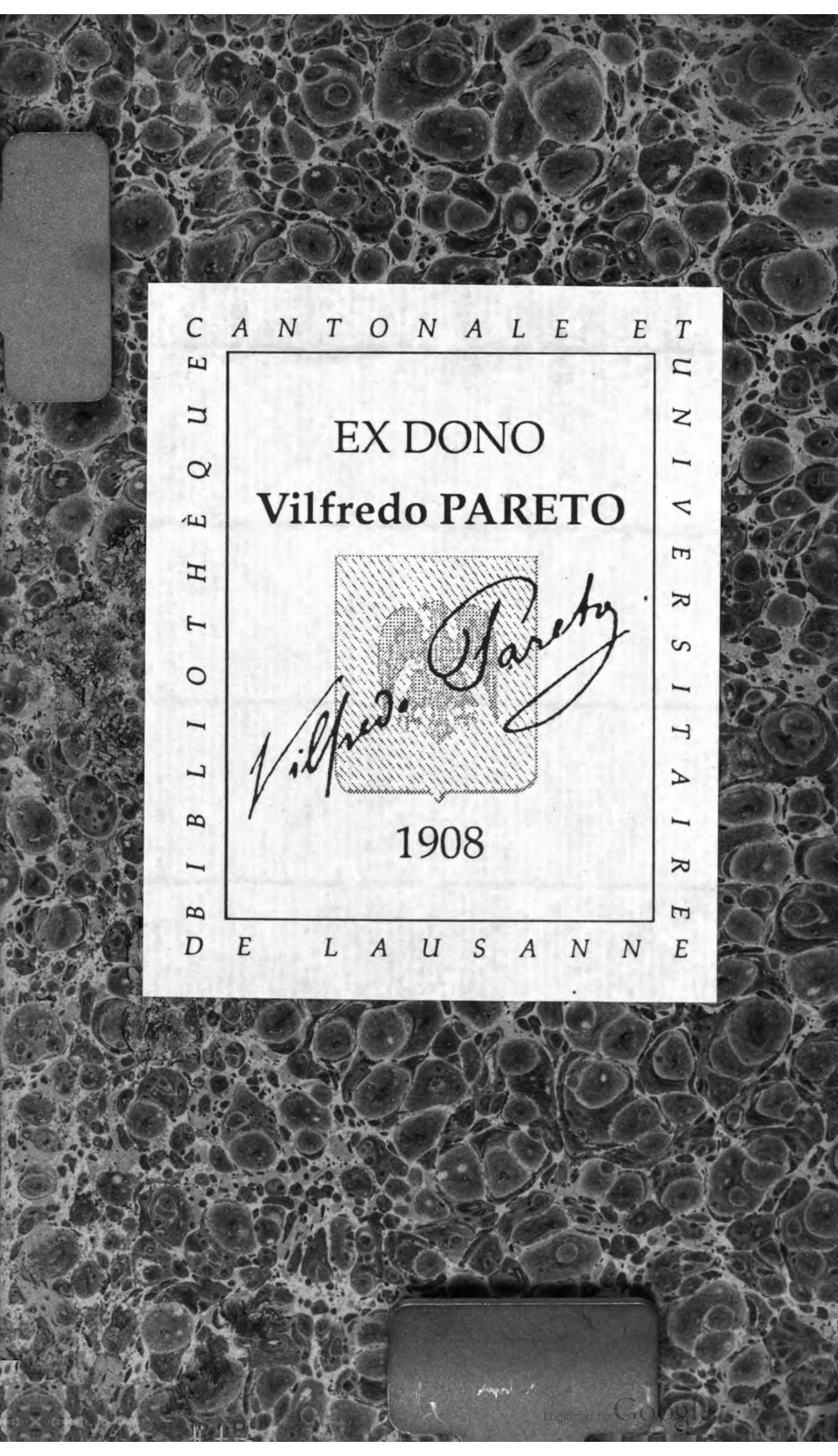
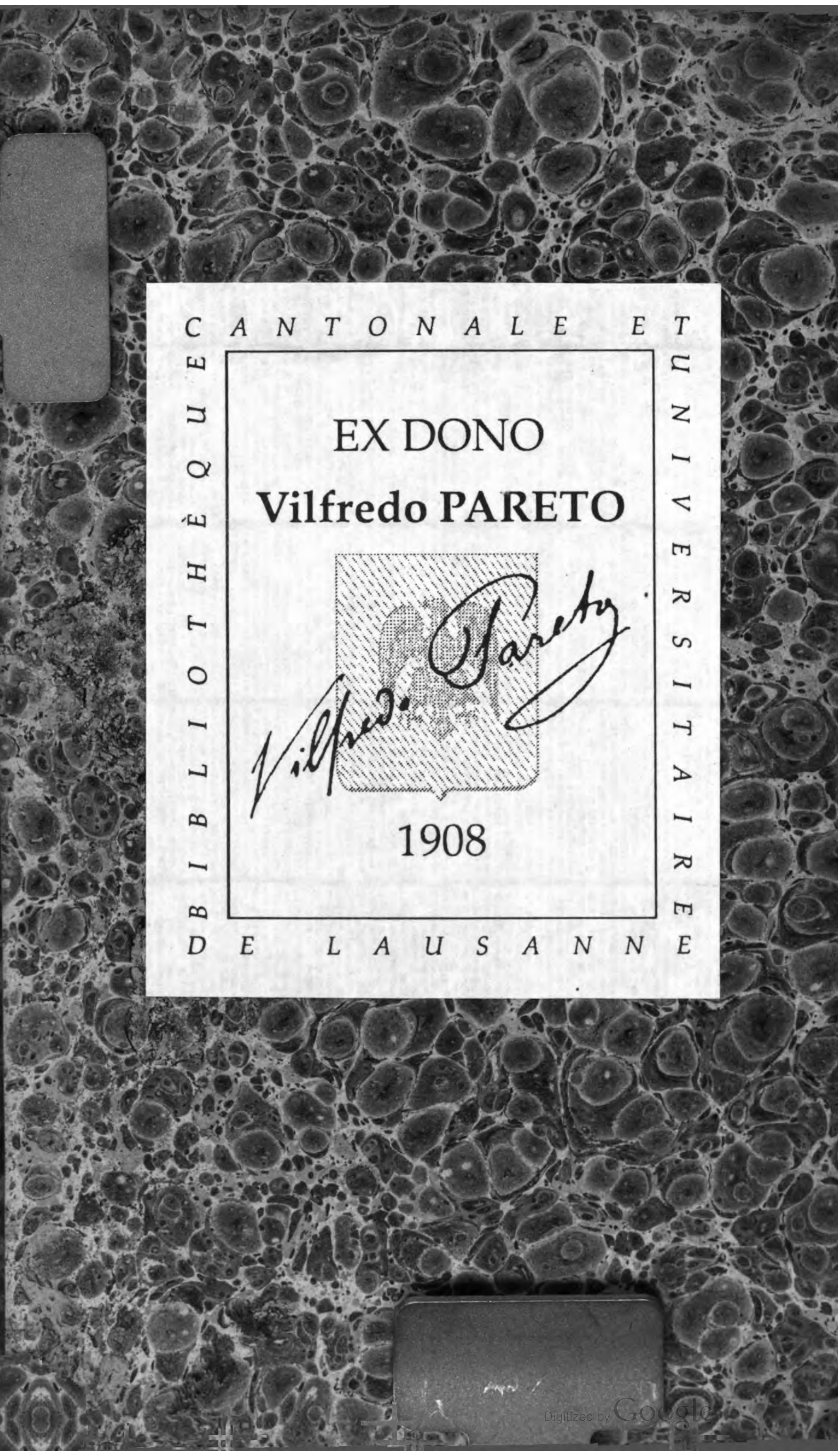
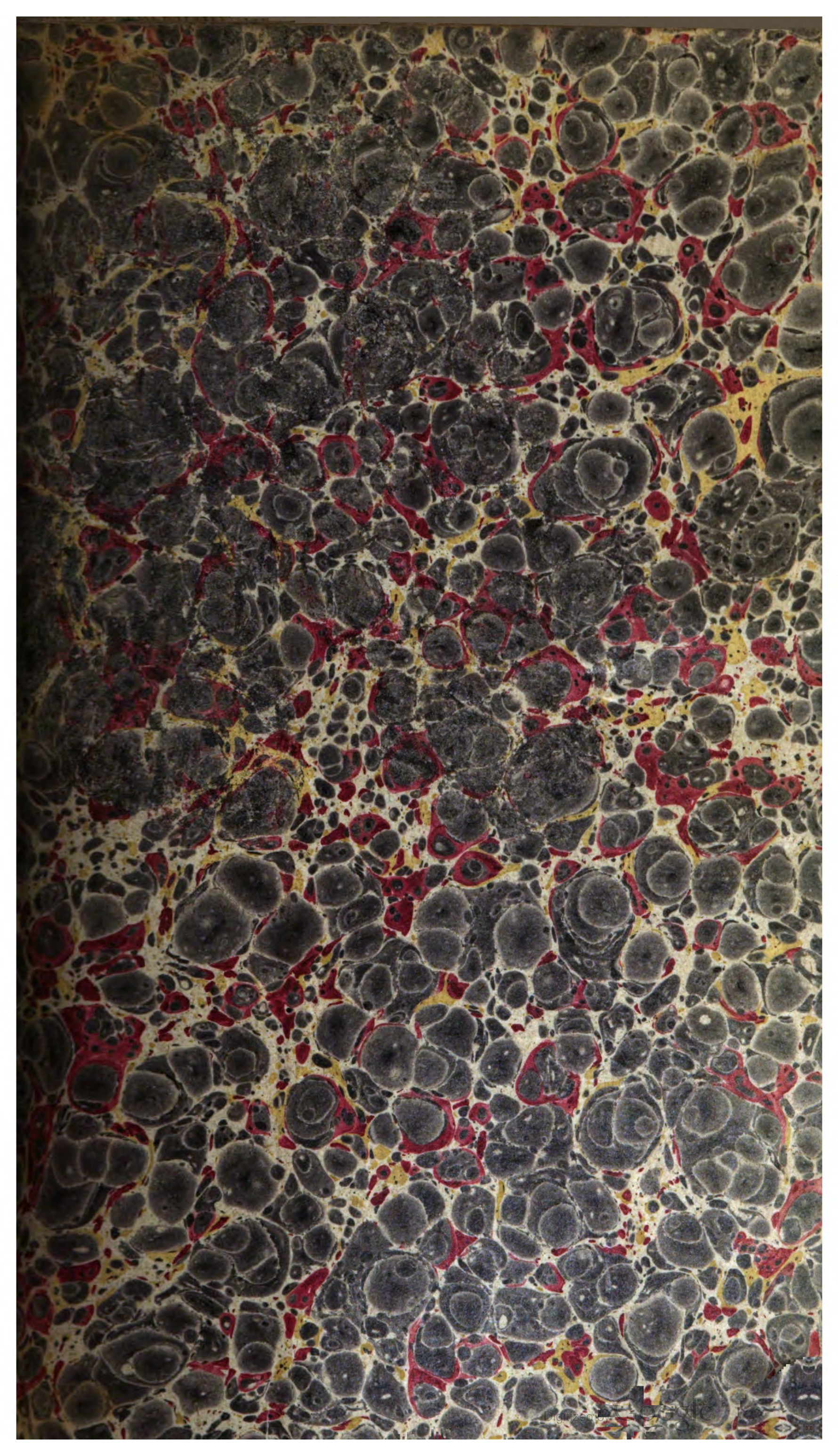



BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE
EX DONO
Vilfredo PARETO
Vilfredo Pareto
1908
Digitized by Google




BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE
EX DONO
Vilfredo PARETO
1908



e

HISTOIRE

DES CROISADES.

IMPRIMERIE ANTHe. BOUCHER, RUE DES BONS-ENFANS, No. 34.

HISTOIRE DES CROISADES,

CONTENANT

LES CONQUÊTES DE BIBARS, LA SECONDE EXPÉDITION DE SAINT LOUIS, LA PRISE DE PTOLÉMAÏS, LES GUERRES CONTRE LES TURCS, ETC.;

PAR M. MICHAUD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE,
PLACE DES VICTOIRES, N°. 3;
ET AU DÉPÔT DE L'AUTEUR, RUE GÎT-LE-COEUR, N°. 10.

1828.

HISTOIRE

DES CROISADES.

LIVRE XVII.

Louis IX, pendant son séjour en Palestine, 1255
ne s'était pas seulement occupé de fortifier les villes chrétiennes, il n'avait rien négligé pour rétablir parmi les chrétiens l'union et l'harmonie, moyen plus sûr encore de repousser les attaques des Musulmans. Malheureusement pour ce peuple, qu'il aurait voulu sauver au péril de sa vie, ses conseils ne tardèrent pas à être oubliés, et l'esprit de discorde remplaça bientôt les sentimens généreux qu'avaient fait naître ses discours et l'exemple de ses vertus.

On a pu voir, dans le cours de cette histoire, que plusieurs peuples maritimes avaient des comptoirs et des établissemens considérables à Ptolémaïs, devenue la capitale de la Palestine. Parmi ces peuples, Gênes et Venise occupaient le premier rang : chacune de ces deux colonies habitait un quartier séparé, avait des lois différentes et des intérêts qui les divisaient sans cesse; la seule chose

1255 qu'elles possédassent en commun, c'était l'église de St.-Sabbas, dans laquelle les Vénitiens et les Génois assistaient ensemble aux cérémonies de la religion.

Cette possession commune avait été souvent un sujet de querelle entre les deux nations (1); peu de temps après le départ de S. Louis, la discorde éclata de nouveau, et s'enflamma de tous les ressentimens que pouvait inspirer l'esprit de rivalité et de jalousie à deux peuples qui depuis long-temps se disputaient l'empire de la mer et les avantages du commerce d'Orient. Au milieu de cette lutte, où l'objet même de la contestation aurait dû rappeler dans les cœurs des sentimens de paix et de charité, les Génois et les Vénitiens en vinrent souvent aux mains dans la ville de Ptolémaïs; et plus d'une fois le sanctuaire, que les deux partis avaient fortifié comme une place de guerre, retentit du bruit de leurs combats sacriléges. Bientôt la discorde passa les mers, et vint jeter de nouveaux troubles en Occident. Gênes intéressa les Pisans à sa cause, et chercha des alliés et des auxiliaires jusque chez les Grecs (2), alors impatiens de rentrer

(1) Tous les historiens parlent de ces démêlés sanglans, dont la possession de l'église de Saint-Sabbas paraît n'avoir été que le prétexte. (Voy. particulièrement Sanuti, liv. III, part. XII, chap. V; André Dandolo, *Chronic.*, ad ann. 1256.)

(2) Les Grecs, qui méditaient de rentrer dans la possession de l'empire de Constantinople, promirent aux Génois, pour prix du secours qu'ils leur donneraient dans cette en-

à Constantinople. Venise, pour venger ses injures, 1255
sollicita l'alliance de Mainfroi (1), excommunié par le chef de l'église. On leva des troupes, on arma des flottes, on s'attaqua sur terre et sur mer; cette guerre, que ne put apaiser le souverain pontife, dura plus de vingt années, favorable tantôt aux Vénitiens, tantôt aux Génois, mais toujours funeste aux colonies chrétiennes d'Orient.

Cet esprit de discorde s'empara aussi des ordres rivaux de St.-Jean et du Temple; le sang de ces courageux défenseurs de la Terre-Sainte coula par torrent dans ces villes qu'ils étaient chargés de défendre; les Hospitaliers et les Templiers se poursuivaient, s'attaquaient avec une fureur que rien ne pouvait apaiser ni distraire, et chacun des deux ordres invoquait le secours des chevaliers restés en Occident. Ainsi, les plus nobles familles de la chrétienté se trouvaient entraînées dans ces sanglantes querelles, et l'on ne se demandait plus en Europe si les Francs avaient vaincu les Sarrasins,

---

treprise, de leur accorder le quartier de Péra qui servait alors d'entrepôt commun aux marchandises des Vénitiens, des Pisans et des Génois. Ceux-ci obtinrent en effet pour eux seuls ce quartier lorsque Paléologue fut devenu maître de Constantinople, en 1261. (Grégoras, liv. IV.)

(1) Mainfroi s'était emparé du trône de Sicile, et pour s'y maintenir avait fait venir des Sarrasins d'Afrique. Il avait fourni aux Latins des secours contre les Grecs; mais ses troupes avaient été battues, avec celles de Villehardouin, prince d'Achaïe, dans un combat livré contre Paléologue. (Voy. Georges Logothète, *in Hist. Constantin.*)

1256 mais si la victoire était restée aux chevaliers du Temple ou à ceux de l'Hôpital (1).

Le brave Sergines, que Louis IX à son départ laissa à Ptolémaïs, et les plus sages des autres chefs de la Terre-Sainte, n'avaient ni assez d'autorité pour rétablir le calme, ni assez de troupes pour résister aux attaques des Musulmans. Le seul espoir de salut qui semblait rester aux chrétiens de la Palestine, c'est que la discorde troublait aussi l'empire des Sarrasins; chaque jour il éclatait de nouvelles révolutions parmi les mamelucks; mais tandis que l'esprit de division affaiblissait la puissance des Francs, souvent il ne faisait qu'accroître celle de leurs ennemis. Si du faible royaume de Jérusalem nous passons en Égypte, c'est là que nous trouvons l'étrange spectacle d'un gouvernement fondé par la révolte et se fortifiant au milieu des orages politiques. Les colonies chrétiennes, depuis la prise de Jérusalem par Saladin, n'avaient plus de centre commun ni de lien entr'elles; les rois de Jérusalem, en perdant leur capitale, perdirent leur autorité, qui servait du moins à rallier les esprits. On n'avait conservé de la royauté que le nom, on n'avait pris de la république que la licence. Quant aux mamelucks, ils étaient moins une nation qu'une armée, où l'on

(1) Mathieu Pâris dit qu'il y eut en 1259 une bataille si sanglante entre les deux ordres, qu'il n'échappa qu'un seul chevalier du Temple pour porter dans les places de son ordre la nouvelle de cette défaite. (Ad ann. 1259.)

se divisait d'abord pour un chef, où l'on obéissait 1256
ensuite aveuglément. Du sein de chacune de leurs révolutions sortait le despotisme militaire, armé de toutes les passions qui l'avaient enfanté; et, ce qui devait redoubler les alarmes des chrétiens, ce despotisme ne respirait que la guerre et les conquêtes.

Nous avons dit, dans le livre précédent, que le turcoman Aibek, après avoir épousé la sultane Chegger-Eddour, était monté sur le trône de Saladin; son règne ne tarda pas à être troublé par les rivalités des émirs : la mort de Phares-eddin Okthai, l'un des chefs les plus opposés au nouveau sultan, dissipa les projets des factieux; mais la jalousie d'une femme fit ce que n'avaient pu faire la licence et la discorde. Chegger-Eddour ne put pardonner à 1257
Aibek d'avoir demandé en mariage une fille du prince de Mossoul, et l'infidèle époux fut assassiné dans le bain par des esclaves. La sultane, après avoir satisfait la vengeance d'une femme, appela à son secours l'ambition des émirs et les crimes de la politique (1). Elle manda l'émir Saif-eddin, pour prendre ses conseils et lui proposer de monter avec elle sur le trône des sultans. Saif-eddin, introduit dans le palais, trouva la sultane assise, ayant à ses pieds le corps sanglant de son époux. A cet aspect, l'émir fut saisi d'horreur; et le calme que la sul-

(1) Nous avons adopté ici la version de M. Deguignes comme la plus vraisemblable. (Voy. l'*Hist. des Huns*, IVe. vol., pag. 126 et 127.)

1257 tane faisait paraître, la vue du trône ensanglanté sur lequel elle lui proposait de s'asseoir, ajoutèrent encore à son effroi. Chegger-Eddour appela deux autres émirs, qui ne purent supporter sa présence, et s'enfuirent effrayés de ce qu'ils venaient de voir et d'entendre. Cette scène s'était passée pendant la nuit. Au lever du jour, la nouvelle s'en répandit dans le Caire; l'indignation fut générale dans le peuple et dans l'armée; Chegger-Eddour périt à son tour immolée par des esclaves, et son corps, jeté tout nu dans les fossés du château, put apprendre à tous ceux qui se disputaient l'empire, que les révolutions ont aussi leur justice (1).

Au milieu du tumulte, un fils d'Aibek, âgé de quinze ans, est élevé à l'empire; mais l'approche d'une guerre devait bientôt faire éclater une sédition nouvelle, et précipiter du trône un enfant. De grands événemens se préparaient en Asie; et du côté de la Perse (2) il se formait un orage prêt à éclater sur la Syrie et sur l'Égypte.

Les Mogols, sous la conduite d'Oulagou, étaient

(1) L'historien Aboulféda donne peu de détails sur ces événemens; Makrisi dit que la sultane fit périr Aibek dans un bain, et que les émirs, indignés de ce meurtre, la mirent elle-même à mort et jetèrent son corps dans un fossé, où il devint la proie des chiens. (Extraits des auteurs arabes, par M. Reinaud, §. 87.) Guillaume de Nangis s'accorde sur ce fait avec l'historien Makrisi. (Voy. tom. v de la Collect. de Duchesne.)

(2) Une des plus grandes difficultés qu'éprouve l'historien de cette époque, c'est de mettre de la liaison dans ces ré-

venus mettre le siége devant Bagdad; la ville se trouvait divisée en plusieurs sectes, plus occupées de se combattre entr'elles que de repousser un ennemi formidable. Le calife, ainsi que son peuple, était plongé dans la mollesse, et l'orgueil que lui donnaient les vains respects des Musulmans, lui fit négliger les véritables moyens de défense. Les Tartares prirent la ville d'assaut et la livrèrent à tous les fléaux de la guerre. Le dernier et le trente-septième des successeurs d'Abbas, traîné comme un vil captif, perdit la vie au milieu du tumulte et du désordre, sans que l'histoire (1) puisse savoir s'il mourut de désespoir ou s'il tomba sous le glaive de ses ennemis. 1258

Cette violence commise envers le chef de la religion musulmane, et la marche des Mogols vers la Syrie, jetèrent l'effroi parmi les mamelucks. Ce

cits, ayant à parler à-la-fois de l'Occident, de l'Orient, des chrétiens, des mamelucks, des Tartares : ici un peuple qui arrive sur la scène, là un empire qui tombe; tous les événemens se précipitent, se confondent, et la marche de l'histoire est embarrassée au milieu de tant de ruines. Nous désirons que le lecteur s'aperçoive du soin que nous avons pris d'être clair et méthodique dans des tableaux composés de matériaux dispersés dans les chroniques orientales et dans celles d'Occident.

(1) Plusieurs chroniques, entr'autres Marin Sanuti, liv. III, part. XIII, ch. VII, et l'historien Hayton, ch. XXVI, rapportent qu'Oulagou fit enfermer le calife au milieu de ses trésors et le laissa mourir de faim. Cette circonstance est peu vraisemblable, et n'a point été recueillie par M. Deguignes.

1259 fut alors qu'ils remplacèrent le fils d'Aibek par un chef qui pût les défendre dans un si grand péril, et leur choix tomba sur Koutouz, le plus brave et le plus habile des émirs.

Tandis que tout se préparait en Égypte pour résister aux Mogols, les chrétiens semblaient attendre leur délivrance de cette guerre déclarée aux Musulmans; le kan des Tartares avait promis au roi d'Arménie de porter ses conquêtes jusqu'aux rives du Nil, et les chroniques orientales (1) rapportent que les troupes arméniennes s'étaient réunies à l'armée des Mogols. Ceux-ci, après avoir traversé l'Euphrate, s'emparèrent d'Alep, de Damas et des principales villes de la Syrie (2). De toutes parts les Musulmans fuyaient devant les Tartares, et les disciples du Christ étaient protégés par les hordes victorieuses. Dès-lors les chrétiens ne virent plus dans ces redoutables conquérans que des libérateurs. Dans les églises, et sur le tombeau même de Jésus-Christ, on fit des prières

(1) La plupart des historiens ont parlé de cette guerre des Mogols, d'après un ouvrage estimé, intitulé: *Fragmentum de statu Saracænorum;* il renferme cependant beaucoup de lacune, et doit être complété en plusieurs endroits par l'étude des auteurs orientaux. On trouve aussi dans l'Arménien Hayton et dans Sanuti quelques renseignemens précieux; mais ces auteurs doivent être lus avec précaution et défiance.

(2) Les extraits des auteurs arabes, paragraphe cité plus haut, offrent quelques détails curieux sur cette invasion des Tartares. Nous y renvoyons le lecteur.

pour le triomphe des Mogols; et dans l'excès de 1259
leur joie, les chrétiens de la Palestine ne songeaient plus à implorer les secours de l'Europe.

L'Europe d'ailleurs ne s'occupait guère alors d'une croisade au-delà des mers; le terrible spectacle qu'offraient les invasions des barbares attirait sans cesse les regards de la chrétienté, et portait la surprise et l'effroi chez tous les peuples de l'Occident. Le chef de l'église, en apprenant la prise de Bagdad et la mort du père spirituel des Musulmans, avait d'abord envoyé en Asie des missionnaires chargés de féliciter (1) Houlagou, et de le saluer comme un prince allié des chrétiens; mais à peine les ambassadeurs du pape avaient-ils traversé la mer, qu'on apprit tout-à-coup que des hordes mogoles ravageaient les rives du Niester et du Danube. Alexandre IV (2)

(1) Il existe dans le manuscrit de Vauxelles, lettre *C*, nº. 49, pag. 14, une lettre du souverain pontife, sans désignation de son nom et sans date, adressée à Houlagou, pour féliciter ce prince du dessein où il paraissait être d'embrasser le christianisme. Cette lettre est rapportée par Raynaldi, année 1260, nº. 39.

(2) Le roi de Hongrie, Bela IV, écrivit au pape que s'il n'était pas secouru, il allait contracter une alliance avec les Tartares. Le pape Alexandre IV le réprimanda vivement. La réponse du pontife se trouve dans Raynaldi, année 1259, nº. 40 et suiv.: on y lit quelques détails sur la levée des soldats et des subsides. On trouve aussi quelques faits relatifs à l'invasion des Tartares dans Guillaume de Nangis, dans Mathieu de Westminster et dans le Recueil des conciles.

1260 s'adressa aux princes, aux prélats, à tous les fidèles, les exhortant à réunir leurs efforts pour sauver l'Europe menacée. Des conciles s'assemblèrent en France, en Angleterre, en Allemagne ; on ordonna des jeûnes, des processions, des prières, dans tous les diocèses ; on ajouta de nouveau aux litanies des saints ces paroles, qui étaient comme le signal d'un péril universel : *Seigneur, délivrez-nous de l'invasion des Tartares* (1).

Cependant, les hordes qui désolaient la Pologne et la Hongrie s'éloignèrent d'elles-mêmes, rappelées sans doute par les discordes de leur propre pays. A la même époque, Oulagou, obligé de retourner sur les bords du Tigre pour combattre une rebellion puissante, avait laissé en Syrie son lieutenant Ketboga, chargé de poursuivre ses conquêtes. Les chrétiens applaudissaient encore aux victoires des Mogols, lorsqu'une querelle, suscitée par des croisés allemands, changea tout-à-coup l'état des choses, et montra des ennemis dans ceux qu'on avait pris pour des auxiliaires. Quelques villages musulmans, qui payaient tribut aux Tartares, ayant été livrés au pillage, Ketboga envoya demander aux chrétiens une réparation qu'ils refu-

(1) Le pape Alexandre IV étant mort en 1261, Urbain IV, qui lui succéda, fit repartir les députés que les différens synodes avaient envoyés à Rome, et les chargea de lettres pour leurs évêques qu'il exhortait à préparer le plus promptement les secours annoncés. Ces lettres se lisent dans les *Annal. ecclésiast.*, à l'année 1262, nos. 30 et suiv.

sèrent. Au milieu de la contestation élevée à ce 1260
sujet, le neveu du commandant mogol fut tué (1). Dès-lors, ce chef des Tartares déclara la guerre aux chrétiens, ravagea le territoire de Sidon, et menaça celui de Ptolémaïs. A l'aspect de leurs campagnes désolées, toutes les illusions des chrétiens s'évanouirent; ils n'avaient point eu de mesure dans leurs espérances et dans leur joie, ils n'en eurent point dans leur douleur et dans leurs craintes. Les alarmes que leur donnait un peuple barbare leur firent oublier que tous leurs maux venaient de l'Égypte, et comme on n'attendait point de secours de l'Occident, plusieurs mirent leur espoir dans les armes des mamelucks.

Déjà une grande partie de la Palestine était envahie par les Mogols, lorsque le sultan du Caire vint au-devant d'eux avec son armée; il resta trois jours dans le voisinage de Ptolémaïs, où il renouvela une trève avec les chrétiens. Bientôt une bataille fut livrée dans la plaine de Tibériade; Ketboga perdit la vie au milieu du combat, et l'armée des Tartares, battue et dispersée, abandonna la Syrie (2).

(1) L'historien Hayton, qui donne des détails sur cet événement, dit que Ketboga s'empara de Sidon et détruisit une grande partie des murs de la place. (*Hist. orient.*, chap. 30.) On peut consulter aussi le Mémoire de M. Abel-Rémusat sur les rapports des princes chrétiens avec l'empire des Mogols, tome VI, des nouveaux *Mém. de l'Académie des inscriptions*, pag. 465 et suiv.

(2) Le sultan du Caire eut beaucoup de peine, au rap-

1260 De quelque côté qu'eût penché la victoire, les chrétiens n'avaient rien à espérer du vainqueur; les Musulmans ne pouvaient leur pardonner d'avoir recherché l'appui des Mogols victorieux, et profité de la désolation de la Syrie, pour insulter aux disciples de Mahomet. A Damas, on démolit les églises (1); les chrétiens furent persécutés dans toutes les villes musulmanes, et ces persécutions étaient le présage d'une guerre où le fanatisme devait exercer toutes ses fureurs. De toutes parts il s'élevait des plaintes et des menaces contre les Francs de la Palestine; le cri de *guerre aux chrétiens!* retentissait dans toutes les provinces soumises aux mamelucks; l'animosité était si grande que le sultan du Caire, qui venait de triompher des Tartares, fut victime de sa fidélité à observer la dernière trêve conclue avec les Francs. Bibars, qui avait tué le dernier sultan de la famille de Saladin, profita de cette effervescence des esprits, et s'efforça de se faire un parti contre Koutouz, en affectant une grande haine contre les chrétiens, en reprochant au sultan une criminelle modération pour les ennemis de l'islamisme.

---

port de Makrisi, à déterminer ses émirs à le suivre dans la Palestine. Ce fut Bibars qui prit les devants, et qui alla s'emparer de Gaza que les Tartares occupaient. Les chrétiens, suivant le même historien, vinrent au-devant du sultan avec des présens, et lui offrirent des secours. Koutouz les remercia et leur fit jurer une parfaite neutralité.

(1) Voyez les extraits des auteurs arabes.

Quand la fermentation des esprits fut portée à son comble, Bibars ayant rassemblé ses complices, surprit le sultan à la chasse, le frappa de plusieurs coups mortels; puis, tout couvert encore du sang de son maître, il courut à l'armée des mamelucks, alors réunie à Salehié; il se présenta à l'atabek ou lieutenant du prince, en annonçant la mort de Koutouz. Comme on lui demanda qui avait tué le sultan : « C'est moi, répondit-il. — En ce cas, » reprit l'atabek (1), *règne donc à sa place;* » étranges paroles qui caractérisent d'un seul trait l'esprit des mamelucks et celui du gouvernement qu'ils avaient fondé. L'armée proclama Bibars comme sultan d'Égypte, et les cérémonies préparées au Caire pour recevoir le vainqueur des Tartares, servirent au couronnement de son meurtrier. 1260

Cette révolution donna aux Musulmans le souverain le plus redoutable pour les chrétiens. Bibars fut surnommé *la colonne de la religion musulmane et le père des victoires.* Il devait mériter ces deux titres en achevant la ruine des Francs. A peine était-il monté sur le trône qu'il donna le signal de la guerre.

Les chrétiens de la Palestine, sans moyens de résister aux forces des mamelucks, envoyèrent des députés en Occident pour solliciter de prompts

(1) Ce trait singulier est rapporté par l'historien arabe Aboulféda, et répété par M. Deguignes, tome IV, pag. 133.

1260 secours. Le souverain pontife parut touché des périls de la Terre-Sainte ; il exhorta les fidèles à prendre la croix ; mais le ton de ses exhortations et les motifs qu'il donnait dans ses circulaires, ne montraient que trop son désir de voir l'Europe s'armer contre d'autres ennemis que les Musulmans. « Les Sarrasins, disait-il, savent qu'il sera im- » possible à aucun prince chrétien de faire un » long séjour en Orient (1), et que la Terre- » Sainte n'aura jamais que des secours passagers et » venus de loin. »

Alexandre IV avait été beaucoup plus sincère et plus éloquent dans ses manifestes contre la maison de Souabe, et la guerre qu'il avait poursuivie dans le royaume de Naples n'avait pu s'allier dans sa pensée avec l'entreprise d'une guerre sainte.
1261 Urbain IV et Clément IV, qui lui succédèrent, firent quelques démonstrations de zèle, pour engager les peuples à prendre les armes contre les Musulmans (2). Mais la politique suivie depuis long-temps par la cour de Rome, avait laissé en Italie trop de germes de discorde et de trouble,

(1) Cette lettre du pape Alexandre, adressée au roi de Castille est rapportée par Raynaldi, année 1255, nos. 68 et 69. Les motifs qu'allègue le pape étonnent le sage Fleuri, qui y remarque l'esprit de contradiction que nous venons de relever. (Voy. *Hist. ecclés.*, tom. XVII, in-4°., p. 543.)

(2) L'invasion de Bibars dans la Palestine eut lieu en 1263. Le pape Urbain IV adressa à saint Louis une lettre où il exprime toute sa douleur sur ce triste événement, et

pour que ces pontifes pussent porter leur attention sur l'Orient. D'un autre côté, l'Allemagne, toujours sans empereur, et livrée à toutes sortes de dissensions, avait alors deux prétendans à l'empire (1), qui ne pouvaient ni l'un ni l'autre faire reconnaître leurs droits et rétablir la paix entre les chrétiens. Dans le même temps, les barons d'Angleterre, conduits par le comte de Leicester, avaient pris les armes contre leur roi (2), qu'ils accusaient d'avoir manqué à ses sermens; et comme à cette époque il n'y avait point de guerre qu'on ne voulût faire passer pour une croisade, ceux qui combattaient contre Henri III, portaient une croix blanche, et se disaient les vengeurs des droits du *peuple* et de la cause de Dieu; cette croisade étrange ne permettait guère qu'on s'occupât de celle d'outre-mer. La France fut le seul royaume où 1261

l'exhorte à défendre la Terre-Sainte. Cette lettre se trouve au commencement de l'année 1263, *Annal. ecclésiast.*, n°. 11. Elle renferme un récit abrégé de l'invasion du nouveau sultan. Elle est datée de Viterbe, le 13 des calendes de septembre.

(1) Ces deux prétendans à l'empire étaient Alphonse, roi de Castille, et Richard de Cornouaille, frère de Henri III, roi d'Angleterre.

(2) Simon de Montfort, comte de Leicester, ordonna à chaque soldat de s'attacher une croix blanche sur la poitrine et sur l'épaule, et de se préparer au combat par des actes de religion. (Voy. Wickes et Mathieu de Westminster, ad ann. 1264, et l'*Hist. d'Angleterre*, par le docteur Lingard, tom. III, p. 206.)

1261 l'on ne repoussa pas tout-à-fait les prières des chrétiens de la Palestine. Quelques chévaliers français prirent la croix, et choisirent pour leur chef Eudes, comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne (1). Ce furent là tous les secours que l'Europe put envoyer en Orient.

En même temps qu'on recevait des nouvelles affligeantes de la Terre-Sainte, on apprenait un événement qui aurait plongé tout l'Occident dans la douleur, si on eût mis alors aux conquêtes des croisés un intérêt aussi vif que dans les siècles précédens. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de déplorer la rapide décadence de l'empire latin de Constantinople (2). Depuis long-temps Baudouin n'avait plus pour soutenir la dignité impériale et pour payer le petit nombre de ses soldats, que les aumônes de la chrétienté et quelques emprunts faits à Venise, pour lesquels il fut obligé de donner son propre fils en otage. Dans les besoins pressans, on vendait les reliques des saints pour des sommes modiques; on arrachait le plomb du toit des églises, pour le convertir en une monnaie

(1) Ce comte de Nevers, nommé Eudes ou Ode, était fils de Hugues IV, duc de Bourgogne. Il avait épousé Mahaut II, héritière du comté de Nevers. (Voy. l'*Art de vérifier les dates.*)

(2) On peut voir sur ce triste état de la Grèce les lettres du pape Urbain IV, adressées aux Génois et aux archevêques de Reims, de Sens et de Bourges, liv. II, épit. 44, 92, 93, et le manuscrit de Vauxelles, lettre *C*, n°. 49, pag. 145.

grossière ; on détruisait la charpente des maisons 1261
impériales, pour fournir du bois aux cuisines de l'empereur. Des tours à moitié démolies, des remparts sans défenseurs, des palais enfumés et déserts, des maisons, des rues entières abandonnées, tel était le spectacle qu'offrait la reine des cités de l'Orient.

Baudouin avait cependant conclu une trève avec Michel Paléologue (1). La facilité avec laquelle cette trève fut accordée aurait dû inspirer aux Latins quelques défiances ; mais l'état déplorable des Francs ne les empêchait pas de mépriser leurs ennemis, et de songer à de nouvelles conquêtes. Dans l'espoir du pillage, oubliant la perfidie des *Grecs*, une flotte vénitienne conduisit ce qui restait des défenseurs de Bysance dans une expédition contre Daphnusie, située à l'embouchure de la mer Noire. Les Grecs de Nicée, avertis par quelques paysans des rives du Bosphore, n'hésitèrent point à profiter de cette occasion que leur offrait la fortune. Ces paysans enseignèrent au général de Michel Paléologue, qui allait faire la guerre en Épire, une ouverture pratiquée sous les remparts

(1) L'historien Georges Logothète rapporte que Baudouin envoya des ambassadeurs à Paléologue pour lui demander tout le pays depuis Thessalonique jusqu'à Constantinople. Paléologue reçut les ambassadeurs avec hauteur et mépris, et refusa d'accorder aucune des demandes qu'ils lui firent. Il consentit enfin à demeurer en paix avec Baudouin, à condition que les Latins lui paieraient tribut.

1261 de Constantinople, près de la porte Dorée, et par laquelle on pouvait introduire dans la ville plus de troupes qu'il n'en fallait pour s'en rendre maître. Baudouin n'avait alors autour de lui que des enfans, des vieillards, des femmes et des marchands, parmi lesquels se trouvaient les Génois, nouvellement alliés des Grecs. Quand les soldats de Michel eurent pénétré dans la ville, ils durent s'étonner de ne trouver aucun ennemi à combattre (1); tandis qu'ils se rangeaient en bataille et s'avançaient avec précaution, une troupe de Comans, que l'empereur grec avait à sa solde, parcourut la ville, le fer et la flamme à la main. La foule éperdue des Latins fuyait vers le port; les habitans grecs accouraient au-devant du vainqueur, et faisaient entendre les cris de : *Vive Michel Paléologue, empereur des Romains!* Baudouin, éveillé par ces cris et par le tumulte qui s'approchait de son palais, se hâta de quitter une ville qui n'était plus à lui. La flotte vénitienne, revenant de l'expédition de Daphnusie, arriva assez à temps pour recueillir l'empereur fugitif et tout ce qui restait de l'empire des Francs sur le Bosphore (2). Ainsi fut enlevée

(1) *Cives re improvisâ percussi*, dit un historien grec, témoin oculaire, *ut quisque poterat saluti suæ consulere: hinc quidem monasteria petere et monasticum habitum, ut cladem evitarent, induere; mulieres in murorum foramina conjici, et in cellis obscuris, reconditisque abscondi, civitati imperans Balduinus, in magnum advolare palatium.* (Logothète, *in Hist. Constant. Allatio interprete.*)

(2) *Latini ubi incendiis urbem inflammari conspiciunt,*

aux Latins cette ville dont la conquête avait coûté 1261
des prodiges de valeur, et dans laquelle les Grecs rentrèrent sans combat, secondés par la trahison de quelques paysans, par les ténèbres et le silence de la nuit (1). Baudouin II, après avoir régné trente-sept ans dans Bysance, se mit à parcourir l'Europe comme il l'avait fait dans sa jeunesse, en mendiant le secours des chrétiens. Le pape Urbain IV l'accueillit avec un mélange de mépris et de compassion. Dans une lettre adressée à Louis IX, le pontife déplorait la perte de Constantinople, et gémissait amèrement sur la gloire obscurcie de l'Église latine. Urbain exprima le désir qu'on entreprît une croisade pour reconquérir Bysance; mais il trouva les esprits peu disposés à cette entreprise. Le clergé d'Angleterre et le clergé de France refusèrent des subsides pour une expédition qu'ils jugeaient inutile; le pape fut obligé de se contenter des soumissions et des présens de Michel Paléologue (2), qui, effrayé au sein de sa

manibus diverberatis, quotquot habere potuerunt ex suis intra et alia navigia assumptis retrocessere: ex triremibus vero una in magnum palatium progressa, Balduinum pene non vivum captum recepit. (Logothète, *ibid.*)

(1) Constantinople retomba sous l'empire des Grecs le 25 juillet 1261. Les détails qu'on vient de lire sur la prise de cette ville sont tirés de Georges Logothète. On peut consulter aussi la chronique du moine de Padoue, liv. III; l'historien Grégoras et les lettres 129, 131, 132 et 133 du pape Urbain IV, liv. I du Recueil de ses épîtres.

(2) Urbain adressa à l'empereur Michel Paléologue une

1261 nouvelle conquête, promettait, pour apaiser le Saint-Siége, de reconnaître l'Église romaine et de secourir les saints lieux (1).

1263 Cependant la situation des chrétiens en Orient devenait chaque jour plus alarmante et plus digne de la compassion des peuples et des princes de l'Occident. Le nouveau sultan du Caire, après avoir ravagé la principauté d'Antioche, était entré sur le territoire de la Palestine avec des forces si considérables qu'il comparait lui-même le nombre de ses soldats à la multitude des animaux qui peuplent la terre et des poissons qui habitent l'Océan. Les Francs, alarmés de son approche, lui envoyèrent demander la paix. Pour toute réponse, le sultan fit livrer aux flammes l'église de Nazareth (2). Les Musulmans ravagèrent ensuite tout le pays situé entre Naïn et le Mont-Thabor, et vinrent camper à la vue de Ptolémaïs. Si on en croit quel-

---

fort longue lettre qu'on lit dans les *Annal. ecclés.*, ad ann. 1263, nos. 23 et suiv.

(1) Suivant Makrisi, Bibars regarda la prise de Constantinople par Paléologue, comme un événement fort heureux. Il se hâta de former des liaisons avec le nouvel empereur grec. Michel, de son côté, pour s'attacher le sultan du Caire, rétablit l'ancienne mosquée qui était à Constantinople, et Bibars se chargea de fournir les lampes, les voiles, les parfums et tout ce qui pouvait servir à la splendeur du culte musulman. (Voy. l'Extrait des auteurs arabes, §. 88.)

(2) Voy. dans l'extrait de Makrisi les reproches que Bibars fit aux députés des Francs, §. 89; Guill. de Tripoli, apud Duchesne, tom. v, p. 434, et Sanuti, apud Bongars, font aussi mention de ces plaintes.

ques chroniques orientales, le projet de Bibars était alors d'attaquer le plus puissant boulevard des chrétiens en Syrie, et dans une si grande entreprise, il n'avait pas dédaigné les secours de la trahison. Le prince de Tyr, dit Ibn-Férat, réuni aux Génois, devait, avec une flotte nombreuse, assiéger Ptolémaïs par mer, tandis que les mamelucks l'attaqueraient par terre (1); Bibars se présenta en effet devant la ville, mais ses nouveaux auxiliaires s'étaient repentis sans doute des promesses qu'ils lui avaient faites; ils ne parurent point pour seconder ses desseins. Le sultan se retira plein de fureur, et menaça de se venger sur tous les chrétiens que la guerre mettrait en son pouvoir. 1263

Toutes les campagnes étaient ravagées; les habitans des villes se tenaient enfermés dans leurs remparts; chaque cité croyait sans cesse voir arriver l'ennemi sous ses murs. Après avoir de nouveau menacé Ptolémaïs, Bibars alla se jeter sur la ville de Césarée. Les chrétiens, après une vive résistance, abandonnèrent la place, pour se retirer dans le château, environné des eaux de la mer. Cette forteresse, qui paraissait inaccessible, ne put résister que quelques jours aux attaques des Musulmans (2). Bientôt la ville d'Arsouf vit les mamelucks 1265

(1) Le récit d'Ibn-Férat est confirmé par les lettres du pape Urbain IV, adressées aux Génois. Ce pontife reproche amèrement aux Génois leur conduite en Syrie. (Voy. Raynaldi, au commencement de 1263.)

(2) Ce fut pour punir les chrétiens d'avoir appelé les

1265 devant ses murs. Les habitans se défendirent avec une bravoure opiniâtre. Les machines de guerre des Musulmans, des poutres, des arbres jetés dans les fossés de la place pour les combler, furent livrés aux flammes. Après s'être battus au pied des remparts, les assiégeans et les assiégés creusèrent la terre sous les murailles de la ville. On se chercha, on se battit dans des mines et des souterrains; rien ne pouvait ralentir l'ardeur des chrétiens ni l'impatiente activité de Bibars. Makrisi rapporte qu'un grand nombre de derviches, de dévôts, de gens de loi étaient accourus pour prendre part à la conquête d'Arsouf: « Dans » l'armée musulmane, ajoute le même historien, » les regards des gens de bien n'étaient blessés par » aucun sujet de scandale. On n'y buvait point de » vin; il ne s'y passait rien de contraire aux bonnes » mœurs; de sages matrones apportaient de l'eau » aux soldats, on les voyait se presser autour des » combattans, même au fort de l'action; telle était » leur ardeur, qu'elles aidaient les guerriers à trans- » porter les machines. » Le siége dura quarante jours. Le sultan planta enfin l'étendard du pro-

---

Tartares à leur secours, que Bibars attaqua Césarée. Ces peuples avaient de nouveau passé l'Euphrate et étaient venus faire le siége d'Elbiré, forteresse qui domine sur les rives de ce fleuve. A la nouvelle de l'approche du sultan, les Tartares s'enfuirent, et Bibars, malgré l'intercession du seigneur de Jaffa, se disposa à soumettre Césarée. (Voy., pour les détails du siége de cette ville, l'Extrait des auteurs arabes, §. 90.)

phète sur les tours de la ville, et les Musulmans 1265
furent appelés à la prière dans les églises converties en mosquées. Les mamelucks massacrèrent une grande partie des habitans; le reste fut condamné à la servitude (1). Bibars distribua les captifs aux chefs de son armée; il ordonna ensuite la destruction d'Arsouf. Les prisonniers chrétiens furent condamnés à démolir leurs propres demeures. Le territoire conquis fut divisé et partagé entre les principaux émirs, d'après un ordre du sultan, que les chroniques arabes nous ont conservé comme un monument historique. Cette libéralité envers les vainqueurs des chrétiens paraissait aux Musulmans digne des plus grands éloges, et l'un des historiens de Bibars s'écrie dans son enthousiasme : « Qu'une si belle action était écrite dans » le livre de Dieu, avant d'être inscrite sur le li- » vre de vie du sultan. »

De si grands encouragemens donnés aux émirs annonçaient que Bibars avait encore besoin de leur valeur pour accomplir d'autres desseins. Le sultan retourna en Égypte pour faire de nouveaux préparatifs et renouveler son armée. Pendant son séjour au Caire, il reçut les ambassadeurs de plusieurs rois des Francs, d'Alphonse, roi d'Aragon, du roi d'Arménie, et de quelques princes de la Palestine. Tous ces ambassadeurs deman-

(1) Voir aussi pour les détails sur le siége d'Arsouf, le même Extrait des auteurs arabes, même paragraphe. Ibn-Férat surtout en parle fort longuement.

1265 daient la paix pour les chrétiens (1); mais leurs pressantes sollicitations ne faisaient que fortifier le sultan dans son projet de continuer la guerre; plus on avait recours à la prière, plus il devait croire qu'on n'avait rien autre à lui opposer. Il répondit aux envoyés du prince de Jaffa : « Le » temps est venu où nous ne souffrirons plus d'in- » jures; lorsqu'on nous enlèvera une chaumière, » nous enlèverons un château; lorsque vous nous » prendrez un laboureur, nous donnerons des fers » à mille de vos guerriers. »

Bibars ne tarda pas à réaliser ses menaces; il traversa le désert et fit un pélerinage à Jérusalem, où il implora la protection de Mahomet pour ses armes. Bientôt son armée se mit en campagne, et ravagea le territoire de Tyr, de Tripoli et de Ptolémaïs. Le butin des Musulmans, au rapport des auteurs arabes (2), fut si considérable, que les bœufs, les moutons et les buffles ne trouvaient plus d'acheteur. Le sultan conduisit ses troupes sur les bords du Jourdain, et résolut d'assiéger la forteresse de Sephed. Cette forteresse, qui appartenait aux Templiers, était bâtie dans la basse Galilée,

---

(1) Ibn-Férat dit que Bibars se lia à cette époque avec divers princes chrétiens d'Occident, et particulièrement avec le roi d'Aragon. Le but de ces liaisons était d'établir des relations commerciales entre les peuples de l'Orient et de l'Occident. Les Catalans surtout, qui dépendaient alors du royaume d'Aragon, se livraient au commerce d'Orient.

(2) Voy. Makrisi, Extrait des auteurs arabes, ann. 1266.

à quinze lieues de Ptolémaïs. Elle eut à se défendre 1265
contre toutes les forces que le sultan avait réunies pour une plus grande entreprise. Quand le siége fut commencé, Bibars ne négligea rien pour forcer la garnison à se rendre; on le voyait sans cesse à la tête de ses soldats, et dans une rencontre, toute son armée jeta un grand cri, comme pour l'avertir du danger qu'il courait. Pour enflammer l'ardeur des mamelucks, il faisait distribuer des robes d'honneur et des bourses d'argent sur le champ de bataille; le grand cadi de Damas était venu au siége de Sephed pour animer les combattans par sa présence.

Cependant les chrétiens se défendirent vaillamment: cette résistance étonna d'abord leurs ennemis; elle les jeta bientôt dans le découragement: en vain le sultan cherchait à ranimer ses soldats, en vain il ordonna qu'on prît des massues pour frapper ceux qui fuyaient, et fit charger de fers plusieurs émirs qui abandonnaient leur poste; ni la crainte des châtimens, ni l'espoir des récompenses, ne pouvaient relever le courage des Musulmans. Bibars aurait été obligé de lever le siége, si la discorde des chrétiens n'était venue à son secours. Il eut soin lui-même de la faire naître; dans de fréquens messages envoyés à la garnison, de perfides promesses et d'adroites menaces semèrent les soupçons et les défiances : enfin la division éclata; les uns voulaient qu'on se rendît, les autres qu'on se défendît jusqu'à la mort: dès-lors les Musulmans trouvèrent dans les assiégés une résistance

1265 moins opiniâtre et mirent plus d'ardeur dans leurs attaques; tandis que les chrétiens s'accusaient entre eux et se reprochaient des trahisons, les machines de guerre ébranlaient les murailles; les mamelucks, après plusieurs assauts, étaient près de s'ouvrir un chemin dans la place. Enfin un vendredi (nous citons une chronique arabe), le cadi de Damas priait pour les combattans, lorsqu'on entendit les Francs crier du haut de leurs tours à moitié renversées : *ô Musulmans, épargnez-nous, épargnez-nous!* Les assiégés avaient déposé leurs armes, on ne combattait plus; bientôt les portes s'ouvrent, et l'étendard des Musulmans flotte sur les murs de Sephed.

Une capitulation accordait aux chrétiens la permission de se retirer où ils voudraient, à condition qu'ils n'emporteraient avec eux que leurs vêtemens (1). Bibars, en les voyant défiler devant lui, cherche un prétexte pour les retenir en son pouvoir. On en arrête plusieurs par ses ordres, on les accuse d'emporter des trésors et des armes; l'ordre est donné de les arrêter tous. On leur reproche d'avoir violé le traité, on les menace de la

(1) L'auteur arabe Abdalrahim et le continuateur d'Elmacin s'accordent à dire que Bibars chargea un de ses émirs de jurer les articles de la capitulation comme s'il était le sultan lui-même, et qu'ensuite Bibars, sous prétexte qu'il n'avait pas juré cette capitulation, trouva des raisons pour la violer. (Voy. les Extraits des auteurs arabes, par M. Reinaud, §. 91.)

mort s'ils n'embrassent l'islamisme. Ils sont chargés de chaînes ; on les entasse ensuite pêle-mêle sur une colline, où ils n'attendent plus que le trépas. Un commandeur du Temple et deux Frères mineurs exhortèrent leurs compagnons d'infortune à mourir en héros chrétiens. Tous ces guerriers, que la discorde avait divisés, maintenant réunis par le malheur, n'ont plus qu'un sentiment et qu'une pensée ; ils s'embrassent en pleurant, ils s'encouragent à mourir ; ils passent la nuit à confesser leurs offenses envers Dieu, à déplorer leurs erreurs et leurs discordes ; le lendemain, deux seuls de ces captifs furent mis en liberté ; l'un était un Frère hospitalier, que Bibars envoyait à Ptolémaïs pour annoncer aux chrétiens la prise de Sephed ; l'autre un Templier, qui abandonna la foi de Jésus-Christ et s'attacha au service du sultan ; tous les autres, au nombre de six cents, tombèrent sous le glaive des mamelucks (1). Cette barbarie, commise au nom de la religion musulmane, paraît d'autant plus révoltante, que les Francs n'en avaient point donné l'exemple, et qu'au milieu des fureurs de la guerre on ne les vit jamais exiger, le glaive à la main, la conversion des infidèles.

1265

On ne peut décrire le désespoir et la consterna-

(1) Les deux auteurs arabes que nous venons de citer portent à deux mille le nombre des chrétiens auxquels Bibars fit trancher la tête. (Voyez aussi Sanuti, liv. III, part. 12, ch. 8; et Siffride, ép. II.)

1265 tion des chrétiens de la Palestine, lorsqu'ils apprirent la fin tragique des défenseurs de Sephed. Leur douleur superstitieuse inventa ou accueillit des récits merveilleux, que les chroniques de l'Occident n'ont point dédaignés; on racontait qu'une lumière céleste brillait toutes les nuits sur les cadavres des guerriers chrétiens (1) restés sans sépulture. On ajoutait que le sultan, importuné de ce prodige, qui se renouvelait chaque jour sous ses yeux, donna ordre qu'on ensevelît les martyrs de la foi chrétienne, et qu'on entourât de hautes murailles le lieu où leurs ossemens seraient déposés: telle était l'implacable fanatisme de Bibars qu'il poursuivait de sa haine les vivans et les morts, et que toujours ses victoires étaient accompagnées de quelques actes de barbarie exercés sur les vaincus. Les habitans de Ptolémaïs lui ayant fait demander les restes de leurs frères massacrés, le sultan, sans daigner leur répondre, se mit en marche vers le territoire des Francs, suivi de quelques guerriers, tua tous ceux qu'il rencontra sur sa route, et revint dire aux députés qu'il avait fait assez de martyrs pour remplir tous les sépulcres des chrétiens (2).

(1) On peut consulter à ce sujet le récit de Sanuti à l'endroit cité.

(2) Nous refuserions de croire à ce trait de barbarie, s'il était raconté par les chroniques d'Occident; mais il se trouve rapporté en détail par le continuateur d'Elmacin, historien musulman, qui le présente comme un fait honorable pour le sultan du Caire. On se rappelle que Bibars avait

Après la prise de Sephed, Bibars retourna en 1265
Égypte : les Francs crurent avoir quelques jours de repos et de sécurité ; mais l'infatigable sultan ne donnait jamais à ses ennemis le temps de se réjouir de son absence. Il rassembla de nouvelles troupes, et bientôt il reporta la désolation sur les terres des chrétiens. Dans cette campagne, ce fut l'Arménie qui attira sa colère et ses armes victorieuses (1) ; il reprochait au prince arménien d'avoir appelé les Tartares venus en Syrie ; il lui reprochait d'avoir interdit aux marchands égyptiens l'entrée de ses états, et ne lui pardonnait point la défense faite à ses sujets de tirer des marchandises de l'Égypte. Ces plaintes ne tardèrent pas à être jugées sur le champ de bataille (2) ; l'un des fils du roi d'Arménie perdit la liberté, l'autre la vie ; l'armée de

---

obtenu un grand crédit parmi les Musulmans par le mal qu'il avait fait aux chrétiens ; et tel était le fanatisme du temps que sa barbarie envers ses ennemis était pour lui un titre de gloire. (Voy. les Extraits des auteurs arabes, par M. Reinaud, §. 91.)

(1) Suivant Makrisi, Bibars, avant de tourner ses armes contre le roi d'Arménie, obligea les Ismaéliens à lui envoyer de l'argent et des troupes, et les Templiers à renoncer au tribut que leur payaient tous les ans ces mêmes Ismaéliens et les villes de Hamah, d'Émesse et autres de leur voisinage. (*Ibid.*)

(2) La chronique d'Aboulfarage prétend que le roi d'Arménie avait refusé de lier avec l'Égypte des relations d'amitié et de commerce, et de se soumettre à un tribut annuel. (Extrait des auteurs arabes, §. 92.) Voy. aussi Sanuti, liv. III, part. 12, ch. 8; Hayton, *Hist. orient.*, chap. 33.

1266 Bibars revint chargée de butin et suivie d'une multitude innombrable de captifs.

Cependant les dépouilles des vaincus ne suffisaient point à entretenir la guerre formidable déclarée aux chrétiens ; le sultan du Caire résolut d'établir dans ses états, ainsi qu'on le faisait en Occident pour les croisades, une taxe destinée aux dépenses de cette guerre que les Musulmans regardaient comme une *guerre sainte*. L'Égypte, les îles de la mer Rouge, la cité de Médine, payèrent la dîme qu'on imposait au nom de l'islamisme, et qu'un historien arabe appelle *l'impôt ou le droit de Dieu*. Il devenait plus que jamais impossible aux Francs de résister à des ennemis aussi redoutables par leur multitude que par leur enthousiasme religieux. L'élite des guerriers chrétiens avait tenté une expédition vers Tibériade (1); cette troupe, dernière ressource des Francs, venait d'être défaite et dispersée par les infidèles. Le duc de Nevers, arrivé en Palestine, à la tête de cinquante chevaliers, mourut alors à Pto-

---

(1) Makrisi, de qui nous empruntons ce fait, dit que onze cents guerriers d'Occident, débarqués à Acre, avaient essayé de faire une invasion du côté de Tibériade, et que surpris par les Musulmans, ils furent mis en fuite. Un très grand nombre périt dans le combat. (Comparez avec Sanuti, liv. III, part. 12, ch. 8.) Ce dernier auteur parle de la mort du comte de Nevers au mois d'août de cette année. Cette mort fut, selon lui, une grande perte pour les chrétiens, et surtout pour les pauvres.

lémaïs, vivement regretté du peuple et des pauvres. Les chrétiens, livrés au désespoir, implorèrent la clémence de Bibars. Occupé de fortifier le château de Sephed, le sultan du Caire, au lieu d'écouter les prières des Francs, vint dévaster leur territoire : au milieu de la désolation qui régnait parmi les chrétiens, on le vit lui-même devant la porte de Ptolémaïs, monté sur un cheval de bataille, le glaive à la main, et semblable à l'ange exterminateur, donner le signal du carnage. Après être resté quatre jours sous les murs de la ville, Bibars s'éloigna tout-à-coup pour surprendre Jaffa. Cette place, dont les fortifications avaient coûté (1) à Louis IX des sommes considérables, tomba, après quelque résistance, au pouvoir du sultan, qui fit abattre ses murailles (2). Dans cette excursion, Bibars s'empara du château de Crac, 1267

(1) « Les grans deniers, dit Joinville, que le roi mist à fermer Jaffe, ne convient-il pas parler que c'est sans nombre, car il ferma le bourg dès l'une des mers jusques à l'autre; là il ot bien vingt-quatre tours, et furent les fossés curés de l'un dehors et dedans. Trois portes y avoient, dont le légat en fist l'une et un pan de mur. »

(2) Voy. l'Extrait des auteurs arabes, §. 91. Bibars fit un traité avec le roi d'Arménie, avec le seigneur de Bérithe et avec le grand-maître des Hospitaliers. Il obligea ceux-ci à renoncer au tribut que leur payaient les Ismaéliens. Après la prise de Jaffa, il enleva aux Templiers la forteresse de Schakif, dont il s'empara par artifice. Cet ordre perdit ainsi successivement presque toutes ses places fortes. (Voyez Makrisi.)

1267 de plusieurs autres forts, puis s'avança vers Tripoli. Bohémond lui ayant envoyé demander ce qu'il venait faire : « Je viens, répondit-il, moissonner » vos terres ; la campagne prochaine j'assiégerai » votre capitale (1). »

1268 C'est ainsi que Bibars cherchait à répandre la terreur de ses armes en plusieurs lieux à-la-fois, afin d'empêcher les chrétiens de réunir leurs forces, et pour cacher ses véritables desseins. Depuis long-temps il avait le projet d'envahir la principauté d'Antioche ; son armée reçut tout-à-coup l'ordre de marcher vers les bords de l'Oronte : quelques jours étaient à peine écoulés, que les troupes musulmanes campaient devant la ville d'Antioche, mal défendue par son patriarche (2), et qu'une grande partie de ses habitans avaient abandonnée. Les historiens parlent peu de ce siége, où les chrétiens n'opposèrent qu'une faible résistance, et se montrèrent moins en guerriers qu'en supplians ; leurs soumissions, leurs larmes, leurs prières, ne fléchirent point un conquérant, dont

(1) Cette réponse est rapportée par la chronique d'Ibn-Férat.

(2) Le prince d'Antioche était alors à Tripoli. L'auteur arabe, Ibn-Férat, remarque que pendant l'absence du prince, l'autorité résidait ordinairement dans les mains du patriarche et des ecclésiastiques. Nous avons vu dans le IIe. volume de cette histoire qu'après la mort de Roger, prince d'Antioche, le gouvernement de la ville fut exercé par le clergé. Peut-être est-ce de ce premier exemple que s'établit la coutume à Antioche de remettre l'autorité au patriarche dans l'absence du prince.

toute la politique était la destruction des villes 1268
chrétiennes.

Comme les Musulmans entrèrent dans Antioche sans capitulation, ils s'y livrèrent à tous les excès de la licence et de la victoire (1). Dans une lettre qu'adressa Bibars au comte de Tripoli, le barbare vainqueur se plaît à décrire la désolation de la ville conquise et tous les maux que sa fureur avait fait souffrir aux chrétiens (2). « La mort, s'écrie-t-il, est » venue de tous les côtés et par tous les chemins; » nous avons tué tous ceux que tu avais choisis » pour garder la ville et en défendre les approches. » Si tu eusses vu tes chevaliers foulés aux pieds » des chevaux, tes provinces abandonnées au pil- » *lage*, tes richesses pesées au canthar, les fem- » mes de tes sujets vendues à l'encan; si tu eusses » vu les chaires et les croix renversées, les feuilles » de l'Évangile dispersées et jetées aux vents,

(1) Makrisi, qui rend compte de la prise de cette ville, dit que les habitans se défendirent d'abord avec un grand courage, et que plus de cent mille chrétiens perdirent la vie. Nous renvoyons pour les détails aux Extraits des auteurs arabes, §. 93.

(2) Cette lettre de Bibars, qui avait été écrite par son secrétaire, auteur de la vie que nous avons de ce sultan, ne parle pas seulement de la prise et de la destruction d'Antioche, mais des ravages exercés par les mamelucks dans le territoire de Tripoli. Cette lettre est fort étendue, mais on y trouve moins de faits que de phrases déclamatoires et de figures orientales. On la trouve tout entière dans les Extraits des auteurs arabes.

1268 » les sépulcres des patriarches profanés ; si tu eusses vu tes ennemis, les Musulmans, marchant » sur le tabernacle, immolant dans le sanctuaire » le moine, le prêtre, le diacre; si tu eusses vu enfin tes palais livrés aux flammes, les morts dévorés par le feu de ce monde, l'église de St.-Paul, » celle de St.-Pierre détruites de fond en comble, » certes tu te serais écrié : plût au ciel que je fusse » devenu poussière! »

Bibars distribua le butin à ses soldats; les mamelucks se partagèrent les femmes, les filles et les enfans; il n'y eut pas alors, dit une chronique arabe, *un esclave qui n'eût un esclave* (1). Un petit garçon se vendait douze dirhems, une petite fille cinq dirhems. Dans un seul jour la ville d'Antioche avait perdu tous ses habitans; un incendie allumé par ordre de Bibars acheva l'ouvrage des barbares; la plupart des historiens s'accordent à dire que dix-sept mille chrétiens furent égorgés, cent mille traînés en servitude (2).

Lorsqu'on se rappelle le premier siége de cette ville par les croisés, les travaux et les exploits de Bohémond, de Godefroy, de Tancrède, qui fon-

(1) Makrisi. (Voy. les détails que donne cet historien sur la distribution du butin et sur la conduite que tint Bibars en cette occasion. Extrait des auteurs arabes, *ibid.*)

(2) La prise d'Antioche eut lieu le premier mai 1268. (Voy Sanuti, liv. III, p. 12, ch. 9; Jourdin, manuscrit du Vatican; Hayton, *Histoire orientale*, ch. 32; Moine de Padoue, liv. III.)

dèrent la principauté d'Antioche, on s'afflige de voir 1268
le terme où vient d'ordinaire aboutir tout ce qu'a produit la gloire des conquérans. Lorsque d'un autre côté on voit une population nombreuse, enfermée dans des remparts, n'opposer aucune résistance à l'ennemi, et se laisser égorger sans défense, on se demande ce qu'était devenue la postérité de tant de braves guerriers qui avaient défendu Antioche pendant près de deux siècles contre toutes les puissances musulmanes.

Après avoir écrit au comte de Tripoli une lettre pleine de menaces, le sultan du Caire lui envoya des députés, et se mêla lui-même à l'ambassade en qualité de héraut d'armes; son projet était d'examiner les fortifications et les moyens de défense de Tripoli. Dans les conférences qui eurent lieu, les ambassadeurs musulmans n'ayant d'abord donné à Bohémond que le titre de comte, celui-ci réclama le titre de prince : la discussion s'échauffa ; les envoyés de Bibars tournèrent les yeux vers leur maître, qui leur fit signe de céder. Le sultan, revenu dans son armée, riait de cette aventure avec ses émirs, et leur disait : *Voici le moment où Dieu maudira le prince et le comte.* Cependant il conclut une trève avec Tripoli, prévoyant qu'un traité de paix servirait à voiler le projet d'une autre guerre, et qu'il trouverait bientôt l'occasion de violer la trève avec avantage.

Bibars, comme nous l'avons déjà dit, menaçait tous ses ennemis à-la-fois, et n'envoyait des ambassadeurs aux chrétiens que pour exprimer sa

1268 colère. Le roi de Chypre avait livré aux Tartares des députés musulmans tombés entre ses mains; le sultan lui fit demander une réparation de cet outrage fait à l'islamisme. L'historien Mohi-eddin, qui faisait partie de l'ambassade, suivant les instructions du sultan, adressa au prince chrétien des paroles pleines de hauteur et de mépris. Le même historien ajoute : « Tout-à-coup, le prince me regarda avec colère, et me fit dire par l'interprète
» de regarder derrière moi. Je tournai la tête, et
» je vis sur la place toutes les troupes du roi ran-
» gées en bataille. L'interprète eut même soin de
» me faire remarquer leur nombre et leur conte-
» nance martiale. Alors je baissai les yeux, et lors-
» qu'on m'eut promis de respecter mon caractère
» de député, je dis au roi qu'il y avait en effet
» beaucoup de soldats chrétiens sur la place, mais
» qu'il y en avait encore plus dans les prisons du
» Caire. A ces mots, le roi changea de couleur; il
» fit un signe de croix et remit l'audience à un
» autre jour. »

Ainsi tous les chrétiens d'Orient tremblaient au seul nom de Bibars; il s'occupait sans cesse des moyens d'attaquer et de réduire les villes qui lui restaient sur les côtes de la Syrie et de la Palestine. La destruction ou la conquête de Ptolémaïs était surtout l'objet de son ambition; mais il hésitait à porter les derniers coups à cette puissance, si long-temps l'effroi des nations musulmanes. Il ne pouvait oublier que les dangers des chrétiens avaient souvent armé tout l'Oc-

cident (1), et cette seule pensée le retenait dans l'inaction et dans la crainte. Ainsi les tristes débris des colonies chrétiennes en Asie, étaient encore défendus par la réputation guerrière des peuples de l'Europe, et par le souvenir des premières croisades. 1268

La renommée avait porté au-delà des mers la nouvelle de tant de désastres. L'archevêque de Tyr, les grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital, étaient venus en Occident faire entendre les gémissemens des villes chrétiennes de la Syrie; mais à leur arrivée, l'Europe paraissait peu disposée à écouter leurs plaintes (2). En vain on prêcha une croisade en Allemagne, en Pologne, et dans les contrées les plus reculées du Nord; les habitans du nord de l'Europe ne montrèrent que de l'indifférence pour des événemens qui se passaient si loin d'eux. Le roi de Bohême, le marquis de Brande-

(1) Bibars redoutait les princes de l'Occident et leur envoyait fréquemment des ambassades. Il avait envoyé à Mainfroy plusieurs députés avec des présens; parmi ces présens se trouvaient une girafe et plusieurs chevaux mogols; il envoya aussi des députés et des présens à Charles d'Anjou, au roi d'Aragon, etc. (Voyez les Extraits des auteurs arabes, dans les années du règne de Bibars.)

(2) Dans l'année même où la ville d'Antioche tomba au pouvoir des Musulmans, le pape Clément exhorta les rois de Castille, d'Aragon et de Portugal, à s'armer pour la défense des saints lieux. Il accorda des indulgences, des décimes et d'autres secours. (Voyez le continuateur de Mathieu Pâris et Mathieu de Westminster, ad ann. 1268 et 1269.)

1268 bourg, et quelques seigneurs qui avaient pris la croix, ne s'empressèrent point d'accomplir leur serment. Aucune armée ne se mettait en marche; tout se réduisait à des prédications et à de vains préparatifs.

Dans le royaume de France, les orateurs sacrés avaient déploré les malheurs de la Terre-Sainte, sans réveiller dans les cœurs le zèle et l'enthousiasme des croisades. La poésie s'était réunie à l'éloquence sacrée, et l'esprit des fidèles ne se laissait pas plus entraîner par les chants des poètes que par les exhortations des pasteurs de l'Église. Dans un sirvente qui nous est resté, un troubadour contemporain semblait reprocher à la Providence les défaites des chrétiens de la Palestine, et s'abandonnait, dans son délire poétique, à un désespoir qui ressemblerait aujourd'hui à de l'impiété : « La » tristesse et la douleur, s'écriait-il, se sont empa- » rées de mon âme, tellement qu'il s'en faut de peu » que je n'en meure sur-le-champ; car la croix » est abattue; la croix, la foi, ne nous protégent » plus, ne nous guident plus contre les Turcs que » Dieu maudisse; mais *ne pourrait-on pas croire,* » *autant que l'homme peut en juger, que Dieu* » *pour notre perte protège ce peuple infidèle.*

» Et ne pensez pas que jamais l'ennemi s'arrête » après de tels triomphes; au contraire, il a pu- » bliquement annoncé qu'il ne restera plus en » Syrie un seul homme qui croie en Jésus-Christ; » que même le temple de Sainte-Marie sera con- » verti en mosquée. *Puisque le fils de Marie, que*

» *cet affront devrait affliger, le veut; puisque* 1268
» *cela lui plaît, faut-il bien que cela nous plaise*
» *aussi, à nous?*

» Celui-là est donc bien fou qui cherche que-
» relle aux Sarrasins, *quand Jésus-Christ ne leur*
» *conteste rien*, puisqu'ils ont remporté la vic-
» toire, et la remportent encore (ce qui me dé-
» sole) sur les Francs et sur les Tartares, sur les
» Arméniens et sur les Persans. Chaque jour nous
» sommes vaincus, *car il dort, ce Dieu qui avait*
» *coutume de veiller* (1): Mahomet agit de toute
» sa puissance, et fait agir le farouche Bibars. »

Ces déclamations si étranges n'exprimaient point sans doute les véritables sentimens des fidèles; mais dans un temps où les poètes parlaient de la sorte, on doit penser que les esprits étaient peu disposés aux saintes expéditions d'outre-mer. Le troubadour que nous venons de citer ne conseille point de faire la guerre aux Sarrasins, et déclame avec amertume contre le pape qui vendait *Dieu et les indulgences*, pour armer les Français contre la maison de Souabe. En effet les débats élevés pour la succession du royaume de Naples et de Sicile, occupaient alors toute l'attention du Saint-Siége, et la France n'y resta point étrangère.

On se rappelle les excommunications et les fou-

(1) Ce sirvente, qu'on attribue à un chevalier du Temple, a été traduit par l'abbé Millot, qui paraît en avoir altéré le sens. On le trouve dans l'éclaircissement sur les troubadours, dans le IVe. volume de cette histoire.

1268 dres ecclésiastiques lancées si souvent contre Frédéric et contre sa famille; les souverains pontifes voulurent joindre la force des armes à l'autorité que leur donnait l'Église, et le droit des conquérans à tous ceux qu'ils croyaient avoir sur un royaume si voisin de leur capitale. Comme ils n'avaient point l'expérience de la guerre, et que leurs lieutenans manquaient également de capacité et de courage, leurs armées furent défaites. La cour de Rome, vaincue ainsi sur le champ de bataille, fut obligée de reconnaître l'ascendant de la victoire, et dans cette lutte profane elle perdit même quelque chose de cette puissance spirituelle qui la rendait si formidable.

Il ne restait de la famille de Souabe que Mainfroi, fils naturel de Frédéric, et Conradin, son petit-fils, encore enfant. Mainfroi, qui avait l'habileté et la valeur de son père, venait de relever la puissance germanique en Italie, et bravait le pouvoir et les armes des pontifes (1). Alors la cour de Rome désespérant de conserver pour elle le royaume de Sicile, le promit à ceux qui entreprendraient de le conquérir (2). La couronne de

(1) Mainfroi avait trompé les Siciliens en répandant le bruit de la mort de Conradin, qu'il avait en effet essayé de faire empoisonner. Les grands et les prélats du royaume de Sicile croyant que le petit-fils de Frédéric était mort, allèrent au-devant de Mainfroi et le saluèrent roi. (Voy. l'auteur anonyme, *De rebus Siculis*; et Ricordan Malesp., *Histoire de Florence*, chap. 148.)

(2) Une fois maître de la Sicile, Mainfroi voulut domi-

Mainfroi fut d'abord offerte au roi d'Angleterre, 1268
pour son fils Edmond; mais Henri III, aux prises avec ses propres sujets et prisonnier de ses barons, ne pouvait seconder ni les prétentions de son frère Richard à l'empire, ni celles de son fils au trône de Sicile. Le souverain pontife jeta enfin les yeux sur Charles d'Anjou, à qui sa femme Béatrix avait apporté le comté de Provence, et dont la puissance s'étendait déjà jusqu'au-delà des Alpes. Charles d'Anjou, élevé sous les yeux de la reine Blanche, comme Louis IX, n'avait ni le caractère ni les sentimens du saint monarque; l'un portait dans la politique toutes les vertus de la religion, l'autre mettait dans la religion toutes les passions *de la* politique; Louis était à peine rassuré sur la légitimité des conquêtes faites par ses aïeux; la

---

ner en Italie. Il s'empara de la marche d'Ancône et de plusieurs terres de l'état ecclésiastique. Le pape Urbain IV le cita à son tribunal pour qu'il eût à se défendre des actes de cruauté dont il s'était rendu coupable. Mainfroi méprisa la sommation du souverain pontife, qui adressa à tous les fidèles des lettres dans lesquelles il reproche au tyran de la Sicile la destruction de la ville d'Aria, le meurtre des grands de Sicile, la violation des interdits ecclésiastiques, sa liaison avec les Sarrasins dont il avait adopté les rites, le meurtre de l'ambassadeur de Conradin, etc. Ces lettres sont datées de Viterbe, le 3 des ides de novembre 1263. Mainfroi ne tint aucun compte des menaces et des reproches d'Urbain; il entreprit au contraire de se rendre maître de Viterbe, où le pape et les cardinaux étaient alors. (Voy. *Theodoric Vallicolor, apud Masson, de episcop. Urb.*, liv. v.)

1268 possession de la Normandie et du Poitou troublait quelquefois sa conscience. La philosophie toute religieuse du saint roi s'alarmait des grandeurs humaines, et si nous en croyons les traditions historiques, il avait eu le projet de descendre du trône de Charlemagne et de Philippe-Auguste, pour s'ensevelir dans un monastère de St.-Dominique. Charles, au contraire, n'avait qu'une crainte, celle de perdre les provinces que la fortune lui avait données, qu'une seule pensée, celle de profiter de toutes les circonstances et d'employer tous les moyens pour agrandir ses États. Tandis que son frère, l'un des plus grands monarques de la chrétienté, enviait la paix, la pauvreté et la bure des cénobites, lui, n'aspirait qu'à parer son front d'une couronne, qu'à être compté parmi les rois de la terre. Le duc d'Anjou était encouragé dans son ambition par sa femme Béatrix, qu'on avait vue pleurer pour n'être pas reine comme ses trois sœurs, et qui consentit facilement à vendre ses bijoux pour une guerre qui lui promettait l'accomplissement de tous ses vœux. Les scrupules de Louis IX suspendirent pendant quelque temps les desseins du Saint-Siége. Mais Clément IV, qui succéda à Urbain, fit de nouvelles tentatives; le pieux monarque se laissa enfin entraîner par les prières de Charles, et surtout par l'espoir que la conquête de la Sicile ne serait pas inutile un jour à la défense de la Terre-Sainte.

Le comte de Béthune, un grand nombre de seigneurs et de chevaliers français accompagnèrent le

duc d'Anjou en Italie. Après avoir été couronné à Rome par deux cardinaux, le nouveau roi entra dans le royaume de Naples, suivi d'une armée formidable, et précédé des foudres du Saint-Siége. Les soldats de Charles portaient une croix et se battaient au nom de l'Église; des prêtres exhortaient les combattans, et leur promettaient l'expiation de leurs péchés. Mainfroi succomba dans cette guerre, qu'on appelait une guerre sainte, et perdit la couronne et la vie à la bataille de Cozence (1). 1268

Cependant le pape, délivré des soins de cette croisade, s'occupa de celle d'outre-mer; ses légats sollicitèrent les princes, les uns de prendre la croix, les autres d'accomplir leur serment. Clé-

(1) Cette bataille se livra le 26 février 1266, comme on peut le voir par la lettre que Charles d'Anjou écrivit au pape pour lui annoncer sa victoire. Cette lettre se trouve dans les *Annales ecclésiastiques*, ad ann. 1266, n°. 12.

Voici le portrait que font de Mainfroi les historiens contemporains, tels que Math. Spinelli, Ricordan, Summonte, Collenucio, etc. :

« Ce prince était doué d'un grand courage, aimait les » arts, était généreux et avait beaucoup d'urbanité. Il était » bien fait de sa personne et d'une belle figure; mais ses » vices obscurcissaient l'éclat de ces qualités. Mainfroi me» nait une vie dissolue. Il déshonora sa sœur, mariée au » comte de Caserte; il ne craignait ni Dieu ni les saints; il » se lia avec les Sarrasins, dont il se servit pour tyranniser » les ecclésiastiques, et s'adonna à l'astrologie superstitieuse » des Arabes. Ce prince se vantait de sa naissance illégitime, » et disait que les grands hommes naissaient d'ordinaire » d'unions défendues. »

1268 ment ne négligea point de presser Michel Paléologue de montrer enfin la sincérité de ses promesses (1). Charles, qui s'était déclaré le vassal du pape, et qui lui devait son royaume, reçut plusieurs messages dans lesquels on lui représentait les dangers de la Terre-Sainte et ce qu'il devait à Jésus-Christ, outragé par les victoires des Musulmans. Le nouveau roi de Sicile se contenta d'envoyer un ambassadeur au sultan du Caire, et de recommander à Bibars les malheureux habitans de la Palestine. Le sultan répondit à Charles qu'il ne rejetait point son intercession, mais que les chrétiens se détruisaient par leurs propres mains; que personne parmi eux n'avait assez de pouvoir pour faire respecter les traités, et que *le plus petit d'entr'eux défaisait sans cesse ce qu'avait fait le plus grand.* Bibars envoya à son tour des ambassadeurs auprès de Charles, moins pour suivre des négociations que pour connaître l'état et les dispositions de la chrétienté.

Le jeune Conradin s'apprêtait à disputer à Charles d'Anjou la couronne de Sicile; pour se ménager tous les appuis, il envoya, comme roi de Jérusalem, des députés au sultan d'Égypte, et le conjura de protéger ses droits contre son rival. Bibars chercha dans sa réponse à consoler Conradin, et vit sans doute avec joie la division parmi les princes de l'Occident.

---

(1) Voy. la lettre du pape Clément à Michel Paléologue, rapportée par Raynaldi, ad ann. 1267, n°. 66.

Dans l'état où se trouvait l'Europe, un seul monarque s'occupait sérieusement du sort des colonies chrétiennes en Asie. Le souvenir d'une terre qu'il avait habitée (1), et l'espoir de venger l'honneur des armes françaises en Égypte, dirigeaient toutes les pensées de Louis IX vers une nouvelle croisade. Cependant il cachait encore son dessein, et ce grand projet, dit un de ses historiens (2), se formait pour ainsi dire entre Dieu et lui. Louis consulta le pape, qui hésita à lui répondre, réfléchissant sur les dangers de son absence pour la France et même pour l'Europe. La première lettre de Clément (3) avait pour but de détourner le monarque français d'une si périlleuse entreprise; consulté de nouveau, le souverain pontife n'eut plus les mêmes scrupules, et crut devoir encourager Louis IX dans son dessein, persuadé, disait-il, que ce dessein venait de Dieu. 1268

Cependant le but de cette négociation restait toujours enseveli dans le plus profond mystère. Louis IX craignait sans doute que s'il annonçait

(1) « Il lui était avis, dit Guillaume de Nangis, qu'en le » premier pélerinage avait grande honte et grande opprobre au royaume de France. » Le père Maimbourg s'exprime ainsi sur la détermination du roi: « S. Louis, tout » grand saint qu'il était, ne pouvait empêcher qu'il lui en » restât bien du déplaisir d'avoir si mal réussi en Égypte. »

(2) *Hist. de S. Louis*, par Filleau de la Chaise.

(3) Voy. les lettres de Clément, dans Duchesne, épist. 269. Ce pontife mourut le dernier de décembre 1268, et le Saint-Siége resta vacant deux ans et neuf mois.

1268 d'avance ses desseins, la réflexion ne nuisît à l'enthousiasme dont il avait besoin pour réussir, et qu'il ne se formât, dans sa cour et dans le royaume, une opposition puissante contre l'entreprise d'une croisade; il pensait qu'en annonçant tout-à-coup son projet au moment de l'exécution, il frapperait davantage les esprits, et les entraînerait plus facilement à suivre son exemple. Une assemblée des barons, des seigneurs et des prélats du royaume, fut convoquée solennellement à Paris vers le milieu du carême : on n'avait point oublié dans cette convocation le fidèle Joinville; le sénéchal pressentait, dit-il dans ses Mémoires, que Louis allait se croiser, et ce qui lui donnait ce pressentiment, c'est qu'il avait vu en songe le roi de France revêtu *d'une chasuble vermeille de sarge de Rheims, ce qui signifiait la croix*. Son aumônier, en lui expliquant ce songe, avait ajouté que la chasuble étant de *sarge de Rheims*, annonçait que *la croiserie serait de petit exploit*.

Le vingt-troisième jour de mars, le grand parlement du royaume s'étant assemblé dans une salle du Louvre, le roi entra, portant à la main la couronne d'épines de Jésus-Christ. A cet aspect, toute l'assemblée put juger des intentions du monarque. Louis, dans un discours prononcé avec onction, représenta les malheurs de la Terre-Sainte, déclara qu'il était résolu d'aller la secourir; il exhorta ensuite tous ceux qui l'écoutaient à prendre la croix. Lorsqu'il eut cessé de parler, un morne et profond silence exprima tout-à-la-

fois la surprise, la douleur des prélats et des barons, et leur respect pour les volontés du saint monarque (1). 1268

Le légat du pape, cardinal de Ste.-Cécile, parla après Louis IX, et dans une exhortation pathétique, appela les guerriers français à prendre les armes contre les infidèles. Louis reçut la croix des mains du cardinal; son exemple fut suivi par trois de ses fils. On remarquait avec attendrissement le plus jeune de ces princes, Jean, comte de Nevers, né en Égypte au milieu des calamités de la croisade précédente. Le légat du pape reçut ensuite le serment d'un grand nombre de prélats, de comtes et de barons. Parmi ceux qui prirent la croix en présence de Louis, et dans les jours qui suivirent cette prédication, l'histoire cite Jean, comte de Bretagne, Alphonse de Brienne, Thibault, roi de Navarre, le comte d'Artois, fils de ce Robert tué à Mansourah, le duc de Bourgogne, les comtes de Flandre, de St.-Pol, de la Marche, de Soissons, les seigneurs de Montmorency, de Pienne, de Nemours, etc. Les femmes montrèrent le même zèle; la comtesse de Bretagne, Iolande de Bourgogne, la dame de Poitiers, Jeanne de Toulouse, Isabelle de France, Amicie de Courtenay, et plusieurs autres prirent la résolution de suivre leurs maris dans l'expédition d'outre-mer. Cependant

(1) Voyez sur cette assemblée les Annales de S. Louis, pag. 269, édition du Louvre, et Geoffroi de Baulieu, chap. 38.

1268 la reine Marguerite, qui n'avait pas oublié ce qu'elle avait souffert à Damiette pendant la captivité de Louis IX, n'eut point le courage de prendre la croix et d'aller chercher de nouveaux périls en Orient (1); le sire de Joinville fut vivement pressé de s'enrôler sous les drapeaux de la croisade; mais il résista à toutes les instances qu'on lui fit, alléguant les grands dommages que ses vassaux avaient soufferts pendant la première expédition. Le bon sénéchal se rappelait aussi les prédictions de son aumônier; il aurait voulu accompagner le roi, qu'il aimait sincèrement, mais il n'était point encore revenu des frayeurs qu'il avait eues en Égypte, et rien au monde ne pouvait le faire retourner dans le pays des Sarrasins.

La détermination de S. Louis, dont on avait déjà le triste pressentiment, répandit le deuil

---

(1) On éprouve quelque surprise de voir la reine Marguerite rester en France; on est étonné en même temps de ce qu'elle ne fut point associée à la régence pendant l'absence de Louis. Cette princesse, quoiqu'elle fût *pleine de grande simplèce*, ne laissait pas d'avoir quelque ambition; il nous reste un traité qu'elle avait fait signer à son fils Philippe, par lequel ce dernier s'engageait à demeurer sous la tutelle de sa mère jusqu'à l'âge de 30 ans; à ne prendre aucun conseiller contre sa volonté, à lui revéler tous les desseins qui se formeraient contre elle; Philippe se fit relever de ce serment par le pape Urbain IV, en 1263. Ce traité singulier est rapporté par Dupuis, dans son *Traité de la Majorité de nos Rois*, et par le P. Daniel, *Histoire de France*, tom. IV, p. 476, édit. in-4°.

dans tout le royaume; on ne pouvait voir sans une vive affliction le départ d'un prince dont la seule présence entretenait la paix et maintenait partout l'ordre et la justice. La santé du roi était très affaiblie, et l'on devait craindre qu'il ne pût supporter les périls et les fatigues d'une croisade; il partait avec ses enfans, et cette circonstance ajoutait encore à la douleur publique; les désastres de la première expédition en Égypte se représentaient à l'esprit des peuples. On se rappelait la captivité de toute la famille royale; on redoutait de plus grands malheurs pour l'avenir. Joinville ne craint pas de dire que *ceux qui avaient conseillé au roi le voyage d'outremer, avaient péché mortellement* (1). 1268

Cependant il n'échappait ni plaintes ni murmures contre Louis IX; l'esprit de résignation, qui était une des vertus du monarque, semblait avoir passé dans l'âme de tous ses sujets, et pour nous servir des expressions mêmes de la bulle du pape, les Français ne voyaient dans le dévouement du roi qu'un noble et douloureux sacrifice à la cause des chrétiens, à cette cause pour *laquelle Dieu n'avait pas épargné son fils unique.*

---

(1) Joinville assistant à la messe dans la chapelle du roi, entendit deux chevaliers de son conseil; l'un disait, que si le roi se croisait, ce serait une des douloureuses *journées qui oncques fust en France; car si nous nous croisons,* ajoutait-il, *nous perdrons le roi; et si nous nous croisons, nous perdrons Dieu, parce que nous ne nous croiserons pas pour lui.*

1268 La résolution du roi de France produisit une vive sensation en Europe et ranima ce qui restait encore dans les esprits du vieil enthousiasme pour les croisades; comme il était le chef de l'entreprise, la plupart des guerriers se faisaient une gloire de combattre sous ses drapeaux; la confiance qu'on avait dans sa sagesse et dans ses vertus, rassurait en quelque sorte les esprits contre les dangers des expéditions lointaines, et rendait aux peuples chrétiens des espérances qu'ils semblaient avoir perdues.

Clément IV écrivit (1) au roi d'Arménie pour le consoler des maux qu'il avait soufferts dans l'invasion des mamelucks, et lui annoncer que les chrétiens d'Orient allaient recevoir de puissans secours. Abaga, kan des Tartares, qui poursuivait alors une guerre contre les Turcs de l'Asie Mineure, avait envoyé des ambassadeurs à la cour de Rome et à plusieurs princes de l'Occident (2); il se proposait d'attaquer les mamelucks de concert avec les Francs, et de les chasser de la Syrie et de l'Égypte; le pape accueillit solennellement les ambassadeurs mogols (3); il leur dit qu'une armée

(1) La lettre du pape au roi d'Arménie se trouve dans Raynaldi, ad ann. 1267, nos. 51 et suiv.

(2) Ibn-Férat rapporte qu'Abaga envoya des députés à divers princes d'Europe, et que le roi d'Aragon fit alliance avec lui; les deux monarques se donnèrent rendez-vous en Arménie. (Ext. des auteurs arabes, §. 95.)

(3) La réponse du pape Clément au prince tartare se

conduite par un grand monarque allait s'embarquer pour l'Orient, que l'heure fatale aux Musulmans était arrivée, et que Dieu bénirait son peuple et tous les alliés de son peuple. 1268

Louis, sans cesse occupé de son expédition, avait fixé l'époque de son départ à l'année 1270. Près de trois années devaient s'écouler avant que les secours annoncés par le souverain pontife pussent arriver en Orient. On demanda des vaisseaux pour le transport des croisés aux républiques de Gènes et de Venise; les Vénitiens refusèrent d'abord, et voyant ensuite qu'on allait traiter avec les Génois, ils envoyèrent des ambassadeurs pour offrir une flotte (1). Après de longues négociations, où Venise montra plus de jalousie contre Gènes que de zèle pour la croisade, elle refusa encore de concourir à l'embarquement de l'armée chrétienne, redoutant moins la colère de Louis IX que celle du sultan du Caire, qui pouvait ruiner ses comptoirs d'Orient. Enfin les Génois s'engagèrent à fournir les vaisseaux pour l'expédition.

La plus grande difficulté était de trouver l'ar-

---

trouve dans les *Annal. ecclésias.*, ad ann. 1267, nos. 70 et suiv. Elle est datée de Viterbe.

(1) Il y eut en effet un traité ou marché de conclu; les Vénitiens offrirent de fournir quinze vaisseaux pour le passage, et d'en armer quinze autres à leurs dépens pour un an. Filleau de la Chaise donne les conditions de ce traité dans son *Histoire de saint Louis*, à l'année 1267. M. Daru en a rapporté le texte dans son *Histoire de Venise;* mais ce traité resta sans effet.

1268 gent nécessaire pour les préparatifs de la guerre. Jusqu'alors les décimes levées sur le clergé avaient fourni aux dépenses des croisades; l'opinion s'était généralement établie qu'une guerre sainte devait être payée par les hommes attachés à l'Église et voués aux autels de Jésus-Christ. Déjà Urbain IV, prédécesseur de Clément, avait ordonné, dans tout l'Occident, la levée d'un centième sur les revenus du clergé, et ce qui pouvait ressembler à un trafic des choses saintes, la cour de Rome permettait de distribuer des indulgences, qu'on accordait à proportion de ce qui était donné au-delà du tribut exigé. Le clergé de France avait adressé au pape plusieurs réclamations, mais ces réclamations étaient restées sans effet (1).

Lorsqu'on connut la dernière résolution de Louis IX, le Saint-Siége eut recours aux moyens accoutumés, et, sans égard pour des plaintes qui n'étaient pas sans fondement, l'ordre fut envoyé de lever encore une décime pendant trois années. Ce fut alors que le clergé redoubla d'opposition, et qu'il songea plus à la défense de ses revenus qu'à la

(1) Le pape Clément, dans les lettres qu'il avait adressées au cardinal de Sainte-Cécile, pour le charger de la légation en France, donnait de grands éloges au zèle de saint Louis, et lui accordait la levée d'une décime pour trois ans. Dans une autre lettre, adressée aux doyens et chapitres de France, il exhortait les églises à seconder les efforts du roi et leur reprochait l'espèce de résistance qu'elles semblaient faire à la levée des décimes; il leur opposait l'exemple des laïcs qu'elles devaient plutôt imiter.

délivrance de la Terre-Sainte. Il se plaignit au roi, 1268
il envoya à Rome des députés chargés d'exposer la profonde misère où l'église de France se trouvait réduite par les charges qui pesaient sur elle (1); ces députés représentèrent au souverain pontife que les exactions des derniers temps devenaient tous les jours plus intolérables, et que les biens du clergé ne suffisaient plus pour entretenir les autels et nourrir les pauvres de Jésus-Christ. Ils ajoutaient que l'injustice et la violence avaient autrefois séparé l'église grecque de l'église romaine, faisant entendre que de nouvelles rigueurs ne manqueraient pas de produire de nouveaux schismes. Ils disaient encore que si la plupart des croisades, et surtout l'expédition de saint Louis en Égypte, avaient été malheureuses, c'était sans doute parce qu'on avait dépouillé le sanctuaire et ruiné les églises; pour dernière raison, ils annonçaient dans l'avenir des calamités plus grandes que celles qu'on avait vues.

Un pareil discours devait enflammer la colère du souverain pontife. Clément, dans sa réponse, reprocha aux députés et à ceux qui les envoyaient, leur indifférence pour la cause des chrétiens, et leur avarice qui leur faisait refuser leur superflu

(1) Tous ces détails sur les décimes sont d'une très grande importance pour l'histoire des croisades : pour cette négociation, on peut consulter Raynaldi, cité plus haut; le *Spicilége*, tom. 13, pag. 211; le supplément de Raynaldi, liv. LXIX, n°. 42; l'*Histoire ecclésiastique* de Fleuri et les *Actes de Rymer*.

1268 pour une guerre où tant de princes, tant de guerriers illustres sacrifiaient leur vie. Il leur montra l'excommunication prête à punir une résistance coupable, et les menaça de les priver des biens qu'ils refusaient de partager avec Jésus-Christ.

Le clergé fut obligé d'obéir, et condamné à payer la décime pendant quatre ans. Le pape permit encore au roi de disposer de toutes les sommes léguées par testament pour le secours de la Terre-Sainte ; il lui abandonna également l'argent qu'on pourrait tirer de ceux qui s'étaient croisés, et qui demandaient à se racheter de leurs vœux ; ce qui dut produire une somme considérable, car on donnait la croix à tout le monde, et on ne refusait la dispense à personne.

Louis IX ne négligea point les ressources qu'il avait comme roi de France ; à cette époque on ne connaissait point d'impôt régulier, et les rois n'avaient, pour soutenir l'éclat du trône, que les revenus de leurs domaines (1). Afin de subvenir à toutes les dépenses qu'il était obligé de faire en cette occasion, le roi eut recours à l'impôt qu'on appelait la capitation, et que les seigneurs suzerains, d'après les coutumes féodales, exigeaient de chacun de leurs vassaux dans des circonstances extraordinaires (2). L'usage ne l'autorisait pas seu-

(1) Consultez, sur l'état des revenus royaux, depuis Philippe-Auguste, la préface des tomes 15, 16 et 17 des ordonnances du Louvre, par M. de Pastoret.

(2) On imposa une taxe sur les bourgeois des villes et sur

lement à lever cette contribution par rapport à la croisade ; mais il en avait aussi le droit, à l'occasion d'une cérémonie, alors très importante, dans laquelle son fils aîné, Philippe, devait être reçu chevalier. Ainsi l'impôt fut exigé au nom de la chevalerie et au nom de la religion ; on le paya sans murmurer, parce que Louis en avait confié la perception à des hommes réputés pour leur droiture. 1268

Lorsque Philippe reçut l'épée de chevalier, les Français, et surtout les Parisiens, exprimèrent leur amour pour Louis IX et pour sa famille par des réjouissances publiques ; toute la noblesse accourut des provinces pour assister aux spectacles et aux fêtes qu'on célébrait alors dans la capitale (1).

---

les gens de la campagne. On choisit, de l'avis des curés, douze habitans des plus gens de bien de chaque paroisse, qui après avoir fait serment d'observer l'égalité la plus exacte, taxèrent chacun suivant ses facultés, et furent eux-mêmes taxés par quatre autres, dont le choix était ignoré. *Spicileg.*, tome 2, pag. 108, cité par l'abbé Velly, année 1268.

(1) Le roi fit toute la dépense de ces fêtes ; on la fait monter à 1,300 livres (16,700 fr. d'aujourd'hui). Tout travail cessa à Paris pendant plus de huit jours; les rues étaient ornées de ce que chaque citoyen avait de plus beau en tapisseries. Un nombre infini de fanaux de différentes couleurs, placés sur le soir à chaque fenêtre, ne laissaient point apercevoir l'absence du soleil ; l'air retentissait jour et nuit de mille cris de joie et d'allégresse. Plus de soixante seigneurs reçurent, avec le jeune prince, l'épée de la main du monarque. (*Hist. de saint Louis*, par Filleau de la Chaise, liv. XIV, pag. 542.)

1268 Au milieu des tournois, des combats de barrières et des jeux où éclatait l'adresse des preux et des paladins, la croisade ne fut point oubliée. Le légat du pape prononça dans l'île de Saint-Louis un discours sur les malheurs de la Terre-Sainte; tout le peuple parut vivement ému des exhortations du prélat; une foule de chevaliers et de guerriers de toutes les classes prirent la croix; ainsi Louis IX trouvait dans cette circonstance l'occasion de lever à-la-fois de l'argent pour l'entretien de son armée, et des soldats pour la guerre sainte.

Tandis que toute la France s'occupait de l'expédition d'outre-mer, on prêchait la croisade dans les autres contrées de l'Europe; un concile se réunit à Northampton, dans le comté du même nom, où la plupart des barons d'Angleterre vinrent entendre les exhortations de l'envoyé de la cour de Rome. Le comte de Leicester avait été tué dans une bataille décisive, et la ligue dont il était le chef ne pouvait plus rien entreprendre contre l'autorité royale (1). Le prince Édouard, fils aîné d'Henri III, dont la valeur brillante avait triomphé des rebelles, soit que la piété de saint Louis eût excité son zèle, soit qu'il voulût acquitter le vœu que son père avait renouvelé tant de fois, prit la croix des mains du légat. Les compagnons de ses victoires et les seigneurs qu'il avait vaincus, s'empressèrent de suivre son exemple; cette ardeur

(1) Voyez Math. de Westminster, *Flor. histo.*, ad ann. 1266, et le tom. 2 des *Lettres de Clément IV*, ép. 205.

belliqueuse qui avait si long-temps déchiré le sein 1268
de la patrie, se tourna tout-à-coup contre les infidèles, et ce qui ne fut pas sans un résultat heureux pour un royaume épuisé par de longues calamités, toutes les passions de la guerre civile se portèrent alors vers la nouvelle croisade. La même ardeur se manifesta dans le royaume d'Écosse, où Jean de Bailleul et plusieurs seigneurs s'enrôlèrent sous les bannières de la guerre d'Orient.

La Catalogne et la Castille fournirent un grand nombre de croisés; le roi de Portugal et Jacques, roi d'Aragon, prirent la croix. Déjà l'une des filles du prince aragonais, Dona Sancha, ayant fait un pélerinage à Jérusalem, était morte à *l'hôpital* de St.-Jean, après s'être dévouée pendant plusieurs années au service des malades et des pélerins. Jacques avait plusieurs fois vaincu les Maures; mais ses exploits contre les infidèles, et le souvenir d'une fille martyre de la charité chrétienne, ne soutenaient point sa piété contre les passions mondaines, et ses honteuses liaisons avec Bérengère scandalisaient la chrétienté.

Le pape, à qui il communiqua son dessein d'aller dans la Terre-Sainte, lui répondit que Jésus-Christ ne pouvait agréer les services d'un prince *qui le crucifiait tous les jours par ses péchés* (1). Le roi d'Aragon, par une étrange réunion de sentimens opposés, ne voulut ni renoncer

(1) Voy. la lettre que ce pape écrivit au roi d'Aragon, rapportée par Raynaldi, ad ann. 1266, nº. 27.

1268 à Bérengère, ni abandonner son projet de combattre les infidèles en Orient. Il renouvela son serment à Tolède, dans une grande assemblée, à laquelle assistaient des ambassadeurs du kan des Tartares et du roi d'Arménie. Nous lisons dans une dissertation (1) espagnole sur les croisades, qu'Alphonse-le-Sage, qui ne put partir lui-même pour l'Orient, fournit au roi d'Aragon un secours de cent hommes et de cent mille maravedis en or; l'ordre de Saint-Jacques et d'autres ordres de chevalerie, qui avaient souvent accompagné le vainqueur des Maures dans ses batailles, lui fournirent aussi de l'argent et des hommes. La ville de Barcelonne lui offrit 80,000 sous barcelonnais, Majorque 50,000 sous d'argent avec deux navires équipés. La flotte, composée de trente gros vaisseaux et d'un grand nombre de navires, sur lesquels étaient embarqués 800 hommes d'armes et 20,000 fantassins, partit de Barcelonne le 4 septembre 1268. Arrivée à la hauteur de Majorque, elle fut dispersée par une tempête; une partie des vaisseaux arriva en Asie, une autre entra dans les ports de Sardaigne; le vaisseau que montait le roi d'Aragon fut jeté sur les côtes du Languedoc.

(1) Cette dissertation, qui nous a été adressée par l'auteur, a pour titre : *Dissertation historique sur la part que prirent les Espagnols aux guerres d'outre-mer, et sur l'influence qu'eurent ces expéditions depuis le* XI[e]. *jusqu'au* XV[e]. *siècle*, par don Fernandès de Crevarette. Cet ouvrage, où règnent une sage critique et une saine érudition, renferme beaucoup de pièces et de documens précieux.

L'arrivée à Ptolémaïs des croisés aragonais (1), commandés par un fils naturel de Jacques, rendit quelque espoir aux Francs de la Palestine. Un envoyé du roi d'Aragon, au rapport des chroniques orientales, se rendit auprès du kan des Tartares pour lui annoncer que le monarque espagnol allait arriver avec une armée; mais Jacques n'arriva point, soit qu'il fût retenu en Occident par les discours et les charmes de Bérengère, soit que la tempête qui avait dispersé sa flotte lui eût fait croire que le ciel s'opposait à son pélerinage. On avait blâmé son départ, dans lequel il semblait mépriser les conseils du Saint-Siége; on blâma son retour, qu'on attribua à ses honteux penchans (2). Des murmures s'élevèrent aussi contre le roi de Portugal qui avait levé des décimes, et ne quittait point son royaume. 1268

Tous ceux qui s'intéressaient en Europe au succès de la croisade, avaient alors les yeux sur le royaume de Naples, où Charles d'Anjou faisait de grands préparatifs pour accompagner son frère dans l'Orient; mais ce royaume, récemment conquis, devait être encore le théâtre d'une guerre

(1) Ibn-Férat fait mention de l'arrivée de ces croisés aragonais. (Voy. aux Extraits des auteurs arabes.)

(2) Il reprit honteusement le chemin de la Catalogne, dit l'auteur de la Chronique de Simon de Montfort, *semblable au Jupiter de la fable, qui quitta le ciel pour suivre une génisse;* le chroniqueur ajoute que Bérengère n'était pas un *holocauste digne de la Divinité.*

1268 allumée par la vengeance et l'ambition. Il arriva dans l'état de Naples et de Sicile, qui avait si souvent changé de maître, ce qui arrive presque toujours après une révolution : les espérances trompées se changèrent en haines ; les excès inséparables d'une conquête, la présence d'une armée fière de ses victoires, le gouvernement trop violent de Charles, animèrent les peuples contre le nouveau roi. Clément IV crut devoir lui donner un avertissement salutaire. « Votre royaume, lui écrivait-» il, épuisé d'abord par les agens de votre auto-» rité, est déchiré maintenant par vos ennemis ; » ainsi la chenille détruit ce qui a échappé à la » sauterelle. Le royaume de Naples et de Sicile » n'a pas manqué de gens qui le désolaient : où » sont maintenant ceux qui le défendront (1) ? » Cette lettre du pape annonçait les orages prêts à éclater ; beaucoup de ceux qui avaient appelé Charles par leurs vœux, regrettèrent la maison de Souabe, et portèrent leurs nouvelles espérances vers Conradin, héritier de Frédéric et de Conrad. Ce jeune prince quitta l'Allemagne avec une armée, et s'avança en Italie, se fortifiant dans sa marche du parti des Gibelins et de tous ceux que la domination de Charles avait irrités. Toute l'Italie était en feu, et le pape, protecteur de Charles, retiré à Viterbe, n'avait plus pour sa propre défense que les foudres de l'Église.

Cependant Charles d'Anjou rassembla des trou-

(1) Raynaldi rapporte cette lettre, ad ann. 1268, n°. 36.

pes et vint au-devant de son rival; les deux armées 1268
se rencontrèrent dans la plaine de St.-Valentin, près d'Aquila ; l'armée de Conradin fut taillée en pièces, et le jeune prince tomba au pouvoir du vainqueur (1). La postérité n'a point pardonné à Charles d'avoir abusé de sa victoire (2) jusqu'au point de faire condamner et décapiter son ennemi vaincu et désarmé (3). Après cette exécution, la Sicile et le pays de Naples furent livrés à toutes les fureurs d'une tyrannie jalouse et soupçonneuse; car la violence appelle la violence, et les grands crimes de la politique ne viennent jamais seuls. C'est ainsi que Charles se disposait à la croisade ; d'un autre côté la Providence lui préparait de terribles catastrophes : « Tant il est vrai, dit un

(1) Au rapport de Ricordan et du manuscrit de Jordan, Érard de Valeri qui, de retour de la Palestine avec plusieurs croisés, se trouvait dans l'armée de Charles, fit, par ses conseils, pencher la victoire du côté de ce prince.

(2) Mézeray explique ainsi le meurtre de Conradin. « Comme Charles eut résolu de passer en Afrique avec le » roi saint Louis, ne sachant que faire de Conradin et de » Frédéric, qu'il était très dangereux de garder, et encore » plus de relâcher dans un royaume tout plein de factions » et de révoltes, il leur fit faire leur procès par les syndics » des villes du royaume. »

(3) Suivant le manuscrit de Jordan, le roi Charles fit venir les principaux de toutes les villes du royaume pour les consulter sur ce qu'il devait faire de ses prisonniers. Le plus grand nombre fut d'avis qu'ils devaient être punis de mort comme coupables de lèze-majesté; mais d'autres furent contraires à cet avis.

1268 » historien, que Dieu donne aussi souvent les » royaumes pour punir ceux qu'il élève, que pour » châtier ceux qu'il assujettit. »

1269 Pendant que ces scènes sanglantes se passaient en Italie, Louis IX poursuivait l'ouvrage de la paix publique et l'entreprise de la croisade. Le saint monarque n'oubliait point que la plus sûre manière d'adoucir les maux de la guerre et ceux de son absence, c'était de faire de bonnes lois; il rendit alors plusieurs ordonnances; et chacune de ces ordonnances était un monument de sa justice (1). La plus célèbre de toutes, est la pragmatique sanction (2); cette ordonnance royale, qui avait pour but de régler les élections ecclésiastiques, de

(1) On peut voir à la fin de ce volume un Eclaircissement sur les actes législatifs de saint Louis, depuis l'année 1228 jusqu'en 1269; on y a rapporté tous les actes de ce prince, soit pour l'affranchissement des communes, soit pour l'administration intérieure du royaume, soit pour les transactions privées de la couronne.

(2) La pragmatique-sanction de saint Louis n'est, à proprement parler, qu'une ordonnance qui prescrit l'exécution dans le royaume d'un ancien canon de l'église sur le mode des élections ecclésiastiques, les droits de patron sur les églises, les promotions et collations de bénéfices; la seule disposition dirigée immédiatement contre les prétentions de la cour de Rome, est celle qui est relative aux exactions et levées de deniers; on peut voir cette ordonnance tout entière dans l'Eclaircissement déjà cité; elle est du mois de mars 1269. On doit remarquer que les conseillers de la couronne profitèrent de la vacance du Saint-Siége pour faire cette ordonnance.

maintenir les anciennes immunités des églises, et de défendre les droits et les revenus du clergé contre les prétentions et les envahissemens du gouvernement romain, devint dans la suite le fondement des libertés gallicanes. Louis IX s'occupait aussi d'élever ce monument de législation (1) auquel la postérité a donné son nom, et dont l'esprit de sagesse et d'équité servit de modèle et de lumière à ceux qui, dans les âges suivans, entreprirent de réformer et d'améliorer les lois du royaume. 1269

Le comte de Poitiers, qui devait accompagner son frère, travaillait en même temps à pacifier ses provinces, et fit beaucoup de règlemens pour le maintien de l'ordre public. Il s'occupa surtout d'abolir la servitude, ayant pour maxime, disait-il, *que les hommes naissent libres, et qu'il est toujours sage de faire retourner les choses à leur origine* (2). Ce bon prince s'attira les bénédictions du peuple, et l'amour de ses vassaux assura la durée des lois qu'il avait faites.

Nous avons dit que le prince Édouard, fils aîné

---

(1) Voyez l'Eclaircissement sur les actes de Louis IX. On doit croire que les *établissemens* de saint Louis furent l'ouvrage de tout son règne.

(2) Le pape Clément, en exhortant ce prince à exécuter son vœu, s'exprime ainsi : *Sicut vir strenuus et magnificus votum crucis prosequere.* Puis il ajoute ce conseil salutaire : *Prius tamen terris tuis ex ordine visitatis et tuis factis plenius emendatis; immolantium enim ex iniquo voto reprobatissimus; nec prodest corporis exercitium, dum premit animam mole sua peccatum.* (Reg. 2, ep. 335.)

1269 d'Henri III, avait fait le serment de combattre les infidèles; mais l'Angleterre, épuisée par les guerres civiles, ne pouvait suffire aux dépenses d'une expédition lointaine. Louis IX, qui estimait la bravoure du jeune prince croisé, et voulait l'avoir pour compagnon d'armes dans la guerre sainte, vint à son secours et s'engagea à lui prêter soixante-dix mille livres tournois. Sur ces soixante-dix mille livres tournois, vingt-cinq mille livres devaient être payées à Gaston, vicomte de Béarn, lequel avait pris l'engagement de suivre Édouard à la croisade; pour garantie de la somme empruntée, le fils d'Henri III engageait les revenus de la Guyenne, ses domaines particuliers, et donnait de plus son propre fils en otage. Il jurait en même temps que tant que durerait le saint pélerinage, *il obéirait au roi de France, en bonne foi, ainsi comme un des barons de son royaume* (1).

1270 On approchait de l'époque marquée pour le départ de l'expédition. Par ordre du légat, les curés, dans chaque paroisse, avaient pris les noms des croisés (2), pour les obliger de porter publi-

(1) Ce traité, rédigé en vieux français, renferme beaucoup de détails curieux; on le trouvera dans la *Bibliothèque des Croisades*, extrait des *Actes de Rimer.*

(2) En l'année 1269, les curés, par suite d'un ordre du légat, avaient pris les noms des croisés pour les obliger de porter publiquement la croix, et tous étaient avertis de se tenir prêts pour s'embarquer avec le roi au mois de mai de l'année 1270. (Voy. *Hist. de saint Louis*, par Filleau de la Chaise, tom. 2, pag. 620.)

quemient la croix, et tous étaient avertis de se tenir prêts à s'embarquer au mois de mai 1270. 1270
D'après l'usage suivi dans les croisades, Louis fit son testament; il laissa à Agnès, la plus jeune de ses filles, dix mille francs pour se marier, et quatre mille francs à la reine Marguerite; le monarque confia l'administration du royaume, pendant son absence, à Mathieu, abbé de St.-Denis, et à Simon, sire de Nesle; il avait écrit à tous les seigneurs qui devaient le suivre en Orient, pour leur recommander de rassembler leurs chevaliers et leurs hommes d'armes. Comme l'enthousiasme religieux n'était point assez puissant pour faire oublier les intérêts de la terre, plusieurs seigneurs qui avaient *pris* la croix, craignirent d'être ruinés dans la guerre sainte; la plupart hésitaient à partir. Louis prit l'engagement de fournir aux dépenses de leur voyage, et de les entretenir à ses frais pendant la guerre, ce qu'on n'avait pas vu dans les croisades de Louis VII et de Philippe-Auguste. Il nous reste un précieux monument de cette époque; c'est une charte (1) par laquelle le roi de France réglait ce qu'il devait payer à un grand nombre de barons et de chevaliers, pendant tout le temps que durerait la guerre d'outre-mer.

Chacun des seigneurs à qui le roi accordait une solde, devait recevoir une somme proportionnée à son rang et aux dépenses qu'il avait à faire.

(1) Voyez le texte de cette charte aux Pièces justificatives, à la fin de ce volume.

1270 Cette solde était accordée pour un an, *lequel an devoit commencer lorsque les croisés seroient arrivés à terre seiche de la mer.* Le roi devait payer la moitié de la somme convenue, *là où l'année commençoit*, et *l'autre moitié*, *quand la première moitié du demi-an seroit passée.* S'il arrivait que les croisés séjournassent dans une île, *par quoy il demoureroit mer derrière eux*, *l'année commenceroit quand ils seroient arrivés pour séjourner;* l'archevêque de Reims et l'évêque de Langres avaient chacun onze mille livres tournois; ils conduisaient soixante chevaliers pour le passage desquels le roi devait fournir un vaisseau. Nous remarquons dans la liste qui est sous nos yeux que les conventions n'étaient pas les mêmes pour tous : on voit, par exemple, Guillaume de Courtenay et Gilles de Mailly recevoir, l'un pour lui et pour dix chevaliers, *vingt-deux cents livres;* l'autre, avec six chevaliers seulement, recevoir *trois mille livres, et le passage ainsi que le retour de chevaux;* tous deux devaient avoir *bouche à court ou manger en l'hôtel du roi;* plusieurs n'avaient point de chevaliers et ne recevaient que *huit vingts livres.* Suivant les comptes manuscrits du *Trésor des Chartres*, le total de ces soldes, qu'on appelait *dons*, se montait à cent soixante et dix mille livres tournois, dépense considérable si on y ajoute les frais de nourriture pour cent trente chevaliers, qui devaient manger aux tables du roi, et les frais de transport et de passage pour la suite et les équipages des seigneurs bannerets.

Dès le mois de mars, Louis se rendit dans l'é- 1270
glise de St.-Denis, où il reçut les marques de son pélerinage, et mit son royaume sous la protection des apôtres de la France (1). Le jour qui suivit cette cérémonie solennelle, on célébra une messe pour la croisade dans l'église de Notre-Dame de Paris. Le monarque s'y rendit accompagné de ses enfans et des principaux seigneurs de sa cour; il était sorti du palais, les pieds nus, portant la panetière et le bourdon. Le même jour il alla coucher à Vincennes, et revit pour la dernière fois ces chênes antiques à l'ombre desquels il se plaisait à rendre la justice à ses peuples; ce fut là que Louis se sépara de la reine Marguerite, qu'il n'avait jamais quittée, séparation d'autant plus douloureuse

(1) Guillaume de Nangis, parlant du départ de saint Louis, dit que ce prince s'en alla à Saint-Denis avec ses fils et les grands de sa cour; que là il invoqua les martyrs Denis, Rustique et Éleuthère; qu'il reçut l'étendard des mains du comte de Vexin, ainsi que le bourdon et la panetière; qu'ensuite il se rendit au chapitre des moines, qu'il étonna par son humilité. Tous les religieux, étant sur leurs siéges, le roi alla s'asseoir sur la sixième marche au-dessous du siége de l'abbé, place qui était inférieure à celle des novices. Après avoir mis le royaume de France sous la protection de Saint-Denis, et avoir reçu la bénédiction du saint Clou et de la Couronne d'épines, il s'en alla à Vincennes, d'où il partit le lendemain, laissant son épouse Marguerite, qui lui dit adieu en poussant de grands soupirs et en répandant beaucoup de larmes. (Voy. Nangis, *de gestis sancti Ludov.*)

1270 qu'elle rappelait de cruels souvenirs, et que ces souvenirs se joignaient aux plus tristes pressentimens.

Le peuple et la cour étaient plongés dans la tristesse ; ce qui ajoutait à la douleur publique, c'est qu'on ne savait point encore où Louis allait diriger son expédition : on parlait vaguement des côtes d'Afrique. Le roi de Sicile avait pris la croix, sans avoir la volonté de partir pour l'Asie ; et lorsque, dans les conseils, on délibéra sur l'entreprise, il fit insinuer qu'on devait attaquer Tunis. Le royaume de Tunis remplissait la mer de pirates et fermait tous les passages de la Palestine (1) ; il était l'auxiliaire de l'Égypte, et pouvait en devenir le chemin. Voilà les raisons qu'on mettait en avant ; la véritable, c'est qu'il était important pour le roi de Sicile de conquérir les côtes d'Afrique, et de ne pas trop s'éloigner de l'Italie. La véritable raison pour saint Louis, celle qui le détermina sans doute, si on en croit Geoffroi de Beaulieu, son confesseur, c'est qu'il croyait pouvoir convertir le roi de Tunis, et conquérir un vaste pays à la foi chrétienne. Le prince musulman, dont les ambassadeurs étaient venus plusieurs fois en France, avait lui-

(1) On se rappelle qu'avant la première croisade, les Pisans et plusieurs autres peuples d'Italie avaient fait une expédition contre plusieurs villes des côtes d'Afrique, qui troublaient la navigation de la Méditerranée, et nuisaient au commerce de l'Europe chrétienne, arrêtaient les pèlerins, etc. Il est probable qu'au temps de saint Louis, l'Europe chrétienne pouvait avoir les mêmes griefs contre les peuples musulmans qui habitaient les côtes d'Afrique.

même fait naître cette idée, en disant qu'il ne demandait pas mieux que d'embrasser la religion de Jésus-Christ (1) : ce qu'il avait dit peut-être pour éviter une invasion, fut précisément ce qui lui attira la guerre. Louis IX répétait souvent qu'il consentirait à passer toute sa vie dans un cachot sans voir le soleil, si, à ce prix, le roi de Tunis se convertissait avec tout son peuple. 1270

Pendant que Louis traversait son royaume pour se rendre à Aigues-Mortes, où devait s'èmbarquer l'armée des croisés, on implorait partout les bénédictions du ciel pour ses armes; le clergé et les fidèles, rassemblés dans les églises, priaient pour le roi et pour ses enfans, pour tous ceux qui le suivaient. On pria aussi pour les princes et les seigneurs étrangers qui avaient pris la croix, et promettaient d'aller en Orient, comme si on eût voulu par-là les inviter à presser leur départ.

La plupart ne répondirent point à ce religieux appel. Le roi de Castille, qui s'était croisé, avait des prétentions à la couronne impériale, et ne pouvait d'ailleurs oublier le supplice de son frère Frédéric immolé par Charles d'Anjou. Non seulement les

(1) Geoffroi de Beaulieu s'étend longuement sur les raisons qui déterminèrent Louis IX à aller débarquer sur la côte d'Afrique. Selon cet historien, le roi, avant de faire ses préparatifs pour une seconde croisade, avait reçu du roi de Tunis plusieurs ambassades, et en avait envoyé lui-même à ce prince. Des personnes en qui il avait confiance lui avaient persuadé que le roi de Tunis avait bonne volonté de se faire chrétien, et que s'il en trouvait une occasion hono-

1270 affaires de l'empire retenaient les princes et les seigneurs allemands, mais la mort du jeune Conradin avait tellement révolté les esprits en Allemagne, que personne dans ce pays n'aurait voulu combattre sous les mêmes drapeaux que le roi de Sicile. Un si noir attentat, commis au milieu des préparatifs d'une guerre sainte, semblait présager de grandes calamités. Dans cette disposition des esprits, on devait être porté à croire que le ciel était irrité contre les chrétiens, et que sa malédiction allait retomber sur les armes des croisés.

Lorsque Louis arriva à Aigues-Mortes, il n'y trouva ni la flotte génoise, ni les principaux seigneurs qui devaient s'embarquer avec lui (1) : les ambassadeurs de Paléologue furent les seuls qui ne se firent point attendre ; car à Constantinople

---

rable il changerait de religion, pourvu qu'il pût le faire sans crainte de ses Sarrasins et sans compromettre son honneur. (*Vita sancti Lud.*, chap. 40 et suiv.) Guill. de Nangis exprime la même opinion : « Il pensoit le très bon roi » chrétien, si ses geants osts et si renommés qu'estoient les » siens, venoient à Thunes soudainement, à peine pourroit-il le roi de Thunes refuser ni excuser si raisonnable » occasion de recevoir le saint baptême, etc. » (Annales du règne de saint Louis, G. de Nangis.)

(1) Le roi, contraint de quitter Aigues-Mortes à cause du mauvais air, alla s'établir à Saint-Gilles, où il tint une cour plénière, avec cette magnificence qui lui était ordinaire dans les occasions d'éclat. Ces fêtes furent suivies de plusieurs voyages qu'il fit par piété en divers endroits. (*Hist. de saint Louis*, par Filleau de la Chaise, tom 2, liv. XV, pag. 623.)

on avait toujours peur de la croisade, et cette 1270
crainte était plus active que l'enthousiasme des croisés. Louis aurait pu demander à l'empereur grec pourquoi, après avoir promis d'envoyer des soldats, il n'envoyait que des députés; mais Louis, qui mettait la plus grande importance à la conversion des Grecs, et qui croyait à leur bonne foi, se contenta de rassurer les ambassadeurs; et comme le pape Clément IV venait de mourir, il les renvoya au conclave des cardinaux pour terminer la réunion des deux églises.

Cependant les croisés, entraînés par les exhortations réitérées, et par l'exemple de Louis, se mettaient en marche dans toutes les provinces, et se dirigeaient vers les ports de Marseille et d'Aigues-Mortes. Bientôt Louis vit arriver le comte de Poitiers avec un grand nombre de ses vassaux; les principaux seigneurs amenaient avec eux l'élite de leurs chevaliers et de leurs soldats; plusieurs cités avaient aussi envoyé leurs guerriers. Chaque troupe avait sa bannière, et formait un corps séparé, portant le nom d'une ville ou d'une province. On distinguait dans l'armée chrétienne les bataillons de Beaucaire, de Carcassonne, de Châlons, de Périgord (1), etc. Ces noms excitaient

(1) Ce n'était pas la première fois que les communes envoyaient leurs hommes à l'armée du roi; on trouve ce fait déjà indiqué dans le rôle de la bataille de Bouvines. (Voyez sur la part que prirent les communes aux guerres royales, la préface des tom. 10 et 11 du grand Recueil des ordonnances du temps.)

1270 vivement l'émulation, mais aussi ils donnèrent lieu à des querelles que la sagesse et la fermeté de Louis parvinrent difficilement à apaiser. Il arriva des croisés de la Catalogne, de la Castille et de plusieurs autres provinces d'Espagne; cinq cents guerriers de la Frise arrivèrent pleins de confiance dans un chef tel que Louis IX, disant que leur nation avait toujours été fière d'obéir aux rois de France.

Le roi, avant de s'embarquer, écrivit encore une fois aux régens du royaume pour leur recommander de veiller sur les mœurs publiques, de délivrer la France des mauvais juges, de faire rendre à tout le monde, et particulièrement aux pauvres, une justice prompte et entière, afin que celui qui juge les jugemens des hommes n'eût rien à lui reprocher; tels furent les derniers adieux que Louis fit à la France.

Avant de s'embarquer, le pieux monarque fit un pélerinage à Notre-Dame de Veauvert et dans d'autres lieux renommés alors pour leur sainteté: le jour même du départ, et prêt à monter sur son vaisseau, il fit approcher ses fils Philippe, Jean et Pierre: « Vous voyez, leur dit-il, comment déjà » vieux j'entreprends pour la seconde fois le voyage » d'outre-mer, comment je laisse votre mère avan- » cée en âge, et mon royaume rempli de prospérités. » Vous voyez comment, pour la cause du Christ, » je n'épargne point ma vieillesse, et comment j'ai » résisté à la désolation de tous ceux qui m'étaient » chers. Je sacrifie pour Dieu, richesses, honneurs,

» plaisirs; je vous emmène avec moi, vous, mes 1270
» chers enfans, ainsi que votre sœur aînée ; j'aurais
» emmené mon quatrième fils s'il avait été plus avan-
» cé en âge. » S'adressant ensuite à Philippe, Louis
ajouta : « J'ai voulu vous dire ces choses, afin qu'a-
» près ma mort et lorsque vous serez monté sur le
» trône, vous n'épargniez rien pour le Christ et
» pour la défense de son église ; fasse le ciel que
» jamais ni votre épouse, ni vos enfans, ni votre
» royaume, ne vous arrêtent dans la voie du salut.
» J'ai voulu vous donner ce dernier exemple à vous
» et à vos frères, et j'espère que vous l'imiterez si
» les circonstances le demandent (1). »

Après les prières et les cérémonies d'usage, la flotte mit à la voile le 4 juillet 1270, et le 8 du même mois, elle arriva dans la rade de Cagliari. Les habitans de l'île de Sardaigne, alliés ou sujets de Pise, furent effrayés de voir flotter le pavillon des Génois avec lesquels ils étaient en guerre (2); ils refusèrent de recevoir aucun vaisseau dans leur port, et les messages pacifiques de saint Louis ne

(1) Ce discours est rapporté par *Surius* dans une *Vie de saint Louis*, que cet auteur nous a laissée. (Voyez Surius, *Vita sancti Ludovici.*).

(2) Louis IX éprouva quelques difficultés pour faire débarquer des troupes dans le port de Cagliari. Les Pisans, maîtres de l'île, ne voulaient point recevoir les Gênois, leurs ennemis; saint Louis fut obligé de reconnaître leur souveraineté pour obtenir de l'eau et des rafraîchissemens. (Voyez les *Lettres* de Pierre de Condet.)

1270 purent obtenir que la permission de débarquer les malades et d'acheter quelques provisions.

La flotte attendit pendant huit jours que les vaisseaux dispersés par les vents vinssent la rejoindre. Ce fut dans la rade de Cagliari que le roi de France et ses barons tinrent un dernier conseil pour savoir en quel lieu et comment ils aborderaient sur les terres des infidèles. On avait sans doute délibéré avant cette époque sur l'objet de cette expédition; mais ce qui paraît certain, c'est que la résolution qui avait été prise était à peine connue des principaux chefs.

Les chroniques du temps parlent à peine de cette dernière délibération, tant l'indifférence sur ce point était grande. Il est probable que plusieurs chevaliers s'opposèrent au projet de porter la guerre sur les terres d'un prince qui n'avait point fait de mal aux chrétiens, tandis qu'on laissait en paix le souverain de l'Égypte et de la Syrie, le plus cruel fléau des colonies chrétiennes. Quelques-uns des barons, les évêques surtout, durent rappeler à l'assemblée qu'en prenant la croix, les pélerins avaient fait vœu d'aller dans la Terre-Sainte, et non sur les rivages déserts de l'Afrique. Nos lecteurs n'ont pas oublié ce qui se passa dans la cinquième croisade; ils ont pu voir comme nous l'ardeur opiniâtre avec laquelle un grand nombre de seigneurs et d'ecclésiastiques s'élevèrent contre le projet de marcher sur Bysance, et la sévérité inflexible du chef de l'Eglise envers les croisés, qui, *regardant à droite et à gauche*,

avaient oublié le chemin de Jérusalem : depuis 1270
long-temps, on ne voyait plus rien de semblable dans la direction des guerres saintes, et la pensée de délivrer les murs de Sion n'était plus qu'une circonstance accessoire des expéditions d'outre-mer. Dans les croisades précédentes, les pélerins avaient déjà porté leurs armes en Egypte, Louis IX lui-même, avant de visiter les saints lieux, avait voulu arborer les étendards de la croix sur les bords du Nil. Maintenant, entraîné par les adroites insinuations du roi de Sicile, et par l'espoir de convertir un prince musulman, il adoptait avec ses barons le projet d'assiéger Tunis, et croyait faire une chose agréable à Dieu en débarquant sur les ruines de Carthage (1).

Sur la côte occidentale de l'Afrique, vis-à-vis de la Sicile, se trouve une péninsule décrite par Strabon, dont la circonférence est de trois cent quarante stades ou quarante-deux milles. Cette péninsule s'avance dans la mer entre deux golfes, dont

(1) Voyez, sur les motifs qui décidèrent saint Louis à se porter dans le royaume de Tunis, Geoffroi de Beaulieu, dans la *Vie de saint Louis*, chap. 39 et suiv.; Saba de Malespine, dans son *Histoire de Sicile*, blâme beaucoup ce prince d'avoir, contre l'attente de tous les croisés, porté ses armes vers Tunis, au lieu d'aller dans la Terre-Sainte, opprimée par les infidèles. Il va jusqu'à dire que la mort du roi de France fut sans doute une punition temporelle du Dieu miséricordieux, qui voulut effacer dans ce monde la faute que Louis IX avait faite en rendant nuls les vœux de tant de personnes pieuses.

1270 l'un, à l'occident, offre un port commode; l'autre, entre l'orient et le midi, communique par un canal, avec un lac qui s'étend à trois lieues dans les terres, et que les géographes modernes appellent la *Goulette*. C'est là qu'était bâtie la rivale de Rome, dont l'enceinte s'étendait aux deux rivages de la mer. Les conquêtes des Romains, les ravages des Vandales, n'avaient pu ruiner entièrement cette cité florissante; mais dans le VIIe. siècle, envahie et désolée par les Sarrasins, elle n'était plus qu'un amas de ruines; une bourgade, sur le port, appelée *Marsa*, une tour sur la pointe du cap, un château assez fort sur la colline de Byrsa, voilà tout ce qui restait de cette ville qui régna si longtemps sur toutes les côtes d'Afrique, qui menaça souvent l'Italie, et dont les flottes couvraient la Méditerranée (1).

A cinq lieues de là, vers l'orient et le midi, un peu au-delà du golfe et du lac de la *Goulette*, s'élevait une ville appelée dans l'antiquité *Tynis* ou *Tinissa*, et maintenant Tunis, dont Scipion se rendit maître avant d'attaquer Carthage. Tunis s'était accrue de la ruine des autres cités, et dans le XIIIe. siècle elle le disputait, pour sa richesse

(1) L'auteur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem, et de Jérusalem à Paris*, a fait un tableau rapide et brillant de cette croisade et de la mort de saint Louis. M. de Châteaubriand a eu le bonheur de parcourir les lieux dont il parle, et la description qu'il fait des ruines de Carthage est pleine d'intérêt.

et sa population, aux villes les plus florissantes de 1270
l'Afrique. On y comptait dix mille maisons, trois grands faubourgs; les dépouilles des nations, les produits d'un commerce immense l'avaient enrichie; tout ce que l'art des fortifications peut inventer, avait été employé pour en défendre l'accès.

La côte où s'élevait Tunis fut le théâtre de nombreuses révolutions dont les anciens historiens nous ont transmis le récit; mais l'histoire moderne n'a point de même consacré les révolutions des Sarrasins. On peut à peine suivre dans leur marche les barbares qui plantèrent sur tant de ruines l'étendard de l'islamisme. Tout ce qu'on sait de positif, c'est que Tunis, long-temps réunie au royaume de Maroc, s'en était séparée sous un prince belliqueux, dont le troisième successeur régnait au temps de saint Louis.

La flotte génoise quitta la rade de Cagliari le 15 juillet; elle arriva le 17 à la vüe de Tunis. En voyant ce formidable appareil de guerre, les habitans de la côte d'Afrique furent saisis de surprise et d'effroi. Si on en croit Makrisi, le prince de Tunis envoya au roi de France un député, chargé de lui rappeler le souvenir de l'amitié qu'ils s'étaient témoignée réciproquement. Le même historien ajoute que l'ambassadeur musulman offrit à Louis IX quatre-vingt mille pièces d'or, et que le monarque accepta ce présent, sans renoncer à ses projets. Lorsque la flotte s'approcha de la côte, tout ce qui était sur la rive de Carthage prit la

1270 fuite vers les montagnes ou vers Tunis. Quelques vaisseaux qui se trouvaient dans le port restèrent abandonnés; le roi ordonna à Florent de Varennes, qui remplissait les fonctions d'amiral, de descendre dans une chaloupe et d'aller reconnaître le rivage. Varennes ne trouva personne dans le port, ni sur la rive; il manda au roi qu'il n'y avait point de temps à perdre et qu'il fallait profiter de la consternation des ennemis. On se rappelle que dans la précédente expédition, on avait précipité la descente sur les côtes d'Égypte; dans celle-ci on ne voulut rien hasarder. Alors c'était la jeunesse qui présidait à la guerre; maintenant c'étaient la vieillesse et l'âge mûr. On résolut d'attendre au lendemain (1).

Le lendemain, au lever du jour, la côte parut couverte de Sarrasins, parmi lesquels on voyait un grand nombre d'hommes à cheval. Les croisés ne se mirent pas moins en mesure d'aborder; à l'approche des chrétiens, la multitude des infidèles disparut, et ce fut une grande faveur du ciel, car, au rapport d'un témoin oculaire, le désordre était si grand que cent hommes auraient suffi pour arrêter toute l'armée.

Lorsque l'armée chrétienne eut débarqué, elle se rangea en bataille sur la rive, et, d'après les lois de la guerre, Pierre de Condet, aumônier du roi,

---

(1) Consultez, pour les détails de cette expédition, Geoffroi de Beaulieu, Guill. de Chartres, Nangis, Villani. (*Biblioth. des Croisades*, tom. 1.)

lut à haute voix une proclamation, par laquelle les 1270
vainqueurs prenaient possession du territoire. Cette proclamation, que Louis IX avait rédigée lui-même, commençait par ces mots : « Je vous dis le » ban de notre seigneur Jésus-Christ et de Louis, » roi de France, son sergent (1). »

On débarqua les bagages, les provisions et les munitions de guerre. Une vaste enceinte fut tracée, et on y dressa les tentes des soldats chrétiens. Tandis qu'on creusait des fossés et qu'on élevait des retranchemens pour défendre l'armée d'une surprise, on s'empara de la tour bâtie à la pointe du cap. Le lendemain cinq cents matelots plantèrent l'étendard fleurdelisé sur le château de Carthage (2). La bourgade de Marza, qui avoisinait le château, tomba aussi au pouvoir des croisés; on y laissa les malades, et l'armée resta sous les tentes.

Dans une lettre écrite à Mathieu, abbé de St.-Denis, Louis IX raconte lui-même les premiers événemens d'une guerre où tant de revers attendaient les croisés. « Nous sommes arrivés à la vue » de Tunis, dit le pieux monarque, le jeudi d'a- » vant la fête de sainte Marie-Madeleine; le ven-

(1) Ce fait se trouve dans le *Spicilége*, tom. II, page 552; il a été copié par Filleau de la Chaise, tom. II, pag. 637.

(2) Nous renvoyons aux Pièces justificatives, à la fin de ce volume, les lettres écrites par Pierre de Condet à divers personnages. On y trouvera des détails intéressans sur les opérations de l'armée chrétienne.

1270 » dredi nous avons pris terre sans aucun obstacle ; » après avoir fait débarquer nos chevaux, nous » nous sommes avancés jusqu'à l'ancienne ville » qu'on nomme Carthage, et nous avons dressé » notre camp. Nous avons avec nous notre frère » Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, » nos enfans Philippe, Jean et Pierre, notre neveu » Robert, comte d'Artois, et nos autres barons. » Notre fille, la reine de Navarre, les femmes des » autres princes, les enfans de Philippe et du » comte d'Artois sont sur les vaisseaux non loin » de nous; nous jouissons tous, grâce à Dieu, d'une » santé parfaite. Nous vous annonçons qu'après » avoir pourvu à tout ce qui était nécessaire, nous » avons, avec le secours de Dieu, emporté d'as- » saut la ville de Carthage, où plusieurs Sarrasins » ont été passés au fil de l'épée (1). »

Louis IX espérait encore la conversion du roi de Tunis ; mais cette pieuse illusion ne tarda pas à s'évanouir. Le prince musulman envoya des députés au roi pour lui annoncer qu'il viendrait le chercher à la tête de cent mille hommes, et qu'il lui demanderait le baptême sur le champ de bataille; le roi maure ajoutait qu'il avait fait arrêter tous les chrétiens qui se trouvaient dans ses états, et qu'ils seraient tous massacrés, si l'armée chrétienne venait insulter sa capitale.

---

(1) Cette lettre, très courte, est datée du jour de la fête de saint Jacques, apôtre, 1270, 25 juillet; elle se trouve au tom. 3 du *Spicilége*, pag. 664.

Les menaces et les vaines bravades du prince de Tunis ne pouvaient changer le projet de la croisade. Les Maures d'ailleurs n'inspiraient point de crainte et ne cachaient point la terreur que leur causait la seule vue des croisés. N'osant jamais affronter l'ennemi, leurs bandes, tantôt éparses, erraient autour de l'armée chrétienne et cherchaient à surprendre ceux qui s'écartaient du camp; tantôt réunies, elle fondaient sur les postes avancés, lançaient quelques flèches, montraient leurs sabres nus, et la vitesse de leurs chevaux les dérobait à la poursuite des chrétiens (1). Souvent ils avaient recours à la trahison : trois d'entre eux vinrent dans le camp des croisés et dirent qu'ils voulaient embrasser la foi chrétienne (2); cent autres les suivirent en annonçant la même intention. On les reçut à bras ouverts; eux tombèrent sur les Français le glaive à la main, mais bientôt accablés par le nombre, les uns furent tués, les autres s'enfuirent. Les trois premiers se jetant à genoux implorèrent la compassion des chefs. Le mépris qu'on avait pour de pareils ennemis leur fit obtenir grâce; ils furent jetés hors du camp. 1270

A la fin l'armée musulmane, enhardie par l'inac-

---

(1) Makrisi prétend, qu'au milieu du mois d'août, il se livra un combat terrible où il périt beaucoup de monde de part et d'autre.

(2) Guillaume de Nangis dit à ce sujet : « Ici ot grant » trayson des Sarrasins et grant simplesse des chrétiens. »

1270 tion des chrétiens, se présenta plusieurs fois dans la plaine. Rien n'était plus facile que de l'attaquer et de la vaincre ; mais Louis avait résolu de rester sur la défensive, et d'attendre pour commencer la guerre l'arrivée du roi de Sicile ; résolution funeste qui perdit tout, car le monarque sicilien, qui avait conseillé cette malheureuse expédition, devait achever par ses retards le mal qu'il avait déjà fait par ses conseils.

On se préparait en Égypte à prévenir l'invasion des Francs, et dès les premiers jours d'août, Bibars annonçait par ses messages qu'il allait marcher au secours de Tunis (1). Les troupes que le sultan du Caire entretenait dans la province de Barka (la Cyrénaïque), reçurent l'ordre de se mettre en route ; le prince de Tunis, qui prenait le titre de calife ou de commandeur des croyans, avait appelé tous les Musulmans du royaume de Maroc et des provinces de la Mauritanie, à la défense de l'islamisme. Ainsi l'armée musulmane pouvait recevoir de nombreux renforts, tandis que les croisés n'avaient aucun espoir de trouver des auxiliaires sur les côtes d'Afrique. On se rappelle que dans les premières croisades, une foule de chrétiens accouraient au-devant des Francs,

(1) Les craintes qu'eurent les Musulmans d'Égypte et de Syrie pourraient, jusqu'à un certain point, justifier l'entreprise contre Tunis. (Voyez la *Vie de Bibars*, *Biblioth. des Croisades*, Extrait des auteurs arabes, §. 57.)

et leur apportaient des secours; ici les croisés 1270
ne voyaient autour d'eux qu'une population misérable qui fuyait à leur aspect. Quelques chrétiens dispersés sur la côte, vivant dans la crainte et dans la servitude, n'osaient point visiter leurs frères d'Occident, ni saluer les drapeaux de la guerre sainte.

Tout ce qu'apercevaient les croisés sur cette terre lointaine, éveillait à peine leur curiosité, et ne faisait que les remplir de tristesse, au lieu d'animer leur enthousiasme. Aucun des chevaliers, pas même les clercs qui accompagnaient la croisade, n'avaient assez de savoir pour interroger les ruines dispersées sous leurs pas; ils ne savaient qu'une chose, c'est qu'ils étaient arrivés, comme l'écrivait Louis IX, dans une ville (1) *qu'on appelait Carthage*.

Campés parmi les débris de la plus haute antiquité, dans des lieux qui rappellent encore aux voyageurs européens le souvenir de Didon et d'Annibal, les seigneurs et les barons du pays de France portaient tous leurs regrets et toutes leurs pensées vers les donjons gothiques et les vieux manoirs qu'ils avaient laissés en Occident. A peine savait-on dans l'armée chrétienne qu'aux premiers siècles de l'Église la parole de Jésus-Christ s'était fait entendre dans Carthage, dans Utique, dans Hypone; que toutes les cités de la côte d'Afrique

(1) Voyez la lettre citée plus haut.

1270 avaient vu d'illustres apôtres de Dieu, de saints docteurs et de nombreux martyrs de la foi.

Une contrée autrefois si fertile n'était plus qu'une solitude brûlante où croissaient quelques oliviers. Les aqueducs qu'on avait élevés au loin pour remplir les citernes, couvraient alors la terre de leurs débris épars; les soldats de Louis IX ne trouvèrent ni les bocages verts, ni les antres frais, ni les cascades limpides qui, d'après le récit poétique (1) de Virgile, consolèrent les compagnons du pieux Énée. Dès les premiers jours de leur arrivée, les croisés manquaient d'eau; et pour nourriture, ils n'avaient que des viandes salées; les soldats ne pouvaient supporter le climat d'Afrique; il régnait des vents venus de la zône torride qui semblaient n'être qu'un feu dévorant. Les Sarrasins, sur les montagnes voisines, soulevaient le sable avec certains instrumens (2), et la poussière se dirigeait en nuages enflammés dans la plaine où campaient les chrétiens. Enfin la dyssenterie, maladie dangereuse dans les pays chauds, causait de grands ravages parmi les troupes. La peste, qui paraît naître d'elle-même sur ce sable aride, avait aussi porté sa contagion dans l'armée chrétienne.

On était jour et nuit sous les armes, non pour

(1) Voyez le 1er. livre de l'*Enéide*.

(2) Ce fait est rapporté par Jean Villani, liv. VII, chapitre 37; et par le mémorial des podestats de Reggio, an 1270.

combattre l'ennemi qui fuyait toujours, mais pour 1270
se défendre de toute surprise. La plupart des croisés succombaient à la fatigue, à la disette et à la maladie. Les Français eurent d'abord à regretter Bouchard, comte de Vendôme, le comte de la Marche, Gauthier de Nemours, les seigneurs de Montmorency, de Pienne, de Brissac, Guy d'Aspremont, Raoul, frère du comte de Soissons. On ne pouvait suffire à ensevelir les morts : les fossés du camp étaient remplis de cadavres jetés pêle-mêle, ce qui ajoutait encore à la corruption de l'air et au spectacle de la désolation générale.

Cependant Olivier de Termes, gentilhomme languedocien venant de la Sicile, annonçait que le roi Charles était prêt à s'embarquer avec une armée. Cette nouvelle fut reçue avec joie, mais n'adoucit aucun des maux que souffraient les croisés. Les chaleurs devenaient excessives ; le manque d'eau, la mauvaise nourriture, la maladie qui poursuivait ses ravages, le chagrin de se voir enfermé dans un camp sans pouvoir combattre, achevaient de porter le découragement dans l'âme des soldats et des chefs. Louis cherchait à les animer par ses paroles et par son exemple ; mais il tomba lui-même malade de la dyssenterie. Le prince Philippe, le duc de Nevers, le roi de Navarre, le légat, éprouvèrent aussi les effets de la contagion. Le duc de Nevers, surnommé Tristan, était né à Damiette pendant la captivité du roi. Louis l'aimait tendrement : le jeune prince restait dans la tente de son père ; mais près de succomber à sa maladie, on le

1270 transporta sur un vaisseau. Le monarque demandait sans cesse des nouvelles de son fils; ceux qui l'environnaient gardaient le silence. A la fin on lui annonça que le duc de Nevers était mort; Louis ne put retenir ses larmes. Peu de temps après le légat du pape mourut, vivement regretté du clergé et des soldats de la croix, qui le regardaient comme leur père spirituel.

Malgré ses souffrances, malgré ses chagrins, Louis IX s'occupait toujours du soin de son armée. Il donna des ordres tant qu'il lui resta quelque force, partageant son temps entre les devoirs d'un chrétien et ceux d'un monarque. Enfin la fièvre redoubla; ne pouvant plus se livrer ni aux soins de l'armée, ni aux exercices de la piété, il fit placer une croix devant lui, et tendant les mains, il implorait en silence celui qui avait souffert pour tous les hommes.

Toute l'armée était en deuil; les soldats fondaient en larmes; on demandait au ciel la conservation d'un si bon prince. Au milieu de la douleur générale, Louis portait ses pensées vers l'accomplissement des lois divines et des destinées de la France. Philippe, qui devait lui succéder au trône, était dans sa tente; il le fit approcher de son lit, et d'une voix éteinte lui adressa des conseils sur la manière de gouverner le royaume de ses pères. Les instructions qu'il lui donna renfermaient les plus nobles maximes de la religion et de la royauté. Ce qui les rendra à jamais dignes des respects de la postérité, c'est qu'elles

avaient l'autorité de son exemple et rappelaient 1270
toutes les vertus de sa vie. Après avoir recommandé à Philippe de respecter et de faire respecter la religion et ses ministres, de craindre en tout temps et par-dessus tout d'offenser Dieu (1) : « Mon » cher fils, ajoutait-il, sois charitable et miséricordieux pour les pauvres et pour tous ceux qui » souffrent. Si tu parviens au trône, montre-toi » digne par ta conduite de recevoir la sainte onction dont les rois de France sont sacrés.... » Quand tu seras roi, montre-toi juste en toutes » choses, et que rien ne puisse jamais t'écarter » du sentier de la vérité et de la droiture.... Si la » veuve et l'orphelin luttent devant toi avec » l'homme puissant, déclare-toi pour le faible » contre le fort, jusqu'à ce que la vérité te soit » connue... Dans les affaires où tu serais toi-même » intéressé, soutiens d'abord la cause d'autrui ; » car si tu n'agissais de la sorte, tes conseillers

(1) Geoffroi de Beaulieu a rapporté ces instructions en latin. On les retrouve en vieux français dans Joinville et dans les *Annales du règne de saint Louis*. Ces trois auteurs les donnent avec des différences assez remarquables. Moreau, dans le vingtième volume de ses *Discours sur l'Histoire de France*, en donne une nouvelle version, qu'il assure avoir été copiée sur un des registres de la chambre des comptes, où vraisemblablement Philippe-le-Hardi voulut que ce monument fût consigné. C'est cette version que nous avons principalement suivie dans l'extrait que nous donnons ici. On en trouvera le texte dans les Pièces justificatives de ce volume.

1270 » hésiteraient à parler contre toi, ce que tu ne
» dois pas vouloir... Mon cher fils, je te recom-
» mande surtout d'éviter la guerre avec tout peu-
» ple chrétien ; si tu es réduit à la nécessité de la
» faire, fais du moins que le pauvre peuple, qui
» n'a point de tort, soit gardé de tout dom-
» mage... Réunis tous tes efforts pour apaiser
» les divisions qui s'élèveraient dans le royaume,
» car rien ne plaît tant à Dieu que le spectacle de
» la concorde et de la paix.... Ne néglige rien
» pour qu'il y ait dans les provinces de bons bail-
» lis et de bons prévôts... Donne volontiers le
» pouvoir à gens qui en sachent bien user, et
» punis ceux qui en abusent ; car si tu dois haïr le
» mal dans autrui, à plus forte raison dans ceux
» qui tiennent de toi leur autorité... Sois équita-
» ble dans la levée des deniers publics, sage et
» modéré dans leur emploi ; garde-toi des folles
» dépenses qui mènent à des taxes injustes : cor-
» rige avec prudence ce qui est défectueux dans
» les lois du royaume. Maintiens avec loyauté les
» droits et franchises que tes prédécesseurs ont
» laissées ; plus tes sujets seront heureux, plus tu
» seras grand ; plus ton gouvernement sera irré-
» prochable, plus tes ennemis craindront de l'at-
» taquer. »

Louis donna plusieurs autres conseils à Philippe sur l'amour qu'il devait à Dieu, à ses peuples et à sa famille ; puis, épanchant tout son cœur, il ne fit plus entendre que le langage d'un père qui va se séparer d'un fils qu'il aime tendrement. « Je te

» donne, lui dit-il, toutes les bénédictions qu'un 1270
» père peut donner à son cher fils. Que tu me
» fasses aider par messes et oraisons, et que j'aie
» part à toutes les bonnes œuvres que tu feras.
» Je prie notre Seigneur Jésus-Christ que par sa
» grande miséricorde il te garde de tous maux, et
» te défende que tu fasses chose contre sa volonté,
» et qu'après cette mortelle vie nous puissions le
» voir, l'aimer et le louer ensemble dans les siècles
» des siècles. »

Lorsqu'on pense que ces paroles étaient prononcées sur les côtes d'Afrique par un roi de France expirant, on éprouve un mélange de surprise et d'émotion, dont les esprits les plus froids et les plus indifférens ne sauraient se défendre. Qu'on juge de l'effet qu'elles durent produire sur l'âme d'un fils désolé. Philippe les écouta avec une douleur respectueuse, et voulut qu'elle fussent transcrites fidèlement pour les avoir sous les yeux tous les jours de sa vie.

Louis se tourna ensuite vers sa fille, la reine de Navarre, qui fondait en larmes au pied de son lit : dans une instruction qu'il avait préparée pour elle, il lui rappela les devoirs d'une reine et d'une épouse; il lui recommanda surtout d'avoir soin de son mari qui était malade, et n'oubliant pas les plus petites circonstances, il conseilla au roi de Navarre, à son retour en Champagne, de payer ses dettes avant de rebâtir le couvent des Cordeliers de Provins.

Ces instructions paternelles furent les dernières

1270 paroles que Louis adressa à ses enfans ; dès-lors il ne les revit plus. Les ambassadeurs de Michel Paléologue venaient d'arriver à l'armée chrétienne (1) ; le roi consentit à les recevoir. Dans l'état où il se trouvait, Louis ne pouvait juger ni les fausses promesses des Grecs, ni les alarmes et la politique trompeuse de leur empereur ; il ne s'occupait plus des choses de la terre. Il se borna à exprimer des vœux pour que la réunion des deux églises pût enfin s'opérer, et promit aux ambassadeurs que son fils Philippe y travaillerait de tout son pouvoir. Ces envoyés étaient Meliteniote, archidiacre de la chapelle impériale, et le célèbre Vechus, chancelier de l'église de Constantinople. Ils furent si touchés des paroles et des vertus de S. Louis, qu'ils se livrèrent dans la suite avec zèle à la réunion, et finirent tous deux par être les victimes de la politique des Grecs.

Après cet entretien, Louis ne voulut plus songer qu'à Dieu, et resta seul avec son confesseur (2). Ses

---

(1) Voyez l'historien grec Pachymere, pag. 246, et Filleau de la Chaise, qui rend compte de cette ambassade d'après lui.

(2) Geoffroi de Beaulieu, Guillaume de Chartres et Guillaume de Nangis offrent quelques détails sur la mort de saint Louis. Don Martenne a publié une lettre fort touchante qu'on trouvera dans le premier volume de la *Bibliothèque des Croisades ;* elle est attribuée à l'évêque de Tunis, et adressée au roi de Navarre. Le P. Daniel, qui l'a aussi donnée dans son *Histoire de France*, dit qu'elle est du roi de Navarre lui-même et adressée à l'évêque titulaire de

aumôniers récitèrent devant lui les prières de l'é- 1270
glise auxquelles il répondait. Puis il reçut le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction. « Dès le dimanche, » à l'heure de nones, dit un témoin oculaire, jus- » qu'à lundi, à l'heure de tierce, sa bouche ne » cessa, ne de jour ne de nuit, de louer notre Sei- » gneur, et de prier pour le peuple qu'il avait là » amené. » On l'entendit répéter ces paroles du prophète-roi : « Faites, Seigneur, que nous puis- » sions dédaigner les prospérités du monde et bra- » ver ses adversités. » Il disait aussi, à haute voix, ce verset d'un autre psaume : « O Dieu, daigne » sanctifier ton peuple et veiller sur lui ! » Quelquefois il invoquait saint Denis, qu'il avait souvent invoqué dans les batailles, et lui demandait son

---

Tunis ; il prétend l'avoir copiée sur un très beau manuscrit, qui était entre les mains de M. de Chezelles, lieutenant-général de police de la ville de Montluçon. Il y a quelques différences dans le style de ces deux copies. Celle du P. Daniel contient des expressions qui sont celles du temps où le roi de Navarre écrivait, et ces expressions ont été rajeunies dans la copie de don Martenne; ce qui fait croire que la lettre est plutôt du roi de Navarre que de l'évêque de Tunis, c'est que le roi, ayant été présent à la mort de saint Louis, l'évêque de Tunis, dont on ne dit point le nom, en supposant qu'il y eût été aussi présent, n'aurait pas eu besoin d'instruire le roi de Navarre de détails que ce prince connaissait aussi bien que lui-même. Au lieu qu'il est probable que cet évêque, n'ayant pas assisté aux derniers momens du saint roi, Thibault lui aura écrit les détails que renferme cette lettre.

1270 céleste appui pour cette armée qu'il allait laisser sans chef. Dans la nuit du dimanche au lundi, on l'entendit prononcer deux fois le mot de *Jérusalem ;* puis il ajoutait : *Nous irons à Jérusalem.* Son esprit était toujours frappé de l'idée de la guerre sainte. Peut-être aussi ne voyait-il plus alors que la Jérusalem céleste, dernière patrie de l'homme juste.

A neuf heures du matin, le lundi 25 août, il perdit la parole; mais il regardait encore les gens *débonnairement*. Son visage était calme; et l'on voyait que son âme se partageait entre les plus pures affections de la terre et les pensées de l'éternité. Sentant que sa mort approchait, il fit signe qu'on le plaçât, couvert d'un cilice, sur un lit de cendres. « Entre heures de tierce et de midi, fit aussi » comme semblant de dormir, et fut bien les yeux » clos l'espace d'une demi-heure et plus. » Il parut ensuite se ranimer, ouvrit les yeux et regarda le ciel, en disant : « Seigneur, j'entrerai dans votre » maison, et je vous adorerai dans votre saint ta- » bernacle. » Il expira à trois heures du soir.

Nous avons parlé de la profonde douleur qui régnait parmi les croisés, lorsque Louis était tombé malade. On ne voyait pas un chef ni un soldat qui n'oubliât ses maux pour songer à la maladie du roi. A chaque heure du jour et de la nuit, ces fidèles guerriers accouraient autour de la tente du monarque, et lorsqu'ils voyaient l'air triste et consterné de ceux qui en sortaient, ils s'en retournaient les yeux baissés vers la terre, et l'âme remplie de

sombres pensées. Dans le camp, on osait à peine 1270
s'interroger, parce qu'on n'attendait plus que des nouvelles sinistres. Enfin quand le malheur que tout le monde redoutait fut annoncé à l'armée, les guerriers français se livrèrent au désespoir; ils voyaient dans la mort de Louis le signal de toutes les calamités, et se demandaient entr'eux quel chef les reconduirait dans leur patrie. Au milieu des gémissemens et des sanglots, on entendait de vives plaintes contre ceux qui avaient conseillé cette expédition, et surtout contre le roi de Sicile, qu'on accusait de tous les désastres de la guerre.

Le jour même de la mort du roi, Charles d'Anjou débarqua avec son armée près de Carthage: les trompettes et les instrumens de guerre se firent entendre sur la rive; mais un morne silence régnait dans le camp des croisés, et personne n'allait au-devant des Siciliens qu'on avait attendus avec tant d'impatience. De tristes pressentimens s'emparent de Charles; il devance son armée et vole à la tente du roi qu'il trouve étendu sur la cendre. Les traits de Louis étaient à peine altérés, tant son trépas avait été tranquille. Charles se prosterna à ses pieds (1), les arrosa de larmes, l'appelant tantôt son frère, tantôt son seigneur. Il resta long-temps dans cette attitude, sans voir aucun de ceux qui l'entouraient, s'adressant

---

(1) Voy. les *Gestes de Philippe III*, Duchesne, tom. 5, pag. 516 et 17.

1270 toujours à Louis comme s'il eût été vivant, et se reprochant, avec l'accent du désespoir, de n'avoir pas entendu, de n'avoir pas recueilli les dernières paroles du plus tendre des frères, du meilleur des rois.

Les restes mortels de Louis furent déposés dans deux urnes funéraires. Les entrailles du saint roi furent le partage de Charles d'Anjou, qui les envoya à l'abbaye de Montréal, où ces précieuses reliques attirèrent long-temps le respect et la dévotion des fidèles. Les ossemens et le cœur de Louis restèrent entre les mains de Philippe. Ce jeune prince ayant voulu les envoyer en France, les chefs et les soldats ne consentirent point à se séparer de ce qui leur restait d'un si bon monarque. La présence de ce dépôt sacré au milieu des croisés, leur paraissait une sauve-garde contre de nouveaux malheurs, et le plus sûr moyen d'attirer sur l'armée chrétienne la protection du ciel.

Philippe était toujours malade, et sa maladie donnait encore des inquiétudes. L'armée le regardait comme le digne successeur de Louis, et l'affection qu'on avait pour le père se reportait sur le fils; il reçut, au milieu de la douleur publique, l'hommage et les sermens des chefs, des barons et des seigneurs. Son premier soin fut de confirmer la régence et tout ce que son père avait établi en France avant son départ. Geoffroi de Beaulieu, Guillaume de Chartres et Jean de Mons, confesseurs et aumôniers du feu roi, furent chargés de porter les ordres de

Philippe en Occident (1). Parmi les lettres que 1270
ces religieux apportèrent en France, l'histoire a conservé celle qui était adressée (2) au clergé et *à tous les gens de bien du royaume.* Après avoir raconté les travaux, les périls et la mort de Louis IX, le jeune prince demandait à Dieu la grâce de suivre les traces d'un si bon père, de remplir ses ordres sacrés et de mettre en pratique ses conseils. Philippe terminait sa lettre, qui fut lue à haute voix dans toutes les églises, en suppliant les ecclésiastiques et les fidèles « d'adresser » au roi des rois leurs prières et leurs offrandes » pour ce prince dont on avait connu le zèle pour » la religion, et la tendre sollicitude pour le » royaume de France qu'il aima comme la prunelle de ses yeux. »

Tandis que le désespoir régnait parmi les chré-

(1) Voyez aux *Pièces justificatives* les lettres de Pierre de Condet; dans sa seconde lettre, cet ecclésiastique s'exprime ainsi : « Je ne vous parle pas de la mort de notre » roi d'heureuse mémoire; ceux qui portent en France les » restes de ce prince vous en diront assez. » Le même religieux parle de la douleur du roi de Sicile; il adressait sa lettre au trésorier de Saint-Franchaud de Senlis. « *Ayant appris*, dit-il naïvement, *que Thibaut, maître des balistaires, partoit demain, je me suis levé de très grand matin, et j'ai allumé une chandelle pour vous écrire la présente.* »

(2) Cette lettre, qui a été traduite en latin, se trouve dans la collection de Martenne. Nous en donnerons un extrait dans la *Biblioth. des Croisades*, tom. 1.

1270 tiens, les Musulmans se livraient à l'espérance et à la joie. Ils remerciaient leur prophète de les avoir délivrés du plus puissant de leurs ennemis. Le peuple maure répétait avec un enthousiasme superstitieux quelques vers arabes dans lesquels on avait prédit la mort de Louis IX, le premier jour de son arrivée sur les côtes d'Afrique. « O roi des » Francs (tel était le sens des vers prophétiques) ! » Tunis est la sœur du Caire. Les calamités qui » t'accablèrent sur les bords du Nil t'attendent sur » les côtes de la Mauritanie; tu y retrouveras la » maison de *Lokman* (1), qui te servira de tom- » beau, et les deux anges de la mort, *Moukir* et » *Nakir*, remplaceront pour toi l'eunuque *Sa-* » *bih* (2). » Les infidèles voyaient un miracle du ciel dans l'accomplissement de cette prédiction (3), et l'histoire orientale n'a pas dédaigné de nous transmettre le texte de la prophétie.

Cependant le roi de Sicile prit le commandement de l'armée chrétienne, et résolut de poursuivre la guerre. Les troupes qu'il avait amenées avec lui se montraient impatientes de combat-

---

(1) Le poète fait ici allusion aux vers qui furent faits sur la captivité de saint Louis en Égypte. (Voy. la fin du xve. livre de cette histoire, tom. iv.)

(2) L'eunuque Sabih avait été en Égypte le gardien de Louis IX. La maison du fils de Lokman lui avait servi de prison; Nakir et Moukir sont les anges qui, selon la croyance des Musulmans, reçoivent les âmes des morts.

(3) Ces vers arabes ont été rapportés par Makrisi. (Voy. les Extraits des auteurs arabes, *Biblioth. des Croisades.*)

tre (1). Les Français durent chercher volontiers 1270
une distraction à leur douleur sur le champ de bataille. La maladie qui désolait leur armée semblait avoir suspendu ses ravages, et les soldats, long-temps emprisonnés dans leur camp, se sentaient plus de force à la vue des périls de la guerre. On livra plusieurs combats autour du lac de la *Goulette* dont on voulait s'emparer pour se rapprocher de Tunis (2). Les Maures qui, peu de

---

(1) L'historien de Gênes Folieta fait, dans les termes suivans, un tableau rapide des suites de cette guerre : *Ludovici morte non tamen aut obsidio soluta est aut bellari desitum ; cum christiani nihil obsidione relaxata, eodem tempore et urbem urgerent et tota regione circa excurrentes, ferro, igni, omnique belli clade grassarentur, Maurique acriter resisterent, urbem constanter defendentes ; ac christianis occurrendo, minus liberos illis excursus facerent*, etc.

Cet historien dit qu'il y avait dix mille Gênois dans l'armée des croisés, et qu'ils étaient commandés par Ansolde Doria, Philippe Caravonco et François Camilla; suivant lui, ce furent les Gênois qui contribuèrent à la prise de la tour de Carthage. (*Histor. Genuen.*, lib. v, fol. 96.)

(2) Dans un combat, Hugues et Guy de Beaucei, à la tête de quelques aventuriers, se précipitèrent à travers les escadrons ennemis. Tout plia sous leurs efforts; l'ardeur qui les emportait ne leur permit pas de penser au retour; ils furent enveloppés : tous périrent, après avoir fait un horrible carnage; mais le comte d'Artois et le roi de Sicile vinrent, avec l'impétuosité de la foudre, et renversèrent les barbares, qui perdirent beaucoup de monde. (*Gestes de Philippe III*, ibid.)

1270 jours avant, menaçaient les guerriers chrétiens de les exterminer ou d'en faire leurs esclaves, ne purent soutenir long-temps le choc de leurs ennemis; souvent les arbalétriers suffisaient pour disperser leur innombrable multitude. Des hurlemens horribles, des bruits de timbales et d'autres instrumens, annonçaient leur approche; des nuages de sable, partis des hauteurs voisines, annonçaient leur retraite et dérobaient leur fuite. Dans deux rencontres, ils furent atteints et laissèrent un grand nombre des leurs étendus dans la plaine. Une autre fois leur camp fut enlevé et livré au pillage. Le souverain de Tunis ne pouvait plus compter sur son armée pour la défense de ses états; lui-même ne donnait point à ses soldats l'exemple de la bravoure; il restait sans cesse renfermé dans des grottes souterraines pour se dérober à-la-fois aux rayons brûlans du soleil et aux périls des combats. Pressé par ses craintes, il ne vit plus enfin de salut pour lui que dans la paix; il résolut de l'acheter au prix de tous ses trésors. Ses ambassadeurs vinrent plusieurs fois à l'armée chrétienne, chargés de faire des propositions, et surtout de séduire le roi de Sicile par les plus brillantes promesses.

Quand le bruit de ces négociations se répandit dans le camp des croisés, il y fit naître des opinions différentes. Les soldats à qui on avait promis le pillage de Tunis voulaient continuer la guerre. Quelques-uns des chefs à qui on avait donné d'autres espérances, ne montraient pas la même ardeur que les soldats. Par la mort de Louis IX et

du légat apostolique, la croisade avait perdu son 1270
principal mobile et cette force morale qui animait tout. L'esprit des croisés, que personne ne dirigeait, poussé par mille passions diverses, flottait dans l'incertitude, et cette incertitude devait à la fin retenir l'armée dans l'inaction et faire abandonner la guerre. Philippe désirait retourner en France où l'appelaient les affaires du royaume. La plupart des seigneurs et des barons français commençaient à regretter la patrie. On consentit enfin à délibérer sur les propositions pacifiques du roi de Tunis.

Dans le conseil, ceux à qui on n'avait fait aucune promesse, et qui n'étaient pas aussi impatiens que les autres de quitter les côtes d'Afrique, furent d'avis qu'on devait poursuivre la guerre. « C'était » pour la conquête de Tunis que Louis IX avait » débarqué à Carthage, et que l'armée chrétienne » avait souffert tant de maux. Que restait-il à faire » de mieux pour honorer la mémoire de Louis et » de tant de Français, martyrs comme lui de leur » zèle et de leur foi, que de continuer et d'achever » leur ouvrage? Toute la chrétienté savait que les » croisés menaçaient Tunis, que les Maures fuyaient » à leur aspect, et que la ville s'apprêtait à leur » ouvrir ses portes. Que dirait la chrétienté en apprenant que les croisés avaient fui devant les » vaincus et s'étaient dérobés à leur propre victoire ? »

Ceux qui étaient d'avis de conclure la paix, répondaient qu'il ne s'agissait pas seulement d'en-

1270 trer dans Tunis, mais de conquérir le pays, ce qui ne pouvait se faire qu'en exterminant la population. « D'ailleurs les longueurs d'un siége affaibliraient » beaucoup l'armée chrétienne. On approchait » de l'hiver, où l'on ne pourrait se procurer des » vivres, où les pluies continuelles causeraient » peut-être plus de maladies que l'excessive cha- » leur. La prise de Tunis n'était point le prin- » cipal objet de la croisade; il fallait faire la paix » à des conditions avantageuses, pour avoir les » moyens de porter ensuite la guerre où l'exige- » raient les circonstan es. »

Les chefs qui parlaient ainsi étaient ceux-là même qui avaient conseillé l'expédition de Tunis: on remarquait à leur tête le roi de Sicile; ils ne reconnaissaient plus la nécessité de délivrer la Méditerranée des pirates qui arrêtaient la marche des pélerins, et ne parlaient plus d'enlever au sultan d'Égypte le plus puissant de ses auxiliaires; ils semblaient avoir oublié toutes les raisons qu'ils avaient données pour qu'on portât la guerre sur les côtes d'Afrique (1).

Cependant leur avis prévalut, non pas qu'on

(1) Si on gardait Tunis, ce qui ne serait pas moins difficile que de la conquérir, l'armée ne pourrait y passer l'hiver; car on n'avait point assez de vivres pour la nourrir. Si on laissait une garnison, après la retraite de l'armée, la ville serait aussitôt assiégée par les Sarrasins, et la fin de cette expédition pourrait être plus malheureuse que le commencement. Si on ne gardait pas Tunis, et qu'on s'occupât de la détruire, la saison de l'hiver arriverait, et

fût convaincu par tout ce qu'on venait d'entendre; 1270
mais, comme cela arrive souvent dans les délibérations les plus importantes, la plupart se décidèrent plutôt par des motifs qu'ils n'avouaient pas, que par ceux qu'on s'efforçait de faire valoir.

Le 31 octobre, une trêve de quinze années solaires fut conclue entre le calife, *l'imam commandeur des croyans*, Abou-Abdallah-Mohamed, d'une part; et de l'autre, le *prince illustre* Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France; le *prince illustre* Charles, roi de Sicile; le *prince illustre* Thibault, roi de Navarre. Le premier article du traité portait que les prisonniers et les captifs seraient, de part et d'autre, mis en liberté. Les princes chrétiens s'engageaient ensuite à protéger les sujets de *Mohamed* qui se trouveraient dans leurs états; celui-ci, de son côté, promettait justice et protection aux sujets des princes chrétiens qui se rendraient ou résideraient sur la côte de Tunis. L'article trois du traité autorisait les *moines* et les *prêtres chrétiens*, à s'établir dans les états du *commandeur des croyans;* on devait leur accorder un lieu où ils pourraient bâtir des maisons, construire des chapelles, enterrer les morts; ils auraient la liberté de prêcher dans l'enceinte des églises, de réciter à haute voix leurs

---

l'armée ne pourrait plus repasser la mer : on jugea donc qu'il valait mieux arracher de l'or aux barbares, et rendre le roi de Tunis tributaire du roi de Sicile. (*Extrait de la Chronique* de Puy-Laurens, chap. 5.)

1270 offices; en un mot, de servir Dieu conformément à leur culte, et *de faire tout ce qu'ils faisaient dans leur pays*.

Toutes ces dispositions n'étaient pas, sans doute, celles qui avaient le plus fixé l'attention des puissances contractantes; l'argent que devaient recevoir les chefs de la croisade, voilà l'affaire qui avait occupé sérieusement les parties intéressées; le prince de Tunis prenait l'engagement de payer, aux princes chrétiens, deux cent dix mille onces d'or, moitié comptant, le reste dans l'espace de deux années. Il se soumettait, en outre, au tribut que Tunis payait précédemment aux rois de Sicile, promettant, de plus, de payer les arrérages et de doubler les tributs de l'avenir (1). On est fondé à croire que ces dernières conditions décidèrent la paix; elles nous font connaître, en même temps, les motifs et les véritables causes d'une expédition inutile à la chrétienté, funeste à la France. Les seigneurs et les barons qui avaient accompagné saint Louis à la croisade, furent nommés dans le traité; la plupart durent être appelés au partage des trésors que prodiguait l'ennemi pour acheter la paix, et que néanmoins les croisés ne pouvaient regarder comme le prix de la victoire.

Plusieurs chroniques d'Angleterre et de l'Italie

(1) Voy. dans l'Extrait des auteurs arabes, §. 95, le texte original du traité qui fut conclu; M. Sylvestre de Saci est le premier qui ait fait connaître ce monument, conservé aux archives du royaume.

blâment avec amertume la trève qui termina cette 1270
guerre malheureuse; en France on ne s'occupa que de la mort de Louis IX, et nos chroniques nationales du temps se bornent à déplorer un événement qui plongeait le royaume dans le deuil : il n'est pas inutile néanmoins de remarquer ici que la paix conclue par le roi de Sicile, fut condamnée à-la-fois par les chrétiens et par les Musulmans; la chronique d'Ibn-Férat (1) rapporte une lettre de Bibars au roi de Tunis, dans laquelle le sultan du Caire reprochait à ce dernier d'avoir trahi la cause de l'islamisme, et lui exprimait son mépris par ces paroles : *Un prince tel que vous n'est pas digne de commander aux vrais croyans* (2).

Peu de jours après la signature de la trève, le prince Édouard (3) arriva sur la côte de Carthage avec les croisés d'Écosse et d'Angleterre. Parti d'Aigues-Mortes, il se dirigeait vers la Palestine et venait prendre les ordres du roi de France. Les Français et les Siciliens prodiguèrent aux Anglais

(1) Voyez l'Extrait des auteurs arabes, §. 95.

(2) Bibars espérait que la résistance du roi de Tunis devait suffire pour dissiper ou détruire l'armée chrétienne. Il craignait que cette armée, en quittant le pays de Tunis, ne vînt en Syrie ou en Égypte. (*Voyez* les auteurs arabes, règne de Bibars.)

(3) Le prince Édouard arriva avec la princesse sa femme, le prince Edmond, son frère, Henri d'Allemagne, son cousin, et un grand nombre de seigneurs. Le Mémorial des podestats de Reggio dit qu'à l'arrivée de ce prince l'armée chrétienne était si forte qu'elle aurait pu résister à deux cent mille combattans.

1270 tous les témoignages d'une sincère amitié : on reçut Édouard avec de grands honneurs ; mais lorsqu'il eut appris qu'on avait fait la paix, il se retira dans sa tente, et ne voulut assister à aucun des conseils de l'armée chrétienne (1).

Cependant les croisés se montraient impatiens de quitter une terre aride et meurtrière qui ne leur rappelait que des infortunes sans aucun mélange de gloire (2). Cette impatience était si vive, que lorsqu'on donna le signal du départ, la plus grande confusion régna dans l'armée. Beaucoup de pauvres pélerins n'avaient point de chefs, et ne savaient comment ils pourraient retourner dans leur pays. Cette multitude éperdue, faisait retentir le rivage de ses cris ; elle craignait d'être abandonnée sur une terre maudite et de rester en proie aux mécréans. Cependant, le roi Charles, le connétable de France et Pierre-le-Chambellan, restèrent à terre jusqu'à ce que tout le monde fût embarqué. La

(1) L'historien Mathieu de Westminster regarde comme une punition de Dieu les malheurs qui arrivèrent à la flotte chrétienne à son retour en Sicile. Il loue beaucoup Édouard de n'avoir point consenti à ce traité. (Voy. Math. de Westminster, *Flores historiarum*, ann. 1270. Voy. aussi dans la Chronique de Knigthon la conversation curieuse du prince Édouard avec les deux rois, sur le traité de Tunis. *Biblioth. des Croisades*, pag. 755.)

(2) Un auteur anglais dit que deux cents pélerins restés sur la côte auraient péri sans le secours du prince Édouard. Les chroniques de France ne disent rien de semblable. (Voy. le *Spicilége*, tom. 2, p. 553, et la Correspondance de Pierre de Condet.)

flotte mit à la voile le 18 octobre, pour se rendre en Sicile, et comme si la Providence eût arrêté dans ses conseils que cette expédition ne serait qu'une suite de malheurs, une tempête affreuse assaillit la flotte près d'entrer dans le port de Trapani. Dix-huit grands vaisseaux et quatre mille croisés furent submergés et périrent dans les flots. La plupart des chefs et des soldats perdirent leurs armes, leurs équipemens, leurs chevaux. Si nous en croyons un historien, on perdit encore dans ce naufrage l'argent qu'on avait reçu du roi de Tunis (1). 1270

A la suite d'un si grand désastre, le roi de Sicile ne négligea rien pour secourir les croisés dans leur malheur. On doit croire aux sentimens généreux qu'il montra dans cette occasion; mais à ces sentimens se mêlait sans doute quelque espoir de tirer parti pour ses projets d'une circonstance déplorable. Quand tous les chefs furent arrivés, on tint plusieurs conseils pour savoir ce qui restait à faire. Comme chacun déplorait ses infortunes; Charles proposa un moyen sûr de les réparer : c'était la conquête de la Grèce. Voici le plan qu'il avait arrangé : d'abord toute l'armée passait l'hiver en Sicile; au printemps le comte de Poitiers partait pour la Palestine avec une partie de l'armée; le reste devait suivre Charles en Épire, et de-là vers Bysance. Ce projet avait quelque chose d'aventu-

(1) Voyez Math. de Westminster, la Chronique du moine de Padoue, liv. III; Jord., manus. du Vatican. Voyez aussi, aux Pièces justificatives, les lettres de Pierre de Coudet.

1270 reux et de chevaleresque qui aurait pu séduire les barons et les seigneurs français ; mais il arriva des lettres de France où les régens représentaient au jeune roi la douleur et les alarmes de ses peuples. Philippe déclara qu'il ne pouvait s'arrêter en Sicile, et qu'il allait retourner dans ses états. Cette détermination renversa toutes les espérances de Charles ; les seigneurs français ne voulurent point abandonner leur jeune monarque ; les princes et tous les chefs de l'armée chrétienne quittèrent la croix. Une chronique d'Italie rapporte que Charles, dans son dépit, fit confisquer à son profit tous les vaisseaux et tous les biens des naufragés que la dernière tempête avait jetés sur la côte de Sicile (1). Il avait profité des malheurs de l'armée devant Tunis ; il s'enrichit des dépouilles de ses alliés et de ses compagnons d'armes. Cet acte d'injustice et de violence acheva d'indisposer contre lui la plupart des croisés, et surtout les Génois, à qui appartenait la flotte sur laquelle était embarquée l'armée chrétienne.

Cependant on décida qu'on reprendrait la croisade quatre ans plus tard. Les deux rois, les princes et les principaux chefs s'engagèrent par serment

(1) Folieta, que nous avons déjà cité, se plaint ainsi de la conduite du roi de Sicile : *Cæterum Genuenses majorem regis Siculi quam tempestatis sævitiam experti sunt. Qui, pro eo, ut egestatem miserorum benignitate sua sublevaret, omnia ex naufragio recuperata, tanquam jure sibi obvenientia, illis abstulit necquicquam ex postulantibus ac fidem recentium fœderum testantibus.* (Ibidem.)

à s'embarquer pour la Syrie avec leurs troupes, dans 1270
le mois de juillet de la quatrième année : promesses vaines qu'aucun d'eux ne devait tenir, et qu'ils ne faisaient alors que pour excuser à leurs propres yeux les inconséquences de leur conduite dans cette guerre. Édouard, qui avait annoncé la résolution de passer l'hiver en Sicile, et de partir ensuite pour la Palestine, fut le seul qui ne manqua point à ses promesses.

Les guerriers français ne songeaient plus à la croisade; mais ils étaient loin de voir se fermer cet abîme de misères qu'elle avait ouvert sous leurs pas. Le roi de Navarre mourut peu de temps après avoir débarqué à Trapani; sa femme Isabelle ne put lui survivre, et mourut de douleur. Philippe
repartit pour la France au mois de janvier; la 1271
jeune reine qui l'avait suivi fut une nouvelle victime de la croisade. En traversant la Calabre, comme elle passait à gué une rivière près de Cozance, son cheval s'abattit: elle était enceinte; cette chute causa sa mort (1). Philippe poursuivit

(1) Sur la marche du roi Philippe III, à travers la Sicile, la Calabre et la Lombardie, consultez Duchesne, tom. 5, p. 524. L'historien dit que les magistrats de Crémone ne voulurent rendre aucun devoir au roi, et qu'ils refusèrent de le recevoir à la maison commune, *casam communem*; mais que se repentant aussitôt de leur refus, ils vinrent le trouver dans la maison des Frères mineurs, et cherchèrent à l'apaiser par d'humbles prières. Le roi ne voulut point recevoir leurs excuses, et se remit en route dès le lendemain.

1271 sa route, emportant avec lui le corps de son père, de son frère et de sa femme. Il apprit dans sa marche que le comte et la comtesse de Poitiers, retournant en Languedoc, venaient de mourir en Toscane des suites de la maladie contagieuse. Peu de temps après, Philippe passant à Viterbe, vit périr d'une mort tragique un des plus illustres de ses compagnons d'armes; Henri d'Allemagne fut assailli par les fils du comte de Leicester, poursuivi jusque dans une église, et massacré au pied des autels (1). Ainsi les grands crimes s'unissaient aux grandes calamités pour

(1) Henri d'Allemagne était fils de Richard, élu roi des Romains, et neveu du roi d'Angleterre. Il avait accompagné son cousin, le prince Édouard, sur la côte de Tunis. Ses assassins, Simon et Guy de Montfort, étaient fils de ce fameux comte de Leicester, qui avait eu tant d'autorité en Angleterre. On dit qu'Henri, étant entré dans une église pour entendre la messe, fut tout-à-coup effrayé par le son d'une voix bien connue, qui lui cria : « Traître Henri, tu n'échapperas pas. » En se retournant, il vit ses deux cousins, Simon et Guy, qui fondirent sur lui l'épée nue à la main. Cet infortuné prince s'élança vers l'autel; deux ecclésiastiques qui s'interposèrent généreusement, furent renversés. Henri tomba lui-même sous les coups des assassins, qui mutilèrent son cadavre et le traînèrent à la porte de l'église. Les deux frères furent excommuniés par le collége des cardinaux. Charles donna des ordres pour les saisir, et Philippe exprima publiquement la plus profonde horreur de leur conduite. Simon de Montfort mourut misérablement dans la même année; Guy fut arrêté et gardé étroitement pendant dix ou douze ans, jusqu'à ce que le pape Martin IV le délivra, pour le mettre à la tête de ses troupes. Le

ajouter aux cruels souvenirs que devait laisser cette 1271
croisade.

Philippe, après avoir traversé le Mont-Cénis, revint à Paris par la Bourgogne et la Champagne. Quelles journées de deuil pour la France! Au départ de Louis IX pour l'Orient, tout le peuple pressentait les événemens les plus sinistres, et tous ces pressentimens venaient de se réaliser. Ce n'était point l'étendard de la victoire, mais un drap mortuaire qui précédait les guerriers français dans leur marche. Des urnes funéraires, les débris d'une armée naguère florissante, un jeune prince malade et n'ayant échappé que par miracle au trépas qui avait enlevé sa famille, voilà tout ce qui revenait de la croisade. La foule accourait de toutes parts; elle entourait le jeune roi; elle se pressait autour des restes de Louis IX, et l'on voyait à son pieux recueillement, à sa tristesse religieuse, que les sentimens qui la faisaient accourir n'étaient pas ceux qui précipitent la multitude sur les pas des maîtres de la terre.

A l'arrivée de Philippe dans sa capitale, les ossemens et le cœur de Louis furent portés

---

prince Édouard soupçonna toujours les rois Charles et Philippe d'avoir favorisé la fuite des assassins d'Henri.

Voyez sur cet événement Math. de Westminster, p. 401; Duchesne, tom. 5, p. 524; la lettre de Grégoire X, dont le pontificat commença l'année suivante 1272, liv. II, ép. 64; Jean de Villani, liv. VII, chap. 10; et Ptolomée de Lucques, liv. XXII, ch. 43.

1271 dans l'église de Notre-Dame, où des ecclésiastiques chantèrent toute la nuit les hymnes des morts. Le lendemain, on célébra dans l'église de St.-Denis les funérailles du roi-martyr (1). Au milieu d'un immense cortége formé de toutes les classes du peuple, on remarquait avec attendrissement le jeune monarque portant lui-même sur ses épaules les dépouilles mortelles de son père. Il s'arrêta plusieurs fois sur la route, et des croix, qui furent placées à chaque station, rappelaient encore dans le siècle dernier ce beau modèle de la piété filiale.

Louis IX fut déposé près de son aïeul Philippe-Auguste et de son père Louis VIII. Quoiqu'il eût défendu d'orner son tombeau, on le couvrit de larmes d'argent (2) qui, dans la suite, furent enlevées par les Anglais. Plus tard une

(1) Ces détails sur la sépulture de Louis IX nous sont fournis par l'auteur des *Gestes de Philippe III*. (Voy. Duchesne déjà cité.)

(2) L'auteur des *Gestes de Philippe III*, en parlant des ornemens du tombeau de saint Louis, s'exprime ainsi : *Cujus operis cœlatura auri et argenti ditante materiâ quæ fuerunt à mundi principio artificum operibus excellenter, ut creditur, supereminet universis*. Cet historien ajoute qu'on plaça aux pieds du saint roi le corps de Pierre-le-Chambellan, mort en chemin, lequel, par sa charge, avait coutume de coucher auprès de son maître. Cet honneur lui fut rendu à cause de sa vertu et de son mérite. Les corps de la reine Isabelle et du comte de Nevers furent mis à quelque distance de celui du roi et à sa droite. (Duchesne, *ibid.*, p. 526.)

révolution terrible brisa sa tombe et dispersa sa cendre; mais cette révolution n'a pu détruire sa mémoire. 1271

Non, la postérité ne cessera jamais de louer cette passion de la justice qui remplit toute la vie de Louis IX, cette ardeur de connaître la vérité, si rare même chez les grands rois, cet amour pour la paix auquel il sacrifia jusqu'à la gloire qu'il avait acquise dans les armes, cette sollicitude pour le bonheur de tous, cette tendre prédilection pour la pauvreté, ce profond respect pour les droits du malheur et pour la vie des hommes; vertus qui étonnèrent le moyen âge, et que notre siècle retrouve encore dans les descendans d'un si bon prince.

L'ascendant que lui donnaient sa piété et sa vertu, il ne l'employa qu'à défendre son peuple contre tout ce qui était injuste. Cet ascendant, qu'il conserva sur son siècle, donnait à ses lois un empire que les lois, quelles qu'elles soient, n'obtiennent d'ordinaire que du temps. Peu d'années après son règne, des provinces demandaient à se réunir à la couronne avec le seul espoir et à la seule condition d'avoir *les sages coutumes du roi justicier* (1). Telles étaient les conquêtes de

(1) « Comme le gouvernement du grand et auguste roy » S. Louis a esté plein de justice, de légalité et de fidélité, » nos roys l'ont toujours envisagé comme un riche patron » de leurs plus belles actions, et comme un rare exem- » plaire sur lequel ils avoient à se conformer : jusques-là

1271 saint Louis. On sait qu'après ses victoires sur les Anglais, il leur rendit la Guyenne, malgré l'avis de ses barons, qui regardaient cet acte de générosité comme contraire aux intérêts du royaume. Peut-être n'appartenait-il qu'à des âmes élevées comme la sienne, de savoir ce qu'il y a de sagesse dans les conseils de la modération! Un illustre écrivain du siècle dernier a dit, en parlant de Louis IX, que *les grands hommes modérés sont rares*, et c'est pour cela sans doute que le monde ne les comprend pas.

Dans la position où se trouvait la France, un génie vulgaire aurait fomenté les divisions, Louis ne chercha qu'à les apaiser; et cet esprit de conciliation, qui le rendit l'arbitre des rois et des peuples, lui donna plus de force et de puissance que n'auraient fait les combinaisons d'une politique plus savante. Parmi les contemporains de saint Louis, il ne manqua pas de gens qui blâmèrent sa modération, et ceux qui se vantent d'être habiles la blâment encore aujourd'hui : étrange habileté qui tend à faire croire que la morale est étrangère au bonheur des peuples, et qui ne peut souffrir dans les chefs des empires les vertus que la

---

» même que dans les plaintes que leurs sujets ont faites » dans les assemblées des estats, et dans d'autres occasions » de l'affoiblissement et de l'altération des monnoies, ils ont » accordé qu'elles fussent remises en l'estat qu'elles estoient » sous le règne de ce saint roy. » (Ducange, *Dissertation sur l'histoire de saint Louis.*)

Providence a données aux hommes pour la conser- 1270
vation des sociétés !

Plus on admire le règne de Louis IX, plus on s'étonne qu'il ait deux fois interrompu le cours de ses bienfaits et quitté son peuple qu'il rendait heureux par sa présence. Mais en voyant les passions qui agitent la génération présente, qui oserait élever la voix pour accuser les siècles passés! Si, dans le moment même où j'écris cette histoire, toute l'Europe s'émeut au bruit d'un soulèvement contre les Musulmans, maîtres de Bysance ; si les disciples les plus ardens de la philosophie moderne font des vœux pour le triomphe de l'Évangile sur le Coran, pour la délivrance des Grecs et la résurrection d'Athènes et de Lacédémone, comment croirait-on qu'au moyen âge les princes et les peuples chrétiens n'eussent point été touchés de l'horrible servitude dans laquelle gémissaient Jérusalem et toutes ces régions saintes d'où la lumière du christianisme était venue? Avec le caractère que Louis IX montra dans toutes les circonstances de sa vie, comment pouvait-il rester indifférent aux malheurs des colonies chrétiennes qui n'étaient peuplées que de Français, et qu'on regardait alors comme une autre France, comme la France d'Orient? Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le but de sa politique ou plutôt de l'esprit religieux qui l'inspirait, était de réunir les peuples de l'Orient et de l'Occident par les liens du christianisme, et que ce but, s'il eût été rempli, devait tourner à l'avan-

1270 tage de l'humanité. On a pardonné quelquefois à l'ambition elle-même des projets plus chimériques et des guerres plus malheureuses.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que la captivité et la mort de saint Louis dans des régions lointaines, n'affaiblirent point en Europe le respect qu'on avait pour son nom et pour ses vertus. Peut-être même que de si hautes infortunes, souffertes au nom de la religion et de tout ce qu'on révérait alors, ajoutèrent quelque chose à l'éclat de la monarchie; car on était loin encore des temps que nous avons vus, où les malheurs des rois n'ont servi qu'à dépouiller la royauté de ce qui la fait respecter parmi les hommes. La mort de Louis IX fut sans doute un grand sujet de douleur pour les Français; mais aux regrets que causait sa perte, se mêlait, pour tout le peuple, la pensée de l'heureux avenir que Louis avait préparé, et pour les âmes pieuses l'espérance d'avoir un appui dans le ciel. Bientôt on célébra le trépas d'un roi de France, comme un nouveau triomphe pour la religion, comme une nouvelle gloire pour la patrie; et l'anniversaire du jour où il expira, devint, dans la suite, une des fêtes solennelles de l'église chrétienne et de la monarchie française.

Ce fut un beau spectacle que celui de l'instruction canonique dans laquelle le père commun des fidèles interrogea les contemporains de Louis IX sur les vertus de sa vie et les bienfaits de son règne. Des Français de toutes les classes

vinrent attester sur l'Évangile que le monarque 1270
dont ils pleuraient la mort était digne de toutes les récompenses du ciel. Parmi eux on remarquait les vieux compagnons d'armes de Louis, qui avaient partagé ses fers en Égypte, qui l'avaient vu mourant sur la cendre devant Tunis. L'Europe entière confirma leur religieux témoignage, et répéta ces paroles du chef de l'église : *Maison de France, réjouis-toi d'avoir donné au monde un si grand prince ; réjouis-toi, peuple de France, d'avoir eu un si bon roi* (1) *!*

(1) Paroles de la *Bulle de canonisation*.

FIN DU LIVRE XVII.

HISTOIRE DES CROISADES.

LIVRE XVIII.

1271 La mort de Louis IX, comme on l'a vu, avait tout-à-coup suspendu toutes les entreprises d'outre-mer. Le seul Édouard partit pour la Syrie avec le comte de Bretagne, son frère Edmond, trois cents chevaliers et cinq cents croisés venus de la Frise. Tous ces croisés réunis formaient à peine un corps de mille ou douze cents combattans, et voilà tout ce qui devait arriver en Asie de ces armées innombrables qu'on avait levées en Occident pour la délivrance de la Terre-Sainte. Un si faible renfort n'était point fait pour inspirer la confiance et rendre la sécurité aux chrétiens de la Palestine (1), consternés encore de la retraite des croisés devant Tunis, et de leur retour en Europe.

---

(1) Suivant Ibn-Férat, Bibars, après avoir reçu la nouvelle du traité, se rendit à Ascalon, et de peur que les chrétiens ne s'y établissent, il fit détruire tout ce qui restait des fortifications de cette ville et combler le port.

La plupart des princes et des états chrétiens de 1271
la Syrie, dans la crainte d'être envahis, avaient conclu des traités avec le sultan du Caire; plusieurs devaient hésiter à s'engager dans une guerre où les faibles secours de l'Europe ne leur permettaient pas d'espérer de grands avantages, où d'ailleurs ils avaient à craindre d'être abandonnés par les croisés, toujours prêts à retourner en Occident. Cependant les Hospitaliers et les Templiers, qui ne manquaient jamais une occasion de combattre les Sarrasins, se réunirent au prince Édouard, que sa renommée avait devancé en Orient. Bibars, qui ravageait alors le territoire de Ptolémaïs, s'éloigna d'une ville qu'il avait remplie d'alarmes, et parut un moment avoir abandonné l'exécution de ses projets.

La petite armée des chrétiens, composée de six à sept mille hommes, avança sur le territoire des Musulmans; elle se dirigea d'abord vers la Phénicie, pour rétablir la communication interrompue entre les villes chrétiennes. Dans cette expédition, les croisés eurent beaucoup à souffrir des excès de la chaleur; plusieurs moururent pour avoir mangé des fruits et du miel que le pays produisait en abondance (1). Ils marchèrent ensuite vers la ville de

(1) L'historien Sanuti, douzième partie, ch. 11, et Jean d'Ipres (*Bibliothèque des Croisades*, tom. 1), rapportent ce fait, que les historiens anglais ont passé sous silence. Sanuti ajoute qu'au mois de novembre 1271, le seigneur Édouard et son frère, le roi de Chypre, les trois ordres de

1271 Nazareth, sur les murs de laquelle ils plantèrent l'étendard de Jésus-Christ. Les soldats de la croix ne purent se rappeler, sans indignation, que Bibars avait fait détruire de fond en comble l'église de cette ville, consacrée à la Vierge; Nazareth fut livrée au pillage, et tous les Musulmans qu'on trouva dans la ville conquise, immolés par le glaive, expièrent l'incendie et la destruction d'un des plus beaux monumens élevés par les chrétiens en Syrie (1).

---

chevalerie, et les pélerins avec des fantassins, allèrent vers Césarée pour détruire la tour de *Caco*. Dans leur chemin ils rencontrèrent des Turcomans, les attaquèrent à l'improviste, et en tuèrent jusqu'à quinze cents. Le butin leur fit oublier le but de leur expédition; les Sarrasins les jugèrent pour cela des guerriers de peu de valeur; et le soudan lui-même, dans la réponse qu'il fit aux députés que le roi Charles avait envoyés pour obtenir une trève, dit que des hommes qui avaient ainsi manqué de s'emparer d'une forteresse, n'étaient pas sans doute en état d'occuper le royaume de Jérusalem par leurs propres forces. Jean d'Ipres, qui raconte la même chose, donne à la tour le nom de *Charo*.

(1) La Chronique anglaise d'Henri Knigthon, place cette expédition quelque temps après Pâques de l'année 1271; elle parle ensuite de deux autres expéditions, dont Sanuti, que nous venons de citer, semble ne faire qu'une seule. Vers la nativité de saint Jean-Baptiste, dit Knigthon, Édouard marcha contre les Sarrasins qui étaient venus à *Kakakorve*, à quarante milles d'Acre, et, les ayant attaqués, en tua mille et mit le reste en fuite. De retour à Acre, les grands du royaume de Chypre, qu'il avait appelés, se réunirent à lui. Les chrétiens se remirent une troisième

Après cette victoire, dont on ne peut louer les croisés, les Musulmans ne cessèrent point de faire des excursions sur le territoire des Francs. Mais soit qu'il n'eût point assez de forces pour se mettre en campagne, et qu'il ne fût pas secondé par les chrétiens du pays, soit qu'il plaçât quelque espérance dans une négociation entamée avec l'émir de Joppé, qui lui promettait de se convertir (1), et de lui livrer la ville qu'il commandait, le prince Édouard rentra tout-à-coup dans les murs de Ptolémaïs, et ne chercha point de nouveaux périls sur le champ de bataille. L'émir de Jaffa entretenait avec lui de fréquentes relations; et, pour parvenir à ses secrets desseins, il avait choisi pour messager un des disciples du vieux de la Montagne; un jour qu'Édouard était seul dans sa chambre, et qu'il reposait sur un lit, le perfide envoyé se présente et se précipite sur sa victime, le poignard à la main. Le prince est blessé au bras; mais comme il était doué d'une force extraordinaire, il renverse l'assassin d'un coup de pied, il lui arrache ensuite le poignard, et le lui plonge dans le sein: bientôt on accourt au bruit; le fanatique Musulman était étendu par terre, 1271

fois en campagne, et allèrent jusqu'à Saint-Georges; ils tuèrent quelques ennemis et revinrent triomphans.

(1) C'est pour la seconde fois, dans cette croisade, que les Musulmans promettaient de se convertir, pour tromper les chrétiens; on n'a pas oublié que le roi de Tunis avait ainsi trompé Louis IX.

1271 Édouard, d'abord blessé au bras, s'était fait lui-même, en se défendant, une seconde blessure au front : on craignait que le poignard ne fût empoisonné. Quelques historiens rapportent que la princesse Éléonore, femme d'Édouard, eut le courage de sucer les plaies de son époux, pour en extraire le poison ; d'autres racontent que le grand-maître du Temple envoya sur-le-champ à Édouard un remède dont l'efficacité était reconnue en Orient. Quoi qu'il en soit, tous les soins furent d'abord inutiles ; on craignait pour la vie du prince, lorsqu'un médecin anglais se présenta, et répondit d'une guérison prochaine, si Édouard éloignait de lui tous ses courtisans, la princesse Éléonore elle-même, et s'il suivait exactement le régime qui lui serait prescrit. Les conseils du médecin furent suivis, et le prince anglais ne tarda pas à se montrer à cheval, au milieu de ses compagnons d'armes (1).

(1) Henri Knigthon donne sur cet assassinat et sur la guérison du prince Édouard plusieurs détails curieux. L'émir de Joppé, dit-il, feignant de vouloir se faire chrétien, envoya plusieurs fois des lettres à Édouard par un messager de la secte des Ismaéliens. Celui-ci voulant un jour frapper le prince avec un couteau empoisonné, Édouard leva la main pour détourner le coup, et reçut au bras une blessure profonde. Tout en se débattant, il repoussa si violemment avec le pied l'assassin, qui s'apprêtait à le frapper de nouveau, qu'il le renversa à terre ; mais le saisissant par la main il lui arracha le couteau avec tant de force qu'il se blessa au front ; enfin il plongea le couteau dans le ventre du mes-

Après avoir couru un si grand danger, Édouard n'hésita point à accepter une trêve qui lui fut alors proposée par le sultan d'Égypte. Sans avoir rien fait d'important pour la cause qu'il avait juré de défendre, il revint en Europe, où il apprit le trépas de son père, Henri III, qui, chaque jour, rappelant son fils par ses prières, n'avait pu le voir à sa dernière heure, et lui donner sa bénédiction. 1271

En terminant le récit de chacune des croisades, nous avons coutume de nous arrêter un moment pour en faire connaître le caractère et l'esprit, pour juger les hommes qui y ont pris part, pour apprécier les circonstances principales qui les ont accompagnées, les résultats immédiats qu'elles ont produits. Ici, notre tâche est facile à remplir;

---

sager et le tua. Un médecin anglais promit à Édouard de le guérir; mais il exigea que l'épouse du prince fût éloignée; alors il coupa toutes les chairs noires de la blessure, et assura ensuite Édouard que dans quinze jours il serait en état de se faire voir et de monter à cheval; ce qui eut lieu en effet au grand étonnement de tout le monde.

Jean d'Ipres parle aussi de cet assassinat et de la guérison d'Édouard. (Voy. *Biblioth. des Croisades*, tom. 1, p. 420, et l'*Extrait* d'Henri Knigthon, même vol., p. 757.) Gauthier d'Hemingford et Guillaume de Tripoli donnent aussi quelques détails sur cet événement.

Tous ces historiens, d'accord avec l'auteur arabe, Ibn-Férat, disent que ce fut à l'instigation du soudan du Caire que le prince Édouard fut assassiné; d'autres ont soupçonné que cet attentat était le résultat d'un plan combiné par les partisans de la maison de Montfort.

1271 après trois années de préparatifs, nous voyons une puissante armée partir pour une guerre lointaine, qui dure à peine trois mois, et dans laquelle les soldats et les chefs n'eurent réellement à se défendre que de l'influence du climat, du fléau de la peste, et surtout des suites d'un plan imprudemment arrêté. Ils virent à peine les murs de Tunis qu'ils allaient assiéger, et les Maures qu'ils voulaient combattre ou convertir. Dans cette expédition, prêchée au nom de Jésus-Christ, on ne songea guère à la délivrance des lieux saints; et si on en croit certains chroniqueurs du temps, les calamités de cette croisade furent la manifestation de la colère divine. Le seul Louis IX porta, dans cette guerre malheureuse, de saintes pensées; et, lorsqu'à ses derniers momens, il prononça plusieurs fois le nom de *Jérusalem*, peut-être s'accusait-il lui-même d'avoir cédé à des inspirations profanes, et d'être venu chercher la palme du martyre dans un pays où ne l'appelait point la volonté de Dieu. Lorsque le pieux monarque eut rendu le dernier soupir, tout ce qu'il y avait encore de religieux, de noble et de chevaleresque, dans cette entreprise dont il était le chef, et qu'il soutenait par sa présence, disparut tout-à-coup pour faire place à l'ambition et à la cupidité; ainsi, quand l'âme de l'homme se retire du corps auquel elle donnait la vie, elle n'y laisse que corruption et poussière. Parmi les croisés on ne parla plus de la conversion des Musulmans, mais de leurs trésors; ce qui n'empêcha pas que les barons et les seigneurs ne revinssent fort misérables

dans leur patrie. Tous les résultats de cette croisade, qui devait répandre tant d'effroi parmi les infidèles, se réduisirent, d'un côté, au massacre de la population désarmée de Nazareth, de l'autre, à la vaine conquête des ruines de Carthage. Un autre résultat de cette guerre, pour l'Europe comme pour les pays d'outre-mer, fut de décourager presque entièrement les guerriers chrétiens, et de leur faire oublier Jérusalem. Après Édouard, aucun prince ne passa la mer pour aller combattre en Asie les infidèles, et la petite armée qu'il conduisit jusqu'en Syrie fut la dernière qui partit de l'Occident pour la délivrance ou le recouvrement de la Terre-Sainte. Ainsi la seconde croisade de saint Louis, qui avait pour objet de sauver les colonies chrétiennes, ne fit, comme nous le verrons bientôt, que précipiter leur chute. 1271

Parmi les circonstances qui firent échouer cette croisade, l'histoire ne doit pas oublier la longue vacance du Saint-Siége, pendant laquelle aucune voix ne se fit entendre pour animer les croisés. Cependant le conclave, après deux ans, choisit un successeur de saint Pierre; et, par une circonstance heureuse pour les chrétiens d'Orient, les suffrages des cardinaux tombèrent sur Thibault, archidiacre de Liége, qui avait suivi les Frisons en Asie, et que la nouvelle de son élévation trouva encore dans la Palestine (1). Les chrétiens de Syrie

(1) Thibault, archidiacre de Liége, fut élu pape aux

1271 durent espérer que le nouveau pontife, long-temps témoin de leurs périls et de leurs misères, ne manquerait pas d'employer tout son pouvoir pour les secourir. Thibault leur en donna l'assurance avant de quitter Ptolémaïs, et dans un discours qu'il adressa au peuple assemblé, il prit pour texte ce verset du psaume 136: *Si je t'oublie jamais, ô Jérusalem, que je sois moi-même oublié parmi les hommes* (1).

Le patriarche de Jérusalem, les grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital, accompagnèrent Grégoire X en Occident. A son retour, le pontife s'appliqua d'abord à rétablir la paix en Italie et en Allemagne. Il engagea les princes et surtout le roi de France (2), à réunir leurs efforts pour secourir

calendes de septembre 1271, après une vacance du Saint-Siége, qui dura deux ans, neuf mois et deux jours, depuis la mort de Clément IV; il prit le nom de Grégoire X.

(1) Sanuti, liv. III, part. 12, chap. 23, rapporte ces paroles que Grégoire, en quittant Ptolémaïs, adressa au peuple assemblé :

Si oblitus fuero tui Jerusalem oblivioni detur dextera mea; adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui: si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ. L'historien ajoute, le pape ne l'oublia pas en effet; il se proposa surtout de convoquer un concile pour venir au secours de la Terre-Sainte.

(2) Grégoire X envoya l'archevêque de Corinthe en qualité de légat auprès de Philippe-le-Hardi, pour l'exciter à secourir la Terre-Sainte. Il accorda à ce prince vingt-cinq mille marcs hypothéqués sur toutes les propriétés des Tem-

la Terre-Sainte. Philippe se contenta d'envoyer 1272
quelques troupes en Occident, et d'avancer au pape trente-six mille marcs d'argent, pour lesquels furent engagées toutes les possessions des Templiers dans le royaume. Pise, Venise, Gènes et Marseille fournirent plusieurs galères, et cinq cents guerriers à la solde du souverain pontife s'embarquèrent pour Ptolémaïs.

Ces secours étaient loin encore de répondre aux espérances et aux besoins des colonies chrétiennes. Grégoire résolut d'intéresser à son projet toute la chrétienté, et pour y parvenir, il convoqua un concile en 1274. Ce concile, qui se tint à Lyon, fut plus nombreux et plus solennel que celui qu'Innocent IV avait rassemblé trente ans auparavant dans la même ville (1). On y remarqua les patriar-

pliers. Philippe témoigna un grand désir d'arracher les saints lieux des mains des Sarrasins, et le fit connaître au pape par ses ambassadeurs. Grégoire adressa à ce prince une lettre de félicitations, mais il lui conseilla de différer l'expédition et de ne pas s'en charger lui seul; toutefois, il l'exhorta à s'y préparer, et il adressa les mêmes exhortations aux autres princes chrétiens. (Voy. ses épit. 4, 5 et 6, et le *Manus. velli. sig. lit. C*, n°. 40, p. 23.)

(1) Les lettres de Grégoire X pour la convocation du concile de Lyon sont datées de Viterbe, aux ides d'avril 1273. Ce concile œcuménique n'avait pas seulement pour but le projet d'une nouvelle croisade. Le souverain pontife s'adressa à plusieurs archevêques et évêques, et aux personnages les plus renommés pour leur savoir et pour leur prudence. Il leur enjoignit de rechercher avec soin toutes les réformes qu'ils jugeraient nécessaires.

1274 ches de Jérusalem et de Constantinople, plus de mille évêques et archevêques, les envoyés des empereurs d'Orient et d'Occident, ceux du roi de France, du roi de Chypre, de tous les princes d'Europe et d'outre-mer. Dans cette nombreuse assemblée, les regards des fidèles se portaient surtout vers les ambassadeurs et les princes tartares, envoyés par le chef puissant des Mogols pour contracter une alliance avec les chrétiens contre les Musulmans; plusieurs de ces princes tartares reçurent le baptême des mains du pape, et les chrétiens, témoins de cette cérémonie, y voyaient un gage assuré des promesses divines.

On admirait la puissance de Dieu, qui avait choisi les instrumens de ses desseins dans des régions inconnues; la foule des fidèles regardait le chef suprême des hordes de la Tartarie, comme un autre Cyrus, que la Providence avait chargé de la destruction de Babylone et de la délivrance de Jérusalem (1). Dans sa dernière séance, le concile de Lyon arrêta qu'on entreprendrait une nouvelle croisade, et qu'il serait levé, pendant dix ans, une décime sur tous les revenus des biens ecclésiastiques. Paléologue, qui se soumettait enfin à l'église latine, promit d'envoyer des troupes pour délivrer l'héritage de Jésus-Christ; le pape reconnut,

(1) Sanuti, liv. 3, part. 12, chap. 13, dit que les chrétiens de la Palestine appelèrent à leur secours les Tartares qui, dans plusieurs grandes excursions, accablèrent les Sarrasins.

comme empereur d'Occident, Rodolphe de Haps- 1274
bourg, à condition qu'il irait en Palestine à la tête d'une armée (1).

---

(1) Voici l'extrait des actes du concile de Lyon, tirés des *Annales ecclésiast.* Le pape, qui présida le concile, demanda et obtint la dîme de tous les revenus ecclésiastiques pendant six ans pour venir au secours de la Terre-Sainte. Dans la seconde session, on permit aux procureurs des chapitres, aux abbés et prieurs de porter la mître, dont l'usage ne leur avait pas encore été permis.

Dans la troisième, on lut plusieurs constitutions, qui avaient pour objet de réformer les mœurs des prêtres, de réprimer leur avarice et de les rappeler à la sainteté primitive. Les pères du concile demandèrent qu'on s'occupât du schisme de l'empire grec. Les ambassadeurs de Michel Paléologue firent, au nom de cet empereur, une profession de foi orthodoxe, qui ne tarda pas à être démentie.

Dans la quatrième session, les ambassadeurs du roi des Tartares furent introduits; ils racontèrent l'irruption que leur maître Abagha avait faite en Turquie, la défaite de Bibars, le supplice du traître Pervana; ils offrirent de joindre leurs armes à celles des chrétiens contre les Sarrasins. Cette offre remplit de joie les esprits des pères. Un ambassadeur du roi et deux nobles tartares reçurent le baptême des mains du cardinal évêque d'Ostie. Le pape écrivit à Abagha pour l'exhorter à embrasser lui-même le christianisme, et promit de lui envoyer des ambassadeurs avant que l'expédition eût lieu. Sa lettre est datée de Lyon, le 3 des ides de mars 1272. (Voy. *Annal. ecclés.*, ann. 1274, nº. 1 et suiv.)

Le P. Mansi remarque que ce fut dans ce concile que le peuple chrétien fut exhorté à incliner religieusement la tête lorsque le nom de *Jésus* serait prononcé dans les églises. Il dit aussi qu'il y fut question de réunir en un seul ordre tous

1275 Cependant le spectacle d'un concile, les décisions et les exhortations du pape et des prélats ne purent réveiller l'enthousiasme des fidèles, qui n'était plus, pour nous servir d'une expression de l'Écriture, *que le reste fumant d'une toile brûlée.* Grégoire X était parvenu à pacifier l'Italie et l'Allemagne, et ces deux pays auraient pu fournir un grand nombre de soldats de la croix, si les esprits avaient été portés aux entreprises d'outre-mer. Les lettres apostoliques sollicitèrent le zèle de Philippe-le-Hardi, qui avait fait le serment de combattre les infidèles, et celui d'Édouard, qui promettait de repartir pour l'Asie. Des légats étaient envoyés dans les différens états de l'Europe, pour animer par leur présence la prédication de la guerre sainte; dans plusieurs contrées on s'occupait avec quelque succès de la levée des décimes; mais partout les chevaliers et les barons restaient dans l'inaction et dans l'indifférence: les guerriers ne voyaient plus que les misères des croisades, et l'espoir de s'enrichir ou de se rendre illustres dans une expédition lointaine n'animait plus leur bravoure. Depuis qu'on avait vu des empereurs de Bysance, des rois de Jérusalem, parcourir l'Occident en demandant l'aumône, l'Orient était désenchanté aux yeux de la noblesse belliqueuse, et les croisades avaient perdu un de leurs mobiles les plus puissans; l'ambition des princes et des sei-

---

les ordres militaires; mais il y eut tant d'objections faites contre ce projet, qu'il parut plus prudent de laisser les choses comme elles étaient.

gneurs. Les principautés de l'Afrique ou de l'Asie, 1275
que les papes offraient ou distribuaient à tous ceux qui se présentaient pour les conquérir, ne déterminaient plus personne à prendre les armes, et la dévotion de la chevalerie, pour les lieux saints, n'était plus assez vive pour l'entraîner dans une entreprise qui ne lui promettait que les palmes du martyre et les récompenses du ciel (1).

---

(1) On lit dans les *Œuvres de Pétrarque*, édition de Bâle, p. 421, une anecdote plaisante, qui se rapporte à l'époque dont il est ici question.

« Dans un temps, dit Pétrarque, où il s'agissait entre les » princes chrétiens de faire la guerre aux Sarrasins et de » leur enlever une seconde fois la Terre-Sainte, chose que » nous entreprenons souvent et que nous n'exécutons jamais, » on délibérait à Rome sur le choix de celui qu'on mettrait » à la tête de cette entreprise; don Sanche, fils d'Alphonse, » roi de Castille, fut préféré aux autres princes de l'Eu» rope, à cause de sa bravoure et de son expérience dans la » guerre; il alla à Rome, invité par le pape, et fut admis » dans un consistoire public, où l'élection devait se faire. » Comme il ignorait la langue latine, il fit entrer avec lui » un de ses courtisans pour lui servir d'interprète.

» Don Sanche ayant été proclamé roi d'Égypte dans ce » consistoire, tout le monde applaudit à ce choix. Le » prince, au bruit des applaudissemens, demanda à son » interprète de quoi il était question. Le pape, lui dit » l'interprète, vient de vous créer roi d'Égypte : Il ne faut » pas être ingrat, répondit don Sanche; *lève-toi, et pro» clame le saint père calife de Bagdad?*

» Voilà, ajoute Pétrarque, ce que j'appelle une bonne » plaisanterie, bien digne d'un roi. On donne à don Sanche » un royaume idéal, il rend un pontificat chimérique. »

1275 Il nous reste de cette époque un écrit qui avait sans doute obtenu l'approbation et les encouragemens du pape, et qui nous paraît très propre à faire connaître tout-à-la-fois le mauvais goût du siècle et l'opinion généralement répandue alors sur les expéditions d'Orient.

Dans cet écrit ou mémoire, qu'on jugera singulier et bizarre, au moins pour la forme, l'auteur, Humbert de Romanis, général des Frères prêcheurs, s'efforce de ranimer le zèle des chrétiens pour la guerre sainte; et déplorant l'indifférence de ses contemporains, il trouve d'abord huit obstacles à l'effet de ses prédications: 1°. *l'habitude du péché*; 2°. *la crainte de la fatigue et des travaux* 3°. *la répugnance à quitter son pays natal*; 4°. *un amour excessif pour la famille et pour les pénates*; 5°. *les mauvais discours des hommes*; 6°. *les mauvais exemples*; 7°. *une faiblesse d'esprit qui fait croire tout impossible*, 8°. *une foi sans chaleur*. Parmi tous ces motifs d'indifférence, l'auteur aurait pu ajouter d'autres raisons tirées de la marche des gouvernemens et de la direction des affaires publiques; mais les moines qui prêchaient les croisades ne connaissaient guère la politique des rois, ni les changemens survenus dans la société; et c'est pour cela qu'ils ne voyaient qu'une partie des difficultés qu'ils avaient à vaincre. Cependant Humbert de Romanis ne se laisse point abattre par les obstacles qu'il croyait voir autour de lui; et dans cette génération dont il accuse l'insouciance ou les travers, il se persuade

qu'on peut trouver encore de nobles causes d'en- 1275
thousiasme, et de puissans mobiles pour une guerre sainte. Il en compte jusqu'à sept dont il fait ainsi l'énumération : 1°. *le zèle pour la gloire de Dieu*; 2°. *le zèle pour la foi chrétienne*; 3°. *la charité fraternelle*; 4°. *la dévotion pour la Terre-Sainte*; 5°. *la guerre commencée par les Musulmans*; 6°. *l'exemple des premiers croisés*; 7°. *les grâces de l'Église* (1). On voit ici qu'Humbert de Romanis ne faisait qu'opposer à la tiédeur des

---

(1) Voyez dans la *Biblioth. des Croisades*, tom. 1er., l'analyse de cet ouvrage.

Humbert de Romanis avait été élevé à la première dignité de l'ordre des Frères prêcheurs, qu'il avait abdiquée en 1263 : il mourut en 1277. Le P. Mansi, dans une note ajoutée aux nos. IV et VI des *Annales ecclés.*, année 1273, donne l'analyse du mémoire qu'Humbert dressa pour le concile de Lyon. Ce mémoire avait pour objet, non seulement la croisade, mais aussi la réunion des deux églises. L'ouvrage dont nous venons de parler n'en était, à ce qu'il paraît, qu'une partie. Humbert proposait, pour soutenir la guerre, qu'on choisît des soldats, non comme on avait fait jusqu'alors, parmi des hommes perdus de mœurs, mais parmi les hommes honnêtes et pieux. Pour fournir aux dépenses, il voulait qu'on prît le trésor superflu des églises; tels que pierreries, vases précieux, etc.; qu'on taxât les prébendes et les collégiales; qu'on prît les revenus des prieurés, où il ne restait, au grand scandale du monde, que quelques religieux, et ceux des abbayes détruites, dont la réformation était désespérée. Nous ne suivrons pas Humbert de Romanis dans les détails qu'il donne à cet égard, et dans les autres moyens qu'il présente. Il proposait un plan pour réunir les deux églises, et s'occupait ensuite de la réforma-

1275 esprits qui s'introduisait dans le siècle, des vertus ou des passions qui n'existaient plus ou qui s'affaiblissaient chaque jour davantage. Nous ne répéterons point avec lui toutes les raisons qu'on alléguait de son temps contre les croisades, et qu'il cherche à réfuter dans son mémoire. Il divise les opposans en sept classes différentes : la première, s'appuyant des préceptes de Jésus-Christ et de l'exemple des apôtres, disait qu'il fallait savoir souffrir sans se plaindre, qu'on devait *remettre l'épée dans le fourreau*, et *ne pas rendre le mal pour le mal;* la seconde prétendait qu'il n'était pas sage de poursuivre la guerre contre les Musulmans, à cause du sang qu'on y avait répandu et qu'on devait y répandre ; car on pouvait craindre que la *dent saine ne fût arrachée avec la dent gâtée*, et qu'on ne versât plus de sang innocent que de sang criminel ; dans l'opinion de la troisième classe des adversaires de la croisade, cette guerre pouvait paraître indiscrète, et c'était tenter Dieu que de l'entreprendre, parce que plusieurs avaient dans leur pays tous les biens que la Providence peut donner, et qu'ils allaient dans des lieux où ils ne trouveraient que la misère et le désespoir ; la quatrième classe d'opposans pensait qu'il était permis aux chrétiens de se défendre, mais qu'il ne l'était pas d'attaquer les Sarrasins, ni d'envahir

---

tion de l'église romaine et des affaires de l'empire relativement à l'élection d'un empereur.

leur territoire; la cinquième, qu'on n'avait pas plus 1275
le droit de poursuivre les Sarrasins que les Juifs; la sixième, qu'on n'avait point d'espérance de convertir les Musulmans, et que tous les infidèles qui étaient tués à la guerre allaient en enfer; la septième enfin, que la croisade ne semblait pas être agréable à Dieu, puisque le Seigneur avait permis que les plus grandes calamités accablassent les croisés, et que les pays conquis au prix de tant de travaux et de sang répandu, fussent ravis, en peu de temps et presque sans efforts, à la chrétienté.

Humbert de Romanis répond à chacune de ces sept objections : « C'est avec le glaive, dit-il, qu'il » faut défendre la vigne du Seigneur, qui n'est » plus défendue par des miracles : l'humilité con- » venait aux chrétiens lorsqu'ils étaient sans force » et sans puissance; maintenant ils devaient s'ap- » puyer sur leurs armes et se confier à la vic- » toire. Tels avaient été les sentimens de Char- » les-Martel, de Charlemagne et de Godefroy » de Bouillon, qui s'étaient toujours fait gloire » de combattre les Sarrasins (1). Les Sarra- » sins avaient eux-mêmes envahi les terres des » chrétiens, qu'on regardait avec raison comme » l'héritage de Jésus-Christ. Si on épargnait les » Juifs, c'est parce qu'ils étaient soumis; mais il » fallait *accabler les superbes*. Les Musulmans

(1) Toutes ces raisons sont éparses dans le livre d'Humbert de Romanis, et leur développement remplit plusieurs chapitres de son ouvrage.

1275 » pouvaient bien n'être pas convertis, mais la » guerre qu'on leur faisait était une source de » salut pour les fidèles; si les croisés qui mou- » raient dans les combats laissaient un vide dans » le monde, ils remplissaient les demeures du » ciel. Dans la guerre contre les Philistins, Dieu » avait permis que l'arche d'alliance fût prise, » que le roi Saül fût tué avec ses enfans, et son » peuple mis en fuite; ainsi les malheurs arrivés » dans les croisades ne prouvaient pas que la guerre » déplût à Dieu; mais la miséricorde divine avait » souffert que ces malheurs arrivassent pour ef- » facer les péchés des croisés, ou pour éprouver » leur foi. »

Humbert de Romanis, poursuivant ses raisonnemens, et procédant toujours par énumération et catégories, n'épargnait ni l'avarice du clergé, qui, arrachant la dîme aux pauvres, refusait de donner la dîme de ses biens pour le recouvrement de la Terre-Sainte, ni la félonie des barons et des princes chrétiens, qui étaient les *vassaux de Dieu*, et qui ayant tout reçu de lui, souffraient *qu'on lui enlevât sa terre;* il ne négligeait dans sa discussion, ni l'histoire profane, ni l'histoire sacrée, ni les autorités de l'écriture, ni celles de la philosophie; mais tout cet étalage d'érudition et d'argumentations scolastiques, tous ces lieux communs d'un autre temps, ne portaient plus la conviction dans les esprits, non qu'on fût plus éclairé qu'on ne l'était quelques années auparavant, mais parce qu'on avait d'autres intérêts et d'autres pensées. De pa-

reils discours auraient fait fortune dans le siècle 1275
précédent, adressés aux passions dominantes; ils ne produisaient aucun effet, adressés à l'indifférence.

Cette indifférence de l'Europe était funeste aux colonies chrétiennes en Orient; elle les livrait sans défense à la merci d'un ennemi qui devenait chaque jour plus puissant, et dont le fanatisme était échauffé par la victoire. D'un autre côté, on remarquait chaque jour dans la confédération des Francs en Syrie, de nouveaux symptômes de décadence et de nouveaux signes d'une ruine prochaine. Toutes ces petites principautés, toutes ces villes éparses sur les côtes de Syrie, étaient divisées entre elles; et toutes les passions qu'enfantait l'esprit de rivalité devenaient les auxiliaires des Sarrasins. Chacun de ces petits états, sans cesse dans la crainte, s'empressait d'acheter quelques jours de paix, quelques mois d'existence, par des traités avec Bibars, traités dans lesquels on sacrifiait presque toujours l'honneur et l'intérêt commun des chrétiens. Les sultans du Caire ne dédaignaient point de conclure un traité d'alliance avec une ville, avec une bourgade, et rien n'est plus curieux que de voir figurer dans ces actes de la politique, d'un côté le souverain de l'Égypte, de la Syrie, de la Mésopotamie, de vingt autres provinces; et de l'autre une petite cité (1) comme Sidon ou Tortose, avec ses champs,

(1) Les chroniques arabes nous ont conservé plusieurs

1275 ses vergers et ses moulins : déplorable contraste, qui devait faire sentir aux chrétiens toute leur humiliation, et leur montrer tout ce qu'ils avaient à craindre. Souvent les Francs s'engageaient à ne point bâtir des forteresses, à ne point fortifier leurs villes ; ils renonçaient même au droit de réparer les églises des saints lieux, et lorsqu'une pierre tombait d'une muraille (telle est l'expression des traités), elle était jetée dehors, sans pouvoir être employée à la réparation de l'édifice (1). Dans tous ces traités, la politique musulmane cherchait surtout à diviser les Francs, à les tenir sous sa dépendance (2), ne les regardant jamais comme des alliés, mais comme des vassaux, des fermiers et des tributaires (3).

---

de ces traités : on peut les voir dans les extraits des manuscrits orientaux, donnés par M. Reinaud dans notre *Bibliothèque des Croisades*. Lorsqu'on lit les titres et les dépendances des maîtres et des habitans de Tortose, on croit lire le contrat d'un bail ou d'une ferme passé devant notaire.

(1) On trouve cette condition dans un traité conclu plus tard entre le sultan Kelaoun et la ville d'Acre ou Ptolémaïs. Il s'agissait d'une église de Nazareth. (Voy. le règne de Kelaoun, Extraits des auteurs arabes.)

(2) On peut voir dans Ibn-Férat la lettre qu'écrivit le sultan du Caire au sujet de la princesse de Bérouth, qui s'était éloignée sans le consentement du sultan de sa petite principauté. (Voy. les Extraits des manuscrits arabes, §. 97.)

(3) Des vaisseaux marseillais ayant enlevé un navire musulman, où se trouvaient des députés envoyés au sultan par Mankou-Timour, prince des Tartares du Capgiak, Bibars

Telle était la paix dont jouissaient les états 1275
chrétiens en Syrie ; chose plus déplorable encore, il y avait alors trois prétendans au royaume de Jérusalem : le roi de Chypre, le roi de Sicile et Marie d'Antioche, qui descendait de la quatrième fille d'Isabelle, femme d'Amaury. Des partis s'agitaient ; on se battait pour un royaume à moitié détruit, ou plutôt on se disputait la honte de le perdre tout-à-fait, et de le livrer, déchiré par la discorde, à la domination des Sarrasins.

Cependant Bibars poursuivait le cours de ses conquêtes ; chaque jour la renommée racontait quelque nouveau triomphe ; tantôt il rentrait au Caire traînant à sa suite un roi de Nubie qu'il avait vaincu ; tantôt il revenait de l'Arménie (1), d'où il ramenait trente mille chevaux et dix mille enfans des deux sexes. Ces récits portaient l'effroi dans les villes chrétiennes, que ne rassuraient point leurs traités avec le sultan d'Égypte. Au milieu de toutes ces victoires, Bibars ne perdait jamais

s'adressa aux Marseillais, qui avaient un comptoir dans Acre, et les menaça, s'ils ne lui rendaient ces députés, de leur interdire tout commerce avec l'Égypte. Les Marseillais effrayés rendirent les députés avec leur suite. (Extraits des auteurs arabes, *ibid.*)

(1) Au rapport de Sanuti, Bibars fit périr dans les plaines de l'Arménie, en l'année 1275, vingt mille hommes, emmena en captivité jusqu'à dix mille enfans des deux sexes, et enleva 300 mille animaux. Le manuscrit de Jordan, au lieu de vingt mille hommes tués en compte 200 mille.

1276 de vue le projet d'assiéger Ptolémaïs ; mais pour accomplir ce grand dessein, il fallait réduire le roi de Chypre à l'impuissance de secourir la place. On construisit en Égypte une flotte sur laquelle le sultan fondait les plus grandes espérances. Cette flotte se mit en mer, et lorsqu'elle arriva devant Limisso, onze vaisseaux se brisèrent contre les rochers qui bordent la côte: ces vaisseaux avaient reçu la forme des navires chrétiens; et pour surprendre les habitans de l'île de Chypre, on avait placé des croix sur les mâts, ce qui fait dire à l'historien de Bibars, que Dieu fut irrité contre les Musulmans et fit tomber sur eux le poids de sa colère (1). Le roi de Chypre écrivit au sultan du Caire pour lui annoncer la destruction de la flotte égyptienne. Bibars ne put retenir son indignation; il jura de détruire tous les états chrétiens; mais la mort ne lui permit point d'accomplir ses menaces (2).

La fin de Bibars est racontée de plusieurs manières; nous suivrons le récit de l'historien arabe Ibn-Férat, dont nous emprunterons quelquefois les expressions. Bibars allait partir de Damas pour combattre les Tartares vers l'Euphrate: avant son départ, il demanda un impôt extraordinaire; l'imam Mohyeddin-Almoury lui adressa des repré-

(1) Voir pour les détails les Extraits des auteurs arabes, §. 96.

(2) Voyez les Extraits des auteurs arabes, règne de Bibars, §. 95.

sentations; le sultan répondit : « O mon maître, 1277
» j'abolirai cet impôt quand j'aurai vaincu les en-
» nemis. » Lorsque Bibars eut triomphé des Tartares, il écrivit en ces termes au chef du divan à Damas : « Nous ne descendrons point de
» cheval que tu n'aies levé un impôt de deux cent
» mille dirhems sur Damas, de trois cent mille
» sur son territoire, de trois cent mille sur ses
» bourgs, et de mille mille dirhems sur la pro-
» vince méridionale. » Ainsi la joie qu'avait causée la victoire de Bibars se changea en tristesse; le peuple désira la mort du sultan. On alla se plaindre au cheick Mohyeddin, homme pieux et respecté (1) : on avait à peine commencé à lever le tribut que Bibars était rayé de la liste des vivans (2).

(1) Ce récit est beaucoup plus long dans Ibn-Férat; nous avons cru devoir l'abréger : nous en avons conservé le ton et la couleur orientale. Au reste, la chronique d'Ibn-Férat, qui est un recueil de plusieurs autres chroniques, et dont on retrouvera un long extrait dans notre *Bibliothèque des Croisades*, §. 98, rapporte des versions différentes; celle-ci nous a paru la plus vraisemblable et la plus propre à montrer quelles étaient les ressources des peuples de l'Asie contre les excès du despotisme.

(2) Sanuti rapporte en ces termes la fin de Bibars : « Dans
» cette année 1277, le soudan du Caire apprenant que les
» Tartares assiégeaient un château appelé Lebière, situé
» sur l'Euphrate, traversa ce fleuve à la nage, et rencontra
» six mille Mogols qui le battirent. Il fut blessé et perdit
» ses troupes. De retour à Damas, il mourut d'un flux de
» ventre, le 15 avril. » Hayton, qui parle de la même dé-

1277 Les historiens arabes placent Bibars parmi les grands princes de la dynastie des mamelucks baharites. Il avait été d'abord vendu comme esclave, et quoiqu'il n'eût vécu que parmi des soldats, une grande sagacité d'esprit lui tenait lieu d'éducation. Lorsque dans la suite il eut fait la guerre, et qu'il eut été jeté dans les factions de l'armée, il sut tout ce qu'il devait savoir pour régner sur les mamelucks. Ce qui le servit le plus dans la carrière de son ambition, ce fut son incroyable activité; pendant les dix-sept années de son règne, il ne connut pas un jour de repos; on le voyait presque en même temps, en Syrie, en Égypte, sur les bords de l'Euphrate : les chroniques rapportent que souvent il parcourait les rues d'Alep ou celles de Damas, tandis que les courtisans attendaient encore son réveil à la porte des palais du Caire. Comme deux sultans d'Égypte avaient péri sous ses coups, et qu'il arriva à l'empire par des révolutions violentes, ce qu'il redoutait le plus, c'était l'influence de son exemple (1); tous ceux dont il craignait l'ambition ou l'infidélité ne pouvaient conserver la vie.

---

faite, dit que Bibars mourut empoisonné. (Voy. Sanuti, liv. III, part. XII, chap. 15, et Hayton, *Histor. orient.*, chap. 35.)

(1) Il fit mourir, dit-on, en peu de temps et sous divers prétextes, deux cent quatre-vingts émirs; il se défit de tout ce qu'il put trouver de la race des anciens soudans. (Voyez le fragment *De statu sarace.*)

Les plus simples communications des hommes 1277
entre eux alarmaient son humeur défiante et farouche; si on en croit les historiens orientaux, pendant le règne de Bibars les amis s'évitaient dans les rues, et personne n'osait entrer dans la maison d'un autre. Lorsqu'il lui importait de cacher ses desseins, de voiler ses démarches, de dérober aux regards sa présence, malheur à qui devinait sa pensée, malheur à qui prononçait son nom ou le saluait sur son passage. Sévère avec ses soldats, flatteur avec ses émirs, ne dédaignant point la ruse, préférant la violence, se jouant des traités et des sermens, d'une dissimulation que personne ne pouvait pénétrer, d'une avarice qui le rendait impitoyable dans la levée des tributs; n'ayant jamais reculé ni devant l'ennemi, ni devant un obstacle, ni devant un crime, son génie et son caractère semblaient faits pour ce gouvernement, qu'il avait en quelque sorte fondé, gouvernement monstrueux qui se soutenait par des vices, par des excès, et qui n'aurait pu subsister par la modération et la vertu (1).

(1) L'historien Aboulfarage a fait de Bibars un portrait qui n'est pas sans intérêt. Sa profondeur d'esprit, dit-il, et son application suppléaient en lui au défaut d'étude. Il rendait comme siennes les connaissances des autres, aimant et faisant valoir dans autrui ce qu'il ne trouvait pas en lui-même. La fécondité de ses pensées lui fournissait plus de desseins qu'un homme n'en peut embrasser. Son activité se multipliait en quelque sorte; et ce fut apparemment ce qui lui fit établir le premier des postes réglées dont il se servait

1277 Ses ennemis et ses sujets tremblaient sans cesse devant lui ; on tremblait encore autour de cette litière qui le transporta de Damas au Caire après sa mort. Mais tant d'excès, tant de violences, tant de triomphes, qui ne servaient que son ambition personnelle, ne purent fixer la couronne dans sa famille; ses deux fils ne firent que monter sur le trône et en descendre. Kelaoun, le plus brave des émirs, usurpa bientôt la souveraine puissance ; une marche uniforme dans la succession au trône ne pouvait convenir à une armée sans cesse portée à la sédition. Tous les mamelucks se croyaient nés pour l'empire, et dans cette république d'esclaves il semblait permis à tout le monde de rêver la tyrannie. Chose incroyable, ce qui devait perdre cette milice turbulente, fut précisément ce qui la sauva; la faiblesse ou l'in-

---

si bien qu'il faisait quelquefois le tour de l'Égypte seul et déguisé, pendant qu'en Syrie les courtisans demandaient des nouvelles de sa santé à la porte de sa chambre. Il fit refleurir les sciences en Égypte : il y fonda des colléges et amassa des livres. Dans une grande famine, les soins qu'il se donna pour la subsistance des pauvres allèrent presque aussi loin que le saurait faire la véritable charité. Sa dissimulation, si profonde qu'il aurait voulu se cacher lui-même à lui-même, était peut-être excusable dans un usurpateur et parmi des barbares; mais rien ne saurait justifier son manque de parole, surtout à l'égard des chrétiens, dont il fut le plus dur fléau. (Aboulfarage, §. 261 et suivans. Voyez aussi l'Extrait des auteurs arabes qui font connaître le caractère de Bibars, §. 96, et Guillaume de Tripoli, *Bibl. des Croisades*, t. 1er.)

capacité ne pouvaient jamais se soutenir long-temps 1278
sur le trône, et dans le tumulte des factions il arrivait presque toujours que le plus brave et le plus habile était choisi pour diriger le gouvernement et la guerre.

Bibars avait été le plus redoutable fléau des colonies chrétiennes; Kelaoun n'aurait pas tardé d'achever leur ruine s'il n'avait eu à combattre un ennemi formidable. C'est ici qu'il faut arrêter un moment notre attention sur cette multitude de barbares qui, toujours prêts à envahir les provinces occupées par les mamelucks, se trouvaient, par cela même, les auxiliaires naturels des Francs.

On se rappelle que dès le commencement du douzième siècle, surtout après la première croisade, des hordes innombrables, connues sous le nom de Turcs, inondaient sans cesse les plus riches contrées de la Syrie. Elles venaient du pays de Mousoul, des bords de la Mer Caspienne, du Curdistan et de la Perse. Ces hordes redoutables avaient embrassé l'islamisme, et le fanatisme musulman les poussait à faire une guerre implacable aux chrétiens. Les rives de l'Euphrate, de l'Oronte et même du Jourdain, furent souvent le théâtre de leurs ravages.

Vers le commencement du treizième siècle, la scène changea. Toutes les nations turques qui dominaient depuis l'Euphrate jusqu'à l'Oxus, furent vaincues et dispersées par Gengiskan et ses successeurs. Le kalifat de Bagdad, qui était le lien de

1278 toutes ces puissances, fut lui-même anéanti. Dès-lors, les Tartares ou Mogols, ne trouvant plus de barrières à leurs invasions, pénétrèrent, à leur tour, dans la Mésopotamie, l'Asie mineure et la Syrie. Comme ces nations nouvelles n'avaient point embrassé la foi de Mahomet, et que, jusque-là, elles n'avaient combattu que des Musulmans, elles se montrèrent disposées à s'unir aux colonies chrétiennes. Pendant tout le treizième siècle, elles ne cessèrent point de porter la terreur de leurs armes, tantôt au-delà du Taurus, tantôt dans les pays voisins du Liban, toujours fortifiées par l'alliance des chefs de la Géorgie, des princes de la petite Arménie, et de plusieurs autres états chrétiens. Les puissances musulmanes qui dominaient en Syrie et en Égypte, eurent ainsi tout-à-la-fois deux ennemis à combattre; ce qui contribua à maintenir quelque temps les faibles restes de la puissance chrétienne en Asie. Malheureusement pour les chrétiens, leur alliance avec les Tartares, toujours subordonnée à un état de choses passager, à des circonstances imprévues, ne produisit point les fruits qu'on devait en attendre; les Mogols, aidés de leurs alliés, ne purent jamais, dans leurs guerres irrégulières, triompher de la milice disciplinée des mamelucks, ni de la constance opiniâtre des sultans du Caire. Ils perdirent plus de dix batailles livrées dans le territoire d'Émesse, et les chemins de l'Égypte leur restèrent à jamais fermés. Si la fortune avait favorisé leurs armes, on doit croire qu'ils auraient, plus tard, embrassé la

foi du Christ, et dès-lors l'Orient aurait tout-à-fait changé de face. 1278

A peine Kelaoun fut-il monté sur le trône d'Égypte, qu'il reçut la nouvelle que les Tartares avaient de nouveau passé l'Euphrate, et qu'ils s'avançaient, précédés des guerriers de la Géorgie et de l'Arménie. Le nouveau sultan accourut en Syrie, à la tête de son armée; bientôt le territoire d'Émesse fut le théâtre d'une bataille sanglante, où les mamelucks remportèrent une victoire complète et décisive. Après cette victoire des Musulmans, tous les états chrétiens attendaient dans la crainte. Kelaoun se rendit aux prières du comte de Tripoli, des chevaliers du Temple et de l'Hôpital, qui lui demandèrent la paix; mais il alla décharger sa colère sur les états du roi d'Arménie, qu'il accusait d'avoir appelé en Syrie les armes des Mogols. Toute l'Arménie fut ravagée par les mamelucks, et les tributs imposés par la trève qui suivit la guerre, achevèrent la ruine de cette contrée; ce qu'il y eut de plus remarquable dans le traité conclu en cette occasion, c'est que le sultan du Caire dicta lui-même, au roi d'Arménie, la formule du serment; le prince (1) chrétien, en s'engageant à subir la loi d'une puissance musulmane, jura, par *la vérité de la croix, par la vérité de l'Évangile, par la vérité du Père, du Fils et du Saint-Esprit;* et se soumit d'avance, s'il ne remplissait

(1) Voyez le traité de Kelaoun et du roi d'Arménie dans l'Extrait des auteurs arabes, règne de Kelaoun, §. 99.

1278 ses promesses, *à faire trente fois le pélerinage de Jérusalem, les pieds nus et la tête découverte.* Kelaoun brûlait de punir aussi le roi de Géorgie; mais il fut retenu par les obstacles et les dangers d'une expédition lointaine; le hazard ou la trahison ne tarda pas à lui offrir l'occasion facile d'exercer sa vengeance; le prince géorgien, accompagné d'un seul de ses serviteurs, se rendait en pélerinage à Jérusalem, lorsqu'il tomba entre les mains des mamelucks, qui le conduisirent au Caire, où le sultan le retint en captivité (1).

Pendant que les chrétiens d'Orient reconnaissaient ainsi la puissance toujours croissante des infidèles, Grégoire X poursuivait en vain, dans l'Occident, les préparatifs ou plutôt les prédications de la croisade; il avait plusieurs fois renouvelé ses instances auprès de Rodolphe de Hapsbourg (2);

(1) Voy. les Extraits des auteurs arabes.

(2) Après la clôture du concile, Grégoire s'attacha à presser les préparatifs de la guerre sainte, accorda des indulgences à ceux qui prendraient la croix ou fourniraient de l'argent. Il ordonna aux croisés de faire pénitence, d'abandonner leurs ressentimens particuliers, de renoncer au luxe et de ne point dissiper en vaines dépenses l'argent nécessaire à la croisade. (*Annal. ecclés.*, ad ann. 1274, nos. xxxv et suiv.) Grégoire mourut au commencement de l'année 1276. Le pape Innocent V, qui lui succéda, mourut aussi bientôt après au milieu des soins qu'il se donnait pour la croisade. Adrien V, successeur d'Innocent, mourut à Viterbe, peu après son exaltation. Jean XXI, qui fut élu ensuite, écrivit aux évêques de France d'accélérer le moment

maís Rodolphe avait un empire à conserver ; vai- 1279
nement le pape menaça de lui ôter la couronne ; le nouvel empereur voyait moins de danger pour lui dans la colère du souverain pontife, que dans une expédition qui l'éloignerait de ses états. Enfin Grégoire mourut sans avoir pu remplir les promesses qu'il avait faites aux chrétiens d'Orient. La Palestine recevait, de temps à autre, quelques secours de l'Europe ; mais ces secours n'arrivant presque jamais à propos, semblaient moins propres à la défendre qu'à compromettre sa sécurité. Le roi de Sicile, qui s'était fait proclamer roi de Jérusalem, avait envoyé des soldats et un gouverneur à Ptolémaïs ; il se disposait à faire une expédition formidable en Syrie (1) ; et peut-être que son ambition, en cette circonstance, aurait servi la cause des chrétiens, si une révolution ne l'eût tout-à-coup arrêté dans ses projets.

Le mécontentement des peuples dans ses nouveaux états et surtout en Sicile, allait toujours crois-

---

de l'expédition d'Asie. Il écrivit aussi au roi. Ses lettres sont datées de Viterbe, l'une aux ides de décembre, l'autre aux ides d'octobre 1276. (Voy. *Annal. ecclés.*, ann. 1276, nos. XLVI et XLVII.)

(1) Plusieurs historiens pensent que les préparatifs de Charles étaient dirigés contre Constantinople. Sans démentir cette opinion, on peut croire que le roi de Sicile s'occupait aussi du royaume de Jérusalem. Marie d'Antioche lui avait cédé ses droits à ce royaume par un acte fait le 31 mai 1276. (Mansi, *Annal. ecclés.*, ad ann. 1272, note 2, no. XX.

1279 sant. On avait chargé les peuples d'impôts pour la dernière croisade; la publication d'une croisade nouvelle irrita les esprits; les ennemis de Charles ne voyaient dans la croix des pélerins que le signal de la violence et du brigandage: c'est sous cette bannière sacrée, disaient-ils, qu'il a coutume de répandre le sang innocent; on se rappelait encore que la conquête de Naples avait été faite sous les drapeaux de la croix; enfin le signal de la révolte étant donné, huit mille Français furent immolés aux mânes de Conradin, et les Vêpres siciliennes, dont le résultat fut de faire passer la Sicile sous la domination des princes d'Aragon, achevèrent de détruire tous les desseins de Charles sur l'Orient.

Kelaoun poursuivait toujours ses projets; mais il lui manquait une flotte pour assiéger par mer les villes chrétiennes; accoutumé à considérer les établissemens des Francs comme une proie qui ne pouvait lui échapper, il attendait patiemment le moment favorable, et ne craignait point de renouveler des traités de paix avec des principautés et des villes qu'il voulait détruire. Quoiqu'il n'eût plus rien à redouter de la part des Mogols, ni de la part de la chrétienté, il consentit à conclure une nouvelle trêve (1) avec les Francs de Pto-

(1) On peut lire les conditions de ce traité et de ceux qui suivent dans notre *Bibliothèque des Croisades*, Extraits des auteurs arabes, §. 100. M. Reinaud, à qui nous en devons la traduction, les a accompagnés de quelques observations qui jettent un nouveau jour sur le droit public du moyen âge.

lémaïs; on voit par ce traité, que les auteurs 1280
arabes nous ont conservé, quels étaient les desseins des sultans du Caire, et quel ascendant ils prenaient sur leurs faibles ennemis. Les chrétiens s'engageaient, dans le cas où un prince franc ferait une expédition en Asie, à prévenir les infidèles de l'arrivée des armées chrétiennes d'Occident. C'était à-la-fois signer une condition déshonorante, et renoncer à l'espérance d'une croisade. Au reste, la prévoyance des sultans du Caire ne se contentait pas des avertissemens que promettaient de leur donner les chrétiens de Syrie, Kelaoun envoyait fréquemment des ambassadeurs en Europe, et de nombreux agens qu'il entretenait en tous lieux, l'instruisaient avec régularité de tout ce qui se préparait contre les Musulmans, à la cour de Rome et dans les conseils des princes chrétiens. Une ambassade du Caire resta trois ans à la cour de Séville, où elle était traitée avec une grande distinction; les princes et les états qui avaient quelques intérêts à ménager en Orient (1),

(1) M. de Sacy a traduit un traité conclu entre le sultan d'Egypte et les rois de Sicile et d'Aragon. On en trouvera un long extrait dans notre *Bibliothèque des Croisades*. Voici une des clauses de ce traité : « Si le cas advenait que le pape de Rome, les rois des Francs, des Grecs, des Tartares ou autres, demandassent au roi d'Aragon et à ses frères, ou fissent demander dans les états de leur domination, des troupes auxiliaires ou quelques secours, soit cavalerie, infanterie, argent, vaisseaux, bâtimens ou armes, lesdits princes n'y donneront aucun consentement ni ouvertement

1281 non seulement s'alliaient sans scrupule avec le sultan d'Égypte, mais promettaient par des traités et juraient sur l'Évangile de se déclarer les ennemis de toutes les puissances chrétiennes qui attaqueraient les états de leur allié musulman. Dans un traité qui nous a été conservé, nous voyons le roi d'Aragon et ses frères s'engager à refuser leur coopération à toute espèce de croisade entreprise par le *pape de Rome, les rois des Francs, des Grecs ou des Tartares.* Il n'était point de ville maritime en Italie ou sur les côtes de la Méditerranée, qui ne se montrât disposée à préférer ainsi dans ses relations avec l'Orient, les avantages de son commerce à la délivrance des saints lieux.

Tous ces traités (1), dictés tantôt par la crainte,

---

ni en secret; ils ne leur accorderont aucun secours, et ne consentiront à rien de cela. Si le roi d'Aragon apprend que quelqu'un des rois susnommés soit dans l'intention de porter la guerre dans les états du sultan, ou de lui causer quelque préjudice, il enverra en donner avis au sultan, et l'instruira du côté par lequel ses ennemis se proposent de l'attaquer, et cela dans le plus court délai possible, avant qu'ils se soient mis en mouvement; il ne lui cachera rien de tout cela. »

Ce traité est fort long, et prévoit toutes les difficultés. On peut faire ici une remarque générale, c'est que la plupart des traités faits entre les Orientaux et les chrétiens, surpassent en quelque sorte la sagacité de la diplomatie moderne, tant la défiance réciproque donnait de prévoyance aux négociateurs et aux puissances contractantes.

(1) On peut voir la plupart de ces traités dans l'extrait des auteurs arabes, traduits par M. Reinaud, §. 100 et suiv.

tantôt par l'ambition ou l'avarice, élevaient chaque jour une nouvelle barrière entre les chrétiens de l'Orient et ceux de l'Occident. D'ailleurs ils n'arrêtaient point le sultan du Caire, qui trouvait toujours quelque prétexte pour les rompre, lorsque la guerre lui offrait plus d'avantages que la paix. C'est ce qui arriva pour la forteresse de Markab, située entre Tortose et Tripoli. On accusa les Hospitaliers, auxquels ce château appartenait, de faire des incursions sur les terres des Musulmans. Cette accusation, qui n'était peut-être pas sans fondement, fut bientôt suivie du siége de la place. « Markab (nous empruntons ici les ex- 1282
» pressions de l'histoire orientale), était comme
» une ville placée en observation sur une monta-
» gne; les sommets des tours, qui surpassaient en
» hauteur celles de Palmire, n'étaient accessibles
» qu'à l'Aigle du Liban; et lorsqu'on les contem-
» plait du rivage de la mer, on croyait voir l'astre
» du jour à travers l'azur et les nuages du ciel (1). »
Malgré les difficultés du lieu, on parvint à placer des machines; on commença l'attaque dans les premiers jours d'avril; les mineurs creusèrent la terre sous les remparts et les tours. Lorsqu'on eut fait une brèche aux murailles, on livra l'assaut; mais la bravoure des assiégés contint le choc des

(1) Ces expressions sont tirées d'une lettre que l'historien Abd-alrahim nous a conservée, et qu'il avait écrite lui-même au nom du prince de Hamah.

1283 Musulmans. Ceux-ci, après plusieurs attaques renouvelées avec impétuosité, sentirent s'ébranler leur courage; cependant le dieu de Mahomet, disent les auteurs arabes, envoya ses anges *mocarrabins* et les milices célestes au secours de l'islamisme. La mine pratiquée sous les remparts fut poussée jusqu'à l'intérieur de la place; la garnison chrétienne, qui reconnut qu'il n'y avait plus de salut pour elle, proposa de se rendre, et l'étendard du *prophète* flotta sur les murs de la forteresse. Tandis que les soldats chrétiens prenaient la route de Tripoli, les vrais croyans louaient Dieu *d'avoir exterminé les adorateurs du Messie* et délivré le pays de leur présence. Un grand nombre d'imams et de fakirs avaient assisté au siége de Markab; cette milice sainte se retira en chantant les louanges de Kelaoun, et le nom du sultan victorieux fut proclamé au milieu des actions de grâces dans toutes les mosquées de la Syrie et de l'Égypte (1).

Entre Markab et Tortose s'élevait un autre château entouré des eaux de la mer. Dans ce château, qu'on ne pouvait attaquer qu'avec une flotte, s'était retiré un seigneur franc, que les chroniques

---

(1) L'historien Aboulféda, âgé seulement de douze ans, assistait au siége de Markab; il en parle dans son Histoire, mais moins longuement que l'auteur de la *Vie de Kelaoun*. (Voy. l'Extrait des auteurs arabes, §. 101, année 1285. On y lit la lettre du prince de Hamah à son visir pour lui annoncer cette conquête.)

arabes appellent, les unes, le sire de Telima, les 1284
autres, le sire Barthélemi. Ce seigneur franc ne cessait de ravager les terres du voisinage, et chaque jour il revenait dans sa forteresse, chargé des dépouilles des Sarrasins. Kelaoun voulut s'emparer du château du sire de Barthélemi; mais n'ayant point de vaisseaux et jugeant le fort inexpugnable, il écrivit au comte de Tripoli : « C'est toi qui as » bâti ou laissé bâtir ce château; malheur à toi, » malheur à ta capitale, malheur à ton peuple, s'il » n'est promptement démoli! » Le comte de Tripoli fut d'autant plus effrayé de ces menaces, que lorsqu'il reçut la lettre du sultan, les troupes musulmanes étaient déjà sur son territoire; il offrit en échange au seigneur Barthélemi des terres considérables : les offres les plus brillantes, les promesses, les prières, tout fut inutile. Enfin le fils de Barthélemi s'interposa dans la négociation, et partit pour implorer la compassion du sultan du Caire. Le vieillard irrité vola sur les pas de son fils, l'atteignit dans la ville de Ptolémaïs, et le poignarda devant le peuple assemblé. Ce parricide révolta tous les chrétiens; Barthélemi se vit à la fin abandonné par ses propres soldats à qui son crime faisait horreur. Le château, qui était resté désert (1), fut démoli. Dès-lors le sire Barthé-

(1) Les chroniques occidentales ne disent rien de ce château, ni du sire Barthélemi. L'auteur de la *Vie de Kelaoun* et Ibn-Férat en parlent longuement, mais d'une manière assez obscure pour nous laisser des doutes sur

1285 lemi devint le plus cruel ennemi des Francs, et se retira parmi les infidèles, sans cesse occupé de les associer à sa vengeance et de provoquer la destruction des villes chrétiennes.

Sa haine impitoyable n'eut que trop d'occasions d'être satisfaite. Le sultan du Caire poursuivait la guerre contre les chrétiens, et tout semblait favoriser ses entreprises. Depuis longtemps il avait le projet de s'emparer de Laodicée, dont le port rivalisait avec celui d'Alexandrie; mais la citadelle de cette ville, bâtie au milieu des flots, était inaccessible; un tremblement de terre, qui renversa les tours de cette forteresse, lui en facilita la conquête (1). Quelques châteaux bâtis par les chrétiens sur la côte de Phénicie, tombèrent encore au pouvoir des Musulmans. Après s'être ainsi ouvert toutes les avenues de Tripoli, le sultan du Caire ne s'occupa plus que du siége de cette ville. Ni la foi des traités, ni les soumissions récentes de Bohémond, ne purent retarder un moment la chute d'une cité florissante:

---

quelques circonstances de notre récit : toutefois le château que les Arabes appelaient *Marakia*, se trouve décrit en détails par l'auteur de la *Vie de Kelaoun*. (Voyez les Extraits des auteurs arabes.)

(1) Ce tremblement de terre, dit l'auteur de la *Vie de Kelaoun*, détruisit la *tour des Pigeons*, et le phare qui guidait les vaisseaux pendant la nuit. Alors le sultan fit marcher vers Laodicée ces redoutables machines, *dont les langues chantent les triomphes, et les doigts font signe à la victoire*. (Voy. les Extraits des auteurs arabes, §. 103.)

aucune ville chrétienne, aucun prince de la Palestine ne vint au secours de Tripoli. Tel était l'esprit de division qui régnait toujours parmi les Francs, que les Templiers, d'accord avec le seigneur de Giblet, avaient, peu de temps auparavant, formé le dessein de s'emparer de la ville. Tout était prêt pour l'exécution du complot, et l'entreprise n'échoua que par une circonstance imprévue. Nous avons sous les yeux (1) une déclaration manuscrite, rédigée par un notaire de Tripoli et signée par un grand nombre de témoins, dans laquelle le sire de Giblet raconte toutes les circonstances de sa trahison. Après la découverte de ce complot, le même seigneur de Giblet *se mit, par ordre du grand-maître du Temple, à guerroyer les Pisans et à les piller.* « Il n'avait aucun » démêlé avec eux (c'est lui-même qui avoue sa » félonie) ; mais il en agissait ainsi parce que ledit » maître lui avait demandé du froment et de » l'orge pour sa maison et ses gens. » Toutes ces violences, tous ces désordres mettaient sans cesse en péril les cités chrétiennes, et personne n'avait assez d'ascendant ou de patriotisme pour chercher à en prévenir les effets. Poussé par le remords ou

1287

---

(1) On trouvera aux *Pièces justificatives* de ce volume, cette déclaration, sous le titre de *Confessio Guidonis*, etc., ou Récit fait par Guy, seigneur de Giblet, de trois tentatives qu'il fit par l'ordre de messire Guillaume de Beaujeu, maître du Temple, pour surprendre, pendant la nuit, la ville de Tripoli.

1288 par le crainte, le sire de Giblet voulut solliciter sa grâce auprès du comte de Tripoli, offrant *d'abandonner sa terre et d'aller vivre ailleurs comme il pourrait.* Mais les Templiers refusèrent d'intercéder pour lui, et de se mêler d'une affaire où ils l'avaient engagé. Ibn-Férat rapporte que le sire de Giblet fut tué par les ordres de Bohémond. Son fils, dépouillé de l'héritage paternel, ne songea plus qu'à venger la mort de son père; et comme beaucoup d'autres chrétiens, victimes de la violence et de l'injustice, il implora l'assistance des Musulmans. La mort de Bohémond, qui suivit de près celle du seigneur de Giblet, acheva de jeter le trouble et la discorde parmi les habitans de Tripoli. La sœur et la mère du prince se disputèrent son autorité; tous ceux qui, jusque-là, avaient médité des projets de trahison ou de révolte, se mirent à renouveler leurs complots; l'esprit de licence et de jalousie animait tous les citoyens les uns contre les autres, lorsque Kelaoun parut devant leurs remparts avec une armée formidable.

Dix-sept grandes machines furent dressées contre les murailles; quinze cents ouvriers ou soldats s'occupaient de miner la terre ou de lancer le feu grégeois (1). Après trente-cinq jours de siége, les

(1) En 1288, le patriarche de Jérusalem et les maîtres des trois ordres militaires écrivirent au pape Nicolas IV des lettres pressantes, et envoyèrent des messagers pour demander de prompts secours. Le pape assembla les cardi-

Musulmans pénétrèrent dans la ville le fer et la 1289
flamme à la main. Sept mille chrétiens tombèrent sous l'épée du vainqueur; les femmes, les enfans furent traînés en esclavage; une foule éperdue chercha vainement dans l'île de Saint-Nicolas un asile contre les mamelucks animés au carnage. Aboulféda rapporte qu'étant allé lui-même dans cette île, quelques jours après la prise de Tripoli (1), il la trouva couverte de morts. Plusieurs habitans s'étaient retirés sur des vaisseaux et fuyaient leur patrie désolée; la mer les repoussa sur le rivage, où ils furent massacrés par les Sarrasins. Non seulement la population de Tripoli périt presque tout entière, mais le sultan ordonna de brûler et de démolir la ville. Le port de Tripoli attirait une grande partie du commerce de la Méditerranée;

---

naux et s'occupa des moyens de secourir les restes des colonies chrétiennes; mais ces secours arrivèrent trop tard pour défendre Tripoli. (*Annal. ecclésias.*, ad ann. 1288, nº. XL.) Le roi de Chypre envoya quelques navires avec des soldats au secours de la ville. Quatre galères génoises, commandées par Zacharie, entrèrent dans le port, et se déclarèrent contre les Musulmans.

(1) La ville de Tripoli fut prise le 26 avril 1289. Tous les historiens contemporains parlent de la chute de cette cité; les principaux sont Steron, Jean Villani, la chronique de Bernard, le manuscrit de Jourdain, le continuateur de Caffarus, Marin Sanuti, Hayton, et les auteurs arabes.

Mathieu de Westminster ajoute que le sultan fit traîner dans les rues de la ville les saintes images, attachées à la queue des chevaux.

1289 la ville renfermait plus de quatre mille métiers en soie (1); on admirait ses palais, ses tours, ses fortifications. Tant de sources de prospérité, tout ce qui pouvait faire fleurir la paix et servir de défense dans la guerre, tout périt sous la hache et le marteau. Le principal but de la politique musulmane, dans cette guerre, était de détruire tout ce qu'avaient fait les chrétiens, de ne laisser sur la côte de Syrie aucune trace de leur puissance, rien qui pût y attirer désormais les princes et les guerriers de l'Occident, rien qui leur donnât les moyens de s'y maintenir, si jamais ils étaient tentés d'y arborer de nouveau leurs étendards.

Ptolémaïs, restée neutre dans une si cruelle guerre, apprit la chute et la destruction d'une ville chrétienne par quelques fugitifs qui avaient échappé au glaive des Musulmans et venaient lui demander un asile. A cette triste nouvelle, elle dut pressentir les malheurs qui la menaçaient elle-même.

Ptolémaïs était alors la capitale des colonies chrétiennes, et la ville la plus considérable de la Syrie. La plupart des Francs, chassés des autres villes de la Palestine, s'y étaient réfugiés avec leurs richesses; c'est là qu'abordaient toutes les flottes qui venaient d'Occident; on y voyait les plus riches

(1) Voyez la description de cette ville par Jacques de Vitry, liv. I, nº. 33, et par Marin Sanuti, liv. III, part. VI, chap. 18. La nouvelle cité de Tripoli fut bâtie à peu de distance de l'ancienne ville.

marchands de tous les pays du monde. La ville n'avait 1289
pas moins reçu d'accroissement en étendue qu'en population; elle était construite en pierres de taille carrées; tous les murs des maisons s'élevaient à une hauteur égale (1); une plate-forme ou terrasse couvrait la plupart des édifices, des peintures ornaient l'intérieur des principales habitations, et ces habitations recevaient le jour par des fenêtres vitrées, ce qui était alors un luxe extraordinaire. Dans les places publiques, des tentures de soie ou d'une étoffe transparente garantissaient les habitans des ardeurs du soleil. Entre les deux remparts qui bornaient la ville à l'orient, s'élevaient des châteaux et des palais, habités par les princes et les grands; les artisans et les marchands habitaient l'intérieur de la cité. Parmi les princes et les nobles qui avaient des habitations à Ptolémaïs, étaient le roi de Jérusalem, ses frères et sa famille, les princes de Gallilée et d'Antioche; le lieutenant du roi de France, celui du roi de Chypre, le duc de Césarée (2), les comtes de Tripoli et de Joppé,

(1) Tous ces détails curieux sur Ptolémaïs et sur les mœurs et la manière de vivre des habitans, nous ont été fournis par Herman Cornarius (Collection d'Ekard). On en trouvera un extrait plus étendu dans l'analyse des chroniques. (*Biblioth. des Croisades.*)

(2) Depuis la mort de Jean, roi de Chypre, arrivée en 1286, la ville de Ptolémaïs était sous la domination de son frère Henri, qui s'était fait couronner à Tyr roi de Jérusalem, et avait chassé de la ville d'Acre celui qui gou-

1289 les seigneurs de Bérouth, de Tyr, de Tibériade, de Sidon, d'Ibelin, d'Arsuph, etc. On lit dans une vieille chronique que tous ces princes et seigneurs se promenaient sur les places publiques, portant des couronnes d'or comme des rois ; leur suite nombreuse avait des vêtemens tout éclatans d'or et de pierreries. Tous les jours se passaient en fêtes, en spectacles, en tournois, tandis que le port voyait s'échanger les trésors de l'Asie et de l'Occident, et montrait à toute heure le tableau animé du commerce et de l'industrie.

L'histoire contemporaine déplore avec amertume la corruption de mœurs qui régnait à Ptolémaïs ; la foule des étrangers y apportait les vices de toutes les nations ; la mollesse et le luxe s'étaient répandus dans toutes les classes ; le clergé lui-même n'avait pu éviter la contagion ; de tous les peuples qui habitaient la Syrie, les plus efféminés, les plus dissolus, étaient les habitans de Ptolémaïs (1).

Non seulement Ptolémaïs était la plus riche

---

vernait pour le roi Charles de Sicile. (Voyez le manuscrit de Jourdain et Marin Sanuti, liv. XIII, part. XII, chap. 19.)

(1) Raynaldi, d'après le témoignage des auteurs contemporains, tels que Jean Villani, Ptolomée de Lucques, Antonin, Bernard, Math. de Westminster, les Annales de Flandre, l'*Épitome de la guerre sacrée*, fait un tableau assez frappant de la corruption des mœurs à Ptolémaïs, et de la division qui y régnait, surtout depuis la ruine d'Antioche, de Tripoli et autres villes chrétiennes. (Voy. *Annal. ecclés.*, ad ann. 1291, n°. 6.)

des villes de la Syrie, elle passait encore pour être 1289
la place la mieux fortifiée. Saint Louis, pendant son séjour en Palestine, n'avait rien négligé pour réparer, pour accroître ses fortifications; du côté de la terre, une double muraille entourait la ville, surmontée de distance en distance de hautes tours avec leurs créneaux. Un fossé large et profond défendait l'accès des remparts; du côté de la mer, la ville était défendue par une forteresse bâtie à l'entrée du port, par le château du Temple vers le midi, et par la tour appelée la Tour du roi, vers l'orient.

Ptolémaïs avait alors beaucoup plus de moyens de défense qu'à l'époque où elle soutint pendant trois ans l'attaque de toutes les forces de l'Europe. Aucune puissance n'aurait pu la réduire si elle avait eu pour habitans de véritables citoyens, et non des étrangers, des pélerins, des marchands toujours prêts à se transporter d'un lieu à un autre avec leurs richesses. Ceux qui représentaient le roi de Naples, les lieutenans du roi de Chypre, les Français, les Anglais, le légat du pape, le patriarche de Jérusalem, le prince d'Antioche, les trois ordres militaires, les Vénitiens, les Génois, les Pisans, les Arméniens, les Tartares, avaient chacun leur quartier, leur juridiction, leurs tribunaux, leurs magistrats, tous indépendans les uns des autres, tous avec le droit de souveraineté. Tous ces quartiers étaient comme autant de cités différentes qui n'avaient ni les mêmes coutumes,

1289 ni le même langage, ni les mêmes intérêts. Il était impossible d'établir l'ordre dans une ville où tant de souverains faisaient des lois, qui n'avait point d'administration uniforme; où souvent le crime se trouvait poursuivi d'un côté, protégé de l'autre. Ainsi toutes les passions étaient sans frein, et donnaient lieu souvent à des scènes sanglantes : outre les querelles qui naissaient dans le pays, il n'y avait pas une division en Europe, et surtout en Italie, qui ne se fît ressentir à Ptolémaïs. Les discordes des Guelfes et des Gibelins y agitaient les esprits, et les rivalités de Venise et de Gênes y avaient fait couler des torrens de sang. Chaque nation avait des fortifications dans le quartier qu'elle habitait; on y fortifiait jusqu'aux églises. A l'entrée de chaque place on remarquait une forteresse, des portes et des chaînes de fer; il était aisé de voir que tous ces moyens de défense avaient été employés moins pour arrêter l'ennemi, que pour élever une barrière contre des voisins et des rivaux.

Les chefs de tous les quartiers, les principaux de la ville se rassemblaient quelquefois : mais ils s'accordaient rarement et se défiaient toujours les uns des autres; ces sortes d'assemblées n'avaient jamais aucun plan de conduite, aucune règle fixe, surtout aucune prévoyance. La cité tout-à-la-fois demandait des secours à l'Occident, et sollicitait une trève auprès des Sarrasins. Lorsqu'on venait à conclure un traité, personne n'avait assez de puissance pour le faire respecter; chacun au con-

traire était maître de le violer, et d'attirer ainsi sur la ville tous les maux que cette violation pouvait entraîner. 1289

Après la prise de Tripoli, le sultan du Caire menaça la ville de Ptolémaïs; cependant, soit qu'il redoutât le désespoir des chrétiens, soit qu'il ne jugeât point encore le moment favorable, il céda à quelques sollicitations (1), et renouvela avec les habitans une trève pour deux ans, deux mois, deux semaines, deux jours et deux heures. Au rapport d'une chronique, le légat du pape désapprouva le traité, et fit insulter des marchands musulmans qui s'étaient rendus à Ptolémaïs; les Templiers et les autres ordres militaires voulaient faire réparation au sultan d'Égypte; le légat s'y

(1) Suivant Marin Sanuti, liv. III, part. XII, chap. 20, le roi Henri, après avoir fait une trève avec le sultan, s'en retourna dans l'île de Chypre, laissant son frère Amauri pour garder Ptolémaïs. Il envoya au pape Nicolas IV Jean de Grelli, pour solliciter des secours. Le pape s'adressa à Édouard, roi d'Angleterre, qui avait témoigné auparavant aux pontifes Martin et Honoré le désir de se dévouer à la croisade. Dans l'année 1290, il envoya une circulaire à tous les fidèles de la chrétienté pour les exhorter à secourir la Terre-Sainte. (Voy. *Annal. ecclés.*, ad ann. 1289, ad finem, et 1290, nos. 1 et 2.) Voyez aussi dans les actes de Rymer, sous les dates de 1290 et 1291, la déclaration du roi d'Angleterre, concernant la dîme qu'il avait reçue pour secourir la Terre-Sainte, et les différentes bulles du pape en réponse aux demandes que ce prince lui avait faites à ce sujet.

1289 opposa, et menaça d'excommunier (1) ceux qui auraient la moindre relation avec les infidèles.

Un auteur arabe donne une autre cause à la rupture des traités. Il raconte que la femme d'un riche habitant de Ptolémaïs, éprise d'un jeune Musulman, s'était rendue avec lui dans un des jardins qui environnaient la ville; le mari, averti de cet outrage fait à la foi conjugale, rassemble quelques amis, sort avec eux de Ptolémaïs (2), surprend sa femme avec son corrupteur, et les immole tous deux à sa vengeance. Quelques Musulmans accourent du voisinage; les chrétiens arrivent en plus grand nombre; la querelle s'échauffe et devient générale; tout ce qu'on rencontre de Musulmans est massacré.

Ces violences, que la renommée ne manquait pas d'exagérer dans ses récits, pouvaient donner au sultan d'Égypte un prétexte pour recommencer

---

(1) Nous trouvons ce fait dans deux chroniques d'Autriche, qui ont pour titre, l'une, *Chronicon anonymi Leobensis;* l'autre, *Thomæ Ebendorferri de Haselbach Chronicon.* La première dit que le légat fit rassembler le peuple de Ptolémaïs, qu'il lança contre lui les anathèmes de l'Église, et s'embarqua ensuite pour retourner à Rome. Il est certain que le légat du pape ne resta point en Palestine; car il ne fut point question de lui pendant le siége de Ptolémaïs. (Voy. les Extraits des auteurs allemands, *Bibliothèque des Croisades*, tom. II.)

(2) Cette circonstance est rapportée dans la vie du sultan Kelaoun. (Voy. les Extraits des manuscrits arabes, par M. Reinaud, §. 105.)

la guerre (1) ; les chrétiens, qui avaient le pressentiment de leurs nouveaux périls, implorèrent les secours du souverain pontife. Le pape engagea Venise à lui fournir vingt-cinq galères (2), cette flotte transporta à Ptolémaïs une troupe de seize cents hommes levée à la hâte dans quelques villes d'Italie. Ce renfort, qu'on envoyait aux habitans de la Palestine pour leur défense, provoqua leur perte ; les soldats du Saint-Siége, levés parmi les aventuriers et les vagabonds, se livraient à toutes sortes d'excès. N'ayant point de solde, ils pillaient les 1290

(1) Voyez sur les causes de la rupture l'Extrait des auteurs arabes, dont quelques-uns ont été témoins des événemens qu'ils racontent. (§. 105.)

(2) Le pape Nicolas fit armer vingt galères par les Vénitiens ; mais il paraît que les Vénitiens ne secondèrent pas les efforts du pape, car à peine y eut-il treize galères qui transportèrent des hommes et des ballistes en Syrie. Le pape écrivit à l'évêque de Tripoli pour se plaindre de ce manque de foi. Sa lettre est datée du 13 des calendes de novembre 1290, troisième année de son pontificat. (*Annal. ecclés.*, ad ann. 1290, n°. 8.)

Le manuscrit de Jordan s'exprime ainsi sur l'envoi de ces galères :

« Nicolas IV fit armer à Venise vingt galères pour le » secours de la Terre-Sainte. Nicolas Teupulo en fut le » commandant. Le pape donna à Jean Grilli, capitaine » des troupes soldées du roi de France, trois mille onces » d'or, et mille à Rubeo de Suly, qui s'offrit pour l'expé- » dition. Jean Grilli, passant par la Sicile, obtint du roi » Jacques cinq galères bien équipées. » (Manusc. de Jordan, *Vatic. sig.*, n°. 1960.)

1290 Musulmans et les chrétiens; enfin cette troupe indisciplinée sortit en armes de la ville, et alla faire une incursion sur les terres des Sarrasins; tout fut ravagé sur son passage; les bourgs et les villages furent pillés, les habitans insultés, plusieurs massacrés; le sultan du Caire envoya des ambassadeurs aux chrétiens pour se plaindre de ces violences commises dans la paix. A l'arrivée des envoyés musulmans, on tint plusieurs conseils dans Ptolémaïs : les avis étaient d'abord partagés; les uns voulaient qu'on défendît ceux qui avaient rompu la trève, les autres, qu'on donnât satisfaction au sultan, et qu'on sollicitât la continuation des traités. A la fin on se décida à envoyer au Caire une députation chargée de faire des excuses et d'offrir des présens. La députation, admise à l'audience de Kelaoun, allégua que le mal avait été commis par des soldats venus d'Occident, et non point par des habitans de Ptolémaïs. Les députés offrirent au nom de leur cité de punir les auteurs du désordre; leurs soumissions, leurs prières ne purent fléchir le sultan, qui leur reprocha avec amertume de se jouer de la foi des traités, et de donner asile à des perturbateurs, à des ennemis de la paix et du droit des gens. Il se montra d'autant plus inflexible (1), qu'il jugeait

(1) L'auteur de la Vie de Kelaoun donne sur la détermination du sultan des détails qui sont confirmés par Mohy-ed-din, qui figura alors dans plusieurs négociations importantes. (Voyez l'Extrait des auteurs arabes, §. 105). La

l'occasion favorable pour accomplir ses projets; il savait qu'aucune croisade ne se préparait en Europe (1), et que tous les secours de l'Occident se réduisaient à ces aventuriers qui venaient de rompre la trève. Kelaoun renvoya les ambassadeurs, en menaçant de toute sa colère la ville de Ptolémaïs; déjà ses ordres étaient donnés pour qu'on fît des préparatifs de guerre dans toutes ses provinces. 1290

Au retour des ambassadeurs (2), on assembla à

Relation manuscrite, dont nous donnons l'analyse aux Pièces justificatives, renferme le discours plein de reproches que le sultan adressa aux députés d'Acre.

(1) Ce ne fut pas la faute du pape Nicolas si l'Europe ne fournit point de secours aux chrétiens d'Orient. Ce pontife s'était adressé aux rois de France et d'Angleterre. Le premier refusa de se mêler des affaires de Syrie. Le second demanda qu'on lui accordât des décimes, et quand il les eut obtenues il n'envoya aucun secours. (Voyez les lettres du souverain pontife et celles du roi d'Angleterre dans les *Annal. ecclés.*, ad ann. 1290, nos. 9 et suiv., et 1291, nos. 1 et suiv. On voit sous la date de cette dernière année tous les efforts que fit inutilement le pape pour prévenir la ruine entière des colonies chrétiennes.

(2) Outre les auteurs arabes, nous avons consulté, sur le siége de Ptolémaïs, Sanuti, Herman et la Relation d'un témoin oculaire. Cette Relation, écrite d'abord en français du temps, traduite en latin sous le titre de *Excidio urbis Acconensis*, paraît avoir été rédigée d'après une lettre de Jean de Vile, maréchal de l'hôpital de St.-Jean, qui écrivait à son frère Guillaume de Vile, prieur de St.-Giles en Provence. Jean de Vile s'était trouvé à Ptolémaïs, ou bien il

1290 Ptolémaïs un grand conseil auquel assistèrent le patriarche de Jérusalem, Jean de Gresli, qui commandait pour le roi de France, Messire Oste de Granson pour le roi d'Angleterre, les grands-maîtres du Temple et de l'Hôpital, les principaux de la cité, un grand nombre de bourgeois et de pélerins. Quand les députés eurent rendu compte de leur mission, et rapporté les menaces du sultan d'Egypte, le patriarche prit la parole : ses vertus, ses cheveux blancs, son zèle pour la cause des chrétiens, inspiraient la confiance et le respect. Ce vénérable prélat exhorta tous ceux qui l'écoutaient à s'armer pour défendre la ville, à se ressouvenir qu'ils étaient chrétiens et qu'ils devaient mourir pour la cause de Jésus-Christ (1); il les conjura d'oublier leurs discordes, de n'avoir d'autres ennemis que les Musulmans, et de se montrer dignes de la sainte cause pour laquelle ils allaient combattre. Son éloquence réveilla dans son auditoire des sentimens généreux; tous jurèrent d'obéir aux ex-

avait écrit sur le témoignage de quelques Hospitaliers qui avaient échappé au glaive des Musulmans et qui s'étaient retirés dans l'île de Chypre. La Relation latine a été recueillie par dom Martenne, *ampliss. collect.* La relation française, restée manuscrite est à la Bibliothèque du Roi, n°. 1290. Nous en donnerons un extrait dans les Pièces justificatives.

(1) Suivant la Relation manuscrite, ce fut à la suite de cette assemblée que les chrétiens d'Acre envoyèrent en Europe informer le pape et les princes que le sultan devait venir assiéger la ville au temps qu'il avait fixé.

hortations du patriarche : heureuse la cité de Ptolémaïs si ses habitans et ses défenseurs avaient toujours conservé les mêmes dispositions et le même enthousiasme au milieu des périls et des malheurs de la guerre ! 1290

On demanda partout des secours (1); il arriva quelques pélerins de l'Occident, quelques guerriers des îles de la Méditerranée : le roi de Chypre débarqua avec cinq cents hommes d'armes. Ces nouveaux auxiliaires et tous ceux qui portaient les armes dans la cité, s'élevaient à neuf cents hommes à cheval, à dix-huit mille combattans à pied. On les partagea en quatre divisions chargées de défendre les tours et les remparts. La première de ces divisions était sous le commandement de Jean de Gresli et d'Oste de Granson, l'un avec les

(1) Les chrétiens de Syrie fondaient de grandes espérances sur le roi Édouard, qui avait promis de partir bientôt avec une belle armée de croisés; mais Ptolémaïs fut prise avant qu'il pût se mettre en marche. Le pape avait accordé au roi, pour les frais de la guerre sainte, la dîme pendant six années; toutefois il avait exigé que si, par hasard, l'expédition était suspendue, cet argent serait restitué aux églises, et le roi s'y était engagé par écrit, comme on peut le voir par la lettre d'Édouard, datée de Clipston, le 9 des calendes de novembre 1290, et copiée par Raynaldi, ad ann. 1290, n°s. 12 et suiv.

L'évêque de Tournai avait reçu ordre du pape d'accorder aussi la dîme pendant six ans à Guillaume de Montfort, à Guy, comte de Flandre, et au marquis de Namur. (*Ibid.*, ann. 1291, n°. 5.)

1290 Français, l'autre avec les Anglais et les Picards; la seconde division était commandée par le roi de Chypre, réuni au grand-maître de l'ordre Teutonique; la troisième par le grand-maître de St.-Jean et celui des chevaliers de Cantorbéry; la quatrième par le grand-maître du Temple et celui de St.-Lazare; un conseil, composé de huit chefs, devait gouverner la cité pendant le siége.

Les Musulmans se préparaient de toutes parts à la guerre; tout était en mouvement depuis les rives du Nil jusqu'à celles de l'Euphrate. Le sultan Kelaoun, étant tombé malade en sortant du Caire, envoya devant lui sept principaux émirs, chacun avec quatre mille cavaliers et vingt mille fantassins. A leur arrivée sur le territoire de Ptolémaïs, les jardins, les maisons de plaisance, les vignes qui couvraient les collines, tout fut dévasté. La vue de l'incendie qui s'élevait de tous côtés, la foule éperdue des habitans du voisinage qui fuyaient avec leurs meubles, leurs troupeaux et leurs familles, apprirent à Ptolémaïs les menaces et les projets sinistres des Sarrasins: il y eut quelques combats livrés dans la plaine; mais rien de remarquable et de décisif; les Musulmans attendaient l'arrivée du sultan pour commencer les travaux du siége.

Cependant Kelaoun était toujours retenu en Égypte par sa maladie, et sentant sa fin approcher, le sultan manda auprès de lui son fils et ses émirs; il recommanda aux uns de reconnaître et de servir son fils comme ils l'avaient servi lui-même; à celui-ci, de poursuivre sans relâche la guerre con-

tre les chrétiens (1), le conjurant de ne point lui accorder les honneurs de la sépulture avant d'avoir conquis la ville de Ptolémaïs. Chalil jura d'accomplir les dernières volontés de son père; et lorsque Kelaoun eut fermé les yeux, les ulemas et les imams se rassemblèrent dans la chapelle où ses restes furent déposés, lurent pendant toute la nuit les versets du Coran, et ne cessèrent d'invoquer leur prophète contre les disciples du Christ (2). Chalil ne tarda pas à se mettre en marche avec son armée; les Francs espéraient que la mort de Kelaoun ferait naître quelques discordes parmi les mamelucks; mais la haine des chrétiens suffisait pour réunir les soldats musulmans; le siége même de Ptolémaïs, l'espoir d'anéantir une ville chrétienne, étouffa tous les germes de divisions, et consolida la puissance de Chalil, qu'on proclamait d'avance le vainqueur des Francs et le *pacificateur de la religion musulmane*. 1290

Le sultan arriva devant Ptolémaïs; son armée couvrait un espace de plusieurs lieues, depuis la mer jusqu'aux montagnes. Tous les Musulmans étaient accourus des bords de l'Euphrate, des bords de la mer Rouge, de toutes les provinces de la Syrie et de l'Arabie : on s'occupa de construire des be-

(1) Voyez le Recueil de Canisius, *antiq. lect.*, t. VI, pag. 27, *Epitom. belli sacri*.

(2) Ce fait est rapporté par Ibn-Férat, qui ajoute que le sultan distribua au peuple de l'argent, et fit de grandes aumônes. (§. 105, Extrait des auteurs arabes.)

1290 liers, des catapultes, des galeries couvertes; les cèdres du Liban et les chênes qui couvraient les montagnes de Naplouse (1), tombés sous la coignée des infidèles, avaient été transportés sous les murs de Ptolémaïs. Plus de trois cents machines de guerre étaient prêtes à foudroyer les remparts de la ville. L'historien Aboulféda, qui assistait à ce siége, parle d'une de ces machines que cent charriots suffisaient à peine à transporter.

Ce formidable appareil jeta la consternation parmi les habitans de Ptolémaïs; le grand-maître du Temple, désespérant de la défense et du salut de la ville, assembla les autres chefs pour savoir s'il restait quelques moyens de renouveler la trêve et d'échapper ainsi à une ruine inévitable (2). S'étant rendu à la tente du sultan, il lui demanda la

(1) On se rappelle que les compagnons de Godefroi de Bouillon trouvèrent dans ce lieu du bois pour la construction de leurs machines; c'est la forêt dont parle Le Tasse. M. l'abbé Desmasures, un des pères latins de la Terre-Sainte, et M. Champmartin, peintre distingué, ont reconnu cette forêt, d'après les indications que nous avons données dans notre premier volume : nous en avons sous les yeux un tableau qui a été fait sur les lieux. Les deux voyageurs ont daigné rendre justice à l'exactitude de nos descriptions; ce témoignage est le prix le plus flatteur que nous ayons pu recueillir d'un travail obstiné et consciencieux.

(2) Ce fait est rapporté par la chronique allemande de Thomas Ebendorffer. (Voyez la *Biblioth. des Croisades*, tom. II, pag. 115.)

paix, et cherchant à ébranler son esprit, il exagéra 1291
les forces de Ptolémaïs; le sultan, effrayé sans doute des difficultés du siége, et pensant trouver une autre occasion de se rendre maître de la ville, consentit à une trève, à condition que chaque habitant lui paierait un denier de Venise. Le grand-maître revint dans la place, convoqua une assemblée du peuple dans l'église de Ste.-Croix, et lui exposa les conditions que le sultan mettait à la conclusion d'une trève nouvelle. Son avis était de souscrire à ces conditions, attendu qu'on n'avait aucun autre moyen de sauver Ptolémaïs. A peine avait-il exprimé son opinion, que la multitude entre en fureur; de toutes parts on crie à la trahison, peu s'en fallut que le grand-maître du Temple n'expiât sur l'heure sa sage prévoyance et son zèle pour le salut de la ville. Dès-lors ce généreux guerrier ne songea plus qu'à mourir les armes à la main pour un peuple ingrat et frivole, incapable de repousser la guerre par la guerre, et ne souffrant point qu'on le sauvât par la paix.

La présence du sultan avait redoublé l'ardeur des troupes musulmanes. Dès les premiers jours de son arrivée on poussa le siége avec une incroyable vigueur. L'armée des assiégeans comptait soixante mille cavaliers et cent quarante mille fantassins, qui se relevaient sans cesse et ne laissaient point de repos aux assiégés. Les machines lançaient des pierres et d'énormes pièces de bois dont la chute ébranlait les palais et les maisons de la ville. Une nuée de traits, de javelots, de pots à feu, de balles

1291 de plomb, tombaient jour et nuit sur les remparts et sur les tours. Dans les premières attaques, les chrétiens tuèrent à coups de flèches et de pierres un grand nombre d'infidèles qui s'approchaient des murailles : ils firent plusieurs sorties, dans l'une desquelles ils pénétrèrent jusqu'aux tentes des Sarrasins. Repoussés à la fin, quelques-uns d'entr'eux tombèrent au pouvoir des Musulmans, et les cavaliers syriens, qui avaient attaché au cou de leurs chevaux les têtes des vaincus, allèrent étaler devant le sultan du Caire les barbares trophées d'une victoire chèrement achetée.

Le danger avait d'abord réuni tous les habitans de Ptolémaïs et les animait des mêmes sentimens. Dans les premiers combats, rien n'égalait leur ardeur : ils étaient soutenus par l'espoir qu'on recevrait des secours de l'Occident ; ils espéraient aussi que quelques avantages, remportés sur les Sarrasins, forceraient les assiégeans à la retraite ; mais à mesure que ces espérances s'évanouissaient, on voyait se ralentir leur zèle ; la plupart ne pouvaient supporter de longues fatigues ; la vue d'un péril qui renaissait sans cesse, lassait leur courage ; ceux qui défendaient les remparts voyaient chaque jour diminuer leur nombre ; le port était couvert de chrétiens qui fuyaient emportant leurs richesses. L'exemple de ceux qui prenaient ainsi la fuite, achevait de décourager ceux qui restaient ; dans une ville qui comptait cent mille habitans, et qui, dans les premiers jours du siége, avait fourni près de vingt mille guerriers, on ne

trouva plus enfin que douze mille hommes sous 1291
les armes.

A la désertion se joignit bientôt un autre malheur, ce fut la division parmi les chefs; plusieurs désapprouvaient les mesures qu'on suivait pour la défense de la ville, et parce que leur avis n'avait point prévalu dans le conseil, ils restaient dans l'inaction, oubliant les périls et les malheurs qui menaçaient la cité et les menaçaient eux-mêmes.

Le quatrième jour de mai (le siége durait depuis près d'un mois), le sultan du Caire donna le signal d'un assaut. Le sultan fit réunir dans la plaine trois cents chameaux, et sur chacun de ces chameaux on plaça un tambour; un bruit épouvantable retentissait au loin (1). Les soldats musulmans, rangés en bataille, sortirent de leur camp : la multitude des guerriers et des armes offrait le plus terrible spectacle. « A mesure que l'armée musulmane » s'avançait (ce sont les expressions d'une chronique contemporaine), le soleil resplendissait » sur les targes d'or, et tout le pays semblait réfléchir leur éclat. Le fer des épées polies ressemblait aux étoiles qui brillent au ciel pendant une » nuit d'été; quand les troupes se déployaient les » lances levées, on croyait voir une forêt mouvante; plus de quatre cent mille combattans » couvraient les plaines et les collines (2). » Dès le

(1) Ce fait est rapporté par Makrisi. (Voy. l'Extrait des auteurs arabes, par M. Reinaud, §. 106.)

(2) Voyez la relation citée plus haut.

1291 lever du jour, les plus formidables machines de guerre ne cessaient de battre les remparts; tous les efforts des assiégeans se dirigèrent surtout vers la porte et la tour de St.-Antoine, à l'orient de la ville. Ce poste était gardé par les soldats du roi de Chypre; les Musulmans vinrent planter leurs échelles au pied des murailles; la défense ne fut pas moins vive que l'attaque; le combat dura toute la journée, la nuit seule força les Sarrasins à la retraite. Le roi de Chypre, plus occupé alors de sa sûreté que de sa gloire, ne pensa plus qu'à déserter une ville qu'il n'espérait plus sauver. Il se retira le soir avec sa troupe, sous prétexte de prendre quelque repos, et confiant le poste du péril aux chevaliers Teutoniques, il leur promit de revenir au soleil levant; mais quand le jour parut, le roi de Chypre s'était embarqué avec tous ses chevaliers et trois mille combattans. A la nouvelle d'un si lâche abandon, quelles furent la surprise et l'indignation des guerriers chrétiens. « Plût au ciel, s'écrie un témoin oculaire (1), plût au ciel qu'un vent de » tourbillon eût soufflé, eût submergé ces fugitifs, et qu'ils fussent tombés au fond de la mer » comme du plomb. »

Le lendemain, les Musulmans donnèrent un nouvel assaut; ils s'avancèrent en bon ordre couverts de leurs larges boucliers, approchant leurs ma-

(1) Relation manuscrite dont nous avons parlé plus haut.

chines, portant avec eux une multitude d'échelles. 1291
Les chrétiens défendirent quelque temps l'approche des murailles; mais lorsque les assiégeans s'aperçurent que les tours, occupées la veille par les Cypriotes, étaient abandonnées, leur audace redoubla; ils s'occupèrent de combler le fossé, en y jetant des pierres, de la terre, des chevaux morts. Les relations contemporaines rapportent ici un fait difficile à croire : une troupe de sectaires, qu'elles appellent des *chages* (1), suivait l'armée des mamelucks; la dévotion de ces sectaires consistait à souffrir toutes sortes de privations, à s'immoler pour le salut de l'islamisme : le sultan leur ordonna de remplir le fossé; ils le comblèrent de leurs corps vivans, et c'est par ce chemin que la cavalerie musulmane parvint jusqu'au pied des murailles.

Les assiégeans combattaient avec fureur; les uns dressaient leurs échelles et s'élançaient en foule sur les remparts; d'autres battaient les murs avec les

(1) Ce fait extraordinaire se trouve rapporté dans un discours adressé au pape Nicolas IV par le frère Arsène, prêtre grec, qui avait été en pèlerinage à Jérusalem dans le temps du siége de Ptolémaïs. Ce discours se trouve dans Muratori; nous l'avons traduit tout entier dans l'analyse que nous avons faite de la Collection des auteurs italiens, et qui se trouve au tom. II de la *Biblioth. des Croisades*.

La Chronique allemande de Thomas Ebendorffer rapporte le même fait dans ces termes : « Plusieurs de ces infidèles, par amour du faux prophète, se précipitèrent d'eux-mêmes dans les fossés ». (Voy. tom. II de la *Biblioth. des Croisades*, pag. 115.)

1291 beliers, et s'efforçaient de les démolir avec toutes sortes d'instrumens. Enfin une large brèche ouvrit un passage pour pénétrer dans la ville; cette brèche devint bientôt le théâtre d'un combat sanglant. On ne lançait plus de pierres et de flèches, on se battait avec la lance, l'épée et la massue. La multitude des Sarrasins ne faisait que s'accroître, tandis que les chrétiens ne recevaient point de secours. A la fin, ceux qui défendaient le rempart, harassés de fatigue, accablés par le nombre, sont obligés de se retirer dans la ville; les Sarrasins se précipitaient à leur poursuite, et, ce qu'on aura peine à croire, la plupart des habitans restaient spectateurs immobiles, non que la vue du péril eût glacé tous les courages, mais l'esprit de rivalité et de jalousie n'était point étouffé par le sentiment des malheurs publics. « Quand la nouvelle de l'entrée des Sar-» rasins (nous empruntons les expressions d'une » relation contemporaine (1), se répandit par la » cité, beaucoup de bourgeois, par dépit l'un de » l'autre, n'eurent mie si grand' pitié du commun » qu'ils dussent, et n'en tinrent nul compte ainsi » que de ce pouvoit leur advenir, pensant dans » leur cœur que le soudan ne leur feroit nul grief, » attendu qu'ils n'avoient point consenti à la viola-» tion de la trève (2). » Dans leurs folles espérances ils aimaient mieux devoir leur salut à la clémence

(1) Ce fait est aussi attesté par la chronique d'Herman Cornarius, que nous avons déjà citée.

(2) La Relation manuscrite.

du vainqueur qu'à la bravoure des guerriers chré- 1291.
tiens; loin de porter du secours à ses voisins, chacun se réjouissait en secret de leurs pertes; les principaux chefs de chaque quartier ou de chaque nation craignaient d'exposer leurs soldats, non point pour conserver leurs forces contre les Sarrasins, mais pour avoir plus d'empire dans la cité, et se ménager les moyens d'être un jour les plus puissans et les plus redoutés dans les discordes publiques.

Cependant la véritable bravoure ne se laissait point entraîner à de si lâches passions; les milices du Temple et de l'Hôpital se montraient partout où il y avait du danger; Guillaume de Clermont, maréchal des Hospitaliers, accourut avec ses chevaliers au lieu du désordre et du carnage. Il rencontra une foule de chrétiens qui fuyaient: ce brave guerrier ranime leur courage abattu, et se précipitant lui-même dans les rangs des Sarrasins, il frappe et renverse tout ce qu'il trouve sur son passage; les Musulmans, dit la Relation déjà citée, *fuyoient, à son approche, comme brebis devant le loup*. Alors la plupart de ceux qui avaient pris la fuite revinrent au combat; le choc fut terrible, le carnage effroyable: vers le soir, les trompettes des Sarrasins sonnèrent la retraite; les Musulmans échappés au fer des chrétiens se retirèrent en désordre par la brèche qu'ils avaient faite.

Cet avantage inattendu changea tout-à-coup les esprits. Ceux qui n'avaient point pris de part

1291 aux combats, et qui étaient restés paisibles dans leurs demeures, craignirent enfin qu'on ne les accusât de trahir la cause des chrétiens. Ils se mirent en marche, les bannières déployées, et s'avancèrent vers la porte St.-Antoine; la vue du champ de bataille, rempli encore des traces du carnage, dut réveiller en eux quelques généreux sentimens, et s'ils n'avaient point fait éclater leur bravoure, la vue des guerriers étendus à terre, qui les conjuraient de panser leurs blessures, leur offrit au moins l'occasion d'exercer leur humanité. On soigna les blessés, on enterra les morts; on s'occupa ensuite de réparer les murailles, de placer des machines; toute la nuit fut employée à préparer les moyens de défense pour le jour qui devait suivre.

Le lendemain, avant le lever du soleil, on convoqua une assemblée générale dans la maison des Hospitaliers. La tristesse était peinte sur tous les visages; la veille on avait perdu deux mille guerriers chrétiens; il ne restait plus dans la ville que sept mille combattans; ils ne pouvaient plus suffire à défendre les tours et les remparts; ils n'étaient plus soutenus par l'espoir de vaincre leurs ennemis; l'avenir n'offrait que des périls et des calamités (1).

Quand toute l'assemblée fut réunie, le patriarche de Jérusalem prit la parole. Le vénérable prélat

(1) La Relation manuscrite parle de cette assemblée, et donne des détails intéressans.

ne fit point de reproches à ceux qui n'avaient pas assisté au combat de la veille; on devait oublier le passé; il ne loua point ceux qui avaient signalé leur bravoure, de peur d'éveiller la jalousie: dans son discours il ne parla point de la patrie; car pour la plupart de ceux qui l'écoutaient, la patrie n'était pas dans Ptolémaïs. Le tableau des malheurs qui menaçaient la ville et chacun de ses habitans, fut présenté sous les couleurs les plus sombres; il n'y avait point d'espérance et point d'asile pour les vaincus; on ne devait rien espérer de la clémence des Sarrasins, accomplissant toujours leurs menaces, jamais leurs promesses. Il n'était que trop certain que l'Europe n'enverrait point de secours; on n'avait point assez de vaisseaux pour songer à fuir par la mer; ainsi le patriarche cherchait moins à dissiper les alarmes de ses auditeurs qu'à les animer par le désespoir. Il termina son discours en les exhortant à placer toute leur confiance en Dieu et dans leur épée, à se préparer au combat par la pénitence, à se chérir, à se secourir les uns les autres, à rendre leur vie et leur mort glorieuses pour eux, utiles à la chrétienté. 1291

Le discours du patriarche fit la plus vive impression sur l'assemblée; on n'entendait que des soupirs et des sanglots; tout le monde fondait en larmes; les sentimens religieux, que ranime d'ordinaire la vue d'un grand péril, remplissaient toutes les âmes d'une ardeur et d'un enthousiasme inconnus; la plupart s'embrassaient, s'exhortaient

1291 réciproquement à braver tous les dangers; ils se confessaient les uns aux autres et souhaitaient la couronne du martyr; ceux même qui la veille méditaient leur désertion, jurent qu'ils n'abandonneront point la ville, et qu'ils mourront sur le rempart avec leurs frères et leurs compagnons.

Les chefs et les soldats vont ensuite occuper les postes confiés à leur bravoure. Ceux qui ne sont point employés à la défense des remparts et des tours, se disposent à combattre l'ennemi s'il vient à pénétrer dans la ville; on élève des barrières dans toutes les rues, on fait des amas de pierres sur les toits, à la porte des maisons, pour arrêter dans leur marche et pour écraser les Musulmans.

A peine avait-on achevé ces préparatifs que l'air retentit du son des trompettes et des tambours; un bruit horrible, qui se faisait entendre dans la plaine, annonce l'approche des Sarrasins; après avoir lancé une multitude de flèches, ils se précipitent vers le mur qu'ils avaient renversé le jour précédent. On leur opposa une résistance à laquelle ils ne s'attendaient point; plusieurs trouvèrent la mort au pied des remparts; mais comme leur nombre s'accroissait de moment en moment, leurs attaques sans cesse renouvelées devaient à la fin épuiser les forces des chrétiens, toujours en petit nombre et ne recevant point de renforts. Ceux-ci, vers la fin de la journée, avaient à peine la force de lancer leurs traits et de manier leurs lances. La muraille s'écroula de nouveau sous les coups des

béliers; alors on entendit le patriarche, toujours 1291
présent au lieu du danger, s'écrier d'une voix lamentable : « O Dieu, entoure-nous d'un rempart » que les hommes ne puissent détruire, et couvre-» nous de l'égide de ta puissance. » A cette voix les soldats parurent se ranimer, et firent un dernier effort; on les voyait se précipiter au-devant de l'ennemi, en appelant *le benoist Jésus-Christ à haute voix*. Les Sarrasins, ajoute la Relation manuscrite, *appelaient le nom de leur Mahomet*, et proféraient les plus violentes menaces contre les défenseurs de la foi chrétienne.

Tandis qu'on se battait ainsi sur les remparts, la ville attendait dans la crainte l'issue du combat; l'agitation des esprits enfantait mille rumeurs qu'on adoptait, qu'on rejetait tour-à-tour. On disait dans les quartiers les plus éloignés que les chrétiens étaient victorieux et que les Musulmans avaient pris la fuite; on ajoutait qu'une flotte arrivait de l'Occident avec une armée. A ces nouvelles, qui donnaient un moment de joie, succédaient des nouvelles effrayantes, et dans tous ces bruits il n'y avait de vrai que ce qu'ils annonçaient de sinistre.

Bientôt on apprend que les Musulmans sont entrés dans la ville (1). Les guerriers chrétiens qui

(1) Le père Mansi donne jour par jour, sur le siége et la prise d'Acre, les détails suivans :

Les Sarrasins arrivèrent devant cette ville le 5 de mars, et la tinrent assiégée jusqu'au 1er. mai, où le sultan vint

1291 défendaient la porte St.-Antoine n'avaient pu résister au choc de l'ennemi, et fuyaient dans les rues, implorant le secours des habitans. Alors ceux-ci se rappellent les exhortations du patriarche; des renforts accourent de tous les quartiers; on voit reparaître les chevaliers de l'Hôpital ayant à leur tête le valeureux Guillaume. Une grêle de pierres tombait du haut des maisons; des chaînes de fer étaient tendues sur le passage de la cavalerie musulmane; ceux qui avaient déjà combattu reprennent des forces, et se précipitent de nouveau dans la mêlée; ceux qui arrivaient à leur secours volent sur leurs pas, enfoncent les bataillons musulmans, les dispersent et les poursuivent

---

avec sa troupe d'élite. Le 4 mai, ils commencèrent à battre la place avec leurs machines. Le 15, ils tentèrent un assaut; la nuit suivante, le roi de Chypre s'enfuit. Le lendemain l'assaut recommença. Guillaume de Clermont, maréchal de l'Hôpital, empêcha par sa valeur les ennemis de pénétrer dans la ville. Le 17 et le 18 il les repoussa encore; mais les apostats qui étaient avec eux ayant renouvelé le combat, et Jean de Gerliac ou de Gresly, dernier chef de l'armée chrétienne, s'étant retiré de la ville, Ptolémaïs fut occupée par les ennemis. Les chrétiens qui survécurent au combat se retirèrent dans la maison du Temple et s'y défendirent. Les Templiers ayant perdu leur grand-maître, élurent le moine Gaudini. Celui-ci accepta des conditions qui lui furent offertes; mais ces conditions furent aussitôt violées. Les chevaliers reprirent les armes et périrent presque tous sous les ruines d'une tour qu'on avait minée. (Voy. *Annal. ecclésiast.*, ad ann. 1291, et l'*Art de vérifier les dates.*)

jusqu'au-delà des remparts. Dans tous ces combats 1291
on voit ce que peut la valeur réunie au désespoir. En voyant d'un côté l'inévitable ruine d'une grande cité, de l'autre les efforts d'un petit nombre de défenseurs qui reculent chaque jour les scènes de la destruction et de la mort, on ne peut se défendre de la compassion et de la surprise. Les assauts se renouvelaient sans cesse, et toujours avec la même fureur. A la fin de chaque journée, les malheureux habitans de Ptolémaïs se félicitaient d'avoir triomphé de leurs ennemis; mais le lendemain, quand le soleil revenait sur l'horizon, quelles étaient leurs pensées, lorsque du haut de leurs remparts ils revoyaient l'armée musulmane toujours la même, couvrant la plaine depuis la mer jusqu'au pied du Karouba et du Carmel.

Cependant les Sarrasins n'avaient point de flotte qui leur apportât des secours et des vivres, ou qui pût fermer le port de Ptolémaïs, tandis que les chrétiens avaient une foule de vaisseaux et de barques qui parcouraient la côte, et portaient l'effroi parmi les Musulmans campés sur le bord de la mer. Après tant de combats, livrés sous les remparts de la ville, les assiégeans s'étonnaient de n'avoir pu triompher du petit nombre de leurs ennemis, et cette résistance semblait avoir quelque chose de miraculeux qui les jetait dans une sorte de découragement. Dans l'armée musulmane on ne pouvait s'expliquer l'invincible bravoure des soldats chrétiens, qu'en l'attribuant aux puissances célestes. Mille récits extraordinaires volaient de bou-

1291 che en bouche, et frappaient l'imagination de la foule grossière des Musulmans. Ils croyaient voir deux hommes dans chacun de ceux qu'ils avaient à combattre (1); dans l'excès de leur étonnement, ils se persuadaient que chaque guerrier qui tombait sous leurs coups, renaissait de lui-même, et reparaissait ensuite plus fort et plus terrible sur le champ de bataille. Le sultan du Caire semblait avoir perdu l'espoir de prendre la ville d'assaut. On assure que les renégats, à qui leur apostasie faisait désirer la ruine du nom chrétien, cherchèrent alors à relever son courage (2); ces implacables transfuges ne négligèrent rien pour animer dans le cœur des infidèles les passions furieuses qui les poursuivaient eux-mêmes. D'un autre côté, les imams et les chéiks, accourus au camp des mamelucks, parcouraient les rangs de l'armée pour enflammer le fanatisme des chefs et des soldats; le sultan menaça du supplice ceux qui fuiraient devant l'ennemi; il proposa des récompenses extraordinaires pour ceux qui planteraient l'étendard du prophète non plus sur les remparts de Ptolémaïs, mais au milieu de la ville.

Le 18 mai, jour funeste aux chrétiens, on donna

---

(1) La chronique allemande de Thomas Ebendorffer rapporte les récits miraculeux qui circulaient parmi les Sarrasins. D'après cette chronique, lorsqu'un chrétien expirait il en sortait un autre de sa bouche, *ex ore*..... Il y avait deux hommes dans un corps : *in uno corpore duo fuerunt homines*. (Voyez *Biblioth. des Crois.*, tom. II, pag. 115.)

(2) Les Chroniques orientales ne parlent pas de ces réné-

le signal d'un nouvel assaut. Dès le lever du jour 1291
l'armée musulmane était sous les armes; le sultan animait les soldats par sa présence. L'attaque et la défense furent beaucoup plus vives et plus opiniâtres que dans les jours précédens. Parmi ceux qui tombaient sur le champ de bataille, on comptait sept Musulmans pour un chrétien; mais les Musulmans pouvaient réparer leurs pertes; celles des chrétiens étaient irréparables. Les Sarrasins dirigèrent encore tous leurs efforts contre la tour et la porte Saint-Antoine.

Ils étaient déjà sur la brèche, lorsque les chevaliers du Temple prirent la résolution hardie de sortir de la ville, et d'attaquer le camp des Musulmans. Ils trouvèrent l'armée ennemie rangée en bataille; après un combat sanglant, les Sarrasins repoussèrent les chrétiens, et les poursuivirent jusqu'au pied des remparts. Le grand-maître du Temple fut atteint d'une flèche et tomba au milieu de ses chevaliers. Le grand-maître de l'Hôpital reçut en même temps une blessure qui le mit hors de combat. Alors la déroute devint générale; on perdit tout espoir de sauver la ville. Il restait à peine mille guerriers chrétiens pour défendre la porte Saint-Antoine contre toute l'armée musulmane.

---

gats; mais on lit dans une Chronique d'Occident qu'un Franc, banni de Ptolémaïs pour cause de meurtre, s'était retiré auprès du sultan d'Égypte, et qu'il lui enseigna les moyens de prendre la ville.

1291 Les chrétiens furent obligés de céder à la multitude de leurs ennemis ; ils se dirigèrent vers la maison du Temple, située du côté de la mer. Ce fut alors qu'un crêpe de mort s'étendit sur toute la ville de Ptolémaïs ; les Sarrasins s'avançaient pleins de fureur (1) ; il n'y avait point de rue qui ne fût le théâtre du carnage ; on livrait un combat pour chaque fort, pour chaque palais, à l'entrée de chaque place ; et dans tous ces combats il y eut tant d'hommes tués, qu'au rapport d'un chevalier de St.-Jean, *on marchait sur les morts comme sur un pont.*

Alors, comme si le ciel irrité eût voulu donner le signal *de la fin de toutes choses*, un violent orage, accompagné de grêle et de pluie, éclata sur la ville ; l'horizon se couvrit tout-à-coup d'une si grande obscurité, qu'on pouvait à peine distinguer les enseignes des combattans, et voir quel drapeau flottait encore sur les tours ; tous les fléaux concouraient à la désolation de Ptolémaïs ; l'incendie s'alluma dans plusieurs quartiers, sans que personne s'occupât de l'éteindre ; les vainqueurs ne pensaient qu'à détruire la ville, les vaincus ne songeaient qu'à fuir.

(1) La Chronique de Thomas Ebendorffer dit que lorsque le sultan fut entré dans Acre, il fit couper en morceaux les ecclésiastiques, tuer à coups de flèches les hommes, et périr dans toutes sortes de tourmens tous les laïcs et les enfans des deux sexes avec leurs mères, au nombre de trente mille. (*Biblioth. des Crois.*, tom. II.)

Une multitude de peuple fuyait au hasard, sans savoir où elle pourrait trouver un asile. Des familles entières se réfugiaient dans les églises, où elles étaient étouffées par les flammes, ou égorgées au pied des autels; des religieuses, des vierges timides, se mêlaient à la multitude qui errait dans la ville, ou se meurtrissaient le sein et le visage (1) pour échapper à la brutalité du vain- 1291

(1) Wadin, auteur de la chronique intitulée : *Annales minorum*, tom. II, pag. 585, cite un trait que St.-Antonin rapporte dans la 3e. partie de sa *Somme historique*. Après avoir dit que la plupart des Frères mineurs furent tués par les Sarrasins, il ajoute ces mots : « Mais aucune des vierges de Ste.- Claire n'échappa. » L'abbesse de cet ordre, qui avait un cœur mâle, ayant appris que les ennemis étaient entrés dans la ville, convoque toutes ses sœurs au son de la cloche, et par la force de ses paroles leur persuade de tenir la promesse qu'elles avaient faite à J.-C., leur époux, de garder constamment leur virginité. « Mes chères filles, mes » excellentes sœurs, leur dit-elle, il nous faut dans ce dan» ger certain de la vie et de la pudeur nous mettre au-des» sus de notre sexe. Ils sont près de nous les ennemis, non » pas tant de notre corps que de notre âme; ces barbares » qui, après avoir assouvi sur celles qu'ils rencontrent leur » passion brutale, les percent de leur épée. Dans la crise » où nous nous trouvons, nous ne pouvons échapper par la » fuite à leur fureur; mais nous le pouvons par une réso» lution pénible, il est vrai, mais sûre. La plupart des » hommes sont séduits par la beauté des femmes; ôtons» nous cet attrait, cherchons un préservatif à notre pudeur » dans ce qui sert d'occasion de la violer. Détruisons notre » beauté pour conserver intacte notre virginité : je vais » vous donner l'exemple; que celles qui désirent aller sans

1291 queur : ce qu'il y avait de plus déplorable dans le spectacle qu'offrait alors Ptolémaïs, c'était la désertion des chefs qui abandonnaient un peuple livré à l'excès de son désespoir. On avait vu fuir, dès le commencement du combat, Jean de Gresly et Oste de Granson, qui s'étaient à peine montrés sur les remparts pendant le siége. Beaucoup d'autres, qui avaient fait le serment de mourir, à l'aspect de cette destruction générale, ne songeaient plus qu'à sauver leur vie, et jetaient leurs armes pour précipiter leur fuite. L'histoire peut cependant opposer à ces lâches désertions quelques traits d'un véritable héroïsme (1). On n'a pas oublié les actions éclatantes de Guillaume de Clermont. Au milieu des ruines de Ptolémaïs, au milieu de la désolation universelle, il défiait encore l'ennemi; cherchant à rallier quelques guerriers chrétiens, il accourut à la porte Saint-Antoine, que les Templiers venaient d'abandonner; lui seul veut recommencer le combat, il traverse plusieurs fois les

» tache au-devant de l'époux immaculé, imitent leur maî» tresse. » A ces mots elle se coupe le nez avec un rasoir; les autres font de même et se défigurent avec courage, dit l'historien, pour se présenter plus belles à J.-C. Par ce moyen, elles conservèrent leur pureté, car les Sarrasins, en voyant leurs visages ensanglantés, conçurent de l'horreur pour elles, et se contentèrent de leur ôter la vie.

(1) L'historien Aboulféda, qui se trouva au siége d'Acre avec ses guerriers de Hama, rend hommage à la bravoure des chrétiens. « Leur ardeur, dit-il, était telle qu'ils ne daignaient pas même fermer leurs portes. »

rangs des Sarrasins, et retourne sur ses pas com- 1191
battant toujours; quand il fut revenu au milieu de la cité, « *son dextrier*, nous copions la Relation » manuscrite, *fut molt las et lui-même aussi; le » dextrier résista en contre les espérons, et s'ar- » resta dans la rue comme qui n'en peut plus. Les » Sarrasins, à coups de flèches, ruèrent à terre » frère Guillaume; ainsi ce loyal champion de » Jésus-Christ rendit l'âme à son Créateur.* »

On ne peut refuser des éloges au dévouement du patriarche de Jérusalem, qui, pendant tout le siége, avait partagé les dangers des combattans; lorsqu'on l'entraînait vers le port pour le dérober à la poursuite des Musulmans, ce généreux vieillard se plaignait avec amertume d'être séparé de son troupeau au fort du péril; on le força enfin de s'embarquer; mais comme il reçut dans son navire tous ceux qui se présentaient, le vaisseau fut submergé, et le fidèle pasteur mourut victime de sa charité.

La mer était très orageuse, les navires ne pouvaient s'approcher de la terre; le rivage présentait un spectacle déchirant: c'était une mère qui appelait son fils, un fils son père; plusieurs se précipitaient de désespoir dans les flots; la foule s'efforçait de gagner les vaisseaux à la nage; les uns se noyaient dans le trajet, les autres étaient écartés à coups de rames. On vit arriver sur le port plusieurs femmes des plus nobles familles, emportant avec elles leurs diamans et leurs effets les plus précieux; elles promettaient aux nautonniers de devenir leurs

1291 épouses, de se livrer à eux avec toutes leurs richesses, si on les conduisait loin du péril (1); elles furent transportées dans l'île de Chypre; on ne montrait plus de pitié que pour ceux qui avaient des trésors à donner; ainsi, tandis que les larmes ne touchaient plus les cœurs, l'avarice tenait lieu d'humanité. Enfin les cavaliers musulmans arrivèrent sur le port; ils poursuivirent les chrétiens jusque dans les flots: dès-lors personne ne put échapper au carnage.

Cependant, au milieu de la ville livrée aux flammes, au pillage, à la barbarie du vainqueur, plusieurs forteresses restaient debout, défendues par quelques soldats chrétiens; ces malheureux guerriers moururent les armes à la main, sans avoir d'autres témoins de leur fin glorieuse que leurs implacables ennemis.

Le château du Temple, où s'étaient réfugiés tous les chevaliers qui avaient échappé au glaive des Sarrasins, fut bientôt le seul lieu de la ville où l'on combattît encore. Le sultan leur ayant accordé une capitulation, envoya trois cents Musulmans pour l'exécution du traité. A peine ceux-ci furent-ils entrés dans une des principales tours, la tour du grand-maître, qu'ils outragèrent les femmes qui s'y étaient réfugiées. Cette violation du droit des gens irrita à tel point les guerriers chrétiens, que tous les Sarrasins entrés daus la tour fu-

(1) Ce trait est rapporté par Ibn-Férat.

rent sur l'heure immolés à une trop juste vengeance. 1291
Le sultan irrité ordonna qu'on assiégeât les chrétiens dans leur dernier asile, et qu'on les passât tous au fil de l'épée. Les chevaliers du Temple et leurs compagnons se défendirent pendant plusieurs jours ; à la fin la tour du grand-maître fut minée : elle s'écroula au moment où les Musulmans montaient à l'assaut ; ceux qui l'attaquaient et ceux qui la défendaient furent également écrasés dans sa chute ; les femmes, les enfans, les guerriers chrétiens, tout ce qui était venu chercher un refuge dans la maison du Temple, périt enseveli sous les décombres. Toutes les églises de Ptolémaïs avaient été profanées, pillées, livrées aux flammes ; le sultan ordonna que les principaux édifices, les tours et les remparts fussent démolis (1).

Les soldats musulmans exprimaient leur joie par de féroces clameurs ; et cette joie des vain-

---

(1) Les auteurs arabes célèbrent avec enthousiasme cette victoire de Khalil ; mais ils racontent à peine les événemens du siége ; les vers qu'on fit à cette occasion tiennent, selon leur usage, une assez grande place dans leurs histoires. Un scheik avait vu pendant son sommeil un homme qui récitait des vers en l'honneur du sultan vainqueur des chrétiens ; le cadi Mohi-eddin composa un distique dans lequel il menaçait les enfans du Nord d'une invasion des Musulmans sur leur territoire. Une partie du butin fait à Ptolémaïs fut employée à entretenir la chapelle où reposaient les restes de Kelaoun. (Voy. les Extraits des auteurs arabes.)

1291 queurs formait un horrible contraste avec la désolation des vaincus. Au milieu des scènes tumultueuses de la victoire, on entendait d'un côté les cris des femmes à qui les barbares faisaient violence dans leur camp, de l'autre les cris des petits enfans qu'on emmenait (1). Une multitude éperdue de fugitifs, chassés de ruine en ruine, et n'ayant plus de refuge, se dirigèrent vers la tente du sultan pour implorer sa miséricorde; Khalil distribua ces chrétiens supplians à ses émirs, qui les firent tous massacrer. Makrisi fait monter à dix mille le nombre de ces malheureuses victimes.

Après la prise et la destruction de Ptolémaïs, le sultan envoya un de ses émirs avec un corps de troupes pour s'emparer de la ville de Tyr (2); cette ville saisie d'épouvante ouvrit ses portes sans résistance; les vainqueurs s'emparèrent aussi de Bérouth, de Sidon, et de toutes les villes chrétiennes de la côte. Ces villes, qui n'avaient point porté de

(1) Voy. le récit du siége de Ptolémaïs fait devant le pape par le moine Arsenne. (*Biblioth. des Crois.*, tom. I.)

(2) Marin Sanuti dit que le jour où Ptolémaïs fut prise, les habitans de la ville de Tyr, montant sur des vaisseaux, laissèrent cette place aux vainqueurs. Selon l'auteur de l'*Épitome de la guerre sainte*, les habitans de Sidon en firent autant. Ceux de Bérouth, se fiant aux paroles pacifiques des Sarrasins, furent tués ou faits prisonniers et emmenés au Caire. (Voy. *Antiq. lectiones, apud Canisium*, tom. VI, pag. 278. Voyez encore Ptolomée de Lucques, liv. XXIV, chap. 23 et 24, ainsi que les auteurs arabes, traduits par M. Reinaud.)

secours à Ptolémaïs, et qui se croyaient protégées 1291
par une trève, virent leur population massacrée, dispersée, traînée en esclavage; la fureur des Musulmans s'étendit jusque sur les pierres, on bouleversa jusqu'au sol qu'avaient foulé les chrétiens; leurs maisons, leurs temples, les monumens de leur industrie, de leur piété et de leur valeur, tout fut condamné à périr avec eux par le fer et par l'incendie.

La plupart des chroniques contemporaines attribuent de si grands désastres aux péchés des habitans de la Palestine, et ne voient dans les scènes de la destruction que l'effet de cette colère divine qui s'appesantit sur Ninive et sur Babylone. L'histoire ne rejette point ces explications faciles; mais il lui est permis sans doute de pénétrer plus avant dans les affaires humaines, et tout en reconnaissant l'intervention du ciel dans les destinées politiques des peuples, elle doit au moins chercher à connaître les moyens dont s'est servie la Providence pour élever, maintenir quelque temps, et détruire enfin les empires.

Nous avons montré, dans notre récit, jusqu'à quel point l'ambition des chefs, l'indiscipline des guerriers, les passions turbulentes de la multitude, la corruption des mœurs, l'esprit de discorde et de dissension, enfin l'esprit d'égoïsme et d'isolement, avaient pu précipiter le royaume de Jérusalem vers sa décadence. Dans les livres suivans, nous nous étendrons davantage sur les causes qui amenèrent la fin des croisades, et qui firent

13..

1291 perdre aux Francs, long-temps victorieux, le fruit de leurs conquêtes. Nous nous bornerons à dire ici en peu de mots comment la puissance chrétienne en Syrie avait pu tomber si promptement.

Cette puissance avait été jetée sur les côtes de l'Asie comme par une tempête; semblable à ces plantes exotiques, qui ne s'élèvent qu'avec peine loin du sol qui leur est propre, elle n'avait pu recevoir son développement naturel dans un climat et sous un ciel étranger : les colonies chrétiennes en Orient comptaient plus de quatre-vingts cités, un plus grand nombre de châteaux ou forteresses (1); mais la plupart de ces châteaux et de ces villes rece-

---

(1) Voici la liste des villes et châteaux qui appartenaient aux Francs établis en Syrie :

Antioche, Tarse, Adana, Mamistra, Coxon, Plastenzia, montagne Noire ou mont Amanon, Alexandrette, Gaston (château), Russa, Roia ou Rugia (chât.), Arcican (chât.), Seleucie, dite Pieria, port St.-Siméon, Artesie ou Artasie, Harenc (chât.), Népa, Fontaine-Murée, Barra ou Albara, Marra, Cafarda (chât.), Apamée, Aretusa, Silari ou Chezat, Daphné, Doxan (vallée), Pulzin, Liche ou Laliche, Avota, Château-de-la-Vieille, Lena, Gabulon ou Gibel (chât.), Saint-Gilles, Paltos, Valania, Maraclée, Margat (chât.).

Edesse ou Rhoës, Méleténie ou Mélitène, Colomgenbart ou Colmadara, Samusart ou Samosate, Bile, Cresso (chât.), Carra, Antémusia, Saint-Serge ou Sergiopolis, Germanicia ou Adata, Sororgie ou Sororge, Tulupan, Turbessel (chât. fort), Commi (chât.), Marésie ou Marasia.

Tripoli, Raphanéa, Monferrant (chât.), Arado (île), Tortose ou Antarade, Crato (chât.), vallée des Chameaux, Bocce (chât. fort), Archis ou Archas (chât. fort), Mont-

vaient leurs défenseurs et leurs habitans de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France ou de l'Italie. Ainsi ces états lointains n'avaient point en eux-mêmes le principe de leur conservation, et les véritables soutiens du royaume de Jérusalem se trouvaient en Occident. La décadence ou la prospérité de ce royaume ne tenait pas seulement à ses lois, à son étendue, au nombre de ses villes; son salut dépendait du zèle que d'autres peuples mettaient à le secourir; il dépendait de certaines opinions dominantes qui entraînaient les nations chrétiennes à prendre les armes contre ses 1291

Pélerin (chât. fort), Laodicée, Maubeth ou Malbech, Beteron, Gibelet ou Biblio, Pas-du-Chien (chât.), Montglavan (chât.), Baruth ou Bérithe, Damora, Jérusalem, Balbat (chât.), Sidon ou Sajette, Belinas ou Césarée de Philippe, ou Panéas, Betfort (chât.), Château-Neuf, Sarrette ou Sagette, Thoron (chât. fort), Tyr, Scandalion, Puits-d'Eaux-Vives ou Fontaine-des-Jardins, Château Lambert, Acre ou Ptolémaïs, Safet, gué de Jacob (chât.), Putoa (chât.), Speloncа (forteresse), Jarra ou Gerasa, Carmel (promont.), Belvoir (chât.), Tibériade, Caïfas, Recordan ou Cordana, Séforié, Château-des-Pélerins ou *Pietra-Meisa*, Thabor (mont), Césarée de Palestine, Assera, Assur ou Antipatride, Naplouse, Rama ou Ramula, Jaffa ou Joppé, Lidda ou St.-Georges, Emmaüs, Bétanie, Jéricho, Jamnia ou port des Jammets, Accaron, Ibelin (chât.), Ascalon, Château-Arnauld, Bettenoble, Bethléem ou Ephrata, St.-Abraham ou Elron, Engaddi (chât.), Segor, Blanche-Garde, Daron, Begebelin, Laris, Faramia, Ca-Desbarne, Crac ou Petra, Montréal, Belbéis ou Peluse, le village des Plans, Maën, Belmont, Beauverie (chât.), Mirabel (chât.), Forbia.

1291 ennemis. Tant que les colonies des Francs attirèrent l'attention de l'Europe, et que leur nom suffit pour exciter l'ardeur belliqueuse des peuples qui habitaient au-delà des mers, elles se soutinrent avec éclat; elles penchèrent vers leur déclin quand l'Europe en détourna ses regards, et que la puissante opinion qui avait enfanté les guerres saintes commença à s'affaiblir. Leur gloire fut l'ouvrage de l'enthousiasme religieux ou plutôt du patriotisme chrétien qui les avait fondées; une de leurs plus grandes calamités, fut l'indifférence des fidèles. Pour résumer notre pensée, il nous suffira de dire que l'empire des Francs en Asie avait commencé avec les croisades, et qu'il devait finir avec elles.

Une chronique musulmane, après avoir décrit la désolation des côtes de Syrie, et l'expulsion des chrétiens, termine son récit par cette réflexion: « *Les choses, s'il plaît à Dieu, resteront ainsi* » *jusqu'au dernier jugement.* » Les vœux de l'historien arabe n'ont été jusqu'ici que trop exaucés; les Musulmans, depuis plus de cinq siècles, dominent sur tous les pays occupés par les chrétiens, et avec eux règne le génie de la destruction qui avait présidé à la guerre que nous venons de décrire. Parmi les douloureuses pensées que nous laisse le récit de tant de désastres, il en est une qui nous afflige plus que toutes les autres, parce qu'elle nous offre un des plus déplorables résultats des croisades en Asie. On se rappelle cette multitude de chrétiens qui, à l'époque de la première croisade, peuplaient les villes de la Syrie et

de l'Asie mineure. Après les derniers triomphes 1291
des mamelucks, non seulement la population des Francs qui habitaient la Phénicie, la Palestine, fut anéantie ou obligée de fuir; mais le nombre des chrétiens se trouvait réduit de plus de moitié dans toutes les contrées du voisinage; dans tous les lieux où avaient passé les croisés. La guerre faite à l'islamisme avait irrité les Musulmans, qui, abusant de leurs victoires, n'avaient plus permis aux disciples de l'Évangile de s'établir au milieu d'eux, et qui, les regardant comme leurs plus cruels ennemis, les avaient partout condamnés à l'exil, à la servitude, à tous les genres de misères. La plupart des églises qui avaient été bâties dans les villes de Damas, d'Alep, du Caire, d'Édesse, d'Iconium, étaient démolies ou abandonnées; les grottes du Liban et des montagnes de la Judée, les cellules du Sinaï et du Carmel, les solitudes de Memphis et de Scetté avaient perdu leurs hôtes pieux, et ne retentissaient plus des accens de la prière. Ainsi, ces expéditions lointaines, dont le but principal fut de délivrer au-delà des mers les serviteurs de Jésus-Christ, ne firent à la fin qu'appeler la persécution, le désespoir et la mort sur les fidèles d'Orient. C'est ici qu'il faut admirer les desseins secrets de la Providence, et qu'on peut s'écrier avec le plus éloquent prédicateur des croisades, que dans ces saintes entreprises, *Dieu n'avait épargné ni son peuple ni son nom* (1).

---

(1) Saint Bernard. (Voy. livre VI de cette histoire.)

1291 Lorsqu'on apprit en Europe la prise et la destruction de Ptolémaïs, l'Occident fut plongé dans la douleur; personne n'avait songé à prendre les armes pour la secourir, mais tout le monde déplora sa perte. Les fidèles s'accusaient d'avoir laissé sans défense une ville chrétienne, de l'avoir abandonnée *comme une brebis au milieu des loups.* Dans la désolation générale, des plaintes (1) s'élevèrent contre le souverain pontife et les premiers pasteurs de l'Église, *trop occupés des royaumes et des biens de ce monde*; contre les princes et les rois de la chrétienté, les uns s'abandonnant aux délices de cette vie, élevant des tours et des palais superbes, dirigeant leurs armes contre les bêtes fauves et les oiseaux du ciel, les autres, accablant leurs sujets d'impôts pour faire la guerre à des peuples chrétiens, et reculer les limites de leur empire. La multitude consternée racontait les prodiges par lesquels le Dieu tout-puissant avait annoncé les décrets de sa colère (2). Beaucoup de fidèles

(1) Ces plaintes des fidèles se trouvent exprimées dans les dernières pages de la Relation manuscrite que nous avons citée. (Voyez aux Pièces justificatives de ce volume.) Le moine grec Arsène, qui fit devant le pape le récit du siége et de la ruine de Ptolémaïs, lui adresse des reproches pleins d'amertume : « Les soins que vous donnait la Sicile, dit ce » religieux en s'adressant au souverain pontife, occupaient » tellement votre cœur, que vous vous endormiez sur les » dangers de la Palestine. » (Voyez le discours d'Arsène dans les extraits de Muratori, *Biblioth. des Croisades.*)

(2) Parmi les récits merveilleux auxquels donna lieu la

étaient persuadés que les saints et les anges avaient 1291
déserté les demeures sacrées de Jérusalem, les sanctuaires de Bethléem, de Nazareth et de la Gallilée; chaque jour on voyait débarquer dans les ports de l'Italie de malheureux habitans de la Palestine, qui parcouraient les cités en demandant l'aumône, et racontaient, les yeux remplis de larmes, les derniers malheurs des chrétiens d'Orient.

---

destruction des colonies chrétiennes en Syrie, l'histoire a conservé celui-ci : « En cette année 1291, la maison de la Sainte-Vierge à Nazareth, où elle conçut le fils de Dieu, fut transportée par les anges sur une petite montagne dans la Dalmatie, au bord de la mer Adriatique : trois ans après elle fut transportée sur un autre bord de la même mer, dans un bois qui appartenait à une veuve nommée Lorette. Il s'y est depuis bâti une petite ville et une magnifique église, qui conservent encore le nom de cette veuve.

FIN DU LIVRE XVIII.

HISTOIRE

DES CROISADES.

LIVRE XIX.

TENTATIVES DE NOUVELLES CROISADES CONTRE LES TURCS.

1291 Nous voilà parvenus à la fin de l'époque brillante des croisades, mais nous n'avons point achevé notre ouvrage ; car de même que la curiosité des lecteurs met un grand prix à savoir les causes des événemens, elle doit en mettre aussi à connaître ce qu'ils ont laissé après eux, et l'influence qu'ils ont eue sur l'état des sociétés. Après avoir vu pendant près de deux siècles l'Europe s'ébranler et se porter sur l'Asie, qui n'aura pas le désir d'apprendre comment les passions qui avaient agité le monde chrétien, ont perdu peu à peu leur violence et leur énergie, quels sont les combinaisons de la politique et les changemens survenus dans l'esprit des

peuples, qui ont affaibli cet enthousiasme univer- 1291
sel; quels sont, en un mot, les intérêts, les mœurs, les habitudes qui ont remplacé la dévotion des pélerinages d'outre-mer et succédé aux prodiges des croisades. Ici la philosophie de l'histoire vient nous éclairer de son flambeau et nous montrer le cours éternel des choses humaines; la fin des grandes révolutions peut être comparée à cette époque de la vie de l'homme où finit la jeunesse; c'est là qu'on recueille les fruits d'une expérience acquise au milieu du bruit et de l'ardeur des passions; c'est là que vient se réfléchir, comme dans un miroir fidèle, le passé avec ses souvenirs et ses avertissemens salutaires.

Nous poursuivrons donc avec confiance la tâche que nous avons commencée; si, dans la carrière qui nous reste à parcourir, nous avons peu de chose à dire qui puisse réveiller la curiosité du vulgaire, les esprits éclairés trouveront sans doute quelque intérêt à suivre avec nous ces longs retentissemens d'une révolution qui avait ébranlé l'Orient comme l'Occident, et dont les suites devaient se faire sentir jusque dans la postérité.

Lorsque la nouvelle de la prise de Ptolémaïs arriva en Europe, le pape Nicolas IV, qu'on avait accusé d'une coupable indifférence, ne s'occupa plus que de prêcher une croisade. Une bulle, adressée à tous les fidèles, déplora en termes pathétiques les derniers désastres des chrétiens; plus ces malheurs étaient grands, plus le pape s'empressa d'ouvrir aux nouveaux croisés le trésor des misé-

1291 ricordes divines et des indulgences pontificales. Une indulgence de cent jours était accordée à ceux qui assisteraient aux sermons des prédicateurs de la croisade et qui viendraient entendre dans les églises les gémissemens de la cité de Dieu. Les orateurs sacrés eurent la permission de prêcher la guerre d'Orient jusque dans les lieux interdits; et pour que les grands pêcheurs pussent être admis au nombre des soldats de la croix, les prédicateurs reçurent la faculté d'accorder certaines absolutions réservées à l'autorité suprême du Saint-Siége (1).

Dans plusieurs provinces, le clergé s'assembla, d'après l'invitation du pape, pour délibérer sur les moyens de recouvrer la Palestine. Les pasteurs de l'Église s'occupèrent avec zèle de cette pieuse

(1) Le pape Nicolas, outre la bulle dont il est ici question, adressa des lettres à Philippe, roi de France, aux Génois, aux Vénitiens, à plusieurs évêques et à différens princes d'Orient, tels l'empereur des Grecs, les rois d'Arménie et de Géorgie. Ces lettres sont toutes datées de Viterbe, au mois de septembre 1291. Le pontife exhorte les puissances à faire la paix entr'elles pour venir au secours de la Terre-Sainte, injustement occupée par les Sarrasins. Il défend aux fidèles de faire passer aux ennemis de la foi aucune espèce de marchandises, soit en bois, en fer ou en armes, sous les peines portées par le concile de Lyon. Il ordonne aussi aux évêques de convoquer des conciles provinciaux, dans lesquels on avisera aux moyens de préparer une croisade. (Voy. *Annal. ecclés.*, ad ann. 1291, nos. xx et seq.)

mission, et les opinions de tous les prélats se réunirent d'abord pour conjurer le souverain pontife de travailler sans relâche à rétablir la paix entre les princes chrétiens. 1291

Plusieurs monarques avaient déjà pris la croix; Nicolas leur envoya des légats pour les presser d'accomplir un vœu qu'ils semblaient avoir oublié. Édouard, roi d'Angleterre, quoiqu'il eût levé des décimes sur le clergé pour les dépenses de la croisade, montra peu d'empressement à quitter ses états pour retourner en Asie. L'empereur Rodolphe, qui, dans la conférence de Lausanne, avait promis au pape de faire le voyage d'outre-mer, mourut à cette époque, plus occupé des affaires de l'Allemagne que de celles des chrétiens d'Orient. Nicolas IV fit représenter à Philippe-le-Bel que l'Occident avait les yeux sur lui, et que son exemple pouvait entraîner toute la chrétienté; le souverain pontife exhortait en même temps les prélats de l'église de France à se joindre à lui pour déterminer le roi, les grands et le peuple à prendre les armes contre les infidèles.

Le père des chrétiens ne borna point ses efforts à réveiller le zèle des princes et des peuples de l'Occident. L'empereur grec Andronic Paléologue, l'empereur de Trébisonde, les rois d'Arménie, de Géorgie et de Chypre, reçurent ses messages apostoliques, dans lesquels il leur annonçait la prochaine délivrance des saints lieux. Comme dans leur détresse les chrétiens avaient quelquefois porté leurs regards vers les Tartares, deux

1292 missionnaires furent envoyés à la cour d'Argon (1), chargés d'offrir à l'empereur mogol les bénédictions du souverain pontife, et de solliciter ses puissans secours contre les Musulmans.

Tout l'Occident, comme on l'a vu, avait été plongé dans la douleur en apprenant la ruine des colonies chrétiennes; mais cette profonde douleur ne put rallumer dans l'esprit des peuples l'enthousiasme des croisades. Nicolas IV mourut sans avoir pu rassembler une armée chrétienne (2). Après sa mort, le conclave ne fut point d'accord pour nommer un chef de l'Église, et le Saint-Siége resta vacant pendant vingt-sept mois. Dans ce long intervalle, les chaires où retentissaient les plaintes des fidèles d'outre-mer, restèrent muettes, et l'Occident oublia les dernières calamités de la Terre-Sainte.

En Orient, les affaires des chrétiens ne prenaient pas une tournure plus favorable. La discorde élevée entre les princes de la famille d'Hayton désolait l'Arménie et livrait ce pays à l'invasion des barbares (3). Le royaume de Chypre, dernier

(1) On lit aussi dans les *Annales ecclésiastiques*, la lettre que le pape adressa à Argon pour l'inviter à se réunir aux chrétiens d'Occident, et celle qu'il écrivit à son fils Carbagan, qui avait reçu le baptême. Ces deux lettres sont datées de Viterbe, le 10 et le 12 des calendes de septembre de la même année.

(2) Le pape Nicolas IV mourut le 4 avril 1292.

(3) Lisez sur les ravages de l'Arménie à cette époque,

asile des Francs établis en Asie, ne devait alors 1295
une sécurité passagère qu'aux sanglantes divisions des mamelucks d'Égypte, et ne paraissait occupé que de ses propres dangers.

Mais tandis que la chrétienté ne songeait plus à la délivrance de Jérusalem, les Tartares de la Perse, à qui le pape avait envoyé des missionnaires, vinrent tout-à-coup ranimer les espérances de la chrétienté, et formèrent le projet d'arracher aux Musulmans la Syrie et la Palestine, entreprise à laquelle il ne manquait pour être une croisade que d'avoir pour chef un prince chrétien et d'être proclamée par le chef de l'Église.

Depuis long-temps les Tartares, comme on a pu le voir au livre précédent, faisaient la guerre aux puissances ennemies des chrétiens. Argon, lorsqu'il mourut, s'occupait des préparatifs d'une grande expédition contre les maîtres de la Syrie et de l'Égypte (1). Ces préparatifs avaient répandu

---

Sanuti, liv. III, part. 13, ch. 2, et le manuscrit de Jordan, n°. 1960. Voyez aussi les auteurs arabes. Hayton, roi de ce pays, qui avait pris le nom de Jean, depuis qu'il avait embrassé la discipline de St.-François, implora le secours des Tartares, en leur offrant l'appât d'un riche butin. Malheureusement ses démarches furent inutiles.

(1) Ce prince mourut en 1291. L'année précédente, son envoyé Busquerel avait remis de sa part au roi de France une lettre et une note diplomatique qui sont conservées aux archives du royaume. Argon invitait Philippe-le-Bel à passer en Asie pour combattre les Sarrasins; il lui promettait tous les secours qu'il pouvait désirer en hommes, chevaux et pro-

1296 de si vives alarmes parmi les Musulmans, que ceux-ci mirent la mort imprévue du prince mogol au nombre des miracles opérés en faveur de l'islamisme.

Parmi les successeurs d'Argon, qui furent tour-à-tour les amis et les ennemis des Musulmans, il se trouva un chef habile, belliqueux et plus animé que tous les autres de l'ambition des conquêtes. L'historien grec Pachymère, et l'arménien Hayton, donnent les plus grands éloges à la bravoure, à la vertu et même à la piété de Cazan (1). Ce prince mogol regardait les chrétiens comme ses plus fidèles alliés, et dans ses armées, où servaient des Géorgiens, le drapeau de la croix brillait à côté de l'étendard impérial. La conquête des rives du Nil et du Jourdain occupait toutes ses pensées; et lorsque des cités nouvelles s'élevaient dans son empire, il se plaisait à leur donner le nom des villes de l'Égypte, de la Syrie ou de la Judée.

Cazan quitta la Perse à la tête d'une armée; les

---

visions. M. Abel-Rémusat est le premier qui nous ait fait connaître ces deux pièces intéressantes. On les trouve à la fin de son deuxième Mémoire sur les relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France avec les empereurs mogols. (Tom. VII des *Mémoires de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.*)

(1) Cazan était de très petite taille et d'un aspect hideux; mais personne, dit Hayton, ne le surpassait en probité et en vertu. (*Hist. orient.*, chap. 40.)

rois d'Arménie et de Géorgie, le roi de Chypre et 1299
les ordres de Saint-Jean et du Temple, avertis de ses projets, étaient venus rejoindre ses drapeaux. Une grande bataille fut livrée près d'Émesse (1); la victoire se déclara contre le sultan d'Égypte, qui perdit la meilleure partie de son armée et fut poursuivi jusqu'au désert par les cavaliers arméniens.

Alep et Damas ouvrirent leurs portes aux vainqueurs. Si nous en croyons l'historien Hayton, les chrétiens rentrèrent alors dans Jérusalem, et l'empereur des Tartares visita avec eux le tombeau de Jésus-Christ.

Ce fut de là que Cazan envoya des ambassadeurs au pape et aux souverains de l'Europe (2), pour solliciter leur alliance et leur offrir la possession de la Terre-Sainte. Au milieu des singularités de cette époque, on s'étonnera sans doute de voir un empereur mogol cherchant à ranimer l'esprit des

---

(1) Sur cette bataille, livrée quelques jours avant Noël, 1299, on peut consulter Jean Villani, liv. VIII, chap. 35; Antonin, part. 3, tit. XX, ch. 8; §. 8, et l'historien Hayton, ch. 41, qui était présent.

(2) Sur cette ambassade envoyée aux rois de France et d'Angleterre, consultez la chronique de St.-Denis, règne de Philippe-le-Bel, ch. 49; les actes de Rimer, tom. II, pag. 918 et 919; et les Mémoires de M. Abel-Rémusat sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des rois de France avec les empereurs Mogols, pag. 388 du tom. VII cité plus haut. La mort de Cazan, qui eut lieu en 1304, rendit nul l'objet de cette ambassade.

1300 croisades parmi les princes de la chrétienté; on s'étonnera de voir des barbares venus des bords de l'Irtis et du Jaxarte, attendant sur le calvaire et sur le mont Sion les guerriers de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, pour combattre les ennemis de Jésus-Christ. Le souverain pontife accueillit les ambassadeurs de Cazan, mais il ne put répondre à leurs propositions et à leurs demandes que par des promesses restées sans exécution. Dès le commencement de son règne, Boniface VIII avait fait revivre les prétentions de la cour de Rome à la suprématie universelle. Aux prises avec la puissante famille des Colonnes, occupé de soumettre à ses lois le royaume de Sicile, il ne pouvait penser sérieusement à la délivrance de Jérusalem. La hauteur avec laquelle le successeur de Nicolas parlait aux princes chrétiens, et ses exhortations, qui ressemblaient à des commandemens, indisposèrent contre lui l'esprit des souverains et surtout du roi de France. Gênes, alors sous le poids d'une excommunication, fut la seule ville de l'Europe où l'on s'occupa d'une croisade, et par une circonstance bizarre, ce furent les dames génoises qui donnèrent le signal et l'exemple (1).

---

(1) Voici les noms de ces dames génoises : A. de Carmendino, I. de Gisulphes, M. de Grimaldi, C. de Franeta, A. de Auria, S. de Spinula, S. et P. de Cibo, P. de Caris. Ces dames donnèrent leurs biens pour l'armement d'une flotte. Quelques-unes d'elles se dévouèrent au service mili-

Il nous reste un bref du pape, par lequel le Saint-Père félicite les dames qui avaient pris la croix et ne craignaient point de suivre les traces de Cazan, empereur de Tartarie, *lequel, quoique païen, poursuivait la généreuse résolution de délivrer la Terre-Sainte.* L'histoire nous a conservé deux autres lettres du pape, l'une adressée à Porchetto, archevêque de Gênes, l'autre à quatre nobles Génois qui devaient diriger l'expédition. « O prodige, ô miracle ! dit-il » à Porchetto, un sexe faible et débile prévient les » guerriers dans cette grande entreprise, dans » cette guerre contre les ennemis du Christ, dans » ce combat contre les ouvriers de l'iniquité. Les » rois et les princes du monde, sans aucun égard » pour toutes les sollicitations qu'on leur a faites, » refusent d'envoyer des secours aux chrétiens » bannis de la Terre-Sainte, et voici des femmes » qui viennent sans être appelées ! D'où peut venir » cette résolution magnanime, si ce n'est de Dieu, » source de toute force et de toute vertu ! ! ! » 1300-1320

Le pape terminait sa lettre (1) en ordonnant à l'archevêque de faire assembler le clergé et le peuple, et de proclamer le dévouement des

---

taire. Leur exemple en entraîna d'autres qui sacrifièrent leurs bijoux pour la défense de la foi contre les Sarrasins.

Les commandans de la flotte furent Benoît de Zacheria, Lanfranc Tartaro, Jacques Lomellin et Jean Blanco. (Voy. le VIIe. liv. des Épîtres de Boniface VIII, ép. 59, 60 et 61, et les *Annal. ecclés.*, ad ann. 1301, nos. 33 et suiv.)

(1) Voyez les lettres 57, 63, 188 et 189 de ce pontife.

1300-1320 nobles dames génoises, afin que leur exemple pût jeter dans le cœur des fidèles des semences de bonnes œuvres.

Au reste, de si beaux projets n'eurent point de suite; ce n'étaient pas de pareils auxiliaires qu'attendaient les Tartares dans les murs de Jérusalem. Cette croisade ne fut sans doute prêchée que pour exciter l'émulation des chevaliers, et le pape n'y arrêta son attention que pour donner aux princes chrétiens une leçon dont ils ne profitèrent pas. On a conservé long-temps dans les archives de la république de Gênes les lettres écrites en cette occasion par le pape Boniface VIII. Au siècle dernier, on montrait encore dans l'arsenal de cette ville les casques et les cuirasses dont les dames génoises devaient s'armer dans leur expédition d'outre-mer (1).

Les Tartares, malgré leurs victoires, n'avaient pu triompher de la constance et de la bravoure disciplinée des mamelucks, sortis comme eux des déserts de la Scythie. Il arrivait alors aux Mogols ce qui arriva presque toujours aux Francs dans

(1) Dans un *Nouveau Voyage d'Italie*, traduit de l'anglais, Misson, 3 vol. in-12, La Haye, 1702, on lit pag. 41 du 3e. volume :

« Ils nous ont aussi fait remarquer, dans le petit arsenal » de Gênes, quelques cuirasses qui ont été faites pour des » femmes, comme on en peut juger par la forme du sein. » On dit que des nobles Génoises s'en sont servies dans une » croisade contre les Turcs. »

la ferveur des croisades; ils remportaient d'abord 1300-1320
de grands avantages; mais des événemens inattendus, des discordes civiles, les menaces d'un voisin puissant, les rappelaient dans leur pays et les forçaient d'abandonner leurs conquêtes. Cazan fut obligé de quitter la Syrie pour retourner dans la Perse; il tenta une seconde expédition qu'il abandonna encore; et lorsque dans la troisième invasion, son armée s'était avancée jusqu'à Damas, il tomba malade et mourut, emportant au tombeau les dernières espérances des chrétiens (1).

---

(1) La seconde expédition, tentée par Cazan, ne fut que commencée. La nouvelle de la maladie de ce prince, répandue au moment où son lieutenant Cotulossa avait réuni auprès de lui les Cypriotes, le seigneur de Tyr et les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, occasionna la retraite des Tartares. Le roi d'Arménie rentra dans ses états, et les autres chrétiens retournèrent en Chypre.

La troisième expédition eut lieu en 1303. Cazan réunit sur les bords de l'Euphrate une armée si nombreuse, qu'elle occupait une étendue de trois journées de chemin; mais les terres des Tartares ayant été envahies par un voisin formidable, Cazan résolut de retourner dans ses états. Il donna à Cotulossa 40 mille hommes, avec ordre d'entrer en Syrie, de s'emparer de Damas et de détruire les Sarrasins. Cotulossa pénétra en Syrie le fer et la flamme à la main, et vint assiéger Émesse, où il espérait trouver, comme la première fois, l'armée égyptienne. Il prit cette ville de force et passa tous les Sarrasins au fil de l'épée. Il alla ensuite assiéger Damas; mais les habitans de cette ville ayant fait couler pendant une nuit les eaux du fleuve par des conduits et des ruisseaux, la plaine où campaient les Tartares fut tout inon-

1300-1320 Les guerriers d'Arménie et de Chypre sortirent alors de la ville sainte, dont ils commençaient à relever les remparts et qui ne devait plus revoir dans ses murs les étendards de la croix. Le pape Clément V, qui avait fixé son séjour en-deçà des Alpes, entreprit de réveiller par ses exhortations apostoliques l'enthousiasme de la noblesse et du peuple. Il convoqua à Poitiers une assemblée à laquelle assistèrent les rois de France, de Navarre, de Naples, le comte de Flandre et Charles de Valois. Cette assemblée s'occupa tout-à-la-fois d'enlever aux Sarrasins le royaume de Jérusalem, aux Grecs l'empire de Bysance. Les forces de l'Occident ne pouvaient suffire à ces deux grandes entreprises, pour lesquelles on ne fit que des vœux et de vaines prédications. Les guerriers ne prirent point la croix, le clergé se montrait peu disposé à payer les décimes exigées par le pape. Une chose digne de remarque, c'est que Clément se crut, en cette circonstance, obligé de recommander la modération aux collecteurs, et qu'il leur défendit

---

dée. Un grand nombre d'hommes, de chevaux, d'armes et de harnois furent engloutis. Le roi d'Arménie perdit beaucoup de monde et de bagages. Les Tartares, échappant avec peine à ce danger, regagnèrent l'Euphrate, au passage duquel ils éprouvèrent de nouvelles pertes. L'historien Hayton, qui nous donne ces détails, était encore de cette expédition. Cazan mourut en 1304. Hayton déplore amèrement la perte de ce prince, qui avait montré tant d'ardeur pour le rétablissement de la religion des chrétiens. (Voy. son *Histoire orient.*, chap. 45.)

formellement *d'enlever les calices, les livres et les* 1300-1320
ornemens des églises (1). Cette défense du pape nous montre que la violence avait souvent présidé à la perception du tribut destiné aux guerres saintes, ce qui devait ralentir le zèle et l'ardeur des peuples pour des entreprises lointaines, à la suite desquelles les villes chrétiennes étaient ruinées et les autels de Jésus-Christ dépouillés.

Cependant l'Europe attendait alors avec impatience l'issue d'une expédition que venaient d'entreprendre les chevaliers de St.-Jean-de-Jérusalem (2). Un grand nombre de guerriers, excités par le récit des aventures de la chevalerie et par la passion de la gloire militaire, avaient suivi les

---

(1) Cette défense se lit dans les lettres que le pape publia en 1312 pour fixer le départ des croisés à l'octave de la Pentecôte. Dans d'autres lettres, qu'il publia l'année suivante pour le même objet, il interdit les *jeux de hasard et les tournois.* (Raynaldi, ad ann. 1312.)

(2) Ce fut en 1306 que les Hospitaliers, aidés d'une armée de chrétiens, commencèrent à attaquer l'île de Rhodes et cinq îles voisines habitées par des Turcs soumis à l'empereur de Constantinople. Les Hospitaliers s'emparèrent d'abord de quelques îles et de quelques châteaux; ensuite ils luttèrent pendant quatre ans, tantôt comme assiégeans, tantôt comme assiégés : enfin ils se rendirent maîtres de Rhodes en 1310, le jour de l'Assomption. Le grand-maître Foulques de Villaret eut tout l'honneur de cette conquête, et ses chevaliers reçurent dès-lors le nom de chevaliers de Rhodes. (Voy. la Chronique de Bernard.) Suivant les lettres encycliques du pape Clément, plusieurs Templiers s'étaient joints aux Hospitaliers et eurent part à leur gloire.

1300-1320 Hospitaliers dans leur entreprise; les femmes même voulurent prendre part à cette expédition, et vendirent leurs joyaux pour fournir aux dépenses de la guerre (1).

L'armée des nouveaux croisés s'embarqua au port de Brindes, et bientôt on apprit dans l'Occident que les chevaliers de l'Hôpital s'étaient rendus maîtres de l'île de Rhodes et de cinq îles voisines qu'ils avaient enlevées à la domination des Grecs et des Musulmans. La renommée publiait partout les exploits des Hospitaliers et de leurs compagnons d'armes. Le concile de Vienne (2), qui fut con-

---

(1) L'historien qui raconte ce fait, prétend que les chevaliers de St.-Jean, faute de connaître la valeur des joyaux de ces dames, les vendirent à vil prix. (*Quinta vita Clementis. V.* Bal.)

(2) Plusieurs années avant la tenue du concile de Vienne, le pape Clément V avait essayé de rétablir les affaires des chrétiens en Syrie.

En 1306, il promit des secours aux rois de Chypre et d'Arménie. Il mit sous la protection du Saint-Siége Antoine de Durham, nommé patriarche de Jérusalem, ses biens et ceux de ses compagnons de pélerinage.

En 1307, Clément convoqua l'assemblée de Poitiers pour délibérer sur les affaires de Syrie. Il promit des secours au roi de Naples qui s'était engagé à aller dans la Terre-Sainte, et il ordonna la levée des dîmes décrétées par le concile de Lyon. Suivant les archives du Vatican, le pape favorisa le projet de Charles d'Anjou, qui s'était lié avec les Vénitiens pour arracher l'empire de Constantinople aux schismatiques grecs. Il invita Frédéric, roi de Sicile, à se joindre à ce prince, ou à ordonner aux évêques de ses états la levée

voqué à cette époque, aurait pu de nouveau diriger 1300-1320
l'esprit des guerriers chrétiens vers les conquêtes d'Orient, si les poursuites contre les Templiers n'avaient occupé alors toute l'attention du pape, des prélats et du roi de France.

---

de la dîme pour la croisade. En même temps il frappa d'anathême l'empereur Andronic Paléologue, et défendit à tous les princes catholiques de faire alliance avec lui.

En 1308, Clément convoqua un concile œcuménique pour y faire statuer sur l'ordre des Templiers et sur les moyens de soustraire la Palestine à la tyrannie des Sarrasins.

Par une bulle adressée en 1309 à Jacques d'Aragon, le pape accorda à ceux qui se croiseraient les indulgences accoutumées, et les dîmes qu'on devait lever dans les états de ce prince.

Par une lettre du 12 des calendes de juillet, il exhorta Pierre, évêque de Cahors, son légat auprès de l'armée des croisés, que les Hospitaliers devaient conduire en Palestine, à ranimer le zèle des fidèles pour le recouvrement des saints lieux.

Dans d'autres lettres écrites aux évêques d'Orient et à Henri, roi de Chypre, le pape recommandait ce légat et ordonnait qu'on eût pour lui l'obéissance et le respect qui lui étaient dûs; mais au rapport de Bosio et de la Chronique de Bernard, les vaisseaux manquèrent à la multitude des croisés, et les vents contraires retinrent dans les ports de Sicile ceux qui étaient prêts. Cependant l'occasion était favorable aux succès des chrétiens; car, suivant Jordan et Sanuti, la discorde était parmi les Sarrasins : elle se mit de même parmi les princes chrétiens. Aussi dans le concile de Vienne, tenu en 1311, l'expédition de Syrie fut-elle la seule qu'on ne put régler à cause de ces divisions.

1300-1320 Les chevaliers du Temple, après avoir été reçus dans l'île de Chypre, s'étaient retirés en Sicile, où le roi les avait employés à une expédition contre la Grèce. Réunie aux Catalans et à quelques guerriers d'Italie, cette belliqueuse milice s'empara de Thessalonique (1), se rendit maîtresse d'Athènes, s'avança vers l'Hellespont et ravagea une partie de la Thrace. Après cette expédition, les Templiers dédaignèrent la possession des villes tombées en leur pouvoir, et laissant les provinces conquises à leurs compagnons d'armes, ils gardèrent pour eux les richesses des peuples vaincus. Ce fut alors que chargés des dépouilles de la Grèce, ils vinrent s'établir en Occident et surtout en France, où leur opulence, leur luxe, leur oisiveté, durent scandaliser la piété des fidèles, exciter la jalousie et la défiance des princes, provoquer la haine du peuple et du clergé.

Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage de nous arrêter sur le procès des Templiers; mais si nous avons suivi ces nobles chevaliers dans toutes leurs guerres contre les Musulmans, si nous avons

---

(1) Bosio, dans son *Histoire des chevaliers de Jérusalem*, part. 2, liv. 1, raconte que ce fut un nommé Roger, chevalier du Temple, homme très habile dans le métier des armes, qui commanda cette expédition. Les Templiers, après s'être emparés de Thessalonique, se jetèrent sur les Latins qui occupaient quelques provinces de la Grèce; ensuite ils pillèrent les côtes maritimes du Péloponèse, de la Thrace et de l'Hellespont. (Année 1306.)

été si long-temps témoins de leurs exploits, et comme 1300-1320
les compagnons de leurs travaux, nous aurons peut-être acquis le droit d'exprimer notre opinion sur les accusations dirigées contr'eux. Nous devons d'abord déclarer que nous n'avons rien trouvé jusqu'à l'époque de leur procès, ni dans les chroniques d'Orient, ni dans celles de l'Occident, qui pût accréditer ou faire naître l'idée et le soupçon des crimes qu'on leur imputait. Comment croire en effet qu'un ordre guerrier et religieux qui, vingt-cinq ans auparavant, avait vu trois cents de ses chevaliers se faire égorger sur les ruines de Séphet, plutôt que d'embrasser la foi musulmane; que cet ordre qui s'était enseveli presque tout entier sous les ruines de Ptolémaïs, pût avoir contracté une criminelle alliance avec les infidèles, outragé la religion chrétienne par d'horribles blasphèmes, et livré aux Sarrasins la Terre-Sainte, toute remplie de son nom et de la gloire de ses armes.

Et dans quel temps adressait-on aux Templiers des reproches si odieux? dans un temps où la chrétienté semblait avoir oublié Jérusalem, où le nom de Jésus-Christ ne suffisait plus pour exciter la bravoure des guerriers chrétiens. Sans doute, que l'ordre des Templiers avait dégénéré de l'austérité des premiers temps, et qu'il n'était plus animé de cet esprit d'humilité et de religion, vanté par saint Bernard; sans doute que quelques-uns de ses chevaliers avaient apporté avec eux cette corruption qu'on reprochait alors à tous les chrétiens d'Orient, et dont l'Europe elle-même leur offrait de

1300-1320 nombreux exemples; sans doute, enfin, que quelques-uns d'entr'eux avaient pu blesser la morale par leur conduite, offenser la religion du Christ par leurs déréglemens; mais leurs excès, ou plutôt leurs péchés, pour parler le langage de l'Église, n'appartenaient pas à la justice de la terre, et l'on peut croire qu'en cette circonstance, le Dieu miséricordieux des chrétiens n'avait point chargé les lois humaines de sa vengeance.

Le véritable tort des Templiers fut d'avoir quitté l'Orient, et renoncé à l'esprit de leur institution, qui était d'accueillir et de protéger les pélerins, de combattre les ennemis de la foi chrétienne. Cet ordre, plus riche que les plus puissans monarques, et dont les chevaliers étaient comme une armée régulière, toujours prête aux combats, devait se faire redouter des princes qui lui accordaient un asile. Les Templiers n'avaient point été à l'abri de tout reproche pendant leur séjour dans l'île de Chypre; accoutumés à dominer dans la Palestine, ils durent contracter avec quelque peine l'habitude d'obéir. L'exemple des chevaliers teutoniques, qui, après avoir quitté l'Orient, venaient de fonder dans le nord de l'Europe une puissance redoutée des états voisins, n'était pas propre à rassurer les princes sur l'esprit belliqueux, sur le génie actif et entreprenant des chevaliers du Temple.

Tels furent vraisemblablement les motifs qui armèrent contre eux la politique bien plus que la justice des souverains; rien ne prouve la crainte qu'ils inspiraient comme la violence avec laquelle

on les poursuivit, et le soin qu'on prit de les rendre odieux. Lorsqu'on eut commencé à les persécuter, on ne vit plus en eux que des ennemis qu'il fallait traiter en criminels. Comme des rigueurs sans exemple avaient précédé leur abolition, on voulut justifier cette mesure par des rigueurs nouvelles. La vengeance et la haine achevèrent ce qu'avait commencé la politique des princes, politique qui avait peut-être des raisons pour être défiante, mais qui n'en avait point pour se montrer barbare. C'est ainsi qu'on doit expliquer l'issue tragique de ce procès, où toutes les formes de la justice furent tellement violées, que lors même que les accusations seraient prouvées, on pourrait encore regarder les Templiers comme des victimes et leurs juges comme des bourreaux (1). 1300-1320

Philippe-le-Bel avait promis au concile de Vienne d'aller en Orient combattre les infidèles, sans doute pour se faire pardonner l'acharnement avec lequel il poursuivit les chevaliers du Temple. Au milieu des fêtes qu'occasionna l'arrivée d'Édouard à Paris, le monarque français prit la croix avec les princes de sa famille (2). La plupart des seigneurs

(1) On ne peut rien ajouter aux savantes recherches de M. Raynouard sur la condamnation des Templiers. Nous renvoyons nos lecteurs à son ouvrage et à sa réponse à M. de Hamer, qui se trouve à la fin de ce volume.

(2) Suivant la chronique de Bernard, Philippe-le-Bel, roi de France, Édouard, roi d'Angleterre, et Louis de Navarre prirent la croix en 1313 avec les deux fils et les

1300-1320 de sa cour suivirent son exemple; les dames promirent de suivre les chevaliers dans la guerre sainte; mais personne ne se mit en mesure de partir. Alors on promettait de traverser les mers, sans songer sérieusement à quitter ses foyers. Le serment de combattre les Sarrasins semblait une vaine cérémonie qui n'engageait à rien. On le prêtait avec une légèreté indifférente; on le violait de même, ne *le regardant comme chose plus sacrée que les sermens que les chevaliers faisaient aux dames.*

Philippe-le-Bel mourut sans s'être occupé d'accomplir son vœu; Philippe-le-Long, qui lui succéda, eut un moment le projet d'aller en Orient. Édouard, qui avait déjà fait plusieurs fois le serment de combattre les Sarrasins, renouvelait alors sa promesse. Mais le souverain pontife, soit qu'il doutât de leur sincérité, soit qu'il eût besoin du concours de ces deux monarques pour rétablir la tranquillité en Europe, et pour résister à l'empereur d'Allemagne contre lequel il s'était armé des

---

deux frères de Philippe, et plusieurs seigneurs de France. Le cardinal Nicolas, envoyé par le pape Clément pour prêcher la croisade, commença sa mission dans le royaume de France. Le pape écrivit des lettres pour autoriser cette prédication en Allemagne, en France, en Angleterre, en Bourgogne, dans les diocèses de Lyon, d'Arles, de Vienne, etc.; il prescrivit aux archevêques et évêques de défendre les jeux de hasard et les tournois. (Voy. liv. VIII, ép. 112, 118, 125.)

foudres de l'Église, soit enfin qu'il jugeât le moment peu favorable, n'approuva point le projet de leur expédition en Syrie. « Avant de songer au » voyage d'outre-mer, écrivait-il au roi d'Angle- » terre, nous voudrions que vous eussiez affermi » la paix, d'abord dans votre conscience, ensuite » dans votre royaume. Le père des fidèles repré- » sentait au roi de France que la paix (1), si néces- » saire pour entreprendre une croisade, était pres- » que bannie de la chrétienté. L'Angleterre et l'É- » cosse se faisaient la guerre; les états d'Allemagne » se trouvaient divisés; le roi de Sicile et le roi de » Naples n'avaient entre eux qu'une trève de » courte durée; une défiance réciproque empê- » chait les rois de Chypre et d'Arménie de réunir » leurs forces contre l'ennemi commun; les rois » d'Espagne défendaient leurs états contre les Mau- » res; les républiques de Lombardie s'élevaient les » unes contre les autres; toutes les villes d'Italie » étaient en butte aux factions, les provinces en » proie à des tyrans, la mer se trouvait impratica- » ble, la route de terre semée d'écueils. » Après avoir fait ce tableau de l'état déplorable de la chrétienté, le pape engageait Philippe à examiner sérieusement comment on pourvoirait aux frais de 1300-1320

(1) Les lettres du pape Jean XXII, adressées au roi d'Angleterre, sont datées du 8 des calendes de juin 1319. Celles qu'il adressa au roi de France sont du 3 des calendes de décembre de la même année. (Voy. tom. II du Recueil de ses lettres, ép. secret. 22 et 54.)

1300-1320 la croisade, sans ruiner les peuples, et *sans tenter*, ajoutait-il, *l'impossible, comme on l'avait fait autrefois* (1).

Les avis paternels du souverain pontife, et des troubles survenus au sein du royaume, déterminèrent Philippe à différer l'exécution de son projet. Une multitude de pâtres, d'aventuriers et de vagabonds, arborant, comme au temps de la captivité de saint Louis, la croix des pélerins, se rassemblèrent en plusieurs lieux, poursuivirent les juifs, et se livrèrent aux plus coupables excès (2). On fut obligé d'employer la force des armes et toute la sévérité des lois pour arrêter ces désordres dont la croisade était le prétexte. Dans le même temps plusieurs provinces de France eurent à souffrir d'une maladie épidémique; on accusa les juifs

---

(1) *Examina*, dit le souverain pontife, *quas expensas tantum requiret negotium; et proinde provide, unde poterunt ministrari; nec ad impossibilia, sicut audivimus alias, tui consiliarii convertant acies mentis suæ.*

(2) La Chronique de Bernard, Walsingham, et le manuscrit de Jordan, parlent des excès de ces pastoureaux. Le pape Jean s'adressa au sénéchal de Beaucaire pour le presser d'employer toute l'autorité et la sévérité des lois contre ces furieux. Le roi de France, trompé d'abord par leur faux zèle, les favorisa; le pape s'en plaignit à Gaucelin, son légat à la cour de France. Ce ne sont pas là des croisés, mais des loups ravissans et des homicides, dit le pontife. (Voy. le tom. 14, pag. 2, ép. secret. 240.) L'historien Walsingham raconte qu'il vint d'Angleterre un grand nombre de pâtres qui allèrent se joindre aux pastou-

d'avoir empoisonné les puits, dans le dessein de 1320
suspendre les préparatifs de la guerre sainte (1). On les accusa de toutes sortes de complots contre les chrétiens ; la fermentation des esprits était d'autant plus grande, que les soupçons étaient vagues et que la plupart des accusations ne pouvaient être prouvées ni démenties. La politique ne trouva d'autre moyen de dissiper les troubles que d'entrer dans les passions de la multitude et de renvoyer tous les juifs hors du royaume. Au milieu de ces circonstances malheureuses, Philippe tomba malade, et mourut en regrettant de n'avoir point accompli le vœu qu'il avait formé de faire la guerre aux Sarrasins.

Dans l'abandon où étaient tombées les croisades, on s'étonne de voir encore l'esprit des Français dirigé quelquefois vers la délivrance des saints

---

reaux de France. Jordan parle des excès qu'ils commirent sur les juifs, qui refusaient de se faire baptiser, et des violences qu'ils exercèrent contre les clercs. Le camérier du pape, ajoute-t-il, fit prêcher des religieux contre ces aventuriers, et leur multitude s'évanouit bientôt.

(1) Walsingham et Meyer disent que les juifs et les lépreux avaient été gagnés par l'or des Sarrasins d'Asie, qui craignaient l'expédition qu'on méditait contr'eux, pour empoisonner les puits et les fontaines. Le pape Jean XXII, qui avait pris les juifs sous sa protection pendant que les pastoureaux les persécutaient, ordonna que leur livre, appelé thalmud, fût brûlé, et fit construire une église à la place de leur synagogue dans le comté de Venuse, d'où ils avaient été chassés.

1321 lieux. Ce reste d'enthousiasme, que conservaient nos aïeux au milieu de l'indifférence universelle, ne tenait point seulement aux sentimens religieux, mais au sentiment de la patrie et de la gloire nationale. C'était la France qui avait donné la première impulsion aux guerres saintes. Le nom de la Palestine, le nom de St.-Jean-d'Acre ou de Ptolémaïs, celui de Jérusalem, ne parlaient pas moins au patriotisme qu'à la piété. Quoique les deux expéditions de Louis IX eussent été malheureuses, l'exemple du saint monarque était une grande autorité pour les princes de sa famille, et reportait souvent leurs pensées vers les lieux où il avait trouvé deux fois la gloire du martyre. Le souvenir de ses exploits et même de ses malheurs, le souvenir de tant de héros morts sur les bords du Nil et du Jourdain, intéressait toutes les familles du royaume; et la ville où reposaient les cendres de Beaudouin et de Godefroi de Bouillon, ces régions lointaines où s'étaient livrés tant de combats glorieux, ne pouvaient être tout-à-fait oubliées des guerriers français.

Après la mort de Philippe-le-Long, il arriva en Europe des ambassadeurs du roi d'Arménie; le prince arménien, abandonné par les Tartares et menacé par les mameluks d'Égypte (1), de-

(1) Le sultan du Caire, informé des préparatifs du roi de France, se mit en état de défense; et pour empêcher que les croisés ne se réunissent aux Arméniens, il résolut

mandait des secours à l'Occident. Le pape écrivit à Charles-le-Bel, successeur de Philippe, et le conjura de prendre les armes contre les infidèles. Charles reçut avec soumission les conseils et les exhortations du souverain pontife (1); il s'occupait des préparatifs d'une croisade, lorsque la succession du comté de Flandre fit éclater une guerre dans les Pays-Bas. Dès-lors la France ne fut plus attentive qu'aux événemens qu'elle avait sous les yeux, et dans lesquels sa propre gloire se trouvait intéressée. A l'approche de sa mort, et 1322

d'accabler ces derniers. Il se lia par un traité avec les Tartares et avec les Turcs qui, jusqu'alors, avaient secouru les chrétiens; l'Arménie fut tour-à-tour pillée et dévastée par ces trois peuples. Le pape Jean XXII adressa à tous les fidèles de la chrétienté des lettres datées d'Avignon, le 13 des calendes de janvier, pour les exhorter à voler au secours de l'Arménie et de l'île de Chypre, aussi menacée par les Égyptiens. (Voy. Jean Villani, liv. IX, chap. 148; et Antonin, 3e. part., tit. XXI, ch. 5.)

(1) Le pape avait déjà exhorté Philippe-le-Long à porter des secours en Arménie. Il renouvela ses instances auprès de son successeur Charles-le-Bel. Ses lettres à Charles sont datées d'Avignon, du 10 des calendes de juillet 1322. Le roi de France envoya auprès du pape des ambassadeurs pour traiter de l'expédition d'Asie. Le comte de Clermont, un de ces ambassadeurs, resta à Rome plus long-temps que les autres; il convint avec le pontife du nombre de cavaliers et de fantassins qui devaient être envoyés, de la solde des troupes, des dépenses de la flotte et des moyens de lever l'argent nécessaire. Le pape accorda pour quatre ans les décimès du clergé de France et de Navarre. (Voy. Jean Villani, *ibid.*)

1327 dans un temps où le royaume n'avait plus rien à craindre, Charles-le-Bel se ressouvint de son serment, et ses dernières pensées se portèrent vers la délivrance de Jérusalem. « Je lègue, dit-il » dans son testament, à la Terre-Sainte, cin- » quante mille livres à payer et délivrer quand le » passage général se fera, et est en mon entente » que si le passage se faisoit de mon vivant, d'y » aller en ma personne (1). » C'est ainsi que se montrait encore à cette époque l'esprit des croisades; la plupart des testamens (2) que faisaient alors les princes et les *riches hommes* (ces mots désignaient la noblesse), renfermaient quelques dispositions au profit de la Terre-Sainte; mais il faut dire aussi que la facilité d'acheter pour de l'argent le mérite du pélerinage, dut beaucoup diminuer le nombre des pélerins et des croisés.

Tandis qu'on prodiguait encore des trésors pour la guerre sainte, personne ne prenait les armes. Cependant il restait quelques hommes, doués d'une

---

(1) Cet article du testament de Charles-le-Bel est rapporté par Ducange. On a remarqué qu'il était daté du 24 octobre 1324, et Charles mourut en 1327 : on doit penser ou que la date est inexacte, ou que Charles-le-Bel ne remplit point son vœu.

(2) Nous avons eu sous les yeux un testament fait à cette époque, dans lequel un gentilhomme de la famille de Castillon, déjà illustre au temps des croisades, donne une somme pour les frais de la guerre sainte. Nous regrettons de ne pouvoir publier le texte de cette pièce, qui nous a été communiquée par la famille elle-même.

imagination vive et d'une âme ardente, pour qui 1327
rien ne semblait impossible, et qui, dans une génération indifférente, croyaient trouver encore les passions héroïques d'un autre siècle. Pétrarque, qui se trouvait alors à la cour d'Avignon, déplorait dans ses vers la servitude de la ville sainte, et ses accens poétiques exhortèrent souvent les guerriers chrétiens à s'armer pour l'héritage de Jésus-Christ. Dans des stances pleines d'harmonie, adressées à l'évêque de Lombez, qui appartenait à l'une des plus illustres familles de Rome, il exprime les espérances que lui donnaient les promesses du pape, et les sermens de plusieurs monarques de la chrétienté. « Le fils de Dieu, disait-il, venoit de tourner ses regards vers le lieu où il fut étendu sur la croix.... Ceux qui habitent les contrées situées entre le Rhône, le Rhin et la mer, ceux que brûlent les ardeurs du Midi, comme ceux qui vivent dans des régions éloignées du chemin que parcourt le soleil, vont suivre l'étendard de la croisade. La ville des fils de Mars, la ville des saints pontifes restera-t-elle étrangère à la glorieuse entreprise qui se prépare(1). » Tels étaient les sentimens exprimés par Pétrarque. Ce poète,

---

(1) Cette ode ou *canzone* est une des pièces de Pétrarque les plus remarquables par le charme du style : nous ne pouvons en donner ici que le sens et l'idée générale. Nous avons encore de ce poète un sonnet où il parle aussi de la croisade. Pétrarque voyait avec beaucoup de peine les Sarrasins maîtres de la Terre-Sainte, et les papes résidans à

1327 dans lequel on ne reconnaît plus aujourd'hui que le chantre ingénieux de la belle Laure, était regardé alors comme le digne interprète de la sagesse des anciens, et ses paroles étaient d'un grand poids parmi les hommes éclairés. Tous ceux qui cultivaient les lettres ou qui étudiaient l'histoire, devaient être plus frappés que les autres de la gloire des siècles précédens : plusieurs consacraient leurs veilles à faire renaître un enthousiasme dont ils admiraient les prodiges. Parmi les derniers apôtres des croisades, on ne peut oublier le fameux Raymond Lulle, l'une des lumières de l'école dans le moyen âge (1).

Lulle n'eut toute sa vie qu'une pensée, celle de combattre et de convertir les infidèles. C'est sur la proposition de ce zélé missionnaire que le concile de Vienne décida qu'il serait établi dans les universités de Rome, de Bologne, de Paris et de Salamanque, des chaires pour l'enseignement des langues d'Orient. Il présenta au pape plusieurs mémoires sur les moyens d'anéantir le culte de Mahomet et la domination de ses disciples.

Avignon. Dans presque toutes les lettres qu'il écrivait alors, il ne cessait d'exprimer ses plaintes à cet égard, et de faire des vœux pour une croisade et pour le retour du pape à Rome. (Voy. les Mémoires de l'abbé de Sade pour servir à la vie de Pétrarque.)

(1) Un Mémoire sur la part que les Espagnols ont prise aux croisades, que nous avons cité, raconte les travaux, les aventures, les courses de Raymond Lulle. (Voyez aussi les *Annales ecclés.*, ad. ann. 1315, n°. 5, note 1.)

Lulle, toujours rempli de son projet, fit un pélerinage en Palestine, parcourut la Syrie, l'Arménie et l'Égypte, et revint en Europe raconter les malheurs et la captivité des chrétiens d'outre-mer. A son retour, il visita toutes les cours de l'Occident, cherchant à communiquer aux souverains les sentimens dont il était animé. Après de vains efforts, son zèle l'entraîna sur les côtes d'Afrique, où il s'efforça de convertir, par son éloquence, ces mêmes Sarrasins contre lesquels il avait invoqué les armes des guerriers chrétiens. Il repassa en Europe, parcourut l'Italie, la France et l'Espagne, prêchant partout la nécessité d'une croisade. Il s'embarqua de nouveau pour aller à Jérusalem, rapporta de son pélerinage d'utiles notions sur la manière d'attaquer les pays des infidèles. Tous ses travaux, toutes ses recherches, toutes ses prières, ne purent émouvoir l'indifférence des rois et des peuples. Lulle, désespérant enfin de voir se réaliser ses projets, et déplorant l'aveuglement de ses contemporains, se retira dans l'île de Majorque, sa patrie. Du fond de sa retraite, il rédigeait encore des mémoires sur une expédition en Orient; mais bientôt la solitude fatigua son esprit ardent et inquiet; il quitta Majorque, non plus pour parler aux princes de l'Europe qui ne l'entendaient point, mais aux Musulmans qu'il espérait ramener à l'Évangile. Il se rendit pour la seconde fois en Afrique, et souffrit enfin, pour prix de ses prédications, le supplice et la mort des martyrs. 1327

Tandis que Lulle cherchait à ramener les pensées

1327 des fidèles vers la délivrance des saints lieux, un noble Vénitien consacrait aussi sa vie et ses talens à ranimer l'esprit des croisades. Sanuti raconte ainsi la première audience qu'il obtint du souverain pontife : « Je ne suis envoyé, lui dit-il, par aucun » roi, ni prince, ni république ; c'est de mon pro- » pre mouvement que je viens aux pieds de Votre » Sainteté, lui proposer un moyen facile d'abattre » les ennemis de la foi, d'extirper la secte de Ma- » homet et de recouvrer la Terre-Sainte. Mes » voyages en Chypre, en Arménie, en Égypte, un » long séjour en Romanie, m'ont donné des con- » naissances et des lumières qu'on peut faire tour- » ner au profit de la chrétienté (1). » En achevant ces paroles, Sanuti présenta au pape deux livres, l'un couvert de rouge et l'autre de jaune, avec quatre cartes géographiques : la première, de la mer Méditerranée ; la seconde, de la terre et de la mer ; la troisième, de la Terre-Sainte ; la quatrième, de l'Égypte. Les deux livres du patricien de Venise contenaient l'histoire des établissemens chrétiens en Orient et de sages conseils sur l'entreprise d'une croisade. Son zèle, éclairé par l'expérience, ne lui laissait pas négliger le moindre détail sur la route qu'il fallait suivre, sur le point qu'il fallait attaquer, sur le nombre des troupes, sur l'armement et l'approvisionnement des vais-

(1) Voyez ce que raconte Sanuti lui-même dans son livre, dont nous avons donné l'extrait au premier vol. de la *Biblioth. des Croisades*.

seaux. Il conseillait de débarquer en Égypte, et de 1327
commencer par affaiblir la puissance des sultans du Caire. Le moyen le plus sûr d'y parvenir, était de tirer directement de Bagdad les marchandises de l'Inde que le commerce européen tirait des villes d'Alexandrie et de Damiette. Sanuti conseillait en même temps au souverain pontife de redoubler la sévérité des censures ecclésiastiques contre ceux qui porteraient en Égypte des armes, des métaux, des bois de construction, et tout ce qui pouvait servir à l'armement des flottes ou de la milice des mamelucks.

Le pape donna de grands éloges à Sanuti, et le recommanda à plusieurs souverains de l'Europe; les princes chrétiens, et surtout le roi de France, l'accueillirent avec bonté, louèrent sa piété et son génie, et ne suivirent point ses conseils. Sanuti s'adressa aussi à l'empereur de Constantinople pour l'engager dans une expédition contre les infidèles; il cherchait partout des ennemis aux Musulmans, et passa sa vie à prêcher une croisade sans obtenir plus de succès que Raymond Lulle.

On ne peut comparer le zèle des deux hommes dont nous venons de parler, qu'à celui de Pierre l'Hermite; ils avaient l'un et l'autre plus de lumières que le cénobite Pierre; mais ils ne purent se faire écouter, et l'impuissance de leurs efforts nous montre assez combien les temps étaient changés. Pierre prêchait dans les villes et sur les places publiques; et la multitude, échauffée par ses discours, entraînait les grands. Au temps de Lulle et de Sanuti,

1327 on ne pouvait plus s'adresser efficacement qu'aux souverains, et les souverains, occupés de leurs propres intérêts, montraient peu d'enthousiasme pour des projets qui regardaient la chrétienté en général. Toutefois les prédications en faveur des saints lieux ne manquaient point aux fidèles. Les papes ne se lassaient point d'exhorter les peuples à prendre les armes, d'ordonner la levée des décimes, et de proclamer les indulgences que l'Eglise accordait aux croisés. Les rois et les princes, sans être touchés comme auparavant des malheurs de la Terre-Sainte, n'hésitaient point à se revêtir du signe des pélerins, et le serment de la croisade, répété comme une formule consacrée par le temps, ne coûtait rien à leur piété ni à leur bravoure. Sous le pontificat de Jean XXII, des envoyés du roi de Chypre et du roi d'Arménie vinrent annoncer à la cour d'Avignon que les états chrétiens qui restaient en Asie allaient périr de fond en comble, s'ils n'étaient promptement secourus; le pape fit, selon l'usage, retentir leurs gémissemens et leurs plaintes dans toute la chrétienté.

Le roi de France, Philippe de Valois, convoqua à Paris (1), dans la Sainte-Chapelle, une assem-

(1) En 1331, Philippe de Valois reçut des ambassadeurs du roi d'Arménie qui demandait des secours contre les Sarrasins. Ce monarque avait déjà manifesté le désir d'arracher la Palestine aux infidèles. Il tint une assemblée des grands du royaume et se dévoua à la Terre-Sainte : mais ayant fait au pape des demandes qui furent rejetées comme

blée à laquelle assistèrent Jean, roi de Bohême, le roi de Navarre, les ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Lorraine, de Brabant, de Bourbon, la plupart des prélats et des barons du royaume. Pierre de la Palue, nommé patriarche de Jérusalem, et qui venait de parcourir l'Égypte et la Palestine, harangua l'auditoire sur la nécessité d'attaquer les infidèles et d'arrêter les progrès de leur domination en Orient. Philippe, qui s'était déjà croisé, renouvela le serment qu'il avait fait; et comme il se disposait à quitter son royaume, les 1330

injustes, son zèle pour la croisade se refroidit. En 1332, sur les exhortations du pontife, il revint à son projet. Il publia des lettres-patentes pour annoncer ses nouvelles résolutions, fixer l'époque du passage, etc.; mais d'autres entreprises rompirent ce projet.

En 1333, Philippe fut nommé chef de la croisade, et le pape s'adressa aux évêques de toute la chrétienté pour ordonner la levée des dîmes. Bosio dit que Philippe devait fournir vingt mille cavaliers et cinquante mille fantassins; que les Vénitiens devaient équiper une flotte qui pourrait transporter quatre mille combattans, et qu'on espérait que les Génois, les Pisans et autres puissances maritimes se joindraient à l'entreprise. Sur ces entrefaites, les Turcs ayant fait plusieurs incursions en Europe, le pape s'adressa aux Vénitiens, à Jean, comte d'Alençon, au roi de France et à Robert de Sicile, pour les exciter à prendre les armes contre les infidèles. Il travaillait en même temps à réunir l'église grecque et l'église latine, à pacifier l'Italie et à propager la foi parmi les princes barbares. (Voy. Jean Villani, Antonin, Bosio, Meyer, et les lettres du pape Jean XXII.)

1333 barons prêtèrent serment d'obéissance à son fils, le prince Jean, en élevant leurs mains vers la couronne d'épines de Jésus-Christ. Jean de Bohême, le roi de Navarre, un grand nombre de princes et de seigneurs de la cour, reçurent la croix des mains de l'archevêque de Rouen. La croisade fut prêchée dans tout le royaume ; « et venoist à » tous seigneurs, dit Froissard, moult grande » plaisance et spécialement à ceux qui vouloient » le temps dispenser en armes, et qui adonc ne le » savoient mie bien raisonnablement employer ail- » leurs. »

Le roi de France envoya au pape l'archevêque de Rouen, qui monta dans la suite sur la chaire de saint Pierre sous le nom de Clément IV. L'archevêque prononça en plein consistoire un discours sur la croisade, et déclara, en présence de la majesté divine, au Saint-Père, à l'Église de Rome, à toute la chrétienté, que Philippe de Valois partirait pour l'Orient au mois d'août de l'année 1334. Le pape félicita le monarque français de sa résolution, et lui accorda des décimes pendant six ans. Ces circonstances sont rapportées par Jean Villani (1), qui se trouvait alors à Avignon, et qui après avoir parlé dans son histoire de la promesse faite au nom du roi de France, s'écrie : *Et moi, historien, j'entendis le serment que je viens de rapporter.*

(1) Jean Villani, liv. 11.

Philippe donna des ordres pour qu'une flotte, 1334
réunie dans le port de Marseille, fût prête à recevoir quarante mille croisés. Édouard, à qui la croisade offrait le moyen facile de lever des impôts, promettait d'accompagner le roi de France avec une armée dans le pélerinage d'outre-mer. La plupart des républiques d'Italie, les rois d'Aragon, de Majorque, de Hongrie, s'engageaient à fournir pour l'expédition de l'argent, des troupes et des vaisseaux (1). Au milieu de ces préparatifs, les croisés perdirent celui qui les dirigeait, et qui était l'âme de l'entreprise. Tout fut interrompu

(1) De nouvelles discordes vinrent arrêter l'exécution de ce projet. Le pape écrivit d'Avignon aux princes dissidens; et ses lettres restèrent sans effet. Ce pontife mourut le 2 des nones de décembre de cette année. Grégoire Stella, dans les Annales de Gênes, lui attribue la prose de l'Église qui commence par ces mots : *Stabat mater dolorosa.*

Math. Villani dit que ce pontife avait dépensé pour la croisade plus de dix-huit millions de pièces d'or. Jean Villani et Antonin rapportent qu'il avait en outre vendu pour sept autres millions de pierres précieuses, de bijoux, etc. (Voy., pour le même objet, Math. Villani, liv. VII, ch. 2; Jean Villani, liv. II, ch. 20; Antonin, 3e. part., tit. XXI, ch. 5, §. 15.)

A-peu-près dans le même temps, il fut fait un traité entre le pape, Philippe, roi de France, Robert, roi de Sicile, le Doge de Venise, le grand-maître de Rhodes et l'empereur Andronic, pour équiper une flotte contre les Turcs, qui commençaient à menacer l'Europe; mais Andronic manqua au traité, et le projet fut sans résultat.

1334 par la mort du pape Jean XXII, et c'est ici qu'il faut montrer une des causes pour lesquelles on vit échouer, dans les xiiie. et xive. siècles, de si nombreuses tentatives pour porter la guerre en Orient. Comme les successeurs de saint Pierre ne parvenaient presque jamais au trône pontifical que dans un âge avancé, ils manquaient de l'énergie et de l'activité nécessaires pour remuer le monde chrétien, diriger des guerres lointaines, et réchauffer un enthousiasme, autrefois difficile à contenir, maintenant si difficile à ranimer. Chaque croisade exigeant toujours de longs préparatifs, la vie d'un souverain pontife suffisait à peine pour achever de si grandes entreprises. Le plus souvent il arrivait que le pape qui avait prêché une guerre sainte ne pouvait voir le départ des croisés, et que celui qui voyait partir les armées chrétiennes, ne vivait point assez pour les suivre dans leurs expéditions, les conduire dans leurs triomphes, les secourir dans leurs revers. Ainsi on ne trouvait jamais dans les projets que les circonstances avaient formés, cet esprit de suite et d'ensemble qui devait en assurer l'exécution et le succès. Ajoutez à cela que depuis que les papes étaient établis à Avignon, et que leur siége apostolique ne se trouvait plus au centre de la chrétienté, ils n'exerçaient plus le même ascendant sur les provinces éloignées, et leur autorité perdait chaque jour de ce prestige attaché au nom seul de Rome, regardée, pendant tant de siècles, comme la capitale du monde.

Cependant la nouvelle d'une croisade s'était ré- 1334
pandue en Orient ; les chrétiens qui habitaient l'Égypte et la Syrie, les pélerins et les marchands venus d'Europe, furent en butte à toutes sortes de persécutions. Le sultan du Caire et plusieurs princes musulmans rassemblèrent des armées, soit pour résister aux croisés, soit pour venir attaquer les chrétiens jusque dans l'Occident. Un descendant des Abassides, qui résidait en Égypte, et prenait le titre de calife, envoya partout des lettres et des messages pour engager les vrais croyans à prendre les armes, promettant aux martyrs de la foi musulmane qu'ils assisteraient, dans le paradis de Mahomet, à des banquets délicieux, et que chacun d'eux aurait sept vierges pour épouses.

Le but de cette espèce de croisade, prêchée au nom du prophète de la Mecque, était de pénétrer en Europe par la pointe de Gibraltar ; les guerriers musulmans juraient d'anéantir le christianisme et de changer en étables tous les temples des chrétiens. A mesure que les Sarrasins s'enflammaient de la sorte pour une expédition qu'ils appelaient aussi une guerre sainte, l'Europe voyait s'affaiblir et s'éteindre le zèle des princes et des guerriers qui avaient juré de combattre les ennemis de Jésus-Christ. Quand Benoît XII succéda à Jean XXII, il trouva toutes les dispositions changées ; les haines, les défiances, les jalousies avaient pris la place d'un enthousiasme passager et peu sincère ; c'est en vain que les chrétiens, arrivés d'Orient,

1334 racontaient les persécutions qu'ils avaient souffertes et les préparatifs des infidèles contre les nations de l'Occident; c'est en vain que le pape continuait ses exhortations et ses prières (1); plus on avait de raisons pour entreprendre une croisade, plus les esprits se montraient indifférens et semblaient s'éloigner de la pensée de combattre les Sarrasins. Ce fut alors que le frère André d'Antioche vint à Avignon avec le dessein d'implorer le pape et les princes de la chrétienté. Philippe de Valois s'était rendu à la cour du souverain pontife pour annoncer qu'il différait son voyage en Orient; ce prince montait à cheval pour revenir à Paris, lorsque le frère André se présenta devant lui, et lui dit (2) : « Êtes-vous Philippe, roi de France, qui

(1) Après tant de défaites éprouvées en Asie par les chrétiens, il ne leur restait plus que l'Arménie. Le sultan du Caire, à la nouvelle de ce qui se préparait en Occident, rompit la trève conclue avec le roi d'Arménie, et fondit sur ses états. Le roi, qui ne pouvait lui résister, se renferma dans une forteresse, et envoya une ambassade au souverain pontife et au roi de France pour implorer leur secours. Le pape Benoît XII écrivit à Philippe. Ce prince demanda au pontife le trésor amassé par le pape Jean pour faire la guerre. Ptolémée de Lucques rapporte que le pape refusa de le donner, si le roi ne s'embarquait et ne remplissait pas la promesse qu'il avait faite sous le pontife précédent; mais Philippe ne put être amené par cette promesse à aller au secours des Arméniens. (*Hist. ecclés.*, liv. XXIV, ch. 43.)

(2) Voyez au tom. I de la *Biblioth. des Croisades*, l'article de MATH. VILLANI.)

» avez promis à Dieu et à son Église de déli- 1335-1360
» vrer la Terre-Sainte? » Le roi répondit: « Oui. »
Alors le religieux reprit: « Si votre intention est de
» faire ce que vous avez résolu, je prie Jésus-
» Christ de diriger vos pas et de vous donner la
» victoire; mais si l'entreprise que vous avez
» commencée ne doit tourner qu'à la honte et au
» malheur des chrétiens, si vous n'êtes pas décidé
» à l'achever avec le secours de Dieu, si vous avez
» trompé la sainte Église catholique, la justice di-
» vine s'appesantira sur votre famille, sur votre
» royaume, et le sang que la nouvelle de votre
» expédition a fait répandre s'élèvera contre vous. »
Le roi, surpris de cet étrange discours, répondit : « Frère André, venez avec nous; » et le frère André répliqua sans s'émouvoir et d'un ton d'inspiré: « Si vous alliez en Orient, j'irais de-
» vant vous; mais comme vous allez à l'Occident,
» je vous laisse aller. Je retournerai faire pénitence
» de mes péchés dans la terre que vous abandon-
» nez aux Sarrasins. »

Telle était encore l'autorité des orateurs qui parlaient au nom de Jérusalem, que les dernières paroles du frère André jetèrent le trouble et l'incertitude dans l'esprit d'un puissant monarque; mais de nouveaux orages politiques venaient d'éclater; la rivalité ambitieuse d'Édouard III donna le signal d'une guerre qui devait durer plus d'un siècle et répandre les plus grandes calamités sur la France. Philippe, attaqué par un ennemi formidable, fut obligé de renoncer à son expédition

1335-1360 d'outre-mer, et d'employer, pour défendre son propre royaume, les troupes et les flottes qu'il avait rassemblées pour délivrer l'héritage de Jésus-Christ.

Le pape néanmoins n'abandonna point le projet de la guerre sainte (1). Le poète Pétrarque, qui se trouvait alors à Padoue, partageant le zèle du souverain pontife, adressa une lettre éloquente au doge de Venise pour l'engager à combattre les Sarrasins (2). Quelques états d'Italie réunirent leurs forces pour faire une expédition en Orient.

(1) Le pape Benoît, suivant les intentions de son prédécesseur, envoya en 1335 des ambassadeurs au roi de France, au grand-maître de Rhodes et à François Dandolo, pour les exhorter à équiper une flotte puissante contre les Turcs. Il écrivit à Robert, roi de Sicile, d'y joindre des vaisseaux auxiliaires. Il s'adressa aussi à l'évêque de Majorque et aux autres évêques pour qu'ils excitassent les peuples à prendre la croix. Si cette expédition ne réussit pas, dit Raynaldi, ce n'est pas au manque de soins ou à la négligence de Benoît qu'il faut s'en prendre. (Voy. le Recueil des lettres de ce pontife, tom. 1, ép. 508, 437, 208-31.)

(2) En 1351, Pétrarque écrivit de Padoue la lettre dont il est ici question, pour exhorter le doge de Venise à mettre fin à la guerre qui existait entre les Génois et les Vénitiens, et à tourner leurs armes communes contre les barbares.

« Plût à Dieu, disait le poète, que vous eussiez pour
» ennemies les villes de Damas ou de Suze, de Memphis
» ou de Smyrne, et que vous eussiez à combattre les Perses
» ou les Arabes, les Thraces ou les Illyriens: car que faites-
» vous? ce sont vos frères que vous vous efforcez de dé-
» truire. »

Une chronique des comtes d'Ason rapporte qu'on vit sortir de Milan un grand nombre de croisés vêtus de blanc, avec une croix rouge (1); une flotte armée par le souverain pontife, par la république de Venise et le roi de Chypre, parcourut l'archipel et surprit la ville de Smyrne, où les croisés furent bientôt assiégés à leur tour par les Turcs. Le légat du pape et plusieurs chevaliers furent tués en défendant la ville (2), ce qui détermina le souverain pontife à tenter de nouveaux efforts pour ranimer l'ardeur de la croisade. Ce fut alors que le dauphin du Viennois, Humbert II, résolut de prendre la croix, et vint à la cour d'Avignon supplier le pape de *lui octroyer d'être capitaine du saint veyage contre les Turcs, et contre les non féaux de l'église de Rome*. Humbert obtint facilement ce qu'il demandait, et retourna dans ses états pour faire les préparatifs de son expédition. Il aliéna ses domaines, il vendit des priviléges à la noblesse, des immunités aux villes; il leva des sommes considérables sur les juifs, sur les marchands 1335-1360

(1) Voy. l'*Opusculum* de Guavaneo de la Flamma, *De Rebus gestis ab Azone et vice-comitibus*, Collect. de Muratori, tom. XIII, pag. 997, sous la date de 1340. L'expédition dont il est ici question fut prêchée en 1343.

(2) L'*Histoire des Cortusi*, outre le légat du pape, cite encore Marini Zacharie, amiral génois, plusieurs chevaliers de Rhodes et une vingtaine d'autres, dont les têtes furent présentées au général turc. Celui-ci, enflé de cette victoire, voulut tenter un nouvel assaut; mais il fut repoussé. (*Hist. Cort.*, liv. VIII, ch. 16; et Jean Villani, liv. XII, ch. 38.)

1335-1360 italiens établis dans le Viennois, exigea un tribut de tous ceux de ses sujets qui ne l'accompagnaient point à la croisade, et s'étant embarqué avec cent hommes d'armes, il alla chercher en Asie la fortune des conquérans ou la gloire des martyrs. Il ne trouva ni l'une ni l'autre, et revint en Europe sans renommée et chargé de dettes (1). L'histoire nous représente Humbert II comme un prince faible, inconstant et irrésolu. Il se ruina d'abord par ses dissipations, ensuite par les dépenses de la croisade; las du monde et des affaires, il finit par abandonner à la couronne de France sa principauté, qu'il avait engagée à Philippe de Valois, et se retira dans un monastère des Frères prêcheurs. Afin de le consoler de n'avoir pas conquis l'Égypte ou tout autre pays des infidèles, le pape lui donna le titre de patriarche d'Alexandrie (2), et le roi de France, pour lui faire

(1) Le pape avait ordonné, pour soutenir la dépense de la croisade, une imposition extraordinaire sur les biens du clergé de France, d'Espagne et d'Angleterre; mais la cruelle guerre que faisaient alors les Anglais en France, et la perte de la bataille de Crécy ne permettant pas de faire cette levée de deniers, le pape approuva avec joie le projet d'une trève que demandèrent les Turcs, et que le dauphin de Vienne lui proposa. (*Hist. du Dauphiné*, p. 284.)

(2) Humbert avait mené avec lui, dans son expédition, la princesse Marie de Baux, sa femme, qui mourut dans l'île de Rhodes pendant que son mari tenait la mer. Humbert, devenu veuf, tourna ses vues du côté de Jeanne, fille aînée de Pierre de Bourbon, mais il hésita et finit par embrasser

oublier le Dauphiné, le nomma archevêque de Reims. 1335-1360

Tels furent les événemens et les suites de cette croisade, occasionnée en Europe par l'arrivée des ambassadeurs de Chypre et d'Arménie. Quelques années s'étant écoulées, un petit-fils de Hugues de Lusignan vint lui-même solliciter le souverain pontife; le pape, tout occupé alors de rétablir dans l'état romain son autorité ébranlée par la révolution de Rienzi, eut la singulière pensée de nommer tribun de Rome le jeune prince venu d'Orient. Nous n'avons pu savoir, ni si cette proposition fut acceptée, ni si le pontife s'occupa de secourir les fidèles d'outre-mer. Alors la chrétienté était divisée, et bientôt la peste se joignit à la fureur des armes; cette peste, qu'on appelait la peste noire, et qui avait pris naissance sur le grand plateau de la Tartarie, parcourut toutes les contrées de l'Orient et de l'Occident, et causa en peu d'années le trépas de treize millions d'hommes (1). Les histo-

l'état ecclésiastique; il reçut dans un même jour les ordres du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise. A la messe qui se disait au chant du coq, il fut fait sous-diacre; à celle du point du jour, diacre; à la grand'messe, prêtre. Il célébra ensuite lui-même la messe. Huit jours après, le pape le sacra évêque. (Voy. *Hist. du Dauphiné*, tom. II, pag. 507; les Annales de Henri de Rebdorf; Mathieu Villani, liv. I, ch. 26; et la chronique d'Albert de Strasbourg, ad ann., 1350.

(1) Ce fléau, suivant l'*Histoire des Cortusi*, liv. IV, ch. 14, fut précédé d'un grand tremblement de terre qui se fit

1335-1360 riens ont remarqué que ce fléau avait suivi dans sa marche funèbre la route que suivaient les marchands qui apportaient en Europe les productions de l'Inde, et les pélerins qui revenaient de la Palestine.

Quand la peste eut cessé ses ravages, la guerre reprit toutes ses fureurs. L'état déplorable où la discorde plongeait alors l'Europe, et surtout la France, devait faire regretter les temps où la prédication d'une croisade imposait silence à toutes les passions et suspendait toutes les hostilités. Le pape avait plusieurs fois entrepris de rétablir la paix : il

---

sentir à une heure après-midi le 25 janvier 1348. La peste apportée de l'Orient à Venise, se répandit dans la Lombardie, dans la Marche, dans la Toscane, en Allemagne, en France et presque partout. Elle se manifestait par des glandes aux aînes, ou sous les bras, ou dans d'autres parties du corps, et par une fièvre contagieuse. Ceux qui en étaient attaqués mouraient le premier ou le second jour. Quelques-uns se sentaient surpris par le sommeil, et ne se réveillaient plus. Il était très rare que les malades passassent le troisième jour. Les médecins avouaient hautement qu'ils ne connaissaient aucun remède. Ce fléau dura six mois dans tous les lieux où il se manifesta. L'auteur que nous citons remarque comme une chose étonnante qu'aucun roi, aucun prince n'en mourut.

Le pape, qui résidait à Avignon, se préserva de la peste en interdisant tout accès auprès de lui, et en allumant de grands feux dans son palais pour purifier l'air.

On peut lire aussi, sur les ravages de cette peste, Math. Villani et la septième lettre du liv. VIII du Recueil des lettres familières de Pétrarque.

adressa d'abord des supplications au monarque anglais ; il le menaça ensuite des foudres de l'Église ; mais la voix du père des fidèles se perdit dans le bruit des armes. 1335-1360

Philippe de Valois était mort au milieu de la lutte terrible qu'il soutenait avec l'Angleterre. La perte de la bataille de Poitiers et la captivité du roi Jean, devinrent le signal des plus grands désordres qui aient troublé le royaume dans le moyen âge. Les complots du roi de Navarre, les intrigues des grands, l'égarement du peuple, la fureur des factions, les scènes sanglantes de la Jacquerie, répandirent l'effroi et la désolation dans la capitale et dans les provinces. Lorsque la France eut achevé d'épuiser ses trésors pour racheter la liberté du roi Jean, la présence de son monarque ne put lui rendre le repos dont elle avait besoin pour réparer ses malheurs. Les soldats des deux nations, qu'on renvoyait sans solde et qui se trouvaient sans asile, s'étaient réunis en bandes armées, et, sous le nom de *compagnies blanches*, parcouraient le royaume, bravant les ordres du roi, les excommunications du pape, portant partout la licence, le meurtre, la dévastation. Tout ce qui avait échappé au fer des Anglais, à l'avidité de ceux qui levaient les impôts, devenait la proie de ces brigands, dont le nombre s'accroissait en proportion de leur impunité et de leurs excès. Les campagnes restaient incultes; toutes les voies du commerce se trouvaient interrompues; la terreur et la misère régnaient dans les villes. Ainsi la suspension des hostilités n'avait

1360 apporté aucun soulagement aux malheurs des peuples, et les désordres qui éclataient dans la paix étaient plus insupportables que ceux qu'on avait soufferts dans la guerre.

Ce fut dans ces circonstances malheureuses que Pierre de Lusignan, roi de Chypre, vint implorer les armes des princes chrétiens contre les infidèles, et fit adopter à Urbain V le projet d'une nouvelle croisade. Peut-être espérait-il que l'état de confusion où se trouvait la France lui offrirait un moyen de lever des troupes, et que tous ces soldats qui désolaient le royaume prendraient la croix pour le suivre en Orient.

Le roi de Chypre proposait d'attaquer la puissance des sultans du Caire, dont la domination s'étendait sur Jérusalem. La chrétienté avait alors, parmi les nations musulmanes, des ennemis plus redoutables que les mamelucks d'Égypte. Les Turcs, maîtres de l'Asie mineure, venaient de passer l'Hellespont, de pousser leurs conquêtes jusqu'au mont Hémus, et de porter le siége de leur empire dans Andrinople; c'était là, sans doute, l'ennemi qu'il fallait attaquer; mais les Turcs n'inspiraient encore de sérieuses alarmes que dans les pays qu'ils avaient envahis ou menacés (1). A la

(1) Le voyage de Pierre Ier., roi de Chypre, eut lieu en 1362. Après avoir quitté le pape à Avignon, il parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, pour exciter les princes et les peuples à la croisade. Il revint en France et assista aux funérailles du roi Jean et au couronnement de

cour d'Avignon, où se trouvèrent avec le roi de Chypre, le roi de France et un roi de Danemarck, on ne s'occupa ni de l'invasion de la Romanie, ni des dangers de Constantinople, mais de la perte des colonies chrétiennes en Syrie, et de la captivité dans laquelle gémissait la ville de Jésus-Christ. 1362

Pierre de Lusignan parlait avec enthousiasme de la guerre contre les infidèles et de la délivrance des saints lieux; le roi Jean ne l'écouta point sans émotion, et finit par oublier ses propres malheurs pour s'occuper de ceux des chrétiens au-delà des mers. Valdemar III, roi de Danemarck, était également touché des discours et des récits du roi de Chypre. Le pape prêcha la croisade devant les trois monarques; on était alors dans la semaine sainte : le souvenir des souffrances de Jésus-Christ semblait donner plus d'autorité aux paroles du pontife; et lorsqu'il déplora les malheurs de Jérusalem, les princes qui l'écoutaient ne purent retenir leurs larmes, et jurèrent d'aller combattre les Sarrasins.

On doit croire, sans doute, que le roi de France fut entraîné à prendre la croix par un sentiment de piété, et par l'éloquence du pape (1); mais on doit penser aussi que les conseils de

---

Charles V. Il s'en retourna par l'Italie en 1365. (Voyez Math. Villani, liv. II, ch. 34; et les *Gestes d'Urbain*, apud Bosq.)

(1) Les lettres que le pape Urbain adressa au roi Jean,

1363 la politique ne furent point étrangers à sa détermination. L'esprit de la guerre sainte, si on venait à bout de le réveiller, devait apaiser ou éteindre les discordes et les passions allumées par la révolution et la guerre civile. Le roi Jean pouvait avoir l'espérance de réunir sous l'étendard de la croisade, et d'entraîner avec lui, au-delà des mers, les *compagnies blanches* que son autorité n'avait pu soumettre ; le souverain pontife n'était pas moins impatient de voir s'éloigner ces bandes de brigands qui bravaient sa puissance spirituelle et le menaçaient de le faire prisonnier dans Avignon.

Plusieurs grands seigneurs, Jean d'Artois, le comte d'Eu, le comte Dammartin, le comte de Tancarville, le maréchal Boucicault, suivirent l'exemple du roi Jean. Le cardinal Talleyrand de Périgord fut nommé légat du pape dans la croisade (1). Le roi de Danemarck promit de réunir ses forces à celles des Français. Pour encourager son zèle, le souverain pontife lui donna un fragment de la vraie croix, et plusieurs autres reliques dont la vue devait sans cesse lui rappeler la sainte cause qu'il avait juré de défendre (2). Valdemar III

---

pour le porter à se croiser, sont datées d'Avignon, le 11 des calendes d'avril 1363. (Voyez les *Annal. ecclésiast.* sous cette date, nº. XV.)

(1) Voy. les *Gestes d'Urbain V*, apud Bosq. Talleyrand de Périgord avait le titre de cardinal d'Albano.

(2) Le pape donna au roi de Danemarck des cheveux et des habits de la Vierge, du bois de la croix, des reliques de saint Jean-Baptiste, de saint Georges et de saint Vin-

était venu à la cour d'Avignon pour mettre son 1364
royaume sous la protection du Saint-Siége; il fit tous les sermens qu'on exigeait de lui : mais les bulles qu'il obtint d'Urbain, pour prix de sa soumission, ne purent rétablir la paix dans ses états, et les troubles qui s'élevèrent à son retour lui firent oublier ses promesses.

Le roi de Chypre, avec les plus pressantes recommandations du pape, visita toutes les cours de l'Europe; on admira partout le zèle et l'éloquence chevaleresque du héros et de l'apôtre de la croisade; mais il ne reçut que des promesses vagues pour son entreprise, et de vaines félicitations pour un dévouement qui ne trouvait point d'imitateurs.

Le roi de France était le seul de tous les princes chrétiens qui parût s'occuper de la croisade. Urbain V montrait néanmoins peu de confiance dans la fermeté de sa résolution; car il menaça d'excommunier tous ceux qui chercheraient à détourner le monarque de la sainte entreprise. Toutes ces précautions du pontife, l'exemple du roi et les indulgences de la croisade, ne purent entraîner la nation à prendre les armes, ni déterminer les compagnies blanches à *quitter la chambre :* c'est ainsi que les compagnies appelaient le royaume que désolaient leurs brigandages. On approchait du terme

---

cent, etc., et en outre une rose d'or. (Voy. les *Gestes d'Urbain* et l'*Histoire de Danemarck,* de Crantz, liv. VII, ch. 39.)

1365 fixé pour l'expédition, et rien n'était prêt; on n'avait ni flotte, ni armée. Ce fut alors que le roi Jean mourut à Londres, où il était retourné pour s'offrir en ôtage à la place du duc d'Anjou, évadé de sa prison, et peut-être aussi pour se débarrasser des soins d'une entreprise qu'il n'avait aucun moyen d'exécuter et de diriger avec succès.

Le pape tremblait dans Avignon, et ne s'occupait que d'éloigner ces bandes formidables, dont les chefs se disaient *les amis de Dieu et les ennemis de tout le monde*. L'histoire rapporte qu'il employa pour leur faire la guerre, le peu d'argent qu'on avait levé pour la croisade, ce qui excita de violens murmures. Ce fut alors que l'empereur d'Allemagne, Charles IV, de concert avec le roi de Hongrie, proposa de prendre les compagnies à sa solde et de les envoyer contre les Turcs (1). Si ce projet avait été exécuté, nous aurions pu joindre le nom de Bertrand Duguesclin à tous les noms glorieux qui ornent les pages de cette histoire; le héros breton devait être le chef des trou-

(1) L'empereur Charles IV se rendit à Avignon, où il eut une conférence avec le pape. Il y fut question de faire passer les compagnies blanches en Orient, en leur faisant traverser la Hongrie. Si les Hongrois refusaient de leur donner passage, l'empereur s'engageait à les conduire à ses frais dans les ports de Venise et de l'Italie sur une flotte équipée à cet effet. Urbain informa le roi de France Charles V de ce dessein par des lettres datées d'Avignon, le 5 des ides de juin 1365. (Voy. les *Gestes d'Urbain*, et le tom. 3 de ses lettres, pag. 114.)

pes destinées à combattre les Musulmans sur les 1366
rives du Danube. Le souverain pontife lui avait écrit plusieurs lettres, pour l'engager à prendre part à la croisade; mais le projet de Charles IV fut à la fin abandonné, et Duguesclin conduisit les compagnies blanches en Espagne.

Cependant le roi de Chypre était parvenu à enrôler sous ses drapeaux un grand nombre d'aventuriers de toutes les conditions, accoutumés à vivre au milieu des périls et qu'entraînait à sa suite l'espoir de piller les plus riches contrées de l'Orient. La république de Venise n'avait point dédaigné de prendre part à une expédition où son commerce pouvait recueillir de grands avantages. Pierre de Lusignan reçut aussi des secours des braves chevaliers de Rhodes, et, de retour dans l'île de Chypre, il s'embarqua à la tête d'une armée de dix mille hommes (1). Les croisés, à qui le pape

(1) Philippe de Mazères, qui était de cette expédition, et qui a écrit la vie du légat Pierre Thomas, dit que le roi de Chypre et ce légat essayèrent en vain de retenir les croisés, et que ceux-ci furent sourds à leurs voix et se rembarquèrent. Pétrarque, dans une lettre à Jean Bocace, dit la même chose; mais il accuse plus particulièrement les Anglais qui étaient de l'expédition; Thomas Walsingham confirme cette accusation en disant que ces Anglais revinrent plus chargés de butin que de gloire.

Les croisés, à peine sortis du port d'Alexandrie, furent assaillis par une tempête, pendant laquelle, au rapport de Philippe de Mazères, le légat écrivit de sang-froid une lettre au pape et à l'empereur sur l'issue de l'entreprise.

1366 avait envoyé un légat, allèrent attaquer Alexandrie qu'ils trouvèrent presque sans défense. Lorsque la place fut tombée en leur pouvoir, le roi de Chypre voulait qu'on s'y fortifiât et qu'on y attendît les armées du Caire ; ses soldats et ses alliés ne purent résister à l'envie de piller une cité florissante ; et craignant ensuite d'être surpris par les mamelucks, ils mirent le feu à la ville et l'abandonnèrent le quatrième jour de la conquête. Sans avoir vaincu les Musulmans, on les avait irrités. Après le départ précipité des croisés, le peuple égyptien, n'écoutant que la vengeance et la haine, se porta à toutes sortes de violences contre les chrétiens qui habitaient l'Égypte. Cependant les croisés firent quelque temps après une descente sur les côtes de Syrie ; ils s'emparèrent de la nouvelle ville de Tripoli et la livrèrent aux flammes. Tortose, Laodicée, plusieurs villes de la Phénicie, éprouvèrent le même sort. Cette manière de faire la guerre dans un pays qu'on voulait délivrer, devait exciter la fureur des Musulmans, sans relever les espérances et le courage des chrétiens : mais comme le sultan du Caire avait d'autres ennemis à com-

L'historien copie cette lettre et donne assez de détails sur cette expédition. (Voy. la Vie de Pierre Thomas dans les Bollandistes, tom. II, 19 janv.)

L'année suivante les Musulmans d'Égypte ayant fait alliance avec les Turcs pour chasser les chrétiens de l'île de Chypre et de Rhodes, forcèrent les croisés à se disperser, et le roi de Chypre à conclure une trève. (Voy. Raynaldi, ad ann. 1366, n°. 22.)

battre, et que sa flotte ne pouvait se mesurer avec concelle des chrétiens, il sollicita une trêve. On convint que tous les prisonniers seraient rendus de part et d'autre, et que le roi de Chypre aurait la moitié des droits perçus sur les marchandises qui entraient à Tyr, à Bérouth, à Jérusalem, à Alexandrie et à Damas. Le traité régla le tribut que devaient payer les pélerins dans les lieux de la Terre-Sainte où les appelait leur dévotion. Le sultan d'Égypte rendit aux chevaliers de St.-Jean la maison qu'ils possédaient autrefois à Jérusalem; et les chrétiens eurent la permission de faire réparer les églises du St.-Sépulcre, de Béthléem, de Nazareth, etc. Tels etaient les avantages qu'obtenaient les croisés sans avoir remporté une seule victoire signalée sur les infidèles. Le roi de Chypre et les chrétiens n'en jouirent pas long-temps; et lorsque les forces de cette croisade se furent dissipées, le sultan ne respecta point des priviléges accordés dans le seul espoir de tromper et de désarmer des ennemis (1) dont il redoutait la valeur. 1367

Cependant à l'ardeur des croisades avait succédé

(1) Rien n'est plus propre à exciter notre surprise que les conditions avantageuses qu'obtinrent le roi de Chypre et les chrétiens dans le traité fait avec le sultan d'Égypte. Ce dernier avait-il des embarras intérieurs, redoutait-il les progrès des Turcs, ou l'audace aventureuse des croisés? Les monumens historiques qui nous restent ne nous permettent pas d'éclaircir ce fait : cette époque de l'histoire est en général fort obscure, et nous réduit souvent à la nécessité de ne dire que des probabilités et de n'exprimer que des conjectures.

1389 dans l'esprit des guerriers une passion de se distinguer et de s'enrichir par des entreprises chevaleresques et des expéditions aventureuses auxquelles se mêlaient toujours quelques souvenirs des guerres saintes. Les Génois ayant formé le projet de faire une expédition sur les côtes de Barbarie, dont les habitans troublaient la navigation de la Méditerranée et venaient porter la dévastation jusque dans la rivière de Gênes, demandèrent un chef et des troupes au roi de France Charles VI. Au seul bruit de cette entreprise lointaine, on vit accourir de toutes les provinces du royaume, et même de l'Angleterre, une foule de guerriers avides de signaler leur bravoure. Le dauphin d'Auvergne, le sire de Coucy, Guy de la Trimouille, messire Jean de Vienne, sollicitèrent l'honneur d'aller combattre les Sarrasins en Afrique; quatorze cents chevaliers et seigneurs, sous les ordres du duc de Bourbon, oncle du roi, se rendirent à Gênes et s'embarquèrent sur la flotte de la république. L'expédition passa devant les îles d'Elbe, de Corse, de Sardaigne. Après avoir essuyé une tempête dans le golfe de Lyon, elle arriva à la vue de la ville d'*Afrique* (1).

Cette ville d'*Afrique*, dont l'historien Froissard nous donne une description, et qui pour sa situation

(1) Cette ville d'*Afrique* est la même que la ville d'*Almahia*, contre laquelle les Pisans et les Génois avaient fait une expédition quelque temps avant la première croisade. (Voy. le premier livre de cette histoire.)

et son port, ressemblait à la ville de Calais en 1389
France, passait alors pour être la clef des provinces et états de Barbarie, et n'était pas loin de cette rive de Carthage, où cent dix ans auparavant Louis IX avait trouvé le martyre sous l'étendard de la croix. Les chevaliers français et les Génois s'arrêtèrent pendant quelques jours dans une île voisine, et résolurent d'assiéger la ville qu'ils voyaient sur la côte (1). Quand on sonna *les trompettes de département*, dit Froissard, *c'étoit grand plaisance et grand beauté de voir les rameurs voguer par mer à force de rames, car la mer, qui étoit belle et apaisée de tous tourmens, se fendoit et bruissoit à l'encontre d'eux, et montroit par semblant qu'elle avoit grand désir que les chrétiens vinssent devant Afrique*. Le même historien ajoute que les habitans de la ville, en voyant arriver ainsi la flotte

(1) Froissard parle très longuement de cette expédition, et c'est lui que nous avons pris pour guide dans notre récit, nous servant même quelquefois de ses expressions. Toutefois, il n'est pas le seul qui ait parlé de cette espèce de croisade; saint Antonin, Paul Émile, Bizaro, Folietta, en ont parlé aussi; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que Bizaro et Folietta, historiens de Gênes, prétendent que les Génois et les Français assiégèrent alors la ville de Tunis; nous aimons mieux nous en rapporter à Froissard qui était contemporain, et qui avait puisé son récit dans la conversation des chevaliers qui avaient campé deux mois sous les murs de la ville d'Afrique.

Paul Émile et Christine de Pisan nomment aussi cette ville, l'un dans son histoire; l'autre dans ses mémoires.

1389 chrétienne, *furent tous esbahis*, et qu'ils sonnèrent aussitôt du haut des tours *grand foison de tymbales et tambours, tant que la noise* (le bruit) *et signifiance des venants s'épartit dans tout le pays.* Néanmoins les Musulmans n'entreprirent point de s'opposer au débarquement des guerriers chrétiens, qui dès le lendemain, jour de la Madeleine, *après avoir bu un coup et mangé une soupe en vin grec, Malvoisie ou Grenache*, descendirent sur la rive, et déployèrent leurs tentes : les Sarrasins lancèrent quelques traits du haut des tours, et restèrent enfermés dans leurs remparts (1). Le jour suivant on vit arriver une multitude de guerriers qui venaient de Tunis et des pays voisins : cette armée, qui comptait sous ses drapeaux trente mille archers et dix mille hommes à cheval, campa en présence des chrétiens. L'histoire contemporaine décrit les forces et la disposition de l'armée des Francs, composée de quatorze mille guerriers, presque *tous gentilshommes*, campés sur un sable aride, et dressant leurs tentes faites d'une toile légère venue de Gênes.

Ni du côté des Musulmans, ni du côté des chrétiens, on ne songea point d'abord à combattre; les deux armées étaient, l'une pour l'autre, un spectacle tout nouveau. On s'observait avec une curio-

(1) Paul Émile, et après lui Folietta et Bizaro, disent au contraire que les Africains s'opposèrent à la descente, et que ce furent les archers anglais qui vinrent à bout de les disperser.

sité inquiète, et chacun se tenait sur ses gardes. 1389
De temps à autre, des troupes de cavaliers sarrasins voltigeaient dans la plaine, comme pour défier leurs ennemis; mais ils ne s'approchaient point du camp; parmi ces cavaliers sarrasins, on remarquait un jeune guerrier, monté sur un coursier rapide, armé de javelots qu'il lançait avec adresse, et vêtu d'une étoffe noire qui attirait tous les regards. Les chevaliers français le regardaient comme le plus vaillant des guerriers maures, et disaient entr'eux que les *apertisses d'armes* qu'il faisait, c'était *pour l'amour de la fille du roi de Tunis, une moult belle dame*.

Cependant, les habitans de la ville d'*Afrique* chargèrent un Génois établi parmi eux de se rendre auprès des assiégeans, et de leur demander, surtout aux Français et aux Anglais, pourquoi ils étaient venus de si loin porter la guerre chez un peuple qui ne leur avait point fait de mal. Les barons et les seigneurs s'étant assemblés dans la tente du duc de Bourbon, ce prince répondit à l'envoyé génois qu'on était venu faire la guerre aux Sarrasins d'Afrique, *pource que le fils de Dieu, appelé Jésus-Christ et vrai prophète, ils l'avoient mis à mort et crucifié*. Les chevaliers chrétiens voulaient *amender sur eux ce méfait, et le faux jugement que ceux de leur loi avoient fait. Secondement, les Sarrasins ne créoient point au saint baptême; aussi dans la vierge Marie, ils n'avoient point de créance ni de raison. Pourquoi, toutes ces choses considérées*, les guerriers de

1389 l'Occident *tenoient les Musulmans et toute leur secte pour des ennemis.* Quand l'envoyé génois revint dans la ville avec cette réponse, *ne firent les Sarrasins qu'en rire*, et dirent que l'accusation *n'étoit pas raisonnable ni bien prouvée, car les Juifs avoient mis ce Jésus-Christ à mort et non eux.*

Ce qu'on vient de lire est raconté par Froissard, dont nous avons conservé les expressions : Paul Émile (1) raconte le même fait avec quelque différence. Ce dernier historien nous rapporte que les chevaliers anglais et français reprochèrent aux Sarrasins d'*Afrique* d'avoir insulté le pavillon de Gênes, d'avoir maltraité les Génois en haine de la religion chrétienne, *chose dont ils se trouvoient tout aussi offensés, que si on avoit attaqué Paris ou Londres.*

Soit que les Musulmans attendissent une réponse plus pacifique, soit qu'ils ne voulussent pas être les premiers à donner le signal de la guerre, ils ne sortirent point de la ville ni de leur camp pendant plusieurs jours ; à la fin ne voyant venir personne, et n'espérant plus la paix, ils résolurent de surprendre leurs ennemis ; et favorisés par une nuit obscure, ils s'avancèrent en silence et avec précaution vers les avant-postes des chrétiens. L'histoire contemporaine ne fait point connaître ici les faits d'armes des combattans, mais elle se plaît à raconter les prodiges par lesquels Dieu dé-

---

(1) Folietta et Bizaro ont ici copié Paul Émile comme dans tout le reste.

fendit lui-même ses vrais serviteurs. « Comme les 1389
» Sarrasins approchaient (ce sont les expressions de
» Froissard), ils virent devant eux une compa-
» gnie de dames toutes blanches, une surtout qui,
» sans comparaison, étoit plus belle que toutes les
» autres, et portoit devant elle un gonfalon tout
» blanc et une croix vermeille par dedans; furent
» alors les Sarrasins si effrayés, qu'ils furent d'es-
» prit, de force et de puissance tout éperdus, et
» se tinrent tout *cois* et les dames devant eux. »
Une autre circonstance non moins curieuse, ce fut l'apparition dans le camp d'un chien qui n'appartenait à personne, et qu'on appelait le *chien de Notre-Dame.* Toutes les fois que l'ennemi s'approchait du camp pendant la nuit, ce chien réveillait ceux qui dormaient : dans cette occasion, il avertit les chrétiens du danger qu'ils couraient, et les Sarrasins prirent la fuite. Nous rapportons ici ces faits merveilleux pour montrer quel était alors l'esprit des chevaliers chrétiens, qui ne voyaient plus que des dames blanches dans une circonstance où les premiers croisés n'auraient vu que des saints et des anges. L'histoire du chien miraculeux nous fait voir que les guerriers français ne veillaient guère autour de leur camp, et qu'on ne suivait pas dans l'armée les lois d'une sévère discipline (1).

---

(1) Paul Émile, Folietta ni Bizaro, ne parlent ni des dames blanches, ni du chien merveilleux, ni même du projet des Sarrasins d'attaquer les avant-postes chrétiens.

1389 Le siége, si on peut se servir ici de ce nom, durait depuis plus d'un mois, sans qu'on eût livré un combat ou un assaut, sans qu'on eût fait d'un côté ni de l'autre aucun prisonnier; à la fin, quelques guerriers musulmans, parmi lesquels était le *chevalier de la princesse de Tunis*, s'approchèrent du camp des chrétiens, et par l'organe d'un Génois, proposèrent à quelques chevaliers français un combat de dix contre dix; ce combat fut accepté, et tous les chevaliers de l'armée voulaient en partager la gloire. Les dix premiers qui se présentèrent ayant été choisis, on se tint prêt pour le jour suivant; mais, comme on avait des défiances, les chefs firent ranger toute l'armée en bataille devant la ville d'*Afrique*. Les dix champions de l'honneur des chrétiens, couverts de leurs armes, attendaient dans la plaine leurs adversaires. *Mais nuls n'en venoient, et nulles nouvelles on oyoit d'eux.* Or on décida qu'on donnerait un assaut; les chrétiens franchirent la première muraille de la ville; les Sarrasins, sans opposer une grande résistance, se retirèrent derrière le second mur. Le soleil lançait des feux dévorans; la terre et l'air étaient embrasés; les chevaliers restèrent tout le jour en présence de l'ennemi; ils succombaient sous le poids de leurs armures de fer; plusieurs expirèrent de chaleur et de soif; l'armée chrétienne rentra le soir dans son camp, rapportant avec elle ceux qui étaient morts sous les murailles de la ville, et disposée à *faire plus grand guet que devant*, dans la crainte d'une surprise des Sarrasins. Froissard nous donne

les noms de soixante chevaliers et écuyers qui moururent dans cette journée; tous *ceux de l'ost*, ajoute-t-il, *furent courroucés et ébahis, ce fut raison;* et ce qu'il y a de plus étrange dans ce récit, c'est que les habitans de la ville d'*Afrique* ne connurent cette perte des chrétiens qu'après la levée du siége.

Dès lors il ne fut pas difficile de prévoir l'issue d'une pareille guerre. Les chrétiens restaient renfermés dans leur camp, et n'osaient parcourir le pays pour y chercher du fourrage et des vivres; on leur envoyait quelques provisions de la Sicile, des îles de Sardaigne et de Candie; mais rien n'était réglé dans ces envois, et la disette succédait souvent à l'abondance; l'armée chrétienne n'avait point d'abri contre les ardeurs de la canicule; on avait creusé dans le sable des puits, dont on ne tirait souvent qu'une eau troublée et mal saine; les vins qui arrivaient de la Pouille, de Chypre et d'autres îles voisines, au lieu de fortifier et de soutenir les guerriers français, brûlaient leur sang et ne faisaient que les affaiblir. Quelquefois tout le camp se trouvait en butte à une multitude de mouches et moucherons, qui corrompaient l'air, désolaient les hommes et les chevaux. Le découragement s'emparait des chevaliers, qui ne recevaient aucune nouvelle ni de la France, ni même de Gênes, d'où l'expédition était partie; pour comble de malheur, le chef de l'entreprise, le duc de Bourbon, ne soutenait l'armée ni par ses discours ni par son exemple; plein de hauteur, d'un caractère indolent, sans

1389 cesse on le voyait assis à la porte de sa tente, *les jambes croisées*, ne souffrant point que les chevaliers et les soldats s'adressassent directement à lui pour lui faire leurs plaintes, ou recevoir ses conseils et ses ordres (1).

L'avenir et surtout la saison des pluies se montraient aux soldats chrétiens sous l'aspect le plus sinistre. « L'hiver, disait-on dans le camp, a » froides nuits et longues; nous aurons trop dur » parti pour plusieurs raisons; premièrement en » hiver, les mers sont deffendues, nul ne s'y ose » mettre pour la cruauté des vents et des tempêtes; » si nous avons huit jours seulement deffaut de » vivres, et que la mer nous soit close, nous som- » mes morts sans remède. Si nous avons des vivres » à *plantè* (foison), comment pourra le gué porter la peine et le travail de veiller toutes les » nuits; si mortalité se boutoit en notre ost (notre » camp), tous mourroient l'un pour l'autre, car » nous n'avons rien pour remédier à l'encontre. »

A toutes ces craintes, se joignaient des soupçons et des défiances sur la conduite des Génois, qui étaient *dures gens et traîtres;* on craignait surtout qu'ils ne rentrassent une belle nuit sur leur flotte, et n'abandonnassent les Français et les Anglais dans une contrée maudite de Dieu. De leur côté, les Génois n'avaient plus la même confiance

(1) Froissard dit que c'était l'opinion de plusieurs que l'ignorance, l'inaction et la hauteur du duc de Bourbon avaient fait échouer l'entreprise.

qu'ils avaient eue d'abord dans la valeur de leurs 1389
auxiliaires: « Quels hommes d'armes êtes-vous? di-
» saient-ils aux guerriers de France; quand nous
» partîmes de Gênes, nous espérions que la con-
» quête d'*Afrique* seroit l'ouvrage de huit jours
» ou de quinze jours: voilà bientôt deux mois que
» nous sommes devant la ville, et vous n'y avez
» rien fait. Il n'y a pas de raison pour que la cité
» soit prise cette année ni l'autre. » De tels discours se tenaient dans l'armée parmi les soldats et le peuple; quand les seigneurs et les barons en furent informés, ils se rassemblèrent en conseil; comme ils étaient las d'une guerre sans combats, qu'ils n'espéraient plus réduire la ville assiégée, et qu'ils partageaient, d'ailleurs, les défiances qu'on avait généralement sur la bonne foi des Génois, ils résolurent de retourner dans leur pays, et mandèrent les maîtres des navires de Gênes, pour leur annoncer la résolution qu'ils avaient prise. Les maîtres des navires étant venus, jurèrent sur leur foi et honneur, que malgré les offres des Sarrasins ils n'avaient jamais cessé *de tenir loyauté à la chevalerie française et anglaise*. Le sire de Coucy, qui avait mérité l'amour et l'estime de toute l'armée, leur répondit que les barons et les seigneurs tenaient les Génois pour *bons*, *loyaux* et *vaillants hommes*, mais que leur intention était de retourner en France pour engager le roi à venir lui-même aux terres de Barbarie; *car ce roi étoit jeune et de grande volonté et ne savoit, pour le présent, où employer ses armes*. Cette réponse ne devait pas

1389 satisfaire complètement les Génois, qui étaient venus pour s'emparer de la ville d'*Afrique;* mais rien ne put changer la résolution des barons et des chevaliers. Des hérauts d'armes annoncèrent dans tout le camp qu'on allait partir; ils invitèrent en même temps les soldats et les chevaliers à transporter les bagages sur la flotte; tout le monde mit la main à l'œuvre; on se défiait tellement des Génois, et la crainte de rester sur les côtes de Barbarie donnait tant d'activité aux soldats et au menu peuple, que les bagages, les tentes, les armes, tout fut transporté en un seul jour sur les vaisseaux. Au moment où la flotte mit à la voile, les Sarrasins d'*Afrique* ne purent se *tenir de mener grand noise et de férir sur tambours pour que tout le pays en eût connoissance* (1).

Depuis plusieurs mois on n'avait, en Europe, aucune nouvelle de cette expédition; on ne savait ce qu'étaient devenus les chevaliers, pas plus *que s'ils étoient entrés en terre.* Dans plusieurs pays de France et dans le Hainaut, on faisait prières et processions pour que le ciel les ramenât *en joie et en*

---

(1) Suivant Paul Émile, Folietta et Bizaro, l'expédition finit par un traité. Après la réponse que le duc de Bourbon avait faite au Génois envoyé par les Sarrasins, on négocia la paix, et elle fut conclue aux conditions que les Africains n'inquiéteraient plus les côtes maritimes de France et de Gênes, qu'ils se tiendraient dans leurs limites et qu'ils paieraient sur-le-champ dix mille pièces d'or. Ainsi d'après ces historiens l'expédition aurait été glorieuse, tandis que d'après Froissard elle fut inutile et sans honneur.

santé. La chronique de Froissard nous apprend 1389
que « la dame de Coucy, la dame de Sully, la dau-
» phine d'Auvergne, et toutes les dames de France
» qui avoient leurs seigneurs et maris dans celui
» voyage, étoient en grand esmoy pour eux le
» terme que le voyage dura, et quand les nou-
» velles leur vinrent qu'ils avoient jà passé la mer,
» elles furent toutes resjouies. »

Cette expédition, que les Génois avaient provoquée dans l'intention de défendre le commerce européen contre les brigandages des pirates, ne fit qu'accroître le mal auquel on voulait remédier; la vengeance, l'indignation, la crainte, armèrent, de toutes parts les infidèles contre les chrétiens. De toutes les côtes d'Afrique il sortit des vaisseaux qui couvrirent la Méditerranée, et interceptèrent les communications avec l'Europe; on ne reçut plus les marchandises qu'on avait coutume de tirer de Damas, du Caire, d'Alexandrie; et les historiens du temps déplorent, comme une calamité, l'impossibilité où l'on se trouva en France et en Allemagne de se procurer des épiceries. L'histoire ajoute que dans ces jours de troubles et de périls, toutes les routes de l'Orient se trouvèrent fermées, et que les pélerins de l'Occident ne purent visiter la Terre-Sainte.

Nous nous sommes étendus sur cette expédition, non pas seulement parce qu'elle offre des circonstances curieuses, mais parce que la manière dont elle fut conduite nous fait très bien connaître le changement qui s'était opéré dans les esprits. Pour

1389 apprécier davantage ce changement, il suffira de comparer les événemens que nous venons de décrire avec la dernière croisade de Louis IX, qui, pour le caractère et les mœurs des chevaliers de la croix, différait déjà beaucoup des premières guerres saintes. On ne voit plus ici ni cette exaltation religieuse, ni cette charité héroïque qui portait les croisés à sacrifier leur fortune, leur repos et leur vie pour délivrer les saints lieux et secourir leurs frères d'Orient. Ce n'est plus le souverain pontife, ce n'est plus le clergé, ce ne sont plus les images de la religion, ni les cérémonies de l'Église, ni la voix des orateurs sacrés qui animent le zèle des chevaliers chrétiens. Sans développer davantage notre pensée, il nous suffira de dire que plus l'enthousiasme des croisades s'affaiblit parmi les peuples, plus il est facile de reconnaître les véritables causes de cet enthousiasme. A l'époque où nous sommes arrivés, lorsqu'en examinant avec soin les sociétés chrétiennes, on y cherche vainement les sentimens et les passions qui avaient animé les siècles précédens, on doit naturellement conclure que ce sont ces passions et ces sentimens qui avaient fait les guerres saintes. Ainsi, ce qu'on ne trouve plus dans les mœurs et l'esprit des générations nouvelles, nous aide à expliquer les grandes choses des temps qui n'étaient plus.

Les guerres contre les Musulmans n'avaient plus que deux mobiles, l'esprit de la chevalerie et le sentiment des dangers qui menaçaient la chrétienté. L'Europe avait alors détourné ses regards des

contrées qui avaient excité si long-temps sa véné- 1300-1396
ration et son enthousiasme, pour les porter vers les régions envahies ou menacées par les Turcs. Nous avons vu vers la fin du XIe. siècle les hordes de cette nation se répandre et dominer dans toute l'Asie. On se rappelle que ce fut leur invasion dans la Palestine, leur domination violente dans la ville sainte, qui souleva la chrétienté et provoqua la première croisade. Leur puissance, qui s'étendit jusqu'à Nicée et qui excitait déjà les alarmes des Grecs, fut renversée par les armées victorieuses de l'Occident. Les Turcs dont nous parlons ici, et que commençait à redouter la chrétienté vers la fin du XIVe. siècle, tiraient leur origine des Tartares, comme ceux qui les avaient précédés. Leurs tribus guerrières, établies dans le Karisme, en avaient été chassées par les successeurs de Gengiskan; et les débris de cette nation conquérante, après avoir ravagé la Syrie et la Mésopotamie, étaient venus, quelques années avant la première croisade de saint Louis, chercher un asile dans l'Asie mineure.

La faiblesse des Grecs et la division des princes musulmans leur permirent de conquérir plusieurs provinces et de fonder un état nouveau au milieu des ruines de plusieurs empires. La terreur qu'inspirait leur valeur farouche et brutale facilita leurs progrès et leur ouvrit le chemin de la Grèce. Bientôt les contrées qui avaient été le berceau de la civilisation, des arts et des lumières, reçurent les lois du despotisme ottoman.

1300-1396 Sans doute que le despotisme (1), tel qu'on le connaissait alors en Asie et qu'on le voit encore de nos jours, est la plus fragile des institutions humaines. Les mesures violentes qu'il prenait pour se conserver, montraient assez qu'il avait lui-même la conscience de sa fragilité. Lorsqu'on le voit immoler toutes les lois de la nature à ses propres lois, tenir le glaive sans cesse suspendu sur tout ce qui l'approche, éprouver lui-même plus de crainte qu'il n'en inspire, on est tenté de croire qu'il n'a point d'appui véritable. En lisant l'histoire orientale du moyen âge, on s'étonne de voir tous ces empires, que le génie du despotisme avait élevés en Asie, disparaître tout-à-coup de la scène du monde et tomber au moindre choc. Mais il faut le dire, lorsque ce gouvernement monstrueux s'appuie sur les idées religieuses, sur les préjugés et les passions d'un grand peuple, il a aussi son ascendant populaire, et rien ne peut résister à son action ni arrêter le développement de sa puissance.

Ainsi s'éleva l'empire ottoman qui avait pour mobile la haine des chrétiens, la conquête de l'empire grec, et qui se soutenait par le double fana-

---

(1) En lisant les *Annales ecclésiast.* de Baronius, continuées par Raynaldi, on voit, à dater de l'année 1300, le commencement des invasions des Turcs en Europe, et l'on a pour ainsi dire, année par année, une histoire de leurs conquêtes et de leurs progrès jusqu'en 1453, époque de la prise de Constantinople par Mahomet II.

tisme de la religion et de la victoire. Les Turcs n'avaient que deux idées, ou plutôt deux passions toujours agissantes, qui leur tenaient lieu de patriotisme : étendre leur domination et propager la foi musulmane. L'ambition qui portait le souverain à conquérir les provinces chrétiennes se trouvait en harmonie avec l'esprit de la nation, accoutumée à s'enrichir par toutes les violences de la guerre, et croyant obéir au précepte le plus sacré du Coran en exterminant la race des infidèles. Si le prince devait sans cesse animer l'enthousiasme religieux et l'ardeur belliqueuse des sujets, les sujets à leur tour tenaient sans cesse le prince en haleine. Le chef absolu des Ottomans pouvait impunément commettre tous les crimes; mais il ne pouvait vivre long-temps en état de paix avec ses voisins sans risquer son autorité et sa vie. Les Turcs ne supportaient ni un prince pacifique, ni un prince malheureux à la guerre : tant ils se persuadaient qu'ils devaient toujours combattre et qu'ils devaient toujours vaincre. 1300-1396

La dynastie ottomane, qui commença avec la nation turque et lui donna son nom (1), cette dy-

(1) Otman, le chef de la dynastie turque, entra dans la province de Nicomédie le 27 juillet 1299 de l'ère chrétienne. L'année suivante, si on en croit quelques historiens, il se proclama empereur de l'Asie mineure. La conquête de Pruse doit néanmoins servir de date véritable à l'établissement de l'empire ottoman : il est difficile de suivre les progrès de cette nation, qui a peu de monumens histori-

1300-1396 nastie, toujours l'objet de la vénération et respectée par la révolte elle-même, présentait, par sa stabilité, un spectacle nouveau à l'Orient. Elle avait montré au monde une succession de grands princes qui ont presque tous dans l'histoire la même physionomie et se ressemblent par leur orgueil, leur ambition, leur génie militaire : ce qui prouve que tous ces héros barbares étaient formés par les mœurs nationales, et qu'il n'y avait parmi les Turcs qu'une seule manière d'être grand. On peut juger quel avantage cette harmonie, cet accord entre les sujets et le souverain, devait donner à la nation ottomane dans ses guerres contre les chrétiens et même contre les autres peuples musulmans.

Tandis que l'Europe n'avait pour sa défense que des troupes féodales qui se rassemblaient en certaines circonstances, et qu'on ne pouvait retenir long-temps sous les drapeaux, les Ottomans étaient le seul peuple qui eût une armée régulière toujours sous les armes. Leurs guerriers, toujours animés d'un même esprit, avaient d'ailleurs l'avantage de la discipline sur la chevalerie insubordonnée des Francs, que la discorde agitait sans cesse et que mille passions différentes faisaient mouvoir.

Comme la population des Turcs ne suffisait pas toujours à leurs armées, ils forçaient chaque famille des pays conquis de livrer le cinquième de ses enfans mâles pour le service militaire. Ils prélevaient

---

ques, surtout pour les temps antérieurs aux sultans Amurat II et Mahomet II.

ainsi la dîme de la jeunesse chrétienne ; cette jeunesse, enlevée à la religion du Christ, adoptait la croyance et les lois du vainqueur, et les fils des Grecs efféminés devinrent ces invincibles janissaires qui devaient un jour assiéger Bysance et détruire jusqu'aux ruines de l'empire des Césars. Tel était le peuple nouveau qui allait se placer entre l'Orient et l'Occident, et fixer tous les regards de la chrétienté jusqu'alors occupée de délivrer les lieux saints. 1300–1396

Lorsqu'on connaît la puissance et le caractère des Ottomans, on s'étonne de voir ce qui restait de l'empire grec subsister long-temps dans leur voisinage. C'est ici qu'il faut reprendre de plus haut l'histoire des faibles successeurs de Constantin, tantôt formant des alliances avec les Turcs prêts à les dépouiller, tantôt implorant les secours des Latins qu'ils haïssaient, et cherchant à réveiller l'esprit des croisades dont ils redoutaient les suites.

Lors des premières invasions des Turcs dans la Grèce, l'empereur Andronic avait envoyé une ambassade au pape pour lui promettre d'obéir à l'Église romaine, et lui demander des légats apostoliques avec une armée capable de chasser les infidèles et d'ouvrir la route du Saint-Sépulcre. Cantacuzène, qui avait suivi l'exemple d'Andronic, disait aux envoyés du souverain pontife : « Je trouverai la » gloire en servant la chrétienté ; mes états offri- » ront aux croisés un passage libre et sûr ; mes » troupes, mes vaisseaux, mes trésors seront con-

1300-1396 » sacrés à la défense commune, et mon sort sera » digne d'envie si j'obtiens la couronne du mar» tyre. » Clément VI, à qui Cantacuzène s'était adressé, mourut sans avoir pu intéresser les guerriers chrétiens au sort de Constantinople. Peu de temps après, l'empereur s'ensevelit dans un cloître; et le frère *Josaphat Christodule*, confondu parmi les moines du Mont-Athos, ne s'occupa plus ni de se rapprocher des Latins, ni de défendre l'empire de l'invasion des barbares.

Sous le règne de Jean Paléologue, les progrès des Turcs devinrent plus alarmans. L'empereur vint lui-même solliciter le souverain pontife. Après avoir, dans une cérémonie publique, baisé la main et les pieds du pape, il reconnut la double *procession* du Saint-Esprit et la suprématie de l'église de Rome (1). Touché de cette humble soumission, le pape protesta qu'il viendrait au secours des Grecs; mais lorsqu'il s'adressa aux souverains de l'Europe, il ne put en obtenir que de vaines promesses. Au moment où Paléologue était prêt à s'embarquer à Venise pour retourner en Orient, il fut arrêté par ses créanciers et resta ainsi plusieurs mois sans que le souverain pontife et les princes qu'il était venu solliciter et qui lui avaient promis de délivrer son empire, eussent fait la moindre

(1) On peut lire dans les *Annal. ecclés.*, ad ann. 1369, n°. 11, les lettres qu'il publia pour faire connaître sa profession de foi. Elles sont tirées des archives du château St.-Ange, *in lib. priv. rom. ecclesiast.*, tom. 11, pag. 270.

démarche pour le délivrer lui-même. Paléologue, 1300-1396
revenu à Constantinople au milieu de sa famille divisée et des Grecs qui le méprisaient, attendit en vain l'effet des promesses du pape. Dans son désespoir, il prit enfin le parti d'implorer la clémence du sultan Amurat, et d'acheter, par un tribut, la permission de régner sur les débris de son empire (1). Il se plaignit de cette dure nécessité au pontife de Rome, qui fit prêcher une nouvelle croisade; mais les monarques chrétiens virent avec indifférence un prince qui venait de rentrer dans le sein de l'église catholique, condamné à se déclarer le vassal des infidèles. L'empereur de Bysance et le souverain pontife, en promettant, l'un d'armer l'Occident pour la cause des Grecs, l'autre de soumettre les Grecs à l'église romaine, avaient pris des engagemens qu'il était chaque jour plus difficile de remplir. Pendant qu'ils se reprochaient réciproquement de manquer à leur parole, Amurat, qui accomplissait mieux ses menaces que le pape et les princes chrétiens ne tenaient leurs promesses, ajoutait de nouvelles rigueurs au sort de Paléologue, et lui interdisait jusqu'à la liberté de réparer les remparts de sa capitale. Alors se renouvelèrent les supplications adressées au souverain

(1) Voy. Chalcondyle, *De rebus Turcicis*, liv. 1, et la lettre que Grégoire XI adressa à Paléologue à la nouvelle du traité conclu entre les deux empereurs; elle est datée d'Avignon, le 11 des ides de décembre 1374, tom. 4, *ep. secret.*, pag. 68.)

1300-1396 pontife; le pape les renvoya de nouveau aux monarques de la chrétienté, qui n'y répondirent point, ou se contentèrent de plaindre l'empereur et le peuple de Bysance.

Sans doute que les empereurs grecs avaient besoin pour se défendre du secours des Latins; mais cette politique pusillanime, qui invoquait sans cesse les nations étrangères, ne faisait que proclamer la faiblesse de l'empire, et devait ôter aux Grecs, dans les jours de péril, toute confiance en leurs propres forces. D'un autre côté, ces cris d'alarme qui ne cessaient de retentir en Europe, ne trouvaient plus que des esprits incrédules ou des cœurs indifférens. En vain on répétait aux guerriers de l'Occident que Constantinople était la barrière de la chrétienté; ils ne pouvaient regarder comme une barrière capable d'arrêter l'ennemi, une ville qui ne suffisait point à sa propre défense, et qui avait sans cesse besoin d'être secourue. Lorsque Grégoire XI sollicita l'empereur d'Allemagne de secourir Constantinople, ce prince répondit avec humeur que les Grecs avaient ouvert aux Turcs les portes de l'Europe et *mis le loup dans la bergerie*.

Alors les tristes restes de l'héritage des Césars n'avaient pas vingt lieues d'étendue, et dans cet espace étroit, il y avait un empire de Bysance, un empire de Rhodoste ou de Selivrée; les princes, que les liens du sang et le sentiment de leurs malheurs, devaient réunir, se disputaient avec fureur les lambeaux de la pourpre impériale. On voyait le

frère armé contre le frère; le père et les fils se décla- 1300-1396
rant la guerre ; tous les crimes que l'ambition avait inspirés autrefois pour obtenir le sceptre du monde romain, on les commettait encore pour régner sur quelques misérables cités. Tel était l'empire d'Orient que pressait de toutes parts la domination ottomane.

A l'époque dont nous parlons, tous les princes de la famille de Paléologue ayant été mandés à la cour de Bajazet, obéirent en tremblant à son ordre suprême; et s'ils sortirent sains et saufs du palais du sultan, qui était pour eux comme l'antre du lion, c'est que la pitié désarma les bourreaux, et que le mépris qu'ils inspiraient aux Musulmans fut leur sauve-garde. L'empereur ottoman se contenta d'ordonner à Manuel, fils et successeur de Jean Paléologue, non pas de lui livrer Constantinople, mais d'y rester enfermé comme dans une prison, sous peine de perdre la couronne et la vie.

Tandis que les Grecs tremblaient ainsi devant les Turcs, les janissaires franchissaient sans obstacle le détroit des Thermopyles et s'avançaient dans le Péloponèse. D'un autre côté, Bajazet, que la rapidité de ses conquêtes faisait surnommer *Ilderim* ou *l'Éclair*, envahissait le pays des Serviens, celui des Bulgares, et se disposait à porter la guerre dans la Hongrie.

Un schisme déplorable divisait alors la chrétienté. Deux papes se partageaient l'empire de l'Église, et la république européenne n'avait plus de chef qui pût l'avertir de ses dangers, d'organe qui

1300-1396 exprimât ses vœux et ses craintes, de lien qui réunît ses forces; les opinions religieuses n'avaient plus assez d'influence pour faire entreprendre une croisade; il ne restait à la chrétienté pour sa défense que le caractère belliqueux de quelques nations de l'Europe.

Les ambassadeurs que Manuel envoya en Occident, répétant les éternelles lamentations des Grecs sur la barbarie des Turcs, sollicitèrent en vain la compassion des fidèles. Les envoyés de Sigismond, roi de Hongrie, furent plus heureux, lorsqu'arrivés à la cour de France ils implorèrent la bravoure des chevaliers et des barons. Charles VI n'avait point renoncé, si on en croit les historiens du temps, à tenter quelque grande entreprise contre les ennemis de la foi : « afin d'acquitter, dit Froissard, » les âmes de ses prédécesseurs, le roi Philippe, » de bonne mémoire, et le roi Jean, son aïeul. » Les envoyés hongrois avaient eu soin d'insinuer dans leurs discours que le sultan des Turcs méprisait la chevalerie chrétienne; il n'en fallait pas davantage pour enflammer l'ardeur des guerriers français; et lorsque le roi eut déclaré qu'il entrait dans la ligue contre les infidèles, tout ce que le royaume avait de preux chevaliers se précipita sous les armes. La plupart des barons et des seigneurs qui s'étaient trouvés à la malheureuse expédition d'Afrique, ne voulurent point perdre cette nouvelle occasion d'exercer leur valeur. Cette brave milice avait à sa tête le duc de Nevers, fils du duc de Bourgogne, jeune prince à qui sa témérité fit

donner dans la suite le surnom de *Jean-sans-Peur*. 1300-1396
Parmi les autres chefs on remarquait le comte de la Marche, Henri et Philippe de Bar, parens du roi de France, Philippe d'Artois, connétable du royaume; Jean de Vienne, amiral; le sire de Coucy, Guy de la Trimouille et le maréchal de Boucicaut, dont le nom se trouve mêlé à l'histoire de toutes les guerres de son temps.

Toutes les idées de la gloire, tous les sentimens de la religion et de la chevalerie se rattachaient à cette expédition. Les chefs s'étaient ruinés pour faire les préparatifs de leur voyage et pour étonner l'Orient par leur magnificence; le peuple implorait la protection du ciel pour le succès de leurs armes. On comparait déjà l'entreprise des nouveaux croisés à celle de Godefroy de Bouillon, et les poètes du temps célébraient la délivrance prochaine de Bysance et de Jérusalem.

L'armée française, où l'on comptait quatorze cents chevaliers et autant d'écuyers, traversa l'Allemagne et se grossit en chemin d'une foule de guerriers venus de l'Autriche et de la Bavière. Lorsqu'ils arrivèrent sur les bords du Danube, ils trouvèrent toute la noblesse de la Hongrie et de la Bohème sous les armes. En passant en revue les nombreux soldats accourus pour combattre les Turcs, Sigismond s'écria plein de joie: « que si le » ciel venait à tomber, les lances de l'armée chré- » tienne le retiendraient dans sa chute. »

Jamais une guerre ne commença sous de plus heureux auspices. Non seulement l'esprit de la cheva-

1396 lerie avait fait accourir un grand nombre de guerriers sous les drapeaux de la croix; mais plusieurs peuples maritimes de l'Italie s'étaient armés pour la défense de leur commerce en Orient. Une flotte vénitienne, commandée par le noble Mocenigo, venait de se réunir aux vaisseaux de l'empereur grec et des chevaliers de Rhodes, vers l'embouchure du Danube, et devait faire triompher le pavillon des Francs dans l'Hellespont, tandis que l'armée chrétienne marcherait vers Constantinople.

Dès qu'on eut donné le signal de la guerre, rien ne put résister à la valeur impétueuse des croisés; partout ils battirent les Turcs, s'emparèrent de plusieurs villes de la Bulgarie et de la Servie, et vinrent mettre le siége devant Nicopolis : heureux si ces premiers avantages ne leur eussent pas donné une confiance aveugle dans la victoire (1)!

Les chevaliers français, qu'on voyait toujours à la tête de l'armée chrétienne, ne pouvaient croire que Bajazet osât les attaquer; et lorsqu'on vint annoncer que le sultan arrivait avec son armée, ils châtièrent le téméraire qui leur en donna le premier avis. Cependant l'armée ottomane avait traversé le Mont-Hémus et s'avançait vers Nicopo-

---

(1) Les détails qu'on va lire sur la bataille de Nicopolis se trouvent dans Bonfini, décad. 3, liv. II; dans Juvenal des Ursins, *in cerotum VI;* Froissard, tom. IV, ch. 67; St. Antonin, 3e. partie, tit. XXII, ch. 3; Phrantza, liv. I, ch. 19; Paul Émile, liv. X.

lis. Quand les deux armées furent en présence, 1397
Sigismond conjura ses alliés de modérer leur ardeur belliqueuse et d'attendre une occasion favorable pour attaquer un ennemi qu'ils ne connaissaient point. Le duc de Nevers et les jeunes seigneurs qui l'accompagnaient écoutèrent impatiemment les avis des Hongrois, et crurent qu'on voulait leur disputer l'honneur de commencer le combat. A peine le drapeau du croissant a-t-il frappé leurs regards, qu'ils se précipitent hors du camp et fondent sur l'ennemi : les Turcs se retirent et paraissent prendre la fuite; les Français les poursuivent en désordre, et se trouvent bientôt séparés de l'armée hongroise. Tout-à-coup des nuées de spahis et de janissaires accourent des forêts du voisinage où ils étaient placés en embuscade. Dans toute la campagne on avait planté des pieux qui arrêtaient la marche de la cavalerie chrétienne. Les guerriers francs ne pouvant ni avancer ni reculer, enveloppés par une armée innombrable, ne combattent plus pour vaincre, mais pour mourir avec gloire et vendre chèrement leur vie. Après avoir, pendant plusieurs heures, porté le carnage dans les rangs ennemis, tout ce qu'il y avait de Français dans la mêlée périt sous le fer des Musulmans ou fut fait prisonnier.

Bajazet, après cette première victoire, tourna toutes ses forces contre l'armée hongroise que la terreur avait déjà ébranlée, et qui fut dispersée au premier choc. Sigismond, qui le matin de cette journée comptait cent mille hommes sous ses éten-

1397 dards, se jeta presque seul dans une barque de pêcheur, et côtoyant les rives de l'Euxin, se réfugia à Constantinople, où sa présence annonça sa défaite et répandit la consternation (1).

Tels furent les fruits de la présomption et de l'indiscipline des guerriers français. L'histoire a plaint leurs revers plus qu'elle n'a blâmé leur conduite; elle s'est contentée de dire que pour vaincre les Turcs, les Hongrois auraient dû montrer la valeur des Français, ou les Français imiter la prudence des Hongrois.

Bajazet, qui avait été blessé dans la bataille, se montra barbare après la victoire. Quelques histo-

---

(1) Bonfini attribue la perte de cette bataille à l'imprudence des Français, qui mirent pied à terre pendant le combat. Juvenal des Ursins l'attribue à leur arrogance et à leurs péchés. Il dit qu'ils ne voulurent point obéir au roi de Hongrie, et qu'ils s'attirèrent la colère de Dieu, parce que pendant leur marche ils s'étaient livrés à la débauche, au jeu et à toutes sortes d'excès. Cependant il croit qu'étant morts pour la cause de la religion, ils ont mérité la miséricorde divine. Entr'autres preuves qu'il en donne, c'est que les corps de ceux qui furent tués par ordre de Bajazet, après le combat, restèrent treize mois nus et exposés aux bêtes carnassières, sans avoir été touchés par elles, et furent parfaitement conservés.

Les Mémoires de Boucicaut, au contraire, accusent la lâcheté et la félonie des Hongrois qui, voyant les chevaliers français embarrassés dans les pieux plantés par les Turcs, tournèrent le dos et prirent la fuite. (Voy. le livre des *Faicts du maréchal de Boucicaut*, ch. 25, tom. VI de la Collection de M. Petitot.)

riens ont dit que le sultan avait à venger la mort 1397
de plusieurs captifs musulmans massacrés par l'armée chrétienne. Il fit amener devant lui tous les prisonniers dépouillés de leurs vêtemens, la plupart couverts de blessures, et donna l'ordre à ses janissaires de les égorger sous ses yeux. Trois mille guerriers français furent immolés à sa vengeance; on n'épargna que le duc de Nevers, le comte de la Marche, le sire de Coucy, Philippe d'Artois, le comte de Bar, le maréchal Boucicaut, et quelques autres chefs dont l'empereur ottoman espérait tirer une forte rançon.

La nouvelle d'un si grand désastre fut apportée à Paris par la renommée; on menaça de jeter dans la Seine les premiers qui en parlèrent : plusieurs furent enfermés au Châtelet par ordre du roi. A la fin les bruits les plus sinistres se trouvèrent confirmés par les récits de messire de Hely que Bajazet avait envoyé en France pour annoncer la défaite des chrétiens et la captivité de leurs chefs. Cette nouvelle porta la désolation à la cour de Charles VI et dans tout le royaume. Froissard ajoute dans son style naïf: « que les hautes » dames de France furent fort courroucées, et » bien y avoit cause, car ce leur tenoit trop près » du cœur. »

Pour fléchir le courroux de l'empereur turc, Charles VI lui envoya de magnifiques présens. Des messagers, traversant la Hongrie et le territoire de Constantinople, portèrent au sultan des faucons blancs venus de la Norvège, de *fines écarlates*,

1400 *des toiles blanches et vermeilles* de Reims, des *draps de haute-lice*, ou tapisseries *ouvrées à Arras, en Picardie*, qui représentaient l'histoire d'Alexandre, *laquelle chose*, ajoutent les chroniques contemporaines, *étoit très agréable à voir à tous gens de bien et d'honneur*. A la cour de France on ne savait comment envoyer en Turquie l'argent nécessaire pour racheter la liberté des princes et seigneurs retenus dans les prisons de Bajazet. Un banquier de Paris fit alors ce que n'aurait pu faire aucun souverain de l'Europe; de concert avec quelques marchands de Gênes, il négocia la rançon des prisonniers, et se chargea de payer pour cette rançon la somme convenue de deux cent mille ducats.

Les nobles captifs que le sultan avait traînés à sa suite jusqu'à Bruse, eurent enfin la liberté de revenir en Europe. Deux seulement ne revirent point leur patrie : Guy de la Trimouille mourut dans l'île de Rhodes. La dame de Coucy, qui ne pouvait se consoler, avait envoyé chez les Turcs un fidèle chevalier pour apprendre le sort de son époux, et le chevalier revint avec la triste nouvelle que le sire de Coucy était mort dans sa prison.

Lorsque le duc de Nevers, avec ses compagnons d'infortune, quitta le camp de Bajazet, le sultan lui adressa ces paroles, rapportées par Froissard : « Comte de Nevers, je sais assez et suis informé » que tu es en ton pays un grand seigneur et fils » d'un grand seigneur. Tu es jeune et à venir, tu

» pourras et peux par adventure prendre et re- 1400
» cueillir en blasme et vergogne ce qui t'est ainsi
» advenu en ta première chevalerie, et volontiers
» pour recouvrer ton honneur, tu assembleras
» puissances pour venir sur moi et donner ba-
» taille; si je faisois doute et si je voulois, je te
» feroye jurer sur ta foi et sur la loi que jamais tu
» ne t'armeras contre moi, ni tous ceux qui sont
» en ta compagnie; mais nenni, ce serment ni à
» toi ni à eux ne feroi-je faire; mais je veux quand
» tu seras venu et retourné par-delà, que s'il te
» vient à plaisance que tu assembles ta puissance
» et vienne contre moi, tu me trouveras toujours
» prêt et appareillé à toi et à tes gens. »

Ce discours, où se montrait tout l'orgueil ottoman, dut être sans doute une leçon pour de jeunes guerriers dont la folle présomption avait amené tous les malheurs de la guerre. Ils avaient méprisé Bajazet avant leur défaite; les superbes dedains de Bajazet après sa victoire, ne pouvaient passer à leurs yeux pour une vaine bravade. *Aussi*, dit Froissard, *bien leur en souvint tant qu'ils vécurent*.

A leur retour en France, les nobles chevaliers furent reçus avec l'intérêt qu'inspire la bravoure malheureuse. On ne se lassait point à la cour de Charles VI et à la cour de Bourgogne de les entendre raconter leurs exploits, leurs tragiques aventures, les misères de leur captivité; ils disaient des merveilles de la magnificence de Bajazet; et lorsqu'ils répétaient les discours du sultan, qui

1402 avait coutume de dire *qu'il seroit le sire de tout le monde, qu'encore il viendroit voir Rome et feroit manger l'avoine à son cheval sur l'autel de St.-Pierre*, lorsqu'ils parlaient des armées que l'empereur turc levait chaque jour pour accomplir ses menaces, quelque crainte, sans doute, devait se mêler dans l'âme des auditeurs au sentiment de la curiosité et de la surprise.

Cependant les récits du duc de Nevers et de ses compagnons réveillaient l'émulation des guerriers, et leurs malheurs en Asie inspiraient moins la compassion que le désir de venger leur défaite. Bientôt on annonça dans le royaume une nouvelle expédition contre les Turcs. Une foule de jeunes seigneurs et de chevaliers accoururent sous les armes. Le duc d'Orléans, frère du roi, ne pouvait se consoler de n'avoir point obtenu la permission de se mettre à leur tête et d'aller avec eux combattre les infidèles. Ce fut le maréchal Boucicaut qui, à peine revenu de sa captivité, conduisit les nouveaux croisés en Orient. Leur arrivée sur les rives du Bosphore délivra Bysance assiégée par Bajazet (1). Leurs exploits relevèrent le courage des

(1) Les Mémoires de Boucicaut déjà cités entrent dans d'assez longs détails sur les exploits des chevaliers qu'il conduisait : on y voit comment ils se rendirent maîtres d'un château nommé Rivedroit, situé sur le Bosphore, et comment ils parvinrent à éloigner les Turcs de Constantinople, après avoir brûlé plusieurs de leurs villages et leurs vaisseaux. (Voy. les ch. 30 et suiv. du *livre des Faicts*.)

Grecs et remirent en honneur parmi les Turcs les 1402
milices de l'Occident. Lorsqu'après une année de travaux et de combats glorieux ils revinrent dans leur patrie, l'empereur grec Manuel crut voir de nouveaux malheurs prêts à fondre sur lui, et résolut de suivre le maréchal Boucicaut pour solliciter d'autres secours auprès de Charles VI, mettant ainsi tout l'espoir de son empire dans les guerriers de la France. Il fut reçu avec de grands honneurs à son passage en Italie ; lorsqu'il eut traversé les Alpes, des fêtes brillantes l'attendaient dans toutes les grandes cités. A deux lieues de Paris il trouva Charles VI et tous les grands du royaume venus à sa rencontre. Il fit son entrée dans la capitale vêtu d'une robe de soie blanche, monté sur un cheval blanc, marques distinctives du rang suprême parmi les Francs. On se plaisait à voir un successeur des Césars implorant les armes de la chevalerie, et la confiance qu'il mettait dans la bravoure des Français flattait l'orgueil de la nation ; mais dans l'état où se trouvait alors la France, il était plus facile d'offrir à Manuel le spectacle des tournois et des cérémonies brillantes des cours, que de lui fournir les trésors et les armées dont il avait besoin (1).

---

(1) L'empereur grec partit de Constantinople avec le maréchal de Boucicaut, qui laissa pour garder cette ville le seigneur de Château-Morant, avec cent hommes d'armes et bon nombre d'arbalestriers.

Le maréchal, après son retour en France, alla avec une flotte génoise sur les côtes de la Syrie, où il battit les Sarrasins dans plusieurs occasions : à Tripoli, à Baruth et à

1402 Charles VI commençait à éprouver cette funeste maladie qui laissa le champ libre aux factions et jeta le royaume dans de grands malheurs. L'Angleterre, dont l'empereur de Constantinople sollicita aussi les secours, était troublée par l'usurpation de Henri de Lancastre; et si le monarque anglais prit alors la croix, ce fut moins dans l'intention de secourir les Grecs que pour faire oublier ses injustices, et pour avoir un prétexte de lever des impôts sur son peuple. Dans le même temps la déposition de Venceslas mettait tout en mouvement dans l'empire germanique; et l'hérésie naissante de Jean Hus donnait déjà le signal des désordres qui devaient troubler la Bohème pendant le xv[e]. siècle. Au milieu de tous ces troubles de la chrétienté, la seule puissance qui aurait pu rétablir l'harmonie était divisée elle-même, et l'Église catholique, toujours partagée entre les prétentions rivales de deux pontifes, ne pouvait s'occuper ni de la paix entre les chrétiens, ni de la guerre contre les Turcs.

Cet état de la France et de l'Europe acheva de détruire toutes les espérances de l'empereur grec. Après avoir passé deux années à Paris sans rien obtenir, il prit le parti de quitter l'Occident (1),

Sayette. Il revint ensuite à Rhodes, dont le grand-maître fit, quelque temps après, un traité avantageux avec les Sarrasins.

(1) Manuel visita deux fois Paris et s'en retourna en traversant l'Allemagne et l'Italie. L'Église latine était alors

et s'étant embarqué à Venise, il s'arrêta dans le Péloponèse, où il attendit patiemment que la fortune se chargeât elle-même de la ruine entière ou de la délivrance de son empire. 1402-1444

Cette délivrance, qui ne pouvait plus venir des puissances chrétiennes, arriva tout-à-coup par un peuple plus barbare que les Turcs, et dont les conquêtes faisaient trembler tout l'Orient. Tamerlan ou Timur, du sein des guerres civiles, avait été porté au trône des Mogols et venait de relever au nord de l'Asie l'empire formidable de Gengiskan. L'histoire peut à peine suivre ce nouveau conquérant dans ses expéditions gigantesques. L'imagination est effrayée de la rapidité avec laquelle, pour nous servir d'une expression de Timur lui-même, il porta *le vent destructeur de la désolation* depuis le Zagathaï jusqu'à l'Indus, et depuis l'Indus jusqu'aux déserts glacés de la Sibérie. Tel était le fléau que le ciel envoyait pour abattre l'orgueil menaçant de Bajazet. Les historiens du temps ne sont pas d'accord sur les motifs qui armèrent le chef des Mogols contre l'empereur ottoman; les

---

déchirée par le schisme. Deux papes, l'un à Rome, l'autre à Avignon, se disputaient l'obéissance des nations catholiques. L'empereur grec, pour ménager les deux partis, s'abstint de correspondre avec l'un et l'autre. Il traversa toute l'Italie sans demander l'indulgence du jubilé qu'on célébrait alors. Cette conduite offensa le pape de Rome, qui accusa Manuel d'irrévérence pour l'image du Christ, et exhorta les princes d'Italie à l'abandonner. (Voy. *Historia politica*, publiée par Martin Crusius.

1402-1444 uns attribuent la résolution de Tamerlan aux plaintes des princes musulmans de l'Asie mineure, que le sultan des Turcs avait chassés de leurs états; d'autres, fidèles à l'esprit de leur siècle, et cherchant les causes des grands événemens dans les phénomènes célestes, expliquent l'invasion des Tartares par l'apparition d'une comète qui se fit voir pendant deux mois à l'Asie effrayée. Dédaignant les explications merveilleuses, nous nous bornerons à dire que la paix ne pouvait durer entre deux hommes poussés par la même ambition, et qui ne devaient point se pardonner l'un à l'autre d'avoir eu en même temps la pensée de conquérir le monde. Leur caractère, comme leur politique, se montre assez dans les menaces violentes qu'ils s'adressèrent réciproquement avant les hostilités, et qui devinrent le signal des plus sanglantes catastrophes.

Tamerlan, parti de Samarcande, réduisit d'abord la ville de Sébaste (1), et, comme s'il eût voulu donner à Bajazet, avant de l'attaquer, le spectacle des ravages qui accompagnaient partout ses armes, il dirigea tout-à-coup ses hordes tartares vers la

---

(1) Chalcondyles, liv. III, et Leunclav, liv. VI, disent que Tamerlan fit périr cent vingt mille habitans de Sébaste; qu'il fit mourir Ortogule, fils de Bajazet; et qu'ayant réuni en un même lieu les femmes et les enfans de cette ville, il fit passer sur cette multitude faible et misérable sa cavalerie, qui l'écrasa sous les pieds des chevaux. Il assista lui-même à cet horrible spectacle.

Syrie et les provinces gouvernées par les mamelucks d'Égypte. La valeur de ses soldats, les discordes de ses ennemis, la trahison et la perfidie qu'il ne dédaignait jamais d'appeler au secours de sa puissance, lui ouvrirent les portes d'Alep, de Damas, de Tripoli. Des torrens de sang et des pyramides de têtes humaines marquaient le passage du conquérant mogol. Partout son approche répandait l'épouvante parmi les chrétiens comme parmi les Musulmans; et quoiqu'il se vantât dans ses discours de venger la cause des opprimés, Jérusalem, en cette occasion, dut s'applaudir qu'il n'eût pas songé à sa délivrance. 1402-1444

Enfin les Tartares s'avancèrent vers l'Asie mineure. Timur traversa la Natolie avec une armée de huit cent mille hommes. Bajazet, qui avait levé le siége de Constantinople pour venir au-devant de son redoutable adversaire, le rencontra dans les plaines d'Ancyre. A la suite d'une bataille, qui dura trois jours, l'empereur ottoman perdit à-la-fois son empire et sa liberté (1). Les Grecs, à qui la

(1) La bataille d'Ancyre commença le 26 juillet 1402, et ne finit que le 28. On a beaucoup exagéré le nombre des combattans qui y perdirent la vie. Les plus modérés le portent à 180 mille tués, tant d'un côté que de l'autre. Bajazet fut fait prisonnier. Suivant l'*Histoire persanne* de Shereff-eddin-Ali, ce prince mourut d'apoplexie à Aksher, neuf mois après sa défaite. Son corps fut transporté avec pompe dans le mausolée qu'il avait fait élever à Bursa. Son fils Mousa reçut du vainqueur de riches présens avec le titre de souverain d'Anatolie.

1402-1444 renommée annonça bientôt cette victoire, remercièrent en tremblant leur farouche libérateur; et l'indifférence avec laquelle il reçut leur ambassade, prouve qu'il n'avait point eu l'intention de mériter leur reconnaissance. Arrivé au Bosphore, le vainqueur de Bajazet dirigea ses regards et ses projets vers l'Occident; mais le maître des plus vastes royaumes de l'Asie n'avait pas une barque qui pût le transporter au-delà du canal. Ainsi Constantinople, après avoir échappé au joug des Ottomans, eut le bonheur d'échapper aussi à la présence des Tartares, et l'Europe vit se dissiper loin d'elle ce violent orage.

Le vainqueur fit tomber sa colère sur la ville de Smyrne, défendue par les chevaliers de Rhodes. Cette ville fut emportée d'assaut, livrée au pillage et réduite en cendres; l'empereur mogol retourna en triomphe à Samarcande, traînant à sa suite le sultan Bajazet, et méditant tour-à-tour la conquête de l'Afrique, l'invasion de l'Occident et une guerre contre la Chine.

Après la bataille d'Ancyre, plusieurs princes de la famille de Bajazet se disputèrent les provinces ravagées de l'empire ottoman. Si les Francs avaient paru alors dans le détroit de Gallipoli et dans la Thrace, ils auraient pu profiter des défaites et de la discorde des Turcs, et les repousser au-delà du Taurus; mais l'indifférence des états chrétiens, la perfidie et la cupidité de quelques peuples maritimes de l'Europe, laissèrent à la dynastie ottomane le temps et les moyens de relever sa puissance abattue.

Les Grecs ne profitèrent pas plus des victoires de Tamerlan que les Latins. Vingt ans après la bataille d'Ancyre, les Ottomans avaient repris toutes leurs provinces; leurs armées environnaient de nouveau Constantinople (1), et c'est ici qu'on peut appliquer à la puissance des Turcs la comparaison orientale de ce serpent du désert qu'un éléphant a écrasé dans sa course, qui rassemble ensuite ses anneaux dispersés, relève peu à peu sa tête menaçante, ressaisit la proie qu'il avait abandonnée, et la presse de ses replis monstrueux. 1402-1444

Tant que les empereurs grecs n'eurent point de crainte pour leur capitale, ils n'eurent aucune relation avec les princes chrétiens de l'Europe; mais au moment du danger, la cour de Bysance renouvela ses supplications et ses promesses d'obéissance à l'Église romaine. Une conversation de Manuel, rapportée par Phrantza, nous fait connaître la situation des Grecs et la politique des timides successeurs de Constantin : « Il ne nous reste, » disait ce prince à son fils Jean Paléologue, » pour toute ressource contre les Turcs, que leur » crainte de notre union avec les Latins, et la » terreur que leur inspirent les nations belliqueu» ses de l'Occident. Dès que vous serez pressé » par les infidèles, envoyez à la cour de Rome,

(1) Amurat II assiégea Constantinople pendant deux mois avec une armée de deux cent mille hommes : il avait l'espoir de s'en rendre maître lorsque la révolte de son frère l'obligea de lever le siége et de retourner en Asie.

1402-1444 » et prolongez la négociation sans jamais prendre » un parti décisif (1). » Manuel ajoutait que la vanité des Latins et l'obstination des Grecs s'opposeraient toujours à un accord véritable, et qu'une réunion quelconque avec le pape, en réveillant les passions des deux partis, ne ferait que livrer Bysance à la merci des barbares.

Ces conseils, qui annonçaient peu de franchise dans la politique des Grecs, ne pouvaient être suivis long-temps avec succès. Les dangers devinrent plus pressans, les circonstances plus impérieuses; comme la chrétienté ne répondait à de vaines négociations que par de vaines promesses, le successeur de Manuel se trouva forcé de donner des gages de sa foi et de sa sincérité. On adopta enfin l'idée d'un concile où les deux églises devaient s'entendre et se rapprocher. L'empereur Jean Paléologue et les docteurs de l'église grecque se rendirent à Ferrare (2), puis à Florence (3). Après de longs débats, les Grecs reconnurent la double procession du St.-Esprit et la suprématie du pape; de son côté, le souverain pontife prit l'engagement d'entretenir pour la défense de Constantinople, deux galères et trois cents soldats dans les temps ordinaires, et dix galères pendant six mois ou vingt pendant un an, dans les jours de

(1) Phrantza, liv. II, chap. 13.

(2) Le concile de Ferrare s'ouvrit le 8 janvier 1438.

(3) Voy. les actes du concile de Florence, pag. 5, et André Sainte-Croix.

péril. Il promit surtout de solliciter les secours de l'Europe ; et pour que les relations entre les Latins et les Grecs fussent plus fréquentes, le Saint-Siége ordonna à tous les maîtres des navires qui conduisaient les pélerins à Jérusalem, d'entrer dans le Bosphore de Thrace, et de s'arrêter au port de Bysance. Lorsque la réunion des deux croyances fut proclamée, tout l'Occident la regarda comme une victoire de l'église catholique. A Constantinople, les prélats et les docteurs que la Grèce avait envoyés au concile de Ferrare, furent accablés de malédictions; et le peuple, ainsi que la plus grande partie du clergé, déplora la ruine et la honte de l'église grecque. Ainsi s'accomplit la prédiction de Manuel ; tous les efforts tentés pour réunir les opinions, ne servirent qu'à élever une nouvelle barrière entre les Grecs et les Latins. 1402-1444

Au concile de Ferrare et de Florence, les députés des Arméniens et des Maronites, des Jacobites d'Égypte et de Syrie, les Nestoriens et les Ethiopiens, se soumirent comme les Grecs à l'autorité pontificale, et sans doute aussi dans l'espérance d'être secourus par les Latins et délivrés de la tyrannie des Musulmans. Cette démarche solennelle était moins une soumission au Saint-Siége qu'un hommage rendu à la bravoure des Francs, dans lesquels tous les chrétiens de l'Asie et de l'Afrique voyaient des libérateurs.

Le pape Eugène, fidèle à ses promesses, espérait que la réunion des deux églises et la prédication d'une croisade fixeraient sur lui les regards du

1402-1444 monde chrétien et rendraient à l'autorité pontificale la confiance et la force que lui avaient fait perdre le schisme de l'Occident et les décrets séditieux du concile de Bâle. Il écrivit à tous les princes de la chrétienté, les exhortant à se réunir pour arrêter enfin l'invasion des Musulmans. Eugène rappelait dans sa lettre tous les maux que souffraient les fidèles dans les pays soumis à la domination des barbares. « Les Turcs liaient avec des cordes des trou-
» pes d'hommes et de femmes qu'ils traînaient à
» leur suite. Tous les chrétiens qu'ils condamnaient
» à la servitude, étaient confondus avec le plus vil
» butin et vendus comme des bêtes de somme.
» Leur barbarie séparait le fils de son père, le frère
» de sa sœur, l'époux de son épouse. Ceux que
» l'âge ou les infirmités empêchaient de marcher,
» ils les tuaient sur les chemins, au milieu des
» villes. L'enfance même n'excitait point leur pi-
» tié ; ils mettaient à mort d'innocentes victimes
» qui commençaient à peine la vie, et qui, ne con-
» naissant pas encore la crainte, souriaient à leurs
» bourreaux en recevant le coup mortel. Chaque
» famille chrétienne était condamnée à livrer ses
» propres fils à l'empereur ottoman, comme on
» avait vu autrefois le peuple d'Athènes envoyer
» en tribut la fleur de sa jeunesse au monstre de
» Crète. Partout où les Turcs avaient pénétré, les
» campagnes étaient frappées de stérilité, les cités
» étaient sans lois et sans industrie; la religion
» chrétienne n'avait plus de prêtres ni d'autels;
» l'humanité, plus d'appui, plus d'asile. » Enfin le

père des fidèles n'oubliait aucune des barbaries commises par les ennemis du Christ; il ne pouvait contenir la tristesse que lui causaient tant d'images douloureuses, et conjurait les princes et les peuples de secourir le royaume de Chypre, l'île de Rhodes, et surtout Constantinople, les derniers boulevards de l'Occident (1). 1402-1444

Les exhortations du souverain pontife ne trouvèrent que des cœurs indifférens parmi les peuples de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne. Le sentiment de l'humanité, celui du patriotisme, ne purent ranimer l'enthousiasme qu'avait fait naître précédemment l'esprit de la religion et de la chevalerie. Les croisades lointaines, quel que fût leur objet, n'étaient plus regardées que comme l'œuvre d'une politique jalouse dont on faisait jouer les ressorts pour éloigner les princes et les grands qu'on voulait dépouiller de leur puissance. Dans l'état où se trouvait l'Europe, ceux qui aimaient la guerre n'avaient que trop d'occasions d'exercer leur bravoure sans quitter leurs foyers. Les Allemands, qui avaient mis sur pied quarante mille hommes pour combattre les hérétiques de la Bohème, restèrent

(1) Voyez les lettres encycliques du pape Eugène IV adressées à tous les fidèles, et datées de Florence aux calendes de janvier de l'an 1442, liv. XXII, pag. 40, et les *Annales ecclésiast.*, ad. ann. 1443, n°. 13.) Ces lettres offrent un tableau éloquent et pathétique de l'état de la chrétienté et des malheurs dont elle était affligée par les progrès toujours croissans des Turcs.

1402-1444 immobiles lorsqu'on leur représenta les Turcs prêts à porter l'étendard de l'islamisme jusqu'aux extrémités de l'Occident.

Cependant le pape ne se contenta pas d'exhorter les fidèles à prendre les armes, il voulut donner l'exemple; le pontife leva des soldats, équipa des vaisseaux pour faire la guerre aux Turcs (1). Les villes maritimes de Flandre, les républiques de Gênes et de Venise, qui avaient de grands intérêts en Orient, firent quelques préparatifs; leurs flottes se réunirent sous les étendards de saint Pierre et se dirigèrent vers l'Hellespont. La crainte d'une prochaine invasion réveilla le zèle des peuples qui habitaient les rives du Dniester et du Danube. On prêcha la croisade dans les diètes de la Pologne et de la Hongrie. Sur les frontières menacées par les barbares, le peuple, le clergé et la noblesse obéirent à la voix de la religion et de la patrie.

---

(1) Le pape Eugène fit équiper en Italie une flotte de soixante-dix galères à trois rangs; il s'engagea avec les Vénitiens, les Génois et le duc de Bourgogne, à empêcher les Turcs de s'emparer des ports de l'Hellespont; il accorda à Ladislas, roi de Pologne, le denier de saint Pierre pour subvenir aux frais de la guerre, et nomma le cardinal Julien son légat auprès de l'armée de terre, et le cardinal François, son légat auprès de l'armée navale. (Voy. le liv. XXII de ses lettres, et les historiens Marin Barleti, liv. II; Phil. Callimaq., liv. III; Bonfini, liv. V; Décad., liv. III; Cromer, liv. XXI; Æneas-Sylvius, ch. 5; Phrantza, liv. II, ch. 18, etc.)

Le souverain pontife nomma pour légat auprès des croisés, le cardinal Julien (1), prélat d'un caractère intrépide, d'un génie ardent, s'armant tour-à-tour du glaive des combats et de celui de la parole, redoutable sur le champ de bataille comme dans les luttes savantes de l'école. Après avoir obtenu la confiance du concile de Bâle, le cardinal Julien s'était distingué dans le concile de Florence, en défendant les dogmes de l'église latine. Son éloquence avait soulevé l'Allemagne contre les hussites; maintenant il brûlait de soulever toute la chrétienté contre les Turcs. L'armée, rassemblée sous les drapeaux de la croix, avait pour chefs Hunniades (2) et Ladislas; le premier, waivode de Transylvanie, était célèbre parmi les 1402-1444

(1) Le cardinal Julien Cesarini descendait d'une famille noble de Rome. Il se montra, au concile de Bâle, zélé défenseur des libertés de l'Église; puis changeant tout-à-coup de parti, il se retira à Ferrare, et s'y distingua par son érudition dans les débats des Grecs et des Latins.

(2) Hunniades, d'une origine obscure, s'éleva par son mérite au commandement des armées de Hongrie. Dans sa jeunesse, il fit les guerres d'Italie et s'y acquit une brillante renommée, sous le nom du *chevalier blanc*. Hunniades remporta trois victoires sur les Ottomans en défendant les frontières de la Hongrie. Il eut assez de crédit pour faire donner la couronne de ce pays à Ladislas de Pologne. Pour récompense de ce service important, il obtint le titre et l'office de waivode de Transylvanie. Après la bataille de Varna, il fut nommé général et gouverneur de la Hongrie.

1402-1444 guerriers chrétiens, et l'épithète de *brigand* (1), que les Turcs ajoutaient à son nom, montre la haine et l'effroi qu'il inspirait aux infidèles. Ladislas réunissait sur sa tête les deux couronnes de Pologne et de Hongrie, et méritait, par les qualités brillantes de sa jeunesse, l'amour des Polonais et des Hongrois. Les croisés se rassemblèrent sur le Danube et reçurent bientôt le signal de la guerre. Les flottes du souverain pontife, de Venise, de Gênes, de la Flandre, croisaient dans l'Hellespont. Les habitans de la Moldavie, de la Servie et de la Grèce promettaient de se réunir à l'armée chrétienne; le sultan de Caramanie, l'implacable ennemi des Ottomans, devait les attaquer en Asie. L'empereur grec, Jean Paléologue, annonçait de grands préparatifs, et se disposait à marcher à la tête d'une armée au-devant de ses libérateurs.

Hunniades et Ladislas s'avancèrent jusqu'à Sophie, capitale des Bulgares. Deux batailles leur avaient ouvert les passages du Mont-Hémus et le chemin de Bysance. Les rigueurs de l'hiver arrêtèrent seules la marche victorieuse des guerriers chrétiens; l'armée des croisés revint dans la Hongrie attendre la saison favorable pour recommencer la guerre (2). Elle rentra en triomphe dans

(1) L'historien turc Coggia-effendi, dont on trouvera l'extrait dans la *Bibliothèque des Croisades*, ne le nomme jamais que le *maudit Ianko*.

(2) L'historien Bonfini entre dans de longs détails sur cette expédition et sur les deux batailles remportées par

Bude au milieu des acclamations d'un peuple immense. Le clergé célébra, par des cantiques et des actions de grâces, les premières victoires des chrétiens, et Ladislas se rendit, les pieds nus, dans l'église de Notre-Dame, où il suspendit aux voûtes du sanctuaire les enseignes prises sur les infidèles. 1402-1444

Avant que la guerre fût commencée, on avait persuadé aux guerriers musulmans que la destruction des chrétiens était écrite dans le livre des destinées. « Quand tous les ennemis du prophète, » disaient-ils entr'eux, seront détruits, chacun de » nous n'aura plus qu'à conduire sa charrue et à » regarder son cheval de bataille dans l'étable. » Cette opinion, enfantée par l'orgueil de la victoire, avait suffi pour ralentir le zèle des guerriers ottomans. La plupart d'entre eux étaient restés dans leurs foyers, tandis que les chrétiens marchaient vers Andrinople.

Quand la renommée vint leur apprendre les victoires des Francs sur le Danube, cette aveugle sécurité fit tout-à-coup place à la crainte. Le sultan Amurat envoya aussitôt des ambassadeurs pour solliciter la paix. L'histoire ne dit point quels moyens de séduction employèrent les envoyés ot-

---

les Hongrois que la rigueur de la saison et la difficulté des lieux forcèrent à revenir sur leurs pas. (*Decad.* 3, liv. VI.) Coggia-effendi dit qu'Hunniades tua à la bataille de Sophie un nombre incalculable de *fidèles*, et fit prisonniers plusieurs officiers distingués.

1402-1444 tomans auprès des croisés victorieux ; mais on sait qu'ils parvinrent à faire écouter leurs propositions (1). La paix fut résolue dans le conseil des chefs de l'armée chrétienne. On jura d'un côté sur le Coran, de l'autre sur l'Évangile, une trève de dix ans. Cette résolution inattendue irrita l'orgueil et le zèle du cardinal Julien, dont la mission était d'animer les chrétiens à la guerre. Lorsqu'il vit les chefs de la croisade se réunir pour la paix, il garda un morne silence, et refusa de signer un traité qu'il désapprouvait. L'inflexible légat attendit une occasion où il pût faire éclater son mécontentement et forcer les croisés à reprendre les armes. Cette occasion ne tarda pas à se présenter.

Amurat, satisfait d'avoir rendu la paix à ses états et fatigué des grandeurs de la terre, avait renoncé à l'empire et s'était enseveli dans la retraite

---

(1) Suivant Bonfini, Amurat s'adressa d'abord au despote de Mysie, et le fit sonder sur les moyens de traiter de la paix. Le despote communiqua ses ouvertures à Hunniades qui, vu l'état de guerre intestine où étaient alors la Hongrie et la Pologne, y prêta aussi l'oreille. Amurat les voyant tous deux dans les mêmes dispositions, envoya des ambassadeurs au despote. Celui-ci avertit le roi Ladislas et le pria de venir avec ses troupes au lieu des conférences, afin d'obtenir de meilleures conditions. On disputa pendant quelques jours avec beaucoup d'opiniâtreté. A la fin on conclut une paix pour dix ans, en présence du cardinal Julien qui, bien que cette paix le contrariât, ne trouvait rien dans son esprit, dit l'historien, pour s'y opposer. (*Decad.* 3, liv. v.)

de Magnésie (1). Le sultan de Caramanie avertit 1402-1444
les chrétiens que leur ennemi le plus redoutable avait *perdu la raison*, et venait d'échanger la couronne impériale contre le bonnet d'un cénobite. Il ajoutait qu'Amurat avait laissé l'autorité suprême à un enfant ; et dans son message il comparait cet enfant *à une jeune plante que le moindre vent pouvait déraciner*. Le même sultan était si persuadé que l'empire ottoman touchait à sa décadence, qu'il allait entrer avec une armée dans l'Anatolie. Dans le même temps, le bruit se répandit que l'empereur de Constantinople avançait vers la Thrace; que les Grecs du Péloponèse avaient pris les armes ; que les flottes des confédérés attendaient dans l'Hellespont le nouveau signal de la guerre. Une autre circonstance, non moins importante, paraissait propre à réveiller l'ardeur belliqueuse des croisés ; la victoire remportée près de

---

(1) L'historien Coggia-effendi rapporte le discours que tint Amurat à son ministre Khalil Pacha, en lui confiant le dessein où il était de quitter le trône :

« Depuis long-temps, lui dit le sultan, le pied sans cesse » dans l'étrier, l'épée toujours hors du fourreau, je n'ai » cessé d'agir pour le bien de la religion ; il est temps que » je quitte l'empire et que j'aille dans la retraite m'entre- » tenir avec le Tout-Puissant. Oui, je suis résolu de consa- » crer au repentir les instans qui me restent, et de poser » mes pieds sur le coussin du repos... Je ne veux plus son- » ger qu'à laver mes fautes dans les larmes de la componc- » tion, etc. » (Voyez dans la *Biblioth. des Croisades* ce discours entier.)

1402-1444 Sophie, leur avait donné dans la Grèce un allié puissant. A cette bataille, le troisième des fils de Jean Castriot, qui commandait l'avant-garde de l'armée ottomane, abandonna tout-à-coup la religion et les drapeaux des Turcs, pour défendre dans l'Albanie le culte et l'héritage de ses ancêtres. Les messagers de Scanderberg (1) annonçaient aux chefs de l'armée chrétienne qu'il était prêt à la rejoindre à la tête de vingt mille Albanais, réunis sous l'étendard de la croix.

Toutes ces nouvelles arrivèrent à-la-fois et changèrent tout-à-coup la face des affaires et la disposition des esprits. Alors un nouveau conseil se rassemble; le cardinal Julien prend la parole au milieu des chefs, et leur reproche d'avoir trahi leur fortune et leur gloire (2); il leur reproche, sans

(1) Scanderberg se nommait Georges Castriot; il était fils de Jean Castriot, prince d'Épire. Georges, livré dans son enfance au prince musulman avec ses trois frères, comme ôtage, fut circoncis et élevé dans la religion de Mahomet. Il annonça de bonne heure la vigueur et l'intrépidité d'un soldat; il gagna la faveur d'Amurat II par ses exploits. Après la mort de son père, il obtint de l'Épire, qui fut réduite en province turque, le titre et le rang de Sangiac. Georges servit avec honneur dans les guerres d'Europe et d'Asie. S'il faut en croire son historien Marin Barleti, il médita long-temps le projet de rendre la liberté à l'Épire, et de revendiquer ses droits à la principauté. Après sa défection, Scanderberg alla s'emparer de Croïa, et renonçant publiquement au prophète et au sultan, devint le vengeur de son pays et de sa famille.

(2) Les historiens Callimaque et Bonfini mettent chacun

ménagement, d'avoir signé une paix honteuse, sacrilége, funeste à l'Europe, funeste à l'Église. « Vous aviez juré, leur dit-il, de combattre les éternels ennemis de la chrétienté, et vous venez de jurer sur l'Évangile de déposer les armes. Auquel de ces deux sermens resterez-vous fidèles ? Vous venez de conclure un traité avec les Musulmans; mais n'avez-vous pas aussi des traités avec vos alliés ? Abandonnerez-vous ces alliés généreux, lorsqu'ils volent de toutes parts à votre secours et viennent partager les périls d'une guerre dans laquelle Dieu a protégé si visiblement vos premiers travaux? 1444-1453

» Mais, que dis-je ? vous n'abandonnez pas seulement vos alliés, vous laissez sans appui et sans espérance cette foule de chrétiens que vous avez promis de délivrer d'un joug insupportable, et qui vont rester en proie à toutes les fureurs des Musulmans que vos victoires ont irrités. Les gémissemens de tant de victimes vous poursuivront dans votre retraite, et vous accuseront devant Dieu et devant les hommes.

» Vous fermez pour jamais aux phalanges chrétiennes les portes de l'Asie, et vous rendez aux

---

dans la bouche du cardinal Julien un discours dont l'éloquence consiste plus en sophismes qu'en raisonnemens solides. Les exemples que Bonfini cite pour autoriser la violation de la trêve, font peu d'honneur au discernement et à la logique du cardinal Julien.

1444-1453 Musulmans l'espoir qu'ils avaient perdu d'envahir les pays de la chrétienté. A quels intérêts, répondez-moi, avez-vous sacrifié votre propre gloire et le salut du monde chrétien? Ce que vous promet le sultan Amurat, la guerre ne vous l'avait-elle pas donné? Ne vous aurait-elle pas donné davantage encore; et les gages obtenus par la victoire n'inspirent-ils pas plus de confiance que les promesses des infidèles?

» Que dirai-je au souverain pontife qui m'a envoyé auprès de vous, non pour traiter avec les Musulmans, mais pour les repousser au-delà des mers? Que dirai-je à tous les pasteurs de l'Église chrétienne, à tous les fidèles de l'Occident qui sont maintenant en prières pour demander au ciel le succès de vos armes?

» Sans doute que les barbares que nous avons vaincus deux fois n'auraient jamais consenti à la paix, s'ils avaient eu les moyens de poursuivre la guerre. Croyez-vous qu'ils observeront les conditions du traité quand la fortune leur deviendra favorable? Non, les guerriers chrétiens ne peuvent rester liés par un pacte impie qui livre l'Église et l'Europe aux disciples de Mahomet. Apprenez qu'il n'y a point de paix entre Dieu et ses ennemis, entre la vérité et le mensonge, entre le ciel et l'enfer. Je n'ai pas besoin de vous absoudre d'un serment évidemment contraire à la religion et à la morale, à tout ce qui fait, parmi les hommes, la sainteté et la foi des promesses. Je vous exhorte donc, au nom de Dieu, au nom de l'É-

vangile, à reprendre les armes et à me suivre dans le chemin du salut et de la gloire. » 1444-1453

La violence de ce discours avait sans doute pour excuse la défense de la chrétienté ; mais l'histoire impartiale, quelles que soient les raisons qu'on pouvait alléguer, ne saurait approuver cet oubli manifeste de la foi des sermens (1). Les chefs de la croisade méritaient les reproches du légat apostolique, qui les accusait d'avoir fait une paix honteuse et funeste à l'Europe chrétienne ; mais ils méritèrent aussi les reproches de la postérité en violant les traités qu'ils venaient de conclure. Lorsque le cardinal Julien avait commencé à parler, les esprits étaient déjà ébranlés ; lorsqu'il eut achevé son discours, l'ardeur guerrière qui l'animait s'empara de tous ses auditeurs et se manifesta par les signes bruyans d'une approbation générale. D'une voix unanime on jura de recommencer la guerre dans le lieu même où l'on venait de jurer la paix.

L'enthousiasme de la plupart des chefs était à son comble ; il leur permit à peine de voir qu'ils avaient perdu la moitié de leur armée. Un grand nombre de croisés venaient de quitter leurs drapeaux, les uns impatiens de retourner dans leurs foyers, la plupart mécontens d'un traité qui ren-

(1) L'annaliste Raynaldi, pour justifier Ladislas d'avoir recommencé la guerre, parle d'un traité par lequel ce prince s'était engagé avec celui de Caramanie à se secourir mutuellement si l'un ou l'autre était attaqué par Amurat. (Voy. Raynaldi, ad ann. 1444.)

1444-1453 dait leur bravoure et leurs exploits inutiles. Le prince de Servie, voisin des Turcs et redoutant leur vengeance, n'osa point courir les dangers d'une guerre nouvelle, et n'envoya point ses troupes à l'armée d'Hunniades et de Ladislas. On attendit vainement les renforts promis par Scanderberg, obligé de défendre l'Albanie. Il ne restait plus que vingt mille hommes sous l'étendard de la croix. Un chef des Valaques, en rejoignant les croisés avec sa cavalerie, ne put s'empêcher de témoigner sa surprise au roi de Hongrie, et lui dit que le sultan qu'on allait combattre se faisait souvent suivre à la chasse de plus d'esclaves que l'armée chrétienne n'avait de combattans.

On conseilla aux principaux chefs d'attendre, pour commencer la guerre, l'arrivée de nouveaux croisés ou le retour de ceux qui étaient partis ; mais Ladislas, Hunniades, surtout le cardinal Julien, étaient persuadés que Dieu protégeait les défenseurs de la croix, et que rien ne pouvait leur résister. Ils se mirent en marche, traversant les déserts de la Bulgarie, vinrent camper à Warna sur les côtes de la Mer-Noire (1).

Ce fut là que les croisés, au lieu de trouver la flotte qui devait les seconder, apprirent qu'Amu-

(1) Warna était une ancienne colonie de Milésiens à 1740 stades de l'embouchure du Danube, à 2140 de Bysance, et à 360 au nord du promontoire du Mont-Hémus qui avance dans la mer. (Voy. Arrien, pag. 24 et 25, 1 vol. des géographes de Hudson.)

rat, sorti de sa retraite de Magnésie, accourait 1444-1453
avec une armée de soixante mille combattans. A cette nouvelle s'évanouit la folle confiance que leur avait donnée le cardinal Julien, et dans leur désespoir ils reprochèrent aux Grecs de les avoir trahis ou abandonnés; ils accusèrent les Génois, et le neveu du pape qui commandait la flotte chrétienne, d'avoir livré aux Turcs le passage de Gallipoli. Cette accusation se trouve répétée dans toutes les chroniques d'Occident; mais les historiens turcs n'en font aucune mention : ils disent au contraire qu'Amurat traversa l'Hellespont loin des lieux qu'occupait la flotte chrétienne, et que le grand-visir, qui l'attendait sur le rivage d'Europe, protégea, par une batterie de canons, le passage de l'armée ottomane. Aussitôt que les troupes d'Amurat, ajoute l'historien turc Coggia-effendi (1), eurent touché la terre, elles se mirent en prières pour remercier le Dieu de Mahomet, et *le zéphir de la victoire souffla sur les drapeaux musulmans.*

Le sultan poursuivit sa marche, jurant par les prophètes de l'islamisme de punir sur ses ennemis la violation des traités (2). S'il faut en croire quel-

---

(1) Il existe à la Bibliothèque du Roi, en manuscrit, une traduction de l'histoire turque de Coggia-effendi, par Galland. On trouvera un extrait de cette histoire, que nous devons à M. Garcin de Tassi, dans la *Bibl. des Croisades.*

(2) L'historien Bonfini rapporte qu'Amurat, tirant de son sein le traité de paix signé avec les chrétiens, le montra à ses troupes, et que s'adressant à J.-C. lui-même, il le

1444-1453 ques auteurs, l'empereur des Turcs supplia Jésus-Christ lui-même de venger l'outrage fait à son nom par des guerriers parjures. A l'approche des Ottomans, Hunniades et le légat proposèrent la retraite; mais la retraite devenait impossible; Ladislas résolut de mourir ou de vaincre. On livra la bataille (1): ce fut alors, dit l'histoire ottomane, qu'il y eut un grand carnage, et *qu'une infinité de vaillans hommes coururent à la vallée du néant par des torrens de sang*. Dès le commencement du combat, l'aile droite et l'aile gauche de l'armée turque furent ébranlées (2). Quelques auteurs disent qu'Amurat eut alors la pensée de fuir, et qu'il fut arrêté par un janissaire qui le retint par la bride de son cheval; d'autres célèbrent le courage inébranlable du sultan, et le comparent à un rocher qui résiste à tous les coups de la tempête. Coggia-effendi, que nous avons déjà cité, ajoute que l'empereur ottoman adressa, sur le champ de bataille, une prière au dieu de Mahomet, et qu'il le conjura par ses

---

pria de venger la foi violée et l'injure faite à son nom : *Nunc Christe, si Deus es ut aiunt et nos hallucinamur, tuas measque injurias te quæso ulciscere; et his qui sanctum tuum nomen nondum agnovere violatæ fidei pœnas ostende.*

(1) Comparez le récit d'OEneas-Sylvius avec celui de Coggia-effendi.

(2) Hunniades ayant chargé avec beaucoup de vigueur Caraz, Beglierbey de l'Asie, le tua; et cette mort causa un tel désordre dans l'aile gauche, que tous les Asiatiques prirent la fuite. (Sagredo, *Hist. de l'empire ottoman*, tom. 1, pag. 120.)

larmes d'éloigner des Musulmans la coupe du mépris et de l'affliction (1). 1444-1453

La fortune semblait favoriser les armes des croisés. Une grande partie de l'armée ottomane avait fui devant vingt-quatre mille soldats chrétiens; rien ne résistait au courage impétueux du roi de Hongrie. Une foule de prélats et d'évêques, armés de cuirasses et d'épées, accompagnaient Ladislas et le conjuraient de diriger ses attaques vers le point où combattait encore Amurat, défendu par l'élite de ses janissaires. Il n'écouta que trop leurs conseils imprudens, et s'étant jeté au milieu des bataillons ennemis, il fut percé à-la-fois de mille lances, et tomba avec tous ceux qui avaient pu le suivre. Sa tête, portée au bout d'une pique et montrée aux Hongrois (2), répand la consternation dans leurs rangs. C'est en vain qu'Hunniades et les évêques cherchent à ranimer le courage des croisés en leur disant qu'ils ne combattent point pour un roi de la terre, mais pour Jésus-Christ; toute l'armée chrétienne se débande et fuit en désordre. Hunniades est entraîné lui-même: dix mille soldats de la croix perdirent la vie. Les Turcs firent

(1) On peut lire dans l'extrait de Coggia-effendi (*Bibliothèque des Croisades*) la prière que cet historien met dans la bouche du sultan.

(2) Coggia-effendi raconte que la tête de ce malheureux prince fut mise dans du miel et envoyée à Brousse, où elle fut promenée en haut d'une pique au milieu de grandes démonstrations de joie.

1444-1453 un grand nombre de prisonniers. Le cardinal Julien périt dans le combat ou dans la fuite (1).

Après sa victoire, Amurat parcourut le champ de bataille; et comme parmi les morts il ne voyait aucun des chrétiens qui eût la barbe grise, son visir lui dit que des hommes parvenus à l'âge de la raison, n'auraient point tenté une entreprise aussi téméraire (2). Ces paroles n'étaient qu'une flatterie adressée au sultan; mais elles pouvaient néanmoins servir à caractériser une guerre où les chefs des armées chrétiennes obéirent bien plus aux passions imprudentes de la jeunesse qu'à l'expérience de l'âge mûr.

Les expéditions des chrétiens contre les Turcs commençaient presque toujours, comme celle-ci, par des succès éclatans, et finissaient par les plus grands désastres. Le plus souvent une croisade se terminait à la première ou à la seconde bataille, parce que les croisés n'avaient que de la valeur,

---

(1) Suivant Æneas-Sylvius, le cardinal Julien, fuyant le combat et croyant avoir échappé aux infidèles, ne put échapper à d'autres ennemis. Pendant qu'il faisait boire son cheval à un étang qu'il trouva sur son chemin, des voleurs survinrent et le reconnurent. Pensant qu'il avait de l'argent sur lui, ils le tuèrent après l'avoir renversé de cheval, et lui enlevant ses habits, le laissèrent nu exposé aux animaux et aux oiseaux de proie.

(2) Æneas-Sylvius dit qu'Amurat ne montra aucune joie de sa victoire, et que quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il paraissait triste, le sultan lui répondit : *Je ne voudrais pas vaincre souvent de cette manière.*

et rien de ce qui peut fixer la victoire ou réparer des revers. Vainqueurs, ils se disputaient la gloire des combats et les dépouilles de l'ennemi; vaincus, ils se décourageaient tout-à-coup et retournaient dans leurs foyers, en s'accusant réciproquement de leurs défaites. 1444-1453

La bataille de Warna assura aux Turcs la possession des provinces qu'ils avaient envahies en Europe, et leur permit de faire de nouvelles conquêtes. Amurat, après avoir triomphé de ses ennemis, avait de nouveau renoncé à la couronne impériale, et la solitude de Magnésie revit le vainqueur des Hongrois revêtu de l'humble manteau des ermites; mais les janissaires, qu'il avait si souvent conduits à la victoire, ne lui permirent point de renoncer au monde et de jouir du repos qu'il cherchait. Forcé de reprendre le commandement des armées et les rênes de l'empire, il dirigea ses forces contre l'Albanie; il revint ensuite combattre Hunniades sur les bords du Danube. Il passa le reste de ses jours à faire la guerre aux chrétiens; et sa dernière pensée fut de recommander à son successeur de tourner ses armes contre la ville de Constantinople.

Mahomet II, à qui Amurat avait légué la conquête de Bysance, ne succéda à son père que six ans après la bataille de Warna. C'est alors que commencèrent pour les Grecs les jours de deuil et de calamité. C'est ici que l'histoire nous offre en spectacle, dans une dernière et terrible lutte, d'un côté, un vieil empire dont la gloire avait rempli

1444-1453 l'univers, et qui n'avait plus pour défense et pour limites que les remparts de sa capitale; de l'autre, un empire nouveau dont on connaissait à peine le nom, et qui menaçait déjà d'envahir le monde.

Constantin et Mahomet, montés presqu'en même temps, l'un sur le trône d'Otman, l'autre sur celui des Césars, n'offraient pas moins de différence dans leur caractère que dans leurs destinées. On admirait la modération et la piété de Constantin; les historiens ont célébré sa valeur calme et prudente sur le champ de bataille, sa patience héroïque dans les revers. Mahomet porta sur le trône un esprit vif et entreprenant, une politique ardente et passionnée, un indomptable orgueil (1). On assure qu'il aima les arts et les lettres; mais ces études paisibles ne purent adoucir sa férocité sauvage. Dans la guerre, il n'épargna ni la vie de ses ennemis, ni celle de ses soldats; et les violences de son caractère ensanglantèrent

(1) Mahomet II, fils d'Amurat II et d'une mère chrétienne, qualifiée du titre de princesse, eut d'abord les sentimens d'un dévot musulman; mais l'âge et le trône affaiblirent cet esprit de dévotion. On dit que dans l'intimité il osait traiter le prophète de la Mecque de brigand et d'imposteur. En public, il montra toujours du respect pour la doctrine et la discipline du Coran. Mahomet, instruit par les maîtres les plus habiles, fit de rapides progrès; il parlait cinq langues étrangères. Il savait l'histoire et la géographie. Il aimait les arts, puisqu'il appela à sa cour et récompensa les peintres d'Italie. (Voy. sur la vie et le caractère de ce prince, Phrantza, Cantemir et Sponde.)

souvent la paix. Tandis qu'on retrouvait dans Constantin un monarque élevé à l'école du christianisme, on reconnaissait facilement dans Mahomet un prince formé par les maximes guerrières et intolérantes du Coran. Le dernier des Césars avait toutes les vertus qui peuvent honorer et faire supporter une grande infortune. Le fils d'Amurat montrait les funestes qualités d'un conquérant et toutes les passions qui, au jour de la victoire, devaient faire le désespoir des vaincus. 1444-1453

Lorsque Mahomet fut parvenu à l'empire, sa première pensée fut la conquête de Bysance. Dans les négociations qui précédèrent la rupture de la paix, Constantin ne cacha point la faiblesse de l'empire grec, et laissa voir toute la résignation d'un chrétien. « Ma confiance est en Dieu, » disait-il au prince ottoman; s'il lui plaît d'a» doucir votre cœur, je me réjouirai de cet » heureux changement; s'il vous livre Constanti» nople, je me soumettrai sans murmure à sa vo» lonté. »

Le siége de Bysance devait commencer au printemps de l'année 1453. Les Grecs et les Turcs passèrent l'hiver dans les préparatifs de l'attaque et de la défense. Mahomet s'occupait avec ardeur d'une entreprise sur laquelle se dirigeaient depuis long-temps tous les vœux de la nation turque et tous les efforts de la politique ottomane. Au milieu d'une nuit, ayant mandé son visir: « Tu » vois, lui dit Mahomet, le désordre de ma cou» che. J'y ai porté le trouble qui m'agite et me

1444-1453 » dévore; désormais il n'y aura plus pour moi de » repos ni de sommeil que dans la capitale des » Grecs. »

Tandis que Mahomet rassemblait toutes ses forces pour commencer la guerre, Constantin Paléologue implorait le secours des nations de l'Europe (1). Des cris d'alarme étaient si souvent partis de Constantinople, que les uns regardaient les dangers de l'empire grec comme imaginaires, les autres, sa ruine comme inévitable. Vainement Constantin promettait, ainsi que tous ses prédécesseurs, de réunir l'Église grecque à l'Église romaine : le souvenir de tant de promesses faites dans le péril, oubliées dans les jours de sécurité, ajoutait à l'antipathie des Latins pour les peuples de la Grèce. Le pape exhorta faiblement les guerriers de l'Occident à prendre les armes, et se contenta d'envoyer à l'empereur grec un légat et des ecclésiastiques versés dans l'art de l'argumentation

(1) Après la mort de Jean Paléologue, la famille impériale se trouva réduite aux trois fils de l'empereur Manuel, Constantin, Démétrius et Thomas. Le premier et le dernier étaient au fond de la Morée. Démétrius, qui possédait le domaine de Sélybérie, se trouvait dans les faubourgs de Constantinople à la tête d'un parti. Il prétendit au trône, parce qu'il était l'aîné des fils nés sous le règne de son père : mais l'impératrice mère, le sénat et les soldats, le clergé et le peuple, se déclarèrent unanimement pour Constantin; et le despote Thomas, accidentellement revenu à Constantinople, sans avoir été prévenu de l'événement, soutint avec chaleur les droits de son frère Constantin.

et dans les études de la théologie. Quoique le cardinal Isidore emportât avec lui un trésor considérable et qu'il eût à sa suite quelques soldats italiens, son arrivée à Constantinople dut porter le découragement parmi les Grecs, qui attendaient d'autres secours, et semblaient avoir mis à plus haut prix leur soumission à l'Église de Rome. 1444-1453

Les princes de la Morée et de l'Archipel, ceux de la Hongrie et de la Bulgarie, les uns, dans la crainte d'être eux-mêmes attaqués, les autres, retenus par l'indifférence ou l'esprit de jalousie, refusèrent de prendre part à une guerre où la victoire allait décider de leur sort. Comme Gênes et Venise avaient des comptoirs et des établissemens de commerce à Constantinople, deux mille guerriers génois, cinq ou six cents Vénitiens, se présentèrent pour défendre la ville (1). On vit arriver aussi une troupe de Catalans, milice intrépide, tour-à-tour le fléau et l'espoir de la Grèce, et que le seul amour de la guerre et du péril conduisait dans la ville impériale. Voilà tout ce qui devait représenter la belliqueuse Europe au siége de Bysance.

A cette époque, plusieurs puissances chrétiennes se faisaient la guerre: le continuateur de Ba-

---

(1) Ces auxiliaires étaient sous les ordres de Justiniani, noble Génois. On leur fit de grandes largesses, et on promit l'île de Lemnos à la valeur et à la victoire de leur chef. (Voyez Phrantza.) L'historien de Gênes, Hubert Folietti, dit que la république envoya en 1451, à Péra, une forte garnison composée de 300 archers, 200 cuirassiers et 400 hommes couverts de casques.

1444-1453 ronius remarque à ce sujet que les soldats qui périrent alors dans les combats livrés au sein de la chrétienté, auraient suffi pour disperser les Turcs et les repousser jusqu'au fond de l'Asie. Au reste, si l'histoire, en cette occasion, accuse l'indifférence des peuples de l'Occident, que ne doit-elle pas dire de celle des Grecs pour leur propre défense? Les efforts de Constantin pour réunir les deux Églises avaient affaibli la confiance et le zèle de ses sujets qui se prétendaient orthodoxes. Parmi les Grecs, les uns, pour ne rien devoir aux Latins, annonçaient que Dieu s'était chargé lui-même de sauver son peuple; et, sur la foi de quelques prophéties qu'ils avaient faites, ils attendaient dans l'inaction une délivrance miraculeuse. D'autres, plus sombres dans leurs rêveries scholastiques, ne voulaient point que Constantinople fût sauvée, parce qu'ils avaient prédit que l'empire devait périr pour expier le crime de la réunion: toute espérance d'une victoire avait à leurs yeux quelque chose d'impie et de contraire aux volontés du ciel. Lorsque l'empereur parlait des moyens de salut qui restaient encore et de la nécessité de prendre les armes, ces docteurs atrabilaires s'éloignaient avec une sorte d'horreur, et la multitude qu'ils avaient égarée, courait auprès du moine Genadius (1) qui, du fond de sa cellule,

(1) Genadius portait le nom de Scholarius avant de se faire moine; il avait défendu à Florence cette union des deux Églises, qu'il attaqua avec fureur à Constantinople. Il

criait sans cesse au peuple qu'il n'y avait plus rien à faire et que tout était perdu. 1444-1453

Une des grandes calamités de l'esprit de parti ou de l'esprit de secte, c'est de rendre ceux qu'il égare indifférens au sort de la société où ils vivent, et de rompre les liens qui les attachent à la famille et à la patrie. Quoi de plus affligeant que de voir des hommes qui se passionnent pour des mots, qu'un orgueil opiniâtre attache à de vaines subtilités, et pour lesquels la chute du monde serait un spectacle moins douloureux que le triomphe d'une opinion qu'ils repoussent ou d'un adversaire qu'ils ont combattu. A la veille des plus grands périls, Constantinople était remplie de gens auxquels la haine des Latins faisait oublier l'approche et les menaces des Turcs. Le grand duc Notaras alla jusqu'à dire qu'il aimait mieux voir dans Bysance le turban de Mahomet que la thiare du pontife de Rome.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que dans tous ces débats il n'était point question des vérités

---

exposa sur la porte de sa cellule une tablette où on lisait ces terribles paroles: « Misérables Romains! vous abandon-
» nez donc la vérité? au lieu de mettre votre confiance en
» Dieu, pourquoi comptez-vous sur les Italiens? en per-
» dant votre foi, vous perdrez votre ville. Seigneur, ayez
» pitié de moi! je proteste en votre présence que je n'ai
» point de part à ce crime. Misérables Romains! faites vos
» réflexions, arrêtez-vous et montrez du repentir; au mo-
» ment où vous renoncerez à la religion de vos pères, en
» vous liguant avec l'impiété, vous vous soumettrez à une
» servitude étrangère. » Genadius fut fait patriarche de Constantinople après la prise de cette ville.

1444-1453 du christianisme, mais seulement de quelques points de la discipline ecclésiastique : célébrer la messe en langue latine, consacrer du pain sans levain, mêler de l'eau froide dans le calice, communiquer avec les azymites, voilà ce qu'il fallait haïr, ce qu'il fallait craindre plus que l'islamisme. Tels étaient les motifs pour lesquels les Grecs repoussaient les Francs, leurs alliés naturels, s'accablaient entre eux d'anathèmes, invoquaient les malédictions du ciel sur leur propre ville.

Au milieu de ces déplorables disputes on n'entendait plus la voix du patriotisme et de l'humanité, et l'indifférence, l'égoïsme, les craintes pusillanimes pouvaient se cacher sous l'apparence respectable de la religion et de l'orthodoxie. Une grande partie de la population de Constantinople avait abandonné la ville ; parmi ceux qui étaient restés, les plus riches avaient enfoui leurs trésors qu'ils auraient pu employer pour leur défense, et qu'ils perdirent bientôt avec la liberté et la vie. La ville impériale ne trouva dans son sein que quatre mille neuf cent soixante et dix défenseurs (1), et l'empereur fut obligé de dépouiller

(1) D'après un ordre de l'empereur, on avait recherché quel nombre de citoyens et de moines pourrait ou voudrait prendre les armes. La liste fut remise à Phrantza, qui était protovestiaire ou grand chambellan de l'empereur. Phrantza, plein d'étonnement et de douleur, avertit son maître que la nation ne pouvait compter que sur quatre mille neuf cent soixante-dix Romains. Constantin et son ministre gardèrent ce triste secret.

les églises pour fournir à leur entretien. Ainsi huit à neuf mille combattans formaient toute la garnison de Bysance et la dernière espérance de l'empire d'Orient. 1453

Mahomet avait achevé ses immenses préparatifs. Comme la conquête de Bysance et le pillage de Constantinople étaient la plus riche récompense qu'on pût offrir à la valeur des Ottomans, tous les soldats se trouvaient en quelque sorte associés à l'ambition de leur chef. On vit alors se renouveler parmi les Musulmans l'ardeur et le fanatisme belliqueux des compagnons d'Omar et des premiers champions de l'islamisme. De toutes les régions qui s'étendent depuis la chaîne du Taurus jusqu'aux rives de l'Èbre et du Danube, accourut une foule de guerriers attirés à l'armée du sultan par l'espoir du butin ou le désir de se distinguer dans une guerre religieuse et nationale (1). Pour faire connaître à-la-fois la décadence et la faiblesse des Grecs, la force et la puissance des Ottomans, il suffirait de dire que Constantinople, que tout ce qui restait du territoire de l'empire, renfermait alors moins d'habitans que Mahomet ne comptait de soldats sous ses drapeaux.

L'armée ottomane partit d'Andrinople au commencement de mars. A l'approche de cette ter-

(1) Ducas, Chalcondyles et Léonard de Chio, portent à trois ou quatre cent mille hommes l'armée du sultan; mais Phrantza, qui était plus près, et qui observa mieux, n'y compte que deux cent cinquante-huit mille hommes.

1453 rible guerre, les Turcs ne pouvaient contenir leur joie, et leur historien, pour exprimer l'ivresse qu'il ressent lui-même, s'arrête ici à décrire les beaux jours du printemps. « La rose, dit-il, semblable à l'agaçante beauté, faisait entrevoir ses » charmes ; l'amoureux rossignol commençait à » faire entendre ses chants mélancoliques ; les » prairies et les collines, couvertes de fleurs et de » verdure semblaient attendre les légions de l'*é-* » *quitable* sultan (1). » Le 6 avril, Mahomet avait planté son pavillon devant la porte St.-Romain. On donna bientôt, de part et d'autre, le signal des combats. Dès les premiers jours du siége, les Grecs et les Turcs déployèrent tout ce que l'art de la guerre avait inventé ou perfectionné chez les anciens et chez les modernes. Parmi ses formidables préparatifs, Mahomet n'avait point négligé l'artillerie, dont l'usage se répandait en Occident. Une des pièces de canon fondues sous ses yeux à Andrinople (2), avait des proportions si gigantes-

(1) La description de Coggia-effendi est beaucoup plus longue; on peut la lire avec tous ses détails dans la traduction fidèle qu'en a faite M. Garcin de Tassi. (Voy. les Extraits des historiens turcs, *Biblioth. des Crois.*, tom. II.)

(2) Ce fut un ouvrier du Danemarck ou de la Hongrie, nommé Urbain, qui fondit cet énorme canon de bronze. Le calibre avait, dit-on, douze palmes et lançait un boulet de pierre qui pesait plus de six quintaux. Quand on en fit l'essai, l'explosion se fit sentir cent stades à la ronde. La portée du boulet fut de plus d'un mille, et il s'enfonça

ques, que trois cents bœufs la traînaient avec peine, 1453
et qu'elle lançait un boulet de six ou sept quintaux à une distance de plus de six cents toises. Tous les historiens du temps parlent de ce formidable appareil de guerre; mais ils ne disent presque rien de l'effet qu'il produisit sur le champ de bataille. En examinant avec soin le récit des contemporains, et surtout la description qu'ils nous ont laissée de ces énormes machines de bronze qu'on avait tant de peine à faire mouvoir, on reste persuadé qu'au siége de Bysance l'artillerie ottomane inspira plus d'effroi et de surprise qu'elle ne causa de ravage. Les Turcs mirent peu d'adresse et de zèle à seconder les ingénieurs et les artilleurs francs que Mahomet avait pris à son service; et ce fut un grand bonheur pour la chrétienté qu'une découverte si funeste ne se perfectionnât pas dès-lors entre les mains des barbares, à qui l'Europe n'aurait pu résister s'ils avaient réuni cette force nouvelle aux avantages qu'ils avaient déjà dans la guerre.

Les Turcs employèrent avec plus de succès d'autres armes et d'autres moyens d'attaque; tels que les mines creusées sous les remparts, les tours roulantes qu'on approchait des murailles; les beliers qui ébranlaient les murs, les ballistes qui lançaient des poutres et des pierres, enfin les

---

d'une brasse sur le terrain où il tomba. (Voy. Léonard de Chio, déjà cité.) Coggia-effendi dit que la bombarde ou canon pesait 380 quintaux.

1453 flèches, les javelots, et même le feu grégeois qui rivalisait encore avec la poudre, et que celle-ci devait bientôt faire oublier (1).

Tous ces moyens de destruction étaient employés à-la-fois, et les attaques se renouvelaient sans cesse. Les assiégés manquaient de bras pour se servir de toutes leurs machines de guerre; et lorsqu'on songe au petit nombre des défenseurs de Constantinople, on s'étonne qu'ils aient pu résister pendant plus de cinquante jours à l'innombrable multitude des Ottomans. Cette généreuse milice occupait une ligne de plus d'une lieue, repoussant nuit et jour les assauts de l'ennemi, réparant les brèches des murailles, faisant des sorties; elle se montrait partout en même temps et suffisait à tout, animée par la présence de ses chefs (2), et surtout par l'exemple de Constantin. Plusieurs fois la fortune favorisa les efforts de cette troupe héroïque, et mêla quelques lueurs

(1) On peut consulter sur le siége et la prise de Constantinople les historiens grecs, Ducas, Phrantza, Chalcondyles, Léonard de Chio et Spondanus, ad ann. 1453. Bonfini ne donne presqu'aucun détail sur ce grand événement.

(2) On lit dans Léonard de Chio un passage important et curieux sur les moyens de défense des assiégés : *At in dies doctiores nostri facti, paravere contra hostes machinamenta, quæ tamen avere debentur. Pulvis erat nitri modica, exigua; tela modica; bombardæ si aderent incommoditate loci primum hostes offendere maceriebus alveisque tectos non poterant. Nam si quæ magnæ erant, ne murus concuteretur noster, quiescebant.*

d'espérance au sentiment de tristesse et d'effroi 1453
qui régnait dans Constantinople.

Les assiégés conservaient un avantage; la ville était inaccessible vers la Propontide et du côté du port. Mahomet avait rassemblé dans le canal de la mer Noire une flotte nombreuse; mais cette flotte ne servait qu'au transport des vivres et des munitions de guerre. La marine ottomane ne pouvait le disputer à la marine des Grecs, surtout à celle des Francs; et les Turcs convenaient eux-mêmes qu'ils devaient céder l'empire de la mer aux peuples chrétiens.

Vers le milieu du siége, on vit entrer dans le canal cinq vaisseaux venus des côtes de l'Italie et de la Grèce. Aussitôt toute la flotte ottomane (1) s'ébranle et s'avance à leur rencontre; elle les environne, les attaque à plusieurs reprises pour s'en emparer ou les arrêter dans leur marche. Mahomet, sur la grève, animait les combattans du geste et de la voix. Quand les Ottomans sont prêts

(1) L'escadre turque, placée à l'embouchure du Bosphore, s'étendait d'un rivage à l'autre en forme de croissant; elle était composée de trois cents navires; mais si l'on en excepte dix-huit galères d'une certaine force, le reste de l'escadre était formé de bateaux ouverts, grossièrement construits, et qu'on faisait mouvoir avec une grande maladresse. Ils étaient remplis de soldats sans expérience. Les cinq vaisseaux chrétiens, au contraire, étaient gouvernés par d'habiles pilotes, et remplis des vétérans de l'Italie et de la Grèce, qui avaient une longue habitude de la mer. (Voy. l'historien Ducas.)

1453 à succomber, il ne peut retenir sa colère; poussant son cheval dans la mer, il semble menacer les élémens, et, comme un roi barbare de l'antiquité, accuser les flots de méconnaître sa volonté suprême. D'un autre côté, les Grecs, rassemblés sur les remparts de la ville, attendaient avec inquiétude l'issue du combat. Enfin, après un choc opiniâtre et sanglant, tous les navires des Turcs sont dispersés, jetés sur le rivage; et la flotte chrétienne, chargée de vivres et de soldats, arrive en triomphe dans le port de Constantinople.

Cette victoire, remportée par les Francs, nous montre combien il était facile aux peuples maritimes de l'Europe de secourir et de sauver Bysance. Les Musulmans, effrayés de leur défaite, perdirent un moment l'espoir de vaincre les chrétiens; et pour relever leur courage abattu, le corps des ulémas eut besoin de leur rappeler les promesses du Coran (1). Cependant Mahomet brûlait de venger l'outrage fait à ses armes; il résolut de tenter un dernier effort pour se rendre maître du port de

(1) Coggia-effendi parle de l'arrivée de ces vaisseaux chrétiens; il ajoute que cette victoire des Francs porta la joie dans la ville et l'effroi parmi les assiégeans. « Les chrétiens, dit-il, semblables à la tortue qui sort de ses écailles, montrèrent la tête au-dehors des remparts, et se mirent à vomir des menaces contre les Musulmans. Ceux-ci furent tellement découragés, qu'on parla de la paix; mais les ulémas et les scheiks déterminèrent Mahomet II à poursuivre la guerre. »

Constantinople. Comme l'entrée en était gardée par 1453
plusieurs grands vaisseaux et fermée par une chaîne de fer qu'on ne pouvait ni briser ni franchir, le monarque ottoman employa un moyen extraordinaire que les assiégés n'avaient point prévu, et dont le succès devait montrer la force de sa volonté et l'étendue de sa puissance. Dans une seule nuit, soixante-dix ou quatre-vingts navires qui étaient mouillés dans le canal de la mer Noire, furent transportés, par terre, jusque dans le golfe de Céras (1). On avait couvert le chemin de planches enduites de suif, sur lesquelles une foule d'ouvriers et de soldats faisaient glisser les vaisseaux. La flotte turque, montée par des pilotes, ornée de ses voiles déployées, équipée comme pour une expédition maritime, s'avança sur un terrain montueux, et parcourut un espace de deux milles à la lueur des torches et des flambeaux, au son des clairons et des trompettes, sans que les Génois, qui habitaient Galata, osassent s'opposer à son passage. Les

(1) Le transport de cette flotte par terre est rapporté par Coggia-effendi, qui ne donne sur ce fait que peu de détails. Il cite à ce sujet une prédiction répandue parmi les Grecs, et portant que Constantinople ne tomberait que lorsqu'on verrait des flottes s'avancer sur la terre. Le moyen employé par Mahomet fit croire aux sujets de Constantin que l'heure fatale était arrivée. Un autre historien turc, Solak-Zadeh, raconte la même chose. Il ajoute : « Lorsque les Grecs » eurent vu cette merveille, ils comprirent que leur ruine » allait s'accomplir ; aussi la parole s'éteignit-elle dans leur » bouche, et le feu du désespoir s'alluma dans leur cœur. »

1453 Grecs, tout occupés de garder leurs remparts, n'avaient rien soupçonné des desseins de l'ennemi. Ils ne reconnurent la cause et l'objet de tout ce tumulte, qui s'était fait entendre la nuit vers le rivage de la mer, que lorsqu'au lever du jour ils virent flotter dans leur port le pavillon ottoman.

On se demande ici quelle résistance durent opposer les vaisseaux qui gardaient la chaîne de fer et ceux qui étaient entrés dans le port, après avoir dispersé la flotte ottomane. On doit croire que tout ce qu'il y avait de guerriers sur les navires des chrétiens combattait alors sur les remparts de la ville. Il est probable aussi que la partie du golfe où les navires des Turcs étaient descendus, n'avait point assez de profondeur pour être accessible à de grands vaisseaux. Quoi qu'il en soit, les Musulmans se hâtèrent de profiter de leur avantage. A peine les bâtimens turcs venaient-ils d'être lancés, qu'une multitude d'ouvriers s'occupèrent de construire des batteries flottantes au lieu même où les Vénitiens avaient livré leur dernier assaut dans la cinquième croisade.

Cette entreprise hardie, poursuivie avec tant d'audace et de succès, dut jeter le trouble et la consternation parmi les assiégés. Il firent plusieurs tentatives pour brûler la flotte et détruire les travaux commencés de l'ennemi; mais vainement ils eurent recours au feu grégeois qui avait tant de fois sauvé Constantinople de l'attaque des barbares. Quarante de leurs guerriers les plus in-

trépides, trahis par leur valeur imprudente, peut- 1453
être aussi par les Génois, tombèrent entre les mains des Turcs, et la mort des martyrs fut le prix de leur généreux dévouement.

Constantin usa de représailles et fit exposer sur les remparts de la ville les têtes de soixante-dix captifs. Cette manière de faire la guerre annonçait que les combattans n'écoutaient plus que les inspirations du désespoir ou les fureurs de la vengeance. Les Musulmans, qui recevaient chaque jour des renforts, poursuivaient le siége sans relâche. L'assurance de la victoire redoublait leur ardeur; Constantinople était attaquée de plusieurs côtés à-la-fois, et la garnison, déjà affaiblie par les combats et les travaux d'un long siége, se trouvait obligée de diviser ses forces pour défendre tous les points menacés.

On avait négligé de réparer les fortifications de la ville du côté du port. Vers l'Occident plusieurs des tours (1), surtout celle de St.-Romain, tombaient en ruines. Dans cette situation presque désespérée, ce qu'il y avait de plus déplorable, c'était de voir les défenseurs de Bysance livrés à l'esprit de discorde. De violens débats s'élevèrent entre le grand duc Notaras (2) et Justiniani qui com-

(1) Quatre tours près de cette porte avaient été abattues par l'artillerie des Turcs.

(2) Coggia-effendi dit que la division parmi les assiégés vint de ce que l'empereur avait confié aux soldats francs

1453 mandait les guerriers de Gênes. Les Vénitiens et les Génois furent plusieurs fois sur le point d'en venir aux mains; l'histoire peut à peine indiquer le sujet de ces malheureuses querelles. Tel était l'aveuglement produit par l'esprit de jalousie ou plutôt par le désespoir, que dans cette élite de guerriers qui sacrifiaient chaque jour leur vie à la noble cause qu'ils avaient embrassée, on s'accusait réciproquement de lâcheté et de trahison.

Constantin s'efforçait de les apaiser, et toujours calme au milieu des partis irrités, semblait n'avoir d'autre passion que l'amour de la patrie et de la gloire. Le caractère qu'il déploya au milieu des dangers, aurait dû lui rendre la confiance et l'affection du peuple; mais l'esprit turbulent et séditieux des Grecs, et la vanité de leurs disputes, ne leur permettaient point d'apprécier la véritable grandeur. Ils reprochaient à Paléologue des malheurs qui n'étaient point son ouvrage et que sa vertu seule pouvait réparer. On l'accusait d'achever la ruine d'un empire que tout le monde abandonnait et que lui seul voulait défendre. Non seulement on ne respectait plus ni l'autorité ni les intentions du prince; mais tout ce qui s'élevait par le rang ou par le caractère était un objet de réprobation ou de défiance. Par une suite de cet esprit inquiet qui, dans les désordres publics,

---

la garde de la porte d'Andrinople, un des postes les plus importans de la garnison.

pousse la multitude à chercher des appuis inconnus, certaines prédictions, accréditées parmi le peuple, annonçaient que la ville des Césars ne pouvait être sauvée que par un misérable mendiant à qui Dieu devait remettre le glaive de sa colère. 1453

A mesure que le jour des grandes calamités approchait, le peuple et le clergé se précipitaient dans les églises. On exposa solennellement l'image de la Vierge, patronne de Constantinople; on la porta en procession dans les rues. Ces pieuses cérémonies offraient sans doute quelque chose d'édifiant, mais elles n'inspiraient point la bravoure nécessaire pour défendre la patrie, la religion menacées; et le ciel, dans les grands périls de la guerre, n'écoutait point les prières d'un peuple désarmé et tremblant.

Pendant le siége, on avait plusieurs fois parlé d'une capitulation (1). Mahomet exigeait qu'on lui livrât la capitale d'un empire dont il possédait déjà toutes les provinces, et permettait aux Grecs de se retirer avec leurs richesses. Paléologue consentait à payer un tribut; mais il voulait rester maître de Constantinople. Enfin, dans un dernier message, le sultan menaça l'empereur grec de l'immoler avec sa famille et de disperser son peuple captif par toute la terre, s'il persistait à

(1) Chalcondyles et Ducas ne sont d'accord ni sur l'époque ni sur les détails de la négociation. Si on en croit Phrantza, Constantin ne songea jamais à se rendre.

1453 défendre la ville. Mahomet offrait à son ennemi une principauté dans le Péloponèse ; Constantin rejeta cette proposition et préféra une mort glorieuse.

Le sultan fit annoncer dans son armée une attaque prochaine et générale ; les richesses de Constantinople, les captifs, les femmes grecques devaient récompenser la valeur de ses soldats ; il se réservait la ville et ses édifices. Des héraults d'armes répétèrent à haute voix dans tout le camp. « Heureux ceux qui vont recueillir la palme » de la victoire ; malheur à ceux qui voudraient » fuir, car ils ne peuvent échapper à la justice de » Mahomet, lors même qu'ils auraient les ailes » d'un oiseau. » Pour ajouter l'enthousiasme religieux à celui de la guerre, des derviches parcoururent les rangs de l'armée ottomane, exhortant les soldats à purifier leur corps par des ablutions, leur âme par la prière, et promettant les délices du paradis aux défenseurs de la foi musulmane (1).

(1) Mahomet comptait principalement sur l'effet des récompenses temporelles et visibles. Il promit une double solde aux troupes qui seraient victorieuses. « La ville et les » bâtimens m'appartiennent, dit le sultan, mais je vous » abandonne les captifs et le butin, les métaux précieux et » les belles femmes. Soyez riches et heureux. Les provin- » ces de mon empire sont nombreuses ; l'intrépide soldat » qui montera le premier sur les murs de Constantinople » sera gouverneur des plus agréables et des plus opulentes, » et telle sera ma reconnaissance qu'il obtiendra plus de » richesses et d'honneur qu'il ne peut en désirer. »

Dès que la nuit commença à couvrir la terre, l'ordre fut donné à tous les guerriers musulmans d'attacher des flambeaux allumés au bout de leurs lances. Ainsi les assiégeans devaient être toujours prêts à livrer un assaut, et les assiégés ne devaient pas avoir un seul moment de sécurité. Cette multitude de flambeaux éclairait au loin l'horizon, et les rivages de la mer (ce sont les expressions d'un historien turc) ressemblaient à un champ couvert de roses et de tulipes. L'empereur ottoman parut alors au milieu de son armée, promit de nouveau à ses soldats le pillage de Bysance, et, pour rendre sa parole plus solennelle, il jura *par l'âme d'Amurat, par quatre mille prophètes, par ses enfans, enfin par son cimeterre*. Toute l'armée fit éclater sa joie et répéta, à plusieurs reprises, cette acclamation: *Dieu est Dieu, et Mahomet est l'envoyé de Dieu*. Quand cette cérémonie guerrière fut achevée, le sultan ordonna, sous peine de mort, qu'on gardât dans tout le camp un profond silence. Dès-lors on n'entendit plus autour de Constantinople que le tumulte confus d'une armée où tout était en mouvement pour les apprêts d'un combat terrible et décisif. 1453

Dans la ville, la garnison veillait sur les remparts et suivait avec inquiétude les mouvemens de l'armée ottomane. On avait entendu avec effroi les acclamations bruyantes des Turcs; le silence qui tout-à-coup les avait suivies, redoublait la terreur. Les lueurs des feux ennemis se réfléchissaient sur le sommet des tours, sur les dômes des églises,

1453 et rendaient plus effrayante l'obscurité qui couvrait la ville. Constantinople, où tous les travaux de l'industrie, où tous les soins ordinaires de la vie avaient été interrompus, était plongée dans un calme profond, sans que personne y connût le repos, ni le sommeil; elle présentait l'aspect lugubre d'une cité qu'un grand fléau avait rendue déserte. Seulement on entendait autour des temples quelques sons plaintifs et la voix de la prière qui implorait la miséricorde du ciel.

Constantin rassembla les principaux chefs de la garnison pour délibérer sur les dangers qui menaçaient l'empire. Dans un discours pathétique il chercha à ranimer le courage et l'espoir de ses compagnons d'armes; parlant aux Grecs de la patrie, aux auxiliaires latins de la religion et de l'humanité, il les exhorta à la patience et surtout à la concorde (1). Les guerriers qui assistaient à

---

(1) Phrantza, qui assista à cette triste assemblée, la décrit d'une manière pathétique : « Les guerriers, armés du » courage du désespoir, versèrent des larmes et s'embras- » sèrent; malgré leurs familles et leurs richesses, ils se » dévouèrent à la mort. Chacun des chefs se rendit à son » poste et passa la nuit à faire sur le rempart une garde » vigilante. »

Phrantza et Léonard de Chio mettent tous deux dans la bouche de l'empereur un discours différent. Celui que lui attribue Léonard montre plus d'égards pour les Latins qui servaient d'auxiliaires. Le discours que Phrantza rapporte a plutôt l'air d'un sermon que d'une harangue digne du prince et de la circonstance.

ce dernier conseil écoutèrent l'empereur dans un morne silence; ils n'osaient s'interroger les uns les autres sur des moyens de défense que tous jugeaient inutiles. Ils s'embrassèrent en pleurant et retournèrent sur les remparts, remplis des plus tristes pensées. 1453

L'empereur entra dans l'église de Ste.-Sophie, où il reçut le sacrement de la communion; la tristesse qu'on remarquait sur son visage, la pieuse humilité avec laquelle il sollicitait l'oubli de ses torts, le pardon de ses fautes, les paroles touchantes qu'il adressa au peuple et qui ressemblaient à d'éternels adieux, durent redoubler la consternation générale. Enfin se leva le dernier jour de l'empire romain : c'était le 29 mai; les trompettes et les tambours se firent entendre dans le camp des Turcs; la multitude des soldats musulmans se précipite vers les murailles de la ville. L'assaut est livré à-la-fois du côté du port et vers la porte St.-Romain. Dans le premier choc, les assaillans trouvent partout une vive résistance; les Catalans, les Génois montrèrent tout ce que peut le courage des Francs. Paléologue combattait à la tête des Grecs, et la seule vue de la bannière impériale remplissait de crainte les guerriers ottomans. Trois cents archers, venus de l'île de Crète, soutinrent glorieusement l'ancienne renommée des Crétois, par leur valeur et par leur adresse à lancer des flèches. Dans cette brave milice il est juste de distinguer le cardinal Isidore, qui avait fait réparer à ses frais les fortifications qu'il était chargé de dé-

1453 fendre, et qui combattit jusqu'à la fin du siége, à la tête des soldats qu'il avait amenés d'Italie. L'histoire doit aussi des éloges aux moines de St.-Basile, qui avaient sans doute adopté le parti de l'union, et dont la valeur et la mort glorieuse expièrent l'aveugle et fatale obstination du clergé de Bysance.

L'historien Phrantza compare les rangs pressés des Musulmans à une corde serrée et tendue qui aurait entouré la ville (1). Les tours qui défendaient la porte St.-Romain s'étaient écroulées sous les coups du belier et les décharges de l'artillerie ottomane (2). Les murs extérieurs avaient été emportés; les morts et les blessés, confondus avec les ruines, avaient comblé les fossés. Sur cet horrible champ de bataille, les défenseurs de Bysance combattaient toujours; rien ne pouvait lasser leur constance, ni ébranler leur courage.

Après deux heures d'un choc effroyable, Mahomet s'avance avec l'élite de ses troupes et dix mille janissaires. Il paraissait au milieu d'eux une massue à la main, semblable à l'ange de la destruc-

(1) Ducas dit que deux cent cinquante mille Turcs prirent part à l'assaut général. Il ne comprend pas dans ce nombre les dix mille gardes, les matelots et les soldats de marine.

(2) Coggia-effendi parle ainsi des brèches faites aux murailles de la ville: « Les remparts de Constantinople, *semblables au cœur d'un amant malheureux*, furent percés en mille endroits. »

tion; ses regards menaçans animaient l'ardeur des 1453
soldats ; il leur montrait du geste les lieux qu'il fallait attaquer. Derrière les bataillons qu'il conduisait, une troupe de ces hommes que le despotisme charge d'exécuter ses vengeances, punissait ou contenait ceux qui voulaient fuir et les forçait de courir au carnage. La poussière qui s'élevait sous les pas des combattans, la fumée de l'artillerie, couvraient l'armée et la ville. Le bruit des tambours et des clairons, le fracas des ruines, l'explosion du canon, le choc des armes, ne permettaient plus d'entendre la voix des chefs; les janissaires combattaient en désordre, et Constantin, qui l'avait remarqué, exhortait ses soldats à faire un dernier effort, lorsque le sort du combat changea tout-à-coup. Justiniani ayant été atteint d'une flèche, la douleur que lui causa sa blessure lui fit abandonner le champ de bataille (1). Les Génois et la

(1) L'historien turc Coggia raconte ainsi la blessure de Justiniani. « Le général des Francs, plein de malice, monta sur les remparts, afin de repousser les cohortes de la foi. Au moment même, un jeune Musulman, *se tenant à la corde de la ferme résolution*, s'élança comme une araignée sur les murs de la place; et ayant allongé de bas en haut son épée, fit envoler d'un seul coup l'*âme* de cet infidèle, comme on chasse le hibou du sein d'une ruine. A cette vue, les Francs se précipitèrent dans le chemin de la fuite, etc. » On voit que ce récit n'est pas conforme à celui des historiens grecs et latins qui nous paraissent ici plus dignes de foi. Phrantza censure avec amertume l'évasion de Justiniani; Ducas en parle avec plus de modération; Léonard de Chio

1453 plupart des auxiliaires latins suivirent son exemple. Les Grecs, restés seuls, sont bientôt accablés par le nombre ; les Turcs franchissent les remparts, s'emparent des tours, brisent les portes. Constantin combattait encore ; mais bientôt percé de coups (1), il tombe dans la foule des morts, et Constantinople reste sans chefs et sans défenseurs.

Quel spectacle que celui d'un empire qui n'a plus qu'un moment d'existence et qui va finir au milieu des fureurs de la guerre et sous le glaive des barbares ! Tout-à-coup la société n'a point de liens qui ne se brisent ; la religion, la patrie, la nature, n'ont plus de lois qu'on puisse invoquer ; la sagesse et l'expérience ne donnent plus que des conseils inutiles. Tout ce que la vertu, le gé-

---

s'élève avec indignation contre ce général : l'historien Folietta dit qu'une blessure grave le força de se retirer du combat.

(1) Coggia-effendi raconte ainsi les derniers momens de Constantin : « Le prince grec rencontrant des Musulmans occupés de pillage, en tua plusieurs. L'un de ces Musulmans, noyé dans son sang, et vivant encore, se relève tout-à-coup, animé par le désespoir ; il précipite l'ennemi de l'islamisme de dessus sa selle dorée, le renverse sur la terre noire, et fait pleuvoir sur sa tête *les fourmis de son cimeterre guerrier*. Ceux qui accompagnaient l'empereur s'enfuirent, aucun d'eux ne resta dans le lieu du combat. »

Ducas dit que l'empereur fut tué par deux soldats turcs ; et Chalcondyles, qu'il fut blessé à l'épaule et ensuite écrasé sous la porte de la ville. Phrantza, entraîné par son désespoir, se précipita au milieu des Turcs, et ne fut pas témoin de la mort de Constantin.

nie, la valeur même, peuvent avoir d'ascendant et 1453
d'éclat, ne sert plus à distinguer ni à protéger les citoyens. Ces magnifiques palais qui faisaient l'orgueil des princes, personne ne les possède plus. Parmi les nombreux édifices d'une grande capitale, personne n'a plus d'asile ni de demeure. La cité n'a plus de guerriers ni de magistrats, de nobles ni de plébéiens, de pauvres ni de riches, et toute la population n'est plus qu'un troupeau d'esclaves qui attend avec effroi la présence d'un maître irrité. Telle était Constantinople au moment où les vainqueurs se préparaient à y entrer.

Lorsque quelques-uns de ceux qui avaient défendu les remparts (1) rentrèrent dans la ville en annonçant l'arrivée des Turcs, on ne voulut pas les croire ; lorsqu'on vit arriver les bataillons musulmans, le peuple, dit l'historien grec Ducas, *étoit à moitié mort de frayeur et ne pouvoit plus respirer*. La multitude fuyait dans les rues sans

(1) Un janissaire, nommé Hassan, d'une stature gigantesque et d'une force d'athlète, mérita le premier la récompense promise par le sultan. Le cimeterre d'une main et le bouclier de l'autre, il escalada le mur extérieur. De trente guerriers qui marchaient sur ses traces dix-huit périrent sous le fer de l'ennemi. Parvenu au sommet et s'y défendant avec douze de ses camarades, il fut précipité dans le fossé. Il se releva sur ses genoux, mais il fut bientôt écrasé par une grêle de dards et de pierres. (Voy. l'historien Ducas et Coggia-effendi.)

1453 savoir où elle allait et jetant des cris déchirans. Des femmes, des enfans, des vieillards couraient dans les églises, comme si les autels du Christ eussent été un asile contre les farouches disciples de Mahomet.

Nous n'avons point à décrire les désastres qui suivirent la prise de Constantinople. Le massacre des habitans désarmés, la ville livrée au pillage (1), les lieux saints profanés, les vierges et les matrones accablées d'outrages, une population entière chargée de chaînes : tels sont les récits lamentables qu'on retrouve à-la-fois dans les annales des Turcs, des Grecs et des Latins (2). Tel fut le

(1) L'historien turc que nous avons cité parle ainsi de la prise et du pillage de Constantinople : « Avec la permission du sultan, les troupes fortunées pillèrent la ville durant trois jours et trois nuits, et firent jouir *l'œil de leur espoir de la vue des beautés grecques au sourire doux comme le sucre.* » Le même historien ajoute : « Le troisième jour, les héraults de la cour sublime firent connaître la volonté de Mahomet, aussi absolue que le destin : c'était que les soldats cessassent le pillage, *ne fissent de mal à personne, et demeurassent tranquilles.* Cet ordre auguste ayant été exécuté, les glaives rentrèrent dans le fourreau, et les *arcs dans l'angle du repos.* »

(2) Après avoir célébré la dernière victoire de l'islamisme, qui fit taire le *bruit détestable des cloches,* et qui fit disparaître dans les églises *les viles idoles qui les souillaient,* l'historien turc termine ainsi son récit : « Ce séjour enchanté, qui rivalise avec *la citadelle verte du ciel,* trop longtemps rempli d'*insectes* et de *reptiles*, devint, par la grâce du créateur, la demeure des unitaires ; et la clef de ce-

sort de cette ville, que de fréquentes révolutions 1453
avaient couverte de ruines, et qui devint enfin le jouet et la proie d'un peuple qu'elle avait long-temps méprisé. Si quelque chose peut consoler, au milieu de tant de scènes déchirantes, c'est la vertu de Constantin, qui ne voulut point survivre à sa patrie, et dont la mort fut la dernière gloire de l'empire d'Orient.

Lorsqu'on voit la faiblesse de l'empire grec et la puissance de ses ennemis, on s'étonne qu'il ait résisté si long-temps. Les Ottomans avaient toutes les passions qui favorisent la conquête; les Grecs n'avaient aucune des qualités qui servent à la défense: pour s'en convaincre on n'a qu'à voir agir les deux peuples. Lorsque Mahomet eut annoncé son entreprise, les Ottomans accoururent en armes de toutes les parties de son empire; tandis qu'à la première nouvelle du siége, une grande partie de la population de Constantinople avait déserté la ville. On a vu que les derviches encourageaient les soldats musulmans, et leur présentaient la guerre contre les Grecs comme une guerre sainte. Les prêtres grecs, au contraire, décourageaient les défenseurs de Bysance, et peu s'en fallait qu'ils ne regardassent la résistance de Constantin comme une action sacrilége. Au milieu des assauts livrés à la ville impériale, les soldats turcs, pour combler les fossés, y jetaient

---

pays, ainsi conquis, *ouvrit la serrure de bien des choses difficiles.* »

1453 leurs tentes et leurs bagages, préférant la victoire à tout ce qu'ils possédaient. On sait que dans le même temps, les plus riches des Grecs s'occupaient d'enfouir leurs richesses, préférant leurs trésors à la patrie (1). Nous pourrions ajouter d'autres traits remarquables ; mais ceux-ci montrent assez de quel côté était la force. Ce qui devait surtout faire présager la ruine de Bysance, c'est le peu de confiance que les Grecs avaient dans la durée de leur empire. Jamais les anciens Romains ne montrèrent plus la puissance et l'ascendant de leur patriotisme, qu'en appelant Rome : *la ville éternelle*. Constantinople vit diminuer le nombre et s'affaiblir le courage de ses défenseurs, en proportion de la facilité avec laquelle s'accréditaient, parmi le peuple, des prédictions sinistres sur sa ruine prochaine.

Lorsque Bysance, au commencement du XIIIe. siècle, tomba sous les coups des Latins, l'empire avait encore de grands moyens de défense, et cependant vingt mille croisés en firent la conquête ; ce qui met la valeur des Francs bien au-dessus de celle des Turcs. Ce serait peut-être ici le lieu d'examiner quelle fut l'influence des croisades sur

(1) Phrantza rapporte que le grand duc Lucas Notaras ayant présenté à Mahomet un riche trésor qu'il avait conservé pour adoucir l'humeur de ce prince, le sultan lui reprocha en termes très durs de n'avoir pas fait usage de ces richesses pour secourir son empereur, son maître, sa ville et sa patrie. (Liv. III, ch. 18.)

les destinées de l'empire d'Orient. Dans la pre- 1453
mière expédition des Latins, l'Asie mineure se trouva délivrée des Turcs, qui étaient déjà maîtres de Nicée et qui menaçaient Constantinople; mais les croisés vendirent trop chèrement leurs services: d'une part la violence, de l'autre la perfidie, troublèrent l'harmonie qui aurait dû subsister entre les Grecs et les Latins. Enfin la prise de Constantinople par les Francs porta un coup mortel à l'empire de Bysance (1). Au milieu de la guerre, le schisme s'accrut par la haine, et le schisme à son tour entretint et redoubla la haine réciproque. Cette division favorisa les progrès des Turcs et leur ouvrit les portes de Constantinople.

Les barbares qui renversèrent l'empire d'Occident, avaient adopté la religion et les mœurs des peuples vaincus; ce qui fit disparaître peu à peu les traces de l'invasion et de la conquête. Les Turcs, au contraire, voulaient faire triompher le Coran; ils voulaient établir leurs lois et leurs usages dans tous les lieux où ils portaient leurs armes. Dès qu'ils furent les maîtres de Bysance, la religion, les mœurs, le langage, les souvenirs de la Grèce, le nom même de la ville conquise, tout fut détruit, tout fut changé. Comme la capitale qu'ils venaient de conquérir était pour les infidèles la

---

(1) Les Latins, dit Gibbon, n'avaient renversé que son empire (de Constantinople); mais les Musulmans vainqueurs renversèrent sa religion.

1453 porte de l'Occident, l'Europe chrétienne qui, pendant deux siècles, avait envoyé ses flottes et ses armées en Asie, dut à la fin trembler pour elle-même. Dès-lors les croisades prirent un nouveau caractère et ne furent plus que des guerres défensives.

FIN DU LIVRE XIX.

HISTOIRE DES CROISADES.

CROISADES CONTRE LES TURCS.

LIVRE XX.

L'OCCIDENT n'avait vu qu'avec indifférence les dangers qui menaçaient l'empire grec; en apprenant le dernier triomphe de Mahomet, tous les peuples chrétiens furent saisis d'effroi: on croyait déjà voir les janissaires renverser les autels de l'Évangile dans la Hongrie et dans l'Allemagne. On frémissait à la pensée que l'Italie n'échapperait point à la domination des Turcs, et qu'un jour on entendrait prêcher le Coran dans les églises de Rome changées en mosquées. De toutes parts des murmures s'élevaient contre le pape Nicolas V, auquel on reprochait de n'avoir pas prêché une croisade pour prévenir le malheur que déplorait toute la chrétienté. Quelques secours envoyés avant le siége auraient, en effet, sauvé Constantinople; mais la ville une fois tombée au pouvoir des barbares, cette perte devenait irréparable. La réunion de toutes les puissances chrétiennes pouvait seule 1453

1453 arracher aux Turcs leur conquête, et cette réunion rencontrait chaque jour de plus grands obstacles.

En vain, pour ébranler encore une fois l'Occident, l'éloquence des orateurs chrétiens s'adressa tantôt à la douleur, tantôt à la piété des fidèles(1); en vain on employa tour-à-tour l'ascendant des idées religieuses et celui de la chevalerie: tout le monde déplora les progrès des Turcs; mais une aveugle résignation, ou plutôt une cruelle indifférence prit bientôt la place de la consternation universelle.

Peu de mois après la prise de Constantinople, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, rassembla à Lille en Flandre toute la noblesse de ses états; et, dans une fête dont l'histoire nous a conservé le récit fidèle, il chercha à réveiller le zèle et la valeur des preux, par le spectacle de tout ce qui pouvait alors frapper leur imagination chevaleresque. On présenta d'abord à l'assemblée un grand nombre de tableaux et de scènes curieuses, parmi

(1) Le souverain pontife rédigea un diplôme apostolique dans lequel, après avoir fait un tableau des maux effrayans que les Turcs avaient déjà faits à l'Église, il exhortait tous les fidèles à se croiser contr'eux. Il accordait pour cette guerre tous les fruits et revenus que la chambre apostolique recevait de tous les bénéfices des archevêques, évêques, abbés, etc., et la dîme des revenus des cardinaux, etc. Il recommandait à toutes les puissances de faire la paix. Ce diplôme est daté de Rome, la veille des calendes d'octobre 1453.

lesquels on remarquait les travaux d'Hercule, les aventures de Jason et de Médée, les enchantemens de Mélusine (1). On vit ensuite arriver dans la salle du festin, le simulacre d'un éléphant conduit par un géant sarrasin, et portant une tour, d'où sortit une matrone vêtue de deuil, qui représentait l'Eglise chrétienne. L'éléphant étant arrivé devant la table du duc de Bourgogne, la dame captive récita une longue complainte en vers sur les maux dont elle était accablée, et, s'adressant aux princes, aux ducs et aux chevaliers, elle se plaignit de la lenteur et de l'indifférence qu'ils mettaient à la secourir. Alors parut un hérault d'armes qui portait à la main un faisan, oiseau que la chevalerie avait adopté comme le symbole et le prix de la bravoure. Deux nobles demoiselles et plusieurs chevaliers de la Toison-d'or s'approchèrent du duc, et lui présentèrent l'oiseau des braves, le priant de *les avoir en souvenance*. Philippe-le-Bon, qui savait, dit Olivier de la Marche, à quelle intention *il avoit ce banquet*, jeta un regard de compassion sur la *dame Sainte-Eglise* (2), 1453

---

(1) Olivier de la Marche, après avoir fait la description de la fête et des divers spectacles offerts aux yeux des convives, ajoute : « Tels furent les entremets moudains de » cette fête, et laisserai à tant à en parler, pour compter » d'un entremets pitoyable, qui me semble le plus spécial » des autres, etc. »

(2) Olivier de la Marche dit que le duc de Bourgogne avait déjà entrepris, trois ans auparavant, de faire une

1453 et tira de son sein un écrit que le hérault d'armes lut à haute voix. Dans cet écrit, le duc *vouoit premièrement à Dieu, son créateur, à la très sainte Vierge, et après aux dames et au faisan*, que « s'il plaisoit au roi de France d'exposer son » corps pour la défense de la foi chrétienne, et » résister à la damnable entreprise du Grand-Turc, » il le serviroit de sa personne et de sa puissance au- » dit saint voyage, le mieux que Dieu lui en don- » neroit la grâce; si ledit roi commettoit à cette » sainte expédition aucun prince de son sang ou » autre seigneur, il s'engageoit à leur obéir; et si, » pour ses grandes affaires, il n'étoit disposé d'y » aller, ni d'y envoyer, et que d'autres puissans » princes prissent la croisée, il s'offroit de les ac- » compagner le plus avant qu'il pourroit. Si, du- » rant le saint voyage, il pouvoit par quelque voie » ou manière que ce fût, savoir ou congnoistre que » ledit Grand-Turc eût volonté d'avoir affaire à » lui corps à corps, lui, Philippe, pour ladite foi » chrétienne, le combattroit, volontiers avec le » secours de Dieu tout-puissant, et de sa très » douce vierge mère, lesquels il appeloit toujours » à son aide. »

La dame Sainte-Église remercia le duc du zèle qu'il montrait pour sa défense. Tous les seigneurs et chevaliers qui étaient présens invoquèrent, à

---

croisade contre les Turcs, dans une assemblée tenue à Mons.

leur tour, le nom de Dieu et de la Vierge, sans ou- 1453
blier les dames et le faisan, et jurèrent de consacrer leurs biens et leur vie au service de Jésus-Christ et de *leur très redouté seigneur le duc de Bourgogne.* Tous exprimèrent le plus ardent enthousiasme. Quelques-uns se distinguèrent par la bizarrerie et la singularité de leurs promesses. Le comte d'Etampes, neveu de Philippe-le-Bon, s'engageait à proposer un cartel à *aucuns grands princes et seigneurs de la compagnie du Grand-Turc*, et promettait de les combattre *corps à corps, deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, cinq à cinq*, etc. Le bâtard de Bourgogne jurait de livrer un combat à un Turc, en quelque manière qu'il *voulût requérir*, et prenait l'engagement de faire porter le défi *en l'hostel du Turc.* Le seigneur de Pons faisait le serment de ne séjourner dans aucune ville jusqu'à tant « que il eût trouvé » un Sarrasin qu'il pût combattre corps à corps, » à l'aide de Notre-Dame, pour l'amour de laquelle jamais il ne coucheroit dans un lit le » samedi, avant l'entier accomplissement de son » vœu. »

Un autre chevalier s'engageait, du jour de son départ, *à ne manger le vendredi chose qui eût reçu mort* « jusqu'à ce qu'il se fût trouvé aux prises » avec un ou plusieurs ennemis de la foi : si la » bannière de son seigneur et celle des Sarrasins » étoient déployées pour le combat, il faisoit vœu » d'aller droit à la bannière du Grand-Turc, » *de la trébucher par terre ou de mourir à la*

1453 » *peine* (1). » Le seigneur de Toulongeon, arrivé au pays des infidèles, devait défier un des hommes d'armes du Grand-Turc, et le combattre en présence de son seigneur le duc de Bourgogne, ou si le Sarrasin ne voulait pas venir, il se proposait d'aller le combattre en présence dudit Grand-Turc, *moyennant qu'il pût avoir bonne sûreté.*

Toutes ces promesses, qui ne furent point accomplies, servent du moins à nous faire connaître l'esprit et les mœurs de la chevalerie. La naïve confiance qu'avaient les chevaliers dans leurs armes nous montre combien ils connaissaient peu les ennemis auxquels ils déclaraient ainsi la guerre.

Lorsque chacun eut exprimé ses vœux, une dame vêtue de blanc et portant sur le dos cette inscription en lettres d'or : *grâce-Dieu*, vint saluer l'assemblée et présenta douze dames avec douze chevaliers. Ces dames figuraient douze vertus ou

---

(1) Quelques historiens modernes qui ont parlé de ces vœux des chevaliers, en ont exagéré la bizarrerie. Je vois entr'autres, dans l'un de ces auteurs, M. de Salaberry, *Histoire de l'empire ottoman*, cette phrase : *Enfin, ce qui donne une idée de la dévotion de ces croisés nouveaux, il y en eut un qui voua que si, jusqu'au moment du départ, il ne pouvoit obtenir les faveurs de sa dame, il épouseroit la première demoiselle qu'il trouveroit ayant vingt mille écus.* Nous n'avons rien trouvé de semblable, ni dans Monstrelet, ni dans Olivier de la Marche, qui sont les seuls auteurs du temps qui parlent de cette fête.

qualités dont elles portaient le nom sur l'é- 1453
paule : *foi*, *charité*, *justice*, *raison*, *prudence*, *tempérance*, *force*, *vérité*, *largesse*, *diligence*, *espérance*, *vaillance*; telles étaient les vertus de la chevalerie qui devaient présider à la croisade.

En lisant la description de cette fête chevaleresque, on a pu voir tout ce qui restait alors des sentimens belliqueux et de l'héroïque piété qui avaient animé les compagnons de Godefroi, de Louis VII, de Philippe-Auguste et du roi Richard. Lorsqu'on se rappelle le concile de Clermont, les prédications de Pierre l'Hermite et de saint Bernard, l'enthousiasme grave, la dévotion austère qui présidaient aux sermens des premiers croisés; lorsqu'on voit ensuite les solennités brillantes de la chevalerie, les promesses moitié profanes, moitié religieuses des chevaliers, enfin tous les spectacles mondains au milieu desquels on proclamait la guerre sainte, on se sent tout-à-coup transporté dans un autre siècle et dans une société nouvelle. La religion, qui avait précipité l'Europe sur l'Asie, n'a plus d'empire, si les dames ne sont ses interprètes, et si les prédications de l'Église ne se mêlent aux fêtes et aux usages de la chevalerie.

On sait au reste que ce genre de prédications ne laissa point une impression profonde et durable dans le cœur des chevaliers. Il n'eut surtout aucune influence sur la multitude, qui n'assistait point à ce spectacle, et qui n'y aurait rien com-

1453 pris si elle y eût assisté. Il n'en était pas ainsi dans les assemblées des fidèles, convoquées par le chef de l'Église, où tout le monde était appelé, où le peuple, comme les grands, se passionnait pour la défense de la cause commune et des opinions dominantes. Aussi ne peut-on s'empêcher ici de reconnaître que l'esprit religieux fut toujours le mobile le plus actif et le plus puissant parmi les hommes, et que dans les siècles dont nous retraçons l'histoire, aucun autre mobile pris dans les passions humaines n'aurait pu remuer le monde, comme celui qui avait produit et entretenu l'enthousiasme des croisades.

Cependant quelques hommes pieux firent d'incroyables efforts pour faire revivre les premiers temps des guerres saintes. Jean Capistran (1), moine de Saint-François, et Sylvius-Æneas, évêque de Sienne, ne négligèrent aucun des moyens qui pouvaient enflammer les esprits et ranimer la dévotion belliqueuse des croisés. Le premier, qui passait pour un saint, parcourait les cités de l'Allemagne et de la Hongrie, en parlant au peuple assemblé des périls de la foi et des menaces des mécréans. Le second, l'un des évêques les plus éclairés de son temps, versé dans les lettres grecques et latines, orateur et poète, exhortait les princes à prendre les armes, pour prévenir l'invasion de leurs propres états et sau-

(1) Jean Capistran était d'une famille noble de l'Anjou.

ver la république chrétienne d'une prochaine destruction. 1453

Æneas-Sylvius écrivit au souverain pontife, et s'efforça de réveiller son zèle, en lui disant que la perte de Constantinople flétrirait éternellement son nom, s'il ne faisait tous ses efforts pour abattre la puissance des Turcs. Le pieux orateur se rendit à Rome, et prêcha la croisade dans un consistoire (1); pour montrer la nécessité d'une guerre sainte, il cita tour-à-tour devant le pape et les cardinaux, l'autorité des philosophes grecs et celle des pères de l'Église. Il déplora la servitude de Jérusalem, berceau du christianisme, la servitude de la Grèce, mère des sciences et des arts. Æneas célébra le courage héroïque des Allemands, le noble dévouement des Français, le généreux orgueil des Espagnols, l'amour de la gloire qui animait les peuples de l'Italie. Le roi de Hongrie, dont le royaume était menacé par Mahomet II, assistait à cette assemblée. L'orateur de la croisade, montrant ce prince au souverain pontife et aux prélats, les conjura de prendre pitié de ses larmes.

Frédéric III, empereur d'Allemagne, avait eu

(1) On trouve dans le tom. II de la Collection des historiens allemands de Struve, le discours qu'Æneas-Sylvius prononça dans le consistoire pour proposer, de la part de l'empereur Frédéric III, un *passage général.* (Voyez-en l'extrait dans la *Biblioth. des Croisades*, tom. II, pag. 21.)

1453 même temps écrit (1) à Nicolas V, pour le conjurer de sauver la chrétienté. « Les paroles sorties de » la bouche de l'homme ne pouvaient donner une » idée du malheur que venait d'éprouver l'Église » catholique, ni faire connaître toute la férocité » de ce peuple qui désolait la Grèce et menaçait l'Occident. » L'empereur invitait le pape à réunir contre cet ennemi formidable toutes les puissances chrétiennes, annonçant qu'il allait lui-même convoquer les princes et les états de l'Allemagne. Le pape applaudit aux intentions de l'empereur, et ses légats furent envoyés aux diètes de Ratisbonne et de Francfort. Æneas-Sylvius prêcha de nouveau la croisade (2) contre les Turcs dans ces deux assemblées. Le duc de Bourgogne, qui s'y était rendu, renouvela, en présence des princes et des états de l'empire, le serment qu'il avait fait *à Dieu*, *à la Vierge*, *aux dames et au faisan*.

Des députés hongrois vinrent annoncer que les rives du Danube et les frontières d'Allemagne allaient être envahies par les Turcs, si, de toutes parts, on ne se hâtait de prendre les armes. La diète arrêta qu'on enverrait contre les Turcs dix mille hommes de cavalerie et trente-deux mille

(1) La lettre de l'empereur Frédéric III est datée de l'année même de la prise de Constantinople.

(2) Le discours que prononça Æneas-Sylvius à la diète de Francfort se trouve dans le recueil de ses lettres, no. 131. (Voyez aussi l'historien Gobelin Persona.)

hommes d'infanterie. Mais comme on ne décida 1453
rien sur la manière de lever cette armée, et sur les moyens de l'entretenir, on vit bientôt se ralentir l'enthousiasme de la croisade, et personne ne se présenta pour s'opposer aux progrès des Ottomans. Æneas-Sylvius nous explique, dans une de ses lettres, les causes de cette indifférence et de cette inaction de la chrétienté.

« L'Europe chrétienne n'était qu'un corps sans » tête, qu'une république sans magistrats et sans » lois (1); le pape et l'empereur, autorités imposantes par leur nom, inspiraient le respect et » non l'obéissance. Quant aux autres princes, » chacun s'occupait de ses propres intérêts, et ces » intérêts étaient souvent un sujet de guerre. Que » deviendrait une armée levée chez plusieurs nations, animée de mille passions diverses, parlant » des langues différentes, toujours près d'être » vaincue, si elle était en petit nombre, succombant par sa propre masse, si elle était nombreuse? qui entreprendrait de lui donner des » armes, des vivres, une discipline? quel chef » contiendrait jamais sous les mêmes drapeaux les » Français et les Anglais, les soldats de Gênes et » ceux de l'Aragon, les guerriers de l'Allemagne » et les milices de la Hongrie et de la Bohême? »

Æneas-Sylvius démontrait ainsi l'impossibilité de la croisade, et toujours entraîné par son zèle, il passa sa vie à la prêcher. Pendant qu'il haran-

(1) Voyez la lettre 127 que nous venons de citer.

1453 guait inutilement les princes d'Allemagne, le pape cherchait à rétablir la concorde parmi les États de l'Italie. L'ascendant de l'autorité pontificale ne put réussir à calmer les esprits, et la paix fut l'ouvrage d'un pauvre ermite dont les paroles étaient toutes puissantes sur le cœur des fidèles. Le frère Simonet, sorti tout-à-coup de sa retraite, parcourait les cités, et, s'adressant aux peuples et aux princes, il les exhortait à se réunir contre les ennemis de Jésus-Christ: à la voix du saint orateur, Venise, Florence, le duc de Milan, déposèrent les armes. Une ligue se forma, dans laquelle entrèrent la plupart des républiques et des principautés de l'Italie; mais cette ligue ne produisit rien, parce que le zèle des confédérés ne fut dirigé ni par le pape, qui devait donner le signal et l'exemple, ni par l'empereur d'Allemagne, qui promettait sans cesse de se mettre à la tête d'une croisade, et restait dans ses états. Frédéric III était retenu par son avarice, et surtout par un *excessif amour du repos* que lui reprochent les chroniques contemporaines. Nicolas V, passionné pour l'antiquité savante, toujours entouré d'érudits, s'occupait bien plus de recueillir les trésors littéraires de Rome et d'Athènes que de délivrer la ville de Constantin. Lorsque les Turcs prenaient Bysance, il faisait traduire, à grands frais, les plus célèbres des auteurs grecs; et l'on peut croire que les décimes levées pour la croisade furent quelquefois employées à l'acquisition des chefs-d'œuvre de Platon, d'Hérodote ou de Thucydide.

Nicolas se borna à quelques exhortations adressées aux fidèles, et mourut (1) sans avoir aplani aucune des difficultés qui s'opposaient à l'entreprise d'une guerre sainte. Calixte III, qui lui succéda, montra plus de zèle (2), et, dès le commencement de son pontificat, il envoya des légats et des prédicateurs dans toute l'Europe, pour proclamer la croisade et lever des décimes. Une ambassade du pontife alla solliciter les rois de Perse et d'Arménie et le kan des Tartares de se réunir aux chrétiens d'Occident pour faire la guerre aux Turcs. Seize galères, construites avec le produit des décimes, se mirent en mer sous le commandement du patriarche d'Aquilée, et montrèrent le pavillon de saint Pierre dans l'archipel 1457

(1) Le pape Nicolas V mourut le 24 avril 1455. François Pilèphe, dans une lettre adressée à Calixte III, parle de son prédécesseur, dont il loue la piété et surtout la munificence envers les lettres et les lettrés. Presque tous les historiens du temps font mention des encouragemens que ce pontife donna aux sciences. Il enrichit, dit Jannotius Manettus, la bibliothèque pontificale de plus de cinq mille manuscrits.

(2) Le premier soin de Calixte, élevé au trône pontifical, fut de renouveler le vœu qu'il avait déjà fait, selon l'historien Platina, de réprimer la fureur des Turcs. Jean Coclæus, dans son *Hist. des Huss.*, liv. II, nous a conservé la formule de ce serment. Platina, Coclæus, Pilèphe, Æneas-Sylvius, s'accordent à dire que Calixte envoya dans toute l'Europe des prédicateurs pour exciter les peuples à la guerre contre les Turcs. Le diplôme qu'il adressa à ce sujet est daté de Saint-Pierre de Rome, aux ides de mai 1455.

1457 et sur les côtes de l'Ionie et de l'Asie mineure. Saint Antonin (1) harangua le pape au nom de la ville de Florence, et lui promit le concours de toutes les puissances de la chrétienté, si Sa Sainteté ouvrait les *trésors de l'Église*, et si par ses exhortations évangéliques, elle appelait tous *les ouvriers à la moisson*. Calixte III s'adressa au chef de l'empire, qui ne lui épargnait point les conseils pour les affaires de la guerre sainte, et l'invita à donner l'exemple. Mais l'indolent Frédéric se contenta de renouveler ses promesses; et tandis que l'empereur exhortait ainsi le pontife à proclamer la croisade, que le pontife, de son côté, exhortait l'empereur à prendre les armes, les Ottomans pénétrèrent dans la Hongrie, et s'avancèrent contre Belgrade.

Cette ville, l'un des boulevards de l'Occident, ne recevait aucun secours de la chrétienté. Il ne lui restait d'espérance que dans la valeur d'Hunniades et dans le zèle apostolique de Jean Capistran. L'un commandait les troupes des Hongrois, et les entraînait par son exemple; l'autre, qui, par ses prédications, avait rassemblé un grand nombre de croisés allemands, animait au combat les

(1) Le discours que saint Antonin prononça dans cette occasion nous a été conservé par lui-même dans sa chronique, liv. XXII, ch. 16; mais il a eu la modestie de cacher son nom. Nous savons qu'il est de lui par l'historien Leander, *De viris illust. ord. præd.*, liv. III, *in Vita S. Anton.* L'annaliste Raynaldi l'a donné en entier, ad ann. 1453, nos. 21 et suiv.

soldats chrétiens, et leur inspirait une ardeur invincible. 1457

Les chroniques contemporaines nous apprennent qu'à cette époque deux comètes se montrèrent dans le ciel; l'une paraissait avant l'aurore, l'autre après le coucher du soleil; les peuples de la chrétienté croyaient y voir le signal prophétique des plus grands malheurs; et comme le plus grand des malheurs qu'on eût alors à redouter était l'invasion des Turcs, Calixte voulut profiter de cette disposition générale des esprits pour les ramener à l'idée d'une croisade. Il exhorta les chrétiens à la pénitence; il leur présenta la guerre sainte comme un moyen d'expier leurs fautes et d'apaiser la colère céleste.

Cependant on ne prit les armes que dans les pays menacés par les Turcs. Ce fut alors que le souverain pontife ordonna que chaque jour, à midi, on sonnerait les cloches dans toutes les paroisses afin d'avertir les fidèles de prier pour les Hongrois et pour tous ceux qui combattaient contre les Turcs. Calixte accordait les indulgences à tous les chrétiens qui, à ce signal, répéteraient trois fois l'oraison dominicale et la salutation angélique. Telle fut l'origine de l'*Angelus*, que les usages de l'Église ont consacré et conservé jusqu'aux temps modernes.

Le ciel fut touché sans doute de ces ferventes prières qui s'élevaient ensemble et à la même heure de tous les points de l'Europe chrétienne. Mahomet avait conduit son armée devant Belgrade; après avoir établi leur camp, dit l'historien Cog-

1457 gia-effendi, les Turcs se précipitèrent sur la ville, *comme les abeilles vers leur ruche*, mais ils trouvèrent une résistance invincible. Le siége durait depuis quarante jours, lorsqu'Hunniades et le moine Capistran accoururent au secours des assiégés, l'un conduisant de nombreux bataillons, l'autre n'ayant pour triompher de l'ennemi que sa pieuse éloquence et ses ardentes prières (1). Dans un seul combat, les soldats chrétiens mirent en fuite l'armée de Mahomet, et détruisirent la flotte ottomane qui couvrait le Danube et la Save. Hunniades fit des prodiges de valeur; au moment du plus grand péril, on vit Capistran parcourir les rangs de l'armée chrétienne, portant une croix à la main et répétant ces paroles: *victoire, Jésus!*

---

(1) Jean Taliacoti et Nicolas de Fara, compagnons de Jean Capistran, lui attribuent l'honneur de la victoire de Belgrade. Selon eux, Hunniades avait défendu, sous peine de mort, à ses soldats, de passer la Save, de peur que l'infanterie des chrétiens ne fût foulée aux pieds dans la plaine par la cavalerie des Turcs; mais Jean Capistran, à la tête d'un petit nombre de croisés, méprisa cette défense et traversa la Save, en criant: *Voilà le jour que nous attendions, passons.* Presque toute l'armée chrétienne le suivit. Les Turcs abandonnèrent leurs machines et furent tués ou dispersés au nom de *Jésus*, que répétaient tous les soldats chrétiens. On dit qu'on avait vu des anges exciter les croisés au combat. La bataille avait duré six heures. Capistran, dans une lettre adressée au pape, dit qu'il y eut vingt-quatre mille Turcs de tués et trois cents machines de guerre enlevées à l'ennemi. (Consultez les *Annal. ecclés.*, ann. 1457, nos. 30 et suiv.)

victoire! Plus de vingt mille Musulmans perdirent 1458
la vie dans la bataille ou dans la fuite; le sultan fut blessé au milieu de ses janissaires, et s'éloigna précipitamment de Belgrade avec son armée vaincue. Toute l'Europe remercia le ciel de cette victoire, à laquelle elle n'avait concouru que par ses prières, et qu'elle devait regarder comme un miracle. La tente et les armes de Mahomet furent envoyées au pape, comme un trophée de la guerre sainte et comme un hommage rendu au père des fidèles. La religion célébra par ses cérémonies une journée où ses plus cruels ennemis avaient été vaincus. La fête de la Transfiguration, instituée par une bulle du pape, et marquée au 6 août, rappela chaque année à l'Église universelle la défaite des Turcs devant Belgrade (1).

Hunniades et Capistran ne survécurent pas long-temps à leurs triomphes, et moururent tous les deux lorsque la chrétienté mêlait encore leurs noms aux hymnes de sa reconnaissance. Le senti-

---

(1) La bulle d'institution de cette fête est datée du 8 des ides du mois d'août 1457. Le P. Martenne a prouvé dans son ouvrage de l'ancienne discipline de l'Église concernant la célébration des offices, et d'après un missel de Tours, écrit avant l'an 800, que cette fête était dès long-temps établie, non seulement chez les Latins, mais aussi chez les Grecs. Le pape Calixte, par sa bulle, ne fit autre chose qu'ordonner qu'elle serait regardée comme fête double solennelle, et qu'elle serait observée comme toutes les autres fêtes qu'on appelle de *précepte.* (Voyez la note du P. Mansi, *Annales ecclés.*, ad ann. 1457, pag. 128.)

1458 ment de la jalousie empoisonna leurs derniers instans, et la chaleur peu évangélique avec laquelle chacun d'eux réclama l'honneur d'avoir sauvé Belgrade imprima une tache à leur renommée. Æneas-Sylvius, en recommandant leur mémoire à l'estime de la postérité, célèbre les vertus de Capistran, et s'étonne qu'un humble cénobite, qui avait foulé aux pieds tous les biens de ce monde, n'ait point eu assez de force pour résister aux charmes de la gloire (1).

---

(1) Æneas-Sylvius, dans son *Hist. de Bohême*, ch. 65, s'exprime en ces termes au sujet de Capistran :

Spreverat Capistranus seculi pompas, fugerat delicias, calcaverat avaritiam, libidinem subegerat, contemnere gloriam non potuit; qui summo pontifici bellum atque exitum belli describens, nulla Hunniadis, nulla cardinalis facta mentione, totum suum esse dixit quod gestum erat, quamvis Deum inprimis victoriæ confessus fuerit auctorem.

L'annaliste Raynaldi oppose à cette accusation la lettre même de Capistran au pape, dans laquelle on lit ces mots :

Non ego, inermis et inutilis servus, aut pauperes et rudes cruce signati potuimus nostris viribus hæc facere, Deus dominus exercituum fecit hæc omnia : illi gloria in secula seculorum. Ces paroles adressées au pape, et qui ne sont qu'une formule ordinaire, ne sauraient détruire ni affaiblir le témoignage d'Æneas-Sylvius. Tout en avouant que Dieu avait *fait toutes ces choses* (*hæc omnia*), Capistran pouvait fort bien se persuader qu'il avait été au moins le principal instrument dont Dieu s'était servi; rien ne prouve mieux cette persuasion, que le récit naïf des deux disciples de Capistran, cité dans une note précédente. Selon eux, la défaite de Mahomet n'était point l'ouvrage d'Hun-

Pendant que les Hongrois battaient les Turcs 1458
devant Belgrade, la flotte du pape remportait quelques avantages dans l'Archipel. Calixte ne négligea point de rappeler à tous les fidèles les exploits et les triomphes du patriarche d'Aquilée, persuadé que la nouvelle des victoires remportées sur les Musulmans rendrait l'espérance et le courage à tous ceux que les revers des chrétiens avaient abattus et consternés. On prêcha une nouvelle guerre sainte en France, en Angleterre, en Allemagne, et jusque dans les royaumes de Castille, d'Aragon et de Portugal (1). Partout le peuple écouta avec un pieux recueillement les prédications de la croisade, mais des murmures s'élevèrent généralement contre la levée des décimes. Le clergé de Rouen, l'université et le parlement de Paris, plusieurs évêques, s'opposèrent ouvertement à cet impôt (2). En Allemagne les plaintes

---

niades, mais de Jean Capistran, qui avait méprisé les ordres du chef de l'armée chrétienne, et qui avait décidé ainsi le sort de la bataille. On ne voit pas que Capistran ait démenti l'assertion de ses deux compagnons, qui ne le quittèrent point jusqu'à sa mort. (Voy. la note pag. 360.)

(1) Le pape, après la victoire de Belgrade, avait sollicité les rois de France et d'Aragon, les Florentins, les Génois, les Vénitiens et quelques princes de Macédoine, à s'armer contre les Turcs. Il écrivit au roi d'Éthiopie pour le même objet; toutes ses lettres sont à-peu-près du même temps, c'est-à-dire du mois de décembre 1456. Après la victoire de sa flotte, il renouvela ses instances auprès du roi d'Aragon, de l'empereur et du roi de Hongrie.

(2) Sur l'opposition et l'appel comme d'abus faits par

1458 furent plus violentes que partout ailleurs. A mesure que l'esprit des guerres saintes se refroidissait, on jugeait avec plus de sévérité les moyens employés par les papes pour renouveler ces expéditions lointaines. Il faut d'ailleurs avouer qu'il y avait alors de grands abus dans la perception et l'emploi des décimes. On faisait un trafic des indulgences de la cour de Rome pour la croisade, et le tribunal de la pénitence ne semblait plus, en certaines occasions, qu'un moyen de lever des impôts sur les fidèles. Ce n'était plus qu'à prix d'argent qu'on obtenait les grâces de l'Église et les miséricordes du ciel; les péchés des chrétiens avaient en quelque sorte un tarif, et nous trouvons dans l'histoire d'Aragon que la désobéissance même aux décrets du pape était devenue la source d'un tribut nouveau. On se rappelle que plusieurs fois les souverains pontifes avaient défendu aux chrétiens de porter des munitions et des armes aux infidèles. Le commerce des villes maritimes bravait souvent les menaces du Saint-Siége, et l'a-

l'université de Paris et le clergé de Rouen, contre la levée des décimes ordonnées par la cour de Rome, Calixte adressa une lettre à Alan, cardinal-prêtre du titre de St.-Praxède, pour lui enjoindre de retourner à Paris, afin d'y soutenir l'autorité du Saint-Siége, et condamner les protestations du clergé et de l'université comme téméraires et impies. Cette lettre est du 28 juin 1457. La levée des dîmes fut ordonnée; on équipa une flotte qui devait servir contre les Turcs; mais elle fut employée contre les Anglais. (Voy. S. Antonin, 3e. part., liv. XXII, ch. 16, §. 1.)

varice portait les marchands à transgresser sur 1458
ce point les ordres les plus sévères. On exigeait alors, au nom du pape, une somme d'argent de tous ceux qui s'accusaient de ce péché (1). On les condamnait à payer le quart ou le cinquième des bénéfices provenant d'un commerce illicite. Il y avait des commissaires chargés de lever cet impôt, et des décrets en réglaient la perception comme celle de tous les autres revenus publics.

Ce qui achève de faire connaître l'esprit de cette époque, et surtout l'esprit de la cour de Rome, c'est que dans les prédications des croisades on exhortait moins les fidèles à prendre les armes qu'à payer un tribut en argent. On appelait les deniers levés au nom du Saint-Siége, *des secours pour les Hongrois*; et comme les Hongrois avaient toujours besoin d'être secourus, la levée des décimes devenait comme un état de choses permanent que le peuple et le clergé supportaient chaque jour avec moins de patience et de résignation.

Nous devons ajouter aussi que le Saint-Siége ne recevait pas toujours les produits du tribut qu'il avait imposé aux chrétiens. Les princes, sous prétexte de faire la guerre aux Turcs, s'en emparaient quelquefois, et trop souvent les décimes pour la guerre sainte furent employées à soutenir les querelles de l'ambition.

(1) Ce fait est tiré de la Dissertation espagnole que nous avons déjà citée.

1458 Cependant les réclamations des Allemands contre les commissaires et les agens de la cour de Rome devinrent si vives et si nombreuses que le pape se crut obligé d'y répondre (1). Dans son apologie, rédigée par Æneas-Sylvius, il déclarait que Scanderberg et le roi de Hongrie avaient reçu de nombreux secours; qu'on avait armé des flottes contre les Musulmans; qu'on avait envoyé des vaisseaux et des munitions de guerre à Rhodes, en Chypre, à Mytilène; qu'en un mot l'argent levé sur les fidèles n'avait été employé que pour la défense de la foi et de la chrétienté.

Cette apologie, dans laquelle Calixte se félicitait d'avoir sauvé l'Europe, ressemble trop peut-être à celle de cet ancien Romain, qui, accusé d'avoir mal employé les deniers publics, proposa pour toute réponse de monter au Capitole pour remercier les dieux des victoires qu'il avait remportées. Il faut avouer néanmoins que ce que disait l'apologiste de

(1) Calixte avait écrit plusieurs lettres adressées, soit au duc de Bourgogne, soit au légat d'Avignon, dans lesquelles il leur disait que pour équiper sa flotte il avait épuisé le trésor pontifical, aliéné les objets les plus précieux et quelques domaines même de l'Église. (*Lib. brev.*, pag. 12, 23, 29, 43, 51.) Il repoussa ensuite les calomnies des Allemands en écrivant à St. Antonin, archevêque de Florence, et à l'empereur Frédéric. L'apologie que rédigea pour lui Æneas-Sylvius se lit dans deux lettres adressées à l'archevêque de Mayence. (Voy. le recueil des lettres d'Æneas-Sylvius, ép. 838, 366.) Celle du pape à l'empereur se lit dans le même recueil, ép. 371.

la cour pontificale n'était point dépourvu de vé- 1458
rité, et l'histoire doit louer le zèle que déploya le père des chrétiens pour arrêter les progrès de Mahomet et dérober une foule de victimes à la tyrannie des Ottomans.

Calixte ne cessait de solliciter les princes chrétiens de se réunir à lui; il cherchait surtout à exciter l'enthousiasme belliqueux de la France contre les Turcs. « Si je suis secondé par les Français, » disait-il souvent, nous détruirons la race des in- » fidèles (1). » Il n'épargna ni les prières, ni les promesses, pour engager Charles VII à secourir la Hongrie, et à défendre les barrières de l'Europe. Il lui envoya cette rose d'or que les papes bénissaient au quatrième dimanche de carême, et dont ils faisaient présent aux princes chrétiens, en témoignage de leur estime et de leur affection. On voit par ces prévenances du pontife, combien on était loin du temps où les chefs de l'Église ne parlaient aux monarques qu'au nom d'un ciel irrité, et ne les exhortaient à prendre la croix qu'en leur reprochant leurs fautes, qu'en leur recommandant de les expier par la guerre sainte. Les papes, en prêchant la croisade, n'étaient plus les interprètes des opinions dominantes; leurs invitations n'étaient plus des lois, et les princes usaient amplement de la faculté qu'ils avaient de ne point obéir. Charles VII, qui

(1) La lettre où le pape Calixte s'exprime ainsi est datée du 24 mai 1457.

1400 avait toujours à redouter les entreprises des Anglais, résista aux instances réitérées de Calixte (1). En vain le Dauphin, qui régna dans la suite sous le nom de Louis XI (2), retiré alors à la cour de Bourgogne, se déclara ouvertement pour la croisade, et voulut se faire un parti dans le royaume en prenant la croix : la France resta étrangère à la guerre prêchée contre les infidèles, et Charles se contenta de permettre la levée des décimes dans ses États, à la condition expresse qu'il en surveillerait l'emploi.

Tandis que le pape implorait les secours de la chrétienté pour les Hongrois, la Hongrie était remplie de troubles, occasionnés par la succession de Ladislas, tué à la bataille de Warna. Calixte

(1) La descente des Anglais dans le Médoc, le siége de Castillon en Périgord, la retraite du dauphin Louis auprès du duc de Bourgogne, la conspiration du duc d'Alençon, donnaient trop d'occupation au roi de France pour qu'il pût songer alors à une croisade.

(2) Monstrelet, Paul Emile et Gaguin, disent que le Dauphin s'aliéna l'esprit de son père, parce qu'il voulait conduire une armée contre les Turcs, et que ce fut en partie pour cela qu'il se retira auprès du duc de Bourgogne; mais des motifs plus puissans, rapportés par Philippe de Comines, tels que ses projets pour s'emparer du gouvernement; son mariage contracté avec Charlotte de Savoie malgré les défenses expresses du roi, ses préparatifs de guerre; et surtout le peu de succès de toutes ses tentatives contre son père, déterminèrent le Dauphin à prendre la fuite.

employa l'autorité paternelle du Saint-Siége pour 1458
apaiser les fureurs de la discorde, et pour protéger Mathias Hunniades, long-temps retenu dans les fers, enfin proclamé roi d'un pays que la bravoure de son père avait sauvé (1). La conduite du pontife parut moins digne d'éloge, et surtout moins désintéressée, lorsque la succession d'Alphonse, roi de Naples, amena de nouvelles guerres en Italie (2). L'histoire rapporte que le souverain pontife oublia

(1) Jean Hunniades avait gouverné la Hongrie pendant la minorité du jeune roi Ladislas V. Après sa mort, ses fils Ladislas et Mathias Hunniades entrèrent dans une conspiration formée contre Ulric, comte de Cilia, oncle du jeune Roi. Ulric, attiré dans une conférence secrète, fut assassiné par Ladislas Hunniades. Quelque temps après, le jeune roi, pour venger la mort de son oncle, fit arrêter les deux Hunniades. Ladislas fut condamné à perdre la tête, et Mathias à rester en prison. Michel Zilagius, leur oncle, entreprit de les venger. Il leva une armée en Transylvanie et pénétra dans la Hongrie, dont il se rendit maître. Le jeune roi étant mort pendant ces troubles, Zilagius convoqua les états de Hongrie et leur persuada d'élever sur le trône Mathias Hunniades, en reconnaissance de ce que son père avait préservé les Hongrois du joug des Turcs.

Les prétentions qu'avait depuis long-temps l'empereur d'Allemagne sur le royaume de Hongrie, prétentions qui s'étaient considérablement augmentées, étaient une des principales causes des troubles de ce pays. (Æneas-Sylvius, *Hist. Bohem.*, ch. 66 et seq.; *Thuros. chron.*, ch. 58 et seq.; Bonfini, *Decad.* 3, liv. VIII.)

(2) A la mort du roi Alphonse, le pape Calixte publia une bulle, par laquelle il prononçait que le royaume de Naples était dévolu au Saint-Siége et défendait à Ferdi-

1458 en cette circonstance les périls de la chrétienté, et qu'il employa les trésors amassés pour la guerre sainte à la défense d'une cause qui n'était point celle de la religion (1).

Cependant l'infatigable orateur de la croisade, Æneas-Sylvius, succéda à Calixte III sur la chaire de saint Pierre. La tiare paraissait être la récompense de son zèle pour la guerre contre les Turcs, et tout faisait espérer qu'il ne négligerait rien pour exécuter lui-même les projets qu'ils avait conçus, pour réveiller parmi les peuples de la chrétienté

---

nand, fils naturel de ce prince, de prendre le titre de roi de Naples. Cette bulle est datée de St.-Pierre de Rome, le 4 des ides de juillet 1458. Les historiens Surita et Jovianus Pontanus s'élèvent à cette occasion contre le pape : le dernier surtout accuse Calixte d'avoir été l'ennemi d'Alphonse et de s'être conduit avec perfidie envers Ferdinand, auquel il refusait d'accorder le trône de Naples.

L'annaliste Raynaldi défend assez mal Calixte III, et se contente de nous le représenter occupé sans cesse d'exciter les princes à la croisade. Calixte, suivant l'annaliste, en réunissant le royaume de Naples au Saint-Siége, voulait augmenter les forces qui pouvaient réprimer la tyrannie des Turcs.

(1) Le pape Calixte III succomba sous le poids de la vieillesse et des infirmités, le 8 des ides du mois d'août, jour auquel il avait institué la fête de la Transfiguration. Il était âgé de quatre-vingts ans. Platina dit qu'il laissa en mourant cent quinze mille écus d'or pour faire la guerre aux Turcs. St. Antonin dit qu'on en trouva cent cinquante mille sous son chevet.

cet enthousiasme guerrier, ce patriotisme religieux, 1458
qui respiraient dans tous ses discours.

Mahomet II poursuivait toujours le cours de ses victoires, et sa puissance devenait chaque jour plus redoutable. Il s'occupait alors de dépouiller tous les princes grecs qui avaient échappé à ses premières invasions, et dont la faiblesse se cachait sous les titres fastueux d'empereur de Trébisonde, de roi d'Ibérie, de despote de la Morée. Tous ces princes, à qui les actes de soumission ne coûtaient rien pour régner quelques jours de plus, ou seulement pour conserver leur vie, s'étaient empressés, peu de temps après la prise de Constantinople, d'envoyer des ambassadeurs au sultan victorieux pour le féliciter de ses triomphes. Satisfait de leur humble soumission, Mahomet ne vit en eux qu'une proie facile à dévorer et des ennemis qu'il pouvait vaincre à loisir. La plupart de ces princes déshonorèrent les derniers instans d'une domination qui leur échappait, par tout ce que l'ambition, la jalousie et l'esprit de discorde peuvent inspirer de perfidie, de cruautés et de trahison. Lorsque les Musulmans pénétrèrent dans les provinces grecques, souillées de tous les crimes de la guerre civile, et qu'ils les réduisirent en servitude, on aurait pu croire que Dieu lui-même les envoyait pour venger ses lois outragées, et pour accomplir les menaces de sa justice. Mahomet ne daigna pas même déployer toutes ses forces contre les tyrans pusillanimes qui se disputaient quelques restes de l'empire grec. Il n'eut qu'un mot à dire pour faire

1459 tomber du trône Démétrius, despote de la Morée, David, empereur de Trébisonde. Si tout ce qui restait de la famille des Comnènes fut massacré par ses ordres, ce farouche conquérant obéit moins en cette occasion aux craintes d'une politique ombrageuse qu'à sa férocité naturelle. Sept ans après la prise de Bysance, il conduisit ses janissaires dans le Péloponèse; à son approche, les princes d'Achaïe prirent la fuite ou devinrent ses esclaves. Ne trouvant presque point de résistance, il recueillit, avec dédain, les fruits d'une conquête facile. Il méditait de plus vastes projets, et lorsqu'il arbora l'étendard du Croissant au milieu des ruines de Sparte et d'Athènes, il tenait ses regards attachés sur la mer de Sicile, et cherchait une route qui pût le conduire aux rivages d'Italie.

Le premier soin de Pie II fut de proclamer les nouveaux dangers de l'Europe. Il écrivit à toutes les puissances de la chrétienté, et convoqua une assemblée générale à Mantoue, pour délibérer sur les moyens d'arrêter les progrès des Ottomans. La bulle du pontife rappelait aux fidèles que l'Église de Jésus-Christ avait été souvent battue par la tempête; mais que celui qui commande aux vents veillait toujours à son salut. « Mes prédécesseurs, » ajoutait-il, ont déclaré la guerre aux Turcs par » terre et par mer; c'est à nous maintenant de la » poursuivre; nous n'épargnerons ni travaux, ni » dépenses, pour une guerre si utile, si juste, si » sainte. »

Tous les États de la chrétienté promirent d'en-

voyer à Mantoue leurs ambassadeurs. Pie II s'y rendit lui-même ; et, dans son discours d'ouverture, il s'éleva avec force contre l'indifférence des princes et des souverains ; il montra les Turcs ravageant la Bosnie et la Grèce, prêts à se porter, comme un rapide incendie, sur l'Italie et sur l'Allemagne, sur tous les pays de l'Europe. Le pontife déclara qu'il ne quitterait point Mantoue, avant que les princes et les États chrétiens lui eussent donné des gages de leur dévouement à la cause de la chrétienté ; il protesta enfin que s'il était abandonné des puissances chrétiennes, il se présenterait seul dans cette lutte glorieuse, et mourrait en défendant l'indépendance de l'Europe et de l'Église (1). 1459

Le langage de Pie II était plein de religion, et sa religion pleine de patriotisme. Lorsque Démosthènes et les orateurs grecs montaient à la tribune aux harangues pour presser leurs concitoyens de défendre la liberté de la Grèce contre les entreprises de Philippe ou les invasions du grand roi, ils parlaient sans doute avec plus d'éloquence ; mais jamais ils ne furent inspirés par de plus grands intérêts et de plus nobles motifs.

Le cardinal Bessarion, que la Grèce avait vu naître, et que l'Église de Rome avait adopté, parla après Pie II, et déclara que tout le collége des car-

(1) Le discours que le pape Pie II prononça au concile de Mantoue se lit dans le recueil des lettres de ce pontife, n°. 397.

1460 dinaux était animé du même zèle que le père des fidèles. Les députés de Rhodes, de Chypre, de l'Épire, ceux de l'Illyrie, du Péloponèse, et de plusieurs des contrées qu'avaient envahies les Turcs, firent, devant le concile, un récit lamentable des maux que souffraient les chrétiens sous la domination des Musulmans; mais les ambassadeurs des grandes puissances de l'Europe n'étaient point encore arrivés, et ce retard n'annonçait que trop l'indifférence des monarques chrétiens pour la croisade. Les débats qui s'élevèrent ensuite sur les prétentions des familles d'Anjou et d'Aragon au royaume de Naples, enfin, les disputes d'étiquette et de préséance qui occupèrent le concile pendant plusieurs jours, achevèrent de prouver que les esprits n'étaient point assez frappés des dangers de l'Europe chrétienne, et qu'on ne prendrait pour les prévenir aucune résolution généreuse.

Le pape proposa de lever pour la croisade un dixième sur les revenus du clergé, un vingtième sur les juifs, un trentième sur les princes et les séculiers. Il proposa en même temps de lever une armée de cent mille hommes dans les différens États de l'Europe, et de confier le commandement de cette armée à l'empereur d'Allemagne. Ces propositions, pour être exécutées, avaient besoin de l'approbation des souverains, et la plupart des ambassadeurs ne firent que de vagues promesses. On tint un grand nombre de conférences; le concile dura plusieurs mois, et le pape quitta Mantoue, sans avoir rien fait de décisif pour l'entreprise qu'il

méditait. Il revint à Rome, d'où il écrivit de nouveau aux princes chrétiens, les conjurant de lui envoyer des ambassadeurs pour délibérer encore sur la guerre contre les Turcs. 1461

Toujours poursuivi par la pensée de délivrer le monde chrétien, et perdant chaque jour l'espoir d'ébranler l'Occident, il conçut l'idée bizarre de s'adresser à Mahomet II lui-même, et d'employer toutes les forces de la dialectique pour convertir le prince musulman au christianisme. Sa lettre, qui nous a été conservée (1), offre un traité complet de la théologie et de la philosophie du temps. Le pontife oppose aux apôtres de l'islamisme l'autorité des prophètes et des pères de l'Église, l'autorité profane de Lycurgue et de Solon. Cherchant surtout à intéresser l'ambition de l'empereur ottoman, il lui proposait l'exemple du grand Constantin, qui obtint le sceptre du monde en recevant le baptême et en revêtant le signe sacré par lequel il lui était donné de vaincre. Le sultan n'avait qu'à reconnaître le Dieu d'où vient toute autorité, pour que les Abyssins, les Arabes, les Mamelucks, les Persans, tous les peuples de l'Asie, se soumissent à sa domination; et si l'intervention de la cour de Rome lui était nécessaire pour régner sur l'Orient, le chef de l'Église lui promettait le secours de ses prières et l'appui de la souveraineté pontificale.

---

(1) Cette lettre, de près de trente pages in-folio, se trouve dans le recueil des lettres de Pie II, liv. 1, no. 396, et se lit aussi dans Raynaldi, ann. 1461, nos. 44 et suiv.

1463 Dans cette singulière négociation avec Mahomet II, le pape ne fut pas plus heureux qu'avec les princes chrétiens. Ceux-ci, qu'il engageait à défendre leurs propres États, lui répondaient par de vaines protestations; Mahomet, auquel il offrait la conquête du monde, au nom du christianisme, se contenta de répondre qu'il *était innocent de la mort de Jésus-Christ, et qu'il songeait avec horreur à ceux qui l'avaient attaché à la croix.*

L'empereur ottoman venait de s'emparer de la Bosnie; il avait fait périr dans les supplices le roi de ce malheureux pays qui s'était soumis à ses armes. D'un autre côté, les Turcs ravageaient les frontières de l'Illyrie, et menaçaient Raguse. L'étendard du Croissant flottait sur toutes les îles de l'Archipel et de la mer d'Ionie; les dangers de l'Italie et de l'Europe chrétienne devenaient chaque jour plus pressans. Le pape réunit son consistoire (1) et lui représenta que le temps était venu d'arrêter les progrès des Turcs et de commencer la guerre sainte qu'il avait prêchée. « Le » duc de Bourgogne, la république vénitienne, » étaient prêts à seconder son entreprise. Tandis » que les Hongrois et les Polonais s'apprêtaient à » combattre les Ottomans sur le Dniester et sur le » Danube, les Épirotes et les Albanais allaient le- » ver parmi les Grecs l'étendard de la liberté : en

(1) Ce consistoire eut lieu en 1463. Gobelin Persona nous a conservé le discours que le pape y prononça. (Voy. liv. XII.)

» Asie, le sultan de Caramanie et le roi de Perse 1463
» devaient attaquer les Turcs et seconder les ef-
» forts réunis des chrétiens. Le pontife déclara
» qu'il était résolu à marcher lui-même contre les
» infidèles. Lorsque les princes chrétiens verraient
» le vicaire de Jésus-Christ partant pour la guerre
» sainte, n'auraient-ils pas honte de rester dans
» l'inaction ? Chargé d'ans et d'infirmités, il n'a-
» vait plus que peu d'instans à vivre ; il courait à
» une mort presque certaine ; mais qu'importait
» le lieu et l'heure de son trépas, pourvu qu'il mou-
» rût pour la cause de Jésus-Christ et pour le salut
» de la chrétienté? »

Les cardinaux donnèrent un assentiment unanime à la résolution de Pie II. Dès-lors, le pape s'occupa des préparatifs de son départ ; il adressa une exhortation (1) à tous les fidèles, pour les engager à le seconder dans ses desseins. Après avoir, dans cette exhortation apostolique, retracé, avec une vive éloquence, les malheurs et les périls de l'Église chrétienne, le pontife s'exprimait ainsi :

« Nos pères ont perdu Jérusalem et toute l'A-
» sie; nous avons perdu la Grèce et une grande
» partie de l'Europe : la chrétienté n'est plus que
» dans un coin du monde. En ce péril extrême,
» le père commun des fidèles va lui-même au-de-

(1) Cette exhortation est datée du 11 des calendes de novembre 1463 : elle est terminée par une prière que le pape adresse à Dieu pour le succès de son expédition. (Voy. le recueil de ses lettres, n°. 397.)

1463 » vant de l'ennemi. Sans doute que la guerre ne » convient ni à la faiblesse des vieillards, ni au » caractère des pontifes; mais quand la religion » est près de succomber, qui pourrait nous rete- » nir? On nous verra pendant le combat, sur la » poupe d'un navire ou sur une colline élevée, » donnant nos bénédictions aux soldats de Jésus- » Christ, invoquant pour eux le Dieu des armées. » Ainsi le patriarche Moïse priait sur la montagne » et levait ses mains vers le Ciel, tandis qu'Israël » combattait des peuples que Dieu avait réprou- » vés. Nous serons suivis de nos cardinaux, d'un » grand nombre d'évêques; nous marcherons l'é- » tendard de la Croix déployé, avec les reliques » des saints, avec Jésus-Christ lui-même dans son » Eucharistie. Quel chrétien refusera de suivre le » vicaire de Dieu, allant avec son sénat sacré et » tout le cortége de l'Église à la défense de la re- » ligion et de l'humanité?

» Quelle guerre fut jamais plus juste et plus né- » cessaire? Les Turcs attaquent tout ce que vous » avez de plus cher, ce que la société chrétienne » a de plus saint. Si vous êtes hommes, devez- » vous manquer de compassion pour vos sembla- » bles? Si vous êtes chrétiens, la religion vous » ordonne de porter des secours à vos frères. Si le » malheur des autres ne vous touche point, songez » à votre propre salut, prenez pitié de vous- » mêmes. Vous vous croyez en sûreté, parce que » vous êtes encore loin du péril: demain le glaive » sera sur vos têtes. Si vous ne portez des secours

» à ceux qui sont devant vous, ceux qui sont 1463
» derrière vous abandonneront aussi dans le
» danger.

» Vous sentez-vous la force de supporter l'op-
» probre et l'humiliation d'une domination bar-
» bare? restez dans vos demeures, attendez-y vos
» ennemis; attendez-y ces vils Asiatiques qui ne
» sont plus même des hommes, et qui ont l'inso-
» lente prétention de gouverner tous les peuples
» de l'Europe. Mais si vous avez un cœur noble,
» un esprit élevé, un caractère généreux, une âme
» chrétienne, vous suivrez les étendards de l'É-
» glise; vous nous enverrez des secours; vous ai-
» derez l'armée du Seigneur.

» Ceux qui nous aideront, Dieu les bénira;
» mais ceux qui resteront indifférens n'auront
» point de part aux trésors des miséricordes divi-
» nes. Que les méchans et les impies qui trou-
» bleront la paix publique, soient maudits de
» Dieu! Que le ciel fasse tomber sur eux tous les
» fléaux de sa colère! Qu'ils vivent sans cesse dans
» la crainte, et que leur vie soit comme suspen-
» due à un fil! Ni le pouvoir ni la richesse ne les
» défendront pas; les flèches du remords les attein-
» dront partout; les flammes de l'abîme consu-
» meront leur cœur. »

Le pontife adressait cette exhortation aux princes, à la noblesse et aux peuples de tous les pays. Il indiquait la ville et le port d'Ancône comme le lieu où devaient se rendre les croisés. Il promettait la rémission de leurs péchés à tous ceux qui

1463 serviraient, pendant six mois, à leurs frais, ou qui entretiendraient un ou deux soldats de la croix, pendant le même espace de temps. Il n'avait rien à donner dans ce monde aux fidèles qui prendraient part à la croisade; mais il conjurait le ciel de diriger tous leurs pas, de multiplier leurs jours, de conserver, d'accroître leurs royaumes, leurs principautés, leurs possessions. En terminant son discours apostolique, il s'adressait au Dieu tout-puissant: « O toi, qui sondes les reins et les cœurs, » disait-il, tu sais si nous avons d'autre pensée que » de combattre pour ta gloire et pour le salut du » troupeau qui nous est confié. Venge le sang » chrétien qui coule sous le glaive des Turcs et » qui de toutes parts s'élève vers toi. Jette un re» gard favorable sur ton peuple; conduis-nous » dans la guerre entreprise pour le triomphe de » ta loi. Fais que la Grèce soit rendue à ton culte, » et que toute l'Europe puisse bénir ton nom. »

Cette bulle du pape fut envoyée dans tout l'Occident et lue publiquement dans les églises. Les fidèles assemblés versèrent des larmes au récit des malheurs de la chrétienté. Dans les pays les plus éloignés des invasions des Turcs et jusque dans les contrées du Nord, on prit la croix et les armes. Les uns se dirigèrent vers Ancône; les autres allèrent en Hongrie rejoindre l'armée de Mathias Corvin, prête à se mettre en marche contre les Turcs.

Le pape écrivit au doge de Venise pour le prier d'assister en personne à la guerre qu'on allait

faire aux infidèles (1). Il lui disait que la présence 1463
des princes dans les armées inspirait de la confiance aux soldats et de la terreur aux ennemis. Comme le doge était avancé en âge, Pie II lui rappelait que lui-même avait les cheveux blanchis par le temps; que le duc de Bourgogne, qui promettait de suivre les croisés en Orient, avait atteint les jours de la vieillesse. *Nous serons*, ajoutait le Saint-Père, *trois vieillards à la tête de l'armée chrétienne. Dieu se plaît au nombre de trois, et la Trinité qui est dans le ciel ne manquera pas de protéger cette Trinité sur la terre.*

Le doge de Venise hésitait à s'embarquer; mais comme l'état vénitien était en guerre avec Mahomet II, et qu'il lui importait de confondre ses intérêts avec ceux de la croisade, le chef de la république fut contraint de suivre le pontife de Rome. Le duc de Bourgogne ne se disposait point à rejoindre l'armée des croisés. Le pape, dans ses lettres, lui rappela ses promesses solennelles (2). Il lui reprochait d'avoir trompé les hommes, d'avoir trompé Dieu lui-même. Il ajoutait que son manque de foi allait jeter toute la chrétienté dans le deuil, et pou-

---

(1) La lettre du pape au doge de Venise est datée de St.-Pierre de Rome, le 8 des calendes de novembre 1463.

(2) Le duc de Bourgogne ne fut pas le seul qui manqua de foi; François Sforce, duc de Milan, éludant sous divers prétextes de remplir ses promesses, reçut aussi du pape une lettre remplie de plaintes.

1464 vait faire échouer la sainte entreprise. Philippe, à qui Pie II avait promis le royaume de Jérusalem, ne put se résoudre à partir, dans la crainte de perdre ses États; il se contenta d'envoyer deux mille hommes d'armes à l'armée chrétienne. Il redoutait alors la politique de Louis XI (1), qui, étant dauphin, voulait combattre les Turcs, et qui, monté sur le trône, n'avait plus d'ennemis que ses voisins.

Pie II, après avoir imploré la protection de Dieu, dans la basilique des Saints-Apôtres, partit de Rome au mois de juin 1464. Atteint d'une fièvre lente, et craignant que la vue de ses infirmités ne décourageât les soldats de la croix, il dissimula ses souffrances, et recommanda à son médecin de garder le silence sur sa maladie. Sur toute sa route, le peuple adressait au ciel des prières pour le succès de son entreprise. La ville d'Ancône le reçut en triomphe et le salua comme le libérateur du monde chrétien (2).

---

(1) Louis XI promit au pape d'envoyer soixante-dix mille hommes contre les Turcs, si on reconnaissait les droits de René d'Anjou au royaume de Naples et de Sicile, et si Gênes était réunie à la France. Comme le pape ne fit point ce que ce prince demandait, celui-ci ne voulut plus rien faire pour la croisade.

(2) Le cardinal de Pavie et les historiens Jean-Antoine Campana et Platina, dans la vie qu'ils ont écrite du pape Pie II, et Étienne Infissura, manusc. des archives du Vatican, n°. 3, s'accordent dans les détails qu'ils donnent sur la marche du souverain pontife jusqu'à Ancône.

Un grand nombre de croisés étaient arrivés 1464
dans cette ville (1); mais la plupart sans armes, sans munitions et presque nus. Les vives exhortations du pape n'avaient point ému les chevaliers et les barons de la chrétienté. Les pauvres et les hommes de la dernière classe du peuple paraissaient avoir été plus frappés des dangers de l'Europe que les riches et les grands de la terre. La foule des croisés réunis à Ancône ressemblait moins à une armée qu'à une troupe de mendians et de vagabonds. Chaque jour la disette, les maladies, en faisaient des martyrs. Pie II fut touché de leurs misères; mais, comme il ne pouvait fournir à leur entretien, il retint ceux qui étaient en état de faire la guerre à leurs frais, et renvoya les autres avec les indulgences de la croisade.

L'armée chrétienne devait se diriger sur les côtes de la Grèce et se réunir à Scanderberg, qui venait de vaincre les Ottomans dans les plaines d'Ocride (2). On avait envoyé des députés aux

(1) Monstrelet, ch. 106, dit qu'un grand nombre de croisés vinrent de toutes parts pour faire la guerre aux Turcs, mais que ne rencontrant point de chef qu'ils pussent suivre, et que marchant par bandes de dix, de vingt, ils se lassèrent enfin d'attendre un général qui les réunît tous sous ses ordres, et s'en retournèrent chez eux.

(2) Suivant Marin Barleti, Scanderberg tua dix mille Turcs dans cette affaire qui eut lieu en 1465, et fit un grand nombre de prisonniers, du nombre desquels furent le questeur de l'armée ennemie et son fils, qui étaient préposés à

1464 Hongrois, au roi de Chypre, à tous les ennemis des Turcs en Asie, sans oublier le roi de Perse, pour les avertir de se tenir prêts à commencer la guerre contre Mahomet.

La petite ville d'Ancône attirait les regards de toute l'Europe. Quel spectacle, en effet, plus intéressant pour la chrétienté que celui du père commun des fidèles, bravant les périls de la guerre et de la mer, pour aller, dans des contrées lointaines, venger l'humanité outragée, briser les fers des chrétiens, et visiter ses enfans dans leur affliction? Malheureusement les forces de Pie II ne répondaient point à son zèle, et ne lui permirent pas d'achever son sacrifice. La flotte était prête à mettre à la voile, lorsque la fièvre qu'il avait en sortant de Rome, aggravée par les fatigues du voyage, devint une maladie mortelle; sentant sa fin approcher, il convoqua les cardinaux, et leur fit jurer de poursuivre la guerre contre les infidèles. Il mourut (1) en leur recomman-

---

la garde du camp, et douze autres personnages de marque. (*Vie de Scanderberg*, liv. II.)

(1) Jacques, cardinal de Pavie, dans son ép. 41, racontant la fin de Pie II, rapporte l'exhortation que ce pontife adressa aux cardinaux. « Mon heure est venue, leur dit le moribond, Dieu m'appelle à lui, je meurs dans la foi catholique où j'ai vécu. J'ai fait jusqu'à ce jour tout ce que j'ai pu pour les brebis qui m'étaient confiées. Je n'ai épargné ni travaux ni dangers. J'ai offert ma vie pour le salut commun. Je ne puis achever ce que j'ai commencé. C'est

dant les chrétiens d'Orient, et les derniers regards 1464
qu'il jeta sur la terre se portèrent vers la Grèce opprimée par les ennemis de Jésus-Christ.

Paul II, qui fut élu pape, s'engagea, au milieu du conclave, à suivre l'exemple de son prédécesseur. Mais déjà les croisés assemblés par Pie II étaient retournés dans leurs foyers. Les Vénitiens, restés seuls, portèrent la guerre dans le Péloponèse, sans pouvoir obtenir de grands avantages contre les Turcs. Ils dévastèrent les pays qu'ils allaient délivrer, et le plus remarquable de leurs trophées fut le pillage d'Athènes (1). Les Grecs du canton de Lacédémone et de quelques autres villes, qui, dans l'espoir d'être secourus, avaient levé l'étendard de la liberté, ne purent résister aux janissaires, et tombèrent victimes de leur dévouement à la cause de la religion et de la patrie. Scanderberg, dont les Turcs assiégeaient la capitale, vint

---

à vous à poursuivre l'ouvrage de Dieu. Ne laissez pas périr par votre négligence la cause de la foi; car vous êtes appelés dans l'Église pour lui porter secours quand elle en a besoin... » Le souverain pontife finit son exhortation, que nous abrégeons, en demandant pardon aux cardinaux pour les péchés qu'il avait commis envers Dieu, et pour les torts qu'il pouvait avoir eus envers eux : puis levant un peu la main, il les embrassa tous en pleurant. Les cardinaux, les larmes aux yeux, et tombant au pied de son lit, lui demandèrent pardon de leurs fautes.

(1) Philèphe, dans son liv. XXI, rapporte que le doge de Venise, Louis Loredan, fut tué d'un coup de pierre en attaquant Corinthe en 1464.

1465 alors solliciter lui-même les secours du pape (1). Reçu par Paul II, en présence des cardinaux, il déclara devant le sacré collége qu'il n'y avait plus en Orient que l'Épire et dans l'Épire que sa petite armée qui combattît encore pour la cause des chrétiens. Il ajouta que s'il succombait, personne ne resterait pour défendre les chemins de l'Italie. Le pape donna les plus grands éloges à la bravoure de Scanderberg, et lui fit présent d'une épée qu'il avait bénite. Il écrivit en même temps aux princes de la chrétienté, pour les engager à secourir l'Albanie. Dans une lettre adressée au duc de Bourgogne, Paul II gémissait sur le sort des peuples de la Grèce chassés de leur patrie par les barbares ; il déplorait l'exil et la misère des familles grecques venant chercher un refuge en Italie, mourant de faim et sans vêtemens, entassés pêle-mêle sur les rivages de la mer, tendant les mains au ciel, et suppliant leurs frères, les chrétiens, de les secourir ou de les venger (2). Le chef de l'Église

(1) Depuis la bataille d'Ocride, Scanderberg avait encore obtenu de grands succès contre les troupes de Mahomet : mais se trouvant ensuite au milieu de grandes difficultés, dépourvu de forces et d'argent, il se réfugia auprès de Paul II pour lui demander des secours. (Voy. Marin Barleti, liv. 11, *in Vita Scanderb.*) Le pape Paul donna à Scanderberg une grande somme d'argent et lui fit de grands présens. (*Ibid.*)

(2) Cette lettre de Paul II, adressée au duc de Bourgogne, se trouve dans le recueil de celles du cardinal de Pavie, ép. 163.

rappelait tout ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, tout ce qu'il avait fait lui-même pour éviter de si grands malheurs. Il accusait l'indifférence des princes et des peuples; il menaçait toute l'Europe des mêmes calamités, si elle ne se hâtait de prendre les armes contre les Turcs. Les exhortations du pape restèrent sans effet; Scanderberg, ne rapportant avec lui que quelques sommes d'argent qu'il avait obtenues du Saint-Siége, revint dans son pays ravagé par les Ottomans; et peu de temps après son retour, il mourut à Lissa (1), couvert de gloire, mais désespérant de la noble cause pour laquelle il avait combattu toute sa vie. 1465

Tel fut alors l'ascendant d'un grand homme, que, sous ses drapeaux, les Grecs, depuis long-temps dégénérés, rappelèrent les plus beaux jours de la gloire militaire de la Grèce: la petite province de l'Albanie avait résisté pendant vingt années à toutes les forces de l'empire ottoman. La mort de Scanderberg jeta le désespoir parmi ses compagnons d'armes. *Accourez, braves Albanais*, s'écriaient-ils sur les places publiques, *redoublez de*

---

(1) Scanderberg, vaincu par Mahomet, revint en Italie et se rendit chez les Vénitiens. Il leur remit la citadelle de Croja. (Voy. les *Vies des Doges de Venise*, par Sanuti et l'historien Nauclerc.) Scanderberg projetait d'attaquer la ville de Valmore, que Mahomet avait bâtie dans l'Albanie lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Il fut enterré dans la grande église de Saint-Nicolas à Lissa. (Voy. Marin Barleti, liv. XIII, ch. 29.)

1469 *courage, car les remparts de l'Épire et de la Macédoine sont maintenant tombés en poussière.* Ces paroles étaient à-la-fois l'oraison funèbre d'un héros et celle de tout son peuple (1). Deux années furent à peine écoulées, que la plupart des villes de l'Épire tombèrent au pouvoir des Turcs; et comme Scanderberg l'avait annoncé lui-même au pontife de Rome, il ne resta plus d'athlètes de Jésus-Christ à l'orient de la mer Adriatique.

Toutes les entreprises contre les infidèles se bornèrent, dès-lors, à quelques expéditions maritimes des Vénitiens et des chevaliers de Rhodes. Ces expéditions ne suffisaient point pour arrêter les progrès des Ottomans. Mahomet II s'occupait toujours de l'invasion de l'Allemagne et de l'Italie. Résolu de porter un dernier coup à ses ennemis, il voulut, à l'exemple des pontifes romains, employer l'ascendant de la religion pour exciter l'enthousiasme et la bravoure des Musulmans. Au milieu d'une cérémonie solennelle, en présence du divan et du muphti, il jura (2) *de renoncer à tous les plaisirs et de ne jamais détourner son visage de l'occident à l'orient, s'il ne renversoit et ne fouloit aux pieds de ses chevaux les dieux des nations, ces dieux*

(1) Marin Barleti, *ibid.*, nous a transmis ces plaintes des Albanais.

(2) Ce vœu de Mahomet est rapporté dans l'ép. 379 du cardinal de Pavie, le 6 des nones du mois d'août de la 25e. année du règne de Mahomet, c'est-à-dire de l'an 1475.

de bois, d'airain, d'argent, d'or et de peinture, que les disciples du Christ se faisoient de leurs mains. Il jura *d'exterminer de la face de la terre l'iniquité des chrétiens, et de proclamer, du levant au couchant, la gloire du Dieu de Sabaoth et de Mahomet.* Après cette déclaration menaçante, l'empereur turc invitait tous les peuples circoncis qui suivaient ses lois, à se rendre auprès de lui pour obéir au précepte de Dieu et de son prophète. 1470

Le serment de Mahomet II fut lu dans toutes les mosquées de l'empire, à l'heure de la prière. De toutes parts, les guerriers ottomans accoururent à Constantinople. Déjà une armée du sultan ravageait la Croatie et la Carniole; bientôt une flotte formidable sortit du canal, et vint attaquer l'île d'Eubée ou de Négrepont, séparée par l'Euripe de la ville d'Athènes, que les historiens turcs appellent la ville ou la patrie des philosophes. A la première nouvelle du danger, le pape avait ordonné des prières publiques dans la ville de Rome. Il alla lui-même, nu-pieds, en procession devant l'image de la Vierge; mais le ciel, dit l'annaliste de l'Église, ne daigna pas exaucer les prières des chrétiens. Négrepont tomba au pouvoir des Turcs (1); toute la population de l'île fut exter-

---

(1) Les Turcs perdirent, dit-on, à la prise de Négrepont, quarante mille hommes. (Voy. Phrantza, liv. III, ch. 30; Philèphe, liv. XXXII; et Sanuti, *Vies des Doges de Venise.*

1470 minée ou traînée en esclavage. Un grand nombre de ceux qui avaient défendu leur patrie avec courage, expirèrent dans les supplices. La renommée publia en Europe les excès de la barbarie ottomane, et toutes les nations chrétiennes furent saisies d'horreur et d'effroi.

D'après les dernières victoires des Turcs, l'Allemagne devait redouter une prochaine invasion, et les côtes de l'Italie se trouvaient menacées. Le cardinal Bessarion adressa une exhortation éloquente aux Italiens, et les conjura de se réunir contre l'ennemi commun. Le pape fit tous ses efforts pour apaiser les discordes, et vint à bout de former une ligue entre les principaux États d'Italie (1). Ses légats allèrent solliciter les secours des rois de France et d'Angleterre. Sur sa pressante invitation (2), l'empereur Frédéric III convoqua une diète à Ratisbonne, ensuite à Nuremberg, dans laquelle on vit paraître les députés de Venise, de Sienne, de Naples, ceux de la Hongrie et de la Carniole,

(1) La ligue fut conclue à Naples entre Ferdinand, roi de Sicile, Galéas, duc de Milan, et la république de Florence. Le pape ordonna des prières solennelles dans toutes les villes de l'état ecclésiastique et des feux de joie au commencement de la nuit, comme le prouve la lettre qu'il adressa à ce sujet au gouverneur de Bologne, le 24 décembre 1470.

(2) Les lettres adressées à l'empereur sont du 24 janvier 1471. Frédéric indique une diète à Ratisbonne pour le 8 des calendes de mai. François, cardinal de Sienne, fut envoyé comme légat pour y assister.

qui tous racontèrent les ravages des Ottomans, 1470
et représentèrent, avec les couleurs les plus vives, les malheurs qui menaçaient l'Europe. Dans ces deux assemblées, on prit plusieurs résolutions pour la guerre contre les Musulmans; mais aucune ne fut exécutée. Tel était l'aveuglement général, que ni les exhortations du pape, ni les progrès effrayans des Turcs, ne purent réveiller le zèle des princes et des peuples. Les chroniques du temps parlent de plusieurs miracles par lesquels Dieu manifesta sa puissance dans ces jours malheureux (1); mais sans doute que le plus grand des miracles de la Providence fut que l'Italie et l'Allemagne ne tombassent point au pouvoir des Ottomans, lorsque personne ne se présentait plus pour les défendre.

Après la mort de Paul II (2), qui ne put voir

---

(1) Marsilius Ficinus, dans son 3e. livre *de Religione christianâ*, rapporte, sous la date de 1469, qu'une fille d'Ancône, paralytique depuis son enfance, et un homme Blindelle de Florence, qui depuis plusieurs années, ne pouvait parler à cause d'une contusion à la gorge, furent subitement guéris en confirmation de la foi.

(2) Le cardinal de Pavie regarde la mort subite du pape Paul II comme une punition de la violation du vœu qu'il avait fait, avant et après son pontificat, d'assembler un concile œcuménique pour le rétablissement de la splendeur de la religion et pour unir tous les rois contre les Turcs. Raynaldi excuse Paul sur les circonstances difficiles où il se trouva, et sur les efforts qu'il avait faits pour armer les puissances chrétiennes contre les Ottomans. Il ajoute en-

1471 le succès d'aucune de ses prédications et de ses entreprises, son successeur, Sixte IV, ne négligea rien pour la défense de la chrétienté (1). A peine monté sur le trône pontifical, il députa des cardinaux dans plusieurs états de l'Europe, pour prêcher la paix entre les chrétiens et la guerre contre les Turcs. Les légats avaient pour instruction spéciale de presser la levée des décimes pour la croisade. Ils étaient autorisés à lancer les foudres de l'excommunication contre ceux qui s'opposeraient à cet impôt ou qui en détourneraient les produits. Cette sévérité, qui occasionna des troubles en Angleterre et surtout en Allemagne, réussit dans d'autres pays, et fournit au souverain pontife des moyens de préparer la guerre. Mais aucun des princes de l'Occident ne prenait les armes, et la chrétienté se trouvait toujours exposée aux plus grands périls, lorsque la

---

suite qu'il n'est pas besoin de recourir aux jugemens secrets de Dieu pour expliquer cette mort soudaine, dont la cause était trop manifeste, le pape ayant toujours eu une trop grande abondance de sang. Ce pontife mourut dans la nuit du 26 juillet 1471. (Raynaldi, nos. 60 et suiv.)

(1) Le pape Sixte IV annonça l'intention où il était de poursuivre la guerre contre les Turcs, et d'y sacrifier non seulement les trésors de l'Église, mais son propre sang. (Voy. dans le livre des brefs et des bulles de ce pontife, pag. 15, ép. 11, et pag. 12, no. 10.

Dans sa première bulle il dit que son prédécesseur Paul II a consommé 200 mille pièces d'or à la guerre contre les infidèles.

fortune lui envoya du fond de l'Asie un secours 1472
qu'elle n'espérait point.

De toutes les puissances qui avaient promis de combattre les Ottomans, la seule qui tint sa promesse fut le roi de Perse, auquel Calixte III avait envoyé un missionnaire, et qui s'était déclaré le fidèle allié des chrétiens. Dans sa réponse, le roi de Perse donnait au pape les plus grands éloges, l'encourageait dans sa résolution d'attaquer Mahomet II, et lui annonçait que lui-même allait commencer les hostilités (1). Lorsqu'on reçut sa lettre à Rome, ses troupes s'avançaient à travers l'Arménie et déjà plusieurs villes ottomanes étaient tombées au pouvoir des Persans. Mahomet fut obligé d'abandonner ou de suspendre ses projets de conquête du côté de l'Europe, pour marcher contre ses nouveaux ennemis avec la plus grande partie des forces de son empire.

---

(1) La lettre que le roi de Perse adressa au pontife de Rome se trouve dans le manuscrit de Vauxcelles, lettre *B*, n°. 19, pag. 179. On la lit aussi dans Raynaldi, ann. 1471, n°. 48. L'annaliste, après l'avoir copiée, ajoute ces réflexions : « Les promesses du roi de Perse ne furent point vaines, et si Louis, roi de France, avait conduit son armée contre les Turcs; si les deux cent mille hommes, dont on avait ordonné la levée à la diète de Ratisbonne, étaient entrés dans l'empire des Turcs; si Mathias y eût joint ses troupes victorieuses; si toute l'Italie, d'après la ligue qui venait d'être faite, avait équipé une flotte avec les chevaliers de Rhodes, il est hors de doute que les affaires de la chrétienté auraient été rétablies par Assumcasan, et que les Turcs auraient été détruits. »

1472 On aurait pu profiter de cette puissante diversion des Persans : mais les Vénitiens, le roi de Naples et le pape, se présentèrent seuls pour faire la guerre aux Ottomans. Le souverain pontife avait fait construire vingt-quatre galères avec le produit des décimes levées pour la croisade. Cette flotte, commandée par le cardinal Caraffe, et réunie dans le Tibre après avoir été bénie par Sixte IV (1), alla se joindre à celle de Venise et de Naples, et parcourut les côtes de l'Ionie et de la Pamphylie, portant la terreur dans toutes les villes maritimes des Ottomans. Les Vénitiens ne manquèrent pas de diriger la flotte chrétienne contre les villes dont la richesse et le commerce leur faisaient ombrage. Satalie et Smyrne furent livrées à toutes les fureurs de la guerre ; la première, située sur les côtes de la Pamphylie, était l'entrepôt des productions et des marchandises qu'on tirait de l'Inde et de l'Arabie. La seconde, située sur la mer d'Ionie, avait de riches manufactures, un commerce florissant. Les soldats chrétiens commirent dans ces deux villes tous les genres d'excès qu'ils avaient jusqu'alors reprochés aux Turcs. Après cette expédition de pirates, la flotte regagna les ports de l'Italie, et le cardinal Caraffe rentra dans Rome en triomphe, suivi de vingt-cinq captifs montés sur de super-

(1) Sur l'équipement et la bénédiction de cette flotte par Sixte IV, voyez Jacques Volaterran, manusc. des archives du Vatican, nº. 40, et l'ép. 449 du cardinal de Pavie.

bes chevaux, et de douze chameaux chargés des dépouilles de l'ennemi (1). Les enseignes prises sur les Musulmans, et la chaîne du port de Satalie, furent solennellement suspendues à la porte et aux voûtes du Vatican. 1478

Pendant qu'on célébrait à Rome ces faibles avantages remportés sur les infidèles, Mahomet portait des coups plus terribles à ses ennemis; et lorsqu'il revint à Constantinople, il avait détruit les armées du roi de Perse. Ce qui donnait à l'empereur turc un avantage immense sur les puissances qui s'armaient contre lui, c'est que celles-ci n'étaient presque jamais d'accord entre elles, ni pour la défense, ni pour l'attaque. La discorde ne tarda point à renaître parmi les princes chrétiens et surtout parmi les états de l'Italie. Le pape lui-même oublia l'esprit de paix et d'union qu'il avait prêché (2); il oublia la guerre sainte; et Venise, restée seule dans la lutte contre les Ottomans, fut obligée de demander la paix à Mahomet.

Les Ottomans profitaient de la paix comme de

---

(1) Coriolan Cepio, liv. 1; Bosio, *Hist. hier.*, p. 2, liv. IX, pag. 9; et Petr. Justinien, liv. IX, donnent des détails sur cette expédition de la flotte pontificale.

(2) Ce fut dans ce temps, c'est-à-dire en 1478, que le pape Sixte IV déclara la guerre à Laurent de Médicis et aux Florentins, et qu'il s'attira pour ennemis le roi de France et plusieurs autres princes d'Italie. Les Vénitiens, pour être en état de secourir Florence, achetèrent la paix des Ottomans. D'un autre côté l'empereur et les Hongrois sollicitèrent le pape de rendre la paix à l'Italie.

1478 la guerre pour accroître leur puissance. Il ne restait plus rien des tristes débris de l'empire grec. Venise avait perdu la plupart de ses possessions dans l'Archipel et dans la Grèce ; Gênes perdit enfin la riche colonie de Caffa en Crimée. De toutes les conquêtes des croisades les chrétiens n'avaient conservé que le royaume de Chypre et l'île de Rhodes.

Pendant plus d'un siècle, les rois de Chypre avaient imploré les secours de l'Occident et combattu avec quelques succès les Sarrasins et surtout les mamelucks d'Égypte. Les villes maritimes de l'Italie protégeaient un royaume dont le commerce et la navigation tiraient de grands avantages. Chaque jour des guerriers venus d'Europe lui prêtaient l'appui de leurs armes. Peu d'années après la prise de Constantinople, nous voyons Jacques Cœur, qui avait obtenu la restitution de ses biens, s'établir dans l'île de Chypre et consacrer sa fortune et sa vie à la défense des chrétiens d'Orient. Après sa mort, on voyait, dans une église de Bourges qu'il avait fondée, cette inscription : *le Seigneur Jacques Cœur, capitaine-général de l'Église contre les infidèles* (1).

---

(1) Jacques Cœur fut condamné à mort, et ses biens furent confisqués. Charles VII se contenta de bannir Jacques Cœur; mais ses biens ne furent rendus que long-temps après. Soixante commis de Jacques Cœur se cotisèrent, et lui firent une somme de 60,000 écus, avec laquelle il se retira en Chypre, où il rétablit son commerce. Il y fonda

Le royaume de Chypre, après avoir résisté long- 1478
temps aux Musulmans, devint à la fin le théâtre et la proie des révolutions. Abandonné en quelque sorte par les puissances chrétiennes, obligées de se défendre elles-mêmes contre les Turcs, il s'était mis sous la protection des mamelucks d'Égypte. Dans les temps de troubles, les mécontens se retiraient au Caire, et se faisaient protéger par une puissance qui avait un grand intérêt à entretenir la discorde. La famille de Lusignan étant près de s'éteindre, une fille, seul rejeton de plusieurs rois, avait d'abord épousé un prince portugais, puis Louis, comte de Savoie. Mais le sultan du Caire et Mahomet II ne voulurent point souffrir qu'un prince latin portât la couronne de Chypre, et firent élire un fils naturel du dernier roi : Jacques, que sa naissance illégitime éloignait du trône, et qui avait troublé le royaume par ses prétentions ambitieuses, fut couronné roi de Chypre dans la ville du Caire, sous les auspices et en présence des mamelucks (1). Ce qui dut ajouter au

---

un hôpital pour les pélerins et un couvent de Carmes où il fut enterré. Jacques Cœur avait bâti plusieurs maisons à Marseille, à Montpellier et à Bourges, entre autres l'édifice où est aujourd'hui la Municipalité. Ce fut Louis XI qui réhabilita la mémoire de Jacques Cœur. L'inscription dont il est ici question devait être aussi dans l'hôpital pour les pélerins en Chypre.

(1) Jacques, fils naturel de Jean III, roi de Chypre, avait prétendu à l'archevêché de Nicosie; mais Hélène, veuve

1478 scandale de ce couronnement, le nouveau roi promit d'être fidèle au sultan d'Égypte et de payer cinq mille écus d'or pour l'entretien des grandes mosquées de la Mecque et de Jérusalem. C'est sur l'Évangile qu'il jurait de tenir cette promesse, et pour ne rien omettre de tout ce qu'exigeaient les mamelucks : « Si je manque à ma parole, ajouta-» t-il, je serai apostat et faussaire, je nierai l'exis-

---

du roi, et sa fille Charlotte, s'y étaient opposées et avaient écrit au pape à ce sujet. Jacques ayant intercepté leurs lettres, rassembla une troupe de factieux, entra dans Nicosie, massacra tous ceux qui lui étaient contraires et s'empara du gouvernement de la ville; mais à l'arrivée de Louis, fils du duc de Savoie, lequel devait épouser Charlotte et partager le trône avec elle, Jacques, effrayé, se réfugia auprès du sultan du Caire. Le pape Pie II envoya des ambassadeurs au sultan pour obliger Jacques à rendre à sa sœur les ornemens de la royauté. Le prince musulman était sur le point d'y consentir, mais les émirs et les mamelucks, qui favorisaient l'usurpateur, l'en détournèrent. L'empereur Mahomet l'exhorta en outre à préférer Jacques à Charlotte, dont le mari, issu du sang français, pourrait engager ses compatriotes à revenir en Syrie. Le sultan du Caire céda à cette raison, et fournit à Jacques une armée navale avec laquelle ce prince alla débarquer en Chypre en 1460. Louis, assiégé dans Cérines avec Charlotte, son épouse, perdit courage et se retira en Savoie. Charlotte se voyant sans ressource, prit le parti de se réfugier à Rhodes, et Jacques demeura paisible possesseur de l'île. Après un règne de douze ans, il fut empoisonné par les oncles de sa femme en 1473. Il avait été anathématisé par le pape. Il fut privé des honneurs de la sépulture qu'on rend aux rois. (Bosio, part. 2, liv. VII.)

» tence de Jésus-Christ et la virginité de sa mère ; 1478
» je tuerai un chameau sur les fonts de baptême, » et je maudirai le sacerdoce (1). » Telles étaient les paroles que l'envie de régner mettait dans la bouche d'un prince qui allait gouverner un royaume fondé par des soldats de Jésus-Christ. Il mourut peu de temps après avoir pris possession de l'autorité suprême. Son peuple dut croire que les jours de son règne et de sa vie avaient été abrégés par la justice divine.

Catherine Cornaro, veuve de Jacques, appartenant à une famille vénitienne, était l'héritière de la couronne de Chypre (2). Comme la république de Venise ne négligeait aucune occasion d'augmenter ses possessions en Orient, elle fit venir en Italie la nouvelle reine, et les sollicitations du sénat et du doge obtinrent d'elle la cession de tous ses droits à l'île de Chypre : ainsi Venise vit sous

(1) Cette promesse de Jacques est rapportée par l'historien Gobelin, liv. VII, et par Æneas-Sylvius, *Histor. Asiæ*, ch. 97.

(2) Jacques III, né après la mort de son père, Jacques II, fut proclamé roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, en venant au monde. Ce prince étant mort deux ans après, la reine Catherine, sa mère, voulut faire valoir ses droits. Les Vénitiens se déclarèrent pour elle, et la maintinrent dans la possession de l'île. En 1482, la reine Charlotte fit cession de ses droits à Charles Ier., duc de Savoie, et à ses successeurs dans le même duché. De son côté, Catherine s'étant laissé attirer à Venise en 1489, y fit donation de l'île de Chypre à la république.

1478 ses lois un royaume fondé par la famille de Lusignan, et le défendit pendant près d'un siècle contre les armes des Ottomans et des Mamelucks.

L'île de Rhodes, bien plus que le royaume de Chypre, fixait alors tous les regards du monde chrétien. Cette île, défendue par les chevaliers de St.-Jean, rappelait aux fidèles le souvenir de la Terre-Sainte, et les entretenait toujours dans l'espoir de revoir un jour l'étendard de Jésus-Christ flotter sur les murs de Jérusalem. Une jeunesse guerrière accourait sans cesse de toutes les contrées de l'Occident, et faisait revivre, en quelque sorte, l'ardeur, le zèle et les exploits des premières croisades. L'ordre des Hospitaliers, fidèle à son antique institution, protégeait toujours les pélerins qui se rendaient en Palestine, et défendait les navires chrétiens contre les attaques des Turcs, des mamelucks et des pirates. Dès le commencement de son règne, Mahomet II avait sommé le grand-maître de lui payer un tribut, comme à son souverain; celui-ci se contenta de répondre : *Nous ne devons la souveraineté de Rhodes qu'à Dieu et à nos épées. Notre devoir est d'être les ennemis et non les tributaires des Ottomans* (1).

Mahomet, après avoir triomphé des Persans,

---

(1) Ce fut six mois après la prise de Constantinople que Mahomet fit aux chevaliers de Rhodes cette sommation. Le grand-maître qui lui fit la réponse qu'on vient de lire était Jean de Lastic, auparavant grand-prieur d'Auvergne. (*Hist. de Malte*, par l'abbé de Vertot, liv. VI.)

était revenu à Constantinople avec de nouveaux 1478
projets de conquête sur l'Europe, avec une nouvelle animosité contre les chrétiens; et tout son empire se préparait à servir son ambition et sa colère. Si les Turcs n'avaient pas jusqu'alors précipité leurs invasions dans l'Occident, c'est que la différence de religion et de mœurs leur ôtait toute communication avec les nations chrétiennes, et qu'ils ignoraient entièrement l'état et les dispositions de la chrétienté, les forces qu'on pouvait leur opposer, et même le chemin qu'ils devaient suivre. Ils apprenaient à connaître les frontières de l'Europe, ils étudiaient les côtes de la mer, épiaient les momens propices, et semblables au lion de l'Écriture, ils rôdaient sans cesse pour chercher leur proie. Ils s'assuraient des postes avancés, et marchaient avec précaution vers le pays qu'ils voulaient conquérir, comme une armée ennemie s'approche d'une place qu'elle veut assiéger. Dans des excursions souvent répétées, ils répandaient la terreur parmi les peuples qu'ils avaient le dessein d'attaquer; et par les ravages qu'ils exerçaient, ils affaiblissaient les moyens de résistance de leurs ennemis. Mahomet s'était d'abord rendu maître de Négrepont et de Scutari, pour dominer dans les mers de l'Archipel et dans la mer de Sicile et de Naples. D'un autre côté, plusieurs de ses armées s'étaient dirigées vers le Danube pour s'ouvrir les routes de l'Allemagne, et des troupes ottomanes avaient pénétré, le fer et la flamme à la main, jusque dans le Frioul, pour effrayer la ré-

1478 publique de Venise et reconnaître les avenues de l'Italie.

Quand tout fut prêt pour l'exécution de ses terribles desseins, le chef de l'empire ottoman résolut d'attaquer la chrétienté sur plusieurs points à-la-fois. Une nombreuse armée se mit en marche pour envahir la Hongrie et toutes les contrées voisines du Danube. Deux flottes portant un grand nombre de troupes devaient se diriger, l'une contre les chevaliers de Rhodes, dont Mahomet redoutait la bravoure (1), l'autre contre les côtes de Naples, dont la conquête ouvrait les chemins de Rome et de l'Italie méridionale. Dans un si pressant danger, les espérances des Allemands et

(1) L'historien Belcaire, avant de parler de l'entreprise de Mahomet contre l'île de Rhodes, présente en ces termes l'état de l'Europe, déchirée par les divisions des princes :

« Au commencement de cette année 1480, pendant que » l'empereur Frédéric reste chez lui tranquille, consumé » par l'avarice, et n'entreprenant rien de grand; que Louis, » roi de France, dispute à Maximilien, fils de Frédéric, » les provinces de Bourgogne; que Ferdinand, après s'être » emparé de force du royaume de Castille, essaie de sou- » mettre les princes de ce pays et le peuple qui lui est » contraire; que le pape Sixte IV, se joignant à Alphonse » de Calabre, fils de Ferdinand, roi de Naples, fait la » guerre aux Florentins; que les Vénitiens détournent en » quelque sorte Mathias, roi de Hongrie, de s'emparer de » *Coritia*, Mahomet, empereur des Turcs, envoie contre » Rhodes le bacha Misetès, issu des Grecs Paléologues, et » contre Otrante, ville de la Pouille, le bacha Acomat, né » en Albanie. » (Belc., *Decad.* I, liv. III, n°. 38.)

même d'une partie des états italiens reposaient 1479
sur les Hongrois. Le roi de Hongrie était alors regardé comme le gardien des frontières de l'Europe, et pour être toujours en mesure de combattre les Turcs, il recevait, chaque année, des secours en argent de la république de Venise et de l'empereur d'Allemagne. Le pape ajoutait à ces secours une partie des décimes levées pour la croisade; les légats du St.-Siége avaient la mission de distribuer des indulgences aux guerriers de la Hongrie, et d'exhorter sans cesse les peuples de cette contrée à s'armer contre les ennemis des chrétiens.

A l'approche de l'armée ottomane, toute la Hongrie, gouvernée par Mathias Corvin, fils d'Hunniades, courut aux armes. L'armée hongroise rencontra les Turcs dans la Transylvanie et leur livra la bataille (1); la victoire se décida pour les chrétiens, qui, dans un seul combat, détruisirent l'armée ennemie. Les chroniques contemporaines se sont moins attachées à décrire ce terrible combat que la joie des vainqueurs après leur triomphe. L'armée victorieuse assista tout entière à un banquet préparé sur le champ de bataille, couvert de morts et tout fumant encore de carnage. Les chefs et les soldats mêlèrent leurs chants d'allégresse aux cris des blessés et des mourans, et dans l'ivresse du festin et de la victoire, formèrent des danses barbares sur les cadavres mutilés de leurs ennemis.

(1) Cette bataille fut livrée en 1479. (Voyez Bonfini, *Decad.* 4, liv. v.)

1479 La guerre des chrétiens et des Turcs devenait chaque jour plus cruelle, et ne présentait plus que les scènes de la barbarie et de la destruction. Les menaces de Mahomet, le droit des gens et la foi des sermens sans cesse violés par les Turcs dans la paix comme dans la guerre; plusieurs milliers de chrétiens condamnés à mourir dans les supplices, pour avoir défendu leur patrie et leur religion; vingt années de combats, de périls et d'infortunes, avaient irrité la haine des soldats de la croix; la soif de la vengeance les rendit quelquefois aussi féroces que leurs ennemis; et, dans leurs triomphes, ils oublièrent trop souvent qu'ils combattaient pour la cause de l'Évangile.

Tandis que les Turcs éprouvaient une sanglante défaite sur le Danube, la flotte de Mahomet, qui s'avançait sur l'île de Rhodes, devait trouver, dans les chevaliers de St.-Jean, des ennemis non moins intrépides et non moins redoutables que les Hongrois. Le pacha qui commandait cette expédition (1), appartenait à cette famille impériale des Paléologues dont les humbles prières avaient tant de fois sollicité les secours de l'Europe chrétienne. Après la prise de Bysance, il embrassa la religion musulmane, et ne chercha plus qu'à seconder Mahomet II dans son projet d'exterminer la race des chrétiens en Orient.

(1) Ce pacha se nommait Misetès; d'autres l'appellent Misac.

Plusieurs historiens ont raconté avec étendue 1479
les événemens du siége de Rhodes, et c'est peut-être ici l'occasion de réparer une grande injustice commise envers l'un des écrivains qui nous ont précédés. Un mot échappé à l'abbé de Vertot, et dont la critique s'est armée contre lui, a suffi pour lui ravir le plus noble prix des travaux d'un historien, la réputation de véracité (1). Après avoir examiné avec quelque soin les monumens historiques qui nous restent, et d'après lesquels l'auteur de l'*Histoire des Chevaliers de Malte* a décrit le siége de Rhodes, nous nous plaisons à rendre hommage à l'exactitude de ses récits, et nous ne craignons point d'y renvoyer nos lecteurs. C'est dans cet historien élégant qu'il faut voir la constance héroïque de d'Aubusson, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, l'infatigable intrépidité de

(1) Le mot de l'abbé de Vertot n'était qu'un mot de politesse adressé à quelqu'un qui lui offrait des documens non dans l'intérêt de la vérité, mais dans l'intérêt de quelques familles qui voulaient que leurs noms fussent mentionnés. En effet, si les documens qu'on lui présentait intéressaient la vérité, on n'aurait eu qu'à les publier; or, nous ne voyons pas qu'on ait rien publié sur le siége de Rhodes, qui puisse prouver que l'abbé de Vertot se soit trompé ou qu'il ait oublié quelque chose d'important. On n'a pas même essayé d'attaquer l'authenticité des faits qu'il rapporte, par une critique qui soit parvenue jusqu'à nous. Il ne nous est resté que le mot fameux, *mon siége est fait*, sans qu'on ait cherché à expliquer dans quel sens et à quel sujet ce mot a été dit.

1480 ses chevaliers, se défendant, au milieu des ruines, contre cent mille Ottomans armés de tout ce qu'avaient inventé l'art des siéges et le génie de la guerre. A l'approche des Turcs, le grand-maître de Rhodes avait imploré les armes des princes chrétiens; mais tous les secours qu'on lui envoya consistèrent en quatre vaisseaux napolitains et génois, qui n'arrivèrent qu'après la levée du siége, et quelques sommes d'argent qui furent le produit d'un jubilé ordonné par le pape sur l'invitation de Louis XI. Selon les vieilles traditions, la défense de Rhodes fut signalée par des prodiges qui pouvaient rappeler le temps des premières croisades: les Turcs virent dans le ciel une vierge vêtue de blanc, et les phalanges de la milice céleste arrivant au secours de la ville assiégée; les prisonniers ottomans attribuèrent leur défaite à cette apparition, et dans sa relation adressée à l'empereur Frédéric (1), Pierre d'Aubusson ne dédaigna point de rapporter les miracles attestés par les infidèles.

La troisième expédition de Mahomet, et la plus importante pour ses projets de conquête, était celle qui devait se diriger contre le royaume de Naples. La flotte ottomane s'arrêta devant Otrante. Après quelques jours de siége, cette ville fut prise d'assaut, livrée au pillage, et sa population

(1) Cette lettre de Pierre d'Aubusson se trouve dans la collection de Freherus, *Rerum germ. script.*, tom. II. Guillaume de Charges et d'autres historiens ont raconté le même prodige.

massacrée ou traînée en servitude (1). Cette invasion 1480
des Turcs, à laquelle on ne s'attendait point, répandit l'effroi dans toute l'Italie. Bonfinius nous apprend que le pape eut un moment la pensée de quitter la ville des apôtres et d'aller au-delà des Alpes chercher un asile dans le royaume de France.

Il est probable que si Mahomet II avait réuni toutes ses forces contre le royaume de Naples, il aurait pu pousser ses conquêtes jusqu'à Rome. Mais la perte de son armée en Hongrie et l'échec de ses meilleures troupes devant la ville de Rhodes, durent arrêter ou suspendre l'exécution de ses projets. Sixte IV, revenu de ses premières terreurs, implora les secours de la chrétienté. Le souverain pontife s'adressait à toutes les puissances ecclésiastiques et séculières, aux chrétiens de toutes les conditions; il les conjurait, par la miséricorde et les souffrances de Jésus-Christ, par le jugement dernier, où chacun serait placé selon ses œuvres, par les promesses du baptême, par l'obéissance due à l'Église, il les suppliait de conserver entre

---

(1) L'archevêque d'Otrante, au rapport d'un historien, fut scié en deux avec une scie de bois, et huit cents citoyens subirent le martyre plutôt que de renoncer à la religion chrétienne. Cette exécution eut lieu dans une petite vallée qui depuis fut appelée la *Vallée des Martyrs.* (*Leand. Albert. in discept. Salent. in regn. Ital.*, 9.) Ce fait est aussi rapporté dans la bulle que le pape publia pour la pacification de l'Italie, et pour exhorter les fidèles à la défense de la chrétienté. (Voy. Raynaldi, ad ann. 1480, nos. 18, 20 et suiv.)

1480 eux, au moins pendant trois ans, la charité, la paix et la concorde. Il envoya partout des légats chargés d'apaiser les troubles et les guerres qui divisaient le monde chrétien. Ces légats avaient pour instruction d'agir avec modération et prudence; de ramener, par les voies de la persuasion, les peuples et les rois au véritable esprit de l'Évangile, et de ressembler dans leurs courses pieuses à la colombe qui revint dans l'arche, portant l'olivier pacifique. Afin d'encourager les princes par son exemple, le pontife fit partir, pour les côtes de Naples, les galères qu'il avait destinées à secourir l'île de Rhodes. Il ordonna en même temps des prières publiques; et, pour attirer les bénédictions du ciel sur les armes des chrétiens, pour exciter la piété des fidèles, il ordonna que l'octave de tous les saints fût célébrée dans l'Église universelle, à commencer de l'année 1480, qu'il appelait dans sa bulle *l'octave du siècle*.

Avant la prise d'Otrante, l'Italie se trouvait plus divisée que jamais. L'ardeur des factions, les animosités qu'enfantait la jalousie, avaient tellement égaré les esprits que plusieurs états, plusieurs citoyens, ne voyaient, dans une invasion des Turcs, que la ruine d'un état voisin ou d'une faction rivale. Venise fut alors accusée d'avoir attiré les troupes ottomanes dans le royaume de Naples. On doit dire néanmoins que la présence du danger et surtout le récit des cruautés exercées par les vainqueurs d'Otrante, réveillèrent dans tous les cœurs des sentimens généreux.

Sixte IV voulut profiter de cette disposition des 1481
esprits, et convoqua à Rome une assemblée solennelle à laquelle assistèrent les ambassadeurs des rois et principaux états de la chrétienté; on fit un traité par lequel le roi de France s'engageait à faire marcher des troupes contre les Turcs, le pape à équiper trois vaisseaux, le roi de Naples, quarante; le roi de Hongrie promettait cinquante mille écus d'or, le duc de Milan, trente mille ducats; Gênes, cinq vaisseaux tous les ans; Florence, vingt mille ducats; le duc de Ferrare, quatre vaisseaux; Sienne, autant; Lucques, un; le marquis de Mantoue, un; Bologne, deux. Dans la même assemblée, on fit d'autres traités auxquels accédèrent la plupart des états de l'Europe; on prononça, en outre, une amende de mille marcs d'argent contre ceux qui manqueraient à leurs promesses (1). Cette disposition pénale, qu'on invoquait comme garantie des traités, annonçait assez que la plupart des états chrétiens manquaient de zèle et surtout de persévérance dans leurs entreprises contre les Musulmans, et qu'on ne tarderait pas à oublier tout ce qu'on avait promis. D'autres intérêts, d'autres soins occupaient l'Angleterre, la France et l'Allemagne; les légats furent reçus partout avec respect, mais ils ne purent mettre un terme à la guerre élevée entre les Anglais et les Écossais, ni étouffer les germes d'une division

(1) Voyez les *Annales ecclésiast.*, ad ann. 1281.

1481 toujours prête à éclater entre Louis XI et l'empereur Maximilien. Dans une diète germanique qui fut convoquée, on fit, comme à l'ordinaire, des discours pathétiques sur les calamités qui menaçaient l'Europe chrétienne; mais on ne prit point les armes.

Les Ottomans, renfermés dans Otrante, n'avaient point, il est vrai, assez de forces pour s'avancer en Italie, mais ils pouvaient chaque jour recevoir des renforts. Après avoir levé trois armées, l'empereur turc en rassemblait une quatrième dans la Bithynie, pour la diriger, selon les circonstances, contre les mamelucks d'Égypte ou contre les chrétiens d'Occident. Quoique la chrétienté connût ces préparatifs, les peuples et les princes qui ne se croyaient point menacés, revinrent à leurs divisions et à leurs querelles. Ils avaient enfin abandonné le salut du monde chrétien aux soins de la Providence, lorsqu'on apprit la mort de Mahomet II; cette nouvelle se répandit partout à-la-fois, et fut reçue comme la nouvelle d'une grande victoire, surtout dans les pays qui redoutaient les premières attaques des Ottomans. A Rome, où la crainte avait été plus vive, le pape ordonna des prières, des fêtes, des processions, qui durèrent trois jours; et pendant ces trois jours la pacifique artillerie du château Saint-Ange ne cessa de se faire entendre et d'annoncer la délivrance de l'Italie (1).

(1) Mahomet II mourut subitement dans son camp près

Cette joie, qui succéda à la terreur universelle, 1481
peint mieux que les longs récits de l'histoire l'ambition, la fortune et la politique du héros barbare de l'islamisme. Pendant le cours de son règne, cinq pontifes s'étaient succédé sur la chaire de saint Pierre; tous avaient déployé l'ascendant de leur puissance temporelle et spirituelle pour arrêter les progrès de ses armes, et tous moururent avec la douleur de voir s'accroître et s'étendre cet empire devant qui tout l'Orient tremblait, et dont l'Occident avait sans cesse à redouter les invasions.

Les Turcs abandonnèrent Otrante (1), et la division qui éclata entre les fils de Mahomet fit suspendre pour quelque temps les projets ou les menaces de la politique ottomane. C'est ici que nous pourrons contempler à loisir les jeux de la fortune, et que dans cette famille de conquérans

---

de Constantinople, le 3 mai, jour de la fête de l'Invention de la croix. Le pape, à la nouvelle de cette mort, ordonna, selon Jacques de Volaterre, une fête de trois jours, pendant lesquels les boutiques furent fermées et les tribunaux vacans. (Liv. VII).

(1) Sur la reprise d'Otrante, qui eut lieu le 10 septembre 1481, on peut lire la lettre du roi Ferdinand adressée au souverain pontife, datée du 11, et rapportée par Jacques de Volaterre, liv. III. Cette ville, attaquée par mer et par terre, fut opiniâtrement défendue par les Turcs; une partie de la Macédoine leur fut aussi enlevée. (Voy. Jean Albin, *De bello hydront.*; et Mathœus Volaterre, liv. III.)

1482 toutes les extrémités des choses humaines vont nous être données en spectacle. Le fils aîné de Mahomet ayant été proclamé sultan sous le nom de Bajazet II, son frère Gem (1), qui régnait sur le pays d'Iconium ou la Caramanie, voulut être associé à l'empire ; il rassembla une armée pour soutenir ses prétentions ; mais vaincu par Bajazet et trahi par les siens, il fut obligé de fuir, et se réfugia dans l'île de Rhodes. Le grand-maître, Pierre d'Aubusson, voyant tout le parti qu'on pouvait tirer d'un pareil hôte, oublia les devoirs de l'hospitalité, et ne se fit aucun scrupule de retenir en sa puissance un prince qui s'était livré à sa foi. Comme il craignait que le voisinage des Turcs ne lui permît pas long-temps de garder son prisonnier, il résolut de l'éloigner, et, sous divers prétextes, il le fit partir pour l'Occident (2).

Le prince musulman, accompagné de ses officiers et de ses serviteurs, arriva d'abord à Nice, où, selon la remarque d'une chronique (3) turque, *on voyait beaucoup de belles femmes et quantité*

(1) Nos historiens appellent ce prince *Zezim* ou *Zizim*.

(2) Le pape, que le grand-maître consulta, loua son dessein et écrivit au roi de France pour l'engager à recevoir Zizim. (Voy. les lettres de Sixte IV du 9 novembre et du 28 juin 1482.)

(3) Les mémoires du prince Gem, manuscrit turc, ont été traduits dans la *Bibliothèque des Croisades* par M. Garcin de Tassy ; ces mémoires, fort détaillés, ont été sans doute rédigés par quelqu'un de la suite du prince musulman.

de jardins délicieux. Peu de temps après son arrivée à Nice, il fut conduit au Bourg d'Exiles en Piémont, de-là à Chambéry et à St.-Jean-de-Maurienne, enfin au château de Rumilly, appartenant aux chevaliers de Rhodes. La présence du prince Gem excitait partout une vive curiosité; les seigneurs du pays, le duc de Savoie lui-même, s'empressèrent de visiter *le fils du sultan qui avait pris Constantinople*. Cet empressement éveilla les défiances des gardiens de Gem, qui se hâtèrent de le faire changer de demeure. Les chevaliers de Rhodes prirent alors tant de précautions pour cacher leur prisonnier, que l'histoire peut à peine aujourd'hui suivre ses traces à travers les montagnes du Dauphiné, de l'Auvergne, du Limousin, et nommer les forteresses, indiquer les châteaux (1) où il fut successivement enfermé; on sait seulement qu'on l'embarqua sur l'Isère et sur le Rhône, qu'il traversa un grand nombre de villes, qu'il habita plusieurs mois un château bâti sur un rocher, et qu'il resta deux ans dans un fort situé au milieu d'un lac. En vain le roi de Hongrie et le roi de Naples s'adressèrent au grand-maître de Rhodes et demandèrent qu'on envoyât le prince Gem en Italie 1482

(1) Les mémoires du prince Gem citent les noms de plusieurs châteaux du Dauphiné, de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche; mais ces noms sont tellement défigurés qu'il est très difficile de les reconnaître. Nous en avons néanmoins reconnu plusieurs, que nous citerons dans la *Biblioth. des Croisades*.

1483 ou sur les bords du Danube; plus on insistait pour que le frère de Bajazet sortît des mains des chevaliers, plus ceux-ci redoublaient de surveillance. Le grand-maître avait fait construire à Bourganeuf, dans le comté de la Marche, une tour que le prince musulman devait habiter. On y conduisit l'infortuné Gem; ce fut là qu'il perdit toute espérance de recouvrer sa liberté, et qu'il se résigna sans murmure à son sort, charmant les peines de son exil et de sa prison par la poésie (1) qu'il cultivait avec succès.

Les chevaliers de Rhodes étaient parvenus à dérober le prince Gem à tous les regards, mais sa captivité n'en faisait pas moins une vive sensation. Quelques traditions populaires, de vieilles ballades conservées jusqu'à nous, montrent surtout le vif intérêt (2) que les dames de France prenaient à l'illustre captif. Deux des officiers de Gem s'étaient enfuis à la cour du duc de Bourbon, qui résidait alors à Moulins : si nous en croyons la chronique turque où nous puisons notre récit, le duc applaudit

(1) La Chronique turque nous apprend que Gem était poète.

(2) Il existe encore quelques anciens romans qui parlent des amours du prince Gem et de la princesse de Sassenage. Les mémoires turcs nous apprennent que le gouverneur d'un château où Gem était enfermé avait une très belle fille, et que cette fille conçut une passion pour le prince qui y répondit. (Voy. dans la *Biblioth. des Crois.*, la trad. de M. Garcin de Tassy.)

au projet que ces fidèles serviteurs avaient formé 1483
de délivrer leur maître, et donna vingt-quatre mille pièces d'argent pour le succès de l'entreprise.

On parlait souvent du prince musulman à la cour de France; on se plaisait à rappeler l'immense héritage qu'il avait disputé au sultan Bajazet, et qui renfermait *deux empires et onze royaumes* (1). Le roi témoignait le désir de voir le prince Gem; mais les ministres, dit la chronique turque, gagnés par le grand-maître de Rhodes, disaient que le prince infidèle ne pouvait se résoudre à paraître devant un monarque chrétien, et que pour rien au monde il ne se déciderait à quitter la compagnie des chevaliers qui l'avaient amené en Occident. Lorsque Gem, de son côté, demandait à voir le puissant monarque des Francs, on lui répondait que le roi de France ne pouvait souffrir de Musulman ni à sa cour ni dans sa capitale.

Cependant le nom de *Gem* n'était point oublié des soldats ottomans, et les inquiétudes de Bajazet annonçaient assez que son frère n'avait point encore quitté ce monde. Dans la crainte qu'on ne lui opposât un rival redoutable, il écrivit au grand-maître de Rhodes pour lui déclarer qu'il avait fait suspendre les préparatifs d'une guerre contre les chrétiens. En reconnaissance du service que lui avaient

(1) Voyez l'*Histoire de Charles VIII*, par Jaligny. Cette histoire dit quelques mots de Gem; mais elle entre dans peu de détails. Du reste, elle n'est guère plus circonstanciée dans ce qu'elle dit de l'expédition de Charles VIII.

1490 rendu les chevaliers, il leur envoya des présens, parmi lesquels on remarquait un bras de leur patron S. Jean-Baptiste, trouvé dans la basilique de Constantinople. Des ambassadeurs du sultan se rendirent auprès du roi de Naples et du roi de France, leur offrant toutes les reliques qui se trouveraient dans les villes conquises sur les chrétiens. Ils annonçaient de plus que leur maître avait le dessein de conquérir l'Égypte, et qu'il leur céderait volontiers le royaume de Jérusalem s'ils retenaient Gem en Occident. Dans le même temps, le sultan du Caire envoyait au pape un des pères latins du Saint-Sépulcre, et demandait qu'on lui livrât le frère de l'empereur ottoman, qu'il voulait montrer à la tête de son armée dans une guerre contre les Turcs; il offrait au souverain pontife cent mille ducats d'or, la possession de la ville sainte et même la ville de Constantinople s'il parvenait à s'en rendre maître. Averti par de si hautes promesses de l'importance qu'on mettait à la personne de Gem, Innocent VIII demanda au roi de France que le prince musulman fût envoyé à Rome et confié à sa garde. L'ambassade turque et le légat du pape se trouvèrent dans le même temps à Paris; on conseillait à Charles VIII d'accepter les offres brillantes de Bajazet; mais *il aima mieux*, dit son historien, *se montrer vrai fils de l'Église, et ne voulut pas préférer avarice à libéralité et loyauté*. Gem fut délivré de sa prison et conduit à Rome: le pape le reçut avec de grands honneurs, et lui donna une audience solennelle en présence des envoyés de la

chrétienté. La chronique turque rapporte que le souverain pontife prodigua au malheureux Gem les témoignages d'une sincère amitié, et que dans une audience particulière le prince musulman et le père des chrétiens pleurèrent ensemble sur les vicissitudes de la fortune. Le dessein d'Innocent VIII était d'engager le prince Gem à se rendre dans la Hongrie; ses légats prêchaient déjà la guerre sainte chez tous les peuples du Rhin, du Danube et de la Vistule. Dans une diète convoquée à Nuremberg, l'empereur Frédéric III avait proposé une expédition contre les Turcs, et le frère de Bajazet était annoncé aux soldats de la Croix comme devant précéder l'armée chrétienne sur le territoire ottoman. Le pape renouvela souvent ses instances auprès de Gem; mais dans les misères de son exil, ce prince avait appris à dédaigner les vanités de ce monde: les sceptres, les couronnes, la victoire même, n'avaient plus de prix à ses yeux; il ne montrait plus que des sentimens de modération et de paix dont on ne pouvait tirer aucun parti. Le pontife désespérait de l'associer aux entreprises des chrétiens, lorsqu'on vit arriver à Rome l'émir Mustapha-Aga, envoyé par Bajazet. L'empereur ottoman sollicitait l'amitié du puissant apôtre de la croyance d'Issa, et le conjurait de mettre tous ses soins à empêcher que *son frère n'approchât des frontières musulmanes*. On ne connaît point les conditions du traité qui fut conclu alors entre le pape et le sultan; il est probable qu'Innocent VIII reçut des avantages proportionnés à l'importance 1494

1494 du service exigé, et que le fier Bajazet consentit à devenir le tributaire du chef de l'Église chrétienne.

Le long séjour que Gem avait fait dans le royaume de France, l'ambassade et les promesses de Bajazet, avaient tourné les pensées de la cour et du peuple vers l'Orient. Plus le chef de l'empire ottoman avait montré d'alarmes, plus on se persuadait que le moment était venu de renverser sa puissance. On ne s'entretenait à la cour de Charles VIII que de la conquête de la Grèce, de la délivrance de la Terre-Sainte, et c'était le frère de l'empereur turc qui devait ouvrir aux soldats chrétiens les portes de Bysance et de Jérusalem. A la même époque, le duc de Milan et plusieurs petits états au-delà des Alpes, sans cesse occupés de troubler l'Italie, et d'y appeler les armes étrangères pour accroître ou conserver leur domination, persuadèrent au roi Charles de faire valoir les droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Leurs sollicitations et leurs promesses réveillèrent l'ambition du jeune roi, qui résolut de conquérir la Pouille et la Sicile, et proclama le dessein d'étendre ses conquêtes sur les royaumes d'Orient (1).

(1) Voyez les lettres-patentes publiées par ce roi le 22 novembre 1494 : elles sont adressées à tous les fidèles de la chrétienté. Charles y annonce qu'après avoir fait la conquête du royaume de Naples, sur lequel il a de justes droits, il ira délivrer la Grèce du joug des Turcs. (Raynaldi, ad ann. 1494, nº. 23.)

La passion des armes, l'esprit de la chevalerie, et ce qui restait dans les cœurs de l'ancienne ardeur des croisades, secondèrent d'abord l'entreprise du monarque français; on fit dans tout le royaume des prières publiques et des processions pour le succès d'une expédition contre les infidèles. 1494

Quand Charles VIII eut passé les Alpes avec son armée, tous les peuples de l'Italie le reçurent avec les démonstrations de la joie. En même temps qu'on recevait les chevaliers français comme les *champions de l'honneur des dames*, on donnait à Charles le titre d'*envoyé de Dieu*, de *libérateur de l'Église romaine* et de *défenseur de la foi*. Tous les actes du roi tendaient à faire croire que son expédition avait pour objet la gloire et le salut de la chrétienté. Il écrivit aux évêques de France pour leur demander les décimes de la croisade. « Notre intention, leur disait-il dans ses lettres, n'est pas seulement pour le recouvrement de notre royaume de Naples, mais est au bien de l'Italie et au recouvrement de la Terre-Sainte (1). »

Tandis qu'en-deçà et au-delà des Alpes les peuples se livraient à l'allégresse, la terreur régnait dans l'état de Naples. Alphonse s'adressait à tous ses alliés; il implorait surtout le secours du Saint-

(1) On peut consulter sur l'expédition de Charles VIII en Italie, les *Mémoires de Philippe de Comines*, tom. XIII de la Collection des mém. par M. Petitot, et les *Mémoires de Villeneuve*, tom. XIV de la même collection, pag. 256 et suivantes.

1494 Siége, et, par un contraste singulier, tandis qu'il plaçait ses plus grandes espérances dans la cour de Rome, il envoyait des ambassadeurs à Constantinople pour avertir Bajazet des projets de Charles VIII sur la Grèce, pour conjurer l'empereur musulman de l'aider à défendre son royaume contre l'invasion des Français. Le successeur d'Innocent, Alexandre VI, que sa politique attachait à la cause des princes d'Aragon, ne voyait pas, sans la plus vive inquiétude, la marche triomphante du roi de France, qui s'avançait vers Rome sans rencontrer d'obstacles (1). En vain il appela à son secours, et les états de l'Italie, et les Musulmans maîtres de la Grèce; en vain il essaya l'ascendant de sa puissance spirituelle; il se vit bientôt obligé de se soumettre, et d'ouvrir les portes de sa capitale à un prince qu'il regardait comme son ennemi, et qu'il avait menacé tour-à-tour de la colère du ciel et de celle de Bajazet.

Ainsi la guerre que le roi de France avait juré de faire aux infidèles commençait par une victoire remportée sur le pape. Entré à Rome, Charles VIII demanda qu'on remît entre ses mains le

(1) Suivant le journal de Burchard, Alexandre VI envoya au Turc Bajazet son secrétaire Georges Bruzard, pour le prévenir que le roi de France méditait une expédition en Grèce, et l'engager à défendre le roi de Naples contre les Français. Bruzard fut arrêté à son retour, et l'on trouva sur lui les papiers qui renfermaient toutes les propositions de l'empereur turc. La principale était qu'on se défît de Zizim. Bajazet promettait pour ce service une grande somme d'argent. (Raynaldi, ad ann. 1494.)

prince Gem; Alexandre VI, à qui la captivité du 1494
prince musulman valait un tribut annuel de la Porte-Ottomane, s'enferma avec lui dans le château St.-Ange, et ce ne fut qu'après un siége de vingt jours qu'il consentit à ce que lui demandait le roi de France (1). L'infortuné Gem, qui ne connaissait rien de la politique dont il était le jouet, et dont il devait être bientôt la victime, se félicitait d'être protégé *par le plus grand roi de l'Occident*. Charles plaignit ses malheurs, et les guerriers français se préparaient déjà à le suivre dans les riches contrées de l'Orient. Quoique la présence de Gem parût comme le signal des conquêtes qu'on allait faire, Charles ne négligea pas d'employer d'autres moyens, et parmi ces moyens, le plus singulier sans doute fut d'acheter à prix d'argent l'empire de Constantinople. On a trouvé au siècle dernier, dans la chancellerie de Rome, un acte par lequel André Paléologue, despote d'Achaïe, et neveu du dernier empereur grec, avait cédé au roi de France tous ses droits à l'empire d'Orient pour une somme de quatre mille trois cents ducats d'or. Un acte par lequel on achetait par-devant notaire un empire qu'il fallait conquérir, nous montre, d'un côté, quelle était la politique

---

(1) On peut lire dans le *Mémoire du prince Gem* avec quelles difficultés le roi de France obtint que ce prince lui fût remis, et l'entretien que Zizim eut avec Charles VIII et le pape. (Voy. *Biblioth. des Croisades*, chroniques turques.)

1494 qui présidait à cette espèce de croisade, et, de l'autre, quel était le prix que les Grecs eux-mêmes mettaient alors à l'héritage de Constantin.

Pendant que Charles VIII prolongeait son séjour à Rome, et qu'il s'occupait ainsi de régner sur la Grèce, le roi de Naples Alphonse II, abandonné à ses propres forces, en proie à la terreur et au remords, poursuivi par les plaintes des Napolitains, descendait du trône et courait s'ensevelir dans un monastère de Sicile. Son fils Ferdinand, qui lui avait succédé, quoiqu'il eût chassé les Turcs de la ville d'Otrante et qu'il eût été proclamé le libérateur de l'Italie, ne put ranimer ni le courage de l'armée, ni la fidélité des peuples. Depuis qu'on annonçait l'arrivée des Français, le joug de la maison d'Aragon paraissait chaque jour plus insupportable. Lorsque Charles eut quitté l'état romain, au lieu de rencontrer des armées ennemies, il ne trouva sur son chemin que des députations qui venaient lui offrir la couronne de Naples. Bientôt la capitale le reçut en triomphe, et tout le royaume lui fut soumis.

La renommée ne tarda pas à porter dans la Grèce la nouvelle des conquêtes miraculeuses de Charles VIII. Les Turcs de l'Épire, frappés de terreur, croyaient à chaque instant voir arriver les Français. Nicolas Viguier ajoute que Bajazet eut *un tel épouvantement, qu'il fit venir tout son équipage de mer au détroit du bras de Saint-George, pour se sauver en Asie.*

La présence de Gem dans l'armée chrétienne excitait surtout les alarmes des Ottomans; mais la fortune avait épuisé tous ses prodiges pour la cause des Français. Le prince musulman, que le roi de France regardait comme un instrument de ses victoires futures, ne devait plus servir qu'à lui montrer l'instabilité et la fin des choses de la terre. Ce prince, tombé malade à Terracine, mourut en arrivant dans la capitale de la Pouille, et, selon les expressions des Orientaux, *après avoir vuidé la coupe du martyre, il alla s'abreuver dans le fleuve de la vie éternelle* (1). On accusa de cette mort le pape Alexandre VI, à qui l'empereur ottoman avait promis trois cent mille ducats d'or, *s'il aidoit son frère à sortir des misères de cette vie*. Nous aimons à croire que le pape se contenta de laisser faire la justice de Bajazet; on se rappelle que le sultan avait envoyé à Rome des ambassa- 1494

(1) Gem, remis au roi de France le 28 janvier, mourut le 25 février suivant. Les uns accusèrent les Vénitiens de l'avoir fait empoisonner à la sollicitation de Bajazet. D'autres prétendirent que le pape avait livré ce prince attaqué d'un poison lent. Philippe de Commines dit que le bruit courait que ce prince avait été *baillé empoisonné*. La relation turque des aventures de Gem prétend qu'un barbier, envoyé par le pape à la suite de l'armée de Charles VIII, l'empoisonna en le rasant, mais que le poison n'agit qu'avec lenteur. Burchard, dont le manuscrit n'est point favorable au pape, dit que le prince Gem mourut à Capoue des suites de son intempérance : il ajoute que les gens de la suite du prince rentrèrent ensuite dans les bonnes grâces de Bajazet.

1494 deurs, et tout nous porte à penser que ces ambassadeurs ne restèrent point oisifs en cette occasion.

Les conquêtes de Charles VIII, qui jetaient tant d'alarmes parmi les Turcs, commençaient à causer de vives inquiétudes à plusieurs états chrétiens. Il se forma contre les Français une ligue dans laquelle entrèrent le pape, l'empereur Maximilien, le roi d'Espagne, les principaux états de l'Italie. A l'exemple de Charles VIII, cette ligue s'annonça d'abord pour faire la guerre aux Turcs; mais son véritable dessein ne resta pas long-temps caché, car elle sollicita l'adhésion et les secours de Bajazet. La politique, en cette occasion, ne craignit point de sacrifier des victimes chrétiennes pour cimenter une alliance avec les disciples du Coran. Les Grecs de l'Épire et du Péloponèse cherchaient à profiter de l'entreprise de Charles VIII pour secouer le joug des Ottomans. Un navire que montait l'archevêque de Durazzo, envoyé en Épire par le roi de France, et sur lequel, selon le récit de Philippe de Commines, *étoient force épées, boucliers et javelines, pour bailler à ceux avec qui il étoit en intelligence, fut arresté par les Vénitiens, qui envoyèrent avertir les gens du Turc aux places voisines* (1). Le sénat de Venise fit arrêter les dé-

(1) On ne sera pas fâché de voir ici l'opinion de Philippe de Commines sur la puissance de Bajazet, et sur l'espoir qu'on avait de la renverser. Cet historien était resté long-temps à Venise, et n'avait point cessé d'avoir des relations avec

putés du Péloponèse et livra toute leur correspondance aux envoyés du sultan. Cinquante mille habitans de la Grèce périrent victimes de cette politique avide qui vendait ainsi la liberté et le sang des chrétiens. 1494

D'un autre côté, l'inconstance des peuples, d'abord favorable aux armes du roi de France, et le mécontentement qu'inspire toujours la présence d'une armée victorieuse, changèrent tout-à-coup l'état des choses dans le royaume de Naples. Les Français, qui avaient été reçus avec tant d'enthousiasme, devinrent odieux, et toutes les espérances se tournèrent vers la famille d'Aragon, qu'on avait abandonnée. Charles, au lieu de diriger ses regards vers la Grèce, les retourna vers la France. Tandis qu'il se faisait couronner empereur de Bysance et roi de Sicile, il ne songeait plus qu'à aban-

---

la Grèce. « Le Turc, dit-il, étoit aussi aisé à troubler qu'a-
» voit été le roi *Alphonse ;* car il étoit et est encore homme
» de nulle valeur. Tant de milliers de chrétiens grecs
» étoient si près de se rebeller, qu'on ne sauroit le penser...
» Tous ces pays sont *albanais*, *esclavons* et *grecs*, et fort
» peuplés, qui apprenoient des nouvelles du roi Char-
» les VIII par leurs amis qui étoient à Venise et en Pouille,
» et à qui aussi ils écrivoient et n'attendoient que messages
» pour se *rebeller;* et y fut envoyé de par le roi un arche-
» vêque de *Durazzo*, qui étoit *Albanais*... En *Thessalie*,
» plus de cinq mille se fussent tournés, et encore se fût
» pris *Scutari*. Ce que je savois par intelligence et par le
» seigneur *Constantin*, prince grec, qui plusieurs jours fut
» caché à Venise avec moi. »

1494 donner ses conquêtes. C'était un singulier contraste que le spectacle qui s'offrait à-la-fois des préparatifs d'une retraite et d'une cérémonie triomphale. Lorsque la noblesse, le clergé, tous les corps de l'État venaient féliciter le prince victorieux, le peuple invoquait contre lui la protection du ciel, et l'armée française attendait en silence l'ordre et le signal de son départ. Le lendemain de son couronnement, et comme s'il ne fût venu à Naples que pour cette vaine cérémonie, Charles VIII partit accompagné de l'élite de ses chevaliers, et reprit tristement le chemin de son royaume. A son arrivée en Italie, il n'avait entendu dans sa marche que des bénédictions et des hymnes de triomphe; à son retour, il n'entendait plus que les malédictions des peuples et les menaces de ses ennemis. Il avait d'abord traversé l'Italie sans combat; pour en sortir, il fut obligé de livrer une bataille, et il regarda comme une victoire la liberté qu'on lui laissa de ramener les débris de son armée au-delà des Alpes.

Ainsi se termina cette entreprise de Charles VIII, qu'on voulut d'abord présenter comme une guerre sainte, et dont les suites devinrent si funestes à la France et à l'Italie. Lorsqu'on s'occupait des préparatifs de cette guerre, il parut, comme nous l'avons dit plus haut, plusieurs écrits en prose et en vers, dans lesquels on prédisait de grandes victoires. Ces prédictions n'avaient pas seulement pour but d'exciter l'enthousiasme du peuple, mais d'affermir dans son entreprise un monarque faible et

irrésolu. Lorsqu'on lit les chants et les hymnes 1494
des poètes, on croit voir les Français partir pour la conquête des saints lieux ; mais la scène change lorsqu'on revient à l'histoire. On peut dire qu'en cette circonstance les opinions religieuses, les sentimens de la chevalerie ne furent que les auxiliaires d'une ambition imprudente et malheureuse (1). Au reste, cette expédition ne fut décidée ni dans le conseil des pontifes, ni même dans le conseil des rois. Au milieu des fêtes que Charles donnait à Lyon, de jeunes courtisans en conçurent tout-à-coup la pensée (2), *avides de voir choses nouvelles et de faire choses de quoi il fût parlé d'eux ;* le roi, qui était lui-même sans expérience, se laissa facilement entraîner, et l'esprit aventureux qui avait provoqué la guerre fut le même qui dirigea toute l'entreprise et qui en amena les revers (3).

---

(1) C'est surtout à cette expédition de Naples qu'on peut appliquer ce que J.-J. Rousseau dit quelque part des croisades : *L'intrigue des cabinets brouillait les affaires, et la religion était le prétexte.*

(2) Philippe de Commines dit qu'Étienne Devers, sénéchal de Beaucaire, et le général Brissonnet, furent les principaux instigateurs de cette expédition de Naples que *tout homme sage et raisonnable blâmoit.*

(3) Quatre ans après l'expédition de Naples, une assemblée générale fut réunie à Fribourg en Brisgaw, dans laquelle un ambassadeur du roi de Hongrie sollicita les secours de l'Allemagne contre les Turcs et les Tartares qui rava-

1494 La politique ou plutôt la trahison de Venise ne l'avait point préservée de la colère de Bajazet, qui lui déclara la guerre : les Vénitiens perdirent alors Métrone, Coron, plusieurs autres villes sur les côtes de la Grèce; le secours d'une flotte envoyée par la France et par l'île de Rhodes ne put les faire triompher des Turcs, qui avaient en mer deux cent soixante et dix vaisseaux. Les états de l'Europe étaient toujours divisés entre eux; en vain Alexandre VI entreprit de rétablir la concorde (1) : la défiance qu'inspirait son ambition personnelle devait affaiblir l'autorité de ses conseils; on ne voulut point recevoir ses légats en Allemagne; le clergé français et le clergé de Hongrie n'écoutèrent point ses exhortations, et refusèrent de payer les décimes de la croisade (2). Il faut dire ici, à

---

geaient les bords de la Vistule; les Allemands restèrent immobiles, et laissèrent le soin de détruire les barbares à la rigueur de l'hiver et du climat, qui en fit périr quarante mille.

(1) Alexandre VI envoya, en 1499, à Venise, Jean Borgia, pour concilier les Vénitiens et les Milanais, et ceux-ci avec les Français, afin que tous se joignissent ensemble contre les ennemis de la foi. (Surit., tom. v, liv. III, ch. 38.) Sanuti dit que dans le même temps l'empereur envoya secrètement des ambassadeurs solliciter les Turcs de tourner leurs armes contre les Vénitiens.

(2) Le clergé français brava en cette occasion les censures ecclésiastiques; et, ce qui montre la décadence du pouvoir pontifical, au moins pour ce qui regardait les croisades, une simple décision de la faculté de théologie de Paris suffit

la louange du pontife, que la résistance des princes 1494
et des évêques n'excita jamais sa colère et ne découragea point son zèle : à la fin, il réussit à former une ligue entre la France, l'Espagne, Venise et Rhodes; cette ligue s'engageait à mettre en mer une flotte nombreuse à laquelle le pape devait joindre ses vaisseaux; Alexandre VI exhortait en même temps les Hongrois à prendre les armes, et lui-même promettait de se mettre à la tête des croisés. Enfin, dans une diète qui se tint à Metz, l'empereur Maximilien, sollicité par le pape, prit la croix et fit le serment de conduire une armée contre les infidèles. L'historien Nauclère parle de plusieurs prodiges qu'on aperçut alors, et qui paraissaient comme le signal et le présage d'une guerre formidable. « On voyait, dit ce chroniqueur, dans les églises, sur les places publiques, dans les maisons, des croix rouges et noires sur lesquelles se remarquaient des taches semblables à des gouttes de sang. » L'annaliste de l'Église parle de plusieurs autres prodiges qui annonçaient les volontés du ciel. « L'empereur Maximilien, ajoute-t-il, n'en fut point frappé; car il ne s'occupa que de chercher des ennemis à la république de Venise, toujours en guerre avec les Turcs. » Pendant ce temps, les soldats de Bajazet continuaient à ravager la Hongrie et la Pologne, pénétraient dans l'Illyrie, et s'avançaient vers les frontières de l'Italie et de l'Allemagne. Tous les ef-

---

alors pour renverser tout l'appareil des menaces et des foudres de Rome.

1494 forts du pape furent inutiles; Alexandre VI mourut sans avoir pu diriger ni une flotte ni une armée contre l'empire ottoman.

Nous avons montré comment et par quelles causes s'était affaibli l'esprit des croisades. Vers la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième, deux grands événemens achevèrent de détourner l'attention de l'Occident. L'Amérique venait d'être révélée à l'ancien monde (1), et les Portugais avaient doublé le cap de Bonne-Espérance. Sans doute que les progrès de la navigation, pendant les guerres saintes, avaient contribué aux découvertes de Vasco de Gama et de Christophe Colomb. Mais ces découvertes, lorsqu'elles furent une fois connues en Europe, occupèrent entièrement cet esprit entreprenant et aventureux qui avait si long-temps entretenu l'ardeur des expéditions contre les infidèles. La direction des esprits, les vues de la politique, les spéculations du commerce, tout fut changé; et l'on vit alors la grande révolution des croisades sur son déclin, se rencontrant en quelque sorte avec la révolution nouvelle qui naissait de la découverte et de la conquête d'un nouveau monde. La première de ces révolutions avait enrichi plusieurs peuples ma-

(1) L'Amérique fut découverte en 1492, par Christophe Colomb, et plus parfaitement reconnue en 1497, par Améric-Vespuce. Dans cette même année, Vasco de Gama doubla le cap de Bonne-Espérance, et s'ouvrit une route aux Indes orientales.

ritimes; la seconde devait les ruiner et en enrichir 1494
d'autres.

Les Vénitiens, maîtres des anciennes routes du commerce de l'Inde, furent les premiers à s'apercevoir des changemens qui s'opéraient et dont les suites devaient leur être funestes. Ils envoyèrent secrètement des députés au sultan d'Égypte, intéressé comme eux à combattre l'influence des Portugais. La députation de Venise engagea le sultan du Caire à s'allier avec le roi de Calicut et quelques autres puissances indiennes, pour attaquer les flottes et les troupes du Portugal. La république se chargea d'envoyer en Égypte et sur les côtes d'Arabie des ouvriers pour fondre du canon, et des charpentiers pour construire des vaisseaux de guerre. Le monarque égyptien, qui avait les mêmes intérêts que Venise, entra facilement dans le plan qu'on lui proposait; et pour arrêter les progrès des Portugais dans l'Inde, il voulut d'abord leur inspirer des craintes sur les lieux saints, qui avaient été long-temps et qui étaient encore un objet de vénération pour tous les fidèles de l'Occident. Il menaça de ruiner de fond en comble l'église du Saint-Sépulcre, de jeter au vent les cendres et les ossemens des martyrs, de forcer tous les chrétiens de ses états à renier la foi du Christ.

Un cordelier de Jérusalem vint à Rome exprimer les alarmes des chrétiens de la Palestine et des gardiens du saint tombeau. Le pape fut saisi de terreur, et se hâta d'envoyer le cordelier au roi de

1494 Portugal, qu'il conjurait de faire à Dieu et à la chrétienté le sacrifice de ses nouvelles conquêtes. Le monarque portugais accueillit l'envoyé du pape et des chrétiens d'Orient, lui donna des sommes considérables pour l'entretien des saints lieux, et répondit au souverain pontife qu'il ne craignait point de voir se réaliser les menaces du sultan, qu'il espérait au contraire brûler la Mecque et Médine, et soumettre à la foi de l'Évangile les vastes régions de l'Asie, si les princes de la chrétienté voulaient se réunir à lui.

Le sultan d'Égypte, qui recevait des tributs de tous les pélerins, ne détruisit point les églises de Jérusalem; mais il tenta une expédition contre les Portugais, de concert avec le roi de Cambaye et de Calicut. On équipa à Suez une flotte composée de six galères, d'un galion et de quatre bâtimens de charge, sur laquelle s'embarquèrent huit cents mamelucks (1). La flotte égyptienne descendit le long de la mer Rouge, cotoya l'Arabie, doubla le golfe de Perse et vint mouiller dans l'île et au port de Diu, un des points les plus importans pour le commerce de l'Inde. C'est de cette expédition que parle l'auteur de la Lusiade lorsqu'il dit dans son neuvième livre: « Avec le secours des flottes ve-

(1) Sur cette expédition du sultan d'Égypte et sur les liaisons que les Vénitiens avaient formées avec lui, on peut consulter Baronius, décad. 2, liv. III, ch. 5 et 6; Osorius, liv. VI; Maffeus, liv. IV; et Mariana, *de Rebus hisp.*, liv. XXIX, ch. 16.

» nues du port d'Arsinoé, les Calicutiens espé- 1510
» raient réduire en cendres celles d'Emmanuel;
» mais l'arbitre du ciel et de la terre trouve tou-
» jours les moyens d'exécuter les décrets de sa
» profonde sagesse.»

L'expédition des mamelucks, malgré les succès qu'elle obtint d'abord, n'eut point le résultat qu'en attendaient le sultan du Caire et la république de Venise. Le bruit se répandit alors en Europe que les Portugais avaient engagé le roi d'Éthiopie à détourner le cours du Nil (1). Nous ne nous arrêterons pas à démontrer l'invraisem-

(1) On lit dans la chronique autrichienne de Thomas Ebendorff, qu'après la prise de Saint-Jean-d'Acre par le fils de Kelaoun, et la destruction des colonies chrétiennes, un roi d'Éthiopie, appelé Prête-Jean et chrétien de religion, détourna momentanément le cours du Nil et frappa l'Égypte de stérilité. (Voy. la *Biblioth. des Crois.*, anc. édit., tom. 1, pag. 620.)

Makrisi rapporte un fait analogue; il dit qu'en l'an 726 de l'hégire, 1326 de J.-C., le roi d'Abyssinie écrivit au sultan d'Égypte pour le sommer de rebâtir les églises chrétiennes, le *menaçant*, en cas de refus, de détourner le cours du Nil. Makrisi ajoute que le sultan ne fit que rire de ces menaces.

Makrisi rapporte encore sous la date de 832 de l'hégire (1428), qu'on arrêta dans un port d'Égypte un député du roi d'Abyssinie qui revenait du pays des Francs, et que le roi avait chargé de former une ligue entre tous les peuples chrétiens, afin que tandis que les Abyssins attaqueraient l'Égypte par terre, les chrétiens d'Europe l'attaquassent par mer. Le député fut jugé et mis à mort. (Voy. sur tous

1510 blance de ce bruit populaire, renouvelé plusieurs fois dans le moyen âge; mais le projet de fermer par la force et la violence les routes ouvertes au commerce par le cap de Bonne-Espérance, n'était guère plus raisonnable. Au lieu de tenter la voie des armes, les sultans des mamelucks auraient mieux servi les intérêts de Venise et cèux de leur propre puissance, s'ils avaient multiplié les canaux dans leurs provinces, s'ils avaient ouvert un passage commode, prompt et sûr aux marchandises de l'Inde. Au reste, d'autres révolutions peuvent changer ce qu'ont fait les révolutions des siècles passés. Au moment où nous écrivons, une direction nouvelle semble partout donnée à l'activité des commerçans et des navigateurs. Si les espérances que donnent le gouvernement actuel du Caire et la découverte récente des bateaux à vapeur viennent à se réaliser, il n'est pas impossible que l'Égypte ne redevienne encore une des routes du commerce de l'Inde, et que la navigation de la Méditerranée ne retrouve une partie des avantages qu'elle a perdus.

Tandis que la république de Venise voyait avec effroi les causes de sa décadence future, elle inspirait encore de la jalousie par l'éclat de ses richesses et de sa magnificence. Il s'élevait de nombreuses plaintes contre les Vénitiens, qu'on accusait généralement de tout sacrifier à l'intérêt de leur com-

ces faits les *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, par M. Quatremère, tom. II, pag. 275 et suiv.)

merce, et de trahir ou de servir la cause des chré- 1510
tiens, selon que la fidélité ou la trahison leur était profitable. Dans une diète que Maximilien avait convoquée à Augsbourg, l'ambassadeur de Louis XII, Hélian (1), prononça un discours véhément contre la nation vénitienne. Il lui reprocha d'abord d'avoir traversé, par ses hostilités et ses intrigues, une ligue formée contre les Turcs, entre le pape, l'empereur d'Allemagne, le roi de France et le roi d'Aragon. L'orateur reprochait aux Vénitiens d'avoir refusé du secours à Constantinople assiégée par Mahomet II. « Leur flotte était dans l'Hellespont pendant le siége; ils pouvaient entendre les » gémissemens d'un peuple chrétien qui tombait » sous le glaive des barbares. Rien ne put émouvoir leur pitié. Ils restèrent immobiles, et lorsque la ville fut prise, ils achetèrent les dépouilles des vaincus et vendirent aux Musulmans les malheureux habitans de la Grèce réfugiés sous leurs drapeaux. Plus tard, lorsque les Ottomans assiégeaient Otrante (2), non seulement

---

(1) La diète d'Augsbourg eut lieu en 1510, un an après la bataille d'Agnadel. L'empereur Maximilien avait prié le roi de France d'y envoyer un jurisconsulte qui pût disposer les esprits aux demandes que lui-même devait faire. Hélian de Verceil fut envoyé auprès des Allemands, et prononça dans la diète ce discours qu'on peut lire au tom. II de la *Biblioth. des Croisades*, collect. de Struve, tom. II.

(2) Ce qui se passait alors n'est pas tout-à-fait sans ressem-

1510 » les villes et les princes, mais les ordres mendians avaient envoyé des secours aux assiégés. » Les Vénitiens, dont la flotte se trouvait alors à » l'ancre devant Corfou, virent avec indifférence, » peut-être avec joie, les dangers et les malheurs » d'une ville chrétienne. Non, Dieu ne pouvait » pardonner à une nation qui, par son avarice, » sa jalousie, son ambition, avait trahi la cause » de la chrétienté, et paraissait s'entendre avec les » Turcs pour régner avec eux sur l'Orient et » sur l'Occident. »

Hélian, en terminant son discours, invitait les états et les princes à réunir leurs efforts pour exécuter les décrets de la justice divine, et consommer la ruine de la république de Venise.

Ce discours, dans lequel on invoquait le nom du christianisme et qui ne respirait que la vengeance et la haine, fit une vive impression sur l'assemblée. Les passions qui s'allumèrent dans la diète d'Augsbourg, et qui ne permettaient point de songer à la guerre contre les Turcs, ne montrent que trop l'état d'agitation et de discorde où se trouvait alors la chrétienté. Nous ne parlerons point de la ligue formée d'abord contre Venise, de la ligue formée ensuite contre Louis XII, ni des

blance avec ce qui se passe de nos jours. Les violentes déclamations d'Hélian contre la politique vénitienne peuvent nous rappeler ce qu'on a dit à plusieurs époques, et ce qu'on répète encore contre la politique d'une puissance qui est bien au-dessus de Venise.

événemens qui portèrent le trouble dans l'Italie et jusque dans le sein de l'Église, menacée d'un schisme. 1513

Au concile de Latran, convoqué par le successeur d'Alexandre IV et de Pie III, on déplora les désordres de la chrétienté, sans y porter remède (1). On revint sur la guerre contre les Turcs, sans s'occuper des moyens de la poursuivre. Le pape Jules II, que Voltaire nous représente comme un mauvais prêtre et comme un grand prince, était entré d'une manière active dans les guerres entre les princes chrétiens. Depuis qu'il faisait la guerre en son nom, il ne pouvait remplir le rôle honorable de conciliateur et n'avait plus la considération attachée au titre de père des fidèles. Il ne put rétablir la paix qu'il avait lui-même troublée, et se trouvait dans l'impossibilité de diriger une entreprise contre les ennemis de la foi.

Au reste, les prédications de la croisade, si souvent répétées, ne frappaient plus les esprits. On avait tant de fois annoncé aux peuples des malheurs qui n'étaient point arrivés, qu'on ne pouvait

(1) Ce fut dans la sixième session du concile de Latran qu'un nommé Simon Bengnius, dont les domaines venaient d'être ravagés par les Turcs, fit le premier la proposition d'une croisade contre eux. Il fit le récit de leurs progrès continuels dans l'Illyrie, et pria les pères du concile de faire cesser les guerres civiles des chrétiens, afin qu'on pût délivrer l'Orient du joug des Ottomans. (Raynaldi, ad ann. 1513, no. 21.)

1514 plus réveiller leurs alarmes. Depuis la mort de Mahomet II, les Turcs semblaient avoir renoncé à conquérir l'Europe. Bajazet avait d'abord attaqué sans succès les mamelucks d'Égypte; il s'était endormi ensuite dans la mollesse et dans les plaisirs du sérail, ce qui avait donné aux chrétiens quelques années de repos et de sécurité. Mais comme un prince indolent et efféminé ne remplissait point la première condition du despotisme ottoman, qui était la guerre, il irrita l'armée contre lui, et ses goûts pacifiques le firent tomber du trône. Sélim, qui lui succéda, plus ambitieux et plus cruel que Mahomet, accusé d'avoir empoisonné son père, couvert du sang de sa famille, fut à peine parvenu à l'empire qu'il promit aux janissaires la conquête du monde, et qu'il menaça tout-à-la-fois l'Italie et l'Allemagne, la Perse et l'Égypte.

Dans la douzième et dernière session du cinquième concile de Latran, Léon X s'occupa de prêcher une croisade contre le redoutable empereur des Ottomans. Il fit lire devant les pères du concile une lettre de l'empereur Maximilien (1), qui témoignait sa douleur de voir la chrétienté tou-

(1) Outre la lettre de Maximilien, on lut dans cette dernière session celles des rois d'Espagne et de France, qui promettaient d'envoyer des secours. Le 16 mars 1517, jour de la clôture du concile, le pape publia un décret qui annonçait solennellement la croisade et les résolutions prises pour l'entreprendre. La levée des décimes, pendant trois ans, était un des premiers moyens d'exécution. Le pontife convoqua aussitôt une assemblée de personnages importans

jours en butte aux invasions d'une nation barbare. 1517

Dans le même temps, l'empereur d'Allemagne, écrivant à son conseiller à la diète de Nuremberg, lui exprimait le désir qu'il avait toujours eu de rétablir l'empire de Constantin et de délivrer la Grèce de la domination des Turcs. « Nous » aurions volontiers, disait-il, employé, à cette » entreprise, notre puissance et même notre per- » sonne, si les autres chefs de la chrétienté nous » avaient assisté. » En lisant ces lettres de Maximilien, on pourrait croire que ce prince était plus touché que tous les autres du malheur des Grecs et des périls de la chrétienté. Mais l'inconstance et la légèreté de son caractère ne lui permirent point de pousser avec ardeur une entreprise à laquelle il paraissait mettre tant d'importance. Il passa sa vie à former des projets contre les Turcs, à faire la guerre à des puissances chrétiennes, et dans sa vieillesse il se consola, en pensant que la gloire de sauver l'Europe appartiendrait peut-être un jour à un prince de sa famille.

Tandis que les princes chrétiens s'exhortaient ainsi réciproquement à prendre les armes, sans qu'aucun d'eux renonçât aux intérêts de son ambition, et donnât l'exemple d'un généreux dévouement, Sélim, après avoir vaincu le roi de Perse, attaquait l'armée des mamelucks (1), détrônait le

pour traiter de tout ce qui concernait la guerre sainte. (Raynaldi, ad ann. 1517, nos. 19 et suiv.)

(1) Sur ces conquêtes de Sélim on peut lire *Sabellic.*

1517 sultan du Caire et réunissait à ses vastes états tous les pays qu'avaient habités et possédés les Francs en Asie. Jérusalem vit alors flotter sur ses murailles l'étendard du Croissant, et le fils de Bajazet, à l'exemple d'Omar, profana, par sa présence, l'église du Saint-Sépulcre. La Palestine ne faisait que changer de domination, et rien n'était changé au sort des chrétiens. Mais comme l'Europe redoutait plus les Turcs, qui la menaçaient sans cesse, qu'elle ne redoutait les mamelucks auxquels on avait cessé de faire la guerre, la nouvelle qu'on reçut en Occident de la conquête de Sélim, répandit partout la consternation et la douleur. Il semblait à la chrétienté que la ville sainte passât pour la première fois sous le joug des infidèles, et les sentimens de deuil et d'effroi qu'éprouvèrent alors les chrétiens, durent réveiller dans les esprits la pensée de délivrer le tombeau de Jésus-Christ.

On doit ajouter que les dernières victoires de Sélim achevaient de renverser en Orient toutes les puissances rivales des Turcs, et qu'en accroissant d'une manière effrayante les forces ottomanes, elles ne lui laissaient plus d'autres ennemis à combattre que les peuples de l'Occident.

Léon X s'occupa sérieusement des dangers qui menaçaient la chrétienté, et résolut d'armer les principales puissances de l'Europe contre les Turcs. Le

---

continuat.; Bizaro, liv. x; Surit., *in comment.*, ad ann. 1517; et Bosio, pag. 2, liv. xviii.

souverain pontife annonça son projet au collége 1517
des cardinaux (1). Les prélats les plus distingués par leur savoir et leur habileté dans les négociations, furent envoyés en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, avec la mission d'apaiser toutes les querelles qui divisaient les princes et de former une puissante ligue contre les ennemis de la république chrétienne. Léon X, qui se déclarait d'avance le chef de cette ligue sainte, proclama une trêve de cinq ans entre tous les états de l'Europe, et menaça de l'excommunication ceux qui troubleraient la paix.

Tandis que le pape portait ainsi toute son attention sur les préparatifs d'une croisade, les poètes et les orateurs, dont il encourageait les travaux, le représentaient déjà comme le libérateur du monde chrétien. Le célèbre Vida, dans une ode

(1) Voici les résolutions qui furent prises dans ce collége :

Les rois des pays menacés devaient fournir la plus grande partie de l'argent; les ecclésiastiques payer le dixième de leur revenu; les laïcs nobles aussi le dixième, les roturiers le vingtième, les artisans une part proportionnée à leur gain journalier. Des indulgences furent accordées à ceux qui feraient des dons en argent.

L'empereur devait fournir soixante mille hommes de pied, deux mille de cavalerie légère, quatre mille de grosse cavalerie; le roi de France, cinquante mille hommes de pied; quatre mille de grosse cavalerie, huit mille de cavalerie légère; Emmanuel, roi de Portugal, devait, avec une flotte de trois cents vaisseaux, attaquer Constantinople, ou la Syrie, ou l'Egypte. (Raynaldi, ad ann. 1517, nº. XIV.)

1518 saphique adressée à Léon X, chantait les conquêtes futures du pontife. Déjà il croyait voir l'Italie et l'Europe se levant en armes, les profondes mers se couvrant de vaisseaux chrétiens; déjà il entendait le choc de l'acier belliqueux et le bruit des clairons, signal des combats; entraîné lui-même par l'exemple des guerriers, et cherchant une autre gloire que celle des Muses, le poète jurait d'affronter les déserts brûlans de l'Afrique, de puiser dans son casque l'eau du Xante ou de l'Indus, et de faire tomber sous son glaive les rois barbares de l'Orient (1). Vida, dans son ode sur la croisade, qui renferme seize strophes, ne parle ni de Jésus-Christ, ni de Jérusalem, mais des jeux sanglans de Bellone et des lauriers d'Apollon et de Mars. Ses vers paraissent bien moins une inspiration de l'Évangile qu'une imitation d'Horace; et les louanges qu'il adresse au chef de l'Église chrétienne ressemblent tout-à-fait, pour le ton et pour la forme, à celles que le chantre de Tybur adressait à Au-

(1) Nous citerons ici deux strophes de Vida :

Jam mihi densum videor per agmen,
Casside inclusus caput, insuetum
Funera horrendum fera fulminanti
Spargere dextrâ.

Non ego pro te, laribus et aris
Horream extremos penetrare ad Afros,
Non ego Xantum galeâ cava potare, nec Indum.
Est mihi pectus, mihi sanguis, et vis
Vivida; est præsens animus; trementi
Barbari tellure cadent mea sub
Cuspide reges, etc.

guste. Pendant que Vida, dans des vers profanes, félicitait ainsi Léon X de la gloire dont il allait couvrir son nom, un autre littérateur non moins célèbre, dans une épître en prose, imprimée à la tête des oraisons de Cicéron, adressait au pontife les mêmes félicitations et les mêmes éloges. Novageri se plaisait à célébrer d'avance ces jours de gloire que la croisade promettait au monde chrétien et au père des fidèles. « Nous verrons, disait-il » à Léon X, nous verrons luire cette belle journée » où, vainqueur des nations infidèles, tu reviendras couvert des lauriers de la victoire; cette » journée mémorable où toute l'Italie, toute la » terre te saluera comme un dieu libérateur, où » d'innombrables citoyens de toutes les classes sortiront des bourgs et des cités, et se précipiteront » sur tes pas, te rendant grâces d'avoir sauvé leurs » foyers, leur liberté et leur vie (1). » 1518

(1) Voici les propres paroles de Novageri : « *Erit, erit* » *profecto dies illa, quum tu longissime prolatis finibus,* » *devictis omnibus, quæ christiano unquam nomini infensæ* » *fuerint nationibus, cum insigni laureâ redeuntem intueri* » *liceat; quum tota te Italia, totus terrarum orbis, ut* » *quemdam ad levanda nostra incommoda è cœlo delapsum deum, veneretur; quum tibi obviam cunctis ex* » *oppidis, omnium generum, omnium ætatum, multitudo* » *se omnis effundat; tibi patriam, tibi penates, tibi salutem ac vitam denique, depulso crudelissimum hostium* » *metu, acceptam referat.* » (Nang., *Epist. ad Léon X.*) Novageri fut ambassadeur de Venise à la cour de France; il n'était pas seulement un des écrivains les plus distingués, mais un des hommes d'état les plus habiles de son temps.

1518 L'Italie était alors remplie de Grecs réfugiés, parmi lesquels se trouvaient d'illustres savans, qui exerçaient une grande influence sur les esprits, et ne cessaient de représenter les Turcs comme un peuple barbare et féroce. La langue grecque s'enseignait avec succès dans les plus célèbres écoles, et la direction nouvelle des études, l'admiration qu'inspiraient les chefs-d'œuvre de la Grèce, ajoutaient encore à la haine des peuples contre les farouches dominateurs de Bysance, d'Athènes et de Jérusalem. Ainsi, tous les disciples d'Homère et de Platon s'associaient, en quelque sorte, par leurs vœux et par leurs discours, à l'entreprise du souverain pontife. On a pu remarquer que la manière de prêcher les croisades, et les motifs qu'on alléguait pour exciter l'ardeur des chrétiens, différaient selon les circonstances et tenaient presque toujours aux idées dominantes de chaque époque. Au temps dont nous parlons, tout devait porter le caractère et l'empreinte du beau siècle de Léon X; et, si les croisades avaient pu contribuer à la renaissance des lettres, il était juste que les lettres, à leur tour, fussent pour quelque chose dans une guerre entreprise contre les ennemis de la civilisation et des lumières.

Les envoyés de la cour de Rome avaient été accueillis avec distinction dans tous les États de l'Europe, et n'avaient négligé ni les exhortations évangéliques, ni les séductions, ni les promesses, ni aucun des ressorts de la politique profane, pour disposer les princes chrétiens à la croisade procla-

mée par le pape. Le sacré collége se réjouit du succès de leur mission, et le pape, pour en remercier le ciel, pour attirer les bénédictions divines sur son entreprise, ordonna qu'on ferait, pendant trois jours, des processions et des prières dans la capitale du monde chrétien. Il célébra lui-même l'office divin, distribua des aumônes, et se rendit les pieds nus et la tête découverte dans l'église des Saints-Apôtres (1). 1518

Sadolet, secrétaire du Saint-Siége, l'un des favoris les plus distingués des Muses, et qui, au jugement d'Érasme, avait, dans ses écrits, l'abondance et la manière de Cicéron, prononça, en présence du clergé et du peuple romain, un discours (2), dans lequel il célébra le zèle et l'activité du souverain pontife, l'empressement des princes chrétiens à faire la paix entre eux, le désir qu'ils témoignaient de réunir leurs forces contre les Turcs : « L'orateur rappelait, à son auditoire, » l'empereur d'Allemagne et le roi de France, glo» rieux appuis de la chrétienté ; l'archiduc Char» les, roi de Castille, dont la jeunesse montrait » toutes les vertus de l'âge mûr ; le roi d'Angleterre, » invincible défenseur de la foi ; Emmanuel, roi » de Portugal, toujours prêt à sacrifier ses propres

(1) Cette circonstance est attestée par l'historien Belcaire. Les lettres que Léon X publia le 9 des calendes d'avril 1518 en font aussi mention.

(2) Voyez dans les œuvres de Sadolet le discours dont nous ne donnerons ici qu'un court extrait.

1518 » intérêts à ceux de l'Église ; Louis II, roi de
» Hongrie, et Sigismond, roi de Pologne : le premier, jeune prince, l'espérance des chrétiens ; le second, digne d'être leur chef ; le roi de Danemarck, dont l'Europe connaissait le dévouement à la religion ; Jacques, roi d'Écosse, que les exemples de sa famille devaient retenir dans le chemin de la vertu et de la gloire.

» Parmi les états chrétiens, sur lesquels l'humanité et la religion devaient placer leurs espérances, Sadolet n'oubliait point la nation helvétique, nation puissante et belliqueuse, qui brûlait d'un si grand zèle pour la guerre contre les Turcs, que ses nombreux soldats étaient déjà prêts à marcher, et n'attendaient que le signal du chef de l'Église. L'orateur sacré finissait par une apostrophe véhémente à la race des Ottomans, qu'il menaçait des forces réunies de l'Europe, et par une invocation à Dieu, qu'il conjurait de bénir les armes de tant de princes, de tant de peuples chrétiens, afin que l'empire du monde fût arraché à Mahomet, et que les louanges de Jésus-Christ pussent enfin retentir du midi au septentrion et de l'occident à l'orient. »

Léon X était sans cesse occupé de la croisade qu'il avait prêchée ; il consultait les habiles capitaines, prenait des informations sur la puissance des Turcs, sur les moyens de les attaquer avec avantage. Ce qui montre combien on était loin alors de l'esprit et de la dévotion des premiers croisés, c'est que le pontife, dans ses lettres aux

princes et aux fidèles, disait que les prières ne suffisaient point pour vaincre les barbares, et qu'on ne pouvait espérer de succès pour la croisade qu'en levant des armées formidables, qu'en marchant contre l'ennemi avec toutes les forces réunies du monde chrétien (1). De concert avec les principaux états de la chrétienté, il arrêta enfin le plan de la guerre sainte (2); l'empereur d'Allemagne s'engageait à fournir une armée à laquelle se joindrait la cavalerie hongroise et polonaise, et traversant la Misie et la Thrace, il devait attaquer les Turcs en-deçà et au-delà du mont Hémus. Le roi de France, avec toutes ses forces, avec celles des Vénitiens et de plusieurs états d'Italie, avec seize mille Suisses, devait s'embarquer à Brindes et descendre sur les côtes de la Grèce, tandis que les flottes d'Espagne, de Portugal et d'Angleterre partiraient de Carthagène et des ports voisins, pour transporter les troupes espagnoles sur les rives de l'Hellespont. Le pape se proposait de s'embarquer lui-même au port d'Ancône, pour se rendre sous les murs de Constantinople, rendez-vous général de toutes les forces chrétiennes. 1518

Ce plan était gigantesque, et jamais l'empire ottoman n'aurait couru de plus grands dangers, si d'aussi vastes desseins avaient pu être mis à exécu-

(1) On peut voir cette opinion du pape dans Fabioni, *Vita Leonis X*, pag. 73.

(2) Ce plan de campagne nous a été transmis par l'historien Belcaire, évêque de Metz.

1518 tion. Mais les monarques chrétiens purent à peine observer, pendant quelques mois, la trève proclamée par le pape, et qu'ils avaient acceptée : chacun d'eux s'était engagé à fournir pour la croisade des troupes qui leur devenaient chaque jour plus nécessaires dans leurs propres états, qu'ils voulaient agrandir ou défendre. La vieillesse de Maximilien, la vacance prochaine du trône impérial, tenaient alors toutes les ambitions dans l'attente de quelques grands changemens : bientôt la rivalité de Charles-Quint et de François Ier. ralluma la guerre en Europe, et la chrétienté, troublée par les querelles des princes, ne songea plus qu'elle pouvait être envahie par les Turcs.

Au reste, ces dissensions politiques ne furent pas le seul obstacle à l'exécution des projets de Léon X. Une autre difficulté naissait de la levée des décimes. Partout le clergé paraissait avoir la même indifférence que les princes pour des guerres qui le ruinaient. Les peuples craignaient de voir leurs aumônes employées à des entreprises qui n'avaient point pour objet le triomphe de la religion. Le légat du pape en Espagne s'adressa d'abord aux Aragonais, qui répondirent par un refus formel, exprimé dans un synode national. Le cardinal Ximenès déclara, au nom du roi de Castille, que les Espagnols ne croyaient point aux menaces des Turcs, et qu'ils ne donneraient point d'argent avant que le pape eût positivement annoncé l'emploi qu'il en voulait faire. Si les dispositions et les volontés de la cour de Rome trouvèrent moins de résistance

et n'occasionnèrent point de troubles en France 1518
et en Angleterre, c'est que le cardinal Wolsey, ministre de Henri VIII, fut associé à la mission du légat apostolique, et que Léon X abandonna à François Ier. la levée des décimes dans son royaume.

Nous avons sous les yeux plusieurs pièces historiques qui n'ont jamais été imprimées, et qui nous servent à jeter un grand jour sur les circonstances dont nous parlons; la première est une lettre de François Ier., datée d'Amboise, le 16 décembre 1516, par laquelle *maître Josse* (1) *de Lagarde, docteur en théologie, vicaire-général de l'église cathédrale de Toulouse*, est nommé commissaire, *touchant le fait de la croisade, dans le diocèse*. Le roi de France expose dans une autre lettre le but du jubilé qui allait s'ouvrir : *c'étoit pour implorer à faire la guerre aux infidèles, et conquérir la Terre-Sainte et l'empire de Grèce, détenus et usurpés par lesdits infidèles*. A ces lettres patentes se trouvent jointes des instructions données par le roi de concert avec le légat du pape, pour l'exécution de la bulle qui ordonne la prédication de la croisade dans le royaume de France pendant les deux années 1517 et 1518. Ces instructions recommandent d'abord de choisir de bons prédicateurs, chargés de faire de *beaux et dévots sermons au peuple*, et d'expliquer *les facultés et dispenses*

(1) Nous donnerons le recueil de ces pièces manuscrites à la fin de ce cinquième volume.

1517 *qui se trouvent dans la bulle*, ainsi que les *justes et les saintes causes et raisons pour lesquelles il est ordonné que, pendant deux ans, toutes autres indulgences, tous autres pardons généraux et particuliers sont suspendus et révoqués.*

Après avoir parlé du choix des prédicateurs et de la manière dont ils doivent prêcher, les lettres-patentes du roi donnent quelques instructions sur le choix des confesseurs. Le commissaire-général de la croisade pouvait en choisir autant qu'il le jugerait convenable pour chaque église où se trouvaient *les troncs et questes* du jubilé. Il lui était recommandé d'en nommer six pour la cathédrale du diocèse, *gens de bonne conscience, hors de suspicion*. Les ecclésiastiques, choisis ainsi par le commissaire, avaient la mission de confesser ceux qui voudraient gagner les indulgences; et pour éviter toute espèce de désordres qui pourraient naître de l'esprit de rivalité, *ils avoient, à l'exclusion de tous autres, puissance de faire des compositions et restitutions, et bailler l'absolution d'icelles*, etc.

Enfin, l'ordonnance royale n'oublie rien des circonstances qui accompagnaient la prédication d'une croisade, des formes dans lesquelles on devait procéder à la distribution des indulgences. Elle va jusqu'à régler la construction des troncs placés dans les églises pour recevoir les offrandes des fidèles, et les cérémonies religieuses qui doivent être observées pendant le jubilé. Entre autres dispositions, cette ordonnance portait qu'il

1518

serait fait *une grande quantité de confessionnaux* ou billets d'absolution et d'indulgences; que ces billets, signés par un notaire, seraient envoyés au commissaire-général, *qui les scelleroit* DU SCEL *envoyé par le roi*, et qu'on y laisserait une place en blanc pour écrire le nom de celui ou de celle qui voudrait se les procurer. L'instruction royale ajoutait que le commissaire *feroit bien et honnestement accoustre son tronc, au milieu duquel seroit une belle et grande croix, en laquelle on escriroit, en grosses et belles lettres,* IN HOC SIGNO VINCES.... Pour que rien ne manquât de ce qui pouvait *émouvoir le peuple à dévotion*, il était, en outre, ordonné de faire des processions solennelles, et d'y porter *une belle bannière* où seraient, d'un côté, les portraits du pape et du roi de France, de l'autre, des *peintures pleines de Turcs et autres infidèles.*

Une circonstance qui devait animer le zèle des fidèles, et que rapportent les lettres-missives du roi, c'est une incursion de quelques Musulmans d'Afrique dans les îles d'Hières et sur les côtes voisines de Toulon et de Marseille. *Nous vous avertissons*, disaient les lettres-patentes adressées aux commissaires de la croisade, *nous vous avertissons, pour le faire savoir et prêcher, que puis naguères les Maures et barbares, infidèles et ennemis de notre divine foi, ont couru et sont venus à grosse puissance jusques et isles de notre comté de Provence* (1),

(1) Le pape et Gênes avaient réuni plusieurs vaisseaux à la flotte de François Ier. pour chasser les barbares. Le roi

1518 *où ils ont prins, ravi et emmené plusieurs chrétiens, pour les tourmenter et livrer à martyre.*

On ne se borna point sans doute à prêcher la guerre sainte dans le diocèse de Toulouse; nous n'avons aucun document ni aucune tradition écrite sur la prédication qui dut se faire en même temps dans les autres provinces du royaume; mais tout nous porte à penser que la crainte d'une invasion, l'éloquence des prédicateurs, l'exemple et les avertissemens du roi, la pompe des cérémonies religieuses, n'excitèrent que faiblement la pieuse libéralité des peuples. Si nous en croyons les procès-verbaux et les comptes rendus qui nous restent, les dépenses qu'occasionnèrent la prédication de la guerre sainte et la distribution des indulgences pontificales, n'étaient pas loin d'égaler la somme à laquelle se montaient les offrandes des fidèles. Rien ne prouve mieux que la dévotion des croisades s'affaiblissait chaque jour davantage; et c'est ce qui peut aussi nous faire voir l'exagération de beaucoup de plaintes qui s'élevaient alors sur l'emploi des deniers amassés au nom des chefs de l'Église et pour les frais de la guerre sainte. Comme on faisait toujours beaucoup de bruit de ces sortes de prédications, et que les troncs des églises restaient souvent vides, on s'en prenait aux prédicateurs; on les accusait d'avoir dissipé l'argent qu'ils n'avaient pas reçu. Au reste,

avait nommé pour commandans de cette flotte le comte Peter de Navarre et frère Bernardin de Vaulx. (Voyez les Pièces justificatives de ce volume.)

plus les peuples étaient portés à la défiance, plus 1518
on doit applaudir aux précautions qu'on avait prises. Les dépenses de la prédication ou du jubilé pouvaient être quelquefois augmentées par ces précautions mêmes; mais on avait calmé les esprits, et c'était beaucoup; pour tout ce qui concernait la perception et l'emploi des deniers de la croisade, comme pour beaucoup d'autres choses, l'autorité du roi avait d'autant plus besoin d'exercer une surveillance sévère, que ceux qui recevaient les offrandes des chrétiens n'avaient pas toujours été *gens de bonne conscience et hors de suspicion*, et que parmi les orateurs de la Terre-Sainte, il s'en trouvait toujours quelques-uns qui montraient plus de zèle que de prudence, et dont les prédications étaient un véritable sujet de scandale. Comme la plupart d'entre eux recevaient un salaire proportionné à la quantité d'argent versée dans les troncs des églises, plusieurs ne manquaient point d'exagérer les promesses du souverain pontife et les priviléges accordés aux dons de la charité (1). Ainsi, pour nous résumer, nous dirons que cette prédication, ordonnée par le pape et par le roi, n'a-

(1) L'histoire nous rapporte l'exemple d'un prédicateur qui fit entendre dans la chaire évangélique cette maxime condamnable : *Lorsqu'une pièce de monnaie est remise au tronc de la croisade pour la délivrance d'une âme du purgatoire, aussitôt cette âme se trouve délivrée et s'envole vers le ciel.* La Faculté de théologie de Paris censura cette proposition comme contraire aux dogmes de l'Église.

1519 vança pas beaucoup les affaires de la croisade, mais que du moins la sagesse prévoyante du gouvernement et la prudence des chefs de l'Eglise gallicane prévinrent de grands désordres dans le royaume. Il n'en fut pas de même en Allemagne, où les esprits étaient portés au plus haut point d'irritation et de mécontentement; où des semences de trouble et d'hérésie commençaient à se développer jusque dans le sein du clergé.

On a pu voir jusqu'ici combien la cour de Rome se montrait chaque jour plus facile à ouvrir le trésor des indulgences pontificales. Dans les premières expéditions d'Orient, ces indulgences n'étaient accordées qu'aux pélerins de la Terre-Sainte; on les accorda ensuite à ceux qui fournissaient à l'entretien des croisés. Plus tard, on les accorda aux fidèles qui écoutaient les sermons des prédicateurs de la croisade, quelquefois même à ceux qui assistaient à la messe des légats du pape. Léon X imagina de les accorder non seulement à ceux qui, par leurs aumônes (1), fourniraient aux frais de la guerre contre les Turcs, mais à tous les fidèles dont la pieuse libéralité contribuerait aux dépenses nécessaires pour achever la construction de l'église de St.-Pierre, commencée par son prédécesseur Jules II. Quoique cette destination eût quelque chose de noble, de véritablement utile, quoiqu'elle fût digne, en quelque sorte, d'un siècle où les arts jetèrent un grand éclat, beaucoup de chrétiens, sur-

(1) On peut consulter ici *Histoire ecclésiastique* de Fleury.

tout en Allemagne, n'y virent d'abord qu'un abus 1520
de l'autorité pontificale, et plusieurs disaient que pour bâtir l'église de St.-Pierre la cour de Rome *démolissoit l'église de Jésus-Christ.*

Albert, archevêque de Mayence, chargé de *nommer* les prédicateurs du jubilé et les distributeurs des indulgences pontificales, *nomma* pour la Saxe les frères prêcheurs ou Dominicains, à l'exclusion des frères mineurs ou Augustins, qui avaient quelquefois rempli ces sortes de missions. Ces derniers se montrèrent jaloux de la préférence; et comme on n'avait pris aucune précaution, ni pour prévenir les effets de cette rivalité, ni pour arrêter les abus qui pourraient se commettre, il arriva que les Augustins censurèrent avec amertume la conduite, les mœurs, les opinions des Dominicains, et que ceux-ci ne justifièrent que trop les plaintes de leurs adversaires.

Luther, religieux augustin, se fit connaître dans ces violentes querelles, et se distingua par la chaleur de son éloquence (1); il s'éleva vivement contre les prédicateurs qu'on avait choisis pour recueillir les tributs des fidèles, et parmi les pro-

---

(1) Quelques écrivains ont prétendu, contre l'opinion de Bossuet et de David Hume, que Luther n'avait point été entraîné dans son opposition par un motif de jalousie et par un sentiment d'amour-propre. Malgré leurs objections, le fait est resté démontré. Le savant Moshein n'a pas jugé à propos, dans son histoire, de justifier Luther sur ce point, qui est d'ailleurs de peu d'importance.

1520 positions qu'il débita en chaire, l'histoire nous a conservé celle-ci, qui fut censurée par Léon X : *C'est un péché de résister aux Turcs, attendu que la Providence se sert de cette nation infidèle pour visiter les iniquités de son peuple.* Cette étrange maxime s'accrédita parmi les partisans de Luther; et lorsque le légat du pape demanda dans la diète de Ratisbonne la levée des décimes destinées à la croisade, il trouva une vive opposition. De toutes les parties de l'Allemagne, il s'éleva des murmures et des plaintes. On compara la cour de Rome au berger infidèle qui tond les brebis confiées à ses soins; on l'accusa de dépouiller les peuples crédules, de ruiner les nations et les rois, d'accumuler sur les chrétiens plus de misères que ne pouvait leur en causer la domination des Turcs.

Depuis plus d'un siècle, ces sortes d'accusations retentissaient en Allemagne, chaque fois qu'on levait des deniers pour les croisades ou qu'un tribut quelconque était imposé aux chrétiens par le souverain pontife. Les réformateurs profitèrent de cette disposition des esprits pour répandre des idées nouvelles et tenter une révolution dans l'Église. Chez une nation portée par son génie et son caractère aux idées spéculatives, les nouveautés philosophiques et religieuses devaient trouver plus qu'ailleurs de chauds partisans et d'ardens apôtres. Il faut ajouter que l'Allemagne était un des pays de la chrétienté que la cour de Rome avait le moins épargnés dans sa toute-puissance, et que

l'esprit d'opposition y avait pris naissance au milieu des longues querelles élevées entre le sacerdoce et l'empire. Une fois qu'on eut brisé le lien qui unissait les esprits, et qu'on eut secoué le joug d'une autorité consacrée par le temps, l'opposition ne connut plus de bornes; il n'y eut plus de mesure pour les opinions : l'Église fut attaquée de tous les côtés à-la-fois, et par mille sectes différentes, toutes opposées à la cour de Rome, la plupart opposées entre elles. Dès-lors éclata cette révolution qui devait à jamais séparer de la communion romaine plusieurs peuples de la chrétienté. 1520

Nous n'avons point à parler des événemens qui accompagnèrent le schisme de Luther; mais il est curieux de voir que l'origine de la réforme se trouve liée, non pas directement aux croisades, mais à l'abus des indulgences promulguées pour les croisades.

Comme tous ceux qui commencent des révolutions, Luther ne savait point jusqu'où pouvait aller son opposition à la cour de Rome; il attaqua d'abord quelques abus de l'autorité pontificale, et finit bientôt par attaquer l'autorité elle-même. Les opinions qu'il avait échauffées par son éloquence, les passions qu'il avait fait naître parmi ses disciples, l'entraînèrent lui-même beaucoup plus loin qu'il n'aurait pu le prévoir : ceux qui avaient le plus grand intérêt à combattre les doctrines du réformateur, ne virent pas plus que lui ce que ces doctrines devaient amener avec elles. L'Allemagne, divisée en mille états différens et livrée à tous les

1521 genres de désordres, n'avait aucune autorité assez forte et assez prévoyante pour prévenir les effets d'un schisme. A la cour de Rome, personne n'avait pu croire qu'un simple moine ébranlât jamais les colonnes de l'Église; au milieu de la pompe et de l'éclat des arts qu'il protégeait, distrait par les soins d'une politique ambitieuse, Léon X oublia trop peut-être les progrès de Luther. Il eut tort surtout d'abandonner entièrement l'expédition contre les Turcs, qu'il avait annoncée dans tout le monde chrétien, et qui pouvait, au moins dans les premiers momens, offrir une utile distraction aux esprits dominés par les idées de la réforme. L'entreprise d'une guerre sainte, qu'il avait suivie avec tant de chaleur au commencement de son pontificat, et pour laquelle les poètes lui promettaient une gloire éternelle, cette entreprise, lorsqu'il mourut, n'occupait plus sa pensée ni celle de ses contemporains.

Cependant le successeur de Sélim, Soliman (1), venait de s'emparer de Belgrade et menaçait l'île de Rhodes. Cette île était la dernière colonie des chrétiens en Asie. Tant que les chevaliers de Saint-Jean en restaient les maîtres, le sultan des Turcs pouvait craindre qu'on ne formât en Occident quelque grande expédition pour le recouvrement de la Palestine et de la Syrie, et même pour

(1) Soliman s'empara de Belgrade en 1521, l'année même où le pape Léon X mourut.

la conquête de l'Égypte, qui venait d'être réunie à l'empire ottoman. 1521

Le grand-maître des Hospitaliers envoya solliciter les secours de l'Europe chrétienne. Charles-Quint venait de réunir sur sa tête la couronne impériale et celle des Espagnes. Tout occupé d'abattre la puissance de la France, et cherchant à entraîner le pape Adrien VI dans une guerre contre le roi très chrétien, l'empereur fut peu touché du danger qui menaçait les chevaliers de Rhodes (1). Le souverain pontife n'osa les secourir et solliciter pour eux l'appui de la chrétienté. François Ier. montra des sentimens plus généreux, mais dans la situation où se trouvait le royaume, il ne put envoyer les secours qu'il avait promis.

Les chevaliers de Rhodes restèrent réduits à leurs propres forces. L'histoire a célébré les travaux et les prodiges d'héroïsme par lesquels l'ordre des Hospitaliers illustra sa défense. Après plusieurs mois de combats, Rhodes tomba au pouvoir de Soliman (2). Ce fut un spectacle bien touchant que celui du grand-maître l'Isle-Adam, le père de ses chevaliers et de ses sujets, entraînant avec lui les tristes débris de l'ordre et tout le peuple de

(1) Le pape Adrien, au lieu d'envoyer la flotte d'Espagne au secours de Rhodes, la laissa partir contre les Français. De leur côté les Vénitiens refusèrent de secourir les Rhodiens.

(2) Suivant Belcaire, le siége de Rhodes coûta aux infidèles près de soixante mille hommes.

1521 Rhodes, qui avait voulu le suivre. Il aborda sur les côtes du royaume de Naples, non loin des lieux où Virgile fait débarquer le pieux Énée avec les glorieux restes de Troie. Si l'esprit des croisades avait pu se ranimer, quels cœurs seraient restés sans émotion, en voyant ce vénérable vieillard, suivi de ses fidèles compagnons d'infortune, cherchant un asile, implorant la compassion, et sollicitant pour prix de ses services passés un coin de terre où lui et ses guerriers pussent encore déployer l'étendard de la religion et combattre les infidèles.

Lorsque le grand-maître se mit en marche pour Rome, Adrien VI déclarait la guerre au roi de France; une ligue s'était formée entre le souverain pontife, l'empereur, le roi d'Angleterre et le duc de Milan. Dans cet état de choses, les chrétiens d'Orient ne pouvaient espérer aucun secours. Après la mort d'Adrien, le pape Clément VII se montra plus favorable à l'ordre des Hospitaliers. Il accueillit le grand-maître avec toutes les démonstrations d'une tendresse paternelle. Lorsque dans le consistoire le chancelier de l'ordre raconta les exploits et les revers des chevaliers, le souverain pontife et les prélats de Rome versèrent des larmes et promirent d'intéresser à de si nobles infortunes toutes les puissances du monde chrétien. Malheureusement pour l'ordre de Saint-Jean, les puissances de l'Europe étaient plus que jamais divisées entre elles. François Ier. fut fait prisonnier à la bataille de Pavie. Le pape, qui avait voulu reprendre le ti-

tre de conciliateur, ne fit qu'animer contre lui la haine et la colère de Charles-Quint. Au milieu de ces divisions on oublia les chevaliers de Rhodes, et ce ne fut que dix ans après la conquête de Soliman que ces nobles guerriers purent obtenir de l'empereur le rocher de Malte (1), où ils devinrent encore la terreur des Musulmans. 1522

Tandis que l'Europe était ainsi troublée, le conquérant de Rhodes et de Belgrade reparaissait menaçant sur les rives du Danube. Louis II chercha à ranimer le patriotisme des Hongrois, et fit revivre l'ancien usage d'exposer en public un sabre ensanglanté, signal de la guerre et des périls de la patrie. Les exhortations du monarque, celles du clergé, l'approche de l'ennemi, ne purent apaiser les discordes nées de l'anarchie féodale et des longs malheurs de la Hongrie. Le monarque hongrois ne put rassembler que vingt-deux mille hommes sous l'étendard de la croix.

Ces vingt-deux mille chrétiens, commandés par un prélat, avaient à combattre une armée de cent mille Ottomans ; et ce fut l'armée hongroise qui, d'après l'avis des évêques, présenta la bataille aux infidèles (2). Ce qu'il y a de remarquable dans les

---

(1) L'île de Malte fut offerte aux Hospitaliers en 1527 par le pape Clément VII et l'empereur Charles-Quint; mais ce ne fut qu'en 1530 qu'ils la possédèrent. (Voyez la note du P. Mansi, *Annales ecclésiast.*, tom. xxx, pag. 585.)

(2) Les historiens contemporains s'accordent à dire que Soliman ayant conduit avec une incroyable célérité près de

1523 guerres saintes, c'est qu'on peut reconnaître presque toujours l'ascendant du clergé à la témérité des entreprises. La persuasion où étaient les ecclésiastiques qu'ils combattaient pour la cause de Dieu, leur ignorance de la guerre, les empêchaient de voir les périls, ne leur permettaient point de douter de la victoire, et leur faisaient souvent négliger les moyens de la prudence humaine. Ce fut dans la confiance d'un succès miraculeux que l'archevêque de Colotza n'hésita point à livrer le combat décisif de Mohas. Le clergé qui l'accompagnait anima les combattans par ses discours, et donna l'exemple de la bravoure; mais l'enthousiasme religieux et guerrier ne put triompher du nombre: la plupart des prélats reçurent dans la mêlée la palme du martyre. Dix-huit mille chrétiens restèrent sur le champ de bataille. Ce qu'il y eut de plus malheureux, Louis II disparut et périt dans la déroute générale, laissant son royaume livré aux factions et ravagé par les Turcs (1).

---

deux cent mille hommes en Hongrie, le roi Louis voulut, contre l'avis des gens sages et expérimentés, livrer combat avec vingt-six mille hommes, et ne put se résoudre à attendre quarante mille Transylvaniens qui venaient d'Illyrie. (Voy. les *Annales hongroises*, Sansovinus *in Bell. Turc.*; Nicolas Istuanfius, liv. VIII; Naucler, etc.)

(1) Le roi fut tué en essayant de traverser un ruisseau bourbeux. La prise de la ville de Bude par Soliman fut le fruit de sa victoire. (Istuanfius, liv. VIII.)

Zapoli, un des nobles Hongrois, fut nommé roi de Hongrie; Ferdinand, frère de Charles-Quint, qui avait épousé

La défaite des Hongrois porta le désespoir dans 1524
l'âme de Clément VII. Le pontife écrivit à tous les souverains de l'Europe; il avait formé le projet de les visiter en personne, et de les engager, par ses prières et par ses larmes, à défendre la chrétienté (1). Les touchantes exhortations du pape et son attitude suppliante ne purent émouvoir les princes; et c'est ici qu'on aperçoit la rapide décadence du pouvoir pontifical que nous avons vu naguère armé de toutes les foudres de l'Église, et dont les décisions étaient regardées comme des arrêts du ciel. Comme l'empereur troublait l'Italie par son ambition, et refusait de s'associer aux desseins du pontife, la cour de Rome essaya de prêcher contre lui une espèce de croisade, et le pape se mit à la tête d'une ligue, qu'on appela une ligue sainte; mais cette coalition, moitié religieuse, moitié politique, se dissipa comme d'elle-même, et Clément ne tarda pas à être victime d'une vaine hostilité. Les troupes impériales entrèrent dans Rome, comme dans une ville ennemie. L'empe-

---

une fille de Ladislas, réclamait la possession de ce malheureux royaume. Chaque parti invoqua la puissance de Soliman, qui profita de ces divisions pour ravager le pays et menacer l'Allemagne.

(1) Cette résolution du pape se ralentit. Clément VII se contenta de demander toute l'argenterie des églises d'Italie pour la faire servir à la guerre contre les Turcs, et d'envoyer des légats à l'empereur et au roi de Portugal. (Guichardin, liv. XVII.)

1524 reur, qui prenait le titre de chef temporel de l'Église, ne craignit point de donner à l'Europe le scandale de la captivité d'un pontife. Quoique l'autorité des papes n'inspirât plus le même respect, et qu'on fût bien loin alors du siècle d'Innocent IV et de Grégoire IX, qui avaient accablé l'empereur Frédéric II, néanmoins les violences de Charles-Quint excitèrent une indignation générale (1). L'Angleterre et la France coururent aux armes. Toute l'Europe fut troublée : les uns voulaient venger les outrages faits au vicaire de J.-C., les autres profiter du désordre; on ne s'occupait plus de défendre la chrétienté de l'invasion des Ottomans.

Cependant Clément VII, du fond de la prison où le retenait l'empereur, veillait encore à la défense de l'Europe chrétienne : ses légats allèrent exhorter les Hongrois à combattre pour leur Dieu et pour leur patrie (2). L'active sollicitude du pape allait chercher des ennemis aux Turcs jusque dans l'Orient et parmi les infidèles. Acomat, qui avait

(1) Suivant Cornelius Fabricius, Soliman lui-même partagea cette indignation. Charles-Quint écrivit une longue lettre à son prisonnier pour se justifier. Il y rejetait sur ses généraux les torts que toute la chrétienté lui reprochait. L'histoire ajoute qu'il fit faire des prières dans ses états pour la délivrance du pape.

(2) Par des lettres datées du 14 juin 1529, le pape engagea tous les ordres de l'état en Hongrie à se joindre à Ferdinand, roi de Bohême. Il publia en outre un décret apostolique, qui accordait des indulgences aux fidèles qui

secoué en Égypte le joug de la Porte, reçut des encouragemens de la cour de Rome. Un légat du pape alla lui promettre l'appui des chrétiens de l'Occident. Le souverain pontife entretenait de continuelles relations sur toutes les frontières et dans toutes les provinces de l'empire turc, pour connaître les desseins et les préparatifs des sultans de Constantinople. Il n'est pas inutile de dire ici que la plupart des prédécesseurs de Clément avaient mis comme lui les plus grands soins à surveiller les projets des infidèles. Ainsi les chefs de l'Église ne se bornaient point à exciter les chrétiens à se défendre sur leur propre territoire; mais comme des sentinelles vigilantes, ils tenaient sans cesse les yeux attachés sur les ennemis de la chrétienté, pour avertir l'Europe des périls qui la menaçaient. 1529

Lorsque l'empereur eut brisé les fers de Clément VII, le saint pontife oublia les outrages qu'il avait reçus, pour ne songer qu'au danger de l'empire germanique, qui allait être attaqué par les Turcs (1). Dans les diètes d'Augsbourg et de Spire, le légat du pape s'efforça, au nom de la religion,

---

donneraient des secours d'hommes et d'argent ou prendraient les armes contre les Turcs. (Raynaldi, ad ann. 1529, n°. 22.)

(1) Soliman, poursuivant avec ardeur son projet d'écraser la chrétienté, vint en 1529 camper sous les murs de Vienne; mais, au rapport d'Istuanfius et de Surius, il fut obligé de lever le siége de cette ville, après y avoir perdu quatre-vingt mille hommes.

1529 de réveiller l'ardeur des peuples de l'Allemagne pour leur propre défense. Un député de l'empereur joignit ses exhortations à celles du légat apostolique(1); il fit un appel à l'antique vertu des Germains, et rappela à ses auditeurs l'exemple de leurs ancêtres, qui n'avaient jamais souffert une domination étrangère. Il invita les princes, les magistrats et les peuples à combattre pour leur indépendance et pour leur propre salut. Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, proposa aux princes et aux États de l'empire de prendre des mesures promptes et efficaces contre les Turcs. Ces exhortations et ces conseils obtinrent peu de succès et trouvèrent une forte opposition dans l'esprit toujours plus actif des doctrines nouvelles. Toutes les villes, toutes les provinces, étaient occupées de questions agitées par la réforme. On pouvait alors comparer les peuples de l'Allemagne, menacés par les Turcs, aux Grecs du Bas-Empire, que l'histoire nous montre livrés à de vaines disputes, lorsque les barbares étaient à leurs portes. Ainsi que chez les Grecs, on trouvait parmi les Allemands une foule d'hommes qui redoutaient moins de voir dans leurs cités le turban de Maho-

(1) Riccius, juif converti et devenu médecin du cardinal de Goritz. Le discours qu'il prononça à la diète de Spire, tenue en 1528 ou 1529, se trouve dans le tome III de la Collection de Struve. (Voy. *Biblioth. des Croisades*, tome II.)

met que la tiare du pontife de Rome; les uns, 1530
poussés par un esprit de fatalisme qu'on trouve à peine dans le Corân, soutenaient que Dieu avait jugé la Hongrie, et que le salut de ce royaume n'était point au pouvoir des hommes; d'autres (les millénaires) annonçaient avec une joie fanatique l'approche du jugement dernier; et tandis que les prédicateurs de la croisade exhortaient les Allemands à défendre la patrie, l'orgueil jaloux d'une secte impie invoquait les jours de la désolation universelle.

Soliman venait d'entrer en Hongrie à la tête d'une puissante armée; et comme il ne trouvait plus d'ennemis à combattre, il s'avança jusque dans l'Allemagne; la capitale de l'Autriche, assiégée par les Turcs, ne dut son salut qu'au débordement du Danube, au courage de sa garnison, et, si l'on en croit quelques historiens, à l'infidélité du grand visir, gagné par l'argent des chrétiens. Au signal du péril, l'empereur fit avancer ses troupes; mais toujours préoccupé de la pensée d'étendre son empire en Italie, il s'arrêta tout-à-coup dans les plaines de Lintz, et ne s'occupa point de poursuivre les Turcs qui se retiraient, traînant avec eux trente mille captifs. Dans le même temps, une flotte espagnole, commandée par Doria, parcourut la mer de l'Archipel, sans remporter aucun avantage sur la marine turque; et cette expédition se borna à la prise de Coron et de Patras, qui furent bientôt rendues aux Ottomans.

Les démarches et les conseils paternels du pape

1530 ne purent ranimer l'enthousiasme d'une guerre sainte, non seulement en Allemagne, mais même parmi les Hongrois. Ferdinand, frère de Charles-Quint, que la puissance impériale avait fait déclarer roi de Hongrie, et le comte Zapoli, palatin de Transylvanie, qui, avec la protection des Turcs, régnait sur les ruines de son pays, se disputaient ce malheureux royaume, maltraité à-la-fois par ses ennemis et par ses alliés. Soliman, maître de Bude, ravageait toutes les provinces et faisait de grands préparatifs. On convoqua plusieurs diètes, pour délibérer sur les moyens d'arrêter l'invasion des armées ottomanes; et, ce qui ne montre que trop la malheureuse disposition des esprits à cette époque, dans une assemblée tenue à Vienne pour la croisade contre les Turcs, on ne s'occupa que de réprimer la licence des écrits et de contenir le rapide essor de l'imprimerie, dont l'usage se répandait partout (1), et qu'on accusait d'être l'auxiliaire de la

(1) On publia tant d'écrits à cette époque, et parmi ces écrits, il y en avait qui parurent si dangereux, que dans la diète convoquée à Vienne, en 1530, on rendit un décret par lequel on ordonnait la censure des livres. En voici le considérant : *Postquam etiam per ordinatam typographiam haotenus multum mali subortum est.* Le décret de la diète ordonne ensuite aux électeurs et aux princes, et à tous les états de l'empire, de veiller à ce qu'aucun livre, peinture ou nouveauté quelconque, ne se vendît en secret ou publiquement, *nisi prius per personnas prudentes ad hoc ab ecclesiasticis vel secularibus magistratibus deputatis, notas impressoris nomina et agnomina ac etiam locus ubi*

réforme. Les troupes envoyées en Hongrie furent 1533 battues et dispersées par Soliman. Ferdinand n'eut plus d'autre ressource que de demander la paix aux Turcs. Circonstance digne de remarque : le pape fut compris dans le traité (1); Soliman y donnait le titre de père au pontife romain, et celui de frère au roi de Hongrie. Clément VII, après tant d'inutiles tentatives auprès des princes de la chrétienté, semblait n'avoir plus d'espoir que dans la

---

impressa fuerint claris et expressis verbis in eis apponantur; et si in illis defectus aliquis repertus fuerit, tum imprimi aut venundari non debet, etc. (Voy. le texte de ce décret dans Raynaldi, ann. 1530.)

(1) Voici les termes du traité qu'Istuanfius nous a laissé :

« Le prince des Turcs, Soliman, reconnaît le pontife Clément pour un père, et l'empereur Charles et le roi Ferdinand pour des frères. Il donnera ordre à Louis Gritto d'engager le roi Jean à céder à Ferdinand la partie de la Hongrie qu'il possède maintenant, ou de régler la paix à des conditions équitables. De son côté, Ferdinand sera tenu d'envoyer à Soliman les clefs de Strigonium, qu'il remettra en signe d'obéissance pour le temps que la paix durera, pendant la vie de l'un ou de l'autre, ou tant que Ferdinand le voudra. Il sera fait aussi avec l'empereur et le pontife un traité de sept ans au plus, à condition que Coron sera rendu à Soliman, qui donnera en échange à l'empereur ou à Ferdinand une place en Hongrie, beaucoup plus riche que Coron. Il sera également défendu à Hairadenus, chef de pirates, et aux pirates maures et turcs, d'infester par leurs excursions ou leurs rapines les rivages d'Espagne et d'Italie. » Ce traité fut conclu au mois de décembre 1533.

1533 Providence, et s'écriait avec amertume, en approuvant l'issue des négociations pacifiques : « *Il ne nous reste plus qu'à supplier le Ciel de veiller lui-même au salut du monde chrétien*(1). »

On aurait pu croire que les guerres saintes touchaient à leur fin, puisque le chef de l'Église avait déposé les armes et fait la paix avec les infidèles. Au reste, ce traité de paix, comme ceux qui l'avaient précédé, ne pouvait être considéré que comme une trève, et la guerre ne devait pas tarder à recommencer, lorsque du côté des chrétiens, ou du côté des Musulmans, on aurait l'espoir de la poursuivre avec avantage. Telle était la politique du temps, et surtout celle qui dirigeait dans leurs relations réciproques les puissances chrétiennes et musulmanes. Soliman avait abandonné ses projets sur l'Allemagne et la Hongrie, moins par respect pour les traités, que parce qu'il employait ses forces dans une guerre contre les Persans. D'un autre côté, la chrétienté laissait en paix les Ottomans, parce qu'elle était en proie à la discorde, et que la plupart des princes chrétiens, occupés de leurs propres intérêts, n'écoutaient que les conseils de leur ambition.

L'Europe avait alors trois grands monarques dont les forces réunies auraient suffi pour abattre

(1) Ces expressions se trouvent dans la lettre que le pape écrivit à Ferdinand, roi des Romains, le 13 décembre 1533, pour le remercier de l'avoir compris dans le traité.

la puissance des Turcs; mais ces trois princes se 1533
trouvaient opposés entre eux, par la politique autant que par leur caractère et par leur génie. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui avait réfuté Luther, et qui s'était ligué avec le roi de France, pour délivrer le pape captif, venait de se séparer de l'Église romaine. Tantôt l'allié de la France, tantôt l'allié de l'empereur, occupé de faire triompher le schisme dont il était l'apôtre et le chef, il ne portait plus ses pensées vers la guerre d'Orient. François Ier. avait d'abord prétendu à la couronne impériale, ensuite au duché de Milan et au royaume de Naples. Ces prétentions, qui furent une source de malheurs pour lui et pour la France, troublèrent tout son règne, et ne lui permirent point de s'occuper sérieusement de la croisade contre les Turcs, croisade qu'il avait fait prêcher lui-même dans ses États. Le sentiment de haine et de jalousie qui l'animait contre un rival heureux et puissant, lui inspira deux fois la pensée de rechercher l'alliance des infidèles. Au grand scandale de la chrétienté, on vit une flotte ottomane accueillie dans le port de Marseille, et l'étendard des lys mêlé à celui du croissant sous les murs de Nice (1).

(1) En 1543, une flotte turque, sous les ordres de Barberousse, vint joindre la flotte française dans la Méditerranée, et les deux flottes réunies firent le siége de Nice. Les habitans de cette ville se préservèrent des maux qu'ils redoutaient de la part des Turcs en se livrant aux Français par une convention militaire. Le roi de France essaya de se justifier auprès du pape de son alliance avec les infidèles;

1543 Charles-Quint, maître de toutes les Espagnes, chef de l'empire germanique, souverain des Pays-Bas, possesseur de plusieurs empires dans le Nouveau-Monde, s'occupait bien plus d'abaisser la monarchie française, et d'établir sa domination en Europe, que de défendre la chrétienté. Pendant la plus grande partie de son règne, ce monarque ménagea les partisans de la réforme en Allemagne, à cause des Ottomans, et ne poursuivit point les Ottomans, à cause de ses ennemis dans la république chrétienne. Il se contenta de protéger deux fois la capitale de l'Autriche par la présence de ses armées; et lorsque le pape le conjura de défendre la Hongrie, il aima mieux porter la guerre sur les côtes d'Afrique. Les puissances barbaresques venaient de se former sous la protection de la Porte-Ottomane, et commençaient à se rendre redoutables dans la Méditerranée. Charles, dans une première expédition, s'empara de Tunis, planta ses étendards sur les ruines de Carthage et délivra plus de vingt mille captifs, qui allèrent publier ses victoires dans toutes les parties du monde chrétien (1). Dans une seconde expédition, il avait le projet de détruire Alger, où se rassemblaient

---

voyant ensuite qu'il ne retirait aucun fruit de cette alliance, il refusa en 1544 les services que Barberousse lui offrit au nom de son maître et rompit avec le sultan.

(1) L'historien Paul Jove, liv. XXXIV, entre dans de grands détails sur cette première expédition de Charles-Quint en Afrique, et sur les succès que ce prince y obtint.

les pirates, fléau des côtes de l'Italie et de l'Espagne. Malgré les avertissemens des hommes les plus expérimentés, il ne craignit point de s'embarquer dans la saison des pluies et des orages. A peine était-il descendu sur la côte de l'ancienne Numidie, que son armée et sa flotte disparurent dans une tempête qui ébranla la mer et la terre (1). Après avoir couru les plus grands dangers pour sa vie, il revint presque seul en Europe, où ses ennemis (2), et surtout le pape, l'accusèrent d'avoir laissé sans défense l'Allemagne et même l'Italie, menacées plus que jamais par Soliman (3). 1543

Alors retentirent en Europe de nouveaux cris d'alarme; et parmi ceux qui exhortaient les peuples à combattre les Turcs, on entendit la voix de Martin Luther. Dans un livre intitulé : *Prière contre le Turc* (4), le réformateur condamnait l'in-

---

(1) Charles perdit plusieurs vaisseaux et un grand nombre de bâtimens de transport. (Voyez sur cette seconde expédition l'historien Paul Jove, et l'*Histoire de Charles-Quint*, par Robertson, à l'année 1541.)

(2) Ce fut après cette expédition que Charles-Quint envoya au fameux Arétin une épée enrichie de diamans. Tout le monde sait que le satirique jugea de l'énormité de la faute par la valeur du présent.

(3) Les Turcs assiégèrent Otrante et ravagèrent les côtes de la Pouille. Ils firent une expédition contre l'île de Corfou. Un orage, accompagné de grèle qui tua les hommes et les animaux, les força de se retirer.

(4) Les écrivains du temps, tels qu'Ulemberg Surius, Jean Faber et Cœlus, ne manquèrent pas d'accuser le réformateur des maux que ses premiers écrits avaient causés

1543 différence des peuples et des rois, et conseillait aux chrétiens de résister aux Musulmans, s'ils ne voulaient être conduits en captivité comme l'avaient été autrefois les fils d'Israël. Dans une formule de prière qu'il avait composée il s'exprimait ainsi : « *Lève-toi, Seigneur, grand Dieu, et sanctifie ton nom que tes ennemis outragent; affermis ton règne qu'ils veulent détruire, et ne souffre pas que nous soyons foulés aux pieds par ceux qui ne veulent pas que tu sois notre Dieu.* »

Plusieurs fois des murmures s'étaient élevés contre Luther, qu'on accusait d'avoir affaibli par ses doctrines le courage des Allemands. Quelque temps avant l'époque dont nous parlons, il avait déjà publié une apologie dans laquelle, sans désavouer la fameuse proposition censurée par le pape, il donnait à ses paroles un autre sens que celui que leur donnait la cour de Rome. Toutes ses explications, qu'il n'est pas facile d'analyser, se réduisent à la distinction qu'il fait entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique (1). C'est à la première, dit

---

à la chrétienté, en faisant naître l'indifférence sur les progrès des Turcs, indifférence que lui-même condamnait alors.

(1) Quoique le chef de la réforme exigeât les qualités d'un parfait chrétien dans les guerriers appelés à combattre les Musulmans, et qu'il puisât tous les motifs de sa prédication dans la religion du Christ, l'étendard de la croix dans une armée chrétienne lui causait, disait-il, plus d'horreur que l'aspect du démon. On devine facilement le véritable motif de son extrême répugnance pour une croisade:

le réformateur, qu'il appartient de combattre les Turcs ; le devoir de la seconde est d'attendre, de se soumettre, de prier et de gémir. Il ajoutait que la guerre n'était point l'affaire des évêques, mais celle des magistrats ; que l'empereur, dans cette circonstance, devait être considéré comme le chef de la confédération germanique, et non point comme le protecteur de l'Église, ni comme le soutien de la foi chrétienne, titre qu'on ne pouvait donner qu'à Jésus-Christ. Toutes ces distinctions avaient sans doute quelque chose de raisonnable, et l'opinion de Luther sur l'autorité civile, quoiqu'il ne l'eût adoptée que pour l'opposer à la puissance pontificale, aurait obtenu l'approbation des esprits éclairés, s'il n'y avait mêlé des erreurs graves et s'il n'eût mis à la soutenir tout l'emportement de l'orgueil irrité. 1543

Non content de cette apologie, qui avait pour titre : *De la guerre contre les Turcs* (1), Luther,

---

c'est qu'une croisade semblait devoir appeler le concours du pape, et que le concours du pape dans une guerre qui intéressait la chrétienté, était ce que Luther redoutait le plus au monde. Il avait tant d'aversion pour la cour de Rome, que, dans son écrit, il se demande si on doit faire la guerre au pape comme au Turc ; et, dans l'excès de sa haine, il n'hésite point à répondre : *A l'un comme à l'autre.*

(1) Luther composa trois ouvrages sur ce sujet ; le premier a pour titre : *Dissertation sur la guerre contre les Turcs.* Il est dédié à Philippe, landgrave de Hesse, et porte la date de 1528. Le second est un *Discours militaire contre les Turcs*, année 1529. Le troisième est une *Exhortation à la guerre contre les Turcs.*

1548 A-peu-près dans le même temps le célèbre Érasme publia un écrit sur la question de savoir si on devait faire la guerre aux Turcs (1). On trouve dans cet écrit quelque chose de cette philosophie rêveuse et chagrine qui était l'esprit de la réforme; mais Érasme s'y abandonne avec moins de violence et d'amertume que Luther; il attribue les malheurs qui désolaient le monde à la corruption des mœurs et des esprits, et regarde les progrès toujours croissans des Turcs, comme le dernier châtiment que le ciel réservait aux chrétiens dégénérés. Après avoir peint à grands traits la tyrannie des barbares, de ce peuple sans loi et sans Dieu, Érasme combat tour-à-tour, et ceux qui voulaient qu'on fît toujours la guerre aux Turcs, et ceux qui voulaient qu'on ne la leur fît jamais. Sans doute que la Providence irritée envoyait elle-même aux chrétiens cette nation cruelle; mais en résistant aux Turcs, on ne désobéissait pas plus à Dieu que lorsqu'on invoque les secours des médecins pour guérir les maladies que le ciel nous envoie. Érasme veut, comme Luther, qu'on se

---

mort, qu'on ravage tous les pays où l'ennemi doit passer; il termine son discours en adressant des consolations à ceux qui tomberont entre les mains des Turcs, et leur trace un plan de conduite pour le temps de leur captivité chez les infidèles.

(1) L'écrit d'Érasme est intitulé : *Ultissima consultatio de bello Turcis inferendo*. Il est daté de Fribourg en Brisgau, le 17 mars de l'année 1530.

prépare à la guerre contre les Turcs par la pénitence; il veut que les princes chrétiens se réunissent franchement contre l'ennemi commun; il n'exclut point le pape d'une ligue chrétienne, mais il ne peut souffrir les pasteurs de l'Église parmi les combattans. Un cardinal, *général d'armée*, un évêque, *capitaine*, un prêtre, *centurion*, lui offrent l'image d'une statue composée d'or et d'argile, d'un *centaure*, *moitié homme*, *moitié cheval*. L'ingénieux écrivain oppose aux prélats guerriers l'exemple du Christ, qui ne fit jamais la guerre, mais qui apporta au genre humain la philosophie céleste, instruisit ceux qui suivaient le chemin de l'erreur, avertit les incrédules, consola les affligés, soutint les faibles, s'attacha par des bienfaits les hommes qui en étaient dignes comme ceux qui ne l'étaient pas. Plusieurs chrétiens pensaient que, pour avoir la paix, on devait abandonner la Hongrie aux Ottomans. Érasme demande à ces politiques prudens s'il leur paraissait juste que les fidèles reçussent leurs princes et même leurs évêques de la main des Turcs. Lors même que ces barbares domineraient sur la Hongrie, croyait-on que leur ambition fût satisfaite : non, ils ne devaient se reposer que lorsqu'ils auraient marché sur la tête des rois et des princes, et que tous les trônes du monde chrétien seraient devenus comme la poussière de leurs pieds. 1548

Cet écrit ou consultation d'Érasme, dont nous ne donnons ici qu'une faible idée, renfermait beaucoup de raisonnemens et de subtilités, qu'il serait

1548 impossible d'analyser avec précision. Un pareil ouvrage était plus fait d'ailleurs pour être lu et apprécié parmi les savans, que pour animer l'enthousiasme ou la dévotion des fidèles. L'esprit de secte et de controverse altérait chaque jour davantage le caractère et les sentimens des peuples; on devenait plus indifférent aux périls de la chrétienté et même à ceux de la patrie, surtout en Allemagne, où il paraissait plus facile de soutenir avec éclat des thèses philosophiques, même de convoquer des diètes nombreuses, que de faire la guerre et de rassembler des armées. Du sein des querelles religieuses qui troublaient le sanctuaire, étaient nées des dissensions politiques qui troublaient l'état et la société. Au milieu des violens débats qui agitaient l'empire germanique, l'Église, et même l'autorité civile, proclamée par Luther, perdirent cette unité d'action sans laquelle on ne pouvait combattre avec avantage un ennemi formidable. Tel était l'état des esprits, que les Allemands se haïssaient plus entr'eux qu'ils ne haïssaient les Turcs, et que chaque parti redoutait moins le triomphe des mécréans que celui de ses adversaires. Les luthériens hésitaient à prendre les armes, craignant sans cesse d'avoir à repousser les attaques des catholiques; ceux-ci se trouvaient retenus par la crainte des luthériens (1). Ce fut ainsi que la réforme, qui avait pris naissance à la

(1) Les historiens d'Allemagne n'ont pas assez caractérisé cette époque.

suite des croisades, acheva d'éteindre cet enthousiasme religieux qui arma tant de fois l'Occident, d'abord contre les Sarrasins, et ensuite contre les Turcs. 1565

Le nom des Turcs fut encore prononcé dans les diètes d'Allemagne et dans le concile de Trente; mais on ne prit aucune mesure pour leur faire la guerre. Dès-lors il ne se passa plus rien, dans la Hongrie et dans l'Orient, qui pût fixer l'attention du monde chrétien. Le seul événement sur lequel l'Europe eut encore les yeux attachés, fut la défense de Malte contre toutes les forces de Soliman (1).

Cette défense augmenta la réputation de l'ordre militaire de Saint-Jean. Le port de Malte devint le seul abri des vaisseaux chrétiens, sur la route qui conduit aux côtes de l'Égypte, de la Syrie et de la Grèce. Les corsaires de Tunis et d'Alger, tous les pirates qui infestaient la Méditerranée, tremblèrent à l'aspect du rocher de Malte et des galères où flottait l'étendard de la croix. Cette colonie militaire, toujours armée contre les infidèles, sans cesse renouvelée par la noblesse belliqueuse de l'Europe, nous offre, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, une image

---

(1) Le siége de l'île de Malte eut lieu en 1565. Les trois plus habiles généraux turcs, Mustapha, Piali et Dragut, commandaient la flotte, qui, au rapport de Surius, était composée de plus de 240 vaisseaux de toute grandeur. Après trois mois de siége, Dragut fut tué, et Mustapha obligé de se retirer. Les Turcs, suivant le même historien, perdirent plus de vingt mille hommes.

1566 vivante de l'antique chevalerie et de l'époque héroïque des croisades. Nous avons raconté l'origine de cet ordre illustre; nous l'avons suivi dans ses jours de triomphe, dans ses revers plus glorieux encore que ses victoires. Nous ne dirons point par quelle révolution il est tombé (1); comment il a perdu cette île, qui lui avait été donnée comme le prix de la bravoure, et qu'il défendit pendant plus de deux cents ans contre les forces ottomanes et les barbares d'Afrique.

Tandis que les Turcs échouaient devant l'île de Malte, Soliman poursuivait la guerre en Hongrie. Il mourut sur les bords du Danube, au milieu de ses victoires contre les chrétiens (2). La chrétienté aurait dû se réjouir de sa mort, comme elle s'était réjouie autrefois de celle de Mahomet II. Sous le règne de Soliman Ier., qui fut le plus grand prince de la dynastie ottomane, non seulement les Turcs avaient envahi une parti de l'empire germanique, mais leur marine, secondée par le génie de Barberousse et de Dragut, faisait des progrès qui devaient alarmer toutes les puissances maritimes de l'Europe. Sélim II, qui lui succéda, n'avait ni les qualités ni le génie de la plupart de ses prédécesseurs, mais il n'en suivait pas moins leurs projets de conquêtes. Les Ottomans, maîtres des côtes de la

---

(1) Voyez dans les Pièces justificatives une notice sur la prise de Malte, par Buonaparte.

(2) Soliman mourut au siége de Sigeth en 1566.

Grèce, de la Syrie et de l'Afrique, voulurent 1570
ajouter à leur empire le royaume de Chypre (1), que possédaient alors les Vénitiens.

Après un siége de plusieurs mois, l'armée ottomane s'empara des villes de Famagouste et de Nicosie (2). Les Turcs souillèrent leurs victoires par des cruautés sans exemple. Les plus braves défenseurs de l'île de Chypre expièrent dans les supplices la gloire d'une résistance opiniâtre, et l'on peut dire que ce furent les bourreaux qui achevèrent la guerre. Cette barbarie des Turcs excita l'indignation des peuples chrétiens, et les nations maritimes virent avec effroi une invasion qui tendait à fermer au commerce européen les chemins de l'Orient.

A l'approche du péril, le pape Pie V avait exhorté les puissances chrétiennes à prendre les armes contre les Ottomans. Une confédération s'était formée, dans laquelle entrèrent la république de Venise, le roi d'Espagne Philippe II, et le pape

(1) Dès le temps de son père, Sélim avait envie d'enlever aux Vénitiens l'île de Chypre, qui produit d'excellent vin. En 1570, il envoya déclarer au sénat de Venise ses prétentions sur cette île, et le dessein où il était de les faire valoir. Les Vénitiens se préparèrent à la guerre, et implorèrent le secours des princes chrétiens. (Voy. l'*Hist. Univ.* de Thou, liv. XLIX; et Calchondyles, *Histoire des Turcs*, tom. II, liv. XV.)

(2) Nicosie fut prise au bout de quarante-huit jours de siége en 1570; Famagouste, reduite à la disette, fut forcée de capituler en 1571. (*Ibid.*)

1571 lui-même, toujours prêt à donner à ses prédications l'autorité de son exemple (1). Une flotte nombreuse, armée pour défendre l'île de Chypre, arriva trop tard dans les mers de l'Orient, et ne put servir qu'à réparer la honte des armes chrétiennes. Cette flotte, commandée par don Juan d'Autriche, rencontra celle des Ottomans dans le golfe de Lépante. C'est dans cette mer qu'Auguste et Antoine s'étaient disputé l'empire romain. La bataille qui s'engagea entre les chrétiens et les Turcs rappelait quelque chose de l'esprit et de l'enthousiasme des croisades. Avant de commencer le combat, don Juan fit arborer sur son vaisseau l'étendard de Saint-Pierre, qu'il avait reçu du pape, et l'armée salua par des cris de joie ce signe religieux de la victoire. Les chefs des chrétiens parcouraient les rangs dans des barques, exhortant les soldats à combattre pour la cause de Jésus-Christ. Tous les guerriers, se jetant à genoux, implorèrent la protection divine, et se relevèrent pleins de confiance dans leur bravoure et dans les miracles du ciel.

---

(1) Cette confédération, commencée en 1570, et traversée chaque jour par de nouvelles difficultés, fut enfin conclue en 1571, au Vatican, sur le modèle de celle qui fut faite du temps de Paul III; c'est-à-dire qu'elle devait être perpétuelle et non limitée à un certain temps. Philippe II fit déférer le commandement de la flotte combinée à Juan d'Autriche, son frère bâtard, et Marc-Antoine Colonne fut choisi par le pape pour remplacer don Juan en cas d'absence. (Voy. de Thou, liv. XLIX.)

Aucune bataille navale (1), dans l'antiquité, n'est comparable à celle de Lépante, dans laquelle les Turcs combattaient pour l'empire du monde, les chrétiens pour la défense de l'Europe. Le courage et l'habileté de don Juan et des autres chefs, l'intrépidité et l'ardeur des soldats, la supériorité des Francs dans la manœuvre des vaisseaux et dans l'artillerie, firent remporter à la flotte chrétienne une victoire décisive. Deux cents vaisseaux ennemis furent pris, brûlés ou coulés à fond. Les débris de la flotte turque, en annonçant la victoire des chrétiens, portèrent la consternation sur toutes les côtes de la Grèce et dans la capitale de l'empire ottoman. 1571

Ce fut alors que Sélim effrayé (2) fit bâtir le châ-

(1) Sur la bataille de Lépante, lisez l'Histoire de M. de Thou, livre L, et la continuation de l'*Hist. ecclésiast.* de Fleury, à l'année 1571.

(2) Au sentiment de crainte qu'éprouva l'empereur des Turcs, se mêla aussi un sentiment d'admiration pour le vainqueur. On conserve à la Bibliothèque du Roi un manuscrit de Pierre Dupuis, sous le n°. 429, dans lequel est une lettre de Sélim, adressée à don Juan, quelque temps après la bataille de Lépante. L'empereur turc y dit qu'il *n'a point à dédain de visiter la vertu d'un jeune homme très généreux, qui a été le seul qui ait donné commencement aux pertes et dommages que jamais la maison des Ottomans ait sentis et reçus des chrétiens; ce qui l'a invité à lui rendre, par les dons et présens qu'il lui envoie, ample et illustre témoignage de sa vertu.*

A la suite de cette lettre se trouvent la liste des présens

1571 teau des Dardanelles, qui défend encore aujourd'hui l'entrée du canal de Constantinople. Le jour même où fut livrée la bataille, le toit du temple de la Mecque s'écroula, et les Turcs crurent voir dans cet accident un signe de la colère céleste. Le toit était de bois, et pour qu'il pût être, dit Cantemir, un plus solide emblême de l'empire, le fils de Soliman le fit reconstruire en briques.

Tandis que les Turcs déploraient ainsi le premier revers de leurs armes, toute la chrétienté apprenait avec joie la victoire de Lépante. Les Vénitiens, qui attendaient dans la terreur l'issue de la bataille, célébrèrent le triomphe de la flotte chrétienne par des fêtes extraordinaires. Pour qu'aucun sentiment de tristesse ne vînt se mêler à la joie universelle, le sénat délivra tous les prisonniers, et défendit à tous les sujets de la république de porter le deuil pour leurs parens ou leurs amis morts en combattant les Turcs. La bataille de Lépante fut inscrite sur les monnaies; et comme les mécréans avaient été défaits le jour de sainte Jus-

envoyés par Sélim, et la réponse que don Juan fit à l'empereur turc.

« J'ai reçu de ta part, dit le duc d'Autriche, avec bon » augure, ta lettre et tes présens; l'un digne de ta libéra- » lité, et l'autre du témoignage de la vertu qu'il a plu à » Dieu me donner pour la défense de ses fidèles et offense » de la maison ottomane...... » Nous donnerons dans les Pièces justificatives la lettre entière de Sélim, quoique nous ayons quelques doutes sur son authenticité.

tine, la seigneurie ordonna que ce jour mémorable serait, chaque année, une fête pour tout le peuple de Venise (1). 1571

A Tolède, et dans toutes les églises d'Espagne, le peuple et le clergé adressèrent au ciel des hymnes de reconnaissance, pour la victoire qu'il venait d'accorder à la valeur des soldats chrétiens. Aucun peuple, aucun prince de l'Europe ne resta indifférent à la défaite des Turcs; et, si on en croit un historien, le roi d'Angleterre, Jacques Ier., célébra dans un poëme la glorieuse journée de Lépante.

Comme le pape avait efficacement contribué au succès des armes chrétiennes, ce fut à Rome qu'on vit éclater la plus vive allégresse. Marc-Antoine Colonne, qui avait commandé les vaisseaux du souverain pontife, fut reçu en triomphe et conduit au Capitole, précédé d'un grand nombre de prisonniers de guerre. On suspendit dans l'église d'*Ara-Cœli* les enseignes prises sur les infidèles. Après une messe solennelle, Marc-Antoine Muret prononça, devant le peuple assemblé, le panégyrique du triomphateur. Ainsi se mêlaient les cérémonies de l'ancienne Rome et de la nouvelle pour célébrer la valeur et les exploits des défenseurs de la chrétienté. L'Église elle-même voulut consacrer dans ses fastes une victoire remportée sur ses ennemis; Pie V institua une fête en l'honneur de la

(1) Continuation de l'*Hist. ecclésiast.* de l'abbé Fleury, à l'année 1571.

1571 Vierge, par l'intercession de laquelle on croyait avoir vaincu les Musulmans. Cette fête était célébrée le 7 octobre, jour de la bataille, sous la dénomination de *Notre-Dame-des-Victoires* (1). Le pape décida en même temps qu'on ajouterait aux litanies de la Vierge, ces mots: *refuge des chrétiens, priez pour nous*, et que le 8 octobre on célébrerait l'office des morts pour le repos des âmes de tous ceux qui avaient été tués dans la bataille. Six mois après, Grégoire XIII institua encore une fête publique du rosaire, qu'on fixa au premier dimanche d'octobre, en mémoire de la victoire de Lépante. On doit remarquer ici que jamais les héros des premières croisades n'obtinrent d'aussi grands honneurs; l'Église n'avait pas célébré avec tant de solennité la conquête de Jérusalem et d'Antioche : plus on avait redouté les Turcs, plus on admirait leurs vainqueurs ; les victoires des premiers croisés avaient délivré quelques villes d'Orient; celle de Lépante délivrait l'Europe.

Tous les fidèles se réunirent alors pour remercier ensemble le Dieu des armées; mais bientôt cette harmonie toute chrétienne, ce sentiment commun du péril, fit place à des passions rivales. L'ambition, les défiances réciproques, la diversité des intérêts,

(1) La fête de *Notre-Dame-des-Victoires* est encore célébrée dans plusieurs églises. On célèbre aussi la fête du Rosaire dans l'église universelle, le premier dimanche d'octobre. (Voy. le continuateur de Fleury, et M. de Thou, liv. L, pag. 752.)

tout ce qui avait favorisé, jusque-là, les progrès des Turcs, fit que les chrétiens ne profitèrent point de leur victoire. Les Vénitiens voulaient poursuivre la guerre afin de reprendre l'île de Chypre; mais Philippe II craignant de voir s'accroître la puissance de Venise, renonça à la confédération. La république vénitienne, abandonnée de ses alliés, se hâta de demander la paix; elle l'obtint en renonçant à toutes les possessions qu'elle avait perdues pendant la guerre: étrange résultat de la victoire par lequel les vaincus dictaient la loi au vainqueur, et qui nous montre où se seraient portées les prétentions des Turcs, si la fortune avait favorisé leurs armes. 1571

La guerre qui se termina par la bataille de Lépante fut la dernière où l'on vit l'étendard de la croix animer les combattans.

L'esprit des guerres saintes tenait d'abord à des opinions populaires. Quand ces opinions s'affaiblirent et que les grandes puissances se formèrent, tout ce qui tient à la guerre et à la paix se concentra dans le conseil des monarques. On ne forma plus de projets d'expéditions lointaines dans les conciles; on ne parla plus d'entreprises guerrières dans les chaires des églises et devant les fidèles assemblés. Les états et les princes appelés à décider les affaires, lors même qu'ils faisaient la guerre aux Musulmans, obéissaient moins à l'influence des idées religieuses qu'à des intérêts purement politiques. Dès-lors on ne comptait plus pour rien l'enthousiasme de la multitude et toutes les pas-

1571 sions qui avaient donné naissance aux croisades.

L'alliance de François Ier. avec Soliman avait été d'abord un grand sujet de scandale pour toute la chrétienté. Le roi de France s'était justifié en accusant l'ambition et la perfidie de Charles-Quint (1). Son exemple ne tarda pas à être suivi par Charles-Quint lui-même et par d'autres états chrétiens. La politique se dégageant de plus en plus de ce qu'elle avait de religieux, fit à la fin envisager la Porte-Ottomane, non plus comme un ennemi qu'il fallait toujours combattre, mais comme une grande puissance qu'il fallait quelquefois ménager et dont on pouvait rechercher l'appui, sans outrager Dieu et sans nuire aux intérêts de l'Église.

Comme on ne s'armait contre les infidèles qu'à la voix du souverain pontife, l'esprit des croisades dut s'affaiblir à mesure que l'autorité des papes déclina. Il faut ajouter que le système politique de l'Europe prenait son développement, et que les liens et les rapports qui devaient fonder l'équilibre de la république chrétienne tendaient plus que ja-

---

(1) Le tome III de la collection de Struve contient un recueil de lettres écrites par François Ier. ou en son nom, au sujet de ses démêlés avec Charles-Quint. Dans les unes le roi cherche à justifier sa conduite à l'égard des Turcs; dans les autres il offre ses secours et son intervention pour apaiser les troubles que la réformation a fait naître dans l'Église. (Voy. le tom. II de la *Bibliothèque des Crois.*, pag. 31.)

mais à s'établir. Chaque état avait son plan de dé- 1571
fense et d'agrandissement qu'il suivait avec une activité constante; tous s'occupaient d'atteindre le degré de puissance et de force auquel les appelaient leur position et la fortune de leurs armes. De-là ces ambitions inquiètes, ces défiances mutuelles, cet esprit de rivalité toujours agissant, qui ne permettaient guère aux souverains de porter leur attention vers des guerres lointaines.

Tandis que l'ambition et le besoin d'agrandir ou de défendre leur puissance retenaient les princes dans leurs états, les peuples se trouvaient retenus dans leurs foyers par les avantages ou plutôt par les promesses d'une civilisation naissante. Dans le douzième siècle, les Francs, les Normands et les autres barbares venus du Nord, n'avaient pas tout-à-fait perdu le caractère et les habitudes des peuples nomades, ce qui favorisa l'essor et les progrès de cet enthousiasme belliqueux qui avait précipité les croisés en Orient. Dans le seizième siècle, les progrès des lumières, de l'industrie et de l'agriculture (1), les souvenirs de chaque cité, de chaque famille, les traditions de chaque peuple, de chaque contrée; les titres, les priviléges, les droits qu'on avait acquis, le besoin d'en jouir, la nécessité de les défendre, l'espoir de les accroître, avaient changé le caractère des Francs, altéré leur penchant pour la vie errante, et deve-

(1) On pourra voir dans nos Considérations générales quel était l'état des mœurs et de la civilisation à cette époque.

1571 naient autant de liens qui les attachaient à la patrie.

Dans le siècle précédent, le génie de la navigation avait découvert l'Amérique et le passage du cap de Bonne-Espérance. Les résultats de cette découverte opérèrent une grande révolution dans le commerce, fixèrent l'attention de tous les peuples, et donnèrent aux esprits une direction nouvelle. Toutes les spéculations de l'industrie, long-temps fondées sur les croisades, se dirigèrent vers l'Amérique et vers les Indes-Orientales. De grands empires, de riches climats s'offrirent tout-à-coup à l'ambition, à la cupidité de tous ceux qui cherchaient la gloire, la fortune ou des aventures; et les merveilles d'un monde nouveau firent oublier celles de l'Orient.

A cette époque si mémorable, on remarquait en Europe une émulation générale pour la culture des arts et des lettres. Le siècle de Léon X avait produit des chefs-d'œuvre dans tous les genres. La France, l'Espagne, et surtout l'Italie, faisaient tourner au profit des lumières l'invention récente de l'imprimerie. Partout on fit revivre les beaux génies de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Rome. A mesure que les esprits s'éclairaient, une nouvelle carrière s'ouvrait devant eux. Un autre enthousiasme succédait à celui des entreprises religieuses; et les exploits des temps héroïques de notre histoire inspiraient bien moins le désir de les imiter, qu'ils n'excitaient l'admiration des romanciers et des poètes. Alors la muse de l'épopée,

dont la voix ne célèbre que des événemens éloignés, chantait les héros des guerres saintes; et les croisades, par la raison même que le Tasse pouvait en orner le récit de toutes les richesses de son imagination, les croisades, disons-nous, n'étaient plus pour l'Europe qu'un souvenir poétique. 1571

Une circonstance heureuse pour la chrétienté, c'est que, dans le temps même où les croisades, qui avaient pour objet la défense de l'Europe, touchaient à leur déclin, les Turcs commencèrent à perdre quelque chose de cette puissance militaire qu'ils avaient déployée contre les peuples chrétiens. Les Ottomans avaient d'abord été, comme nous l'avons déjà dit, la seule nation qui eût sur pied une armée régulière et permanente; ce qui lui donnait une grande supériorité sur les peuples qu'elle voulait soumettre à ses armes (1). Dans le seizième siècle, la plupart des grands états de l'Europe avaient aussi des armées qu'ils pouvaient toujours opposer à leurs ennemis. La dis-

---

(1) Le vicomte de Tavannes assigne dans ses mémoires deux causes aux progrès des Turcs: la première, leur obéissance aveugle aux ordres du sultan; la deuxième que toutes leurs *forces sont commandées d'un seul chef; et au contraire les chrétiens sont contraints d'en avoir plusieurs dont l'union dure si peu, que lorsqu'il y a apparence de victoire et recevoir les fruits d'icelle, ils se rompent, entrent en soupçon jaloux de la gloire l'un de l'autre, etc.* (Mémoires de Gaspard Tavannes, tom. XIII, pag. 111; *Collect. des Mémoires*, par M. Petitot.) M. de Thou, liv. LIV, reconnaît aussi les mêmes causes.

1571 cipline et la tactique militaire avaient fait de rapides progrès parmi les peuples de la chrétienté; l'artillerie et la marine se perfectionnaient chaque jour en Occident, tandis que les Turcs, pour tout ce qui tient à l'art de la guerre et à celui de la navigation, repoussaient la leçon de l'expérience, et ne profitaient point des lumières répandues chez leurs ennemis et chez leurs voisins.

Nous devons ajouter que l'esprit de superstition et d'intolérance que les Turcs portaient dans la guerre, nuisit beaucoup à la conservation et à l'étendue de leurs conquêtes. Quand ils s'emparaient d'une province, ils voulaient y faire dominer leurs lois, leurs usages et leur culte. Il leur fallait tout changer, tout détruire dans le pays où ils voulaient s'établir; il fallait qu'ils en exterminassent la population, ou qu'ils la réduisissent à l'impossibilité de troubler une domination étrangère; aussi a-t-on pu remarquer que, maîtres plusieurs fois de la Hongrie, ils se retiraient néanmoins après chaque campagne, et qu'ils ne purent jamais, au milieu de toutes leurs victoires, y fonder une colonie ou un établissement durable. La population ottomane, qui avait suffi pour occuper et pour asservir les provinces de l'empire grec, ne pouvait suffire pour peupler et pour conserver des contrées plus éloignées. Ce fut là surtout ce qui sauva l'Allemagne et l'Italie de l'invasion des Turcs. Les Ottomans auraient peut-être conquis le monde, s'ils avaient pu lui imposer leurs mœurs ou lui fournir des habitans.

Après la bataille de Lépante, quoiqu'ils eussent conservé l'île de Chypre et dicté des lois à la république de Venise, les Turcs n'en perdirent pas moins l'idée qu'ils étaient invincibles, et que le monde devait être soumis à leurs armes. On remarque que, depuis cette époque, la plupart des chefs des armées et des flottes turques furent plus timides, et s'abandonnèrent moins à l'assurance de la victoire, en présence de l'ennemi. Les astrologues, qui avaient vu jusque-là, dans tous les phénomènes du ciel, l'accroissement et la gloire de l'empire ottoman, ne virent plus, sous le règne de Sélim et sous les règnes suivans, que des augures sinistres dans les aspects des corps célestes. Nous parlons aussi des astrologues, parce que leurs prédictions entraient pour beaucoup dans la politique des Turcs. Il est probable que ces prétendus devins ne se contentaient pas d'observer les corps célestes, mais qu'ils observaient aussi les mœurs et les opinions du peuple, la marche des événemens et des affaires. C'est pour cela que leurs prophéties se sont trouvées justes, et qu'elles appartiennent en quelque sorte à l'histoire. 1571

Cependant l'esprit de conquête, qui avait longtemps animé la nation, subsistait encore, et quelquefois la fortune ramena la victoire sous les drapeaux ottomans. Vers la fin du seizième siècle, les Turcs portèrent la guerre sur les bords du Danube et sur les frontières de la Perse. Parmi les guerriers chrétiens qui volèrent au secours de l'Allemagne, on doit distinguer le duc de Mercœur, frère du

1595 duc de Mayenne; il était suivi d'une foule de soldats français qui avaient combattu contre Henri IV, et qui allaient expier les crimes de la guerre civile en combattant les infidèles. Le duc de Mercœur (1), à qui l'empereur Rodolphe II avait donné le commandement de l'armée impériale, remporta plusieurs avantages sur les Ottomans.

Pendant qu'on se battait en Hongrie, le roi de Perse avait envoyé une ambassade à l'empereur d'Allemagne et aux princes de l'Occident, pour les engager à faire une alliance avec lui contre les Turcs. Les ambassadeurs persans s'étaient rendus auprès du pape, auprès de plusieurs puissances chrétiennes, les conjurant de déclarer la guerre aux Ottomans. Cette ambassade du roi de Perse (2) et les exploits des Français sur le Danube, donnè-

---

(1) Le vicomte de Tavannes attribue les succès du duc de Mercœur en Hongrie à la manière dont il sut se conduire contre les Turcs. Après avoir rappelé la défaite de Jean, roi de Hongrie, celle de Jean, duc de Bourgogne, et la mort de Ladislas IV à Warna, causées par la témérité ou le défaut de discipline des chrétiens, il ajoute : « Sage par » les fautes d'autrui, le duc de Mercœur fit la retraite de » devant Canise, par l'observation de ne se débander ni » suivre la victoire inconsidérément. »

(2) L'ambassade dont il est ici question eut lieu en 1607; elle était principalement envoyée au roi d'Espagne. Le Sophi accompagna de présens considérables les lettres obligeantes dont il chargea ses ambassadeurs. (Voy. *Hist. univ.* de J.-A. de Thou, liv. CXXXVIII.)

rent de vives inquiétudes au divan, qui envoya un ambassadeur au roi de France, qu'il redoutait plus que tous les autres princes chrétiens. Les lettres de créance de l'envoyé turc portaient ce titre : « *Au plus glorieux, magnanime et plus* » *grand seigneur de la croyance de Jésus, paci-* » *ficateur des différends qui surviennent entre les* » *princes chrétiens, seigneur de grandeur, ma-* » *jesté et richesse, et glorieux guide des plus* » *grands, Henri IV, empereur de France.* » Le sultan des Turcs conjurait le monarque français, dans sa lettre, de ménager une trêve entre la Porte et l'empereur d'Allemagne, et de rappeler de la Hongrie le duc de Mercœur, dont la valeur et l'habileté retenaient la victoire sous les drapeaux des Allemands. Henri IV interrogea l'ambassadeur ottoman, et lui demanda pourquoi les Turcs craignaient ainsi le duc de Mercœur. 1601

L'ambassadeur répondit qu'une prophétie, accréditée parmi les Turcs, annonçait que l'épée des Français les chasserait de l'Europe, et renverserait leur empire. Henri IV ne rappela point le duc de Mercœur : cet habile capitaine continua à battre les Ottomans, et, s'étant couvert de gloire dans la guerre contre les infidèles, il fut surpris, en revenant en France, par une fièvre pourprée, *laquelle*, dit Mezerai, *l'envoya triompher dans le ciel* (1).

(1) Le 3 septembre 1601, le duc de Mercœur, avec une armée de dix mille hommes, s'empara d'Albe-Royale. Le

1602 Après la mort de Rodolphe II, qui avait arrêté les armées des Turcs, on vit éclater cette guerre qui désola l'Allemagne pendant trente années. Ce fut un grand bonheur pour la chrétienté que, dans ce long période de temps, la Porte-Ottomane se trouvât, tantôt occupée de ses guerres contre la Perse, tantôt troublée par les révolutions du sérail, par les séditions populaires et les révoltes des pachas. L'empire germanique, le Danemarck et la Suède, les luthériens et les catholiques, levèrent plus d'armées et répandirent plus de sang dans les combats qu'il n'en fallait pour arracher Bysance à la domination des Musulmans. Mais au milieu des passions religieuses et politiques qui divisaient et troublaient l'Occident, personne ne pouvait avoir la pensée d'attaquer les Turcs. Le pape, sollicité par l'empereur Ferdinand II, publia un jubilé pour le succès des armes impériales, et peu s'en fallut qu'on ne prêchât une croisade contre Gustave Adolphe et ses alliés. Lorsque cette guerre de trente ans allait finir par un traité qui fut comme une loi générale de l'Europe, le ciel permit que les Ottomans reprissent leurs hostilités contre les peuples chrétiens. Ils attaquèrent d'abord la Dalmatie, province véni-

---

10 octobre suivant, il battit en plaine une armée de dix mille Turcs qu'il empêcha de reprendre cette ville. Ce fut sa dernière victoire contre les infidèles. Il mourut à Nuremberg en 1602, à l'âge de quarante-trois ans. (Voy. de Thou, liv. CXXVI et CXXVII.)

tienne, et l'île de Candie ou l'ancienne Crète, importante colonie de Venise. Bientôt après une armée formidable entra dans la Hongrie, et s'avança sur les frontières de la Moravie et de l'Autriche. 1650-1670

Le pape Alexandre VII s'occupa de former une ligue entre les princes et états de la chrétienté, et s'adressa au roi de Pologne, au roi d'Espagne et surtout au roi de France, pour implorer leurs secours contre les Turcs.

Louis XIV, quoiqu'il fût l'allié de la Porte, se rendit aux prières du souverain pontife, et fit partir pour Rome un ambassadeur chargé d'annoncer à Sa Sainteté qu'il était prêt à entrer dans la confédération des princes chrétiens. D'un autre côté, les états de l'empire germanique, qui étaient les alliés de la France, se rassemblaient à Francfort et s'engageaient à lever de l'argent et des troupes, promettant d'unir leurs efforts à ceux du monarque français pour la défense de la chrétienté (1).

Ce généreux empressement méritait sans doute la reconnaissance de Léopold; mais l'empereur n'avait pu voir sans jalousie que les états germaniques se concertassent avec un monarque étranger plutôt qu'avec le chef de l'empire; il n'avait point oublié la conduite de la France dans la guerre

(1) Tous les faits rapportés ici sont beaucoup plus développés dans un mémoire très curieux rédigé d'après les pièces diplomatiques qui se trouvent aux archives des affaires étrangères. Ce mémoire est imprimé à la fin de ce volume comme pièce justificative.

1670-1690 de trente ans, et dans les négociations qui avaient précédé le traité de Westphalie. Le zèle que Louis XIV et ses alliés montraient pour la cause commune, et qui allait beaucoup plus loin qu'il ne l'espérait, ne fit qu'exciter ses défiances; on doit croire que Léopold communiqua ses craintes à la cour de Rome, qui avait vu de mauvais œil les alliances récentes du royaume très chrétien avec les princes luthériens de l'Allemagne. Alexandre VII accueillit froidement les propositions du roi de France, et dit à son ambassadeur qu'il n'y avait rien à faire; que le roi d'Espagne avait de grands démêlés avec le Portugal, que le roi de Pologne n'était pas en état d'entrer dans la ligue, que *l'empereur n'étoit pas pressé*, et *qu'enfin il falloit tenir les choses en suspens*. Lorsqu'on apprit à Rome la décision unanime de la diète de Francfort, qui offrait de lever vingt ou vingt-quatre mille hommes pour la cause de la chrétienté, la cour pontificale reçut avec indifférence et refusa même de publier cette heureuse nouvelle, pour laquelle le pape, dans tout autre temps, n'aurait pas manqué d'aller rendre des actions de grâces solennelles dans l'église de St.-Pierre ou de St.-Jean-de-Latran. Le roi de France ne put dissimuler sa surprise, et dans une lettre écrite à l'ambassadeur français, on trouve ce passage remarquable : « C'est, au reste, » plus l'affaire de Sa Sainteté que la nôtre. Il suf- » fira à Sa Majesté, pour sa satisfaction et sa dé- » charge envers Dieu, d'avoir fait toutes les avan- » ces par rapport à cette ligue, qu'un roi, fils aîné

» de l'Église et principal défenseur de la religion, 1670-1690
» pouvoit faire dans le péril imminent des préju-
» dices que la chrétienté peut appréhender. »

Bientôt on apprit que les Turcs s'avançaient sur le territoire de la Moravie. On proposa de reprendre les négociations; mais les préoccupations de la jalousie ne permirent point qu'on s'en occupât sérieusement, et tout était subordonné aux nouvelles que l'on recevait des progrès de l'armée ottomane. Le timide Léopold négociait tour-à-tour avec le divan et avec le pape, redoutant l'invasion des Turcs, mais ne redoutant pas moins de devoir son salut à des alliés trop empressés de le défendre. Avant de parler des conditions de la ligue qu'on devait former, il fallut d'abord examiner les pouvoirs des ambassadeurs. L'empereur, dans les lettres de créance données à son ministre, prenait les titres de duc de Bourgogne, de landgrave d'Alsace, et fidèle aux anciennes prétentions de la maison impériale, il se présentait comme le chef temporel de l'Église, *caput populi christiani*. Le roi d'Espagne, qui montrait également peu d'ardeur pour la ligue sainte, prenait le titre de roi de Navarre, et ne rappelait le roi de France que par ces mots où respirait l'orgueil castillan, *otros reges*, les autres rois. La république de Venise, de son côté, semblait avoir affecté de ne point parler de Louis XIV ni du monarque espagnol, et ne les désignait l'un et l'autre que par ces mots : *ell due coronne*. Nous n'entrons ici dans tous ces détails, que pour montrer comment on traitait alors des affaires où se

1670-1690 trouvait intéressé le monde chrétien. Tant de vaines difficultés n'annonçaient que trop qu'on ne voulait prendre aucun parti. On demanda de nouveaux pouvoirs, et lorsque ces pouvoirs furent reçus à Rome, le pape ne les communiqua point. Peu de temps après, une insulte faite à l'ambassadeur de France fit interrompre toute négociation. Telle fut l'issue de cette affaire, qui occupa plusieurs puissances chrétiennes pendant près de deux années, et dans laquelle il serait bien difficile de retrouver quelque chose de l'esprit qui présidait aux anciennes croisades.

Cependant les Turcs s'avançaient toujours. L'empereur d'Allemagne effrayé avait quitté sa capitale : l'approche du péril fit taire les vaines prétentions. Ne pouvant obtenir la paix des Ottomans, Léopold consentit à être secouru par les princes chrétiens. Louis XIV, pour ménager l'esprit inquiet de l'empereur, se contenta d'envoyer en Hongrie six mille hommes d'élite, sous les ordres du comte de Coligni et du marquis de La Feuillade. Le pape ne voulut pas rester neutre dans cette guerre qu'on allait faire aux Musulmans ; il accorda à l'empereur un subside de 70,000 florins, et la faculté de lever des décimes sur tous les biens ecclésiastiques dans les états autrichiens. Il fournit quelques troupes levées dans l'état romain; et pour l'entretien de cette milice, il employa deux cent mille écus que le cardinal Mazarin avait légués dans son testament pour la guerre contre les Turcs. Tous les secours réunis du pape, du roi de France et de

autres états confédérés, formèrent une armée de trente mille hommes. Cette armée, réunie à celle de l'empereur, marcha sous les ordres de Montécuculi, et remporta une victoire décisive dans les plaines de St.-Gothard. Les Ottomans sollicitèrent une suspension d'armes; et les passions jalouses qui avaient empêché d'abord qu'on poussât la guerre avec vigueur, permirent au divan de conclure une paix avantageuse. 1670-1690

Les Ottomans, délivrés ainsi d'une guerre formidable, purent diriger toutes leurs forces contre l'île et la ville de Candie, que Venise, aidée seulement des vaisseaux du pape et de la bravoure de quelques chevaliers de Malte, ne pouvait plus défendre. La France envoya une flotte et six mille hommes de troupes au secours d'une ville chrétienne assiégée par les infidèles. Ces troupes étaient commandées par le duc de Beaufort et par le duc de Navailles: l'aventureux duc de La Feuillade alla braver aussi les périls de cette guerre, à la tête de trois cents gentilshommes, qu'il entretint à ses frais. Parmi les chevaliers que l'amour de la religion et de la gloire conduisit alors en Orient, l'histoire se plaît à citer le comte de St.-Paul, un comte de Beauveau, un comte de Créqui, et le marquis de Fénélon, dont les soins avaient élevé l'archevêque de Cambrai, et que son siècle regardait comme le modèle des preux. Son jeune fils, qu'il avait conduit avec lui, fut blessé dans une attaque contre les Turcs, et mourut de ses blessures. La France, dans la même expédition, eut à pleurer une autre

1670-1690 espérance de la patrie et de la religion, le duc de Beaufort. Mascaron, qui prononça l'oraison funèbre de ce nouveau Machabée, décrit ainsi son trépas : « Après la fuite de tous les autres, cédant plutôt » au nombre qu'à la force, il tombe sur ses propres » trophées, et meurt d'une mort la plus glorieuse » qu'un héros chrétien puisse souhaiter, l'épée à la » main contre les ennemis de son Dieu et de son » roi, à la vue de l'Afrique et de l'Asie, et, » plus que tout cela, à la vue de Dieu et de ses » anges. »

Tant de bravoure, tant de sacrifices, ne purent sauver la ville de Candie, qui tomba au pouvoir des Turcs après un siége de vingt-huit mois. Cette conquête rendit à la nation ottomane son fanatique orgueil; dès-lors on répéta plus souvent dans les mosquées les préceptes du Coran, qui ordonnaient de conquérir les pays infidèles. Une grande partie de la noblesse hongroise, qui ne pouvait supporter la domination de l'empereur Léopold, implora les armes de Mahomet IV, et le pressa d'envoyer une armée contre les Allemands. Enfin les janissaires demandèrent à grands cris qu'on portât la guerre sur les rives du Danube, et l'uléma déclara que le temps était venu de soumettre aux lois de l'islamisme les contrées les plus reculées de l'Occident.

Le souverain pontife, averti des nouveaux périls de la chrétienté, sollicita les secours de tous les états catholiques : il s'adressa surtout à Jean Sobieski, que sa gloire militaire et surtout ses vic-

toires remportées sur les Turcs avaient fait monter 1670-1690
sur le trône de Pologne. Bientôt une armée, levée à la hâte sur la Vistule et le Dniéper, accourut à la défense de l'Allemagne menacée; la capitale de l'empire était assiégée par trois cent mille Musulmans : l'empereur et sa famille, cherchant une retraite dans la ville de Lintz, avaient échappé comme par miracle à la poursuite de quelques cavaliers tartares. L'Allemagne n'avait plus pour sa défense qu'une armée découragée, que la valeur du duc de Lorraine et le zèle patriotique des électeurs de Saxe et de Bavière : la présence de Sobieski et des Polonais changea tout-à-coup la face des affaires. A leur approche, les Allemands sentirent se ranimer leur bravoure, et le découragement passa dans l'armée des Turcs; toute la province d'Autriche était remplie de bataillons ottomans; cent mille tentes couvraient les rives du Danube; celle du grand-visir, au rapport de Sobieski, occupait plus d'espace que la ville de Varsovie ou de Léopold. Le présomptueux ministre de la Porte-Ottomane se confiait à cet appareil de guerre; il mettait son espoir dans l'innombrable multitude de ses soldats; et ce fut cet appareil incommode, ce fut cette multitude si difficile à conduire qui donna la victoire aux chrétiens. L'armée de Sobieski, celle du duc de Lorraine, auxquelles s'étaient réunies les troupes de plusieurs princes de l'empire, comptaient à peine soixante et quinze mille combattans. Les deux armées en vinrent aux mains le 13 septembre 1683.

1670-1690 La victoire ne resta pas long-temps indécise : « Dieu soit béni, écrivait le roi de Pologne après » la bataille (1) ; Dieu a donné la victoire à notre » nation ; il lui a donné un triomphe tel que les » siècles passés n'en virent jamais de semblable ; » toute l'artillerie, tout le camp des Musulmans, » des richesses infinies nous sont tombées dans les » mains ; les approches de Vienne, les champs » d'alentour sont couverts des morts de l'armée » infidèle, et le reste fuit dans la consternation. » Le père d'Aviano, envoyé par le pape, prétendait avoir vu une colombe blanche planer sur l'armée chrétienne pendant la bataille ; le roi de Pologne lui-même, quelques jours auparavant, avait aperçu dans le ciel un phénomène extraordinaire (2) ; mais toutes ces apparitions célestes ne frappaient plus l'esprit des guerriers chrétiens, et la défaite des Musulmans ne fut attribuée qu'aux prodiges de la bravoure. Le lendemain de la victoire, le clergé chanta le *Te Deum* dans les églises de Vienne, qui auraient été changées en mosquées, si l'arrivée des Polonais eût été seulement retardée de quelques

---

(1) Ce récit de la bataille de Vienne se trouve dans les lettres de Jean Sobieski à la reine Marie Casimire. Ces lettres, écrites en polonais et traduites en français, ont été publiées, il y a peu de temps, par les soins de M. Salvandi; elles sont un monument très précieux pour l'époque dont nous parlons ici.

(2) Sobieski raconte lui-même ces apparitions, vraies ou fausses, dans ses lettres à la reine Marie Casimire.

jours. On envoya le grand étendard des Musulmans au souverain pontife ; et ce qu'il y eut de glorieux pour la France, le libérateur de l'Allemagne crut devoir adresser à Louis XIV, comme au roi très chrétien, son *rapport de la bataille gagnée et du salut de la chrétienté* (1). Les Turcs furent poursuivis jusque dans la Hongrie, où les débris de leurs armées ne purent défendre les villes et les provinces qu'ils avaient conquises. La renommée publia les victoires des chrétiens, et de tous les pays de l'Europe on vit accourir une foule de nobles guerriers qui brûlaient de combattre les Turcs. Parmi ces guerriers qu'animait le zèle de la religion et de la gloire, nous devons citer le jeune duc de Berwick (2), que le malheureux Jacques II envoya 1670-1690

---

(1) Il est à croire que Sobieski adressa son rapport à Louis XIV, parce qu'il était mécontent de l'empereur d'Allemagne; le service qu'il rendait était trop grand pour qu'il n'eût pas à se plaindre de l'ingratitude de ceux qu'il avait sauvés. Il faut voir dans ses lettres à la reine Marie Casimire la manière simple et naïve avec laquelle il exprime son mécontentement, et le flegme jaloux des Impériaux qui, la veille de la bataille, le portaient *aux nues*, et *plus haut, s'il est possible*.

(2) Dans l'éloge du maréchal de *Berwick*, par *Montesquieu*, on trouve ce qui suit : « Le duc d'Yorck étant par-
» venu à la couronne, le 6 février 1685, il l'envoya
» l'année suivante en Hongrie ; il se trouva au siége de
» Bude. Il passa l'hiver en Angleterre, et le roi le créa duc
» de Berwick. Il retourna au printemps en Hongrie, où
» l'empereur lui donna une commission de colonel pour

1670-1690 deux fois à la défense de l'Europe et de l'Église. Toute cette chevalerie chrétienne fut un modèle d'héroïsme, et rappela les vertus belliqueuses des premiers croisés.

Tandis que les Turcs étaient attaqués en Hongrie par l'élite des soldats de l'Allemagne et des autres pays de la chrétienté, les Polonais et les Moscovites portaient la terreur sur les rives du Pruth et dans la Crimée. Venise, que le pape avait exhortée à prendre les armes contre les infidèles, déclara la guerre aux Ottomans; les vaisseaux du chef de l'Église et la flotte de la république parcoururent en triomphe les mers de la Grèce et de l'Archipel. On vit flotter l'étendard de saint Pierre et celui de saint Marc sur les remparts de Coron, de Navarin, de Patras, de Napoli de Romanie, de Corinthe, d'Athènes, etc.; les Turcs perdirent presque

---

» commander le régiment des cuirassiers de Treff. Il fit la
» campagne de 1687, où le duc de Lorraine remporta la
» victoire de Mohatz, et à son retour à Vienne, l'empereur
» le fit sergent de bataille..... En 1688, la révolution d'An-
» gleterre arriva, et dans ce cercle de malheurs qui envi-
» ronnèrent le roi tout-à-coup, le duc de Berwick fut chargé
» des affaires qui demandaient la plus grande confiance....»

Voici ce qu'on lit dans les mémoires du maréchal de Berwick, écrits par lui-même. « La brèche ayant été faite à
» la première enceinte (ou le siége de Bude en 1686), on
» y donna l'assaut..... On fut bientôt repoussé; on y perdit
» peu de soldats; mais nombre de *volontaires* y furent tués
» ou blessés. Le duc de Veyar, grand d'Espagne, fut du
» nombre des premiers. »

toute la Morée et plusieurs îles; leurs armées furent partout vaincues et dispersées. Deux visirs, un grand nombre de pachas payèrent de leur tête les défaites de l'islamisme. Mahomet IV, accusé par le peuple, par l'armée et par l'uléma, fut précipité du trône au bruit de ces grands désastres, qu'on attribuait à la colère du ciel, et qui portèrent le désordre et le trouble dans tout l'empire. Après seize années de combats malheureux et de révolutions dans le sérail, les Ottomans, quoiqu'ils fussent favorisés par la guerre que la France avait déclarée à l'empire germanique, se trouvèrent enfin réduits à solliciter la paix (1) sans avoir vaincu leurs ennemis, ce qui blessait à-la-fois l'orgueil national et les maximes du Coran. Le fameux traité de Carlowitz atteste les pertes qu'avait faites la nation turque et l'incontestable supériorité des états chrétiens. La décadence de la Turquie, comme puissance maritime, avait commencé à la bataille de Lépante; sa décadence, comme puissance militaire et conquérante, fut marquée par la défaite de Vienne: les Grecs auraient pu alors échapper au joug ottoman; mais ils avaient conservé leurs préventions ou leur antipathie contre les Latins (2), 1690-1700

---

(1) La victoire de Zante, remportée par le prince Eugène, en 1698, mit les Turcs hors d'état de continuer la guerre.

(2) Venise ne resta maîtresse d'une partie de la Morée que pendant une quinzaine d'années. Les Turcs profitèrent de la division qui s'était élevée dans la chrétienté et de la

1690-1700 et Venise ne fit rien pour que sa domination parût plus supportable que celle des Turcs. L'histoire a deux choses à faire remarquer dans les négociations et dans le traité de Carlowitz : la Hongrie qui, pendant deux siècles, avait résisté à toutes les forces de l'empire ottoman, et dont le territoire était comme les Thermopiles de la chrétienté, affaiblie enfin par les discordes civiles, par les guerres étrangères, à-la-fois en butte aux empereurs d'Allemagne et aux sultans de Constantinople, perdit alors son indépendance et se trouva réunie aux possessions de la maison d'Autriche. Parmi les états et les princes qui signèrent le traité, on vit paraître les Czars de la Moscovie, puissance nouvelle qu'on n'avait point aperçue jusque-là dans la lutte des chrétiens contre les infidèles, et qui devait plus tard porter les coups les plus terribles à l'empire ottoman.

Nous avons montré l'origine et les progrès des Turcs; il ne nous reste plus maintenant qu'à parler des causes de leur décadence.

Les Turcs n'étaient constitués que pour combattre des peuples barbares comme eux, ou des peuples dégénérés comme les Grecs. Lorsqu'ils rencontrèrent des nations qui n'étaient point corrompues et qui ne manquaient ni de bravoure, ni de

---

guerre qu'une partie de l'Europe faisait à Louis XIV, pour rentrer dans leurs anciennes conquêtes. Les Ottomans trouvèrent moins dans les Grecs des auxiliaires que des ennemis.

patriotisme, ils furent obligés de s'arrêter. Chose digne de remarque : ils ne purent jamais entamer les peuples de l'Église latine; la seule nation qui se trouvât séparée de la chrétienté par les conquêtes des Turcs, ce fut celle qui s'en était séparée elle-même par ses croyances. Lorsque les Ottomans ne purent plus rien envahir, toutes les passions qui les avaient poussés à la conquête ne servirent plus qu'à ébranler leur empire, destinée ordinaire des peuples conquérans. 1690-1700

Une des premières causes qui affaiblirent la puissance militaire des Turcs, ce furent les guerres qu'ils poursuivaient à-la-fois contre l'Europe chrétienne et contre la Perse. Les efforts qu'ils firent contre les Persans les détournèrent de leurs expéditions contre les chrétiens; et leurs expéditions contre les chrétiens nuisirent au succès de leurs guerres en Asie. Dans ces deux sortes de guerres, ils avaient une manière de combattre toute différente. Après avoir combattu quelque temps les guerriers de l'Oxus et du Caucase, ils se trouvaient inhabiles à faire la guerre en Europe. Ils ne purent jamais triompher ni des Persans, ni des nations chrétiennes, et restèrent à la fin pressés entre deux ennemis, également intéressés à leur ruine, également animés par les passions religieuses.

Les Turcs avaient apporté avec eux, comme tous les barbares venus du nord de l'Asie, le gouvernement féodal. La première chose à faire pour tous ces peuples nomades qui s'établissaient dans

1690-1700 les pays conquis, c'était le partage des terres avec certaines conditions de protection et d'obéissance. De ce partage devait naître le régime de la féodalité. La différence qui existait néanmoins entre les Turcs et les autres barbares qui avaient conquis l'Occident, c'est que le despotisme jaloux des sultans ne permit jamais que les fiefs devinssent héréditaires, et qu'il s'élevât à côté de lui une aristocratie, comme dans les monarchies de la chrétienté. Ainsi on ne vit dans l'empire turc, d'un côté, que l'autorité d'un maître absolu, de l'autre, qu'une démocratie militaire (1).

On a comparé les Turcs aux Romains. Les deux peuples ont commencé de même. Rien ne ressemble plus aux compagnons de Romulus que les compagnons d'Otman : mais ce qui distingue dans l'histoire les deux nations, c'est que la dernière est restée ce qu'elle était à son origine. Les Romains dans leurs conquêtes ne repoussaient ni les lumières, ni les usages, ni même les dieux des peuples vaincus : les Turcs, au contraire, ne prenaient rien aux autres peuples, et mettaient tout leur orgueil à rester barbares.

Nous avons dit plus haut que l'aristocratie héréditaire n'avait jamais pu s'établir à côté du despotisme. C'est peut-être une des causes pour les-

(1) La monarchie ottomane se trouvait de la sorte appuyée sur ce qu'il y a de plus faible dans les sociétés politiques, la volonté d'un seul et celle de la multitude.

quelles la nation ottomane était restée dans l'état 1690-1700
de barbarie. Ceux qui ont étudié la marche des sociétés, savent que c'est par l'aristocratie que se forment les mœurs et les manières d'un peuple, que c'est par la classe intermédiaire que les lumières arrivent, et que la civilisation commence. L'absence de l'aristocratie dans les gouvernemens orientaux, non seulement nous explique la fragilité de ces gouvernemens, mais elle sert aussi à nous expliquer comment l'esprit humain dans ces sortes de gouvernemens ne fait point de progrès. Sous le mortel niveau d'une égalité absolue, sous une domination jalouse de tout éclat qui ne vient point d'elle, il ne peut y avoir ni émulation, ni modèle à suivre, ni amour de la gloire, conditions sans lesquelles toute société est condamnée à rester dans l'ignorance grossière où elle se trouvait à son origine, et à perdre ainsi la plupart de ses avantages (1).

Par une suite de l'indifférence des Turcs pour les sciences et les arts, les travaux de l'industrie, de l'agriculture, de la navigation, furent confiés à leurs esclaves qui étaient leurs ennemis. Comme ils avaient en horreur tout ce qui était nouveau, tout ce qu'ils n'avaient point apporté d'Asie, il leur fallait avoir recours aux étrangers pour tout ce qu'on avait inventé ou perfectionné en Europe.

(1) Dans les gouvernemens orientaux, tout suit l'impulsion du maître; s'il favorise les études on s'y livre; mais après, tout retombe dans l'obscurité.

1690-1700 Ainsi les sources de la prospérité et de la puissance, la force de leurs armées et de leurs flottes, ne se trouvaient point entre leurs mains. On sait tout ce que les Turcs ont perdu pour avoir négligé de connaître et de suivre les progrès de la tactique militaire des Européens. Tant qu'il ne s'agissait que de rassembler et de retenir sous les drapeaux une multitude de soldats animés par le fanatisme, l'avantage fut pour les Ottomans; mais cet avantage disparut quand la guerre appela le concours des sciences humaines, et que le génie, avec ses découvertes, devint le redoutable auxiliaire de la valeur.

Quelques écrivains modernes, cherchant partout des rapprochemens, ont comparé les janissaires aux cohortes prétoriennes. Cette comparaison n'a rien d'exact : chez les Romains, l'empire se trouvait électif; les prétoriens s'en étaient emparés pour le mettre à l'encan. Chez les Turcs, la pensée de choisir leur prince ne se présenta jamais à l'esprit du peuple et des armées. Les janissaires se contentaient de troubler le gouvernement, et de le maintenir dans un tel état de désordre qu'on ne pût jamais les renvoyer, et qu'ils pussent toujours demeurer les maîtres. Toute leur opposition consistait à empêcher une amélioration quelconque dans la discipline et les usages militaires. Les abus et les préjugés les plus difficiles à détruire chez une nation, sont ceux qui tiennent à un corps, ou à une classe où se trouve placée la force. Le despotisme tout-puissant ne put jamais vaincre l'opposition des

janissaires et des spahis ; et ces corps redoutables, qui avaient si efficacement contribué aux anciennes conquêtes, devinrent le plus grand obstacle à ce qu'on en fît de nouvelles. 1690-1700

Les Turcs, établis dans la Grèce, avaient plus de respect pour d'anciens usages, pour d'anciens préjugés, que d'amour pour le pays qu'ils habitaient. Maîtres de Stamboul, ils tenaient sans cesse leurs regards attachés sur les lieux de leur origine, et semblaient n'être que des voyageurs, des conquérans passagers en Europe. Derrière eux étaient les tombeaux de leurs aïeux, le berceau de leur culte, tous les objets de leur vénération ; devant eux, des peuples qu'ils haïssaient, des religions qu'ils voulaient détruire, des pays qui leur semblaient maudits de Dieu.

Au milieu de leur décadence, rien ne fut plus funeste aux Turcs que le souvenir d'une gloire passée ; rien ne leur fut plus nuisible que cet orgueil national qui ne se trouvait plus en harmonie avec leur fortune, ni en proportion avec leurs forces. Les illusions d'une puissance qui n'était plus, les empêchaient de prévoir les obstacles qu'ils devaient rencontrer dans leurs entreprises et les dangers dont ils étaient menacés. Lorsque les Ottomans faisaient une guerre malheureuse, ou un traité défavorable, ils ne manquaient jamais de s'en prendre à leurs chefs, que les vengeances populaires dévouaient à la mort ou à l'exil ; et, tandis qu'ils immolaient ainsi des victimes à leur vanité, leurs revers devenaient d'autant plus irréparables

1690-1700 qu'ils s'obstinaient à en méconnaître les véritables causes.

Tacite exprime quelque part la joie qu'il éprouva en voyant des barbares qui se faisaient la guerre; on éprouve quelque chose de cette joie, lorsqu'on voit le despotisme menacé par ses propres institutions et tourmenté par les instrumens même de sa puissance. L'histoire n'a point de plus grande leçon que ce spectacle où nous voyons un pouvoir sans frein et sans pitié portant au hasard ses coups, et frappant sur tout ce qui l'entoure; une famille de despotes, dont le nom seul répand la terreur, et qui se dévore elle-même (1). On sait quelles victimes chaque sultan, en montant sur le trône, offrait au génie ombrageux du despotisme; mais le ciel ne permit point que les lois les plus sacrées de la nature fussent toujours violées impunément, et la dynastie ottomane, en expiation de tant de crimes contre la famille, tomba enfin dans une espèce de dégradation. Les princes ottomans, élevés dans l'asservissement et la crainte, perdirent l'énergie et les facultés nécessaires pour le gouvernement d'un grand empire. Soliman II ne fit qu'accroître le mal, en décidant par une loi cons-

(1) Mahomet III, en montant sur le trône, fit mourir dix-neuf de ses frères. Un sultan immole sa famille à l'état despotique, comme un farouche républicain de l'antiquité immolait ses enfans à la république. C'est ici que les extrêmes se touchent et se confondent; cette barbarie des successeurs d'Otman est un des graves inconvéniens de la poligamie et du mépris des saintes lois du mariage.

titutive, qu'aucun des fils des sultans ne pourrait ni commander les armées, ni gouverner les provinces. On ne vit plus dès-lors sur le trône ottoman que des princes efféminés, des hommes timides, des insensés. 1690-1700

Il suffisait que la volonté du prince fût corrompue, pour que la corruption devînt générale. A mesure que le caractère des sultans dégénérait, tout dégénérait autour d'eux. Un engourdissement universel avait remplacé la bruyante activité de la guerre et de la victoire. A la passion des conquêtes avaient succédé la cupidité, l'ambition, l'égoïsme, tous les vices qui signalent et achèvent le déclin des empires. Quand les états s'élèvent et marchent vers la prospérité, il y a une émulation pour accroître leurs forces. Lorsqu'ils déclinent, il y a aussi une émulation pour les pousser à leur perte et profiter de leur ruine.

L'empire avait toujours une nombreuse armée ; mais cette armée, où la discipline dégénérait chaque jour, n'était redoutable que dans la paix. Une foule de *Thimariots*, ou possesseurs de fiefs à vie, n'ayant rien à léguer à leurs familles, passaient sur les terres qu'on leur avait données, comme les sauterelles qui, dans les campagnes où le vent les a jetées, détruisent jusqu'au germe des moissons. Les pachas gouvernaient les provinces en conquérans. Les richesses du peuple étaient pour eux comme le butin que les vainqueurs se distribuent au jour de la victoire. Ceux qui amassaient des trésors achetaient l'impunité, ceux qui avaient

1690-1700 des armées proclamaient leur indépendance.

Les sultans de Constantinople, endormis dans leur sérail, se réveillaient souvent au bruit des révoltes populaires. Les violences de l'armée et du peuple étaient la seule justice qui pût atteindre le despotisme. Mais cette justice même était une calamité de plus, et ne faisait que précipiter la décadence générale. Ce qu'il y avait de singulier, c'est que les Turcs, lorsqu'ils se soulevaient contre un prince de la dynastie ottomane, conservaient une profonde vénération pour cette dynastie. Ils immolaient le tyran à leur vengeance, et se montraient tout prêts à s'immoler eux-mêmes pour la tyrannie; ainsi, la licence, dans ses plus grands excès, respectait toujours le despotisme, et ce qui devait mettre le comble au désordre, le despotisme à son tour respectait la licence.

La société se trouvait ainsi constituée chez les Turcs par la religion musulmane, qui se mêlait tout-à-la-fois aux mœurs de la licence et de la servitude : cette religion inspirait à l'esclave une soumission aveugle qui ressemblait au dévouement; au prince, un respect des préjugés qui ressemblait à la modération et à la justice; à tout le peuple, une profonde aversion pour les étrangers, une ardeur de vaincre les ennemis qui ressemblait au patriotisme. La loi du Coran, qui entretenait dans les cœurs le mépris de tout ce qu'elle n'avait pas prévu, pouvait sans doute être regardée comme une institution merveilleuse pour conserver les choses telles qu'elles étaient; mais elle devenait un

obstacle invincible, lorsque le temps arrivait de faire des changemens salutaires et d'écouter les leçons de l'expérience. Admirable pour fonder un état barbare, cette loi était impuissante pour protéger un empire sur son déclin, et pour prévenir sa décadence. Les Turcs, toujours remplis d'un fanatique orgueil, ne pouvaient se persuader, au milieu de leur abaissement, qu'il manquât quelque chose à leur puissance, à leur législation, à leur discipline. Rien n'est plus remarquable dans l'histoire que cette superbe ignorance d'un grand peuple, au milieu d'une révolution qui l'entraînait chaque jour à sa perte; et cette révolution se faisait chez les Turcs, non point par des idées nouvelles, mais par des idées anciennes; non point par l'amour de la liberté, mais par les habitudes de l'esclavage; non point enfin par la passion du changement, mais par une vaine obstination à ne jamais rien changer. Les Turcs respectaient la cause de leur ruine, parce qu'elle se liait à l'histoire des temps barbares; et la religion musulmane, en leur répétant sans cesse *qu'il faut obéir au destin*, et *que celui qui est dans le feu doit se résigner*, les empêchait d'arrêter les progrès du mal (1). 1690-1700

(1) Chez tous les peuples qui penchent vers leur décadence, on trouve au sein de la corruption une certaine politesse, une certaine élégance dans les mœurs et dans les manières, comme on l'avait vu parmi les Grecs du Bas-Empire; mais un peuple chez lequel l'influence des femmes n'était comptée pour rien, où les hommes même avaient peu de penchant à se réunir entr'eux, devait avoir une

1690-1700 On nous demandera pourquoi la chrétienté ne profita point de cette décadence des Turcs, pour les repousser en Asie. Nous avons vu dans cette histoire que les peuples de l'Europe chrétienne ne purent jamais s'entendre et s'accorder pour défendre Constantinople, lorsqu'elle fut attaquée par les Ottomans. Ils ne s'entendirent pas davantage pour la délivrer quand elle fut prise. Il faut ajouter que moins on redouta les Turcs, moins on fit d'efforts pour les vaincre. Ils n'inspiraient d'ailleurs aucune jalousie aux nations commerçantes de la chrétienté. C'est en vain que la fortune les avait placés entre l'Orient et l'Occident, qu'elle les avait rendus maîtres de l'Archipel, des côtes d'Afrique, des ports de la mer Noire et de la mer Rouge; leurs plus belles provinces étaient désertes, leurs villes restaient abandonnées. Tout dépérissait entre les mains d'un peuple indolent et grossier. On épargna les Turcs par la raison qu'ils ne profitaient point de leurs avantages, et qu'ils étaient, pour nous servir d'une expression de Montesquieu, de tous les hommes les plus propres à posséder inutilement de grands empires.

Ce qu'on aurait pu faire dans le quinzième et le seizième siècle présentait plus tard de grandes difficultés. Les nations, quelles qu'elles soient,

---

corruption brutale et sauvage; et l'empire d'Otman vieillissait sans que la nation turque eût rien perdu de cette orgueilleuse rudesse que lui avaient donnée ses victoires, et qui tenait à la barbarie des premiers âges.

ressemblent aux fleuves ou aux torrens qui ajoutent chaque jour à la profondeur de leur lit, et dont il n'est pas facile de changer le cours une fois tracé. Les Turcs avaient cessé d'être redoutables comme puissance militaire; mais comme nation, ils ne manquaient point d'une certaine force pour résister à une domination étrangère. S'il devenait difficile, impossible même aux armes ottomanes de conquérir une seule province, une seule ville sur la chrétienté, il était en même temps difficile aux chrétiens, non pas de vaincre une armée, mais de soumettre une population turque, défendue par ses préjugés et par l'excès même de sa barbarie. 1699-1700

Ajoutons ici une dernière considération. Dans le temps où les Turcs fondaient leur empire en Europe, il se formait entre tous les peuples de l'Occident une vaste association, dont le temps a resserré les liens, et qu'on appelle encore aujourd'hui la république chrétienne; cette confédération, où l'on éprouvait sans cesse le besoin de maintenir un certain équilibre entre les nations rivales, où l'accord de plusieurs puissances était au moins nécessaire pour envahir ou renverser un grand empire, cette confédération, disons-nous, devint pour les Ottomans comme une espèce de sauve-garde, comme un moyen de salut. Ainsi la puissance ottomane, à mesure qu'elle s'affaiblissait au dedans, trouvait au dehors un appui ou du moins un motif de sécurité, non plus comme autrefois dans les éternelles discordes des chrétiens,

1690-1700 mais dans la crainte qu'on avait de troubler la paix générale et de changer l'ordre établi en Europe. On ne redoutait plus les entreprises du Croissant, mais l'ambition de ceux qui pouvaient avoir la pensée d'envahir son territoire ou de profiter de sa décadence.

Nos lecteurs trouveront peut-être que nous nous sommes trop long-temps arrêtés sur l'empire ottoman, mais l'origine de cet empire, ses progrès et son déclin, sont liés à tous les événemens que nous avons eus à décrire. Le tableau que nous en avons tracé a pu servir quelquefois à faire connaître l'esprit et le caractère des guerres contre les infidèles, et, sous ce rapport, notre travail ne peut être sans utilité.

A l'époque de l'histoire où nous sommes arrivés, les passions qui avaient enfanté les prodiges des croisades, étaient devenues des opinions spéculatives qui occupaient moins l'attention des rois et des peuples que celle des écrivains et des érudits. Ainsi les guerres saintes, avec leurs causes et leurs effets, se trouvèrent livrées aux argumentations des docteurs et des philosophes. On se rappelle l'opposition de Luther ; et quoiqu'il eût désavoué ou rétracté en quelque sorte sa première opinion sur la guerre contre les Turcs, la plupart de ses partisans continuaient à montrer une grande aversion pour les croisades.

Le ministre Jurieu va beaucoup plus loin que Luther ; cet ardent apôtre de la réforme, loin de penser qu'on dût faire la guerre aux Musul-

mans, n'hésitait point à regarder les Turcs comme 1690-1700
les auxiliaires des protestans, et disait que les farouches sectateurs de Mahomet avaient été envoyés *pour travailler avec les réformés au grand-œuvre de Dieu*, qui était la ruine de l'empire papal. Après la levée du dernier siége de Vienne en 1683 et la révocation de l'édit de Nantes, le même Jurieu s'affligeait de la disgrâce des réformés et de la défaite des Turcs, ajoutant en même temps *que Dieu ne les avoit abaissés que pour les relever ensemble et en faire les instrumens de sa vengeance contre les papes.* Tel est l'excès d'aveuglement où peut conduire l'esprit de parti ou l'esprit de secte, égaré par la haine, irrité par la persécution.

Cependant d'autres écrivains renommés par leur génie, et qui appartenaient aussi à la réforme, soutenaient qu'on devait combattre les infidèles; ils déploraient l'indifférence de la chrétienté et les guerres qui éclataient chaque jour entre les nations chrétiennes, tandis qu'on laissait en paix un peuple ennemi de tous les autres peuples. Le chancelier Bâcon, dans son dialogue *de Bello sacro*, déploie toute sa dialectique pour prouver que les Turcs son hors de la loi des nations. Il invoque tour-à-tour le droit naturel, le droit des gens et le droit divin, contre ces barbares auxquels il refuse le nom de peuple, et soutient qu'on doit leur faire la guerre comme on la fait aux pirates, aux antropophages, aux animaux féroces. L'illustre chancelier cite à l'appui de son opinion des maximes

1690-1700 d'Aristote, des maximes de la Bible, des exemples tirés de l'histoire et même de la fable. Sa manière de raisonner se ressent un peu de la politique et de la philosophie du seizième siècle, et nous croyons devoir nous dispenser de rappeler des argumens dont plusieurs ne seraient point de nature à persuader les esprits du siècle présent.

Nous aimons mieux donner quelque développement aux idées de Leibnitz, qui, pour faire revivre l'esprit des expéditions lointaines, s'adressait à l'ambition des princes, et dont les vues politiques ont reçu une mémorable application dans les temps modernes. Dans le moment où Louis XIV se disposait à porter ses armes dans les Pays-Bas, le philosophe allemand lui envoya un long mémoire (1), pour le déterminer à renouveler l'expédition de saint Louis en Égypte. La conquête de cette riche contrée, que Leibnitz appelait la *Hollande d'Orient* (2), devait favoriser le triomphe et la propagation de la foi; elle devait procurer au roi très chrétien la glorieuse renommée d'Alexandre, et à la monarchie française les plus grands moyens de puissance et de prospérité. Après l'occupation

(1) Le mémoire de Leibnitz, qui est resté long-temps ignoré, est trop curieux pour que nous n'en donnions pas la partie la plus importante dans les Pièces justificatives.

(2) Il est bon de faire remarquer ici que le mémoire de Leibnitz fut présenté à Louis XIV dans le moment même où le monarque s'occupait d'attaquer et de conquérir la Hollande.

d'Alexandrie et du Caire, la fortune offrait aux vainqueurs l'heureuse occasion de relever l'empire d'Orient; la puissance ottomane, attaquée par les Polonais et les Allemands, troublée par des divisions intérieures, était prête à tomber en ruines; déjà la Moscovie et la Perse se préparaient à profiter de sa chute; si la France se présentait, rien n'était plus facile que de recueillir l'immense héritage de Constantin, de dominer sur la Méditerranée, d'étendre son empire sur la mer Rouge, sur la mer d'Éthiopie, sur le golfe persique, de s'emparer du commerce de l'Inde. Tout ce que la gloire et la grandeur des empires ont de plus éclatant, s'offrait alors à l'imagination de Leibnitz; et ce beau génie, ébloui de sa propre pensée, alliant à sa politique les préjugés de son siècle, ne trouvait au-dessus de la conquête de l'Égypte que la *découverte de la pierre philosophale*. 1690-1700

Après avoir développé les avantages de la vaste entreprise qu'il proposait, Leibnitz ne négligeait aucun des moyens qui devaient en assurer le succès et en faciliter l'exécution. C'est dans cette partie de son mémoire qu'il montre toute la supériorité de son génie, et lorsqu'on a lu la Relation de la dernière guerre des Français en Égypte, on demeure persuadé que Buonaparte avait connu le plan de campagne adressé à Louis XIV. Au reste, cette entreprise gigantesque, dont le résultat devait être plus brillant que solide et durable, convenait moins à un monarque dirigé dans sa politique par le sentiment de la véritable grandeur,

1690-1700 qu'au héros moderne, toujours épris d'une gloire aventureuse et romanesque.

Les idées de Leibnitz, dédaignées dans le conseil des princes, n'en étaient pas moins accueillies parmi les savans et les hommes pieux qu'animaient les images toujours vivantes des croisades et les préocupations d'une politique spéculative. Nous avons eu sous les yeux un grand nombre de Mémoires composés dans le XIVe., le XVe. et le XVIe. siècle, pour engager les puissances de la chrétienté à porter la guerre en Orient. S. François de Sales, qui vivait au temps d'Henri IV, exprime souvent dans ses lettres (1) le désir de voir la Terre-Sainte délivrée du joug des infidèles. En donnant au recueil d'histoires qu'il a publié, le titre de *Gesta Dei per Francos*, Bongars nous montre tout son enthousiasme pour les guerres entreprises au nom de la Croix. Dans sa dédicace à Louis XIII, il ne manque point de lui rappeler l'exemple de ses aïeux, qui ont été en Orient, et de lui promettre la gloire d'un héros et d'un saint, si sa piété l'entraîne à la délivrance de Constantinople et de Jérusalem (2). Plus tard le célèbre Ducange, en publiant les mémoires de Joinville (3), s'adressait à Louis XIV, et le con-

(1) Voyez les lettres de saint François de Sales au marquis de Desayes, ambassadeur de France à Constantinople.

(2) Voyez la collection de Bongars. (*Bibliothèque des Croisades*, 1er. vol.)

(3) L'édition de Joinville, par Ducange, est de l'année 1668.

jurait, au nom de la France et de la religion, d'accomplir une ancienne prophétie annonçant que la destruction de la puissance ottomane était réservée à la valeur d'un monarque français. Ces souvenirs des temps anciens frappaient vivement l'imagination des générations nouvelles; et lorsque dans son Épître au Roi, Boileau disait : 1690-1700

Je t'attends dans six mois aux bords de l'Hellespont (1),

il n'adressait pas seulement une louange poétique au monarque, mais il se montrait l'ingénieux interprète d'un grand nombre de ses contemporains.

Rien n'était alors plus populaire que les guerres d'Orient. Dix-sept ans après le traité de Carlowitz, nous voyons encore la chrétienté s'intéresser aux événemens d'une guerre contre les Turcs. Venise, qui craignait de perdre ses possessions dans la Morée, implora le secours du souverain pontife. Clément XI envoya partout ses légats et ses brefs apostoliques pour engager les peuples et les rois à prendre les armes. Les muses chrétiennes réunirent leur voix à celle du pontife; la guerre déclarée par les Ottomans à la république de Venise inspira la colère pindarique de J.-B. Rousseau, exilé à Bruxelles, et les vers de ce grand poète, pleins du souvenir des guerres saintes, rappellèrent aux princes de la chrétienté l'exemple de Godefroi, dispersant les infi-

(1) L'Épître au roi fut publiée pour la première fois en 1672.

1690-1700 dèles dans les plaines d'Ascalon, celui de Sobieski, vainqueur des Ottomans sous les murs de Vienne. L'Espagne, le Portugal, Gênes, la Toscane, l'Ordre de Malte, armèrent des vaisseaux, et la flotte des confédérés, à laquelle le pape joignit ses galères, parcourut l'Archipel avec le pavillon de l'Église. Les pontifes de Rome, depuis la réforme de Luther, distribuaient rarement les indulgences de la croisade; Clément prodigua ses propres trésors pour une guerre dont il aurait volontiers, disait-il, acheté les succès par *la vente des calices et des ciboires*. A sa voix, l'armée impériale marcha au-devant des Turcs qui s'avançaient vers l'Allemagne; six mille Suisses levés avec les subsides de la cour de Rome, un grand nombre de gentilshommes qu'avaient touchés les périls de l'Église et les exhortations du souverain pontife, se réunirent à l'armée des Allemands; on fit des prières dans toutes les églises pour le triomphe des guerriers chrétiens qui combattaient en Hongrie et dans le Péloponèse. Quand le prince Eugène eut battu les Turcs à Peter-Waradin (1) et sous les murs de Belgrade, qui fut rendue aux chrétiens, le pape, à la tête du sacré collége, se rendit à l'église de Ste.-Marie-Majeure pour remercier le Dieu des

(1) J.-B. Rousseau, qui avait adressé une ode aux princes chrétiens au sujet de la déclaration de guerre faite par la Porte à la république de Venise, en composa une nouvelle sur la victoire de Peter-Waradin; il en publia une troisième sur la paix de Passarowitz.

armées, et les drapeaux enlevés aux infidèles furent 1715
déposés sur les autels de la Vierge, dont on avait imploré l'appui (1); circonstance remarquable,

---

(1) On trouve les faits suivans dans l'histoire du pape Clément XI :

« En 1715, Achmet III se disposait à faire la guerre aux chrétiens. Clément se mit en devoir de donner à l'Ordre de Malte et de lui procurer, de la part des princes chrétiens, les secours dont il avait besoin. Peu après, on crut que l'armement regardait la Pologne, ce qui attira toute l'attention du pape sur ce royaume. Il envoya au roi et à la république des secours en argent fort considérables pour les fortifications de Kaminieck... Peu après le Grand-Seigneur tourna tout l'effort de ses armes contre les Vénitiens. La république demanda des secours au pape. Clément s'adressa à tous les princes catholiques, à l'empereur, au roi de Pologne, au roi de France, au roi de Portugal, aux princes de l'empire, aux plus puissans d'entre les évêques et les abbés, au grand-maître de l'Ordre Teutonique et à celui de Malte... Il fit armer en toute diligence ses galères et tout ce qu'il avait d'autres bâtimens, qui allèrent au secours de la flotte vénitienne...

» Comme il n'y avait pas de moyen plus propre à déconcerter les projets des Turcs que de les attaquer du côté de la Hongrie, il écrivit à l'empereur pour l'engager à prendre les armes... »

1716. « Clément XI donne tout l'argent nécessaire pour la levée de six mille Suisses : il s'oblige à payer un subside considérable à l'empereur pendant la guerre, pour le succès de laquelle il disait qu'il vendrait jusqu'aux *calices* et aux *ciboires*.

» La flotte du pape fut grossie par les escadres des princes catholiques; le roi d'Espagne envoya douze vaisseaux, le roi de Portugal autant; le grand-maître de Malte ses ga-

1715 tandis que l'église de Rome célébrait les exploits et les triomphes des armées chrétiennes, à Constantinople le corps de l'uléma condamnait cette guerre qui lui semblait d'autant plus injuste qu'elle était malheureuse, et le muphti maudissait ceux qui l'avaient provoquée. Les Ottomans, mettant leur espoir dans la paix, renoncèrent dès-lors à tout projet de conquête ; et satisfaits d'avoir recouvré quelques villes dans le Péloponèse, ne songèrent plus qu'à défendre leur empire, menacé à son tour par les Allemands et les Russes. Dès qu'on n'eut plus d'alarmes pour la chrétienté, l'Église n'eut plus à prêcher de croisades contre les Turcs,

---

lères, ainsi que le grand-duc de Toscane et la république de Gênes... Cette flotte mit à la voile sous le *pavillon de l'Église*.

» Après que le prince Eugène eut gagné la bataille de Peter-Waradin... Clément se rendit à la tête du sacré collége à l'Église de Ste.-Marie-Majeure... L'ambassadeur de l'empereur lui présenta les étendards pris aux Turcs; le pape les fit placer dans cette église et à Notre-Dame-de-Lorette. »

1717. « La flotte chrétienne ne fit pas une campagne moins glorieuse que celle de l'année précédente. Les Vénitiens firent une descente dans la Morée, et recouvrèrent la plupart des places que les Turcs leur avaient enlevées deux ans auparavant. »

1718. « Clément XI souhaitait ardemment que les chrétiens profitassent de la supériorité que les succès précédens leur avaient donnée sur les infidèles : encore deux campagnes aussi malheureuses pour eux que les précédentes pouvaient les chasser de l'Europe; mais l'empereur était dans des dispositions contraires, alors occupé de la guerre avec Philippe V, roi d'Espagne. »

et les guerres d'Orient n'eurent plus de mobile 1718
que l'ambition des souverains et les souvenirs de l'ancienne Grèce (1).

Cependant Jérusalem, au nom de laquelle on avait entrepris tant d'expéditions lointaines, n'était point tout-à-fait oubliée en Occident. Pendant qu'on s'occupait d'arrêter les invasions des Turcs, des pélerins, portant le bourdon et la panetière, ne cessaient point de visiter la Terre-Sainte. Parmi les hommes pieux qui depuis le xve. siècle s'étaient rendus sur les bords du Jourdain et sur les ruines de Sion, on remarque le célèbre Ignace de Loyola. Il visita deux fois la Palestine, et comme saint Jérôme, il y aurait terminé ses jours, si les pères Latins ne l'avaient obligé de revenir en Europe, où il fonda à son retour la société de Jésus. Comme avant les croisades, on vit alors les princes se mêler à la foule des chrétiens qui allaient à Jérusalem. Frédéric III, avant de monter sur le

(1) Nous ne parlons point de la Grèce soulevée contre les Turcs, et des événemens qui arrivent en Orient au moment où nous achevons d'écrire cette histoire. Lorsqu'on met quelque prix à la vérité, et qu'on l'a cherchée longtemps dans les documens que nous fournit le passé, on doit toujours avoir quelque crainte de se tromper en parlant du présent et de l'avenir.

Nous croyons qu'on attendra long-temps les résultats de ce qui vient de commencer; il est probable que les questions qu'on agite aujourd'hui, ne manqueront pas de s'agrandir et de se compliquer prodigieusement, avant d'être résolues par des faits décisifs.

1718 trône impérial, était allé en pélerinage à la Terre-Sainte (1). Il nous reste une Relation des voyages que firent successivement dans la sainte cité un prince de Radziwil, un duc de Bavière (2), un duc d'Autriche (3), et trois électeurs de Saxe (4), parmi lesquels se trouve celui qui fut le protecteur de Luther.

La plupart des souverains de la chrétienté, à l'exemple de Charlemagne, mettaient leur gloire, non plus à délivrer, mais à protéger la ville de Jésus-Christ contre les violences des Musulmans. Les capitulations de François Ier., renouvelées par la plupart de ses successeurs, renferment plusieurs dispositions (5) qui tendent à assurer la paix des chrétiens, et le libre exercice de la religion chrétienne dans l'Orient. Sous le règne de Henri IV, Deshayes, ambassadeur de France à Constantinople, alla visiter les fidèles de Jérusalem, et leur porta les consolations et les secours d'une charité toute royale. Le comte de Nointel, qui représentait Louis XIV auprès du sultan des Turcs, se

(1) Frédéric III se rendit à la Terre-Sainte en 1436.

(2) Henri X, dit *le Lion*, duc de Bavière; son pélerinage eut lieu en 1172.

(3) Albert IV, duc d'Autriche, visita les saints-lieux, en 1400 (Voy. *Chronicon austrianum Thomæ Ebendorfferi de Haselbach; scriptores rerum austriacarum veteres, etc.; Hyeron. Pez.*

(4) Albert, duc de Saxe, accompagna l'empereur Frédéric II en Orient, en 1228.

(5) Les dernières capitulations sont du règne de Louis XV.

rendit aussi dans la Terre-Sainte, et Jérusalem 1718
reçut en triomphe l'envoyé du puissant monarque dont le crédit et la renommée allaient protéger les chrétiens jusqu'au-delà des mers. Après le traité de Passarowitz (1), la Porte envoya une ambassade solennelle à Louis XV. Cette ambassade était chargée de présenter au roi très chrétien un firman du Grand-Seigneur, qui accordait aux catholiques de Jérusalem l'entière possession du St.-Sépulcre et la liberté de réparer leurs églises. Les princes de la chrétienté envoyaient chaque année leurs tributs à la ville sainte, et, dans les cérémonies solennelles, l'église de la Résurrection étalait les trésors des rois de l'Occident (2); les pélerins n'étaient plus reçus à Jérusalem par les chevaliers de St.-Jean, mais

(1) Méhémet-effendi, qui avait signé le traité de Passarowitz, était à la tête de cette ambassade. Il nous reste un itinéraire de cet ambassadeur, où il rend compte de plusieurs observations qu'il fit dans son voyage en France.

En échange de son firman, la Porte demandait que la France intervînt auprès de l'Ordre de Malte pour que les navires maltais respectassent la marine ottomane. Depuis cette époque, les navires ottomans étaient respectés par les navires maltais.

(2) La piété active d'un seul prêtre a suffi depuis quelques années pour remplacer les libéralités des monarques. Nous voulons parler de l'abbé Desmazures, qui a fait longtemps retentir la France et l'Europe de ses prédications en faveur des pauvres habitans de la Terre-Sainte. Ne serait-il pas à désirer qu'on instituât dans la chrétienté un ordre de chevalerie qui aurait pour but d'assurer des secours aux saints lieux.

1718 par les gardiens du Sépulcre, qui appartenaient à la règle de saint François-d'Assises. Conservant les mœurs hospitalières des temps anciens, le supérieur lavait lui-même les pieds des voyageurs, et leur donnait tous les secours nécessaires pour leur pélerinage. Par une espèce de miracle sans cesse renaissant, les monumens sacrés de la religion chrétienne, long-temps défendus par les armées de l'Europe, n'ayant plus pour défense que les souvenirs religieux, se conservaient au milieu des barbares sectateurs de l'islamisme : la sécurité qui régnait dans la ville de Jérusalem fit qu'on songea moins à sa délivrance. Ce qui avait suscité l'esprit des croisades dans le onzième siècle, c'était surtout la persécution dirigée contre les pélerins, et l'état misérable dans lequel gémissaient les chrétiens d'Orient. Lorsqu'ils cessèrent d'être persécutés, et qu'ils eurent moins de misères à souffrir, des récits lamentables ne réveillèrent plus ni la pitié ni l'indignation des peuples de l'Occident, et la chrétienté se contenta d'adresser à Dieu des prières pour le maintien de la paix dans les lieux qu'il avait sanctifiés par ses miracles. Il y avait alors un esprit (1) de résignation qui remplaçait l'enthou-

(1) Cet esprit de résignation se trouve exprimé d'une manière bien singulière dans un extrait des manuscrits de la bibliothèque de Berne :

De la cause pourquoi les Sarrasins possèdent la Terre-Sainte.

Frère Vincent, en un sermon qu'il fit, et qui avait pour

siasme des croisades ; la cité de David et de Godefroi se confondait dans la pensée des chrétiens avec la Jérusalem céleste, et comme les orateurs sacrés disaient *qu'il fallait passer par le ciel pour arriver au territoire de Sion,* on ne dut plus s'adresser à la bravoure des guerriers, mais à la dévotion et à la charité des fidèles. 1718

Dans les considérations générales qu'on pourra lire au sixième et dernier volume de cette histoire, on verra quelle fut l'influence des croisades sur la civilisation de l'Occident ; nos lecteurs peuvent voir dès-à-présent quels furent les résultats de ces guerres lointaines pour l'Orient et pour la Terre-Sainte.

---

texte : *Ecce ascendimus Hierosolimam*, en assigne trois raisons :

« *La première*, dit-il, *est à l'excusation des chrestiens ;* » *la seconde est pour la confusion des Sarrasins, et la* » *tierce est pour la conversion des juifs. Quant à la pre-* » *mière raison, nous devons savoir qu'il n'est chrestien tant* » *saint qu'il ne pèche ou ait péché, excepté Jésus et sa* » *mère, la glorieuse Vierge Marie, et Dieu ne veult pas* » *que les chrestiens pèchent en la terre, en laquelle Jé-* » *sus-Christ son fils souffry passion pour les péchés des* » *hommes, et réputeroit ce à grand injure. Il n'est pas* » *ainsi injurié des Sarrasins, car ils sont chiens. Il déplai-* » *roit moult au roi si ses enfans ou chevaliers pissoient en* » *sa chambre ; mais quand un chien y pisse il n'en tient* » *compte.* »

Voy. *Catalogus codium M. SS. Bibliothecæ Bernensis, etc.*, tom. Ier., pag. 79.

FIN DU LIVRE XX.

ÉCLAIRCISSEMENS.

Nous renvoyons au sixième volume l'Éclaircissement sur les Actes législatifs de Saint-Louis.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

Lettre de saint Louis à Mathieu, abbé de St.-Denis (1).

Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, à son cher et fidèle Mathieu, abbé de Saint-Denis, salut et affection. Nous vous avons annoncé que nous nous étions embarqué à Aigues-Mortes le 1er. juillet, et que le lendemain nous avions mis à la voile pour Tunis. Ayant abordé en Sardaigue sous la conduite de Dieu, nous sommes resté quelques jours sur nos vaisseaux au port de Cagliari, attendant les vaisseaux de nos barons et des autres croisés qui nous suivaient. Après leur arrivée, nous avons tenu conseil et résolu de nous diriger vers Tunis. Nous avons en conséquence remis à la voile, et nous avons abordé au port de Tunis le jeudi d'avant la fête de sainte Marie-Madeleine; le vendredi nous avons pris terre sans aucun obstacle. Après avoir fait débarquer nos chevaux, nous nous sommes avancé jusqu'à

(1) Cette lettre se trouve au tom. III du *Spécilége*, pag. 664, édit. in-fol.

l'ancienne ville qu'on nomme Carthage, et nous avons dressé notre camp devant cette ville. Nous avons avec nous notre frère Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, et nos enfans Philippe, Jean et Pierre, notre neveu Robert, comte d'Artois, et nos autres barons. Notre fille la reine de Navarre, les femmes des autres princes, les enfans de Philippe et du comte d'Artois sont sur les vaisseaux près de nous; nous jouissons tous, grâce à Dieu, d'une santé parfaite. Nous vous annonçons qu'après avoir pourvu à tout ce qui était nécessaire, nous avons, avec le secours de Dieu, emporté d'assaut la ville de Carthage, où plusieurs Sarrasins ont été passés au fil de l'épée.

Donné au camp devant cette ville, le jour de la fête de saint Jacques, apôtre, 1270. (25 Juillet.)

No. II.

Lettre de Pierre de Condet, chapelain du roi (1), *au prieur d'Argenteuil.*

Désirant vous faire part de mon état et de notre voyage, je vous apprends qu'après que le roi eut mis à la voile et souffert plusieurs bourasques sur mer, il entra le mardi suivant au port de Cagliari en Sardaigne. Il envoya d'abord l'amiral avec quelques personnes du pays au gouverneur du château. L'amiral trouva des gens durs et récalcitrans qui craignaient beaucoup pour eux-mêmes; ils ne voulurent pas lui permettre d'entrer. Il rapporta avec beaucoup de peine un peu d'eau douce, un peu d'herbe et un peu de pain. Le mercredi matin, le roi renvoya avec l'amiral son chambellan et des sénéchaux pour rassurer les gens du château : ils les adoucirent un peu et leur deman-

(1) Pierre de Condet était en 1250 chanoine au monastère de Sainte-Marie de *Cagia*, diocèse de Meaux; en 1294 et 1298, il était archidiacre de l'église de Soissons et clerc du roi de France. (Voy. tom. III du *Spécilége*, pag. 664 et suiv.)

dèrent la permission de faire descendre à terre nos malades qui étaient en grand nombre, afin qu'ils pussent respirer l'air de la campagne. Les gens du château répondirent à la fin qu'ils voulaient bien que le roi et quelques-uns des siens entrassent au château, pourvu qu'on les garantît de toute violence de la part des Génois, qui sont les seuls qu'ils redoutent, car les Pisans, à qui ce château appartient, sont ennemis des Génois qui sont dans la ville. Le roi, sur cette réponse, fit mettre à terre les malades dont plusieurs moururent; mais d'autres restèrent auprès du roi, tels que le seigneur Philippe, frère du comte de Vendôme; Jean de Corbeil, chapelain, et cent autres environ de moindre condition. Le roi envoya pour garder les malades débarqués Guillaume Breton, huissier de la porte, et Jean d'Aubergenville, garde de la porte. Le roi resta huit jours dans le port et ne sortit point des vaisseaux. Pendant ce temps arrivèrent le roi de Navarre, le comte de Flandres, le comte de Saint-Paul, le légat, Jean de Bretagne et plusieurs autres. Le roi tint un grand conseil sur le but de l'expédition.

Le mardi suivant, c'est-à-dire la veille de saint Arnoul, toute la flotte sortit du port, et le jeudi elle entra dans le port de Tunis vers la neuvième heure. On vit plusieurs habitans s'enfuir des montagnes pleins d'étonnement; ils ignoraient sans doute notre arrivée. Le même jour le roi fit descendre l'amiral dans les galères pour aller reconnaître quels étaient les vaisseaux qui étaient alors dans le port. L'amiral en trouva quelques-uns qui appartenaient aux Sarrasins. Il les arrêta; mais comme ils étaient vides, il les relâcha. Il y avait d'autres vaisseaux marchands qu'il n'arrêta point. L'amiral s'avançant toujours, débarqua sans rencontrer aucun obstacle; il fit savoir au roi qu'il avait pris terre, et le pria de lui envoyer des auxiliaires. Ce message causa un peu de trouble au roi, qui dit que l'amiral n'avait point été envoyé pour cela; il appela son chambellan et lui commanda d'assembler les barons. On

tint conseil ; les uns furent d'avis qu'on envoyât des auxiliaires; les autres au contraire dirent que cette manière de prendre terre n'était pas bonne. Le seigneur Regnault de Pressigny dit au roi : « Si vous voulez, Sire, » que chacun fasse du mieux qu'il pourra, il faut laisser » chacun descendre et prendre terre où il voudra. » Après plusieurs débats, il fut arrêté que Philippe d'Évreux et le maître des ballistaires iraient trouver l'amiral, et que selon ce qu'ils verraient, ils le ramèneraient ou enverraient demander des auxiliaires qui débarqueraient pendant la nuit. Ces envoyés ramenèrent l'amiral; ce retour fut blâmé de plusieurs, parce que le vendredi matin un grand nombre des Sarrasins arrivèrent de tous côtés sur le port : mais le roi ayant de nouveau convoqué son conseil, on décida qu'il fallait débarquer; ce qui s'exécuta au nom du roi, dont la galère précédait un peu les autres. On prit terre, grâce à Dieu, mais avec si peu d'ordre, que suivant l'opinion commune une centaine de braves guerriers auraient empêché ou du moins rendu fort difficile le débarquement tel qu'il s'opéra. Cependant les nôtres ne trouvèrent point de résistance, ils campèrent dans une île qui parut leur présenter deux issues. Elle est longue de plus d'une lieue, et de largeur trois portées de balliste : elle est entourée de la mer de deux côtés. On jugea qu'on n'y trouverait point d'eau douce : aussi éprouvâmes-nous plus de mal sur terre que sur mer. Quelques-uns des nôtres s'avancèrent le samedi jusqu'à une tour qui était voisine, et où il y avait de l'eau douce dans des citernes; mais ayant été rencontrés par des Sarrasins, plusieurs d'entr'eux furent tués. Cependant quelques soldats servans prirent la tour. Des Sarrasins qui survinrent les y enfermèrent; et ces soldats y auraient été long-temps retenus si le roi n'eût envoyé à leur secours le seigneur Lancelot, Radulphe de Trapani et plusieurs autres. Ceux-ci auraient été suivis d'un plus grand nombre si les chevaux avaient été tous débarqués, et si ceux qui l'étaient déjà n'avaient pas été tellement fatigués et harrassés

qu'à peine pouvaient-ils se soutenir. Il y eut ce jour-là un grand combat entre les Sarrasins et les nôtres. On se battit, non de près, mais de loin ; car les Sarrasins n'osaient approcher de nous. Ils ont des piques qu'ils lancent en fuyant ou en passant. Ils tuent les chevaux et non les cavaliers : mais ils tuent aussi tous ceux qui sont à pied et errans. Cependant il y eut dans ce combat peu de morts de part et d'autre. A la fin on délivra ceux qui étaient dans la tour, et on les fit revenir.

Nous restâmes encore le dimanche dans l'île ; mais le défaut d'eau douce nous força d'en sortir, et le lundi, veille de la Madeleine, toute l'armée s'avança vers le château de Carthage, qui est distant de cette île d'environ une lieue. Dans sa marche l'armée reprit la tour que nous gardons encore ; grand nombre de Sarrasins, qui étaient aux environs, prirent la fuite. On campa dans une vallée où il y a une infinité de puits qui servent à l'arroser. On avait de là accès au port ou aux vaisseaux, et au château. Le mardi, des mariniers vinrent camper auprès du roi, et lui dirent que s'il voulait leur donner quelques troupes de secours, ils lui livreraient bientôt le château de Carthage. On tint conseil et l'on commanda aux soldats de se tenir prêts. Cet ordre ayant été exécuté le jeudi suivant, le roi donna aux mariniers quatre bataillons, savoir : ceux de Carcassonne, de Châlons, de Périgord et de Beaucaire, et d'autres gens de pied. Le roi et les autres barons, formant avec leurs troupes dix-sept bataillons, s'avancèrent contre les Sarrasins qui étaient en grand nombre, afin de favoriser l'entreprise et d'empêcher les ennemis d'approcher du château. Enfin pour abréger, les mariniers, secondés par les quatre bataillons, escaladèrent le château à la vue des Sarrasins qui restèrent immobiles ; ils mirent en fuite ou tuèrent deux cents hommes de la garnison et les autres habitans du château, dont plusieurs se cachèrent. Il n'y eut aucun des nôtres de blessé, excepté un pauvre marinier qui fut tué. Après la prise du château de Carthage, ceux qui purent

sortir par des souterrains emmenèrent avec eux des vaches et beaucoup d'autres animaux à la vue des nôtres, qui ne voulurent pas les poursuivre, parce qu'ils n'avaient point encore reçu d'ordre. Nombre de Sarrasins se cachèrent dans des retraites et des caves souterraines du château; tous les jours on tuait ceux qu'on pouvait y trouver. Quelques-uns y furent étouffés par le feu qu'on y allumait; d'autres y sont encore, et ne peuvent manquer de périr par quelque genre de mort. Sans la mauvaise odeur produite par les cadavres, le roi aurait logé dans le château : il ordonna pour le moment d'en enlever tous ces cadavres. On prétend ici que celui qui est maître de Carthage est bientôt maître de tout le pays : mais nous ne croyons point à ce dicton populaire, car il y a tant de Sarrasins qui affluent de toutes parts, et ils inquiètent tellement les nôtres, qu'il arrive souvent qu'on crie deux fois le jour aux armes. Cependant les Sarrasins n'osent approcher du gros de notre armée; ils se contentent de tuer ceux qu'ils trouvent seuls ou errans, ou qui les attaquent. Néanmoins on croit qu'ils ont plus perdu des leurs que nous des nôtres. Quand nous les poursuivons ils s'enfuient, et quand nous nous retirons ils nous lancent leurs piques ou leurs traits. On attend pour les poursuivre tout-à-fait que le roi de Sicile, qui doit venir de jour en jour, soit arrivé. Le roi, pendant son séjour en Sardaigne, lui avait envoyé un message pour le presser de partir. Amauri des Roches, qui est venu depuis peu, nous a annoncé que d'après ce qu'il avait appris le roi de Sicile ne devait pas tarder d'arriver. Notre roi lui a envoyé de nouveaux députés, et l'on espère que dans six jours ce prince sera ici. Apprenez du reste que je me porte bien : je souhaite apprendre la même chose de vous et de mes autres amis. Le roi et ses enfans, et les princesses, jouissent d'une bonne santé.

Fait au camp sous Carthage, le dimanche d'après la fête de saint Jacques, apôtre.

Lettre de Pierre de Condet au Trésorier de Saint-Frambour de Senlis.

Je ne vous dirai rien pour le moment de l'état de la cour; ceux qui s'en retournent avec le corps de notre roi d'heureuse mémoire, vous en diront assez. Lorsque je vous écrivais la présente, et que j'étais sur le point de la terminer, on est venu m'annoncer que le vaisseau qui devait transporter les corps de cet illustre roi et de son fils le comte de Nevers, et devait faire voile demain vendredi, ne partira que dimanche. J'ai appris aussi que le neveu de Thibault, maître des ballistaires, porteur de la présente, s'en va sur un vaisseau qui doit faire voile demain. Je me suis donc levé de grand matin, et ayant une chandelle, j'ai ajouté ceci à ma lettre. Je veux vous apprendre que notre roi Louis est mort lundi, jour de la saint Barthélemy, vers la neuvième heure. Au même moment est arrivé le roi de Sicile, qui n'a pu parler à son frère; car le roi avait cessé de vivre quand il est venu à son camp. Le trouvant mort, il s'est jeté à ses pieds en pleurant amèrement. Après avoir fait une prière, comme l'attestent ceux qui étaient présens, il s'est écrié plusieurs fois en versant des larmes abondantes: *Seigneur, mon frère!* et il lui a baisé les pieds. Notre roi a choisi Saint-Denis pour sa sépulture, et Royaumont pour celle de son fils le comte de Nevers; car il ne voulait pas que ce fils fût enterré dans l'église de Saint-Denis où les rois sont seuls inhumés.

Vous saurez que jeudi le roi de Sicile faisait mettre dans un petit étang, qui s'avance jusque près de Tunis, quelques vaisseaux légers et bâtimens plats qu'on dit très utiles dans une expédition. Pendant qu'on tirait ces bâtimens vers l'étang, une multitude infinie de Sarrasins se rassemblèrent pour empêcher cette opération: ils étaient venus en plus grande force et avec plus d'ordre que de coutume. Le roi de Sicile les voyant arriver, fit armer ses troupes et envoya secrètement dire aux barons de faire armer

leurs gens et de sortir pour le combat. Le comte d'Artois parut le premier, et fondant sur les ennemis avec le roi de Sicile et son fils Philippe de Montfort, ils renversèrent tous trois un si grand nombre de Sarrasins, qu'ils couvrirent la terre de leurs morts jusqu'à une demi-lieue. Les ennemis furent mis en fuite dans un moment. Plusieurs d'entr'eux croyant se réfugier dans les barges qu'ils avaient amenées, furent noyés dans l'étang, car les mariniers les avaient éloignées par crainte. Il y en a qui estiment jusqu'à cinquante mille (1) le nombre des infidèles tant tués que noyés. Dans ce combat périrent notre amiral et plusieurs autres, dont vous apprendrez sûrement bientôt les noms. Quant à notre roi Philippe, vous saurez qu'il a eu un redoublement de fièvre, et qu'on craignait beaucoup pour ses jours; mais il a eu une sueur qui a fait espérer de sa convalescence. Plusieurs pensent que personne ne peut se conserver en santé dans le pays de Tunis, parce que le petit nombre d'hommes forts et robustes qui y sont tombés malades reviennent avec peine à leur premier état de santé. Ils languissent plutôt qu'ils ne vivent sur cette terre maudite; et cela n'est pas étonnant, l'ardeur du soleil y est si grande, la poussière si incommode, le vent si impétueux, l'air si corrompu, l'odeur des cadavres si infecte, et il y a tant d'autres inconvéniens, que les personnes en santé y éprouvent quelquefois l'ennui de la vie. Aussi croit-on que notre roi Philippe retournera bientôt dans ses états.

Mandez à l'abbé de Saint-Denis ce que vous jugerez convenable des choses que je vous écris. Excusez-moi auprès de lui de ce que la promptitude du messager ne m'a pas permis de lui écrire non plus qu'à d'autres. Portez-vous bien et long-temps.

Fait au camp près de Carthage, le jeudi avant la nativité de la Vierge.

---

(1) Le latin porte *quingenta millia*; mais il est probable qu'il y a ici faute d'impression.

Lettre de Pierre de Condet à l'abbé de Saint-Denis.

Quoique je pense bien que vous êtes instruit de l'état de notre roi et de toute l'armée chrétienne, je veux cependant vous écrire ce que je sais, afin que vous ne m'accusiez pas de négligence ou de désobéissance. Vous saurez d'abord que le roi et la reine, et le seigneur Pierre, frère du roi, sont actuellement bien portans, et que je puis aussi, grâce à Dieu, être compté parmi ceux qui se portent bien; j'éprouverai un grand plaisir d'apprendre la même chose de vous. Je vous entretiendrai de la paix qui a été conclue entre le roi de Tunis et nos rois et barons. Si je m'en souviens bien, je vous ai déjà écrit qu'au commencement de la guerre le roi de Sicile avait prié nos barons de ne rien entreprendre contre le roi de Tunis jusqu'à ce qu'ils eussent de ses nouvelles; ce qui me fait penser qu'il était déjà question de paix entre ces deux princes et du tribut que le roi de Tunis devait rendre; j'en ai même acquis la certitude d'un chevalier du roi de Sicile, qui avait été envoyé deux fois au roi de Tunis pour ce sujet. Dans cette négociation, le roi de Tunis consentait à payer tribut depuis qu'il règne; mais le roi de Sicile demandait les arrérages dus dès le temps de Mainfroy et de Frédéric. Dans l'intervalle, notre armée débarqua à Tunis; c'est pourquoi le roi de Sicile envoya, comme je viens de dire, prier nos barons de ne rien entreprendre jusqu'à ce qu'ils eussent de ses nouvelles. Quand il fut arrivé à notre armée, et qu'il eut trouvé mort notre roi son frère, il lui vint dans l'idée, à ce que je crois, d'obtenir comme par violence ce qu'il n'avait pu obtenir d'abord par la voie de la négociation. Bientôt le roi de Tunis lui envoya faire des propositions de paix, qui furent long-temps ignorées de l'armée. Enfin, après plusieurs pour-parlers, le jeudi d'avant la Toussaint, nos rois et barons et les envoyés du roi de Tunis convinrent unanimement de la paix qui fut faite de la manière suivante:

Le seigneur Geoffroy de Bellemont et autres furent envoyés le samedi suivant au roi de Tunis, qui jura devant

eux qu'il permettrait aux chrétiens d'habiter dans les villes de son royaume, et d'y posséder librement et paisiblement des propriétés et autres biens quelconques, sans exaction ou servitude, à la réserve d'un cens qu'ils payeraient au roi pour leurs possessions, comme c'est la coutume aux chrétiens libres. Il sera permis à ces chrétiens de construire des églises et d'y prêcher publiquement. Le roi de Tunis a promis de donner au roi de France et à ses barons, pour les dépenses de leur expédition, deux cent dix mille onces d'or; chaque once valant cinquante sols tournois. Il a déjà payé la moitié de cette somme; l'autre moitié sera acquittée dans deux ans à la fête de tous les saints. Le même roi de Tunis a promis de payer au roi de Sicile un tribut pendant quinze ans, savoir: vingt-quatre onces d'or tous les ans pour les douze onces qu'il devait auparavant. Ce tribut doit commencer à la Toussaint prochaine. Le roi a déjà payé cinq années d'arrérages, c'est-à-dire soixante onces d'or. D'après le traité, il a rendu tous les chrétiens qu'il tenait prisonniers, et les chrétiens lui ont rendu tous les Sarrasins qu'ils avaient en leur pouvoir.

La paix étant ainsi faite, nos rois ont ramené tous leurs gens sur leurs vaisseaux, le mardi d'après la Saint-Martin d'hiver. Le roi de Sicile doit encore rester quelque temps pour recueillir les pauvres et les derniers. Il a été décidé que tous aborderaient aux ports de Trapani et de Palerme. J'ignore ce qui sera décidé dans ces lieux. Cependant quelques-uns murmurent de ce qu'une partie de l'armée doit aller dans la Terre-Sainte, tels que peut-être le comte de Poitiers et le seigneur Pierre, chambellan, avec plusieurs troupes soldées, et une autre partie dans la Grèce contre Paléologue, tels que le roi de Sicile et plusieurs barons, aussi avec des troupes soldées. Quant au roi de France, il doit se rendre directement dans son royaume. On dit cependant qu'il ira à la cour de Rome, et qu'il aura toujours avec lui ou près de lui le corps de son père. Je ne sais rien de positif sur toutes ces choses. Lorsque j'en serai mieux informé, je vous le manderai avec plus de cer-

titude. Portez-vous bien et long-temps. Comme je n'ai pas le temps d'écrire à tous mes supérieurs, et que j'écris le jour même où presque tous les chrétiens quittent la terre des Sarrasins, je vous prie d'informer le prieur d'Argenteuil et le trésorier de Saint-Franbaud de ce que vous croirez pouvoir les intéresser dans ma lettre.

Fait au port de Tunis, le mardi de la Saint-Martin d'hiver.

Lettre de Pierre de Condet au prieur d'Argenteuil.

Vous êtes sans doute déjà informé de l'état du roi et de toute l'armée chrétienne. Cependant pour que vous ne m'accusiez point de négligence, je vais vous écrire ce que j'ai appris. Vous saurez d'abord que le roi et le seigneur Pierre, son frère, jouissent d'une parfaite santé. La mienne, grâce à Dieu, est aussi bonne. J'éprouve toujours un nouveau plaisir lorsque j'apprends que vous vous portez de même. Vous avez, je pense, entendu parler de la paix faite entre nos rois et barons et le roi de Tunis. L'abbé de Saint-Denis, à qui j'en ai écrit le jour même où j'en ai su la nouvelle, vous en aura instruit. L'embarras des affaires qui m'occupaient, au moment où je suis remonté sur les vaisseaux, m'a empêché de vous écrire alors. Je ne vous dirai donc rien aujourd'hui sur cette paix, mais je vous parlerai de ce qui est arrivé depuis, quoique je pense bien que vous le savez déjà.

Le mardi de l'octave de la Saint-Martin d'hiver, notre roi et les autres barons quittèrent le port de Carthage vers la neuvième heure. Un grand nombre de personnes de toute condition qui restèrent à terre s'embarquèrent la nuit suivante, sous la conduite et la garde du connétable, du maréchal de France et du chambellan. Le mercredi tout le reste vint à bord avec leurs bagages. Le roi de Tunis, il faut l'avouer, se conduisit envers les chrétiens avec assez de bienveillance et de fidélité. Il avait envoyé une troupe de chrétiens et de Sarrasins armés pour protéger le

départ de l'armée. Le jeudi, notre roi ordonna qu'on fît voile, et toute la flotte mit en mer. Une partie entra heureusement le vendredi dans le port de Trapani. Vers le milieu de la nuit suivante, le roi de Sicile y aborda sur une galère. Notre roi et la reine y arrivèrent le samedi vers la neuvième heure aussi sur une galère, et le reste les suivit le même jour: mais celui qui avait accordé une course si heureuse à ces navigateurs, permit qu'il s'élevât dans la nuit du samedi une tempête si grande, que le dimanche matin on pouvait avec peine monter de la terre sur les vaisseaux, ou descendre des vaisseaux à terre. Elle augmenta si fort pendant tout le jour qu'il fut impossible à ceux qui restaient à bord de descendre. Toute la nuit du dimanche, tout le lundi et la nuit suivante, cette tempête fut si violente que des matelots assurent n'en avoir point encore vu de pareille; les mâts furent brisés, les ancres rompues, et les vaisseaux même les plus grands furent abîmés au fond de la mer comme une pierre. Outre la perte des choses, on doit regretter celle des personnes de tout rang, de tout âge, qu'on évalue au nombre de quatre mille. Plusieurs de ceux qui ont survécu à ce désastre sont morts ensuite de douleur, et l'on en compte plus de mille. L'évêque de Langres s'étant échappé de son vaisseau avec un seul écuyer, monta sur sa petite barge et ceignit sa tunique autour de son corps, prêt à nager ou plutôt à faire naufrage si Dieu l'eût voulu. Il y avait, dit-on, sur son vaisseau mille personnes qui furent submergées. Ce nombre est assez vraisemblable, car le vaisseau était grand et il en était sorti peu de monde. Sur ce bâtiment périt celui qu'on appelle *Bonabucca*. On a perdu dans cette tempête dix-huit vaisseaux grands, forts et neufs, avec tout leur équipage et leur charge, sans compter d'autres plus petits dont je ne parle point.

Le mardi, jour de la Sainte-Catherine, après que la tempête eut cessé, nos rois et barons tinrent conseil, tant sur ce qui s'était passé que sur ce qui pouvait arriver, et sur des desseins futurs, je dis des desseins futurs, parce que nos rois et

nos barons jurèrent qu'ils se réuniraient dans trois ans, le jour de la Sainte-Madeleine, dans un port qu'on désignerait pour aller dans la Terre-Sainte. Chacun en fit le serment en particulier, et s'engagea tout autant que le roi de France n'aurait point alors de motifs de se dispenser de son vœu. Le roi demeura ensuite quinze jours à Trapani; peut-être serait-il parti plus tôt s'il n'eût été retenu par la maladie du roi de Navarre, qui avait été saisi de la fièvre au port de Carthage. Ce prince, qui s'était si honorablement conduit dans l'armée, mourut à Trapani, le jeudi d'avant la Saint-Nicolas. Un grand nombre des nôtres y moururent aussi, et plusieurs y restèrent malades. Notre roi, après avoir passé le phare de Messine, arriva à Cosance, ville de la Calabre, le dimanche d'après l'Épiphanie. La reine, accablée de douleur et de fatigue, mit au monde avant terme un fils qui passa presqu'aussitôt du berceau dans la tombe, laissant sa mère dans les larmes et dans l'affliction. Cette princesse expira bientôt elle-même vers le milieu de la nuit, le mercredi d'avant la Chandeleur. Notre roi est dans un chagrin extrême de cette mort, et l'on doit craindre pour lui-même s'il y persévère long-temps. En partant de Cosance, il ira à Rome et ensuite en France, suivant que Dieu en disposera; car sachez que comme il meurt tant de monde de l'armée, soit auprès de lui, soit autour de lui, il n'est personne qui puisse se rassurer contre la contagion de la maladie. Priez donc Dieu pour moi: j'estime que ceux qui pourront échapper au mal et suivre le roi arriveront en France vers la Pentecôte, ou un peu avant. Faites part de ma lettre si vous le voulez au doyen d'Argenteuil.

Fait à Cosance en Calabre, le vendredi avant la Purification.

No. III.

Instructions de saint Louis au lit de mort, adressées à son fils Philippe-le-Hardy (1).

Cher fils, pour ce que je désire de tout mon cœur que

---

(1) Lesdites instructions ont été inscrites dans un registre de la

tu sois bien enseigné en toutes choses, j'ai pensé que tu recevrois plusieurs enseignemens de cet écrit, car je t'ai ouï dire aucunes fois que tu retiendrois plus de moi que de tout autre.

Cher fils je t'enseigne premièrement que tu aimes Dieu de tout ton cœur et de tout ton pouvoir, car sans cela nul ne peut rien valoir : tu te dois garder de toutes choses que tu penseras devoir lui déplaire, et qui sont en ton pouvoir, et spécialement tu dois avoir cette volonté que tu ne fasses péché mortel pour nulle chose qui puisse arriver, et qu'avant tu souffrirois tous tes membres être hachés et ta vie enlevée par le plus cruel martyre plutôt que tu ne fasses péché mortel avec connoissance.

Si Notre-Seigneur t'envoie aucune persécution ou maladie ou autre chose, tu la dois souffrir débonnairement, et l'en dois remercier et savoir bon gré; car tu dois penser qu'il l'a fait pour ton bien, et tu dois encore penser que tu l'as bien mérité, et plus encore s'il le veut, pour ce que tu l'as peu aimé et peu servi, et pour ce que tu as fait maintes choses contre sa volonté.

Si Notre-Seigneur t'envoie aucune prospérité ou de santé de corps ou d'autre chose, tu l'en dois remercier humblement, et tu dois prendre garde que, de ce tu ne te décries, ni par orgueil, ni par autre tort, car c'est grand péché que de guerroyer Notre-Seigneur de ses dons.

Cher fils, je t'enseigne que tu choisisses toujours confesseur de sainte vie et suffisante science, par quoi tu sois enseigné des choses que tu dois éviter et des choses que tu dois faire; et aie telle manière en toi par laquelle tes confesseurs et amis t'osent hardiment enseigner et reprendre.

Cher fils, je t'enseigne que tu entendes volontiers le service de sainte Église; et quand tu seras à la chapelle, garde-toi d'oser parler vaines paroles. Tes oraisons dis avec recueillement ou par bouche ou de pensée, et spécialement,

---

Chambre des comptes. Pour en faciliter la lecture au grand nombre, quelques expressions ont été rajeunies.

sois plus attentif à l'oraison quand le corps de Notre-Seigneur sera présent à la messe.

Cher fils, aie le cœur compatissant envers les pauvres et envers tous ceux que tu penseras qui ont souffrance de cœur ou de corps, et suivant ton pouvoir, soulage-les volontiers de consolations ou d'aumônes; si tu as malaise de cœur, dis-le à ton confesseur ou à tout autre que tu penses qui soit loyal ou qui te sache bien garder secret; pour ce que tu sois plus en paix, ne fais que choses que tu puisses dire.

Cher fils, aie volontiers la compagnie des bonnes gens avec toi, soit de religion, soit du siècle, et esquive la compagnie des mauvais : aie volontiers bons parlemens avec les bons, et écoute volontiers parler de Notre-Seigneur en sermons; et en privé pourchasse volontiers les pardons. Aime le bien en autrui, et hais le mal, et ne souffre pas que l'on dise devant toi paroles qui puissent attirer gens à péché. N'écoute pas volontiers médire d'autrui ni nulle parole qui tourne à mépris de Notre-Seigneur ou de Notre-Dame, ou des Saints. Telle parole ne souffre sans en prendre vengeance, que si elle venait de clerc ou de si grande personne que tu ne puisses punir, fais le dire à celui qui pourroit en faire justice.

Cher fils, prends garde que tu sois si bon en toutes choses, que, par-là, il appert que tu reconnoisses les bontés et les honneurs que Notre-Seigneur t'a faits, en telle manière que s'il plaisoit à Notre-Seigneur que tu vinsses à l'honneur de gouverner le royaume, tu fusses digne de recevoir la sainte onction dont les rois de France sont sacrés.

Cher fils, s'il advient que tu parviennes au royaume, prends soin d'avoir les qualités qui appartiennent aux rois, c'est-à-dire que tu sois si juste, que tu ne t'écartes de la justice, quelque chose qui puisse arriver. S'il advient *qu'il y ait querelle entre un pauvre et un riche, soutiens de préférence le pauvre au riche* jusqu'à ce que tu saches vérité, et quand tu la connaîtras, fais justice. S'il advient que

tu aies querelle contre autrui, soutiens la querelle de l'étranger devant ton conseil : ne fais pas semblant d'aimer trop ta querelle, jusqu'à ce que tu connoisses la vérité; car ceux de ton conseil pourroient craindre de parler contre toi, ce que tu ne dois pas vouloir.

Chers fils, si tu apprends que tu possèdes quelque chose à tort, ou de ton temps ou de celui de tes ancêtres, aussitôt rends-le, toute grande que soit la chose, en terre, deniers ou autre chose. Si la chose est obscure par quoi tu n'en puisses savoir la vérité, fais telle paix par conseil de prudhommes par quoi ton âme et celle de tes ancêtres soient du tout délivrées : et si jamais tu entends dire que tes ancêtres aient restitué, mets toujours soin à savoir si rien ne reste encore à rendre, et si tu le trouves, fais le rendre aussitôt pour la délivrance de ton âme et celle de tes ancêtres.

Sois bien diligent de faire garder en ta terre toutes manières de gens, et spécialement les personnes de sainte Église; défends qu'on ne leur fasse tort ni violence en leurs personnes ou en leurs biens, et je veux te rappeler une parole que dit le roi Philippe, un de mes aïeux, comme un de son conseil m'a dit l'avoir entendu. Le roi étoit un jour avec son conseil privé, et disoient ceux de son conseil que les clercs lui faisoient grand tort, et que l'on s'émerveilloit comment il le souffroit. Il répondit : « Je crois bien qu'ils me font grand tort; mais quand je pense aux honneurs que Notre-Seigneur me fait, je préfère de beaucoup souffrir mon dommage, que faire chose par laquelle il arrive esclandre entre moi et sainte Église. » Je te remémore ceci pour que tu ne sois pas léger à croire autrui contre les personnes de sainte Église. De telle façon les dois honorer et garder qu'ils puissent faire le service de Notre-Seigneur en paix; ainsi t'enseigné-je, que tu aimes principalement les gens de religion, et les secoures volontiers dans leurs besoins, et ceux que penseras par lesquels Notre-Seigneur est le plus honoré et servi, ceux-là, aime-les plus que les autres.

Cher fils, je t'enseigne que tu aimes et honores ta mère, et que tu retiennes volontiers et observes ses bons enseignemens, et sois enclin à croire ses bons conseils; tes frères aime et veuille toujours leur bien et avancement, et leur tiens lieu de père pour les enseigner à tous biens; et prends garde que par amour pour qui que ce soit, tu ne déclines de bien faire, ni ne fasses chose que tu ne doives.

Cher fils, je t'enseigne que tous les bénéfices de sainte Église que tu auras à donner, tu les donnes à bonnes personnes par grand conseil de prudhommes, et il me semble qu'il vaut mieux que tu donnes à ceux qui n'ont rien, et qui en feront bon emploi si les cherches bien.

Cher fils, je t'enseigne que tu te défendes, autant que cela te sera possible, d'avoir guerre avec nul chrétien, et, si l'on te fait tort, essaie plusieurs voies pour savoir si tu ne pourras trouver moyen de recouvrer ton droit avant de faire guerre, et aie attention que ce soit pour éviter les péchés qui se font en guerre. Et s'il advient qu'il te la convienne faire, ou pour ce qu'aucun de tes hommes manque en ta cour de droit prendre, ou qu'il fît tort à aucune église ou à quelque personne pauvre que ce fût, et ne se veuille pas amander, par quoi ou pour autre cas raisonnable, pour quelque chose que ce fût qu'il te convient de faire guerre, commande diligemment *que les pauvres gens qui n'ont fautes ou forfaits soient gardés, que dommage ne leur vienne ni par incendie ni par autre chose;* car il te vaudroit encore mieux que tu aies à craindre le malfaiteur, pour prendre ses villes ou ses châteaux par force de siége; et garde que tu sois bien conseillé avant que tu meuves nulle guerre, que la cause soit beaucoup raisonnable, et que tu aies bien sommé le malfaiteur et autant attendu, comme tu le devras.

Cher fils, je t'enseigne que les guerres et débats qui seront en ta terre ou entre tes hommes, tu te mettes en peine, autant que tu le pourras, de les apaiser; car c'est une chose qui plaît beaucoup à Notre-Seigneur, et messire saint Martin nous a donné beaucoup grand exemple, car il alla

pour mettre concorde entre les clercs qui étoient en l'archevêché, au temps qu'il savoit par Notre-Seigneur qu'il devoit mourir; et il lui sembla que par-là il mettoit bonne fin à sa vie.

Cher fils, prends garde qu'il y ait *bons baillifs et bons prevôts en ta terre, et fais souvent prendre garde qu'ils fassent bien justice*, et qu'ils ne fassent à autrui tort ni chose qu'ils ne doivent : de même ceux qui sont en ton hôtel, fais prendre garde qu'ils ne fassent aucune injustice; car combien que tu dois haïr tout mal fait à autrui, tu dois plus haïr le mal qui viendroit de ceux qui de toi reçoivent le pouvoir que tu ne dois des autres, et plus dois garder et défendre que cela n'advienne.

Cher fils, je t'enseigne que tu sois toujours dévoué à l'église de Rome et à notre Saint-Père le pape, et lui portes respect et honneur comme tu le dois à ton père spirituel.

Cher fils, donne volontiers pouvoir *à gens de bonne volonté qui en sachent bien user*, et mets grande peine à ce que les péchés soient ôtés en ta terre, c'est-à-dire le vilain serment en toutes choses qui se fait ou dit à mépris de Dieu ou de Notre-Dame et des saints; péchés de corps, jeux de dés, taverniers et autres péchés. *Fais abattre en ta terre, sagement et en bonne manière, les traîtres à ton pouvoir; fais-les chasser de ta terre et les autres mauvaises gens, tant qu'elle en soit bien purgée.* Lorsque, par sage conseil de bonnes gens, tu entendras quelque chose à bien faire, avance-les par tout ton pouvoir; mets grand soin à ce que tu fasses reconnaître les bontés que Notre-Seigneur t'aura faites, et que tu l'en saches remercier.

Cher fils, je t'enseigne que tu mettes grande entente à ce que les deniers que tu dépenseras soient à bon usage dépensés, et qu'ils soient levés justement : c'est un sens que je voudrois que tu eusses beaucoup, c'est-à-dire que tu te gardasses de folles dépenses et de mauvaises prises, et que tous les deniers fussent bien pris et bien employés, et ce sens

t'enseigne Notre-Seigneur, avec les autres sens qui te sont profitables et convenables.

Cher fils, je te prie que, s'il plaît à Notre-Seigneur que je trépasse de cette vie avant toi que tu me fasses aider par messes et par oraisons, et que tu envoies par les congrégations du royaume de France, pour leur faire demander prières pour mon âme, et que tu entendes à tous les biens que tu feras, que Notre-Seigneur m'y donne part.

Cher fils, je te donne toute la bénédiction que le père peut et doit donner à son fils, et prie Notre-Seigneur Dieu Jésus-Christ que, par sa grande miséricorde et par les prières et par les mérites de sa bienheureuse mère la vierge Marie, et des anges et des archanges, et de tous saints et de toutes saintes, qu'il te garde et défende que tu ne fasses chose qui soit contre sa volonté, et qu'il te donne grâce de faire sa volonté, et qu'il soit servi et honoré par toi; et puisse-t-il accorder à toi et à moi, par sa grande générosité, qu'après cette mortelle vie, nous puissions venir à lui pour la vie éternelle, là où nous puissions le voir, aimer et louer sans fin. *Amen.*

A lui soit gloire, honneur et .ouange, qui est un Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, sans commencement et sans fin. *Amen.*

N°. IV.

Récit fait par Guy, seigneur de Gibelet, de trois tentatives qu'il fit par l'ordre de frère Guillaume de Beaujeu, grand-maître du Temple, pour surprendre pendant la nuit la ville de Tripoli, et des obstacles qui en empêchèrent le succès. (An 1282.)

Sachent tous ceux qui verront et entendront ce présent acte public, que, en présence du très noble prince d'Antioche et comte de Tripoli, et de moi, notaire public, et des témoins dessous notés, le sire Guy, jadis seigneur de Gibelet, dit et déclara qu'il avoit entrepris trois fois de

s'emparer de la ville de Tripoli. Ce qui précéda la première tentative fut l'envoi de la part de frère Guillaume de Beaujeu au seigneur de Gibelet, d'un chevalier nommé sire Pol Estaffa, homme lige du temple et dudit seigneur de Gibelet; lequel chevalier étoit porteur d'une lettre de créance pour ledit seigneur, dont le contenu étoit qu'il devoit croire ce queledit chevalier Pol lui diroit, et faire sans délai ce qu'on lui mandoit; et que s'il ne remplissoit ses intentions, il ne devoit plus compter sur aucun secours ni appui de sa part ni de sa maison. Voici comme s'exprimoit la lettre de créance du chevalier : « Le grand-maître vous mande que vous tentiez de prendre Tripoli; et il lui semble que la chose est d'autant plus facile que le prince de Tripoli et les habitans ne sont point sur leur garde et ne pensent point que la chose puisse se faire; vous ferez une descente soudaine dans la ville avec les gens que vous avez et ceux que le grand-maître vous enverra, et vous ferez ainsi l'assaut de la ville; avant que le prince soit éveillé et armé vous aurez fait votre affaire. » Le sire de Gibelet lui répondit qu'il ne lui sembloit pas que la chose pût se faire ainsi; mais, puisque le grand-maître le vouloit, il étoit prêt à le tenter, moyennant les secours et la compagnie qu'il en attendait. Et sire Pol lui répondit qu'il alloit retourner à St.-Jean-d'Acre, et qu'il lui amèneroit un nombre suffisant d'hommes; que pendant ce temps il devoit prendre ses dispositions et écrire à Tripoli pour s'entendre avec certains habitans à ce sujet : car le grand-maître avoit instruit de tout le sire Guy de Montolosier, homme lige du prince, et ce riche chevalier lui avoit promis de favoriser cette entreprise, de manière qu'à l'arrivée du sire de Gibelet on pût la tenter. Ledit sire Pol s'en alla à Acre, et le sire de Gibelet manda à Tripoli audit sire Guy de Montolosier et à ceux qui étoient d'accord avec lui et à plusieurs autres chevaliers, savoir : comme sire Henri Mamol, sire François d'Arches, sire Pierre Francart, sire Pierre Jacques, et à plusieurs bourgeois, selon l'ordre que lui en avoit donné le sire Guy, et ledit Montolosier manda audit sire Guy qu'il

l'instruisît de son arrivée, qu'il y auroit à sa disposition des hommes à pied et à cheval, et que lui-même tiendroit la porte de St.-Michel jusqu'à ce que lui et ses gens fussent débarqués pour qu'on ne pût point marcher sur eux au moment où ils sortiroient de leurs bâtimens. Sire Pol partit d'Acre et emmena avec lui cent arbalétriers et cent hommes armés à fer (de pique); quand le sire Pol fut arrivé, le sire de Gibelet, avec tous ses gens, monta sur ses vaisseaux, savoir : cinq saities (petite barque) et neuf tant columbeaux (petite barque de forme arrondie) que grandes barques. Ainsi le sire Guy avoit sous son commandement plus de six cents hommes, dont deux cents lanciers, et ils n'emmenèrent point avec eux de bestiaux dans la crainte que les cavaliers ne tombassent dessus. Les arbalétriers, au nombre de quatre à cinq, approchèrent de Tripoli, et redoutèrent de descendre à la marine du Temple. Ledit sire Pol..... un..... un columbel avant d'approcher davantage de la ville, et se rendit à la maison du Temple pour parler à sire François d'Arches et à sire François, et au prêtre Jehan Arobes, qui étoient dans la maison du Temple, lesquels devoient lui faire connaître ce qui s'étoit fait et en quel état étoit la ville de Tripoli et les dispositions prises. Le tout étant ainsi préparé, il devoit placer ses gens avec un fusil (1), et le sire de Gibelet devoit venir avec tous ses vaisseaux et prendre terre. Ledit sire Pol se rendit à la maison du Temple et s'entretint avec les deux chevaliers et le prêtre dont nous venons de parler, et vit que tout étoit bien préparé, et il fit placer là le signal qu'il avoit indiqué, et pensant bien que ceux du complot se rendroient là, il les attendit. Le sire de Gibelet ne parut point d'abord. Ledit sire Pol voyant que ceux qu'il attendoit ne venoient pas, partit pour aller les chercher, et se dirigea vers le Calamon; et comme ils étoient d'un autre côté, il

(1) Le mot *fusil* est très ancien; on appelait ainsi un long tube avec lequel on lançait le feu grégeois.

ne put les trouver. Sur monts.... l'aube commença à poindre, ils craignirent d'être aperçus et se retirèrent. Ils trouvèrent le sire Pol à son vaisseau, entre Nephin et le Puis, et ils lui demandèrent pourquoi il s'en étoit allé. Il leur répondit qu'il étoit parti pour les aller chercher, et qu'il avoit fait l'entreseigne (placé le signal) pour qu'ils descendissent sur le point où tout étoit disposé pour l'affaire. Le sire de Gibelet dit qu'il n'avoit pas remarqué le signal, ce qui étoit cause qu'il n'avoit point osé aborder; il ajouta que le prieur du Temple de Tripoli, nommé Jehan de Breband, avoit connoissance de toute l'affaire. Quand le sire de Gibelet vint la seconde fois, le prince étoit gravement malade; un frère du Temple, nommé....., et le Prêtre Jean Arobe du Temple, firent parvenir des lettres à sire de Gibelet, et lui firent savoir que le prince étoit sérieusement malade, l'engageant à arriver avec ses gens promptement à Tripoli, où il étoit désiré par les habitans; qu'il trouveroit à la maison du Temple et sur la rive, de la cavalerie et de l'infanterie qui l'attendroient, et qu'il ne tardât pas à s'y rendre sans manquer. Ledit sire de Gibelet ayant reçu cette lettre, arma aussitôt sa galère, une saïque et plusieurs autres vaisseaux, et les chargea de seize bêtes et de quatre cents hommes à-peu-près. Quand ils furent à deux lieues de Tripoli, il parut une étoile que les marins prirent pour l'étoile du jour, et comme il leur sembla qu'ils ne pouvoient arriver à Tripoli devant le jour, après avoir hésité un instant, ils retournèrent sur leurs pas, et cela fut un miracle de Dieu, car il n'étoit qu'un peu plus de minuit. Sur ce, le sire Pol fit entendre à cedit maître et à ses frères, que le sire de Gibelet avoit déjà reçu deux fois l'ordre de prendre, avec les hommes qu'il avoit, la ville de Tripoli; ce qui le mécontenta beaucoup. Il chargea le frère Ferrant, compagnon de sire de Ruidecœur, commandeur de Tripoli, d'une lettre de créance pour le sire de Gibelet, laquelle portoit qu'il devoit croire et faire sans manquer ce que lui diroit le sire Pol, et que, s'il ne l'exécutoit pas, il ne devoit attendre ni aide ni secours; et Ruidecœur, com-

mandeur de Tripoli, envoyoit souvent de ses frères et de ses hommes à Gibelet pour instruire ledit sire de Gibelet de tout ce qui se passoit à Tripoli, et de ce que faisoit le prince; et il avoit à cet effet deux messagers colons qui alloient à Gibelet toutes les fois qu'il vouloit mander quelque chose de pressé au sire de Gibelet. Vinrent ensuite à Gibelet sire Arrand, commandeur des chevaliers d'Acre, et sire Symon et Farabel, pour saluer le sire de Gibelet de la part dudit maître, et lui dirent qu'il les avoit envoyés vers lui pour savoir et s'informer de lui s'il regardoit comme possible de prendre la ville de Tripoli (s'il avoit été empêché de prendre Tripoli); car plusieurs personnes donnoient à entendre que s'il l'eût voulu fortement, déjà il eût pu deux fois s'en rendre maître. Sachez, continuèrent-ils, que *si vous ne parvenez pas à prendre cette ville, et vous en avez le moyen*, vous n'aurez du grand-maître, ni de ceux de la maison du Temple, aucun secours, aucun appui pour votre propre personne. Je m'en vais à Tripoli, où je resterai, et je vous ferai savoir de jour en jour des nouvelles de l'état de la ville et tout ce qui s'y passe. Quand je vous manderai de venir, arrivez sans délai : car tout sera disposé pour le succès. Le sire Pol vient derrière moi, et amène des arbalétriers et autres gens de guerre que nous avons pris à notre solde pour se joindre à vous pour cette affaire. Il partit ensuite et alla à Tripoli.

Le sire de Gibelet manda son cheval à Gibelet par frère Dominique Pignac, commandeur du Temple, et le cheval de son frère par frère Estienne et Guyot, valet de sire Aymar, châtelain de Tortose, et un autre cheval, et le nommé Oymen de Ferabel conduisit un grand chargement d'armes. Les bêtes furent plusieurs jours à Tripoli en la maison du Temple, en la garde du commandeur, pour que le sire de Gibelet les trouvât fraîches et reposées lorsqu'il viendroit à Tripoli. Le jour même que frère d'Arand et frère Symon arrivèrent à Tripoli, ils écrivirent au sire de Gibelet, et lui firent savoir que le prince étoit allé à Néphin, et que lui, sire de Gibelet, devoit faire dire sur-le-

champ, à sire Pol de venir avec ses gens, et que le moment pour le succès étoit très opportun. Le sire de Gibelet, fit venir ses messagers-colons de Sayette, et expédia un messager, nommé Jaquemin, au sire Pol, le pressant de venir sans retard. Ledit messager rencontra sire Pol entre Sayette et Barut, qui venoit en hâte parce qu'il avoit déjà connaissance de ce que lui mandait le sire de Gibelet, et amenoit avec lui Remond Pignac et sa compagnie d'arbalétriers, et Galande et François Bès avec leurs gens armés de fer; et comme le commandeur de Triple Ruidecœur, qui envoyoit souvent à Gibelet des colons-messagers pour informer du fait de la venue de sire de Gibelet, craignant que ces messagers ne fussent pris et que tout ne fût découvert, il avoit mis un petit signe *entre eux qui étoient deux*. Ledit commandeur écrivoit ainsi au sire de Gibelet, comme il écrivoit au châtelain de Tortose; et parce que à Tortose les paroles de signal de son arrivée étoient: *vousmandent les deniers que luile est appareillée*, c'est-à-dire, venez à présent que la besogne est toute prête. Les deux commandeurs des chevaliers et du Temple lui avoient donné à entendre qu'ils seroient avec lui et qu'ils auroient, tant de leurs gens que de ceux de la ville, de trente jusqu'à trente-six hommes à cheval bien équipés, et près de six cents hommes à pied; et qu'il les trouveroit tous disposés à sa descente à la porte du Temple. Ils lui mandèrent de venir à trois reprises différentes pour le presser davantage. La première lettre étoit écrite à tierce, la seconde après none, et la troisième avant le coucher du soleil. Il se prépara en conséquence à venir à Tripoli, et il partit avec une galère, deux saïques, et deux colombeaux, et dix-neuf bêtes, et plusieurs autres vaisseaux, et près de six cents hommes d'armes tant sarrasins que chrétiens, et les deux commandeurs lui conseilloient et recommandoient de venir donner contre terre pour briser sa galère et tous les autres bâtimens, pour qu'aucun homme ne conservât l'espoir de retourner dessus, et pour qu'ils combattissent tous avec la plus grande valeur. Lorsque les deux comman-

deurs n'eurent plus d'incertitude sur son arrivée, ils quittèrent la ville. Le commandeur des chevaliers alla par mer, sous prétexte d'aller à Tortose, et s'arrêta à l'île St.-Thomas; et le commandeur de Tripoli se rendit à Montcueur. Quand le sire de Gibelet fut près d'aborder, il donna ordre au pilote d'aller droit se briser contre terre, ce qui eut lieu, pensant trouver là les commandeurs et les gens qu'ils lui avoient promis. C'est pourquoi les bâtimens heurtèrent contre terre, et la galère et une des saïques furent brisées. Lorsque sire de Gibelet eut mis pied sur terre et qu'il ne trouva ni les commandeurs, ni les gens qu'ils lui avaient promis, il se regarda comme trahi, et si sa galère n'eût point été tant endommagée, il seroit incontinent retourné sur ses pas. C'est pourquoi il entra au Temple, et on lui amena ses chevaux et toutes les autres bêtes qui étoient toutes prêtes. Ils montèrent sur leurs chevaux et *s'éloignèrent*. A plusieurs reprises il pria instamment le grand-maître de venir à Sayette, et le pressa au nom de Dieu de travailler à le réconcilier avec le prince d'Antioche. Il s'engageoit à lui rendre Gibelet, il abandonneroit la terre et quitteroit tout le pays; il vivroit enfin le mieux qu'il pourroit; mais il demandoit qu'après lui ses successeurs ne fussent point déshérités; le maître ne voulut point consentir à cette demande. Le sire de Gibelet se mit donc ensuite, par ordre dudit maître, à guerroyer les Pisans et à les piller. Il n'avoit aucun démêlé avec eux; mais il en agissoit ainsi parce que ledit maître lui avoit demandé du froment et de l'orge pour sa maison et ses gens. De ce sont témoins l'honorable père en J.-C. frère Hue, de l'ordre des Frères Mineurs, évêque de Gibelet; Dom Pierre Lalleman, abbé de la maison de Beaumont, de l'ordre de Citeaux, devant Tripoli, son compagnon; Dom Symon de Triple, frère Étienne des Barres, prieur provincial des frères Prêcheurs en la Terre-Sainte, son compagnon; frère Hue, provençal, prieur des nommés Frères à Triple; frère Mathieu, vicaire du ministère. . . . . des frères Mi-

neurs en la Terre-Sainte, son compagnon; frère Jacques d'Antioche, gardien des susdits frères à Tripoli, l'honorable père; frère Jérémie, patriarche des Maronites, ses compagnons; frère Yahanna, archevêque de Resshyn; sire Pierre Orland, de Valencienne, vicaire du Temple; frère Abraham, archevêque de Villejargon; frère Jean Frangepan et sire Étienne de Ryet, chanoine de Tripoli; sire Étienne, prieur de la maison du sépulcre à Tripoli; sire Giles, maître d'Acre *assis de l'église de Triple;* les nobles hommes: sire Meillor (major) de Renoudal, seigneur de Marocler; sire Restan, seigneur de Batron; sire Guillaume de Sarabal, connétable de Triple; sire Jean d'Angeville; sire Jean de Hasard; sire Guidon, patriarche; sire Jean Lanfranc. . . . . (ligne entièrement effacée); Dauphin de Crémone, et plusieurs autres chevaliers.

Et fut fait au château de Néphin, au comté de Tripoli, en l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur J.-C. 1282, le 27 février, onzième de l'indiction.

Et moi, Guille de Tripoli, par l'autorité de la sainte église de Rome, notaire public, fus présent audit acte et récit dessus faits, et à la prière et à la requête des susnommés très nobles prince d'Antioche et comte de Tripoli, en ai écrit ce même instrument public, et l'ai signé de mon sceau.

No. V.

La *relation du siége et de la prise d'Acre par les Sarrasins,* dont il est ici question, a été écrite en français du temps et en latin. D'après le manuscrit que nous avons sous les yeux, et qui est précédé d'un préambule de trois pages, il paraît que cette relation n'était autre chose qu'une lettre d'un nommé Jehan de Vile, maître de l'Hôpital de St.-Jean de Jérusalem, témoin oculaire, adressée au frère Guillaume de Vile, du même ordre, et prieur de Saint-

Gille en Provence. Celui qui s'est servi de cette lettre pour faire sa relation, l'a divisée par chapitres. Cette relation, publiée par Dom Martenne, est précédée d'un petit préambule latin, dans lequel l'auteur, ou plutôt l'éditeur, avoue qu'il n'a pas été témoin de ce qu'il raconte; mais qu'il l'a appris de diverses personnes, et qu'il a divisé son récit en deux parties, l'une, qui comprend la narration de ce qui s'est passé avant le siége, l'autre, qui est le récit du siége même et de la ruine d'Acre. Il paraît qu'il existait trois relations du siége de cette ville, et qu'on en a formé une seule. Une de ces trois relations se trouvait à St.-Jacques de Liége, une autre au collége royal de Navarre, et une troisième à la bibliothèque de St.-Victor à Paris. Adenulfe d'Anagnie, qui fit présent de la dernière à l'abbé et au couvent, y mit pour condition qu'on ne pourrait ni aliéner ni vendre son manuscrit. Ces trois manuscrits étaient-ils trois copies du même, ou trois morceaux séparés dont on a fait un tout, comme semble l'indiquer le titre du préambule ainsi conçu : *Gestorum collectionis procemium sic incipit?* C'est ce que nous n'oserons pas décider. La lettre de Jean de Vile a-t-elle été écrite primitivement en latin et traduite en français du temps, ou bien a-t-elle été traduite en latin sur le français de Jean de Vile? c'est encore ce que nous ne pouvons décider. Ce qui nous ferait pencher pour la première supposition, c'est 1°. la marge du chapitre II du manuscrit que nous avons citée, et 2°. le quatrième paragraphe de l'ouvrage latin qui, à l'exception des vingt dernières lignes, est omis dans la relation manuscrite. Une pareille omission se trouve encore dans un autre endroit, mais elle est moins considérable. Quoi qu'il en soit, cette relation latine ou française ne mérite pas moins de fixer notre attention, et nous allons essayer d'en présenter une analyse exacte. L'auteur, après avoir raconté en peu de mots la prise de Tripoli, dit que le sultan d'Égypte annonça aux habitans d'Acre que s'ils ne lui remettaient leur ville, il leur ferait éprouver au bout de l'année le même sort qu'aux

habitans de Tripoli. Il y eut néanmoins un traité de paix conclu pour deux ans, deux mois, deux semaines, deux jours et deux heures; mais cette paix fut rompue par l'arrivée de seize cents guerriers envoyés par le pape, lesquels se portèrent à mille excès contre les Sarrasins qui habitaient les environs d'Acre. Le sultan d'Égypte qui en fut informé, s'en plaignit vivement aux habitans de la ville, et leur annonça qu'au mois de mars prochain il irait avec une nombreuse armée tirer vengeance de cette violation des traités. Les lettres du sultan furent reçues diversement par les habitans d'Acre : les uns voulaient qu'on envoyât faire des excuses au sultan et que l'on maintînt la trève; d'autres, et c'était le plus grand nombre, prétendaient que s'il plaisait aux princes d'Occident de rompre la trève, on devait la rompre. Cependant l'avis des premiers l'emporta, on envoya au sultan des hommes honorables qui lui offrirent des réparations et des présens, et de lui livrer les auteurs des excès commis. Le sultan rejeta leurs offres avec indignation : « Trompeurs chrétiens, leur dit-il, combien vos discours furent doucereux au temps où vous fîtes alliance avec nous; mais que d'amertume vous cachiez sous des paroles de miel ! Souvent on mêle des poisons dans le sucre, dans le miel et autres substances semblables; mais lorsqu'ils sont parvenus au cœur, ils tuent la personne qui ne se défiait de rien. Hélas ! vos caresses de femme nous ont surpris et séduits; elles ont endormi notre vigilance et nous ont fait négliger les soins de notre propre sûreté. Quelle fureur règne parmi vous, chrétiens? quelle rage vous possède, vous ôte votre raison et vous fait renoncer honteusement à votre ancienne bonne foi? Lorsque sous les dehors de la simplicité et de la douceur vous nous promîtes, au nom de cette foi que vous dites toute puissante dans votre Christ, de nous garder une paix constante, nous nous engageâmes de même, par la foi que nous tenons de notre invincible Mahomet, de vivre avec vous dans un accord parfait jusqu'au temps fixé. Nous avons fidèlement tenu

notre promesse, et nous la tiendrions encore si quelque chose paraissait nous y obliger; mais lorsque nous voyons notre peuple trompé par votre mauvaise foi, et que, renonçant à la vérité que vous dites être le Christ et le fondement de votre religion, vous mettez en danger notre dignité et le salut de notre empire, nous ne pouvons, d'après les devoirs qui nous sont imposés, nous dispenser de courir à la vengeance et de punir un si grand crime. Nous avons la ferme espérance que si votre Christ peut vous donner des secours à cause de la foi que vous avez en lui, vous ne devez compter sur aucune assistance de sa part à cause de cette même foi que vous lui refusez; et nous avons l'intime confiance que, par un juste jugement de Dieu, notre fortune l'emportera sur la vôtre. Ainsi tant que vous retiendrez et protégerez les traîtres qui ont compromis votre salut et le nôtre, renoncez à nous séduire, renoncez à vos mensonges, et sachez que dans le temps fixé nos mains puissantes briseront votre force, que nous pénétrerons dans votre ville ennemie et y passerons tout au fil de l'épée. Adieu; nous voulons toutefois, et nous ordonnons à cause du caractère dont vous êtes revêtus, que vous retourniez sains et saufs auprès des vôtres. »

Les députés rentrèrent à Acre pleins de tristesse, et firent le rapport de leur ambassade dans une assemblée où se trouvèrent le patriarche de Jérusalem, Jean de Gresli, capitaine des chrétiens de la Terre-Sainte, et envoyé par le roi de France, Hott de Grandson, envoyé par le roi d'Angleterre, et les principaux de la ville. Lorsque la réponse du sultan fut connue, tous s'accordèrent à dire, que malgré l'étonnement où les laissait la nouveauté du rapport, et quoiqu'ils pussent être effrayés de ce qui était dernièrement arrivé à Tripoli, et de la cruauté du sultan, ils devaient tous, par amour pour la foi chrétienne, s'engager à ne pas abandonner légèrement aux infidèles cette ville d'Acre, qui ouvrait aux chrétiens le chemin pour aller visiter les lieux saints, et dont la défense avait été con-

fiée à leur fidélité ; qu'autrement leur conduite serait avec raison attribuée à la corruption de leur foi plutôt qu'à leur impuissance ; que d'ailleurs, eux qui avaient toujours appris à combattre pour leur liberté, ne devaient pas supporter l'idée de subir une servitude perpétuelle ; qu'ainsi il fallait se préparer à une défense honorable, dussent-ils, succomber sous les coups du glaive ennemi, plutôt que d'abandonner la ville et de recourir à une fuite honteuse qui attacherait à leur nom une flétrissure éternelle ; qu'ayant pour faire leurs préparatifs une demi-année, ils pouvaient informer de leur état et de celui de la Terre-Sainte, le souverain pontife, les cardinaux, les rois et les princes d'Occident : qu'ils ne doutaient point que tous, en apprenant le sort dont on les menaçait avec tant d'impiété, ils n'envoyassent à temps des secours efficaces. Toute l'assemblée exhorta les chefs de la communauté à envoyer au plus tôt informer les princes chrétiens et le souverain pontife de ce qui se passait, et solliciter de leur piété tout ce qui était nécessaire à la défense de la ville d'Acre.

Le patriarche, après avoir entendu cette résolution, se leva, et portant les yeux vers le ciel et ses mains sur sa poitrine, il rendit grâces à Dieu en soupirant, et dit :

« Bénie soit la Sainte-Trinité qui réunit les habitans
» d'Acre dans un même sentiment, et qui, dans une cir-
» constance si importante, illumine leur cœur et leur esprit
» par un conseil uniforme. Persévérez dans cette résolution,
» habitans d'Acre, car vous verrez le secours du Seigneur
» venir sur vous. »

Le patriarche, après avoir donné sa bénédiction, congédia l'assemblée.

On envoya aussitôt en Europe informer le pape et les princes que le sultan devait venir assiéger la ville au temps qu'il avait fixé. L'auteur de la relation donne, sur l'arrivée des secours et les préparatifs de défense, les détails qu'on a lus au quatrième tome de cette histoire. Puis il parle de

l'arrivée des armées du sultan du Caire devant Acre : « Li
» terre, dit le manuscrit français, tremblait en leur rewart
» (aspect) pour la multitude des troupes et des estrumens
» autres ; et quand ils passoient, li solan (le soleil) resplan-
» dissoit en lor targes d'or et les montagnes resplandis-
» soient deans. Li fer des lances poli ressembloit iestre
» ausi com estoile reluisant el ciel el tant de la nuit serie
» (sereine), quant li ost (armée) aloit avant, ce sembloit
» iestre une forie (forêt) pour la multitude des lances ki
» este koient amont (étaient dressées en haut), li nombre
» desquels fut quatre cent mille hommes combattans ki
» couvroient toute la plaine terre et les montagnes. »

L'auteur parle de la maladie du sultan, de la désignation qu'il fait de son fils pour son successeur, et de sa mort. Il raconte ensuite l'arrivée de ce nouveau sultan devant Acre, les premiers combats qui se livrèrent et la fuite honteuse du roi de Chypre ; événemens dont nous avons rendu compte en nous appuyant sur cette relation même. Il dit ensuite comment le mur de la ville fut en grande partie abattu, et comment les Sarrasins s'en rendirent maîtres. Il parle après cela des efforts incroyables de Mathieu ou Guillaume de Clermont, maréchal de l'ordre de l'Hôpital, qui, par sa vigueur et son courage, recouvra en quelque sorte la ville d'Acre. Les habitans travaillèrent toute la nuit à réparer la brèche, à fortifier le mur et à placer des sentinelles. Le lendemain on se réunit dans la maison des Hospitaliers, et on y délibéra sur ce qu'il y avait à faire. Ce fut alors que le patriarche, se levant au milieu de l'assemblée et de la main commandant le silence, parla en ces termes : « Écoutez, sur ce que vous avez à faire, les conseils qui se
» sont présentés à mon faible esprit et que je crois devoir
» soumettre à votre raison et à votre fidélité. Nous n'avons
» pu dans le commencement résister à la cause des maux
» que nous endurons aujourd'hui ; mais nous devions au
» moins nous y opposer par nos exhortations et nos conseils.
» Que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent ;

» et nous comprenne qui peut nous comprendre. Hélas !
» jusqu'ici nous n'avons pas fait ce que nous avons dit, et
» nous en sommes punis. Quoique nous ne puissions éviter
» entièrement les coups de la fureur de cette nation bar-
» bare, nous ne devons pas moins tenter tout ce qui peut
» les détourner de dessus nous. Il est aujourd'hui plus clair
» que le jour que si nous tombons au pouvoir de ces per-
» fides, de quelque manière que ce soit, ou par le droit de
» la guerre, ou par suite de quelques traités, nous n'avons
» aucune pitié à attendre d'eux, surtout s'ils ne trouvent
» pas dans cette ville les richesses et les marchandises qu'ils
» convoitent, et les femmes et les filles qu'ils se sont déjà
» vantés de déshonorer. Nous devons donc préférer vendre
» chèrement notre vie les armes à la main, plutôt que de
» nous soumettre à leurs volontés, quand nous voyons sur-
» tout qu'il n'y a aucun moyen d'échapper à leurs mains.
» Mettons donc notre confiance dans le Seigneur, dont c'est
» ici la cause, puisqu'il n'y a aucun autre en qui nous
» puissions la mettre; car il est écrit : *Il vaut mieux se*
» *confier en Dieu que dans les hommes. Il vaut mieux*
» *espérer dans le Seigneur que dans les princes.* Comp-
» tons qu'un chrétien vaudra cinq ou six Sarrasins, puisque
» des neuf mille défenseurs que nous avions encore, lors
» de la retraite du roi de Chypre, il nous en reste aujour-
» d'hui sept mille, et que vingt mille ennemis ont été
» étendus hier dans les rues de la ville. Les choses étant
» ainsi, raffermissons nos esprits et nos courages, attendons
» ce qui doit arriver, remettons en Notre-Seigneur la va-
» leur qui peut servir à la défense de la ville; espérons que
» nous pourrons toujours la protéger par notre fidélité
» envers celui qui a dit à ses apôtres, comme il vous le dit
» à vous-mêmes : *Si vous avez la foi, tout ce que vous*
» *demanderez en mon nom vous sera accordé.* Vous le
» savez, et chacun de vous peut en juger par lui-même, si
» quelqu'un de vous était choisi par son maître légitime
» pour défendre son honneur contre un ou plusieurs, il n'est

» pas douteux qu'il aimerait mieux succomber sur le
» champ de bataille sous un fer cruel, que d'avoir à se
» reprocher un manque de courage ou de fidélité, parce
» qu'en effet il doit conserver, dans toute son intégrité, la
» foi à son maître, et que s'il y manquait, son nom serait à
» jamais flétri. Vous savez encore que, lors même que
» celui qui combat avec fidélité pour l'honneur de son
» maître, succombe dans un malheureux engagement, la
» mort qu'il y trouve se change pour lui en mérite et en
» honneur. Il en est de même pour nous, mes frères, à
» l'égard de Jésus-Christ, de qui nous sommes les hommes
» liges, et à qui nous devons garder la foi qui doit tous
» nous sauver. Que chacun de vous se regarde donc comme
» choisi par le Christ pour défendre, par droit de servi-
» tude féodale, son héritage contre une nation incrédule.
» Qu'il songe qu'il ne se présente pas d'autres défenseurs, et
» que son héritage temporel se changera, selon son mérite,
» en héritage éternel. Que si, à cause de nos péchés, ou
» pour d'autres motifs que nous ignorons, le Seigneur veut
» arracher son héritage de nos mains, ne croyez pas pour
» cela devoir l'abandonner sans défense à des hommes mau-
» dits qui n'y ont certainement aucun droit. Puisque vous
» ne voyez aucun moyen d'échapper, restez fermes dans
» votre défense tant que vous le pourrez; vendez cher le
» sang qui vous reste; vengez celui que vous avez déjà
» perdu. Tout est possible à celui qui a une véritable foi,
» une ferme espérance et une charité que rien ne peut
» éteindre. Vous pourrez, par le moyen que Dieu présente
» aux pécheurs pour leur salut, vous pourrez, après votre
» mort, arriver sans autre pénitence à la félicité de la vie
» éternelle. Confessez-vous donc les uns aux autres, et at-
» tendez de Dieu le pardon de vos péchés. »

Après ce discours du patriarche, ajoute l'auteur, on dit des messes; plusieurs se donnèrent le baiser de paix, et sachant qu'ils allaient mourir pour le Seigneur, reçurent avec beaucoup de piété la communion. Tous se préparèrent au

combat. L'historien fait ensuite la description des quatre assauts que les Musulmans livrèrent à la ville, et à la suite desquels ils en devinrent enfin les maîtres. Il parle de la fuite de Jean de Gresli et d'Ott de Grandson, et de la mort glorieuse de Guillaume de Clermont. Nous avons emprunté de son récit tous les détails qu'on a lus dans le nôtre.

Cette relation est terminée par une exhortation adressée à l'Église pour qu'elle pleure sur la ruine d'Acre, et par des reproches aux prélats et aux princes chrétiens.

« Maintenant, dit l'auteur, les *petits chiens des perfides* aboyent et se réjouissent; tous les Sarrasins sont dans la joie de la ruine d'une si grande ville et de la perte de tant de chrétiens. Que le peuple fidèle au contraire ne cesse de pleurer sur ces malheurs! que des ruisseaux de larmes ne cessent de mouiller nos joues! Que la douleur d'une pieuse compassion brise nos cœurs. Pleurez, filles de Sion, sur cette ville chérie; que les pupilles de vos yeux ne cessent de tremper dans vos larmes. Pleurez, filles de Sion, sur vos chefs qui vous ont abandonnées; pleurez sur le souverain pontife, sur les cardinaux, sur les prélats et le clergé de l'Église; pleurez sur les rois, les princes, les barons et les guerriers chrétiens, qui, dormant au sein des délices, lorsqu'ils se vantaient d'être de généreux combattans dans cette vallée de larmes, ont laissé sans défense cette ville pleine de peuples chrétiens, et l'ont abandonnée dans une vaste solitude comme une brebis au milieu des loups. Les uns montés sur de beaux chevaux, ont oublié les tribulations et la détresse d'Acre; les autres, parvenus au comble des honneurs et au milieu des pompes et des vanités du monde, au lieu de gouverner l'Église dans un esprit de dévotion et d'humilité, assis sur la chaire de l'iniquité, ont dépensé l'argent destiné à de pieux usages, ils ont élevé des tours superbes, et construit des palais magnifiques, qu'ils ornent de toutes sortes de peintures précieuses. Pour parer à tant de dépenses, ils enlèvent par tous les moyens licites et illicites la substance du pauvre; ils épuisent ses

ressources. Cependant ils ont été choisis parmi le peuple comme des hommes sages, capables de gouverner l'Église et d'être les dispensateurs des biens et de la foi du Christ. Mais, hélas! ces hommes qui devaient être si prévoyans, si éclairés, ont l'esprit troublé par la fureur de la débauche, par l'impureté de leurs désirs, par le fardeau de leurs richesses, par les inquiétudes de l'avarice. On peut dire d'eux ce qu'a dit le Psalmiste : *Ils sont élevés jusqu'au ciel, et ils descendent au fond de l'abîme. Ils sont troublés et chancelans comme l'homme ivre, et toute leur sagesse s'est évanouie.* D'autres, dans la fleur de l'âge, dégradent leur raison par la mollesse de leur âme et par la bassesse de leurs vices. Ils sont tout le jour occupés à poursuivre les bêtes fauves suivis d'une meute de chiens et précédés de leurs cors de chasse, et cela pour prendre un vil sanglier ou un faon galeux, et pendant ce temps ils négligent leurs affaires, ils laissent flotter au hasard les rênes de leur gouvernement, s'exposant ainsi aux dangers d'une mort sans gloire. C'est d'eux dont Abacuc a dit : *Où sont ces princes des nations qui dominent les bêtes qui sont sur leurs terres et les oiseaux qui jouent dans les airs.* D'autres enfin feignant d'avoir à cœur la cause de Dieu, et se vantant qu'ils veulent venger ses injures, entassent des richesses, accumulent l'or et l'argent qu'ils arrachent par des demandes violentes à leurs sujets et aux églises pauvres, et cela pour enlever de force les royaumes et les principautés qui les avoisinent, et les joindre à leur empire, et pendant ce temps ils négligent l'affaire principale dont ils disaient vouloir s'occuper. Qu'ajouterai-je encore ? Je ne vois partout qu'ambition, partout qu'avarice, partout qu'infortune pour les pauvres...... Je désire cependant que le Christ les visite, qu'il change leurs volontés, afin qu'ils ne recherchent plus que la gloire de Dieu et le recouvrement de la Terre-Sainte. »

N°. VI.

Note de M. Raynouard sur l'ouvrage de M. Hammer, intitulé : Mysterium Baphometi revelatum (1), *etc., etc.*

Depuis la proscription des chevaliers du Temple et l'abolition de l'ordre, cinq cents ans étaient écoulés, lorsque les accusations, les témoignages, les jugemens ont été soumis à la révision de l'histoire; la renommée de l'ordre et la mémoire des chevaliers sont aujourd'hui réhabilitées dans l'opinion des personnes impartiales.

Un nouvel adversaire des Templiers s'est présenté, et, laissant à l'écart les accusations que les persécuteurs contemporains avaient imaginées, il a supposé d'autres crimes. Malgré l'intervalle des temps, il s'est vanté de pouvoir produire des preuves matérielles : « Il n'est pas besoin de paroles, a dit M. Hammer, quand les pierres servent de témoins. »

Quels sont ces monumens ignorés ou négligés par les personnes qui préparèrent et achevèrent l'infortune de l'Ordre du Temple? Comment avaient-ils échappé aux perquisitions industrieuses de l'envie et de la haine, à la sagacité des inquisiteurs? Pourquoi les divers apostats qui, par ambition ou par crainte, déposèrent contre l'Ordre, n'indiquèrent-ils pas des monumens, qui alors auraient été et plus nombreux et plus frappans, et dont l'existence

---

(1) Cette dissertation remplit les cent pag. in-fol. du premier cahier du tom. VIe. de l'ouvrage périodique : FUNDGRUBEN DES ORIENTS, etc., Mines de l'Orient, exploitées par une société d'amateurs, etc., Vienne, 1818.

Dans cette note j'extrais et j'analyse les deux articles du *Journal des Savans* (mars et avril 1819), où j'ai rendu compte de la dissertation de M. Hammer, et je me sers aussi des deux articles insérés dans la *Bibliothèque universelle*, tom. X, pag. 327, et tom. XI, pag. 3.

aurait justifié leur honteuse désertion? Et quand les églises et les maisons des Templiers furent occupées par des successeurs qui avaient tant d'intérêt à faire pardonner la rigueur de la spoliation, comment aucun de ces successeurs ne s'aperçut-il de ces preuves matérielles qui, selon M. Hammer, proclament encore aujourd'hui l'apostasie des Templiers?

L'ouvrage de ce savant est intitulé : « LE MYSTÈRE DU BAFOMET RÉVÉLÉ, ou *les Frères de la milice du Temple convaincus, par leurs propres monumens, de partager l'apostasie, l'idolâtrie, l'impiété des gnostiques, et même des ophianites.*

Voici l'exposition, l'analyse et le résumé du système de M. Hammer :

« On lit, dans la procédure prise contre l'Ordre du Temple, que les chevaliers adoraient une idole en forme de BAFOMET (1), *in figuram bafometi.* La décomposition de ce dernier mot, fournit BAFO et METTI; βαφή en grec signifie *teinture*, et, par extension, *baptême;* μήτεος signifie *de l'esprit.* Le BAFOMET des Templiers était donc le *baptême de l'esprit, le baptême gnostique*, qui ne se faisait point par l'eau de la rédemption, mais qui était une lustra-

(1) Il s'en faut de beaucoup que les informations prises contre les Templiers aient fourni la preuve ni morale ni légale de l'existence des figures bafométiques. L'acte d'accusation n'en parle point. Il n'en est pas question dans la grande procédure faite à Paris, ni dans les nombreuses dépositions des témoins que l'inquisiteur et les commissaires du pape interrogèrent.

Seulement de six témoins entendus à Carcassonne, qui déclarèrent qu'on leur présenta une idole, deux la désignèrent IN FIGURAM BAFOMETI. L'un, Gauceraud de Montpesat, amené à Paris, rétracta tout aveu précédent; il ne resterait donc qu'un seul témoin, dont on ignore la conduite ultérieure et la fin. Il est prouvé que des quatre autres interrogés à Carcassonne, Jean Cassauhas et Pierre de Mossi rétractèrent leur première déposition, et que Jean Cassauhas fut brûlé dans cette ville.

tion spirituelle par le feu. Bafomet signifie donc l'*illumination de l'esprit*.

» Comme les gnostiques avaient fourni aux Templiers les idées et les images bafométiques (1), le mot METE (METIS) a dû être vénéré chez les Templiers; aussi, ajoute M. Hammer, je fournirai des preuves de cette circonstance décisive.

» Les gnostiques étaient accusés de vices infâmes. Le METIS était représenté sous des formes symboliques, principalement sous celles de serpens et d'une croix tronquée en forme de TAU, T.

» Les gnostiques, continue M. Hammer, n'employaient pas toujours le mot METE dans leurs monumens; ils se servaient aussi du mot GNOSIS, qui est synonyme, et on le retrouve chez les Templiers. »

Développant son système d'accusation, M. Hammer soutient toujours qu'il est prouvé par la procédure faite contre les Templiers, qu'ils adoraient des figures bafométiques; il produit des médailles qui offrent ces prétendues figures bafométiques, et surtout quelques médailles où on lit : METE avec une croix tronquée (2), et d'autres qui représentent un temple avec la légende : SANCTISSIMA QUINOSIS, c'est-à-dire GNOSIS. Il indique aussi des vases et des calices gnostiques ; et les attribuant aux Templiers, il avance que le roman du SAINT GRAAL, ou *sainte coupe*, est un roman symbolique qui cache et prouve à-la-fois l'apostasie des chevaliers; enfin il croit reconnaître dans les églises qui ont

---

(1) M. Hammer regarde ce fait comme constant, mais il n'en fournit aucune preuve.

(2) La prétendue croix tronquée que M. Hammer a cru reconnaître sur des médailles, qui d'ailleurs n'ont jamais concerné les Templiers, n'est que l'effet de la superposition d'une main sur le haut d'une croix ordinaire ; cette main, qui tient la croix par le haut, se trouve sur plusieurs médailles ou monnaies que M. Hammer lui-même n'oserait attribuer aux Templiers.

jadis appartenu aux Templiers, ou qu'il prétend leur avoir appartenu, des figures bafométiques, des symboles gnostiques et ophitiques.

M. Hammer fait de très grandes dépenses d'érudition pour indiquer les divers et nombreux systèmes qui ont précédé et ont amené la secte des gnostiques; il arrive enfin aux figures bafométiques; il en produit vingt-quatre qui lui ont paru réunir les caractères du *bafomet;* elles sont chargées de signes astrologiques; plusieurs ont un serpent pour ceinture, et tiennent cette croix à anse qui fut appelée *clef du Nil* par les Égyptiens, et qu'on a regardée comme le symbole de la fécondité; elles portent des inscriptions, dont les unes, en latin et en grec, ne désignent que des noms propres; et d'autres en arabe seraient inintelligibles, si on n'avait eu le moyen de les comparer à celles qui se trouvent sur des vases. Le principal de ces vases offre une inscription arabe qui se rapporte au culte d'une divinité nommée MÉTÉ; on lui donne le titre de TEALA, toute puissante, et de NASCH, productrice. M. Hammer prétend que le METE était le même que les SOPHIA, ACHAMOT, des diverses sectes gnostiques.

Mais rien n'offre de près ni de loin des rapports avec les Templiers.

C'est M. Nicolaï qui, dans un ouvrage allemand, intitulé: *Essai sur le secret des Templiers*, avait le premier employé ce mot de BAFOMET, et y avait attaché l'idée de l'image du Dieu suprême, dans l'état de quiétude que lui attribuaient les gnostiques manichéens; c'est ce savant qui, le premier, a supposé que les Templiers avaient une doctrine secrète et des initiations de plusieurs grades, et il prétendait que les Sarrasins leur avaient communiqué cette doctrine.

Pour détruire tous ces systèmes, il suffirait de prouver qu'il est impossible que le mot BAFOMETI, qui se trouve rapporté dans la procédure des Templiers, signifie autre chose que MAHOMET.

M. le baron Sylvestre de Saçy (1) avait déjà condamné cette explication de M. Hammer; et quand ce dernier a persisté à ne pas reconnaître dans BAFOMET le nom de MAHOMET, il a été facile de lui prouver que les auteurs du moyen âge ont souvent écrit BAFOMET pour MAHOMET; les autorités ne manquent pas (2).

Si le mot même de la secte bafométique ou gnostique n'existe pas, s'il n'a jamais existé, le système entier manque par la base.

Mais quand même on prouverait qu'il a existé une secte bafométique, quand on aurait des détails certains sur ses opinions, sur ses mystères, comment M. Hammer prouve-t-il que les Templiers aient appartenu à cette secte ?

M. Hammer a rassemblé et a fait graver jusqu'à cent médailles et divers autres monumens, qu'il attribue aux Templiers, parce qu'il croit y voir le METE, le TAU des gnostiques.

Les médailles et les monumens qu'il cite ne sont pas même des preuves de l'existence d'une secte de gnostiques; et quand cette existence serait démontrée, ces médailles et ces monumens étant entièrement étrangers aux Templiers, pourquoi les leur appliquer ?

Pour donner une idée de la manière dont M. Hammer tâche de prouver, par les médailles, que les Templiers étaient gnostiques, je citerai seulement celles où ce savant a cru lire le mot de QUINOSIS ou GNOSIS.

Dans la monnaie 80e. se trouve, selon M. Hammer, le temple de Jérusalem avec quatre tours; l'inscription porte:

---

(1) *Voyez* le *Magasin encyclopédique*, 1810, tom. VI, pag. 179.

(2) Raimundus de Agiles dit des mahométans : *In ecclesiis autem magnis* BAFUMARIAS *faciebant..... habebant monticulum ubi duæ erant* BAFUMARIÆ.

Les troubadours emploient BAFOMARIA pour *mosquée*, et BAFOMET pour *Mahomet*.

✝ S. S. SIMOONJU ⊃A; mais lisant à rebours, et commençant, non par l'A final, mais par le D couché que M. Hammer a pris pour un Q, tandis que les autres savans, qui ont cité cette médaille, y ont vu un D, il lit SSTA QUINOOMIS, quoiqu'il n'y ait aucun T dans l'inscription; et considérant l'M comme un sigma renversé, M. Hammer a trouvé QUINOOSIS; ensuite changeant QUI en G, et ne faisant qu'un seul O des deux, il obtient GNOSIS; ce qui, selon lui, révèle et prouve le secret des Templiers gnostiques.

M. Hammer non seulement lit à rebours, mais encore il commence la lecture à la pénultième lettre, et il laisse l'A, après lequel est une ✝ qui sépare le commencement de l'inscription de sa fin. Il ajoute un T, et suppose une lettre grecque mêlée dans l'inscription latine; et enfin, après tous ces changemens, il n'a pas encore le mot de GNOSIS.

Et pourquoi a-t-il vu dans cette inscription ce qui n'y est pas, et n'a-t-il pas voulu voir ce qui y est, SS. SIMON JUDA?

Dans la médaille 99e., on lit de même S. SIMON VEL JUDA; dans la 93e., S. SIMON JUDA, etc. Rien de plus commun dans le moyen âge que les monnaies qui, d'un côté, ont le nom d'un saint; tandis que, de l'autre, elles offrent le nom de la ville ou du prince.

Deux des monnaies où, au lieu de saint SIMON et de saint JUDE, M. Hammer lit SAINTE GNOSTIQUE, portent aussi le nom d'OTTO, d'OTTO MARCHIO. Cette circonstance est embarrassante pour M. Hammer; il l'explique en disant que ce marquis Otton était un gnostique, protecteur des Templiers, initié à leur doctrine secrète.

Seelander (1) n'a lu dans ces monnaies que saint Simon et saint Jude : il a cru que cet Otton pouvait être OTTON II,

---

(1) Nicolaï Seelander X *Schriften von Deutschen Wümzen Mittlerer Zeiten*, etc. Hannover, 1743, in-4°.

marquis de Brandebourg, qui a vécu vers l'an 1200. Si l'opinion de Seelander ne suffisait pas à M. Hammer pour adopter cette explication simple, naturelle, évidente, il aurait trouvé dans Otto Sperlingius (1) l'explication d'une pareille monnaie avec l'inscription de SAINT SIMON ET SAINT JUDE. Les têtes des deux saints sont rapprochées sous la même couronne. A. Mellen pensait que cette monnaie avait été frappée à Goslar, et Sperlingius adoptait cette opinion.

Mais quand il faudrait admettre que ces monnaies ont appartenu à une secte de gnostiques, je redirai toujours que M. Hammer ne prouve point que les Templiers s'en soient servis. Le raisonnement de ce savant se réduit presque toujours à cette forme : « Ces monumens sont gnostiques, donc ils concernent les Templiers ; » et à celle-ci : « Ces monumens sont relatifs aux Templiers, donc ils sont gnostiques. »

Mais, qu'on me permette de le dire encore, si les Templiers avaient eu parmi eux de tels signes gnostiques, comment ces signes n'auraient-ils pas été connus, dénoncés, lorsqu'il fut question de détruire l'Ordre ? comment ne les retrouverait-on aujourd'hui qu'en Allemagne ?

J'obtiendrais toujours le même résultat si j'examinais ainsi en détail tout ce qui est relatif aux coupes, aux calices, où M. Hammer croit voir des emblêmes gnostiques ; non seulement il n'y est pas question de Templiers, mais encore M. Hammer ne les a recueillis que dans des lieux ou sur des monumens étrangers à l'Ordre du Temple.

Quant aux sculptures gnostiques que M. Hammer s'obstine à voir dans quelques églises, ne sait-on pas qu'on trouve, dans les églises du moyen âge, des sculptures, des monumens qu'il est difficile d'expliquer, soit à cause des

---

(1) Ottonis Sperlingii..... *de Nummorum bracteatorum et cavorum*, etc. Lubecæ, 1700, in-4°., pag. 75.

idées morales ou religieuses que les artistes du temps exprimaient sous des images peu convenables ; soit à cause des allégories pieuses dont la tradition n'est pas venue jusqu'à nous ?

Les reliefs des chapiteaux de l'église de St.-Germain-des-Prés ont embarrassé les antiquaires, et si M. Hammer en avait trouvé de pareils dans une église des Templiers, il n'aurait pas manqué d'en grossir son acte d'accusation.

Il cite sept églises d'Allemagne où il prétend reconnaître des emblêmes gnostiques : mais il ne prouve pas que ces églises aient appartenu aux Templiers, et quand même l'Ordre les aurait fait bâtir, concevrait-on que s'il avait existé une doctrine secrète, les chefs en eussent exposé les symboles en public dans des églises, et comment auraient-ils choisi sept églises d'Allemagne pour y consigner ces signes d'irréligion, tandis qu'ils n'en eussent pas fait de même dans les mille églises qu'ils possédaient dans la chrétienté ?

M. Hammer n'est pas plus heureux quand il recherche dans les romans qui parlent du SAINT GRAAL, l'histoire emblématique, le symbole de l'Ordre du Temple.

Ces romans ne présentent rien qui soit contraire à la religion ; les chevaliers, qui en sont les personnages, promettent fidélité à Dieu et aux belles ; ils s'arment, combattent pour la religion et les dames. S'étonnera-t-on qu'à l'époque où ces romans ont été composés, on ait regardé la recherche du S. Graal ou de la sainte Coupe comme un exploit digne de la chevalerie ?

M. Hammer a cru tirer un grand parti du passage suivant : « Comme le S. Graal vint à Tramelot le jour de » la Pentecôte, » il fait remarquer que la fête du S. Graal n'était pas célébrée au jour de la Fête-Dieu, mais à celui de la Pentecôte. « Si par cette coupe, dit-il, on avait cru » entendre, ainsi que quelques-uns l'ont supposé, le calice » du Seigneur, la fête eût été célébrée, ou au jour de la » Fête-Dieu, ou au Jeudi-Saint, et non au jour de la Pente- » côte, que les gnostiques regardaient comme très saint,

» comme le jour du Saint-Esprit, lequel était pour les
» gnostiques SOPHIA, et pour les Templiers METE. »

La réponse est facile : 1°. Le roi Artus tenait sa cour plénière aux grandes fêtes de l'année, il n'est donc pas surprenant que le S. Graal arrive à la Pentecôte. 2°. L'auteur du roman ne pouvait choisir le jour de la Fête-Dieu, qui n'était pas instituée du temps du roi Artus. 3°. Il est même vraisemblable que le roman dont il s'agit a été composé avant l'institution de cette fête par Urbain IV, en 1264.

M. Hammer a senti qu'il était étrange de former après cinq siècles, contre les Templiers, une accusation toute différente de celle qui servit de prétexte aux oppresseurs contemporains. Aussi a-t-il avancé que le pape, par la sentence qui fut prononcée contre les Templiers, avait voulu dérober la connaissance de leurs véritables crimes; mais il soutient que quand les archives de Rome paraîtront, comme tout paraît tôt ou tard, on y trouvera la preuve des crimes qu'il dénonce aujourd'hui.

Comment peut-on croire que si les chevaliers avaient été coupables des crimes que suppose M. Hammer, le pape et les rois eussent préféré le système absurde d'accusation qu'ils employèrent, à un système tel que celui qu'annonce M. Hammer.

Mais d'ailleurs il est très certain que TOUTES les pièces que renfermaient les archives de Rome sont connues aujourd'hui : elles sont TOUTES indiquées par leurs numéros dans la notice des pièces inédites qui ont servi à composer les *Monumens historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple*, etc. M. Hammer n'a donc rien à espérer des archives du Vatican.

Ce savant distingué reconnaîtra un jour qu'il n'aurait pas dû céder aussi facilement au désir d'étaler un nouveau système de dénonciation contre l'Ordre et les chevaliers du Temple. Leur terrible et célèbre catastrophe impose l'obligation d'être très circonspect et très sévère dans le choix

des moyens qu'on peut se permettre pour leur enlever la juste pitié que la postérité n'a pas refusée à leur sort.

No. VII.

(Les pièces suivantes, qui n'ont jamais été imprimées, et dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque du Roi, sous le n°. 9879, sont les plus curieuses qu'on puisse lire pour l'histoire des croisades. Elles renferment des documens précieux, et qu'on ne trouve dans aucune chronique et dans aucune autre pièce historique du moyen âge, sur la manière dont on percevait les tributs pour les guerres saintes. Il est curieux surtout d'y voir les nombreuses précautions que prenait le gouvernement du roi pour éviter et prévenir les abus et les discordes religieuses qui troublaient l'Allemagne, et qui auraient pu de même troubler la France. Il n'est question ici que de Toulouse; mais il est probable qu'on avait aussi envoyé des lettres-patentes dans d'autres provinces, et qu'on avait pris les mêmes précautions et les mêmes mesures pour tous les diocèses du royaume.)

Lettres patentes du Roy, notre sire, données à Amboise, le XVIe. *jour de decembre mil cinq cent et seize, par lesquelles appert ledit sieur avoir commis et deputé maistre Josse de la Garde, docteur en theologie, vicaire general de l'eglise cathedralle de Thoulose, commissaire touchant le faict de la croisade audit diocese de Thoulose, desquelles lettres patentes la teneur s'ensuit:*

COLLECTIO FACTA CUM LITTERIS ORIGINALIBUS HIC REDDITIS.

Franciscus, Dei gracia Francorum rex, Mediolani dux, et Genuæ dominus, charissimo et dilecto nostro magistro Judoco de la Garde, doctore in theologia, canonico et vicario generali in ecclesia cathedrali et diocesi Tholosæ, salutem. Cum sanctissimus dominus noster papa Leo decimus, verus Christi in terris vicarius ac sancti Petri apostoli successor, et universi gregis dominici pastor vigilantissimus, omnes sibi commissos, nec non spirituali cibo reficere cupiat, sed

à lupis rapacibus, fidei christianæ hostibus, materiali gladio defendere suis viribus conetur, et immanissimas Thurcarum gentes, Mahumetique sectem sequentes, ab eorum damnabili errore revocare et ad orthodoxæ fidei observantiam convertere intimo cordis affectu desideret, nosque prædecessorum nostrorum vestigia imitando, gracia nobis divina assistante, ad Constantinopolitanam ac alias provintias ultra marinas ab infidelibus occupatas, etiam proprium sanguinem effundendo, transferre et ab eisdem locis gentem infidelem omnino extirpare decrevisse certior effectus fuerit, idem sanctissimus dominus in animo revolvens sinceræ devotionis nostræ affectum, et quam sit dignum et laudabile ac omnibus Christi fidelibus utile nec non ad exaltationem Christi nominis necessarium, sanctissimum ac pium institutum ut hoc nostrum sanctum et laudabile propositum favente Altissimo ad effectum perducere valeremus, suis litteris apostolicis omnibus Christi fidelibus in regno, terris dominicis, et aliis locis nobis subjectis commorantibus, qui aut ad hanc sanctissimam expeditionem nobiscum profecti fuerint, et tempore constituto permanserint, aut de bonis suis tantum quântum eis juxta formam et tenorem dictarum litterarum apostolicarum fuerit ordinatum, largiti fuerint plenariam omnibus peccatorum suorum indulgentiam et remissionem concesserit, cumque pro adimplendis omnibus et singulis in dictis litteris apostolicis contentis, reverendum in Christo patrem Ludovicum de Canossa, episcopum Tricariensem, suum apud nos oratorem et alium à nobis deputatum commiserit; notum igitur facimus quod nos juxta facultatem nobis concessam de vestra probitate, fide, integritate et provida circumspectione plenè confidentes, vos ad omnia et singula in præfatis litteris apostolicis contenta implenda, expedienda et exequenda commissimus et deputamus, tenoreque præsentium committimus et deputamus in quorum testimonium his præsentibus sigillum nostrum duximus apponendum. Datum Ambasiæ, die 17°. mensis decembris, anno domini millesimo quin-

gentesimo decimo sexto et regni nostri secundo : sic signatum et per regem.

DE NEUFVILLE.

Instructions envoiées par le Roy à messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, commis et députe par le Roy, notre sire, et par révérend pere en Dieu monseigneur l'evesque de Tricari, ambassadeur devers icelui sire pour notre sainct pere le Pape, touchant le faict et execution de la bulle, octroiée et decernée par lui, du jubilé et croisade en ce royaume durant deulx ans, finis en MDXVII *et* XVIII, *desquelles instructions cy rendues la teneur s'ensuit :*

Instructions à messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, commis et deputé par le Roy, et reverend pere en Dieu monseigneur l'evesque de Tricari, ambassadeur devers ledit seigneur pour notre sainct pere le Pape, touchant le faict et execution de la bulle, octroiée et decernée par lui du jubilé et croisade, ordonné et establi en ce royaume, pays, terres et seigneuries de l'obeissance du Roy, durant deulx ans, pour faire la guerre aulx infidelles, de ce que ledit commissaire aura affaire pour le faict de ladite commission.

Premierement verra et entendra ledit commissaire les lettres que le Roy lui escript et le *vidimus* de ladite bulle qui lui envoye, ensemble toutes les facultés et puissances qui lui sont données par icelle, tant des absolutions, compositions, dispenses, confessionaulx que aultres facultés contenues en ladite bulle.

Item. Parlera ledit commissaire à quelques notables personnages religieulx ou lais de la ville principale ou aultres villes dudit diocese qui ont accoustumé de prescher, et par especiale à ceulx qui preschent esdites villes l'advent et qui y prescheront le caresme et festes solemnelles, pour prescher

ladite croisade, pardon et jubilé, et aussi toutes les facultés et dispenses qui y sont contenues, et les justes et sainctes causes et raisons pour lesquelles il est ordonné, et que durant deulx ans tous aultres pardons et indulgences et generaulx et particuliers sont suspendus et revocquez, et pour mieulx donner à entendre audit predicateur, lui sera baillé ung double et taxer de ladite bulle en latin et l'autre en françoys, et lui sera promis quelque proeme et bienfait pour la peine qu'il aura de prescher ladite bulle.

Item. Faira ledit commissaire poser et attacher aulx portes des eglises desdites villes et des grosses paroisses et bourgades audit diocese les sommaires desdites facultés qu'on lui envoye, afin que chacun les entende, lesquels sommaires, qui sont imprimés, le Roy fait reffaire pour ce qu'ils sont restraints, et que en iceulx tous les chapitres de ladite bulle en sont contenus, et les donnera audit deputé.

Item. Ledit sieur faira faire une bonne quantité de confessionaulx qui seront signés par un notaire, et y fera laisser espace en blanc pour y mettre le nom de celluy ou celle qui vouldra avoir lesdits confessionaulx, et seront envoyés au dit deputé pour les sceller du scel que le Roy lui envoie, lequel servira à ce et à toutes aultres depesches qu'il fauldra faire pour le faict de la dite croisade, pardon et jubilé.

Item. Seront choisis et eslus par le dit commissaire tel nombre de bons confesseurs suffisans et idoines qu'il advisera, en chacune eglise dudit diocese où sont les troncqs et quesces dudit jubilé, pour confesser ceulx qui le vouldront gaingner et auront faculté de absouldre selon la forme de la dite bulle. Entre lesquels en l'eglise cathedralle dudit diocese y en aura six, gens de bonne conscience, hors de suspicion, qui auront puissance, et non aultres, de faire les compositions des restitutions et bailler les solutions d'icelles, et sera expressement enjoinct aulx aultres confes-

seurs que si aucun s'adresse à eulx pour lesdites restitutions, qu'ils les renvoyent et remettent aulx six à ce ordonnés, lesquels ny recepvront, ne auront aucuns deniers desdites compositions, sur peine d'excommuniment, ains enjoindront à ceulx qui fairont lesdites restitutions de mettre eux-mesmes leurs deniers aulx troncqs et au registre des despenses : elles se bailleront par ledit commissaire et non par aultre.

Item. Le Roi faira taxer toutes les facultés qui sont contenues en ladite bulle et faira imprimer lesdites taxes qu'il enveyra audit commissaire.

Item. Faira faire ledit commissaire lesdites quesces et troncqs de bois en la principalle eglise de chacune desdites villes dudit diocese esquels ceulx qui viendront gaingner ledit jubilé mettront ce qu'ils donneront pour le gaingner; et au troncq de l'eglise cathedralle y aura deulx estaiges, l'une pour mettre les deniers du pardon, l'aultre pour mettre les deniers qui proviendront desdites compositions que ledit commissaire et six confesseurs deputés par lui fairont, et aussy l'argent des despenses et confessionaulx et aultres graces qu'il donnera.

Item. En chacun desdits troncqs y aura trois serrures et trois clefs dont l'une sera es-mains dudit commissaire, l'aultre du recepveur et l'aultre du contrerolleur.

Item. Ledit advent, festes et caresme passés, ou quand ledit commissaire verra estre necessaire, il appellera ledit recepveur et contrerolleur et des principaux chanoines recteurs ou beneficiers de l'eglise où seront lesdits troncqs, et les ouvriront, compteront, mettront par inventoire les pieces tant d'or, d'argent, bagues, que aultres choses qui se trouveront esdits troncqs et les laissera et baillera ledit commissaire es-mains dudit recepveur qui en baillera son recepicé et de ce le contrerolleur faira registre, par lesquels recepicé et registre ledit recepveur sera comptable.

Item. Et pour ce faire est besoing que lesdits commissaire, recepveur et contrerolleur se transporteront esdites villes dudit diocese, et en tout et partout fassent en sorte que Dieu, notre sainct-pere le Pape, et le Roy y soient bien et loyalement servis, et ils seront, comme la raison, payez et sallariez de leurs peines et vaccations.

Item. A ordonné ledit Roy audit recepveur payer les frais qu'il fault faire en ceste maniere, par ordonnance dudit commissaire et certification du contrerolleur, et sera ordonné ausdits six confesseurs delegués par ledit commissaire sallaire compertant afin qu'ils ne exigent, ne prennent aucune chose desdites compositions qu'ils fairont. Ainsy signé.

FRANÇOYS DE NEUFVILLE.

Mémoires signés de la main du Roy, envoyés audit commissaire pour le faict de ladite croisade dont la teneur s'ensuit.

Mémoires de ce qui est affaire touchant le faict de la croisade.

Premierement, fault envoyer plusieurs placars des articles de la bulle de ladite croisade, translatée de latin en françoys, et en bien gros nombre, car il en fault attacher es portes principalles et carreffours de toutes les cités et villes principalles de ce royaume, et eglises principalles d'icelles villes et cités.

Item. Fault envoyer autre gros nombre de confessionaulx selon la forme composée sur ladite bulle, car il y en aura gueres de gens qui n'en prennent, et fauldra que lesdits confessionaulx soient scellés du sceau de ladite croisade, signez et soubscripts du notaire deputé par lesdits sieurs commissaires.

Item. Est à noter qu'il fauldra bailler à ung chacun confesseur deputé et ordonné pour ouyr les confessions, une

bulle en latin et une en françoys avecque ung confessional et une taxe des reabilitations, absolutions, dispenses et compositions, et pourra ledit commissaire deputer tel nombre de confesseurs qu'il verra estre affaire.

Item. Seront deputés par ung chacun desdits commissaires six des plus notables doctes et sçavans confesseurs, qui seront gens de bonne conscience, auxquels seront baillés bulle en latin et en françoys, et celle dudit avec plusieurs confessionaulx, taxes et ordonnances en forme d'absolution, et leur sera baillé la surintendance et aultres facultés d'absoudre, dispenser et reabiliter ung chacun penitent; iceloin l'exigence du cas, en ensuyvant la forme d'absolution, et pour remonstrer aulx aultres confesseurs comme ils se debvront conduire et gouverner, touchant les matieres de dispenses, compositions et aultres cas contenus en ladite tierce forme, auxquels six confesseurs seront baillés plusieurs formes de ladite tierce forme d'absolution, afin que selon ladite forme, lesdits six confesseurs puissent absouldre et dispenser lesdits pauvres penitens, des cas contenus en ladite tierce forme, et ce faict, c'est à dire apres ce que lesdits six confesseurs ou l'un d'eulx auront absoult lesdits penitens, leur enjoindront aller vers ledit commissaire, et devant luy mettra, dans le troncq, la composition ordonnée, et d'adventure sy le penitent voulloit avoir lettres d'absolution, dispense ou réabilitation, pour seureté de son cas, ledit sieur commissaire lui pourra bailler *in foro conscientiæ duntaxat*, soubs le sceau de ladite croisade, en ensuivant le teste de ladite tierce forme d'absolution.

Item. Fault à ung chacun desdits sieurs commissaires en son endroit se préparer pour faire publier et intimer ladite croisade, et ouvrir les trésors de l'eglise le dimanche de la septuagesime, et que ledit commissaire, le samedy de ladite septuagesime, fasse bien et honnestement accoustre son troncq, au milieu duquel sera une belle et grande croix en laquelle seront escripts ces mots en bien et grosses belles lettres; *In*

hoc signo vinces, et semblablement qu'ils y seront bien requis que ung chacun commissaire fist une belle banniere en laquelle le Pape fust painct en son grand pontificat, accompaigné de plusieurs cardinaulx et aultres prelats estant en pontificat et myttrez de myttres blanches à destre, et le Roy à la senestre, armé tout en blanc, excepté le harnoys de teste que porteroit son grand escuyer accompaigné de plusieurs princes et aultres seigneurs, tous armés; et de l'aultre costé de ladite banniere, des fustes et aultres bannieres plaines de Turcs et aultres infidelles, et que ledit dimanche de la septuagesime ledit sieur, fist faire procession solemnelle; et que ladite banniere de ladite croisade marchist devant la croix, et faire ung beau et devot sermon au peuple: et pourra estre deployée ladite banniere tous les dimanches et festes aupres du troncq.

Item. Fauldra que ledit sieur commissaire fasse appeller par devant lui tous les plus grands prescheurs des cités et villes de sa charge, afin de aller exhorter de prescher ladite croisade, et vertueusement exhorter le peuple à icelle, en leur promettant quelques sallaires honnestes selon leur merite. Ainsy signé.

FRANÇOYS DE NEUFVILLE.

Lettres de tres reverend pere Anthoine Bohier, cardinal de Bourges, et de reverend pere en Dieu, Loys de Canossa, evesque de Bayeulx et de Tricary, commissaires en ceste partie, deputés par notre sainct pere le Pape, par lesquelles usant du pouvoir à eulx sur ce donné ils ont permis et octroyé aulx prescheurs de la croisade et jubilé LE QUINTON *de deniers et oblations qui y seront donnés par ceulx qui devotement y donneront de leurs biens; desquelles lettres la teneur s'ensuit.*

Antonius Bohier, miseratione divina, sanctæ romanæ ecclesiæ presbyter, cardinalis Bituricensis, nuncupatus à

serenissimo et invictissimo principe et domino Francorum rege christianissimo, Mediolanique duce, et Genuæ domino, ac Ludovicus de Canossa, Dei et apostolicæ sedis gracia Baiocensis et Turcaricensis ecclesiarum episcopus per sanctum Christi patrem, et dominum Leonem, divina providentia Papam, decimum, super publicatione et expeditione litterarum apostolicarum sanctissimæ cruciatæ, seu expeditione in Turcas, et alios Christi nominis inimicos, commissarii specialiter deputati, dilecto nobis in Christo ejusdem sanctissimæ expeditionis in civitate et diocesi Tholosanæ moderno et particulari commissario, salutem in domino. Cùm nos superioribus mensibus per litteras nostras vobis directas concesserimus, facultatemque dederimus, ut presbyteris secularibus, et quorumvis ordinum et mendicantium regularibus, et verbi Dei prædicatoribus, prodictæ sanctissimæ expeditionis publicatione et prædicatione in ecclesiis et locis aliis addeputatis, et deputandis in eisdem civitate et diocesi quintam partem omnium et singularum oblationum et pecuniarum ab eisdem, sanctissimo operi per Christi fideles, pro tempore, oblatarum promittendi et decimum assignandi et assignari faciendi cum effectu, usque ad festum sancti Martini hyemalis proxime elapsum, intellexerimusque, fide dignorum relatione diligentia ac labore, eorumdem prædicantium confectum, et ut Christi fidelium ardor ac devotio magis ac magis excreverit, actuque indè sint eorumdem Christi fidelium oblationes, quò res cedit in non mediocrem usum atque utilitatem ejusdem sanctissimæ expeditionis; hinc est quod nos pro viribus cupientes, omnibus quibus possumus remediis juvare eamdem sanctissimam expeditionem, ac de vestris scientia et fidelitate plurimum in domino confidentes, plenam et liberam facultatem insuper concedimus, tenore præsentium eisdem presbyteris secularibns et quorumvis ordinum et mendicantium regularibus et verbi Dei prædicatoribus jam per vos deputatis, seu aliis quibuscumque per vos deputandis in ecclesiis et locis aliis ad id ut præ-

sentes deputatis in eisdem civitate et diocesi quintam partem omnium et singularum oblationum et pecuniarum, eidem sanctissimo operi per eosdem Christi fideles pro tempore oblatarum promittendi et decimum assignandi cum effectu, à prædicto festo sancti Martini hyemalis proxime elapso, usque ad octavas solemnitatis corporis domini nostri Christi Jesu proxime futuras inclusive, in quorum premissorum præsentes litteras fidei et per notarios et secretarios nostros, infrà scriptos, subscribi mandamus, et fecimus sigillum nostrum appensione muniri. Datum Rothomagi, die sexta decima mensis decembris, et Baioniæ, die vigesima ejusdem mensis, anno Domini millesimo quingentesimo decimo septimo. Sic signatum de mandato reverendissimi domini et ducatus.

Visa DE VARIOLTUS *per regem*,
et zanocensis ZERSELLUS.

Lettres missives du Roy, notre sire, adressées à Jehan Clucher, receveur de ladite croisade, à messire Raymond Raffin, contrerolleur, et à messire Josse de la Garde, vicaire general, commissaire subdelegué, par lesquelles le Roy, notredit sire, leur mande vacquer et entendre chacun en son ressort au faict et execution de sa commission; desquelles lettres missives subscriptes les teneurs s'ensuivent.

DE PART LE ROY CHER ET BIEN AMÉ, il a pleu à notre Sainct-Pere le Pape octroyer ung jubilé et pleniere remission, durant deulx ans, à tous vrays chretiens de notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obeissance et subjection, qui donneront et eslargiront de leurs biens pour employer à faire la guerre aulx infidelles et conquerir la Terre-Saincte, et empire de Grece, detenus et usurpés par lesdits infidelles, ainsi qu'il est contenu par les bulles que sur ce notredit Sainct-Pere a octroyées et envoyées, par lesquelles aussi il donne et concede plusieurs autres graces

et indults declarés en icelles; et donne puissance à nous et à son ambassadeur devers nous, l'evesque de Tricary, de commettre gens et personnages pour mettre à execution lesdites bules : A ceste cause nous avons, pour ce faire, commis notre cher et bien amé messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, et vous, pour faire la recepte des deniers au diocese de Thoulose, par le contrerolle et certification de messire Raymond Raffin; si vous mandons et commandons tres expressement que vous vacquiés et entendiés à faire ladite recepte, tant en l'eglise cathedralle dudit diocese, que des aultres eglises et paroisses des villes d'icelui, où les capses et troncqs seront posez et establiz, selon les instructions que sur ce en envoyons audit messire Josse de la Garde, dont vous prendrez ung double, pour selon cela y gouverner; et vous trouver toujours ensemble, ledit contrerolleur et vous, à l'ouverture desdits troncqs, desquels vous aurez chacun une clef : et les deniers que vous en recepvrez et qui viendront desdits troncqs baillez et delivrez, ainsi qu'il vous sera par nous mandé et ordonné, et nous y servez, comme en vous avons confiance, et au registre des frais qu'il conviendra pour ce faire, faictes les, et payez par ordonnance dudit de la Garde, et vous seront alloués. Donné à Amboise, le XVIIme. jour de decembre l'an mil cinq cent seize. Ainsi signé François de Neufville, et dessus lesdites lettres est escript ce qui s'ensuit : A notre cher et bien amé maistre Jehan Clucher, notaire de Thoulose.

De par le Roy cher et bien amé, il a pleu à notre Sainct-Pere le Pape octroyer un jubilé de pleniere remission, durant deulx ans, à tous vrais chretiens de notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obeissance et subjection qui donneront et eslargiront de leurs biens pour employer à faire la guerre aulx infidelles, et conquérir la Terre-Saincte et empire de Grece, detenus et usurpés par lesdits infidelles : ainsi qu'il est contenu par les bulles que sur ce notre Sainct-Pere a octroyées et envoyées,

par lesquelles aussi il donne et concede plusieurs aultres graces et indults declarés en icelle, et donne puissance à nous et à son ambassadeur devers nous, l'evesque de Tricary, de commettre gens et personnages pour mettre à execution lesdites bulles; à ceste cause nous avons, pour ce faire, commis notre cher et bien amé messire Josse de la Garde, vicaire de Thoulose, et vous, pour faire le contrerolle de la recepte des deniers aulx diocese et ville dudit Thoulose, qui se fera par notre cher et bien amé Jehan Clucher, lequel aussi nous y avons commis; si vous mandons et commandons tres expressement que vous vacquiés et entendiés à faire ledit contrerolle tant en l'eglise cathedralle dudit diocese que es aultres eglises et paroisses des villes d'icelle, où les capses et troncqs seront posez et establiz, selon les instructions que sur ce en envoyons audit messire Josse de la Garde, dont vous prendrés ung double, pour, selon cela, vous y gouverner et vous trouver toujours ensemble, ledit recepveur et vous, à l'ouverture desdits troncqs, desquels vous aurez chacun une clef. Donné à Amboise, le XVII[e]. jour de decembre mil cinq cent et seize. Ainsi signé, Françoys de Neufville; et dessus lesdites lettres est escript : A notre cher et bien amé messire Raymond Raffin, chanoine de l'eglise metropolitaine de Thoulose, à Thoulose.

De par le Roy cher et bien amé : Notre Sainct-Pere le Pape, vicaire de Dieu, notre createur en terre et pasteur de l'universelle chretienté, desirant par exhortation divine augmenter notre saincte foy catholique et religion chretienne, extirper et destruire à la gloire et louange de Dieu notre createur les infidelles et ennemys de notre foy, Turqs et Mahomestes, et leurs dampnées sectes et erreurs, pour les reduire et convertir à la loy de grace; considerant que, pour y parvenir, il est necessité prealablement conquerir et mettre hors de leurs mains et subjection l'empire de Grece, Constantinople et aultres lieux, et pays oultre-ma-

rins qu'ils occupent et tyranniquement usurpent sur la chretienté, et que sommes le successeur et imitateur des tres louables preulx et vertueux roys tres chretiens qui ont défendu, conservé et gardé l'eglise militante, exaulcée et augmentée par l'expedition de leurs propres personnes, le nom de notre saulveur et redempteur Jesus; sachant aussi le grand zele et affection que nous avons en imitant nos dits predecesseurs de mettre à effect de notre povoir son sainct voulloir et entreprinse, nous a, comme premier fils de l'eglise, exhorté, prié et requis de ce faire, ce que avons entrepris et deliberé, aidant notre divin Redempteur, et par les secours et aides que nous esperons que les autres princes et tous bons chretiens aymant Dieu et desirant leur salut y feront tant de leurs personnes que de leurs biens : à ceste cause, et afin que ceste saincte et louable entreprinse sorte effect, notredit Sainct-Pere, par ses bulles à nous envoyées, a de sa puissance et grace donné, concedé et octroyé à tous vrais chretiens estans et demeurans en notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre subjection et obeissance, qui avec nous à cette saincte expedition et voiage seront et demeureront durant le temps sur ce prefix, ou qui, pour y subvenir, donneront et eslargiront de leurs biens, selon la forme et teneur desdites bulles, pleniere remission et indulgence de touts leurs pechés, avec plusieurs autres graces, concessions et indults declarées en icelles, pour lesquelles mettre à execution nous et notre tres cher et grand amy l'evesque de Tricary, ambassadeur de notre dit Sainct-Pere devers nous, en vertu du povoir que avons par sa dite bulle, vous avons, comme personnage que sçavons estre vertueulx et de bonne conscience, ainsy qu'il est requis en tel cas, choisy et ordonné pour ce faire en la ville et diocese de Thoulose, et vous envoyons sur ce nos lettres de nomination et commission. Et pareillement ledit evesque de Tricary, les siennes qui sont attachez avec le double de ladite bulle, et aussy vous envoyons instructions de la forme que y aurez à tenir, si vous prions

instamment que faire povons que vous y vacquez et entendez songneusement et vertueusement et en faictes votre debvoir, comme à vous avons confiance en maniere que aucuns abus ne faultes n'y soient faictes, et en ce faisant vous serez ferme à Dieu et à notre dit Sainct-Pere; et aussi vous advertissons pour le faire sçavoir et prescher, que puis nagueres les Mores et Barbares infidelles et ennemys de notre divine foy ont couru et sont venus à grosse puissance jusques es isles de notre conté de Prouvence, où ils ont prins, ravy et emmené plusieurs chretiens pour les tourmenter et livrer à martyre, pour à quoi obvier notre dit Sainct-Pere, nous et les Genevois nos subjects, avons mys sur et dressé une grosse armée de mer qui incontinant est partie pour les aller trouver, et en a defaict une partie et ramené lesdits prisonniers chretiens; et encorres avons sur mer, pour ceste cause, deulx de nos principaulx capitaines, le comte Peter de Navarre et frere Bernardin de Vaulx, avecques force navires, fustes et galleres, pour endommager lesdits ennemys, où il a convenu et convient faire de grans frais qui se remonstrent au peuple par lesdits predicateurs, afin de plus les inviter à y aider et subvenir; pareillement nous escripvons à votre evesque ce chapitre que pour plus esmouvoir ledit peuple à devotion, ils facent, le jour de l'ouverture dudit jubilé et pardon, procession generalle pour remercier et rendre graces à Dieu notre redempteur, de ce qu'il a pleu à notre Sainct-Pere ouvrir les tresors de l'eglise pour ung tel bien, et aussy pour supplier notre divin redempteur que, pour l'augmentation et exaltation de sa foy, il nous donne grace de parvenir à avoir victoire de ses dits ennemys. Donné à Amboise, le XVIIe. jour de decembre, l'an mil cinq cent et seize. Ainsi signé, Françoys de Neufville; et dessus lesdites lettres est escript : A notre cher et bien amé messire Josse de la Garde, vicaire-general de notre amé et feal conseiller l'arcevesque de Thoulose.

COMPUTUS PARTICULARIS JOHANNIS CLUCHER, RECEPTORIS CRUCIATÆ, etc.

Compte de maistre Jehan Clucher, notaire royal bourgeois de Thoulose, commis par le Roi, notre sire, et ses lettres missives données à Amboise le XVIIe. jour de decembre, l'an mil cinq cent et seize, a fait la recepte au diocese de Thoulose des deniers provenans et yssans du jubillé et pardon general de pleniere remission, donné et concedé par notre Sainct-Pere le pape durant deulx ans à tous vrais chretiens de ce royaume, pays, terres et seigneuries de l'obeissance et subjection du Roy, notre dit seigneur, lesquels donneroient et eslargiroient de leurs biens pour employer à faire la guerre aux infidelles, et conquerir la Terre-Saincte et empire de Grece, detenus et usurpés par lesdits infidelles, ainsi qu'il est contenu par les bulles que sur ce notre dit Sainct-Pere a envoyées, par lesquelles aussy il donne et concede plusieurs autres graces et indults declarés en icelles, et donne puissance au Roy, notre dit sire, et à l'evesque de Tricary, son ambassadeur envoyé devers icelui sieur, de commettre gens et personnages pour mettre à execution lesdites bulles y ensuivant, lequel povoir le Roy, notre dit seigneur, a pour ce faire commis, ordonné et deputé messire Josse de la Garde, vicaire-general de Monseigneur l'arcevesque de Thoulose, commissaire audit diocese, sur le faict de l'execution et publication desdites bulles, pardons, indulgences, et pour contreroller lesdits deniers qui viendront et ystront comme dit est d'iceux pardons et jubillés, le Roy, notre dit seigneur, a commis et ordonné messire Raymond Raffin, chanoine de l'eglise metropolitaine dudit Thoulose, comme appert par deulx autres lettres missives du Roy, notre dit sire, données comme les precedentes. Toutes lesquelles lettres missives sont transcriptes et rendues ci-devant, et semblablement y sont transcriptes et rendues les instructions et memoires faictes et envoyées

par le Roy audit maistre Josse de la Garde, commissaire, selon lesquelles instructions et memoires lesdits commissaire, recepveur et contrerolleur devoient executer et exercer leurs charges et commissions, et mesmement poser et attacher aux portes des eglises, villes, bourgades et grosses paroisses dudit diocese, les sommaires desdites facultés et en aucunes eglises dudit diocese les troncqs et capses pour mettre les deniers de ce venans et provenans et autres choses plus à plein specifiées et declarées es-dites instructions, memoires, commissions, lettres patentes et missives du Roy, notre dit seigneur, de la recepte et despenses faictes par ledit maistre Jehan, recepteur à cause des deniers issus et provenus audit diocese de Thoulose, tant pour les confessionaulx que pour les deniers du jubillé, prins et trouvés es troncqs estans, tant en ladite ville de Thoulose que dehors, specifiés et declarés en ung cayer de papier, signé et arresté de la main dudit messire Josse de la Garde, commissaire, et dudit messire Raymond Raffin, contrerolleur, cy rendu pour la verification de la recepte de ce present compte rendu à court, par Guillaume Voisin, procureur dudit maistre Jehan, fondé par lettres de procuration cy rendues comme il s'ensuit.

RECEPTE

ET PREMIEREMENT

OUVERTURE DES TRONCQS

Pour la première desdites deux années, finissant mil cinq cent et dix-sept.

COLLECTIO TOTIUS RECEPTÆ, etc.

Le dimanche de Quasimodo, XIXe. jour d'avril, l'an mil cinq cent et dix-sept, heure de huit à neuf heures apres midy, fut levé et emporté le troncq de l'eglise metropolitaine de Sainct-Estienne de Thoulose, tout clos et fermé à trois clefs et scellé de deulx sceaulx, et mis en la maison archiepiscopalle dudit Thoulose par lesdits commissaire, tresorier ou recepveur et contrerolleur es presence de messire Jehan de Verramino, chanoine et celerier de ladite eglise, Thomas le Franc, recteur en ladite eglise, Domengo Vaussonnet, bourgeoys, et plusieurs aultres; et le lendemain, es presence que dessus, lesdits commissaires, recepveur, contrerolleur firent ouverture dudit troncq, où ils prindrent et treuverent, pour les confessionaulx, la somme de six cent cinquante et une livres six sols six deniers tournois en toute monnoye, pour mille cent et quinze confessionaulx, qui ont esté distribués. Pour ceci 6 c. 51 l. 6 s. 4 d.

Des aultres deniers trouvés audit troncq les jours et an dessus dits, venus du pardon et jubilé de la croisade, la somme de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf livres quinze sols quatre deniers tournois, ci 499 l. 15 s. 4 d.

D'une aultre ouverture faicte du troncq de Thoulose à la feste de Noël ensuivant, audit an MCCCCCXVII, la somme de vingt-sept livres trois sols neuf deniers tournois, pour ceci 27 l. 3 s. 9 d.

D'une aultre ouverture dudit troncq de Thoulose faicte le premier jour de may, mil cinq cent et dix-huit, qui est pour la 2e. année millé cinq cent dix-huit, où il a esté trouvé, tant des deniers du jubilé que des confessionaulx, la somme de deulx cent cinq livres dix sols six deniers tournois, pour ceci, 205 l. 10 s. 6 d.

D'une aultre ouverture faicte le VIIe. jour de juing ensuivant audit an, où a esté trouvé, tant du jubilé que des confessionaulx, la somme de cent ving-sept livres deulx sols tournois, pour ceci, 127 l. 2 s.

D'une aultre ouverture dudit troncq de Thoulose faicte le XXXe. jour de decembre, l'an dessus dit, où a esté trouvé tant du jubilé que des confessionaulx, la somme de trente-trois livres douze sols huit deniers tournois. Pour ceci, 33 l. 12 s. 8 d.

Plus à la derniere ouverture a esté trouvé, le IXe. jour de janvier, MVCXIX, tant du jubilé que aulx confessionaulx, la somme de quarante-trois livres unze sols six deniers tournois. Pour ceci, 43 l. 11 s. 6 d.

Ouverture des troncqs posés et assis ès villes et bourgades, eglises et paroisses dudit diocese, estant hors ladite ville de Thoulose.

De l'ouverture du troncq estant au lieu de Castannet, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de quatorze livres ung sol cinq deniers tournois, ci 14 l. 1 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Mongiscatt, tant des con-

fessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de trente-quatre livres treize sols cinq deniers tournois, ci 34 l. 13 s. 5. d.

De l'ouverture du troncq de Montesquieu, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de dix livres douze sols unze deniers tournois, ci 10 l. 12 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Ville-Franche, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de huit livres dix-neuf sols ung denier tournois, ci 8 l. 19 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Cessales, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de vingt-six livres dix-huit sols trois deniers tournois, ci 26 l. 18 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq de Morville Haultes, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de unze livres dix-huit sols huit deniers tournois, ci 11 l. 18 s. 8 d.

De l'ouverture du troncq de Sainct Phelix, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de huit livres neuf sols trois deniers tournois, ci 8 l. 9 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq d'Auriac, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de cinquante-deulx livres quatorze sols six deniers tournois, ci 52 l. 14 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Carmain, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de vingt-cinq livres cinq sols cinq deniers tournois, pour ceci 25 l. 5 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Francarville, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de cent deulx sols unze deniers tournois, ci 5 l. 2 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq du lieu Sainct-Bernard, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de six livres six sols sept deniers tournois, ci 6 l. 6 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Versel, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de six livres six sols sept deniers tournois, ci 6 l. 6 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Montastruc, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de unze livres trois sols ung denier tournois, ci 11 l. 3 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Roquescours, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de six livres dix-huit sols neuf deniers tournois, ci 6 l. 18 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Bussec, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de dix livres tournois, ci 10 l.

De l'ouverture du troncq de Frontoin, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de vingt livres douze sols sept deniers tournois, ci 20 l. 12 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Château-Neuf d'Estroictefont, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de dix livres quinze sols ung denier tournois, ci 10 l. 15 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Boloc, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de trente-six livres ung sol quatre deniers tournois, ci 36 l. 1 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Castel-Genest, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de trente-cinq livres tournois, ci 35 l.

De l'ouverture du troncq de Castel-Mauro, tant des

confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de huit livres seize sols six deniers tournois, ci 8 l. 16 s. 6.

De l'ouverture du troncq de Totens, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de huit livres treize sols unze deniers tournois,
ci 8 l. 13 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Florent, tant des confessionaulx que du jubilé où a esté trouvé la somme de trente-six livres huit sols dix deniers tournois,
ci 36 l. 8 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de Lanta, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de six livres dix sols ung denier tournois, ci 6 l. 10 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Taravel, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de vingt-cinq livres seize sols six deniers tournois,
ci 25 l. 16 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Forquevaulx, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de dix livres cinq sols sept deniers tournois, ci 10 l. 5 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Vernecque, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de quarante-ung sols unze deniers tournois, ci 41 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Miramont, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de quarante-ung sols cinq deniers tournois, ci 41 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Beaumont de La Sades, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de huit livres dix-huit sols neuf deniers tournois,
ci 8 l. 18 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de la Gardella, tant des con-

fessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de quatre livres trois sols cinq deniers tournois, ci 4 l. 3 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Saincte-Foy de Peyrol, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de neuf livres douze sols huit deniers tournois, ci 9 l. 12 s. 8 d.

De l'ouverture du troncq de l'Isle-en-Jourdain, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de seize livres neuf sols neuf deniers tournois, ci 16 l. 9 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Levignac, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de unze livres sept sols deulx deniers tournois, ci 11 l. 7 s. 2 d.

De l'ouverture du troncq de Lyonnac, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de quatorze livres quatre sols cinq deniers tournois, ci 14 l. 4 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Granlet, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de quatorze livres quatre sols cinq deniers tournois, ci 14 l. 4 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Verdun, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de sept livres deulx sols tournois, ci 7 l. 2 s.

De l'ouverture du troncq d'Anconville, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de trois livres treize sols sept deniers tournois, ci 3 l. 13 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Grenade, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de soixante-trois livres deulx sols dix deniers tournois, ci 63 l. 2 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de Bégabin, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de cinq livres sept sols unze deniers tournois, ci 5 l. 7 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq du Puy, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de vingt-ung livres cinq sols sept deniers tournois, ci 21 l. 5 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Vieille-Thoulose, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de vingt-ung livres trois sols six deniers tournois, ci 21 l. 3 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Pourtel, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de vingt livres sept sols quatre deniers tournois, ci 20 l. 7 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Haulte-Rive, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de sept livres trois sols, ung denier tournois, ci 7 l. 3 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Fontanilles, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de soixante sols neuf deniers tournois, ci 3 l. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Villenovelle, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de cinq livres treize sols sept deniers tournois, ci 5 l. 13 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de la Vallette, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de trois livres huit sols quatre deniers tournois, ci 3 l. 8 s. 4 d.

D'une aultre ouverture du troncq de l'Isle-en-Jourdain qui est pour la deuxième année, tant des confessionaulx que du jubilé, où a esté trouvé la somme de neuf vingt dix-huit livres trois sols sept deniers tournois, ci 198 l. 3 s. 7 d.

De l'ouverture du troncq de Grenade, tant au troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de cent trois livres trois sols quatre deniers tournois, ci 103 l. 3 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Lennacq, tant des confessionaulx que du jubilé, où il a esté trouvé la somme de quarante-ung livres trois sols quatre deniers tournois, ci 41 l. 3 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Tillh, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quinze livres deulx sols cinq deniers tournois, ci 15 l. 2 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Gaullet, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quatre livres neuf sols tournois, ci 4 l. 9 s.

De l'ouverture du troncq de Bolhac, tant du troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de cinq livres deulx sols ung denier tournois, ci 5 l. 2 s. 1 d.

De l'ouverture du troncq de Castenet, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de sept livres douze sols tournois, ci 7 l. 12 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Aigne, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de six livres unze sols neuf deniers tournois, ci 6 l. 11 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq de Haulte-Rive, tant pour le troncq du jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de soixante-dix-huit livres dix sols quatre deniers tournois, ci 78 l. 10 s. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Miramont, pour le jubilé

et confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quatre-vingt-deulx livres quinze sols cinq deniers tournois, ci 82 l. 15 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Forquevals, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvé la somme de cinquante livres ung sol trois deniers tournois, ci 50 l. 1 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq de la Bastide de Sainct-Sarin, tant pour le jubilé et les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de cinquante-neuf livres quinze sols tournois, ci 59 l. 15 s.

De l'ouverture du troncq de Frontem, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvé la somme de vingt-deulx livres tournois, ci 22 l.

De l'ouverture du troncq de Grisolles, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quatorze livres tournois, ci 14 l.

De l'ouverture du troncq de Castelnau d'Estroicte-Font, pour les jubilé et confessionaulx, où a esté trouvé la somme de vingt-quatre livres cinq sols tournois, ci 24 l. 5 s.

De l'ouverture du troncq de Feurilbert pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvé la somme de trois livres seize sols six deniers tournois, ci 3 l. 16 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Quasquenils, tant pour le jubilé que confessionaulx, où a esté trouvé la somme de cinq livres huit sols tournois, ci 5 l. 8 s.

De l'ouverture du troncq de Verfeuil, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de deulx cent cinq livres quinze sols cinq deniers tournois, ci 205 l. 15 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq du bourg Sainct-Bernard, tant pour le jubilé que confessionaulx, où a esté trouvé la somme de ving-neuf livres dix-sept sols tournois, ci 29 l. 17 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Sulpice et Lanta où a esté trouvé, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, la somme de quarante-cinq livres seize sols tournois, ci 45 l. 16 s.

De l'ouverture du troncq de Vessière, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de vingt sols tournois, ci 20 s.

De l'ouverture du troncq de Montascom, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de cinq livres trois sols unze deniers tournois, ci 5 l. 3 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Buset pour le jubilé et croisade, où a esté trouvé la somme de cinq livres treize sols tournois, ci 5 l. 13 s.

De l'ouverture du troncq de Saincte-Foy de Peyrol, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de neuf livres dix-neuf sols cinq deniers tournois, ci 9 l. 19 s. 5 d.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Lic, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de vingt-trois livres tournois, ci 23 l.

De l'ouverture du troncq de Plaisance, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quarante-huit livres tournois, ci 48 l.

De l'ouverture du troncq de Montgiscard, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quarante-huit livres tournois, ci 48 l.

De l'ouverture du troncq de Montgiard et Montesquieu, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quarante livres six sols tournois, ci 40 l. 6 s.

De l'ouverture du troncq de Ville-Franche, tant pour le jubilé que pour lesdits confessionaulx, où a esté trouvé

la somme de quarante-quatre livres douze sols tournois, ci 44 l. 12 s.

De l'ouverture du troncq de Ville-Novelle, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de vingt-six livres tournois, pour ceci 26 l.

De l'ouverture du troncq de Gardoult, pour le jubilé et confessionaulx, où a esté trouvé la somme de trois livres douze sols tournois, ci 3 l. 12 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Léon, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de vingt-six livres tournois, ci 26 l.

De l'ouverture du troncq de Montgaillard et la Bastide de Vilnese, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de vingt-ung livres treize sols tournois, ci 21 l. 13 s.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Phélix, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quarante-huit livres quinze sols tournois, ci 48 l. 15 s.

De l'ouverture du troncq du Pin, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quarante livres quatre deniers tournois, ci 40 l. 4 d.

De l'ouverture du troncq de Carmain, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de dix livres unze sols neuf deniers tournois, ci 10 l. 11 s. 9 d.

De l'ouverture du troncq d'Auriac, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de deulx livres neuf sols six deniers tournois, ci 2 l. 9 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Fercheet-Murel, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de soixante livres dix-huit sols unze deniers tournois, ci 60 l. 18 s. 11 d.

De l'ouverture du troncq de Azas-Paulhac et Garoidech, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de deulx livres dix-huit sols dix deniers tournois, ci 2 l. 18 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de la Vege, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de quatre livres six sols six deniers tournois, ci 4 l. 6 s. 6 d.

De l'ouverture du troncq de Sainct-Pierre de Lages, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de deulx livres douze sols dix deniers tournois, ci 2 l. 12 s. 10 d.

De l'ouverture du troncq de Bassiege, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de trente-ung sols tournois, ci 31 s.

De l'ouverture du troncq de Osmille, tant pour le jubilé que pour les confessionaulx, où a esté trouvé la somme de cent dix sols trois deniers tournois, ci 110 s. 3 d.

De l'ouverture du troncq d'Eurdille, où a esté trouvé tant en linge, robes, bassin et harnois, arbalestes, lances bringandes, vin, argent rompu et billon, valant pour tout la somme de soixante-quatorze livres quatre sols six deniers tournois, ci 74 l. 4 s. 6 d.

SUMMA TOTALIS *receptæ præsentis computi.*

3,700 l. 88 s. 6 d.

DESPENSE

DE CE PRÉSENT COMPTE,

ET PREMIÈREMENT

DENIERS BAILLÉS

A gens qui en doivent compter.

A maistre Jehan Grossier, notaire et secretaire du Roi, notre sire, et par lui commis à tenir le compte et recepvoir les deniers de la croisade octroyée par notre Sainct-Pere le pape au Roy, notre dit seigneur, en son royaume et aultres terres et seigneuries de son obeissance, la somme de quinze cent trente-deux livres dix-sept sols quatre deniers tournois sur ce que ce present recepteur peut debvoir à cause de ladite recepte qu'il a faicte des deniers de ladite croisade audit diocese de Thoulose, laquelle somme a esté payée audit Grossier, en vertu des lettres missives du Roy, notre dit sire, données à Amboise, le xxve. jour de janvier cy rendues, comme par sa quittance signée de sa main, le xxvie. jour de fevrier l'an mil cinq cent et dix-sept, aussi ci rendue, appert, ci pour ceci 1532 l. 17 s. 4 d.

Audit maistre Jehan Grossier, par sa quittance escripte le xe. jour de juing l'an mil cinq cent et dix-huit, la somme de deulx cent quarante-huit livres trois sols tournois, sur ce que ledit recepveur peut debvoir à cause de sadite récepte à lui payée par vertu des lettres missives du roy, notredit sire, données à Amboise, le dernier jour d'avril, comme par sadite quittance ci rendue, appert, pour ceci 248 l. 3 s.

A icelui maistre Jehan Grossier, par autre quittance es-

cripte le xxe. jour de may l'an 1520, la somme de six cent vingt-cinq livres quatorze sols cinq deniers, tournois sur ce que ledit recepveur peut debvoir à cause de sadite recepte à lui payée, comme par sadite quittance ci rendue, appert, pour ceci 625 l. 14 s. 5 d.

Aultre despense faicte par ledit maistre Jehan-Clucher, par l'ordonnance de messire Josse de la Garde; docteur en theologie, vicaire general de tres-reverend Pere en Dieu monseigneur l'arcevesque de Thoulose, commissaire ordonné par le Roy, notredit sire, sur le faict de la croisade, et ce en suivant les lettres missives et instructions signées de la main du Roy, et transcriptes et rendues au commencement de ce compte.

Pour la depense des commissaires, recepveur, contrerolleur et notaire pour avoir esté à sept chevaulx partant le xxiie. jour d'avril l'an mil cinq cent et dix-sept, par le diocese de l'arcevesque de Thoulose, lever les troncqs et capses où ils ont vacqué par l'espace de treize jours, la somme de vingt livres neuf sols cinq deniers tournois, laquelle a esté payée par ce présent recepveur par l'ordonnance dudit commissaire, comme appert par un cayer de papier signé et certifié de sa main, et par mon sieur Raymond Raffin, chanoine en l'eglise metropolitaine de Thoulose, contrerolleur, deputé par le roy notre sire, pour assister à lever les deniers de ladite croisade, contenant la despense de ce compte ci rendu, et contenant pareillement certification du payement de toute ladite despense, au lieu de quittance, pour ceci la somme de 20 l. 9 s. 5 d.

A Pierre Laugiere, la somme de seize sols tournois, pour avoir collé quatre cents articles et en avoir posé et assis environ deulx cents aux portes et carrefours dudit Thoulose, par la feste de Pasques, pour ceci 16 s.

A messire Pierre Forestier, Anthoine Chassanhe, et Durant Veissiere, pretres, pour avoir porté lesdits articles audit temps à Montastruc, Versveil et Carmaing, la somme de soixante sols tournois, ci 60 s.

A Georges Ruveres, pour avoir faict deulx capses de fer blanc à mettre sur le troncq, la somme de dix sols tournois, ci 10 s.

A Thomas Noël, pour avoir faict le troncq de ladite croisade, à Thoulose, la somme de soixante-trois sols quatre deniers tournois, ci 63 s. 4 d.

A Jehan Demont, pour avoir ferré le coffre dudit troncq, et faict ledit cadenas, la somme de unze livres tournois, ci 11 l.

A maistre Estienne Fabry, et Jehan Galmart, pour avoir porté desdits articles en plusieurs lieux, et pour du papier à escrire, et de la ficelle à lier les paquets, la somme de quatre livres deux sols neuf deniers tournois, ci 4 l. 2 s. 9 d.

A messire Arnaud Sammatier, pour avoir mis les troncqs à l'archiprestre de Montastruc, la somme de deulx livres cinq sols tournois, ci 2 l. 5 s.

A Raymond de Long, pour avoir faict six douzaines et demye d'armes, pour mettre aux portes, la somme de trois livres tournois, ci 3 l.

A messire Pierre Forestier, Durand Veissiere et Anthoine de Chassanhe, pour leur parfaict payement d'avoir porté lesdits articles, la somme de soixante sols tournois, ci 60 s.

A Guillaume Periolle, pour avoir porté des confessionaulx à Auriac, la somme de douze sols tournois, ci 12 s.

A Leon de Veausclera, pour quatre cadenas pour lesdits troncqs, la somme de quarante sous tournois, ci 40 s.

A messire Anthoine Carriere, pour avoir porté des articles par la Gascoigne, la somme de six livres tournois, ci 6 l.

A messire Reniesi, pour quatre cadenas pour mettre auxdits troncqs, la somme de quarante sols, ci 40 s.

Aux campaniers de Sainct-Estienne de Thoulose, sur ce qu'il leur peut estre deu pour avoir sonné le pardon et ladite feste de Pasques, la somme de soixante sols tournois, ci 60 s.

A la Roussignolle, pour douze sacs de toille à mettre argent, la somme de huit sols six deniers tournois, ci 8 s. 6.

A maistre Jehan Galmar, pour avoir esté asseoir les troncqs en plusieurs lieux, et avoir fourny des cloux pour les cadenas, la somme de vingt-sept sols six deniers tournois, ci 27 s. 6 d.

A Bertrand Boix, pour avoir servy au troncq de Sainct-Estienne de Thoulose, par l'espace de quinze jours, la somme de dix-sept sols six deniers tournois, ci 17 s. 6 d.

Pour le dîner qui a esté faict à ceulx qui ont esté presents à voir compter l'argent du troncq dudit Sainct-Estienne de Thoulose, et pour le cuisinier, la somme de soixante-douze sols tournois, ci 72 s.

Aux Prescheurs de Thoulose, pour avoir presché lesdits pardons, la somme de dix-huit livres tournois, ci 18 l.

A maistre Jehan Bourlier, notaire, pour avoir vacqué à mettre et lever lesdits troncqs, au diocese dudit Thoulose, par l'espace de quinze jours, audit temps de Pasques, la somme de quinze livres tournois, ci 15 l.

A frere Pierre Servati, pour avoir presché ledit pardon au lieu d'Auriac, la somme de trente sols tournois, ci 30 s.

A messire Clinet Tasta, pour avoir vacqué à asseoir les troncqs, la somme de quarante-quatre sols sept deniers tournois, ci 44 s. 7 d.

A messire Jehan Terrein, de Thoulose, la somme de cent sols tournois, pour avoir vacqué à bailler les lettres et garnir les noms et surnoms d'iceulx qui les prenoient à l'eglise de Thoulose, au temps de Pasques, ci 100 s.

Aux campaniers dudit Sainct-Estienne, pour avoir sonné les cloches, et avoir fait nettoyer l'eglise, la somme de quarante sols tournois, ci 40 s.

A ceulx qui ont scellé les confessionaulx de ladite croisade et jubilé, la somme de six livres tournois, ci 6 l.

A messire Jehan Bonissent, secretaire de monseigneur de Thoulose, pour avoir faict huit mandements en parchemin, et avoir signé quatre cents articles pour les mettre par les portes des eglises, la somme de six livres tournois, ci 6 l.

A Jehan Grant, imprimeur, pour avoir imprimé mille petits articles, et cent confessionaulx en parchemin, la somme de cent dix sols tournois, ci 110 s.

A Jehan Bodret, apoticquaire de Thoulose, pour trente-ung livres de cire rouge, et aussi pour quatorze mains de papier, la somme de dix livres dix-sept sols six deniers tournois, ci 10 l. 17 s. 6 d.

A maistre Guillaume de Villario, notaire, pour avoir signé et remply les confessionaulx et commissions, et avoir faict les actes aultres de ladite croisade, la somme de dix livres tournois, ci 10 l.

Au recepveur de ladite croisade, pour avoir esté asseoir les troncqs et lever l'argent, pour sa peine de treize jours, la somme de vingt-huit livres tournois, ci 28 l.

A monsieur le contrerolleur de ladite croisade, pour semblable cause, la somme de vingt-huit livres tournois, ci 28 l.

A M. le commissaire d'icelle croisade, à trois chevaulx, pour semblable cause, la somme de quarante livres tournois, ci 40 l.

A maistre Jehan Bourlier, pour avoir faict deulx doubles de la recepte et mise de ladite croisade, la somme de trente sols tournois, ci 30 s.

Autre despense pour et sur la feste de Noël.

A Thomas Nouvel, pour avoir faict ung bleme et aultre troncq meilleur pour mettre à l'eglise de Thoulose, la somme de douze livres tournois, ci 12 l.

A Raymond de Vlino, pour avoir faict trois cent cinquante armoiries au prix de douze deniers tournois pour piece, vallant la somme de dix-sept livres dix sols tournois, ci 17 l. 10 s.

A Mathieu Grant-Jehan, pour avoir faict deulx aultres capses de fer-blanc, pour mettre au troncq neuf, la somme de vingt sols tournois, ci 20 s.

A maistre Fratherin, marchand, pour avoir ferré le comptoir et coffre nouveau de ladite croisade, la somme de dix livres cinq sols tournois, ci 10 l. 5 s.

A messire Jehan Terrein et aux campaniers, pour avoir gardé les troncqs et sonné à l'eglise de Sainct-Estienne, la somme de quarante-ung sols tournois, ci 41 s.

A Jehan Bodret, apoticquaire, pour avoir fourny dix-sept livres de cire et douze mains de papier, et ficelle pour lier les confessionaulx; pour toutes lesdites parties, la somme de six livres quatre sols dix deniers tournois, ci 6 l. 4 s. 10 d.

Au Cartère, pour avoir posé les armes et articles par la ville, la somme de trente-cinq sols tournois, ci 35 s.

A maistre Estienne Privat, sur et tant moins qu'il lui peut estre deu d'avoir presché ladite croisade aux lieux de Frontein, Bolot, Sirac et Villandrie, la somme de six livres tournois, ci 6 l.

A maistre Guillaume de Villario, notaire, pour avoir

signé les lettres et articles de ladite expedition et commission, et aultres actes necessaires pour iceulx qui alloient et venoient pour lesdites affaires à ladite feste de Noël, la somme de six livres tournois, ci 6 l.

Pour ceulx qui ont scellé lesdits confessionaulx, tant en parchemin que en papier, et pour les avoir accoustrés, la somme de quatre livres tournois, ci 4 l.

Aultre despense et mise faictes par cedit tresorier en la deulxieme et derniere année de ce compte, tant pour les frais de faire prescher et publier le jubilé et saincte croisade et en par toutes les eglises du diocese de Thoulose, comme pour retirer les deniers, lesquels frais et mises ont esté faicts en suivant l'ordonnance de messeigneurs generaulx de notre Sainct-Pere le Pape et du Roy, notre sire, conformement à la teneur de la bulle originalle dudit jubilé, a esté baillé et delivré aux prescheurs qui ont presché ledit jubilé en la ville de Thoulose et audit diocese, la quinte partie de toutes et chacunes les oblations et argent qui a esté offert et baillé pour gagner lesdits confessionaulx et indults en la maniere qu'il s'ensuit :

Et premierement :

Aux prescheurs qui ont presché en la ville de Thoulose, pour la quinte part de quatre cent neuf livres seize sols huit deniers tournois qui ont esté trouvés audit troncq, qui a esté ouvert à plusieurs festes, leur a esté baillé la somme de quatre-vingt-ung livres dix-neuf sols quatre deniers tournois, ci 81 l. 19 s. 4 d.

Au prescheur de Lisle-en-Jourdain, pour sa quinte part de cent quatre-vingt-dix-huit livres trois sols sept deniers tournois, a esté payé la somme de trente-neuf livres trois sols sept deniers tournois, ci 39 l. 3 s. 7 d.

Au prescheur de Grenade, pour sa quinte partie de cent trois livres quatre sols six deniers tournois, a esté payé la somme de vingt livres douze sols unze deniers tournois, ci 20 l. 12 s. 11 d.

Au prescheur de Lemilhac, pour sa quinte partie de quarante-ung livres trois sols quatre deniers tournois, a esté payé la somme de huit livres quatre sols sept deniers tournois, ci 8 l. 4 s. 7 d.

Au prescheur du Tilh, pour sa quinte partie de quinze livres deulx sols six deniers tournois, a esté payé la somme de soixante sols six deniers tournois, ci 60 s. 6 d.

Au prescheur de la Greulet, pour sa quinte part de quatre livres neuf sols tournois, a esté payé la somme de dix-sept sols neuf deniers tournois, ci 17 s. 9 d.

Au prescheur de Boulhac, pour sa quinte partie de cent deulx sols ung denier tournois, a esté payé la somme de vingt sols cinq deniers tournois, ci 20 s. 5 d.

Au prescheur de Castenet, pour sa quinte part de sept livres douze sols tournois, a esté payé la somme de trente sols quatre deniers tournois, ci 30 s. 4 d.

Au prescheur de Sainct-Aigne, pour sa quinte part de six livres unze sols neuf deniers tournois, a esté payé la somme de vingt-six sols trois deniers tournois, ci 26 s. 3 d.

Au prescheur de Haulte-Rive, pour sa quinte part de soixante-huit livres dix sols quatre deniers tournois, a esté payé la somme de quinze livres quatorze sols tournois, ci 15 l. 14 s.

Au prescheur de Miramont, pour sa quinte partie de quatre-vingt-deulx livres quinze sols cinq deniers tournois, a esté payé la somme de seize livres unze sols ung denier tournois, ci 16 l. 11 s. 1 d.

Au prescheur de Forquevalx, pour sa quinte partie

de cinquante livres ung sol trois deniers tournois, a esté payé la somme de dix livres trois deniers tournois pour ceci 10 l. 3 d.

Au prédicateur de la Bastide-Sainct-Furny, pour sa quinte part de cinquante-neuf livres quinze sols tournois, a esté payé la somme de unze livres dix-neuf sols tournois, ci 11 l. 19 s.

Au prescheur de Sainct-Frontin, pour sa quinte part de vingt-deulx livres tournois, a esté payé la somme de quatre livres seize sols tournois, pour ceci 4 l. 16 s.

Au prédicateur de Grisolles, pour sa quinte part de quatorze livres tournois, a esté payé la somme de cinquante-six sols tournois, ci 56 s.

Au prescheur de Castelnau de la Ferté, pour sa quinte part de vingt-quatre livres cinq sols tournois, a esté payé la somme de quatre livres dix-sept sols tournois, ci 4 l. 17 s.

Au prescheur de Feurilhet, pour sa quinte part de soixante-seize sols six deniers tournois, a esté payé la somme de quinze sols trois deniers tournois, ci 15 s. 3 d.

Au prescheur de Squalquenis, pour sa quinte part de cent huit sols tournois, a esté payé la somme de vingt-ung sols sept deniers tournois, ci 21 s. 7 d.

Au prescheur de Versveil, pour sa quinte part de deux cent cinq livres quinze sols cinq deniers tournois, a esté payé la somme de quarante-ung livres trois sols ung denier tournois, ci 41 l. 3 s. 1 d.

Au prescheur du bourg Sainct-Bernard, pour sa quinte part de vingt-neuf livres dix-sept sols tournois, a esté payé la somme de cent dix-neuf sols cinq deniers tournois, ci 119 s. 5 d.

Au prescheur de Sainct-Sulpice et Lauta, pour sa quinte part de quarante-cinq livres seize sols tournois, a esté

payé la somme de neuf livres trois sols deulx deniers tournois, ci 9 l. 3. s. 2 d.

Au prescheur de Vessières, pour sa quinte part de vingt sols tournois, a esté payé la somme de quatre sols tournois, ci 4 s.

Au prescheur de Montastruc, pour sa quinte part de cent trois sols unze deniers tournois, a esté payé la somme de vingt sols neuf deniers tournois, ci 20 s. 9 d.

Au prescheur de Buzet, pour sa quinte part de cent trente sols tournois, a esté payé la somme de vingt-deux sols sept deniers tournois, ci 22 s. 7 d.

Au prescheur de Saincte-Foy, de Périol, pour sa quinte part de neuf livres dix-neuf sols cinq deniers tournois, a esté payé la somme de trente-neuf sols dix deniers tournois, ci 39 s. 10 d.

Au prescheur de Sainct-Lis, pour sa quinte part de la somme de vingt-trois livres tournois, a esté payé la somme de quatre livres douze sols tournois, ci 4 l. 12 s.

Au prescheur de Plaisance, pour sa quinte part de dix-huit livres cinq sols tournois, a esté payé la somme de soixante-treize sols tournois, ci 73 s.

Au prescheur de Mongiscart, pour sa quinte part de quarante-huit livres qui ont esté trouvés audit Mongiscart des offertes pour le jubilé et indults, a esté payé la somme de neuf livres douze sols tournois, ci 9 l. 12 s.

Au prescheur de Montgiard et Montesquieu, pour sa quinte part de quarante livres qui ont esté trouvés au troncq dessus dit, a esté payé la somme de huit livres tournois, ci 8 l.

Au predicateur de Ville-Franche, pour sa quinte part de quarante-quatre livres douze sols tournois, a esté payé la somme de huit livres dix-huit sols quatre deniers tournois, ci 8 l. 18 s. 4 d.

Au prescheur de Ville-Novelle, pour sa cinquieme partie de la somme de vingt-six livres tournois, a esté payé la somme de cent quatre sols tournois, ci 104 s.

Au prescheur de Gardoulx, pour sa quinte part de soixante-douze sols tournois, a esté payé la somme de quatorze sols quatre deniers tournois, ci 14 s. 4 d.

Au prescheur de Montgaillard et la Bastide de Belvese, pour sa quinte part de vingt-ung livres treize sols tournois, à cause que dessus, a esté payé la somme de quatre livres six sols sept deniers tournois, pour ceci 4 l. 6 s. 7 d.

Au prescheur de Sainct-Leon, pour sa quinte part de vingt-six livres tournois, lui a esté payé la somme de cent quatre sols tournois, ci 104 s.

Au prescheur de Sainct-Felix, pour sa quinte part de quarante-huit livres quinze sols tournois, à ce que dessus, lui a esté payé la somme de neuf livres quinze sols tournois, ci 9 l. 15 s.

Au prescheur du Pin, pour sa quinte part de quarante livres tournois, lui a esté payé la somme de huit livres tournois, ci 8 l.

Au prescheur de Carming, pour sa quinte part de dix livres unze sols neuf deniers tournois, lui a esté payé la somme de quarante-deux sols quatre deniers tournois, ci 42 s. 4 d.

Au prescheur d'Auriac, pour sa quinte part de quarante-neuf sols six deniers tournois, a esté payé la somme de neuf sols huit deniers tournois, ci 9 s. 8 d.

Au prescheur de Saixes et Murel, pour sa quinte part de soixante livres dix-huit sols unze deniers tournois, à cause que dessus, a esté payé la somme de douze livres trois sols neuf deniers tournois, ci 12 l. 3 s. 9 d.

Au prescheur de Axas, Paulhac et Garoiduch, pour sa

quinte part de trente-huit sols dix deniers tournois, lui a esté payé la somme de sept sols neuf deniers tournois, pour ceci 7 s. 9 d.

Au prescheur de la Vage, pour sa quinte part de quatre livres six sols neuf deniers tournois, lui a esté payé la somme de dix-sept sols trois deniers tournois, pour ceci 17 s. 3 d.

Au prescheur de Sainct-Pierre et Lages, pour sa quinte part de cinquante-deulx sols dix deniers tournois, lui a esté payé la somme de dix sols six deniers tournois, ci 10 s. 6 d.

Au prescheur de Basiege, pour sa quinte part de trente-ung sols tournois, a esté payé la somme de six sols deulx deniers tournois, ci 6 s. 2 d.

Au prescheur de Osmille pour sa quinte part de cent dix sols trois deniers tournois, a esté payé la somme de vingt-deulx sols tournois, ci 22 s.

Item. Plus à messire Jehan Terrein, pour avoir gardé le troncq à Pasques, de l'année derniere, la somme de soixante sols tournois, pour ceci 60 s.

Aux campaniers de Sainct-Estienne, pour avoir sonné la grosse cloche, la somme de vingt-cinq sols tournois, pour ceci 25 s.

A ung enffant qui cryoit au troncq, la somme de quinze sols tournois, ci 15 s.

A ceulx qui ont scellé les confessionaulx, la somme de quatre livres tournois, ci 4 l.

A de Villario, notaire, pour avoir signé les confessionaulx, articles et sommaires, et a esté par lui retenu les actes, a esté payé la somme de quatre livres tournois, ci 4 l.

A Gervas Aigret, pour avoir assis et collé les grands articles et les attacher avec les armes aux portes et carrefours de Thoulose, la somme de vingt-sept sols six deniers tournois, ci 27 s. 6 d.

Plus a esté payé à maistre Jehan Grant, Jehan et Faures, imprimeurs, pour avoir imprimé sept rames de confessionaulx, une rame et trois cents sommaires, et cinquante grands escussons de croisade, la somme de dix-huit livres tournois, ci 18 l.

Plus à Jehan Bodret, espicier, pour papier et cire rouge gommée, à sceller les confessionaulx, a esté payé la somme de six livres douze sols huit deniers tournois, pour ceci 6 l. 12 s. 8 d.

Item à André Thibault et Michel Mahault, pour avoir scellé tous les confessionaulx, pour la deulxieme année du jubilé, a esté payé la somme de treize livres dix sols tournois, ci 13 l. 10 s.

Plus payé au sieur Jehan Terrein, pour treize journées qu'il a vacqué, avec ung cheval, en allant par le diocese, tant pour asseoir les troncqs, porter confessionaulx, que retirer l'argent, lui a esté payé la somme neuf livres quinze sols tournois, qui est à raison de quinze sols par jour, vallant pour tout ladite somme de 9 l. 15 s.

Item à ceulx qui ont porté les confessionaulx à l'Isle-en-Jourdain, à Sainct-Felix, à Castelnau-d'Estroictefont, et Montgaillard, a esté payé la somme de cinquante sols tournois, pour ceci 50 s.

Item à François Villassier, pour avoir porté l'estendard de la croisade aux villes et lieux notables dudit diocese, quand on faisoit les processions, la somme de treize livres tournois, ci 13 l.

Au vicaire de Grenade, pour ses vaccations d'avoir distribué les confessionaulx, a esté payé la somme de trente sols tournois, pour ceci 30 s.

Au vicaire de Miramont, pour ses vaccations d'avoir distribué les confessionaulx et gardé le troncq, lui a esté payé la somme de quarante sols tournois, ci 40 s.

Au vicaire de Forcquevals, pour ses vaccations d'avoir distribué les confessionaulx et gardé le troncq, lui a esté payé la somme de trente sols tournois, ci 30 s.

Aux campaniers de Sainct-Estienne, qui ont sonné pour ledit jubilé, aux jours solemnels comme Pasques, Penthecoustes, Toussaincts et Noël, leur a esté payé la somme de quarante sols tournois, ci 40 s.

Au vicaire de Verdun, pour ses peines, la somme de vingt sols tournois, ci 20 s.

Au tresorier de la croisade, pour avoir vacqué lui et son homme avec deulx chevaulx, en l'année dernière de ladite croisade, par l'espace de quinze jours à recueillir les deniers dudit jubilé et croisade, lui a esté payé la somme de trente livres tournois qui est aux frais de quarante sols par jour, pour ceci la somme de 30 l.

Au vicaire de Versveil, pour avoir distribué les confessionaulx audit lieu, et au lieu du Bourg, lui a esté payé la somme de dix livres tournois, ci 10 l.

Au notaire, pour faire dix-huit mandemens, et pour avoir signé tous les articles sommaires et confessionaulx, a esté payé la somme de vingt livres tournois, ci 20 l.

Au vicaire de Sainct-Lis, pour avoir distribué les confessionaulx audit lieu, a esté payé la somme de dix sols tournois, pour ceci 10 s.

Payé pour ung coffre, avec la serrure et cloux à Haulte-Rive, pour faire le troncq, la somme de trente-neuf sols huit deniers tournois, ci 39 s. 8 d.

Plus payé au clerc dudit lieu de Haulte-Rive, pour avoir sonné les cloches et gardé le troncq dudit lieu, la somme de trois sols quatre deniers tournois, pour ceci 3 s. 4 d.

A ung messager pour avoir esté querir dudit lieu de Haulte-Rive à Thoulose des confessionaulx, a esté payé la somme de cinq sols tournois, ci 5 s.

Au vicaire et bedel de l'Isle-en-Jourdain, pour leurs peines et salaires, d'avoir gardé le troncq, chacun ung jour, leur a esté payé la somme de vingt sols tournois, ci 20 s.

Au notaire dudit lieu de l'Isle-en-Jourdain, qui a emply et distribué les confessionaulx, a esté payé la somme de quarante cinq sols tournois, ci 45 s.

Au campanier dudit lieu de l'Isle-en-Jourdain, pour avoir sonné pour le pardon, a esté payé la somme de cinq sols tournois, ci 5 s.

Au serrurier de Versveil, pour deulx serrures, mises au troncq de Versveil, a esté payé la somme de quarante sols tournois, ci 40 s.

Au vicaire de Buset, pour avoir distribué les confessionaulx lui a esté payé la somme de cinq sols tournois, pour ceci 5 s.

A messire Jehan Terrein, pour avoir gardé le troncq en l'eglise metropolitaine de Thoulose, et pour avoir distribué et emply les confessionaulx, en quoy fesant il a vacqué par l'espace de huit jours au dernier troncq, lui a esté payé la somme de vingt-sept sols six deniers tournois, ci 27 s. 6 d.

A maistre Raymond Raffin, contrerolleur de ladite saincte croisade ordonnée par le roy, notre sire, pour avoir esté lui et son homme, avec deulx chevaulx, lever l'argent des troncqs aux lieulx de Murel, Senxez, Montgiscard, Ville-Novelle, Montgaillard et Villefranche, en quoi faisant ils ont vaqué par l'espace de sept jours entiers, à raison de quarante sols tournois, pour chacun jour, leur a esté payé la somme de quatorze livres tournois, pour tout, pour ceci 14 l.

Item. Plus, à Gervais Certaire, pour avoir assis et collé les articles et armoiries, par les portes et carrefours, pour le dernier troncq de Noël et Pasques, lui a esté payé la somme de quarante sols tournois, ci 40 s.

Payé pour le port desdits ordilles, harnois et vin, la somme de cent cinq sols tournois, ci 105 s.

Pour avoir vendu à l'enquant publicq, par Anthoine Bacher, et pour porter au lieu publicq les ordilles et harnois, lui a esté payé la somme de cinquante-cinq sols tournois, ci 55 s.

Plus, payé à monsieur maistre Jehan, notaire et secretaire du roy, notre sire, et commis à tenir le compte et recepvoir lesdits deniers de la croisade, la somme de quinze cent trente-deulx livres dix-sept sols quatre deniers tournois, ainsi qu'il appert par bullette datée du xxvie. jour de fevrier, mil cinq cent et dix-sept, signée de la main dudit Grossier, pour ceci ladite somme de 1532 l. 17 s. 4 d.

Item. Plus payé audit Grossier, la somme de deulx cent quarante-huit livres trois sols tournois, ainsi qu'il appert par bullette, datée du xe. jour de juing 1518, et signée dudit Grossier, pour ceci 248 l. 3 s.

Item. Pour les gaiges de messire Josse de la Garde, docteur en theologie, et vicaire-general de tres-reverend pere en Dieu, monseigneur l'arcevesque de Thoulose, lequel a adressé toute affaire et ordonnance de ladite croisade, les sommaires et aultres affaires necessaires et utiles audit affaire, pour les deulx ans de ladite croisade, à raison de cent livres tournois par an, qui est pour lesdites deulx années, la somme de deulx cents livres tournois, pour ceci 200 l.

Item. Pour le contrerolleur de ladite croisade messire Raymond Raffin, chanoine de Sainct-Etienne de Thoulose, pour ledit temps, à raison de 50 livres par an, vallent pour lesdites deulx années la somme de cent livres tournois, pour ceci 100 l.

Plus, pour le recepveur de ladite croisade, pour ledit temps, à cent livres par an, vallent pour lesdites deulx années la somme de deulx cents livres tournois, pour ceci 200 l.

Plus, pour la grosse de deulx cahiers de papier, contenant vingt-ung feuillets et demi de papier, esquels sont contenues les receptes et despenses de ce présent compte, la somme de vingt sols tournois, pour ceci 20 s.

A Jhérosme de Valmorin, sergent, pour ung adjournement qu'il a faict audit trésor, lui a esté payé la somme de vingt sols tournois, pour ceci 20 s.

SUMMA FRACTIONUM 952 l. 14 s.

DESPENSE COMMUNE.

Pour la façon du compte rendu par ce présent recepveur à Montpellier, la somme de 46 s. 6 d.

Pour le voyage de maistre Pierre de la Font, notaire et procureur de ce présent recepveur, pour avoir rendu ledit compte à Montpellier, la somme de 6 l.

Pour la façon et escripture de ce present compte contenant cinquante feuillets, aux frais de vingt deniers pour feuillet, vallent quatre livres trois sols quatre deniers, et pour la double semblable quantité, neuf deniers pour feuillet, vallent 40 s. 8 d., ci pour tout 6 l. 11 s. 4 d.

Pour la vaccation de Guillaume Voisin, procureur de ce present registre, d'avoir rendu ce present compte, assisté à la closture et pris les arrêts sur le double d'icelle, la somme de 8 l. tournois, ci 8 l.

SUMMA EXPENSÆ COMMUNIS, 22 l. 17 s. 10 d.

SUMMA TOTALIS EXPENSÆ PRÆSENTIS COMPUTI, 3,408 l. 5 d.

P. ARCHIEPUS AQUEN.

DALBIAC. VINERON.

N°. VIII.

Précis historique de la prise de Malte, en 1797.

A la fin de l'année 1797, une escadre française, sous les ordres de l'amiral Brueis, parut devant l'île. Son intention était de sonder les dispositions des habitans, que depuis quelque temps de sourdes menées avaient provoqués à la révolte. En protégeant une révolution, l'amiral français aurait voulu s'emparer de ce boulevard de la chrétienté; mais les principes révolutionnaires n'ayant pas assez germé dans les esprits, pour favoriser une semblable entreprise, cet amiral leva la croisière.

Le dix du mois de juin 1798, une nouvelle armée navale, sous les ordres du général Buonaparte, escortant un convoi de trois cents bâtimens marchands, qui transportaient une armée de terre de quarante mille hommes et une nombreuse artillerie, parut devant la cité Valette. Des émissaires, envoyés par le directoire, ayant précédé l'arrivée de l'escadre, avaient réuni de nombreux partisans, tout prêts à seconder les entreprises révolutionnaires.

Buonaparte fit demander au grand-maître Hompesch, par le consul de France, l'entrée du port pour son escadre, sous le prétexte de la ravitailler, et d'y prendre de l'eau (1). Il demandait aussi qu'on lui fît la cession de quelques forts. Ce général s'attendait à un refus, et sa demande n'était qu'un prétexte hostile. Le grand-maître fit répondre qu'il ne pouvait admettre toute l'armée dans le port; mais que les chaloupes de chaque vaisseau pouvaient venir prendre l'eau qui leur serait nécessaire, ainsi que les provisions de

(1) L'ordre se reposait avec bonne foi sur la neutralité de son port, réglée par le traité d'Utrecht, par lequel il avait été décidé qu'on ne pourrait y admettre plus de quatre vaisseaux de guerre appartenant aux puissances belligérantes.

bouche dont l'armée pouvait avoir besoin; et, quant à la remise des forts, que sûrement le consul avait mal compris les paroles du général.

Buonaparte se hâta de faire envisager cette réponse comme une insulte. Il assembla son conseil de guerre, et ordonna le débarquement de toute l'armée, pour aller, disait-il, prendre l'eau qu'on lui avait refusée.

Dans un instant quarante mille hommes envahirent le sol d'une terre amie; et dans le temps que les chaloupes recevaient des approvisionnemens, les ennemis enveloppaient quelques milices que le grand-maître avait envoyées pour éclairer leur marche. Les soldats furent renvoyés dans leurs villages, et les chevaliers qui les commandaient transportés prisonniers sur les vaisseaux de guerre.

Au premier bruit de l'invasion, tous les habitans de l'île étaient venus se réfugier dans la capitale : leur arrivée fut le premier signal des troubles et de la confusion.

Quatre mille révolutionnaires mirent en jeu tous les ressorts qui pouvaient opérer la désorganisation. Ils persuadèrent au peuple que les chevaliers le trahissaient (1). La force armée se mit en pleine révolte, et massacra ses officiers. Les chefs de plusieurs postes furent immolés dans cet aveuglement populaire. On voyait transporter dans la ville des chevaliers blessés ou mourans, qui avaient été frappés par leurs propres soldats.

La nuit qui suivit ces tristes événemens, fut encore plus affreuse. Des cris de mort retentissaient de toutes parts, du haut des fortifications de la ville, appelées les *Cavaliers*.

---

(1) A l'époque où l'île fut attaquée, l'ordre avait perdu ses possessions en France, c'est-à-dire la moitié de son revenu; on donnait des secours aux émigrés qui venaient en foule y chercher un asile; le trésor de l'État était entièrement épuisé, et les préparatifs que l'on avait faits à l'arrivée de l'escadre française, avaient été payés par la caisse du grand-maître. Ce dénuement de fonds n'avait pas peu contribué à la défection des troupes.

Le bruit du canon se faisait entendre à chaque instant; les boulets, tirés sans objet, planaient sur la ville pour redoubler l'effroi des habitans. Les ordres qui furent donnés pour faire cesser ce signal de désordre restèrent sans effet. Quelques patrouilles de soldats fidèles furent fusillées en parcourant les rues, où elles cherchaient à rétablir l'ordre (1).

L'armée ennemie, qui environnait la ville, encourageait par sa présence les scènes sanglantes auxquelles la cité Valette était en proie.

Le grand-maître, et ceux des membres du conseil qui n'avoient aucun poste à commander, étaient rassemblés en permanence dans le palais magistral. Une morne douleur était peinte sur les visages; ils considéraient avec effroi l'horreur d'une situation qui ne permettait pas même aux chevaliers de mourir avec gloire.

Une foule de factieux forcent les portes du palais, inondent la chambre du conseil, en criant qu'il fallait sauver la ville des horreurs d'un assaut; et l'on força le grand-maître d'envoyer une députation au général français, pour lui demander les raisons d'un pareil attentat au droit de gens. Sur-le-champ, le général envoya un de ses aides-de-camp pour parlementer; et dédaignant la réponse d'un ennemi révolutionné, il rédigea la capitulation qu'il signa, et fit signer à cinq habitans de l'île (2). Le grand-maître et le

(1) Le régiment des chasseurs fut un exemple de fidélité. Chaque soldat était propriétaire Aucun d'eux ne quitta le poste qui lui avait été confié. Les chefs de ce corps étaient le bailly de Neveu, grand fauconnier, et le commandeur de Châteauneuf, commandant des arsenaux.

(2) Le commandeur Bosredon de Ransijat, déjà connu du général Buonaparte, signa le traité sans aucun pouvoir. Le chevalier Amat, ministre d'Espagne, s'en rendit garant. Arrivé dans sa patrie, il fut jeté dans un cachot où il termina sa carrière. Le bailly de Tresari, ministre de Naples, protesta en faveur du droit de souveraineté de son maître sur l'île. On peut s'instruire de la vérité de ces faits en consultant le *Moniteur*, qui rendit compte un mois après de cette capitulation.

conseil, à qui elle fut présentée, repoussèrent avec horreur la moindre marque d'adhésion à cet acte d'iniquité.

L'armée ennemie inonda la ville; quelques forts voulurent résister. On leur présenta cette capitulation illusoire, et l'île entière tomba entre les mains du général Buonaparte (1).

Ainsi, après une possession de trois cents années, attaqué par une révolution inouïe, et contre laquelle on ne pouvait opposer aucune résistance, l'ordre fut forcé d'abandonner le chef-lieu de sa résidence, et les chevaliers, qui donnaient un asile à l'honneur et aux malheureux, furent eux-mêmes forcés d'en chercher un autre; les soutiens de la religion et de la monarchie succombèrent, par la révolution, sous les efforts des ennemis de ces deux puissances.

Le grand-maître et une partie du conseil se retirèrent à Trieste. L'empereur Paul Ier. concentra pendant quelque temps, à Pétersbourg, la résidence des chevaliers. Sous un nouveau grand-maître, ils s'établirent à Messine, ensuite à Cathane. Une commission, nommée à Paris par les chevaliers français, reçut ses pouvoirs par une bulle du pape Pie VII, et l'assentiment du lieutenant du magistère et du conseil de l'ordre. Elle eut l'honneur d'être présentée, en 1814, à Sa Majesté Louis XVIII, et son existence fut revêtue de toutes les formes légales.

L'ordre attend sa réorganisation de la justice et de la politique des souverains, puisqu'il a succombé en soutenant leur gloire. Déjà l'auguste empereur d'Allemagne a étendu vers lui une main protectrice et bienfaisante. Dans ces der-

(1) Lorsque Buonaparte prit les rênes du gouvernement, il se repentit de ne s'être emparé de cette île, la clef de la Méditerranée, que pour la faire passer aux mains de la puissance rivale de la France; le principal objet du traité d'Amiens était de faire restituer à l'ordre cette importante possession.

nières circonstances, l'islamisme nécessite une barrière à la chrétienté, et la Sainte-Alliance a besoin d'un corps d'élite pour garantir la protection qu'elle offre à l'Europe. Pourrait-on mieux choisir que dans la brillante milice de l'ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem, dès que ses cohortes nombreuses seraient réunies dans un chef-lieu, pour réaliser ces deux objets, auxquels tiennent évidemment la sûreté des états et l'harmonie continentale.

No. IX.

Lettre de Selim, empereur des Turcs, à don Juan d'Autriche, lui envoyant des présents; traduite du turc, et extraite du manuscrit de P. Dupuy, qui est à la bibliothèque du Roi, sous le no. 429, et ayant pour titre: *Divers Mémoires servant à l'Histoire de Turquie.*

Selim, du très haut et très glorieux sultan Soliman fils treizième, empereur des Turcs, roi des rois, dompteur des provinces, expugnateur des armées invincibles par terre et par mer, n'a point à dédain, entre ses très hautes pensées, de donner lieu et place à toi, Juan d'Autriche, capitaine de singulière valeur, et avec son sceau d'or et incomparable, qui fait bienheureux qui le regarde, visiter ta vertu, ô jeune homme très généreux! qui l'as mérité en cet espace de temps que tu as été seul qui aies donné commencement aux pertes et dommages que jamais la très haute et toujours heureuse et admirable maison des Ottomans ait sentis et reçus des chrétiens; ce qui m'a invité, encore que je sois offensé, à te rendre, par les dons et présents que je t'envoye, ample et illustre témoignage de ta vertu; et lesquels dons et présents, si tu les considères comme tu dois, tu les devras certainement estimer beaucoup plus que ta haute et bonne fortune, attendu qu'ils te sont envoyés par celui lequel, étant entre tous les hommes le plus

grand, se fait un peu moins que égal à toi par ces siens présents et libéralités; ce qui a été plus facile à beaucoup de désirer que d'espérer obtenir. Prie Dieu qu'il te garde de notre ire.

Meubles envoyés.

Six robes zibelines, une desquelles a été achetée dix-huit cents écus.

Deux robes de martre, de valeur mille écus.

Trois robes de loup-cervier; l'une desquelles est doublée francée de satin cramoisy, brodée à l'environ d'or battu, plus d'une paulme de large là où est portraict la vie de Selim, ayeul de Cestuy Grand-Turc, de valeur de cinq mille ducats.

Quatre tapis grands ouvrés d'or et de soie, très beaux.

Seize couvertures de lit sans poil, poliétées en partie d'or, partie de soie.

Deux douzaines de couvertures toutes ouvrées en or et soie, très belles.

Douze douzaines de couteaux de table fournis de pierreries.

Deux douzaines de cimeterres, partie avec fourreau et manche avec force pierreries; en l'une desquelles est une très grosse perle et de très grande valeur, et sont faites en damas de très bonne trempe et de parfait taillant.

Quatre douzaines d'arcs avec leurs flèches.

Six selles de cheval, toutes garnies d'or et d'argent, et très belles.

Cinq douzaines d'étriers ornés à la damasquine, et très beaux éperons.

Une douzaine verres et vaisseaux de cuir à boire, garnis d'or.

Autres très beaux flacons ou bouteilles pour boire eau, garnis d'or, et plusieurs autres choses seigneuriales.

Plusieurs robes à la turquesque, partie courtes, partie longues, de toile d'or, avec pierres précieuses.

Réponse de Juan d'Autriche, général de l'armée chrétienne, à Selim, empereur des Turcs.

Par les mains d'Acomat de Natholie, eunuque, j'ai reçu de ta part, avec bon augure, ta lettre et tes présents; l'un digne de ta libéralité, et l'autre du témoignage de la vertu qu'il a plu à Dieu me donner pour la défense de ses fidèles et offense de la maison ottomane, à laquelle, en garçon de peu d'expérience (comme tu m'appelles), j'ai été seul le commencement du dommage qu'ont pu expérimenter tes armes. Tu peux considérer quelle fin s'en doit ensuivre, puisque tu me confesses capitaine de vertu singulière. Du tout, je te rends grâce, et, pour récompense, je te renvoye Scolti. Scolti .... venu .... par ton commandement pour reconnoître les appareils des chrétiens, lequel ayant pu faire mourir, non seulement je lui ai donné la vie, mais fait voir à son aise toutes mes provisions et desseins, qui sont de te faire continuelle guerre; à tant tu ne dédaigneras de compter au souverain degré de tes plus grandes grandeurs que Juan d'Autriche ait accepté les présents et répondu aux lettres de Selim, empereur turc.

Ces deux lettres sont sans date; mais il est facile de voir qu'elles ont été écrites après la bataille de Lépante. La lettre originale de Selim, écrite en turc, est scellée au commencement et à la fin du sceau impérial.

No. X.

(La pièce justificative qu'on va lire est un abrégé d'un excellent mémoire rédigé sur des correspondances très volumineuses qui n'ont jamais été publiées, et qui sont conservées aux archives des affaires étrangères.)

Précis des négociations qui eurent lieu à Rome en 1661 et 1662, entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France, le Roi d'Espagne et la République de Venise, pour la formation d'une ligue contre les Turcs.

La prise de Gross-Waradin avait répandu l'alarme à Vienne, en Hongrie, et même dans toute l'Allemagne.

Le pape Alexandre VII, cédant aux sollicitations de l'empereur et des Vénitiens, conçut l'idée d'une ligue contre les Turcs, plus générale que celle que le pape Pie V avait formée contre eux, en 1571, avec le roi d'Espagne et la république de Venise; en conséquence, il fit faire, par son nonce à Paris, en 1660 et en avril 1661, de vives instances auprès de Louis XIV, pour que ce monarque entrât dans la ligue, et envoyât à Rome une personne de confiance, afin de prendre part à la négociation. Le roi, pour répondre aux désirs du souverain pontife, fit partir, dans le mois de juin, M. d'Aubeville, gentilhomme de sa chambre, qu'il munit d'instructions et chargea de pleins pouvoirs, à l'effet d'intervenir aux négociations et au traité de la ligue avec le cardinal Antoine Barberin, qui était déjà à Rome en qualité de protecteur des églises de France.

M. d'Aubeville reçut ordre de remettre, sous les yeux du souverain pontife, toutes les considérations qui auraient pu détourner le roi d'embrasser les ouvertures qui lui étaient faites par le Saint-Siége; telles, par exemple, que la protection de la religion dans les possessions ottomanes, l'intérêt très notable qu'avaient les sujets du roi de conserver le com-

merce du Levant, qui serait infailliblement ruiné par une rupture ouverte avec la Porte, et la manière dont l'empereur Léopold, depuis son élection, en avait agi avec le roi. Mais Sa Majesté très chrétienne, s'élevant au-dessus de ces considérations et de ses griefs personnels, voulait non seulement donner des preuves de dévouement pour une cause qui intéressait la chrétienté, mais encore faire auprès de ses alliés, les princes de l'empire, tant protestans que catholiques, les instances nécessaires pour les déterminer à entrer dans la ligue. Comme on avait déjà objecté la lenteur des résolutions germaniques pour apporter des secours qui, trop tardifs, deviendraient inefficaces, dans le cas probable où les Turcs fondraient prochainement sur la Hongrie et l'Autriche, M. d'Aubeville était chargé de répondre qu'il dépendait de l'empereur même de prévenir la lenteur des délibérations, en permettant que les séances de la diète, qui n'étaient que suspendues, fussent reprises à Ratisbonne, suivant la demande des princes et États; ces princes et États promettant, de leur côté, de n'y agiter d'autre question que celle des secours contre les Turcs.

L'ouverture de la diète répondait aux objections, et rendait inutile l'expédient que le nonce du pape avait proposé, de la formation de trois corps d'armée pour agir en Hongrie; le premier, composé des troupes de l'empereur; le second, de celles du pape, du roi et des princes d'Italie; le troisième, des troupes réunies des États de l'empire. Le nonce pensait qu'on pouvait diriger immédiatement le deuxième corps sur la Hongrie; mais le roi jugeait que ce corps ne pourrait être assez puissant en arrivant en Hongrie, pour s'y trouver d'une force convenable à la dignité des souverains qui l'auraient envoyé. D'ailleurs, Sa Majesté et ses alliés de l'empire s'étaient mutuellement engagés à ne prendre de pareilles résolutions que d'un commun accord, et à ne faire marcher et agir leurs forces que conjointement. Ce deuxième corps devant être composé des troupes du roi et des forces d'Italie, il aurait fallu, pour que celles de

Sa Majesté se rendissent en Hongrie, qu'elles traversassent la plus grande partie de l'Allemagne isolément, et sans qu'on pût fixer au juste l'endroit où elles pourraient se joindre à celles d'Italie; ce que Sa Majesté ne jugeait praticable que dans le cas où les forces de ses alliés se trouveraient réunies dans le même temps que les siennes marcheraient dans l'empire. M. d'Aubeville devait, en outre, faire comprendre au pape, que Sa Majesté n'entendait pas que le corps dans lequel seraient ses troupes se trouvât, par sa médiocrité, entièrement exposé à la discrétion de l'empereur, dont la conduite antérieure pouvait faire craindre qu'il n'eût intention, avec le temps, de ruiner ou de réduire à rien les troupes françaises, par les fatigues de la guerre ou par d'autres moyens indirects, lorsqu'il en aurait tiré quelque service.

Il fut ajouté à ces instructions, et pour la direction particulière de M. d'Aubeville, qu'à l'égard de la qualité des secours qu'on pourrait promettre à l'empereur, ni le roi ni ses alliés ne consentiraient point, quelque ligue qui se fît, à lui donner jamais aucune assistance en argent, mais seulement en troupes.

M. d'Aubeville arriva à Rome le 12 juin 1661, et eut sa première audience du pape le 5 juillet suivant. Une particularité remarquable, et en quelque sorte inexplicable de cette audience, c'est que le souverain pontife, après avoir loué la piété du roi, qui le portait dans la ligue contre le Turc, ajouta : « Que présentement il n'y avait rien à faire; que le roi d'Espagne avait de grandes affaires avec le roi de Portugal; que le roi de Pologne n'était pas en état d'entrer dans cette ligue; que l'empereur n'était pas pressé, et qu'enfin il fallait tenir les choses en suspens (*le cose errano in suspenso*). » Ce fut l'expression de Sa Sainteté.

Ce peu d'empressement du pape au début de la négociation, contrastait fort avec le vif désir qu'il avait témoigné de voir arriver le négociateur. Tenait-il au refus qu'avait fait le roi d'adopter les mesures provisoires proposées par

le nonce? c'est ce qu'on ne sait pas. Il est probable que le pape obéissait, en cette circonstance, aux craintes manifestées par l'empereur.

Cependant, Louis XIV, fidèle au système qu'il avait adopté, avait dépêché à ses alliés d'Allemagne le sieur de Gravelle, avec des instructions conformes à celles dont M. d'Aubeville était porteur. Le succès de cette démarche fut prompt et complet : la délibération des princes et États catholiques et protestans fut unanime. Le roi en reçut la nouvelle de Francfort le 6 juillet; il la donna au nonce, et M. de Lionne la manda à M. d'Aubeville le 9 du même mois.

« A présent, disait ce secrétaire-d'État, que le principal » point est résolu, le ministre du roi à Francfort s'applique » à faire prendre les autres résolutions touchant le nombre » et la qualité des troupes dont on pourra former ce corps » auxiliaire, leur marche, leur action et les précautions » qu'on doit demander à l'empereur pour leur sûreté : en » quoi il ne se perdra point de temps.

» Cependant, je puis vous dire que nous voyons assez » clair là-dedans pour juger que l'alliance peut former un » corps de vingt à vingt-quatre mille hommes, à quoi se » joignant encore les troupes du pape et des autres princes » d'Italie, il ne tiendra dorénavant qu'à l'empereur de se » prévaloir d'une assistance si considérable, qu'il se peut » dire qu'elle doublera tout ce qu'il a présentement de forces » sur pied, et cela même par le moyen et la bonne volonté » d'une alliance de princes contre laquelle ses ministres » avaient tant déclamé. »

Le pape, qui avait reçu cette nouvelle par le courrier du nonce, la tint secrète pendant huit jours; elle ne fut connue à Rome que par M. d'Aubeville, qui la publia aussitôt qu'il la connut. Ce silence, et la froideur qui avait régné dans la première audience, furent un sujet de peine et d'étonnement pour la cour de Versailles. « Le roi, écri» vait M. de Lionne à ce sujet, a été surpris d'apprendre

» de quelle manière froide Sa Sainteté vous a parlé de la
» ligue des princes chrétiens contre l'ennemi commun, après
» la passion qu'elle en avait fait témoigner à Sa Majesté
» par son nonce; mais c'est encore plus l'affaire de Sa Sain-
» teté que la nôtre, et il suffira à Sa Majesté, pour sa satis-
» faction et sa décharge envers Dieu, d'avoir fait toutes les
» avances, par rapport à cette ligue, qu'un roi, fils aîné
» de l'Église et principal défenseur de la religion, pouvait
» faire dans un péril imminent des préjudices que la chré-
» tienté peut appréhender. Du reste, il faudra s'y con-
» duire avec le phlegme que Sa Sainteté elle-même juge
» à propos. »

M. de Lionne écrivait le 20 août, au sujet de la déli-
bération de Francfort : « Le roi a fort approuvé que vous
» ayez rendu public ce qu'il semble qu'on voulait tenir ca-
» ché au palais. Après l'arrivée du courrier du nonce, et
» des délibérations que Sa Majesté a fait prendre, par son
» crédit et à son exemple, aux princes ses confédérés en
» Allemagne.

» Il faut une bien mauvaise disposition contre cette cou-
» ronne, pour étouffer, de dessein formé, une nouvelle
» que le nonce avait envoyée par courrier exprès, et qui
» aurait obligé un autre pape à en aller publiquement ren-
» dre des actions de grâces solennelles dans l'église de Saint-
» Pierre ou de Saint-Jean-de-Latran, et à écrire ensuite
» des brefs au roi, comme au seul défenseur et protecteur
» de la chrétienté. »

Sur ces entrefaites, le Turc s'était présenté en Transyl-
vanie avec une avant-garde de seize mille hommes, suivie
d'un corps d'armée beaucoup plus considérable. Quand on
sut cette nouvelle à Rome, le cardinal Chigi, neveu du
pape, demanda à M. d'Aubeville s'il avait pouvoir du roi
de traiter des conditions de la ligue. M. d'Aubeville répon-
dit qu'il n'avait pas songé à se munir de pouvoirs, depuis
que Sa Sainteté lui avait dit que *les choses devaient rester
en suspens;* que quant à l'irruption des Turcs, le remède se

trouvait dans l'offre faite par les alliés du roi, de mettre vingt-quatre mille hommes sur pied. Le cardinal Chigi dit encore que Sa Sainteté désirait que le roi lui fît délivrer les deux cent mille écus que le cardinal Mazarin avait légués pour être employés à la guerre contre les Turcs. M. d'Aubeville expédia en conséquence son courrier à Versailles, pour rendre compte de la conférence qu'il venait d'avoir avec le cardinal, et des vaines tentatives qu'il avait faites pour obtenir une audience de Sa Sainteté.

Voici ce que répondit M. de Lionne :

« Sa Majesté est fort piquée, et avec raison, de ce qu'il » semble qu'on veuille vous réduire, ou à négocier seulement avec M. le cardinal Chigi, sans être admis aux audiences du pape, ou à traiter par mémoriaux avec Sa » Sainteté. Vous ne devez vous accommoder ni à l'un ni à » l'autre, qui seraient contre l'honneur du roi, aussi bien » que contre son service, et il suffit de dire que jamais aucun pape n'a prétendu traiter si indignement l'envoyé » d'un grand roi. Si cette conduite avait à durer, on en ferait ici sentir le contre-coup au nonce, et déjà il se le » tient pour dit, car depuis l'arrivée de son courrier extraordinaire, il n'a pu voir Sa Majesté, quoiqu'il ait tous » les jours pressé l'audience, et qu'il l'ait vu donner à tous » les autres ministres. Nous comptons ici qu'il y avait déjà » cinquante jours depuis votre arrivée à Rome que vous n'aviez pu être admis aux pieds du pape qu'une seule fois. » Je me trouvai présent, il y a trois jours, à la dernière » instance que M. le nonce a fait faire au roi pour le » voir. Sa Majesté répondit qu'elle attendrait les lettres de » l'ordinaire prochain, et que si elle apprenait par leur contenu que vous eussiez vu le pape, elle le verrait le jour » suivant, sinon qu'il pourrait attendre son retour de Bretagne. »

La conduite de la cour pontificale faisait sentir, à Rome même, que le crédit du roi avait besoin d'y être relevé, et les ennemis de la France étaient les premiers à condam-

ner hautement les procédés du pape, ou plutôt de son neveu, à l'égard de M. d'Aubeville. Le marquis Mathéi, ambassadeur de l'empereur, ne tarda pas à reconnaître tous les inconvéniens qui en résulteraient pour la négociation commencée. Il essaya de déterminer le souverain pontife à donner audience à cet envoyé.

Le pape n'était pas en meilleure intelligence avec les Espagnols. L'ambassadeur de Madrid s'opposait à toutes les entreprises du Saint-Père, et Sa Sainteté, pour en exprimer son mécontentement, avait chargé une congrégation de cardinaux d'examiner si elle devait pourvoir aux églises de Portugal. L'ambassadeur se moquant de cette menace, le pape avait déclaré que si le roi d'Espagne ne rappelait promptement cet ambassadeur, il ne le verrait plus.

Cet état de choses explique pourquoi le pape parut un moment disposé à ne faire de ligue qu'avec l'empereur et les Vénitiens. Il l'annonça positivement à M. d'Aubeville au mois de septembre 1661, en donnant pour motif, qu'il voulait faire cette ligue de crainte que les Vénitiens ne lui échappassent, et en attendant les résolutions des deux rois. Le pape nomma, en effet, D. Mario, le cardinal Chigi et le cardinal Rospigliosi, pour traiter et conclure cette ligue avec l'ambassadeur de Venise et le marquis Mathéi. L'ambassadeur d'Espagne en l'apprenant fit grand bruit. Il dit que c'était faire trop de mépris des rois; que le sien n'entrerait jamais dans la ligue, et qu'elle serait la perte de l'empereur. Le marquis Mathéi et les ministres du pape firent de vains efforts pour l'apaiser.

Quant à l'ambassadeur de Venise, il annonça qu'il ne consentirait à aucun traité que la réponse des couronnes ne fût venue; que cette ligue partielle serait la perte de la chrétienté, et le moyen infaillible de faire abandonner l'empereur et sa république de rois.

Le marquis Mathéi lui-même s'étant excusé de traiter isolément, et ayant dit qu'il lui semblait raisonnable d'attendre la réponse des deux rois, la politique romaine donna le change

sur ses propres assertions. Elle prétendit que le pape n'avait pas entendu faire *la ligue présentement*, mais bien faire connaître sa résolution de la vouloir faire tout aussitôt que le retour du courrier lui aurait apporté des éclaircissemens sur les intentions des rois. Dès-lors il ne fut plus question de négociation partielle et séparée, mais seulement de presser l'envoi de pleins pouvoirs.

Ceux d'Espagne arrivèrent au commencement d'octobre, ceux du roi de France, vers le milieu de ce mois; le cardinal Antoine Barberin devait être autorisé à traiter au nom du roi, avec l'intervention de M. d'Aubeville. Quant aux deux cent mille écus légués par le cardinal Mazarin pour la guerre contre les Turcs, le roi de France n'avait pas jugé à propos de les accorder encore, les derniers avis reçus de la Hongrie portant que les affaires paraissaient en train de s'arranger par la déclaration qu'avait faite le grand seigneur, qu'il laisserait en repos la Transylvanie, pourvu que les peuples fissent élection d'un autre prince qui reconnût tenir cet État de la Porte, et lui payât le tribut accoutumé.

A l'égard des craintes que l'empereur avait manifestées sur la trop grande force du corps qui lui était offert par le roi et les princes d'Allemagne, M. de Lionne avait écrit à M. d'Aubeville : « Que le roi procédait avec une entière » sincérité, et que si l'empereur concevait des ombrages, » quoiqu'injustes, de la trop grande force des corps qu'on » lui offrait, croyant lui faire plus de plaisir, il n'avait » qu'à répondre qu'il n'avait pas présentement besoin d'un » si grand secours, et que la moitié ou telle portion » qu'il aurait jugé à propos de dire lui suffirait, mais que » ne l'ayant pas fait, on devait en tirer deux conséquences; » l'une, ou qu'il n'avait nulle nécessité d'être secouru, ou » qu'il aimait mieux ne l'être pas que de l'être d'aucune » force de cette couronne et de ses amis. »

L'adjonction de M. d'Aubeville au cardinal Antoine Barberin dans les pouvoirs du roi, devint une nouvelle pierre d'achoppement. Le cardinal en fut offensé et expédia un

courrier pour obtenir que le nom de cet envoyé fût retiré des pouvoirs. Il représentait qu'il y allait de son honneur vis-à-vis la cour de Rome, qui n'approuvait pas le choix de M. d'Aubeville. M. de Lionne, dans une lettre au cardinal Albizzi réfuta complètement les allégations et les raisonnemens du cardinal Antoine.

« Si Votre Éminence, lui dit-il, eût été informée de » quelle manière s'étaient passées ici les choses quand on » prit la résolution d'envoyer à Rome M. d'Aubeville, je » suis assuré qu'elle aurait déconseillé M. le cardinal Antoine de dépêcher un courrier exprès pour le sujet qui » l'y a obligé.

» Le pape, il y a six ou sept mois, fait dire au Roi par » M. le nonce qu'il a dessein de ménager et promouvoir » une ligue des princes chrétiens contre l'ennemi commun. » Sa Majesté loue le zèle de Sa Sainteté, et témoigne sa » disposition à faire voir en cette rencontre qu'il est véritablement le fils aîné de l'Église. Le nonce représente » là-dessus que, comme la négociation ne se peut bien » traiter qu'à Rome même, Sa Sainteté désirerait bien qu'il » plût à Sa Majesté y envoyer quelque personne expresse, » bien instruite de ses intentions; et pour entendre aussi » les sentimens et les propositions de Sa Sainteté, avec pouvoir de traiter et conclure ladite ligue, et sur cela le roi » résout d'y envoyer M. d'Aubeville, et charge le nonce » de le dire à Sa Sainteté. Il demande à Votre Excellence » comment, après cela, on peut exclure ledit sieur d'Aubeville d'être au moins nommé dans le pouvoir, à moins » de vouloir tout-à-fait dégrader ce gentilhomme, ce que » Sa Majesté ne doit ni ne veut faire. On a eu même en » cela égard, en dressant le pouvoir, de ne le mettre pas dans » le même rang que ledit seigneur cardinal, mais seulement » à la fin des patentes, comme pour intervenir simplement » et être présent aux négociations, et signer aussi le traité » s'il se conclut. Il semble même que le sieur d'Aubeville » aurait bien quelque sujet de trouver étrange qu'ayant été

» envoyé seul et expressément pour cette affaire, il n'y
» soit plus que comme un simple intervenant.

» Nous avons un prince ferme en ses résolutions, qui con-
» sidère toutes choses en les faisant, et qui ne les change
» pas facilement sans de grandes raisons qu'il n'ait pas pré-
» vues d'abord.

» Pour l'inconvénient que M. l'ambassadeur d'Espagne
» ait déclaré qu'il ne voulait pas concourir avec M. d'Au-
» beville, c'est une raison qui obligerait plutôt Sa Majesté
» à le nommer dans cette commission, n'ayant pas accou-
» tumé à recevoir la loi de personne, et bien moins des
» caprices d'un ambassadeur d'Espagne.

» Si Monseigneur le cardinal Antoine et ledit sieur d'Au-
» beville se trouvaient en choses importantes d'avis diffé-
» rens, ils pourront consulter Sa Majesté pour la décision,
» et cette raison même montre qu'il est bon pour son ser-
» vice qu'en matière de si grande considération où il peut
» y avoir différentes opinions, il y ait aussi différentes
» personnes qui les examinent afin que son service en soit
» mieux fait.... »

On répondit dans le même sens au cardinal lui-même, et M. de Bourlemont chercha, mais vainement, à le ramener à des idées pacifiques. M. d'Aubeville, voyant l'inefficacité des démarches de M. de Bourlemont, prit sur lui d'en faire une directe auprès du cardinal. Il lui dit que déjà on avait répandu à Rome que la conduite de Son Eminence dans les affaires de la ligue était l'effet des ordres du Roi et non de la susceptibilité d'esprit de Son Éminence; que Sa Majesté ne voulait point entrer dans la ligue; qu'elle n'avait point envoyé de pouvoir à Son Eminence, qui faisait semblant d'en avoir reçu, et qu'enfin la conduite qu'elle tenait n'était qu'une comédie, paroles que M. d'Aubeville trouvait injurieuses à la réputation du Roi, et auxquelles il croyait qu'il fallait remédier. Le cardinal Antoine fit de grandes doléances sur le peu de considération qu'on avait pour lui en France, ajoutant qu'il avait servi le Roi avec zèle et affec-

tion, et que néanmoins il se voyait exposé à de grandes rigueurs de la part de Sa Majesté. M. d'Aubeville opposa aux plaintes de Son Eminence les obligations infinies qu'elle avait à Sa Majesté, notamment celle d'avoir été protégée pendant les persécutions d'Innocent X, et d'avoir été promue aux deux plus belles dignités ecclésiastiques du royaume, celles de grand aumônier de France et d'archevêque de Reims.

Le cardinal, vaincu par les raisons de M. d'Aubeville, ne céda pas sur-le-champ. Cependant il finit par déclarer à M. d'Aubeville qu'il voulait se sacrifier pour le Roi, qu'il se trouverait à la congrégation indiquée pour le 20 décembre, mais qu'il ne désirait pas l'y mener. M. d'Aubeville n'insista pas pour l'accompagner.

A cette congrégation furent présens pour le pape, les cardinaux Chigi, Barberini, Imperiali, Rospigliosi et Corrado. Le cardinal Antoine pour le Roi, le marquis Pons de Léon, ambassadeur d'Espagne, pour Sa Majesté catholique, l'ambassadeur de Venise, pour la république, et le marquis Mathéi, comme ambassadeur de l'empereur Léopold; tous les pouvoirs étant arrivés, il y fut résolu qu'ils seraient portés au cardinal Chigi. Le cardinal Antoine chargea M. d'Aubeville de porter ceux du Roi au cardinal.

Le Roi voyant le peu d'accord qui existait entre ses deux plénipotentiaires, et n'obtenant pas d'ailleurs du Saint-Siége satisfaction sur les diverses réclamations dont il les avait chargés, se décida à les rappeler et à renvoyer le duc de Créqui en qualité d'ambassadeur extraordinaire. En attendant son arrivée, le cardinal Antoine et M. d'Aubeville reçurent ordre de continuer simultanément la négociation et d'assister aux assemblées qui se tiendraient pour cet objet.

M. d'Aubeville assista pour la première fois à celle qui eut lieu le 8 décembre avec le cardinal Antoine et les autres cardinaux et avec les ministres des princes; la question des pleins pouvoirs y fut traitée, quoique les cardinaux

voulussent qu'on abordât immédiatement celle des moyens à employer pour s'opposer aux entreprises des Turcs. Le cardinal Antoine soutint qu'il fallait lever les difficultés qui se trouvaient dans les pouvoirs avant de traiter la question au fond, et que pour cela il fallait les envoyer au roi et attendre ses ordres. Les cardinaux s'étonnèrent qu'après que ces pouvoirs avaient été communiqués réciproquement depuis plus de six semaines, on eût tant tardé à relever ce qu'il y avait à dire. Le cardinal Antoine prétendit avoir entretenu le cardinal Chigi et le pape lui-même de ces difficultés, deux jours après la communication. On lui reprocha de n'en avoir point parlé dans les congrégations subséquentes auxquelles il avait assisté, et le cardinal Chigi fit entendre que les retards de la négociation étaient dûs au refus du cardinal Antoine de se trouver avec M. d'Aubeville. L'ambassadeur de l'empereur et celui de Venise se plaignirent de se trouver au commencement d'une affaire qu'ils avaient cru fort avancée. Quant à l'ambassadeur d'Espagne, lorsqu'on lui demanda son avis, il dit *qu'il fallait aller pas à pas dans cette affaire; qu'étant de très grande conséquence, il fallait s'y conduire avec ordre, et que pour l'observer, il était d'avis qu'on s'arrêtât aux formalités, puisqu'il en était question*, avant que d'entrer en matière.

M. d'Aubeville prit la parole et dit : « Qu'il y avait » effectivement deux mois que les pouvoirs avaient été » communiqués, et qu'y ayant trouvé des difficultés essen- » tielles, on avait été d'avis d'en parler à la première con- » grégation, afin de ne point perdre de temps, et de ré- » pondre en quelque façon au zèle de Sa Majesté pour le » bien de la chrétienté et pour la satisfaction de Sa Sain- » teté ; mais que comme il ne s'était pas trouvé aux con- » grégations qui s'étaient tenues depuis qu'on avait trouvé » des difficultés dans les pouvoirs, il ne savait pas pour- » quoi on les avait gardées si secrètes, vu qu'on avait ré- » solu d'en parler dès la première congrégation qui se tien- » drait. »

La congrégation se sépara sans rien conclure, après avoir prié le cardinal Antoine et M. d'Aubeville de faire connaître au pape les difficultés qui arrêtaient la marche de la négociation.

Trois jours après, M. d'Aubeville ayant été appelé seul à l'audience du pape, Sa Sainteté entra en matière sur l'affaire de la ligue et interrogea cet envoyé sur les dispositions du roi à cet égard. M. d'Aubeville l'assura que Sa Majesté ne désirait rien tant que le bien de la chrétienté et la satisfaction de Sa Sainteté.

« Le pape (écrivit M. d'Aubeville à M. de Lionne) me » répondit qu'il le croyait, et que puisque cela était, il ne » fallait pas que les ministres du roi fissent des difficultés. » Je dis à Sa Sainteté que les difficultés ne procédaient » point des serviteurs du roi, mais que les ministres de » l'empereur et du roi d'Espagne les avaient mises dans les » pouvoirs, et que les serviteurs de Sa Majesté les avaient » seulement observées; et que s'il y avait quelque faute en » cette rencontre, elle doit être imputée aux ministres de » l'empereur et du roi d'Espagne; qu'ils auraient dû en » user comme le roi, qui avait envoyé un pouvoir fait de » telle manière que l'on n'y pouvait trouver à redire et qui » représentait bien la pureté des intentions de Sa Majesté.

» Le pape après cela me demanda les difficultés que l'on » trouvait dans les pouvoirs; je commençai à parler de » celui de l'empereur, et dis à Sa Sainteté que l'empereur » prenait des qualités qui ne lui étaient point dues, comme » celles de duc de Bourgogne, de comte de Férette et de » landgrave d'Alsace, le duché de Bourgogne, le comté de » Férette et l'Alsace appartenant au roi. Je me plaignis » aussi de cet endroit où l'empereur dit : *Caput christiani* » *populi*, qualité que le roi ne souffrirait jamais qu'un » autre pût prendre que le pape, et que Sa Majesté s'en » formaliserait autant pour la gloire de Sa Sainteté que » pour la sienne propre.

» Quant au pouvoir d'Espagne, que l'on trouvait à dire

» que le roi d'Espagne prenait la qualité de roi de Navarre
» et de duc de Bourgogne, et qu'en un autre endroit, l'em-
» pereur ayant été nommé, le roi ne s'y voyait compris
» que sous le nom de *otros reges*, et que Sa Majesté méri-
» tait assurément plus d'honneur que celui qu'on lui avait
» fait de le mettre, si l'on pouvait ainsi dire, avec une po-
» pulace de rois, et dont je me trouvais bien scandalisé. Sa
» Sainteté me dit qu'il fallait y remédier, et que cela ne
« devait pas empêcher un dessein si pieux que celui de la
» ligue, auquel elle me conviait encore une fois de con-
» tribuer, et qu'elle espérait beaucoup de la piété du
» roi, etc. »

Les griefs des plénipotentiaires français contre les pouvoirs envoyés par la république de Venise, portaient sur ce qu'il n'était pas fait mention expresse du roi ; Sa Majesté ne s'y trouvant désignée que sous le terme collectif *delle due corone*, dont on pouvait induire une égalité qui n'était pas entre Sa Majesté et le roi catholique.

Le pape, conjecturant que la réformation des pouvoirs entraînerait beaucoup de perte de temps, offrit au cardinal Antoine une déclaration écrite, par laquelle Sa Sainteté promit que l'empereur se relâcherait des titres de landgrave d'Alsace et de comte de Férette. Le cardinal Antoine promit qu'il examinerait cette proposition avec M. d'Aubeville, et en attendant il déclara que ni M. d'Aubeville ni lui ne pourraient se trouver aux assemblées de la congrégation, tant que les pouvoirs de l'empereur n'auraient pas été réformés, ou que le marquis Mathéi n'aurait pas donné lui-même la promesse écrite de s'en procurer d'autres.

L'avis émis par l'ambassadeur d'Espagne dans la congrégation à laquelle avait assisté M. d'Aubeville, sur la convenance de ne rien précipiter, et d'observer les formalités, n'avait point échappé à l'attention du roi et de son ministre. Ils en tirèrent deux conséquences ; l'une, que l'ambassadeur, qui était mécontent du pape au dernier point, avait voulu le témoigner aux dépens même du bien du service et

des intérêts de l'empereur; l'autre, que le roi ne se souciait pas beaucoup de la conclusion de la ligue, ou pour le moins qu'il serait bien aise d'éviter d'y entrer, par la raison qu'il prévoyait qu'elle l'obligerait à donner des secours d'hommes et d'argent qu'il aimait mieux employer à la réduction du Portugal.

Au reste, les plus intéressés à la négociation n'y mettaient pas un grand empressement; depuis les observations sur les pouvoirs, communiquées par les plénipotentiaires français, il se passa beaucoup de temps sans que ni l'envoyé de l'empereur, ni l'ambassadeur de Venise, fissent aucune ouverture pour lever les difficultés qui s'y rencontraient.

M. de Lionne ayant enfin reçu la dépêche où M. d'Aubeville rendait compte de l'offre faite par le pape pour garantir l'envoi de nouveaux pouvoirs de la part de l'empereur, insista d'abord pour avoir, de préférence, une promesse positive du marquis Mathéi. Cependant le roi se détermina à admettre la garantie du souverain pontife, et fit demander que la réformation des pouvoirs se fît le plus tôt possible. Quinze jours avant, sur la nouvelle que la cavalerie impériale aurait éprouvé un échec, Louis XIV avait ordonné qu'on payât au nonce les deux cent mille écus légués par le cardinal Mazarin, pour être employés suivant la disposition qu'en ferait le pape à la guerre présente. Le nonce, qui ne s'y attendait pas, en témoigna une grande joie.

Ces actes de condescendance de Louis XIV pour le pape, simplifiaient les difficultés de la question, du moins en ce qui concernait ce monarque, et semblaient devoir lever tout obstacle à la marche de la négociation. Cependant, lorsque M. d'Aubeville annonça au souverain pontife que le roi consentait, pour complaire à Sa Sainteté, à ce qu'on ne cessât pas de tenir des conférences et d'ébaucher la matière, le pape ne fit aucune réponse.

On reçut enfin avis, en France, que l'empereur s'é-

tait résolu à réformer son plein pouvoir dans les termes désirés. Comme il avait long-temps hésité, on supposa que ce qui avait enfin décidé ce prince, était l'espoir de toucher les deux cent mille écus laissés par le cardinal Mazarin, et dont Louis XIV venait d'abandonner la disposition au pape. Le roi, informé d'un autre côté des ouvertures faites par ordre de Léopold au grand visir pour un rapprochement, fit recommander au duc de Créqui de s'opposer vigoureusement à ce que la somme en question fût donnée à l'empereur, dont il blâmait la conduite en cette occasion, conduite qui, comme l'événement le prouva, devait amener la cession du royaume de Candie en faveur des Turcs.

Le duc de Créqui était arrivé à Rome dans les premiers jours de juin, muni de pleins pouvoirs pour la ligue, et d'instructions qui ne différaient de celles de M. d'Aubeville, que par l'exposé des circonstances de la négociation, et des incidens qui l'avaient retardée, et particulièrement des difficultés qu'avaient fait naître la rédaction des pouvoirs de l'empereur et de ceux de la république de Venise. Elles contenaient la recommandation formelle d'interrompre le cours de toutes les conférences sur cette matière, si à son arrivée le duc ne trouvait pas les pouvoirs de ces deux puissances réformés, et corrigés selon les désirs du roi.

Cet ambassadeur n'ayant pas fait de visite aux parens séculiers du pape, contre les usages même de ses prédécesseurs, ne tarda pas à éprouver, de la part d'Alexandre VII et de celle du cardinal Chigi, une froideur marquée, qui se manifesta en diverses occasions. Quelque minutieuses que soient les pointilleries auxquelles cette circonstance donna lieu, on ne peut s'empêcher de les regarder comme le prélude de la rupture des négociations.

Les pleins pouvoirs réformés de l'empereur, quoique annoncés, n'arrivaient point. D'un autre côté, le pape

déclara qu'il ne voulait point se mêler de la réforme de ceux de Venise, quoiqu'il eût promis de les faire corriger. Outre cela, l'empereur continuait toujours de traiter avec le sultan; Louis XIV, qui le sut, chargea M. de Créqui de s'opposer à ce que le legs de Mazarin passât entre les mains de l'empereur, Sa Majesté préférant qu'il en fût disposé en faveur des Vénitiens.

Le duc de Créqui fit connaître au pape, dans la seconde audience qu'il en obtint, les intentions du roi. Sa Sainteté répondit que si l'empereur n'entrait pas en guerre ouverte avec les Turcs, il ne toucherait jamais rien de la somme léguée par le cardinal Mazarin; mais qu'elle ne la donnerait pas aux Vénitiens, ayant résolu de l'employer elle-même à lever des troupes pour les secourir, parce qu'elle jugeait que de cette manière ils en tireraient plus d'utilité. Mais Sa Sainteté se tut sur le changement de sa résolution à l'égard de la réformation des pleins pouvoirs de Venise. Le duc de Créqui exprimant, dans une réponse au roi, son opinion sur ce refus du pape d'intervenir dans la réformation des pleins pouvoirs, en tira la conclusion, que *le roi ne devait pas attendre grand'chose de ce dessein de la ligue, et que ce n'était qu'un beau projet qui s'en irait en fumée.*

Toutefois, ces pleins pouvoirs avaient été réformés; mais les ambassadeurs de l'empereur et de la république ne les remirent point, ou le pape crut devoir les garder sans les communiquer, à cause de ses dispositions peu favorables pour M. de Créqui, avec lequel probablement il ne voulait pas que la négociation fût continuée.

Sa Sainteté avait même fait insinuer au roi qu'elle se prêterait à lui accorder tout ce qu'il lui demanderait, si ce prince voulait rappeler M. de Créqui.

« Vous me connaissez assez, écrivit Louis XIV à son » ambassadeur, pour juger si c'est là un bon moyen de » venir à bout d'une pareille chose, quand même mes » plus grands intérêts seraient dans la cour de Rome,

» comme je n'y en ai aucun qui ne soit de fort médiocre
» considération, ou dans lequel je ne puisse me passer de
» la faveur du pape, sans en recevoir aucun préjudice;
» aussi puis-je dire que dans la permission que je vous
» donnai de vous relâcher et de contenter le pape si vous
» le jugiez à propos, sur la visite de ses parens, je n'ai
» eu autre motif ni objet que celui que je me propose
» sur toutes sortes d'affaires, de faire la justice, et de
» mettre la raison de mon côté. »

Telles étaient les dispositions respectives, lorsqu'arriva l'attentat commis le 20 août par la garde corse, dans le voisinage du palais de France, sur plusieurs Français, et même sur l'ambassadeur et son épouse. On sait quelles en furent les suites. Le duc de Créqui quitta Rome, et cet événement mit une fin absolue au projet de la ligue.

No. XI.

Mémoire de Leibnitz adressé à Louis XIV.

On croit généralement que le mémoire de Leibnitz sur l'expédition d'Égypte, avait été conservé jusqu'à l'époque de la révolution française dans les archives de Versailles: il est probable que ce monument historique aura disparu dans les troubles politiques de la France. Nous en avons trouvé un extrait dans une brochure anglaise (1), publiée en 1803, peu de temps après la paix d'Amiens, époque à laquelle le cabinet britannique craignait ou paraissait craindre que Buonaparte ne reprît son expédition d'Égypte. Nous avons trouvé un autre extrait du mémoire de Leibnitz

---

(1) *A Summary account of Leibnitz's, memoir adressed to Lewis the fourteenth, recommanding to that monarch the conquest of Egypt as conductive to the establishing a supreme authority over the governments of Europe.* (London, 1803, vol. in-8°. de 89 pages, dont 9 de préface.)

dans un *Voyage en Hanôvre*, publié en 1805 (1). L'auteur de ce voyage, M. Mangourit a vu dans la bibliothèque de Hanôvre, une copie du mémoire adressé à Louis XIV, écrite de la main même de Leibnitz; ce mémoire avait pour titre : *De expeditione Egyptiacâ, epistola ad regem Franciæ scripta*. M. Mangourit nous apprend que le maréchal Mortier avait ordonné qu'on en fît une copie, pour l'envoyer, à Paris, où elle a dû être déposée dans la bibliothèque du roi. L'auteur que nous avons cité joint à son extrait une lettre de Leibnitz adressée à M. de Pompope, ministre des affaires étrangères de Louis XIV, et une réponse de ce ministre; il résulte des lettres et des négociations qui les suivirent, que le mémoire de Leibnitz fut rédigé et envoyé peu de temps avant le fameux passage du Rhin, et la guerre contre la Hollande. M. Mangourit paraît persuadé que Leibnitz, qu'il nous représente comme l'instrument de quelque cabinet, n'avait d'autre but, en lui parlant de la conquête de l'Egypte, que de le détourner de son projet d'attaquer la république batave. Cette opinion parait peu vraisemblable; l'auteur n'en donne surtout aucune preuve satisfaisante.

Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que dans l'analyse que nous donnons ici du mémoire de Leibnitz, nous avons suivi l'auteur anglais, dont l'extrait nous a paru plus circonstancié que celui de M. Mangourit.

Leibnitz commence son mémoire en déclarant que la renommée de la sagesse de Sa Majesté l'a déterminé à lui présenter quelques réflexions sur un sujet familier aux âges précédens, mais négligé récemment, et tombé dans l'oubli; il s'agissait d'une entreprise, « la plus grande qu'on pût tenter, et en même temps la plus facile de celles qui sont grandes. J'ose ajouter, poursuit-il, qu'elle est la

---

(1) *Voyage en Hanôvre* fait dans les années 1803 et 1804, contenant la description de ce pays sous les rapports politique, religieux, agricole, etc.; par M. Mangourit, ancien agent diplomatique, etc.

plus sainte, la plus juste (*addere audeo, sanctissimum justissimumque*), et qu'elle n'est accompagnée d'aucun danger, quand même on la tenterait en vain. Elle s'accorde d'ailleurs si bien avec le genre des préparatifs actuels qu'elle semblerait avoir été méditée depuis long-temps, et augmenterait ainsi l'admiration de ceux qui appellent à juste titre les conceptions de Votre Majesté *le miracle du secret*. Elle fera plus de tort aux Hollandais qu'on n'en pourrait espérer du plus brillant succès d'une guerre ouverte, et sans qu'ils puissent y mettre obstacle. Elle remplira parfaitement le but de l'armement actuel, en procurant à la France l'empire des mers et du commerce. Enfin, toutes les jalousies et toutes les haines étant ainsi éteintes d'un seul coup, Votre Majesté se trouvera élevée par-là, de l'assentiment général, au rang d'arbitre suprême de la chrétienté, le plus haut qu'il soit possible de concevoir, et elle couvrira son nom d'une gloire immortelle pour avoir frayé, soit à elle-même, soit à ses descendans, la route d'exploits pareils à ceux d'Alexandre. » (*Denique Majestatem vestram, deletis omnibus odiis et suspicionibus, publico applausu ad arbitrium rerum et generalatum christianorum, maxima eorum quæ ratione desiderari possunt, et gloriam immortalem evecturum, structa vel sibi vel posteris ad Alexandreos ausus viâ.*)

Après avoir ensuite exposé que le moment actuel était infiniment favorable, qu'il n'y avait aucun souverain plus puissant que le roi de France, ni plus chéri de ses sujets, « je suis persuadé, dit-il, qu'il n'est, dans le monde connu, aucune contrée dont la conquête méritât autant d'être tentée, ni qui fût aussi propre à donner la suprématie, que l'Égypte que j'aime à appeler la Hollande de l'Orient, comme j'appelle la France la Chine de l'Occident. » (*Contra nullam esse regionem in mundo cognito tentari digniorem, et si teneretur efficaciorem ad summam rerum quàm Ægyptum; quam ego Hollandiam Orientis, ubi ex adverso Franciam Occidentis Chinam appellare soleo.*)

Le mariage entre ce prince et ce pays, c'est-à-dire, entre le roi de France et d'Égypte, me semble intéresser également le genre humain et la religion chrétienne. (*Hunc principem, hanc terram, id est, regem Franciæ et Ægyptum inter se maritari, generis humani et christianæ religionis interesse putavi.*)

Leibnitz dit ensuite qu'en s'appliquant à scruter les motifs qui pouvaient avoir déterminé saint Louis à tenter la conquête de l'Égypte plutôt que celle de Jérusalem, il s'est convaincu qu'ils méritaient la plus grande attention.

Après la mort de l'empereur Frédéric Barberousse, Philippe, surnommé Auguste, et Richard, roi d'Angleterre, assiégèrent et prirent St.-Jean-d'Acre. Il y avait parmi les prisonniers, un Arabe, nommé *Carracous*, que l'histoire représente comme un prophète. Cet homme, entendant Philippe parler fréquemment du but que les puissances chrétiennes se proposaient dans cette guerre, déclarait qu'on ne pourrait jamais garder Jérusalem et la souveraineté chrétienne en Asie, tant que la monarchie égyptienne ne serait pas renversée, et qu'à cet effet il faudrait avant tout s'emparer de Damiette. De là naquit une dissension entre Philippe et Richard, etc. Richard lui-même, après avoir échoué en Palestine, voulut entreprendre une expédition contre l'Égypte; mais la mort l'en empêcha.

Les puissances chrétiennes reconnurent à la longue leur erreur, et le pape Innocent III décréta contre l'Égypte une expédition dont l'issue fut malheureuse. Vint ensuite l'expédition de saint Louis qui échoua par l'imprudence et l'inhabileté des chefs. Louis exposa son armée dans l'intérieur du pays, entre les branches du Nil, laissant ses derrières et le cours du fleuve au pouvoir de l'ennemi. Au lieu de s'emparer des côtes et de s'assurer du Nil par une flotte, seuls moyens d'affermir sa conquête, d'assurer les vivres de son armée, et de se mettre à l'abri de toute attaque, il se laisse cerner; les Sarrasins interceptèrent ses subsistances, et finirent par détruire l'armée chrétienne.

Postérieurement, les guerres entre la France et l'Angleterre, ainsi que celles qui éclatèrent entre la France et la maison d'Autriche, ont entièrement fait perdre de vue l'Égypte, et l'on n'y a plus pensé jusqu'au temps du cardinal Ximenès, qui fut l'auteur d'une ligue formée pour la conquête de cette riche contrée, par Ferdinand de Castille, Emmanuel de Portugal et Henri VIII d'Angleterre. « Trois princes, dit Leibnitz, dont on peut dire avec raison que chacun d'eux a posé les fondemens de la puissance et du commerce de son peuple respectif; et c'est ce que la France attend maintenant de Louis. » (*De quibus jure merito dici potest, eos, quod nunc de Ludovico Francia expectat, suæ quemque gentis potentiam et commercium fun . sse.*)

Ce projet manqua par la mort de Ferdinand qui fit passer la couronne d'Espagne à la maison d'Autriche.

Leibnitz donne ensuite un aperçu des révolutions d'Égypte depuis les premiers siècles jusqu'à ce qu'elle fut subjuguée par les Turcs; pour démontrer l'importance qu'on a mise en tout temps à la possession de l'Égypte, et pour prouver qu'elle n'a jamais opposé beaucoup de résistance à un conquérant habile. (*Hæc exponenda putavi; ut quantum in rebus humanis ab omni ævo Ægyptus habita sit appareret; atque illud quoque intelligeretur, nunquam recte aggredientibus difficilem fuisse.*)

L'Égypte, devenue une province de l'empire ottoman, n'en sera que plus facilement réduite, non seulement à cause de la difficulté qu'éprouverait la Porte à lui porter secours, et du penchant qu'ont ses habitans à la révolte, mais encore parce qu'elle n'est plus le siége d'un empire. (*Quia desiit esse imperii sedes.*)

Après ce préambule, Leibnitz développant ultérieurement son plan, pose en thèse :

Que la conquête de l'Égypte est l'acheminement le plus sûr vers la suprématie en Europe, ou en d'autres termes, qu'elle assurera les plus chers intérêts de la France.

Que l'entreprise est très aisée pour la grandeur de l'objet;

Qu'il n'y a rien à risquer;

Qu'elle s'accorde avec la politique;

Qu'elle ne comporte aucun délai;

Enfin, qu'elle est belle, juste, pieuse. (*Nunc ad ipsum propositionis corpus veniendum est, ubi mihi ostendere posse videor expeditionem Ægyptiacam;*

1°. *Efficacissimam esse ad summam rerum, seu id quod Franciæ maxime interest;*

2°. *Facilem esse, pro rei magnitudine et maximo christianissimo regi;*

3°. *Periculi expertem;*

4°. *Præsenti consiliorum lineæ consentaneam;*

5°. *Diutius non differendam;*

6°. *Eam suscipi de regno interesse generis humani, religionisque christianæ, et quod* idem est, *voluntati divinæ consentaneam, justam, piam esse, ac proinde felicem fore.*)

Cette suprématie qu'il importe à la France d'obtenir, consiste dans la possession d'autant de puissance que l'on peut raisonnablement espérer; car il n'est point question d'une monarchie universelle, mais de la direction générale ou de l'arbitrage des affaires. (*Hunc aio non monarchiam universalem, nunc præsertim, inter christianos; sed directionem generalem vel arbitrium rerum esse.*)

La monarchie universelle est une absurdité; l'histoire de l'Europe le prouve. En faisant la guerre à des États chrétiens, on ne peut jamais obtenir que de faibles agrandissemens, on ne peut acquérir qu'une petite portion de territoire. Ces moyens ne conviennent pas à un roi très chrétien, à un grand monarque. Des mariages, élections et successions produisent davantage.

La guerre devrait être dirigée uniquement contre des nations barbares; et parmi celles-ci il est incontestable que, par un seul coup heureux (et les Français sont particulièrement faits pour en frapper), des empires peuvent être en

un instant renversés et fondés. C'est là qu'on trouve les élémens d'un pouvoir éminent et d'une haute gloire. (*Rex christianissimus in christianorum generalem seu ducem, Gallia in scholam Europæ militarem, academiamque confluentium præclarorum ingeniorum, imperiumque Oceani simul et mediterranei maris erigetur; et si honorem, si indisputabilem prærogativæ plenæ locum quærimus, tituli ac jura imperatoris Orientalis à Turcis oppressi, à Francis (in quorum jam tum manu aliquamdiù sub Balduinis imperium Constantinopoli fuit restituti); denique arbitrium rerum universale, monarchiâ optabilius, apud prudentes acquirentur.*)

Il est certain que la puissance de la France doit s'accroître avec la paix de l'Europe, et qu'elle doit s'affaiblir par des guerres intempestives. Qu'on l'emploie donc contre les barbares et à la restauration de l'Égypte. En Amérique, les Espagnols, les Anglais et les Hollandais rendraient toute entreprise impossible, mais dirigée contre la Turquie, personne n'oserait s'y opposer; l'Égypte étant une fois envahie, la guerre que nous ferions alors, serait rendue *sacrée* par l'approbation universelle; et, au lieu des contrées désertes de la Palestine uniquement célèbre par ses ruines, nous aurions, pour prix de nos efforts, cet *œil des pays,* cette *mère des grains,* ce *siége du commerce.* (*Non deserta illa, ruinis tantùm nobilis Palæstina; sed oculus regionum, mater frugum, sedes commerciorum acquiretur.*)

De toutes les régions de la terre, l'Égypte doit être considérée, après la Chine, comme la première; elle réunit tant d'avantages, que l'imagination ne saurait rien y ajouter. C'est le principal isthme du globe dont elle divise les mers, de manière qu'elle oblige à faire le tour de l'Afrique. Elle est tout-à-la-fois la barrière et le passage entre l'Afrique et l'Asie; elle est le point de communication et l'entrepôt général du commerce, d'un côté pour l'Inde, et de l'autre pour l'Europe; elle est, en quelque sorte, l'œil des pays adjacens, riche par la fertilité de son sol, et par sa grande

population au milieu des déserts qui l'environnent; elle réunit les merveilles de la nature et de l'art qui, après tant de siècles, semblent fournir des sujets d'une admiration nouvelle.

Après s'être appuyé de nombreuses citations sur les ressources qu'offre l'Égypte, Leibnitz poursuit ainsi :

Supposons que l'Égypte soit occupée par une armée du roi très chrétien, et nous verrons combien cet événement devra contribuer à la suprématie politique.

Il est évident que l'empire turc pourrait être renversé par les attaques des Allemands et des Polonais, si les germes de rébellion qui s'y forment actuellement partout, se développaient; et il n'y a point de doute que la Moscovie et la Perse ne tirent parti de cette circonstance. Alors, la portion la plus précieuse de cette monarchie écherrait à la France, qui, devenant ainsi la maîtresse de la Méditerranée, rétablirait l'empire d'Orient. (*Pars melior Franciæ cedet; hæc maris mediterranei domina, imperium Orientale ressuscitabit.*) De l'Égypte, elle étendrait son empire sur l'Océan, et prendrait, sans aucune difficulté, possession de la Mer Rouge, des îles voisines et de Madagascar. Elle ne tarderait pas à posséder la mer d'Éthiopie, le golfe persique, et l'île d'Ormuz qui le commande.

La conquête de l'Égypte serait encore suivie de grands et importans changemens en Europe. (*In Europâ mira rerum conversio occupatam Egyptum sequetur.*) Le roi de France pourrait alors, par un droit incontestable, de l'assentiment du pape, prendre le titre et jouir des prérogatives d'un empereur d'Orient (*Imperatoris Orientalis titulo et prærogativa rex Franciæ summo jure, nec dubio, pontificis assensu, utetur*); il pourrait ajouter de nouveau à son titre de *fils aîné*, celui de *patron* (advocatus) *de l'Église*, et, par les grands avantages procurés au Saint-Siége, tenir les pontifes bien plus en son pouvoir que s'ils résidaient à Avignon; l'Italie et l'Allemagne seraient définitivement

délivrées de la crainte des Turcs, et l'Espagne de celle des Maures; le commerce du monde serait partagé entre la France et la maison d'Autriche; enfin, la réconciliation entre les plus puissantes familles se trouverait cimentée à la satisfaction de l'une et de l'autre, la France ayant pour son lot l'Orient, et l'Espagne l'Occident. (*Imperium orbis cum domo Austriaca partietur; ea demum vera reconciliatio erit potentissimarum familiarum quâ utraque contenta erit, Franciæ Orientem, Hispaniæ Occidentem offerentibus fatis.*) Et si elles voulaient s'unir par le lien indissoluble de leur intérêt commun, elles arriveraient au but que les plus sages des ministres ont tâché d'atteindre dans les conférences des Pyrénées; elles deviendraient les arbitres des autres puissances; elles prépareraient le bonheur de l'espèce humaine, et elles feraient révérer à jamais la mémoire du roi très chrétien, auquel on devrait tant de merveilles. (*Quod diù sapientissimi ministri in Pyrenæis congressibus agitabant, arbitrium cæterorum et humani generis felicitatem et sacram in omne ævum memoriam christianissimi authoris.*)

De l'Égypte on enlèverait aux Hollandais, sans difficulté, le commerce de l'Inde, dont dépend aujourd'hui toute leur puissance, et on leur ferait directement et nécessairement par-là beaucoup plus de mal que par le plus brillant succès dans une guerre ouverte (1). (*Hollandi ex Ægypto commerciis Indicis nullo negotio depellentur quibus omnis eorum potentia hodie nititur et longe certius, rectiusque affligentur quam possit maximo successu belli aperti.*) La religion chrétienne refleurira en Asie, le monde obéira aux mêmes lois, et toute l'espèce humaine se trouvera unie par les mêmes liens, de sorte qu'à l'exception de la pierre

(1) Ici l'auteur anglais ajoute en note que, *mutato nomine*, les Anglais peuvent lire dans ce passage leur propre destinée, et il cite à l'appui la proclamation de Buonaparte datée du 22 juin 1798.

philosophale, je ne connais rien qu'on puisse imaginer de plus important que la *conquête de l'Égypte*.

Discutant la facilité de l'exécution, Leibnitz considère :

Les forces à employer,

Les moyens de transporter les troupes,

Le climat du pays,

Ses fortifications et force militaire,

La manière d'y faire la guerre,

Ses troubles intérieurs,

Les dispositions des nations voisines,

Enfin, les alliés et les auxiliaires tant des aggresseurs que du pays envahi.

Relativement aux forces de la France, Leibnitz s'en rapporte à Louis XIV, qui doit les connaître mieux que lui; il croit cependant qu'il y a déjà sur pied une plus grande force qu'il n'en faudrait.

François, duc d'Urbin, demandait 50,000 hommes, pour renverser l'empire ottoman. Pour la conquête de l'Égypte, 30,000 hommes d'élite suffiraient. Emmanuel-le-Sage, roi de Portugal, se flattait d'y réussir avec une force beaucoup inférieure. Il n'y a point de doute, ajoute Leibnitz, que notre nombre s'accroîtrait prodigieusement en peu de temps par le concours des Arabes et des Numidiens, tandis que les forces turques dans cette province ne peuvent être considérables.

Mais supposons, poursuit Leibnitz, qu'il fallût embarquer 50,000 hommes, c'est une force dont la France pourrait aisément disposer. Car quoique je sois persuadé que 20,000 suffiraient amplement pour occuper et garder les côtes d'Égypte, il serait prudent de tirer avantage des forces actuellement réunies, et d'effectuer d'un coup, par une opération vigoureuse, la conquête de l'Égypte entière. Leibnitz conseille au surplus d'encourager les troupes par des discours, des indulgences, des secours, des honneurs, etc. Il pense qu'il importe moins d'employer un grand nombre de troupes que de les bien choisir.

Quelques personnes n'aiment pas qu'on transporte de grandes armées par mer; mais des personnes plus sages sont d'un avis contraire, et pensent que les faibles inconvéniens de ce moyen de transport sont compensés par de grands avantages. Les premières commodités auxquelles on se trouve sujet à bord, ne sont ni dangereuses, ni de longue durée; on peut même les envisager comme des évacuations profitables à la santé. Les affections scorbutiques ne proviennent que des longs voyages, et les maladies aiguës sont occasionnées par l'intempérance que la discipline peut prévenir, ou par un changement de climat qui ne peut avoir lieu dans la Méditerranée. On ne doit y craindre aucune mutinerie, puisque les soldats se trouvent en quelque sorte au pouvoir des marins.

Le mémoire de Leibnitz offre ici un précis historique d'armées embarquées à différentes époques depuis les guerres Puniques jusqu'aux dernières conquêtes faites en Asie et en Amérique, par les Espagnols, les Portugais, les Anglais, etc.; en recommandant de ne pas trop encombrer les vaisseaux, il fait remarquer que la navigation dans la Méditerranée est depuis long-temps devenue familière aux marins français, et qu'on n'y a jamais couru aucun danger pour peu qu'on ait fait attention aux saisons. Les bâtimens français et vénitiens visitent habituellement Candie, et de cette île en Égypte, le trajet n'est point difficile. Ajoutons-y que *l'île de Malte* offrira à la flotte une station sûre, cette île se trouvant unie à la France par une infinité de liens, puisque *la majeure partie des chevaliers et le grand-maître de l'ordre sont Français.* (*Accedit quod Melitæ tuta navium statio est; quæ Franciæ multis modis devincta est; nam maxima equitum pars et ipse magnus ordinis magister ejus nationis est.*)

Après que le port d'Alexandrie aura été pris par un coup de main (qui ne peut manquer de réussir), les côtes de la Syrie, ainsi que les îles de Chypre et de Candie devront nécessairement tomber; attendu que les Turcs ne pourront rien entreprendre par mer pour s'y opposer.

Le mémoire de Leibnitz repousse alors toute crainte d'insalubrité sur le climat d'Égypte; il s'étend sur les qualités salubres de l'eau du Nil, donne des règles diététiques, recommande de s'abstenir du vin, et fait connaître les variations du temps dans les différens mois de l'année.

Puis il parle du salpêtre que l'Égypte produit en abondance, et continue :

Les moyens de défense naturelle de l'Égypte sont les déserts et les mers qui la bordent, et le Nil; les moyens artificiels sont ses châteaux et ses villes. La mer et le Nil, loin de nuire, faciliteront l'emploi des forces navales; et les déserts rompront les communications avec les autres parties de l'empire ottoman, et s'opposeront à ce que les Turcs jettent des secours imposans sur le territoire égyptien.

Les places fortes sont ou sur la côte ou dans l'intérieur; les premières sont ou sur la Mer Rouge ou sur la Méditerranée. Ici Leibnitz décrit Alexandrie, Rosette et Damiette avec le Bogaz, en signalant la faiblesse de ces places. La côte de la Mer Rouge est encore plus négligée, et tomberait promptement au pouvoir d'une flotte portugaise, agissant de concert avec une force française de Madagascar, car Leibnitz suppose que les Portugais seraient plus disposés à seconder les vues de la France, qu'à les contrarier. (*Quantulæ Lusitanæ vires? Ut taceam etiam nunc Lusitanos in mari rubro obsequentes fore.*)

Le mémoire décrit très en détail le golfe Arabique et le détroit de Bab-el-Mandel; il affirme que toutes les places situées sur les côtes manquent de fortifications; il parle notamment de Suez, de Cosseir, de Souakim, et enfin du Caire qui n'offrirait également pas une forte résistance.

La résistance du Caire, dit Leibnitz, pourrait elle seule empêcher la France de s'élever au-dessus de toute gloire passée et présente? Ce serait honteux pour une nation si puissante et engagée dans une si grande entreprise que d'avoir à douter un moment du succès final en présence de ce dernier obstacle. Car, on ne combattrait pas alors ni pour

Dunkerque ou Gravelines, ni pour Maëstricht; mais pour la domination des mers, pour l'empire d'Orient, pour le renversement de la Porte, et pour la suprématie universelle, résultats qui tiennent à la conquête de l'Égypte. (*Neque enim hic de Gravelingâ vel Dunkerka, vel, si malit aliquis, Mosæ Trajecto capiendo; sed de dominio maris et imperio Orientis et ruinâ ottomanicâ, et arbitrio universali certatur, quæ ostensum est occupatæ Ægypto cohærere.*)

Suivent des détails géographiques sur la côte de Syrie, les ports et les villes de cette contrée, savoir : El-Arirch, Ascalon, Joppé, Acre, Tyr, Sidon, Berythe, Byblos, Tripoli, Alexandrette, Alep et Damas.

Alexandrette commande les défilés de la Cilicie. Par la possession de cette place on peut obliger une armée, marchant de l'Asie mineure sur la Palestine, de faire un circuit fatigant, pénible, à travers une contrée moitié déserte, et à travers des portions de la Cilicie, de l'Arménie et de la Mésopotamie.

Alep et Damas sont les seules villes capables de retarder momentanément nos progrès ultérieurs après la réduction du Caire. Quoiqu'elles soient éloignées de la mer, il faudra néanmoins s'en assurer, puisqu'alors nous commanderons tout le pays en deçà du mont Amanus (1). (*Post Cairum nullam fore urbem Turcicam in Oriente præter Aleppum et Damascum quæ arma nostra, exiguo licet tempore, morari possit.*)

Les Turcs peuvent à la vérité, s'ils sont avertis, mettre des renforts en Égypte, et même fortifier Alexandrie et rendre l'Égypte à peu près inaccessible. Il sera donc essen-

(1) Nous voyons ici, dit l'auteur anglais, en note, le véritable motif de l'invasion de la Syrie, par Buonaparte, qui ne se doutait guère que sa carrière victorieuse se terminerait à Saint-Jean-d'Acre, grâce aux opérations de Sidney-Smith.

tiel de garder le plus profond secret sur le projet, et d'accélérer le départ de l'armement pour sa destination. Lorsque l'expédition aura été une fois faite, il ne sera plus au pouvoir des Turcs de mettre obstacle à sa réussite, puisque le départ d'une flotte si formidable donnera des alarmes pour le siége du gouvernement même. Sous ce point de vue, il sera même utile de répandre le bruit qu'elle est effectivement destinée contre Constantinople, afin que la Porte réunisse et concentre, pour la protection de la capitale, ses forces divisées, et affaiblisse d'autant les provinces éloignées. L'armée française étant ainsi soudainement jetée en Égypte, il faudra six mois aux Turcs pour assembler une force égale, et même un temps plus long si la Porte était en même temps impliquée dans une guerre hongroise ou polonaise. Au surplus, dès que l'expédition aurait réussi, la Perse, qui ne peut se déterminer uniquement sur nos promesses, ne manquerait pas de se lever également. Et si l'expédition avait lieu dans cette saison de l'année qui, d'après l'opinion de personnes expérimentées, me paraît la plus convenable, il serait absolument impossible aux Turcs d'accourir en temps utile, quand même ils auraient cent mille hommes de disponibles, parce que l'Égypte se trouverait alors inondée par les eaux du Nil, où notre flotte dominerait, et parce que l'armée turque ne pourrait se mettre en marche que l'hiver suivant, etc.

Supposons maintenant que l'Égypte soit en notre pouvoir, et, ce qui n'est pas invraisemblable, que les Turcs se trouvent en paix avec tous leurs voisins, qu'il n'y ait aucun trouble chez eux, et qu'ils soient en état d'avancer avec quelque cent mille hommes d'élite; supposons d'un autre côté que nous ne puissions opposer à cette force que trente mille hommes, puisqu'il faudrait laisser vingt mille hommes en arrière pour maintenir notre position en Égypte, et réduire les places non encore soumises : je soutiens que ces trente mille hommes seraient plus que suffisans pour écarter les Turcs : ajoutons que, si les mesures sont bien

prises, il n'est pas douteux que des renforts considérables n'arrivent d'Europe, et que les sujets chrétiens de la Porte, aussi bien que les naturels, n'accourent avec empressement se ranger sous nos étendards. Mais, supposé que notre force n'excédât pas trente mille hommes, cette troupe serait parfaitement en état de résister aux Turcs par deux manœuvres différentes, soit en les attendant dans les plaines d'Égypte, entre Suez et le Caire; soit en se portant à leur rencontre dans l'Arabie Pétrée, entre Gaza et les montagnes, ou en Syrie entre Alexandrette et le mont Amanus, appelé maintenant *Monte di Scanderona* ou *El Lucan*.

Il y a dans l'Arabie Pétrée trois défilés étroits où passent les caravanes qui passent de l'Égypte en Asie. L'un de ces passages se trouve à la droite quand on vient de l'Égypte, et conduit aux rives orientales de la mer Rouge; un autre passage est à gauche sur le bord de la Méditerranée : il conduit en Palestine et en Syrie ; le troisième, situé entre les deux précédens, aboutit au mont Horeb et au monastère de Sainte-Catherine. Les deux premiers passages conduisent en Arabie où aucune armée ne peut pénétrer sans grande difficulté. Il ne reste donc que la troisième route qui va de l'Égypte en Palestine, à travers l'Idumée. Mais ce passage est tellement rétréci d'un côté par la Méditerranée, et de l'autre, par le pied des montagnes de l'Arabie Pétrée, que le sultan d'Égypte aurait facilement écarté de son pays l'armée de Sélim, s'il avait pris soin de s'assurer du passage entre la Syrie et la Cilicie ; c'est en négligeant cette précaution que Darius facilita beaucoup à Alexandre la conquête de l'Asie. Si le sultan des Mamelucks, abandonnant la Palestine, avait pris une position dans l'étroit défilé près de Gaza, ou près de Sihor (appelé, dans la Sainte-Écriture, la *rivière d'Égypte*), qui est une espèce de ravine creusée des montagnes à la mer, et s'il y avait attendu l'ennemi, il est certain que, dans cette position, trente mille hommes auraient été en état de résister à quelque cent mille.

Supposé que les Turcs fussent capables de forcer non

seulement le passage d'Alexandrette, mais encore celui de Gaza, ils ne pourraient encore pas recouvrer l'Égypte. Car, dans ce cas, notre armée conserverait sur ses derrières le Nil, et un pays extrêmement fertile, tandis que l'ennemi n'aurait derrière lui que les déserts d'Arabie. Et, si dans cette position, nous évitions de leur livrer bataille, ce qui serait facile d'après la nature du pays, l'armée turque s'épuiserait nécessairement, et se verrait forcée, par le manque de provisions, de se retirer en Syrie, et de nous laisser jouir tranquillement de notre conquête.

Leibnitz rapporte plusieurs faits historiques à l'appui de son opinion; il démontre que les Turcs sont beaucoup moins redoutables, moins guerriers, moins nombreux qu'ils n'étaient autrefois; il entre dans des détails sur le sérail, les revenus, les établissemens militaires et maritimes de l'empereur ottoman.

L'auteur fait espérer ensuite qu'à la première nouvelle du succès de Louis XIV, il y aura des révoltes partielles, puis une insurrection générale des pachas, des fonctionnaires civils, des soldats, des chrétiens, et finalement de tout le peuple. J'ose affirmer, dit-il, que tous les sujets de l'empire ottoman sont malheureux, mécontens, avides de changement, et qu'en ce moment ils ne sont retenus que par le souvenir désespérant de leurs tentatives antérieures de secouer le joug. (*Subditos omnes ausim dicere miseros, malè contentos, ad res novas pronos, nec nisi hactenùs desperatione successuum toties irritorum retentos esse.*)

Un auteur français, très au fait des affaires de la Turquie, et qui est surpris de ce qu'un empire ainsi constitué subsiste si long-temps, forme la conjecture que Dieu « qui » fait toutes choses pour le mieux, avait élevé et soutenu » cette puissante nation pour le bien de son église, et pour » punir les chrétiens de leurs péchés et de leurs vices; » mais moi, poursuit Leibnitz, je suis convaincu que le temps approche où le Tout-Puissant veut visiter son peuple, où

la fureur des barbares sera à son terme, où une époque plus heureuse commencera pour le monde chrétien. On pourrait dire beaucoup de choses sur l'accord des prophéties; sur les périodes des affaires humaines; sur les inévitables catastrophes des empires; même sur les propres traditions des Turcs qui leur font attendre leur destruction d'une contrée à deux mers : (*A regione bimari ruinam expectant.*) Cette prédiction a été communément appliquée à Constantinople, et quelquefois à la Morée; mais personne ne paraît jusqu'à présent avoir songé à l'Égypte. (*Nemine hactenùs de Ægypto somniante.*)

Cependant, sans vouloir pénétrer les secrets du destin, tirons nos conclusions du cours ordinaire des affaires humaines. Il est notoire que le sultan a entièrement perdu, dans l'opinion de ses sujets, son caractère d'inviolabilité, et cette circonstance doit nécessairement faciliter sa défaite.

Tout ce qui suit n'est qu'un tableau du désordre qui règne dans l'organisation politique de l'empire turc. Aussi Leibnitz croit que la conquête de l'Égypte ébranlerait la Porte jusque dans ses fondemens; il ajoute : *Audaciter dico, flagrabit Turcia seditionibus, si volumus;* et si la Porte est en même temps impliquée dans une guerre avec la Pologne ou la Hongrie, *jam ruina ipsa*, dit-il, *et totius corporis paralysis universalis indubitata est.*

No. XII.

Capitulations entre la France et la Porte Ottomane.

FRANÇOIS Ier. a été le premier de nos rois qui ait fait des traités avec la Porte. Il obtint en 1535, de Soliman le Canoniste, les premières capitulations en faveur du commerce et de la religion catholique dans les États du Grand-Seigneur; en 1604, Henri IV en obtint du sultan Ahmed Ier. le renouvellement avec quelques additions; en 1673 elles furent renouvelées et augmentées sous le rè-

gne du sultan Mahemed IV, à la demande de Louis XIV; en 1740, Louis XV obtint du sultan Mahmoud, le renouvellement des anciens traités avec des additions considérables.

La France a eu depuis cette époque d'autres négociations avec la Porte, mais ces négociations n'ont produit aucun traité dont les dispositions soient nouvelles et importantes. La chancellerie de l'ambassade française à Constantinople a toujours conservé fidèlement les documens nécessaires à l'histoire de la France avec l'empire ottoman. C'est là qu'on pourra puiser des notions exactes pour ajouter à tout ce que nous avons pu dire sur cette matière.

(Nous donnerons de ces capitulations ce qui concerne plus particulièrement le sujet de notre histoire, et ce qui sert à caractériser la politique ottomane.)

L'empereur sultan MAHMOUD, *fils du sultan* MOUSTAPHA, *toujours victorieux* (1).

Voici ce qu'ordonne ce signe glorieux et impérial, conquérant du monde, cette marque noble et sublime dont l'efficacité procède de l'assistance divine.

Moi, qui par l'excellence des faveurs infinies du Très-Haut, et par l'éminence des miracles remplis de bénédiction du chef des prophètes (à qui soient les saluts les plus amples, de même qu'à sa famille et à ses compagnons), suis le sultan des glorieux sultans, l'empereur des puissans empereurs, le distributeur des couronnes aux Cosroès qui sont assis sur les trônes, l'ombre de Dieu sur la terre, le serviteur des deux illustres et nobles villes de la Mecque et de Médine, lieux augustes et sacrés où tous les

(1) Mots entrelacés dans le chiffre du Grand-Seigneur.

Musulmans adressent leurs vœux, le protecteur et le maître de la sainte Jérusalem; le souverain des trois grandes villes de Constantinople, Andrinople et Brousse, de même que de Damas, odeur de Paradis, de Tripoli, de Syrie, de l'Egypte, la rareté du siècle et renommée pour ses délices; de toute l'Arabie, de l'Afrique, de Barca, de Cairovan, d'Alep, des Irak, Arab et Adgen; de Bassora, de Lahsa, de Dilem, et particulièrement de Bagdad, capitale des Khalifes; de Rakka, de Mossoul, de Chehrezour, de Diarbekir, de Zulkadrie, d'Erzerum la délicieuse; de Sébaste, d'Adana, de la Caramanie, de Kars, de Tchildir, de Van, des îles de Morée, de Candie, Chypre, Chio et Rhodes; de la Barbarie, de l'Éthiopie, des places de guerre d'Alger, de Tripoli et de Tunis; des îles et des côtes de la Mer Blanche et de la Mer Noire; des pays de Natolie et des royaumes de Romélie; de tout le Kurdistan, de la Grèce, de la Turcomanie, de la Tartarie, de la Circassie, du Cabarta et de la Géorgie, des nobles tribus des Tartares et de toutes les hordes qui en dépendent; de Caffa et autres lieux circonvoisins; de toute la Bosnie et dépendances; de la forteresse de Belgrade, place de guerre, de la Servie, de même que des forteresses et châteaux qui s'y trouvent; des pays d'Albanie, de toute la Valachie, de la Moldavie, et des forts et fortins qui se trouvent dans ces cantons; possesseur enfin de nombre de villes et de forteresses, dont il est superflu de rapporter et de vanter ici les noms. Moi qui suis l'empereur, l'asile de la justice et le roi des rois, le centre de la victoire, le sultan, fils de sultan, l'empereur Mahmoud le conquérant, fils de sultan Mustafa, fils de sultan Muhammod: moi, qui par ma puissance, origine de la facilité, suis orné du titre d'empereur des deux terres, et pour comble de la grandeur de mon califat, suis illustré du titre d'empereur des deux mers.

La gloire des grands princes de la croyance de Jésus, l'élite des grands et magnifiques de la religion du Messie, l'arbitre et le médiateur des affaires des nations chrétiennes, revêtu des vraies marques d'honneur et de dignité,

rempli de grandeur, de gloire et de majesté, l'empereur de France et d'autres vastes royaumes qui en dépendent, notre très magnifique, très honoré, sincère et ancien ami, Louis XV, auquel Dieu accorde tout succès et félicité, ayant envoyé à notre auguste cour qui est le siége du califat, une lettre contenant des témoignages de la plus parfaite sincérité et de la plus particulière affection, candeur et droiture, et ladite lettre étant destinée pour notre sublime Porte de félicité, qui, par la bonté infinie de l'Être suprême incontestablement majestueux, est l'asile des sultans les plus magnifiques et des empereurs les plus respectables; le modèle des seigneurs chrétiens, habile, prudent, estimé et honoré ministre, Louis-Sauveur marquis de Villeneuve, son conseiller d'état actuel, et son ambassadeur à notre Porte de félicité (dont la fin soit comblée de bonheur), aurait demandé la permission de présenter et de remettre ladite lettre, ce qui lui aurait été accordé par notre consentement impérial, conformément à l'ancien usage de notre cour; et conséquemment ledit ambassadeur ayant été admis jusque devant notre trône impérial, environné de lumière et de gloire, il y aurait remis la susdite lettre, et aurait été témoin de notre Majesté, en participant à notre faveur et grâce impériale; ensuite la traduction de sa teneur affectueuse aurait été présentée et rapportée, selon l'ancienne coutume des Ottomans, au pied de notre sublime trône, par le canal du très honoré Elhadjy Mehemed Pacha, notre premier ministre, l'interprète absolu de nos ordonnances, l'ornement du monde, le maintien du bon ordre des peuples, l'ordonnateur des grades de notre empire, l'instrument de la gloire de notre couronne, le canal des grâces de la majesté royale, le très vertueux Grand-Visir, mon vénérable et fortuné ministre, lieutenant-général, dont Dieu fasse perpétuer et triompher le pouvoir et la prospérité.

Et comme les expressions de cette lettre amicale font connaître le désir et l'empressement de Sa Majesté, à faire,

comme par ci-devant, tous honneurs et ancienne amitié jusqu'à présent maintenus depuis un temps immémorial entre nos glorieux ancêtres (sur ce soit la lumière de Dieu) et les très magnifiques empereurs de France; et que dans ladite lettre il est question, en considération de la sincère amitié et de l'attachement particulier que la France a toujours témoigné à notre maison impériale, de renouveler encore, pendant l'heureux temps de notre glorieux règne, et de fortifier et éclaircir, par l'addition de quelques articles, les capitulations impériales, déjà renouvelées, l'an de l'égire 1084, sous le règne de feu sultan Mehemed, notre auguste aïeul, noble et généreux pendant sa vie, et bienheureux à sa mort; lesquelles capitulations avaient pour but (1) *que les ambassadeurs, consuls, interprètes, négocians et autres sujets de la France, soient protégés et maintenus en tout repos et tranquillité*, et qu'enfin il est parvenu à notre connaissance impériale qu'il a été conféré sur ces points entre ledit ambassadeur et les ministres de notre sublime Porte : les fondemens de l'amitié qui, depuis un temps immémorial, subsiste avec solidité entre la cour de France et notre sublime Porte, et les preuves convaincantes que Sa Majesté en a données particulièrement du temps de notre glorieux règne, faisant espérer que les liens d'une pareille amitié ne peuvent que se resserrer et se fortifier de jour en jour; ces motifs nous ont inspiré des sentimens conformes à ses désirs : et voulant procurer au commerce une activité, et aux allans et venans une sûreté, qui sont les fruits que doit produire l'amitié, non seulement nous avons confirmé par ces présentes, dans toute leur étendue, les capitulations anciennes, et renouvelées; de même que les articles insérés lors de la sus-

(1) Ce passage étant la base de tous les priviléges des Français en Turquie, il sert souvent de motif dans les requêtes des ambassadeurs, et de fondement aux firmans du Grand-Seigneur.

dite date; mais pour procurer encore plus de repos aux négocians, et de vigueur au commerce, nous leur avons accordé l'exemption du droit de *Mézeterie* qu'ils ont payé de tout temps, de même que plusieurs autres points concernant le commerce et la sûreté des allans et venans, lesquels ayant été discutés, traités et réglés en bonne et due forme dans les diverses conférences qui se sont tenues à ce sujet, entre le susdit ambassadeur, muni d'un pouvoir suffisant, et les personnes préposées de la part de notre sublime Porte. Après l'entière conclusion de tout, mon suprême et absolu Grand-Visir, en aurait rendu compte à notre Étrier impérial, et notre volonté étant de témoigner spécialement en cette occasion le cas et l'estime que nous faisons de l'ancienne et constante amitié de l'empereur de France, qui vient de nous donner des marques particulières de la sincérité de son cœur, nous avons accordé notre signe impérial pour l'exécution des articles nouvellement conclus; et conséquemment les capitulations anciennes et renouvelées, ayant été transcrites et rapportées exactement, mot pour mot au commencement, et suivies des articles nouvellement réglés et accordés; ces présentes capitulations impériales auraient été remises et consignées dans l'ordre susdit, entre les mains dudit ambassadeur.

Les articles 32, 33, 34, 35 et 36 des capitulations portent ce qui suit:

Comme les nations ennemies qui n'ont point d'ambassadeurs décidés à ma Porte de félicité, allaient et venaient ci-devant dans nos États, sous la bannière de l'empereur de France, soit pour commerce, soit pour pélerinage, suivant la permission impériale qu'ils en avaient eue sous le règne de nos aïeux de glorieuse mémoire, de même qu'il est aussi porté par les anciennes capitulations accordées aux Français : et comme ensuite, pour certaines raisons, l'entrée de nos États avait été absolument prohibée à ces mêmes nations, et qu'elles avaient même été retranchées desdites capitulations; néanmoins, l'empereur de France ayant

témoigné par une lettre qu'il a envoyée à notre Porte de félicité, qu'il désirait que les nations ennemies auxquelles il était défendu de commercer dans nos États, eussent la liberté d'aller et venir à Jérusalem, de même qu'elles avaient coutume d'y aller et venir, sans être aucunement inquiétées; et que, si par la suite il leur était permis d'aller et venir trafiquer dans nos États, ce fût encore sous la bannière de France, comme par ci-devant, la demande de l'empereur de France aurait été agréée en considération de l'ancienne amitié qui, depuis mes glorieux ancêtres, subsiste de père en fils entre Sa Majesté et ma sublime Porte, et il serait émané un commandement impérial dont suit la teneur, savoir : que les nations chrétiennes et ennemies qui sont en paix avec l'empereur de France, et qui désireront de visiter Jérusalem, puissent y aller et venir, dans les bornes de leur état, en la manière accoutumée, en toute liberté et sûreté, sans que personne leur cause aucun trouble ni empêchement; et, si dans la suite il convient d'accorder auxdites nations la liberté de commercer dans nos États, elles iront et viendront pour lors sous la bannière de l'empereur de France, comme auparavant, sans qu'il leur soit permis d'aller et venir sous aucune autre bannière.

Les anciennes capitulations impériales qui sont entre les mains des Français depuis les règnes de mes magnifiques aïeux jusqu'aujourd'hui, et qui viennent d'être rapportées en détail ci-dessus, ayant été maintenant renouvelées avec une addition de quelques nouveaux articles, conformément au commandement impérial, émané en vertu de mon Kattcherif; le premier de ces articles porte, que les évêques dépendans de la France, et les autres religieux qui professent la religion franque, de quelque nation ou espèce qu'ils soient, lorsqu'ils se tiendront dans les bornes de leur état, ne seront point troublés dans l'exercice de leurs fonctions, dans les endroits de notre empire où ils sont depuis longtemps.

Les religieux Francs qui, suivant l'ancienne coutume

sont établis dedans et dehors de la ville de Jérusalem, dans l'église du Saint-Sépulcre, appelée *Kamama*, ne seront point inquiétés pour les lieux de visitation qu'ils habitent, et qui sont entre leurs mains, lesquels resteront encore entre leurs mains comme par ci-devant sans qu'ils puissent être inquiétés à cet égard, non plus que par des prétentions d'impositions; et s'il leur survenait quelque procès qui ne pût être décidé sur les lieux, il sera renvoyé à ma sublime Porte.

Les Français ou ceux qui dépendent d'eux, de quelque nation ou qualité qu'ils soient, qui iront à Jérusalem, ne seront point inquiétés en allant et venant.

Les deux Ordres de religieux français qui sont à Galata, savoir les Jésuites et les Capucins, y ayant deux églises, qu'ils ont entre leurs mains *ab antiquo*, resteront encore entre leurs mains, et ils en auront la possession et jouissance : et comme l'une de ces églises a été brûlée, elle sera rebâtie avec permission de la justice, et elle restera comme par ci-devant entre les mains des Capucins, sans qu'ils puissent être inquiétés à cet égard. On n'inquiétera pas non plus les églises que la nation française possède à Smyrne, à Seyde, à Alexandrie et dans les autres échelles; et l'on n'exigera d'eux aucun argent sous ce prétexte.

On n'inquiétera pas les Français quand, dans les bornes de leur état, ils liront l'Évangile dans leur hôpital de Galata.

De ces dispositions plusieurs n'ayant point reçu une stricte exécution, la Porte les renouvela en 1740; voici ce renouvellement, tel qu'il se trouve exprimé dans l'art. 82 :

Lorsque les endroits, dont les religieux dépendans de la France ont la possession et la jouissance à Jérusalem, ainsi qu'il en est fait mention dans les articles précédemment accordés et actuellement renouvelés, auront besoin d'être réparés, pour prévenir la ruine à laquelle ils seraient exposés par la suite des temps, il sera permis d'accorder, à la réquisition de l'ambassadeur de France résidant à ma Porte de félicité, des commandemens, pour que ces réparations soient faites d'une façon conforme aux tolérances de la justice; et les cadis, commandans et autres officiers,

ne pourront mettre aucune sorte d'empêchement aux choses accordées par commandement; et comme il est arrivé que nos officiers, sous prétexte que l'on avait fait des réparations secrètes dans les susdits lieux, y faisaient plusieurs visites dans l'année, et rançonnaient les religieux, nous voulons que, de la part des pachas, cadis, commendans et autres officiers qui s'y trouvent, il n'en soit fait qu'une par an dans l'église de l'endroit qu'ils nomment le *Sépulcre de Jésus*, de même que dans leurs autres églises et lieux de visitation. Les évêques et religieux dépendans de l'empereur de France, qui se trouvent dans mon empire, seront protégés, tant qu'ils se tiendront dans les bornes de leur état, et personne ne pourra les empêcher d'exercer leur rit, suivant leur usage, dans les églises qui sont entre leurs mains, de même que dans les autres lieux où ils habitent: et lorsque nos sujets tributaires et les Français, iront et viendront les uns chez les autres, pour ventes, achats et autres affaires, on ne pourra les molester contre les lois sacrées, pour cause de cette fréquentation; et comme il est porté par les articles précédemment stipulés, qu'ils pourront lire l'Évangile dans les bornes de leur devoir, dans leur hôpital de Galata, cependant cela n'ayant pas été exécuté, nous voulons que dans tel endroit où cet hôpital pourra se trouver à l'avenir, dans une forme juridique, ils puissent, conformément aux anciennes capitulations, y lire l'Évangile dans les bornes du devoir, sans être inquiétés à ce sujet.

Le surplus des capitulations ou traités avec la Porte est trop étendu, pour que nous puissions donner cette pièce en entier. Les articles, qui sont au nombre de 85, règlent les droits des personnes et les priviléges du commerce dont la Porte accorde la jouissance à tous les Français qui s'établissent ou qui voyagent dans les pays de sa domination; ils règlent aussi les rapports diplomatiques des deux puissances, et les prérogatives des consuls et des ambassadeurs du roi de France.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

LIVRE XVII.

LIVRE XVIII.

LIVRE XIX.

Tentatives de nouvelles croisades contre les Turcs.

LIVRE XX.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

